*I*

**Cl**

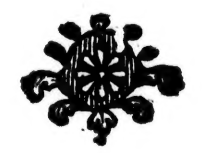
# JOURNAL D'UN VOYAGE FAIT PAR ORDRE DU ROI DANS L'AMERIQUE SEPTENTRIONNALE;

Adressé à Madame la Duchesse

DE LESDIGUIERES.

*Par le P.* DE CHARLEVOIX, *de la Compagnie de* JESUS.

TOME CINQUIE'ME.

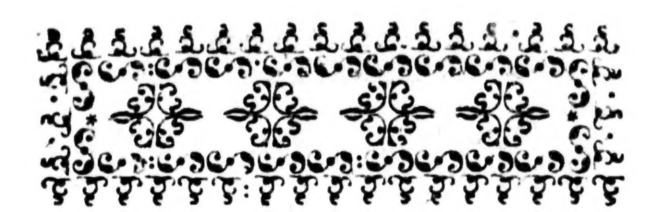


A PARIS,

Chez ROLLIN Fils, Librâire, Quai des Augustins, à S. Athanase & au Palmier.

M DCC XLIV.

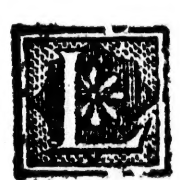
*Avec Approbation & Privilege du Roy.*



# REMARQUES DE M. BELLIN

## INGENIEUR DE LA MARINE,

Sur les Cartes & les Plans, qu'il a été chargé de dresser, pour joindre à l'Histoire générale de la Nouvelle France du R. P. DE CHARLEVOIX, de la Compagnie de JESUS : Et au Journal de son Voyage dans cette Partie du Monde.



LA Géographie répand un jour si avantageux sur l'Histoire, qu'elle devroit en être inséparable. C'est le sentiment des Sçavans, qui devient aujourd'hui un sentiment général. Tout le monde conviendra, que des faits arrivés dans un Pays éloigné & peu connu, exigent nécessairement, pour une plus parfaite intelligence, que l'on mette sous les yeux le théâtre, où

ils ſe ſont paſſés : & quelquefois la connoiſſance des lieux intereſſe autant, que les faits mêmes.

L'Hiſtoire de la Nouvelle France ſemble être faite pour prouver ce que j'avance ; ſon Auteur l'a traitée de façon, que la Géographie de ces Pays s'y trouve développée d'une maniere auſſi claire & auſſi juſte, qu'elle eſt agréable & amuſante : choſe d'autant plus rare, que cette ſcience eſt ſouvent obſcure, & ſes détails preſque toujours ſecs & ennuyans.

Il eſt vrai que notre Auteur a un avantage bien grand, c'eſt qu'il a vû par lui-même. Il a parcouru ces vaſtes Pays par ordre de la Cour, & les a parcourus en Homme attentif & curieux, avec un deſſein formé de prendre toutes les connoiſſances poſſibles, & d'en faire part au Public : auſſi ai-je tiré de ſes Mémoires particuliers beaucoup d'éclairciſſemens, que j'aurois en vain cherchés ailleurs, & dont j'avois beſoin pour former des Cartes, qui puſſent nous donner des idées géographiques un peu plus juſtes, que celles, que l'on a aujourd'hui de ces Parties conſidérables de l'Amérique Septentrionnale, connuës ſous les noms de la Nouvelle France, ou Canada, & de la Louyſiane.

Les Cartes, que j'ai dreſſées pour cette Hiſtoire, ſont ſi différentes de tout ce qui a paru en ce genre, que je ne puis me diſpenſer de rendre compte des principaux changemens, que j'ai été forcé d'y faire : de relever en même tems les erreurs conſidérables, dans leſquelles ceux, qui m'ont précédé, ſont tombés, & enfin de faire connoître les ſources, où j'ai puiſé.

Je dois au dépôt des Cartes, Plans & Journaux de la Marine, le goût, que j'ai pris pour ce genre d'étude; & le peu de connoissances, que j'y ai acquises. On y trouve une quantité de Cartes & de Plans manuscrits, levés sur les lieux, & envoyés aux Ministres, soit par les Ingénieurs, soit par des Navigateurs habiles. On y trouve des Relations exactes & circonstanciées de toutes les nouvelles découvertes, & sur-tout un nombre prodigieux de Journaux de navigation, qui sont la plûpart remplis de Remarques & d'Observations, de la comparaison & de la réunion desquelles la Géographie & l'Hydrographie peuvent tirer de très-grandes lumieres.

Avec de pareils secours, & un peu d'amour pour le travail, il n'est point étonnant, que je sois en état de débrouiller un peu mieux, qu'on n'a fait jusqu'ici, la Géographie de ces Pays.

Mon dessein n'est point de faire la critique des Cartes, que l'on a de la Nouvelle France & de la Louysiane; il y en a peu, & elles sont à si petit point, & si éloignées du vrai, que j'ose dire, qu'elles ne méritent aucune attention. Cependant je ne puis me dispenser de parler de la grande Carte Angloise de l'Amérique Septentrionnale en 20 feuilles, publiée depuis quelques années par M. Popple, sous le nom d'*Empire Anglois dans l'Amérique*.

Comme cette Carte est à plus grand point & plus détaillée, qu'aucune autre, beaucoup de Personnes l'ont regardée comme un bon Ouvrage, auquel on pourroit avoir quelque confiance; mais il s'en faut bien, que cela

ſoit ainſi, & je le prouverai dans la ſuite.

Commençons par rendre compte de la conſtruction de nos Cartes, & mettons ſous les yeux les principales Remarques, dont nous nous ſommes ſervis, & les changemens, qui en ont réſulté.

Qu'il me ſoit permis de prier les Amateurs de la Géographie d'examiner avec un peu d'attention la Carte, que j'ai nommée *Partie Orientale de la Nouvelle France ou du Canada*. Elle comprend l'Iſle de Terre-Neuve & Partie de Labrador, le Golphe de Saint Laurent, l'Iſle Royale, l'Acadie, le cours du Fleuve de Saint Laurent, & les Rivieres, qui s'y déchargent, juſqu'à l'entrée du Lac Ontario : les Pays, qui ſont au Nord de ce Fleuve juſqu'à la Baye d'Hudſon, & ceux, qui ſont au Midi, juſqu'à la Nouvelle Angleterre. Je puis aſſûrer, que j'ai rendu ce morceau entierement neuf, & que les détails, dont il eſt rempli, ont été ignorés juſqu'à préſent.

1°. L'Iſle de Terre-Neuve y eſt réduite à ſa juſte étendüë, & à la veritable configuration de ſes Côtes. J'ai dans pluſieurs Journaux de navigation (*a*) des obſervations de latitude, qui ont été faites à la vüë du Cap de Raſe, qui eſt la pointe la plus méridionnale de l'Iſle, & qui toutes s'accordent à mettre ce Cap par les 46. degrés 50. minutes de latitude : la Carte de M. Popple le met par 46. degrés 30. minutes, ce qui fait 20. minutes trop Sud.

(*a*) J'avois deſſein de citer ici les Journaux des Vaiſſeaux, dont j'ai tiré mes Remarques, mais cela meneroit loin, & ne feroit d'aucune utilité pour la plûpart des Lecteurs.

J'ai des latitudes obſervées (*a*) dans le Détroit de Belle-Iſle, & auprès de la Pointe la plus Septentrionnale de l'Iſle de Terre-Neuve, qui la mettent par 51. degrés 30. minutes. Popple met cette Pointe par 52. degrés 10. minutes, c'eſt 40. minutes trop Nord. Ainſi nous conſtatons avec la plus grande évidence, la longueur de cette Iſle du Nord au Sud, que la Carte Angloiſe fait d'un dégré trop grande. Sa largeur de l'Eſt à l'Oueſt eſt déterminée par les routes des Navigateurs, qui s'accordent à trouver du Cap de Raſe au Cap de Raye, environ 80. lieuës; ils donnent auſſi la latitude du Cap de Raye de 47. degrés, 30. à 35. minutes. La Carte de Popple ne met que 50. lieuës entre ces deux Caps, & place ce dernier 20. minutes trop Nord, de ſorte qu'elle donne entre le Cap de Raſe & le Cap de Raye, un degré 20. minutes, pour la différence en latitude, laquelle n'eſt que de 40. minutes. Joignons cette erreur en latitude à celles des 30. lieuës en longitude, qui valent ici plus de 2. degrés & demi; il en réſultera une prodigieuſe différence pour le giſement de cette Côte. Si l'on entroit dans le détail de cette Partie, tout s'y trouveroit défectueux : par exemple entre le Cap de Raſe & le Cap de Sainte Marie, qui n'en eſt qu'à 20. lieuës, il n'y a que 5. minutes de différence en latitude; c'eſt un fait connu de tous les Navigateurs. Cette Carte y en met plus de 30. L'ouverture de la Baye de Plaiſance entre le Cap

(*a*) Journal du Pilote du Brigantin du Roy *la Reine Marie*, envoyé de Quebec en 1735. pour faire la viſite des Côtes, & la découverte du Détroit de Belle-Iſle.

Sainte Marie & le Chapeau Rouge, est de 15. lieuës au moins, & nous l'avons marqué ainsi: la Carte de Popple n'y met que 8. lieuës, &c. Je crois inutile d'observer, qu'en lisant ceci, il faut avoir notre Carte sous les yeux.

La Partie du Nord de Terre-Neuve, le Détroit de Belle-Isle, & la Côte de Labrador, sont ici bien autrement détaillés, & très-differens de ce qu'on trouve dans toutes les Cartes, & sur-tout de celle de Popple. Je dois ces connoissances aux divers (a) Manuscrits du Dépôt, sur lesquels j'ai dressé une Carte particuliere de l'Isle de Terre-Neuve en assez grand point, pour y employer les noms de presque tous les Caps, Ports & Havres; quoiqu'elle ne le soit pas cependant encore assez pour rendre bien sensible le contour & le gisement de la Côte de proche en proche, & telle, qu'il la faudroit pour l'usage de la navigation, ce qui n'est point l'objet présent; mais elle est suffisante pour l'Histoire, à laquelle elle est jointe. J'y ai ajoûté un Plan du Port de Plaisance & de ses environs, dont la connoissance ne peut que faire plaisir. Avant de quitter Terre-Neuve, il est bon d'avertir, qu'il s'est glissé une faute dans l'impression de cet Ouvrage, tom. 1, page 8. En parlant de cette Isle, *le Cap de Bonneviste y est dit situé par les 46. dégrés de latitude*, il faut lire 49. dégrés 30. minutes: & un peu plus bas on

(a) Les Côtes de Terre-Neuve ont été pendant plusieurs années fort fréquentées par les François, qui ont donné les noms à presque tous les Ports & les Havres; & dans ces tems, plusieurs Vaisseaux du Roy ont fait le tour de l'Isle, & la visite des Côtes.

trouve, *il descendit au Sud Sud-Est 6. degrés*, il faut lire 6. lieuës.

2°. L'Isle Royale & le Golphe Saint Laurent sont travaillés avec soin ; mais pour le faire connoître, je ne puis que répéter ce que je viens de dire. Ce sont toujours des latitudes observées ; des distances estimées par les Navigateurs, & concluës de leurs routes ; des relevemens de différens points, &c.

J'observerai cependant que la latitude du Cap de Nord en l'Isle Royale, est de 47. dégrés 5. minutes ; celle des Isles aux Oiseaux de 48. dégrés ; & celle du Cap des Rosiers de 49. dégrés : qu'entre l'Isle de S. Paul & le Cap de Raye, il n'y a que 14. à 15. lieuës, & qu'ils gisent entr'eux Nord-Est-Quart-Est, & Sud-Ouest Quart-d'Ouest, &c.

Voyons comment la Carte Angloise marque ces Parties. On y trouve entre l'Isle de Saint Paul & le Cap de Raye 25. lieuës de distance, & leur gisement Nord-Quart de Nord-Est, & Sud-Quart de Sud-Ouest : quelle prodigieuse différence, quatre rumbs de vent sur un gisement, & 10. lieuës de trop sur une distance de 14. lieuës ? mais ce qui doit surprendre, c'est d'y voir par 50. dégrés 20. minutes de latitude, le Cap des Rosiers, que nous avons dit ci-devant être par les 49. dégrés ; de sorte que cette Carte met plus de 60. lieuës des Isles aux Oiseaux, au Cap des Rosiers, lorsqu'il n'y en a que 42, ou 43. au plus. L'Isle Royale & l'Isle de Saint Jean, de même que toute la Côte voisine, jusqu'à l'entrée du Fleuve S. Laurent, n'ont aucune précision dans la Carte Angloise, ni les détails nécessaires pour donner des idées

un peu justes de ces Pays : pour en être convaincu, il ne faut que la comparer avec la mienne.

L'Isle Royale m'a paru mériter une Carte particuliere ; celle que l'on trouve ici, a été dressée sur les divers Manuscrits du Dépôt, & sur les Journaux des plus habiles Navigateurs ; ainsi je crois, qu'on peut y avoir quelque confiance : & comme cette Isle nous intéresse, j'y ai joint le Plan du Port & de la Ville de Louysbourg, qui est la Capitale de l'Isle ; & un Plan du Port Dauphin & de sa Rade, dont la situation est des plus belles.

On sera peut-être surpris de ne pas trouver des sondes sur mes Plans ; c'est-à-dire, la quantité de brasses, ou de pieds d'eau ; je sçais que ces détails sont extrêmement utiles, & il m'auroit été facile de les remplir avec exactitude : mais des raisons particulieres, qui n'ont rien de commun avec la Géographie, m'en ont empêché. A l'égard des Plans des Ports, qui n'appartiennent pas à la France, j'y ai mis des sondes.

J'ai placé l'Isle de Sable à environ 30. lieuës au Sud de Louysbourg, par la latitude de 44. dégrés 10. à 12. minutes. Cette position ne s'accorde point avec ce qui est dit à la page 109. du tome premier, que l'*Isle de Sable est éloignée de l'Isle Royale, d'environ 25. lieuës au Sud-Est* ; ni avec ce qui est dit 2. lignes plus bas, qu'*elle est à 35. lieuës Nord & Sud de Camceau.* Ces deux gisemens se détruisent l'un l'autre ; mais l'Auteur, en les rapportant, n'a en vûë, que de faire connoître deux sentimens différens, sans y avoir égard ; & la preuve, c'est qu'ensuite il nous donne

la latitude de l'Isle de Sable très-exactement, & telle que je l'ai trouvée dans les meilleurs Journaux de navigation.

3°. J'ai fait toutes les recherches possibles sur l'Acadie ; j'ai tiré des Journaux des différentes Campagnes, que les Vaisseaux du Roy y ont faites, des latitudes de la Pointe Orientale & de la Pointe Occidentale ; j'ai réduit leurs routes, & j'ai trouvé que d'une Pointe à l'autre, elles donnoient 80. lieuës ; par ce ce moyen le gisement & l'étenduë de la Côte sont déterminés. J'ai détaillé l'intérieur du Pays, dont il paroît par toutes les Cartes Géographiques, qu'on n'avoit eu jusqu'ici aucune connoissance ; & j'ai tâché de conserver aux Bayes & aux Ports leurs véritables figures. Et pour rendre ces détails plus sensibles, j'ai fait une Carte particuliere de l'Acadie. Sur quoi je remarquerai, que dans cette Carte, j'ai donné environ 15. lieuës de trop du Cap Canceau au Cap de Sable. Le détail m'a jetté insensiblement dans cette erreur, & y jettera presque toujours, car en voulant exprimer la configuration des Ports, & tous les contours des Pointes & des Isles, il est impossible, lorsque la Carte est sur une petite échelle, qu'on ne leur donne un peu plus d'étenduë, qu'elles n'en ont réellement. C'est le cas, où je me trouve, puisque l'échelle de ma Carte ne porte qu'une ligne au plus, pour la grande lieuë de France de 2853 toises : mais j'ai corrigé cette erreur dans ma Carte de la Partie Orientale du Canada, & j'y ai réduit la presqu'Isle de l'Acadie à ses justes bornes, comme on l'a vû ci-devant. Et pour satisfaire davantage la curiosité du Public,

j'ai joint ici des Plans particuliers des principaux Ports. Ces Plans sont celui de la Baye de *Chedabouctou*, appellée aujourd'hui le Havre de *Milford*. Celui de la Baye de *Chiboućtou*, le Port de la *Heve*, & le *Port Royal*, aujourd'hui *Annapolis Royale*. Je les ai tirés des Manuscrits de notre Dépôt, où l'on sçait qu'il y en a de toutes les parries de l'Univers, & à plus fortes raisons de celles, que nous avons possédées.

Avant que de quitter l'Acadie, jettons les yeux sur la Carte Angloise de Popple, je trouve qu'elle marque assez bien les latitudes & la longueur de cette Peninsule, quoiqu'elle mette le Cap de Camceau 20. minutes trop Nord. Mais il n'y a rien d'exact sur la figure des Ports, ni sur le contour particulier de la Côte. A l'égard de l'intérieur du Pays, il n'en est pas question sur cette Carte. Le cours des Rivieres & des Lacs, qui font les communications des divers Cantons de cette presqu'Isle, n'y sont point marqués: elle a cela de commun avec toutes les Cartes, que je connois.

4°. Le cours du Fleuve Saint Laurent, & les Pays, qui en sont au Nord & au Sud, demanderoient une Dissertation beaucoup plus étenduë, que celle, qu'il m'est permis de faire ici. J'aurois même souhaité de pouvoir donner une Carte particuliere de ce fameux Fleuve, & de le faire connoître dans tout son cours, qui a plus de 250. lieuës, depuis sa sortie du Lac Ontario, jusqu'à son embouchure dans le Golphe de Saint Laurent, & dont la moitié est navigable pour de gros Vaisseaux, de faire voir la quantité prodigieuse d'Isles de toutes grandeurs, dont il

eſt ſemé ; ſes ports & ſes moüillages ; les dangers, qu'il faut éviter ; les Rivieres, qui s'y déchargent ; les Lacs, qu'il forme ; ſes Rapides ou Saults, & ſes Portages ; en un mot, mille détails géographiques auſſi intéreſſans, que curieux, & entierement ignorés. Mais pour exécuter un pareil projet, il auroit fallu multiplier les Cartes, & les faire d'une grandeur ſuffiſante ; or cela ne convenoit pas à la nature de l'Ouvrage, pour lequel je devois travailler, & auroit jetté les Libraires dans une trop grande dépenſe, car mon projet ne ſe ſeroit pas borné au Fleuve de Saint Laurent. J'aurois fait la même choſe pour le Fleuve Miciſſipi, dont j'aurois donné plus de 400. lieuës de cours, ce qui auroit entraîné le détail de diverſes parties de la Louyſiane, de la Nouvelle France, &c.

Quoique je diſe que j'aurois pû entrer dans un plus grand détail, il ne faut pas croire, que j'aye rien négligé de ce qui peut contribuer à l'intelligence de l'Hiſtoire, & à la ſatisfaction des Lecteurs, pour laquelle on voit que les Libraires n'ont rien épargné. Car comme dans ma Carte de la Partie Orientale du Canada, le Fleuve Saint Laurent devient un peu petit, j'ai fait des Cartes particulieres de certaines Parties, qui m'ont paru intéreſſantes. On trouvera une Carte de *l'Iſle d'Orleans*, & d'un paſſage difficile, qui en eſt proche, qu'on appelle *la Traverſe* ; une Carte contenant le Baſſin de *Quebec* & ſes environs, le Plan de la Ville de Quebec, une Carte de l'Iſle de *Montreal* & des Iſles voiſines ; une Carte de la *Riviere de Richelieu* & du *Lac Champlain*, enfin une Carte du

Cours du *Saguenay* depuis *Checoutimi*, jusqu'à son embouchure dans le Fleuve de Saint Laurent. Ce sont des morceaux de détails, que je puis assûrer être curieux, & avoir quelque exactitude, les ayant travaillés sur de bons Mémoires.

Donnons quelques momens à l'examen de ce travail. Les Vaisseaux du Roy, qui font tous les ans la Campagne de Quebec, me fournissent les remarques nécessaires pour dresser une Carte du Fleuve depuis Quebec jusqu'à la Mer. J'ai des latitudes, des routes, des relevemens, des moüillages. Les Pilotes les plus habiles & les plus pratiques, avec lesquels je suis en relation, m'ont communiqué leurs observations. Voilà mes matériaux, & les sources, où j'ai puisé.

Que l'on compare à présent la figure de mon Fleuve, avec celle, que Popple lui donne dans sa Carte, on sera surpris de la différence, qui se trouve entre nous. Par exemple, la largeur du Fleuve devant *Matane* est d'environ 12. lieuës, la Carte Angloise la fait de 28. Elle place les sept Isles au Nord de Matane, elles en sont au Nord-Est.

Tout le reste du Fleuve est aussi défectueux; près de la moitié des Isles n'y sont pas marquées, & celles, qu'on y trouve, ne sont, ni dans leurs proportions, ni dans leur vrai gisement. La plûpart des Rivieres y sont oubliées, les autres y sont jettées au hazard, & sans aucune précision géographique : en voici la preuve.

Qu'on regarde sur ma Carte ce grand nombre de Lacs & de Rivieres, qui sont entre la Riviere du Saguenay, & le Lac des Mistassins,

elles ont toutes des noms. On trouvera plus de 80. Lacs, dont la plûpart ont 5. & 6. lieuës de tour, & plusieurs bien davantage : ils ont aussi presque tous des noms, ou Sauvages, ou François. Rien de tout cela dans la Carte Angloise, ni dans aucune autre. Le Lac des *Mistassins* y est marqué, mais il y est mal ; sur ma Carte on voit qu'il forme trois Lacs différens, qui se communiquent par des Détroits, & chaque Lac a son nom. Le plus grand est le Lac des Mistassins, le second le Lac *Albanel*, & le plus petit le Lac *Dauphin*.

Au Nord & à l'Ouest du Lac de *S. Jean*, il y a des Rivieres remarquables, & singulieres par le nombre de leurs chutes, & plusieurs Lacs, dont la Carte Angloise ne donne pas la moindre connoissance.

Je ne crois pas devoir pousser plus loin l'Analyse de la Carte de la Partie Orientale du Canada : ce qu'on vient de voir suffit pour faire connoître les recherches, que j'ai été obligé de faire ; le travail, qui en a résulté ; & le dégré de confiance, qu'on y peut avoir : je dis le degré de confiance, car il s'en faut bien, que ma Carte soit au point, où je souhaiterois : les connoissances suffisantes m'ont manqué dans quantité d'endroits : mais je ne crois pas qu'il soit possible de faire mieux, quant à présent. Ainsi il ne me reste plus qu'à dire un mot sur les longitudes.

L'Observation Astronomique de Baston, & celle de Quebec, sont les points fixes, ausquels je me suis assujetti. J'aurois fort souhaité d'avoir une bonne Observation à l'Isle de Terre-Neuve, ou à l'Isle Royale. On sent

de quelle importance elle feroit pour fixer la longitude de ces Parties, de façon, qu'on ne pût y rien oppofer.

Je fçai que quelques Géographes, & furtout les Anglois, prétendent que Quebec eft plus Occidental, que Bafton, d'environ 40. ou 45. minutes: mais je ne vois pas fur quel fondement.

J'ai examiné l'Obfervation de l'éclypfe de Lune, faite à Quebec par M. Desháyes, fur laquelle la longitude de cette Place a été déterminée 72. dégrés 13. minutes, plus Occitale que Paris; & je l'ai comparée avec celle de Bafton, qui eft de 72. dégrés 55 minutes. J'ai trouvé que cette différence s'accordoit fort bien avec celle, qui réfultoit des remarques des Voyageurs, avec les routes, que nous avons de Quebec à Bafton; & enfin avec la difcuffion géographique la plus exacte, qu'on puiffe faire aujourd'hui. M. Delille, dans fa Carte de l'Amerique de 1722, a fuivi ces longitudes. Malgré cela, je fuis prêt d'abandonner mon fentiment, & de me rendre à toute autre longitude pour Quebec, dès qu'elle me paroîtra prouvée. A l'égard de la longitude de Bafton, elle eft univerfellement reçûë.

Il eft bon de remarquer que, partant de Bafton, & fuivant les Côtes d'Acadie & de Terre-Neuve, jufqu'au Cap de Rafe, les routes & les diftances tirées des Journaux des meilleurs Navigateurs, déterminent ce Cap par les 53. dégrés 10. minutes à l'Occident du Meridien de Paris, tandis que la Carte Angloife de Popple le met par les 56. dégrés à l'Occident du Méridien de Londres, ce qui

revient au 58e. dégré 25. minutes de celui de Paris. C'eſt une différence en longitude de 5. dégrés 15. minutes.

Ce n'eſt pas là le ſeul endroit, où l'on trouvera des différences conſidérables en longitude, entre la Carte Angloiſe & la mienne; en voici une bien plus forte encore.

Entre Quebec & le Fort de *Rupert*, qui eſt dans la Partie Orientale du fond de la Baye d'Hudſon, je n'ai trouvé qu'environ 6. dégrés de différence en longitude; la Carte de Popple en marque 14. J'avouë, que cette prodigieuſe différence me ſurprend: je voudrois ſçavoir ſur quels Mémoires il a travaillé, & ce qui peut l'avoir jetté dans une pareille erreur.

Je puis aſſûrer, que j'ai diſcuté cette Partie avec toute l'attention, dont je ſuis capable. Tous mes Manuſcrits (*a*) s'accordent à ne donner que 6. à 7. dégrés entre Quebec & le fond de la Baye d'Hudſon. Le ſieur Franquelin, Géographe du Roy, qui a paſſé ſa vie dans le Canada, qui a parcouru pluſieurs Parties de ce grand Pays, & qui a vêcu & converſé avec ceux, qui en faiſoient les découvertes; dans ſes Mémoires & dans les Cartes, qu'il envoyoit aux Miniſtres, n'a

(*a*) J'ai les Remarques de Louis Joliet, qui a fait le voyage de Tadouſſac à la Baye d'Hudſon en 1678. par le Lac des Miſtaſſins & la Riviere de *Rupert*, & qui a dreſſé une Carte de ſa route.

J'ai le voyage de Pierre Allemand, qui a fait la route par les terres de Quebec à la Baye d'Hudſon, & qui en a envoyé la Carte à M. de Seignelay en 1688. Ce même Voyageur a fait auſſi deux autres voyages de Quebec à la Baye d'Hudſon par Mer.

jamais mis que 6. dégrés de longitude entre Quebec & la Baye d'Hudson : d'où il résulte, que le Fort de Rupert est au plus par les 78. dégrés 20. ou 30. minutes de longitude Occidentale ; au lieu que la Carte Angloise le met par 87. dégrés 30. minutes.

La Baye d'Hudson est assez considérable, pour mériter d'être connuë ; & comme on n'en a point de Cartes exactes, j'en donne ici une, que j'ai dressée sur les Mémoires & les Journaux de plusieurs Navigateurs : & pour rendre plus sensibles toutes les Isles, qui sont au fond de cette Baye, j'en ai fait une petite Carte particuliere.

Je ne ferai point l'Analyse de cette Partie ; je remarquerai seulement, que la Partie Occidentale de cette Baye depuis le 60me. dégré de latitude, en allant vers le Nord, a été jusqu'ici inconnuë : on croyoit même qu'il pouvoit y avoir un passage par-là, pour aller dans la Mer du Sud. Les dernieres découvertes des Anglois ont éclairci ce point de Géographie, ainsi qu'on le peut voir sur ma Carte. C'est sur le Journal & la Carte du Pilote Midleton, qui a été chargé de cette découverte en 1741, & qui m'a été envoyée d'Angleterre, que j'ai travaillé.

Passons à la Partie Occidentale du Canada, je veux dire, à la Carte des Lacs. On sera peut-être surpris de me voir avancer que je n'ai pu tirer aucun secours de nos Géographes les plus habiles ; ni des sieurs Sanson, ni du P. Coronelli, ni du sieur Delille, tous Géographes du premier ordre, & à qui nous sommes redevables des meilleures Cartes, que nous avons aujourd'hui. Ils ne m'ont rien

fourni dans leurs Ouvrages, dont j'aye pû faire ici le moindre uſage. Pour en être convaincu, il ne faut que jetter les yeux ſur ma Carte, & la comparer avec ce que chacun d'eux a donné ſur cette Partie.

Quoique je n'aye pas envie de faire une Analyſe particuliere de cette Carte, je crois devoir m'y arrêter quelques inſtans, pour la ſatisfaction de ceux, qui aiment la Géographie, & me juſtifier en quelque façon de n'avoir pas ſuivi d'auſſi grands Maîtres, qui avoient bien plus d'acquit que moi, en ce genre d'étude.

Rien de plus commun & de plus facile, que de faire des Cartes; rien de ſi difficile, que d'en faire de paſſables. Un bon Géographe eſt d'autant plus rare, qu'il faut que la nature & l'art ſe réuniſſent pour le former. Il doit tenir de la premiere la mémoire, l'amour pour le travail, la patience, & un eſprit d'ordre & d'arrangement; de l'autre des connoiſſances ſuffiſantes dans la Géométrie & dans l'Aſtronomie, après leſquelles viennent l'étude longue & ſterile des Voyageurs, la diſcuſſion critique de leurs Relations & de leurs Journaux, ſources continuelles d'incertitudes & d'erreurs, que ſouvent le travail le plus aſſidu ne ſçauroient vaincre: joignez à cela quelque intelligence des Langues Etrangeres.

Eſt-il aiſé de réunir toutes ces Parties, ſans leſquelles cependant on ne peut guere ſe flatter de réuſſir? On doit donc quelque indulgence aux fautes, qui échapent à ceux, qui ſe livrent à cette Science, & je ſçais que j'en ai plus de beſoin qu'un autre.

Revenons à ma Carte des Lacs. J'ai tiré du

Journal du R. P. de Charlevoix, la plus grande partie de ce qu'on y trouvera de bon. Cet Historien Voyageur a traversé dans toutes leurs longueurs le Lac *Ontario*, le Lac *Erié*, le Lac *Huron* & le Lac *Michigan*. Partout la Boussole à la main, il a relevé les principaux gisemens de pointe en pointe; toutes les fois, que le tems lui a permis, il a observé la hauteur du Pole, il a estimé avec le plus de précision, qu'il étoit possible, les distances d'un lieu à un autre; enfin il n'a rien négligé de tout ce qui pouvoit servir à la connoissance de ce Pays.

Qu'on ne soit donc point surpris de voir que je fais courir le Lac Ontario Est & Ouest, tandis que la Carte de la Louysiane de M. Delille le fait courir Est Nord-Est & Ouest Sud-Ouest; & la Carte de Popple, Nord-Est & Sud-Ouest. Cette derniere marque le Fort de *Catarocoui* à l'entrée du Lac *Ontario*, près d'un dégré trop Septentrionnal.

On trouvera sur ma Carte seize Rivieres, qui se déchargent dans l'étendûë de la Côte méridionnale du Lac Ontario, parmi lesquelles il y en a une, qu'on prétend avoir cent lieuës de cours, & dont il n'y a pas la moindre trace sur la Carte Angloise, ni sur celle de M. Delille.

J'ai travaillé avec le même soin le Lac Erié & le Lac Huron: cependant la Côte du Sud du premier, & celle du Nord du second, ne me paroissent pas trop bien connuës, & je ne suis point content de ce que j'en ai donné: mais il ne m'a pas été possible de faire mieux.

Au Sud du Lac Erié, j'ai marqué quatre Rivieres, qui n'en sont éloignées, que d'une

lieuë ou deux, par lesquelles on peut descendre dans l'*Ohio*, ou *la belle Riviere* : il n'y a point de Cartes, où elles soient marquées. J'ai changé aussi le cours de l'Ohio & de la Riviere *Ouabache*. Je dois ces connoissances aux Manuscrits du Dépôt, parmi lesquels il y en a quelques uns de M. de la Sale, que l'on sçait avoir traversé plusieurs fois ces Cantons : & ceux, qui me manquoient, m'ont été communiqués par M. le Baillif, Auditeur des Comptes, arriere Neveu de ce fameux Voyageur, qui a sacrifié son bien & sa vie pour la découverte de la Louysiane.

Le Poste de Michillimakinac & le Détroit du Sault Sainte Marie, qui fait la communication du Lac Huron avec le Lac Supérieur, m'a paru curieux, & entierement ignoré des Géographes. Cela m'a engagé d'en faire une petite Carte particuliere, celle des Lacs n'étant pas en assez grand point, pour rendre ces détails géographiques bien sensibles.

Le Lac Michigan est assujetti aux Observations de latitude, qui ont été faites à l'entrée du *Détroit*, qui fait sa jonction avec le Lac Huron, & auprès de la Riviere de Saint Joseph, ce qui détermine sa longueur du Nord au Sud. J'ai des remarques sur le gisement de la Côte Orientale, & sur les Rivieres, qui s'y déchargent ; & ce sont les fruits du Voyage de notre Auteur, aussi-bien que les latitudes ; de sorte que j'ai fait courir cette Côte au Sud Sud-Est : au lieu que la Carte de M. Delille l'a fait courir au Sud Sud-Ouest, d'où il résulte plus de 60. lieuës entre le Lac Erié & le Lac Michigan, tandis qu'il ne peut y avoir qu'environ 45. lieuës.

Je remarquerai ici, que dans le Journal page 312. en parlant de la Côte Orientale du Lac Michigan, on trouve : *Je traversai une Baye, qui a trente lieuës de profondeur* ; il faut lire trois lieuës. L'inspection de la Carte fera sentir la nécessité de la correction (*a*).

Le cours de la Riviere de *Saint Joseph*, les sources du *Theakiki*, & celles de la Riviere Ouabache, ne sont pas bien dans la Carte de M. Delille : j'ai changé tout cela, & je suis en état de rendre compte de ces changemens. Je ne dis rien ici de la Carte Angloise, qui dans toute cette Partie n'est qu'une copie un peu défigurée de celle de M. Delille.

Le Lac Supérieur le plus grand & le plus considérable de ceux, que nous connoissons dans l'Amérique, n'est pas bien sur toutes les Cartes, & l'on peut voir du premier coup d'œil, combien j'y ai fait de changemens. Les Mémoires particuliers, qui sont au Dépôt, m'ont donné les moyens de le représenter un peu plus fidellement, qu'on ne l'a vû jusqu'à présent. Cependant je crois qu'il faut attendre encore d'autres éclaircissemens, car toutes les Parties ne m'en paroissent pas également constatées ; mais c'est toujours beaucoup pour la Géographie de ces Pays-là, que de commencer à se développer. Il est inutile de remarquer, que les François sont les

(*a*) L'erreur est dans le mot de *profondeur*, au lieu duquel il faut dire de *circuit* ; car l'Auteur sçait très-bien, que s'il avoit été obligé de faire le tour de cette Baye, il lui auroit fallu faire trente lieuës. Il se peut faire aussi, que la Baye ne suive pas toujours le même Rhumb de vent, & que de l'Orient elle tourne au Midi, & alors il n'y aura point d'erreur.

seuls, qui puissent donner des connoissances fideles de ces Lacs; les noms des Isles, qui y sont répanduës, & des Rivieres, qui s'y déchargent, qui sont les unes & les autres en grand nombre, font voir que ce n'est qu'à nos Voyageurs, & sur-tout aux Missionnaires, qu'on est redevable de leurs découvertes.

Avant que de quitter la Carte des Lacs, il est bon d'observer, que j'ai donné plus de 21. dégrés de longitude depuis l'entrée du Lac Ontario jusqu'au fond du Lac Supérieur; je crois que c'est un peu trop: c'est le détail des routes & l'estime des Voyageurs, qui m'ont jetté si fort vers l'Ouest. J'ai remarqué que dans tout le Canada les lieuës sont très-petites, la difficulté des chemins en est sans doute la cause: d'ailleurs le nombre de détours, qu'il faut faire en remontant une Riviere, ou en côtoyant un Lac, augmentent de beaucoup le chemin, sans augmenter les distances. Ainsi il n'est point étonnant que le Géographe, qui a suivi ces Itinéraires, ne se trouve trop d'étenduë, lorsqu'il veut rapporter sa Carte au Ciel, c'est à-dire, y marquer les latitudes & les longitudes. Le seul moyen d'y remédier, est d'avoir quelques Observations de latitudes & de longitudes. Ce sont des Points fixes, dont la Géographie ne peut se passer, & sa perfection dépendra toujours du nombre de ces sortes d'Observations.

Il ne me reste plus qu'à dire un mot sur la Carte de l'Amérique Septentrionnale, que j'ai mise à la tête de cet Ouvrage. On auroit peut être souhaité de trouver ici une grande Carte, où toutes les Parties eussent été plus

sensibles, & mieux développées; & j'aurois été bien plus satisfait, si j'avois pû la faire: mais on a vû les raisons, qui m'ont forcé de me borner aux grandeurs convenables à un *in-quarto* & un *in-douze*. Il ne faut donc regarder cette Carte, que pour y voir la situation, que les diverses Parties, que nous avons données séparément, ont entr'elles; le tout, qu'elles forment sur le globe de la Terre, & leur rapport au Ciel. Cependant je puis dire que, quoiqu'à petit point, & par conséquent peu susceptible de ce détail, elle mérite quelque attention, tant par les choses neuves, qui s'y trouvent, que par les corrections, qu'on a faites sur les précédentes.

1°. Le Golphe du Mexique & les Isles de l'Amerique y sont assujettis à plusieurs observations sûres de longitude & de latitude. Les Journaux des Navigateurs m'ont fourni le gisement des Côtes & des Isles de proche en proche; de sorte que je suis en état de prouver la justesse de la plûpart des positions. Ainsi qu'on ne soit pas surpris de trouver cette Partie de ma Carte si différente de tout ce qui a paru, & sur-tout de celle de M. Popple. Je n'ai point envie de faire la critique de cette derniere, je remarquerai seulement, qu'entre Carthagene & Portobelo, elle marque 6. dégrés de longitude, & qu'il n'y en a que 4. & 10. minutes au plus. C'est assûrément une grande erreur en Géographie, que de mettre 120 lieuës d'un endroit à un autre, lorsqu'il n'y en a guere plus de 80. La Havane y est par les 83. dégrés 10. minutes du Méridien de Londres, ce qui revient à 85. dégrés 35. minutes, du Méridien de Paris. L'Obser-

vation Astronomique, qui y a été faite, la détermine à 84. dégrés, c'est un dégré 35. minutes de différence. L'Isle de S. Domingue n'a qu'environ 100. lieuës de longueur de l'Est à l'Ouest, la Carte de Popple y met 130. lieuës. Elle donne à l'Isle de Cuba 240. lieuës de la pointe de Mesy au Cap Saint Antoine, & il n'y en a que 200 au plus. La Vera-Cruz, au fond du Golphe du Mexique, est déterminée par Observation Astronomique à 100. dégrés à l'Occident du Méridien de Paris. Cette Carte met la Vera-Cruz par les 101. dégrés du Méridien de Londres, ce qui revient aux 103. dégrés 25. minutes, de celui de Paris. Enfin je ne finirois point, si je voulois relever toutes les erreurs, qui se sont glissées dans cettte Carte sur le Golphe du Mexique & les Isles de l'Amérique. Un de mes étonnemens, c'est qu'un de nos plus habiles Géographes se soit laissé prévenir en faveur de cette Carte au point, de publier une Copie de cette Partie, qu'il a prétendu rendre à l'usage des Navigateurs, où il a laissé subsister toutes les fautes, même les plus préjudiciables à la Navigation, lesquelles, avec le moindre examen, ne pouvoient manquer de sauter aux yeux d'un Homme de l'art.

2°. La Louysiane & le cours du Fleuve Micissipi auroient mérité un tout autre détail, que celui, qu'il m'a été possible de faire entrer dans une Carte générale; & je m'y serois livré avec d'autant plus de plaisir, que j'ai beaucoup de matériaux à pouvoir mettre en œuvre; mais comme cela m'auroit jetté un peu loin, & auroit multiplié les Cartes, je me suis contenté de charger en quelques en-

droits ma Carte générale de façon qu'on y trouvât ce qui m'a paru de plus intéressant & de plus nécessaire à l'intelligence de l'Histoire. J'ai fait plus ; j'ai donné quelques morceaux particuliers, que j'ai cru devoir faire plaisir au Public. Par exemple, on trouvera une Carte d'une partie de la Côte de la Louysiane & de la Floride, depuis la Nouvelle Orleans jusqu'à *Saint Marc d'Apalache*, une petite Carte des embouchures du Micissipi, un Plan de *la Nouvelle Orleans*, & un de *la Baye de Pensacole*.

Les Observations Astronomiques, qui ont été faites à la Nouvelle Orleans & à l'Isle Dauphine, m'ont servi à placer la Côte de la Louysiane par sa véritable latitude & longitude. M. Baron nous a donné celle de la Nouvelle Orleans par 92. dégrés 16. minutes, à l'Occident du Méridien de Paris. Et la Société Royale de Londres nous donne celle de l'Isle Dauphine, de 90. dégrés 25. minutes. Cette derniere est fort différente de celle, qui résultoit des Observations Astronomiques que le Pere Laval y avoit faites en 1720, & qui étoit de 103. dégrés. Mais on a sçu depuis que l'erreur venoit du dérangement de sa pendule, ce qu'il ignoroit alors ; erreur, dont M. Delille s'apperçut par ses détails géographiques, & sur laquelle il donna un fort bon Mémoire, qui est inseré dans les Mémoires de l'Académie de l'année 1726. Cependant M. Delille n'avoit point alors d'Observations immédiates, comme nous les avons aujourd'hui ; & voilà pourquoi dans sa Carte de la Louysiane, qu'il a publiée en 1718. il a mis la Nouvelle Orleans par 94.

dégrés

degrés 15. minutes, à l'Occident du Méridien de Paris, c'est-à-dire, 2. degrés trop à l'Occident. La Carte de Popple la met par 93. degrés 40. minutes, du Méridien de Londres, qui revient au 96e. degré 5. minutes, du Méridien de Paris : erreur bien plus considerable, & qui ne se peut excuser dans M. Popple, qui devoit avoir connoissance, en dressant sa Carte, des deux Observations Astronomiques, que nous venons de rapporter.

Je ne parlerai point du détail de la Côte depuis la Nouvelle Orleans jusqu'à S. Marc d'Apalache, que j'ai tiré de nos meilleurs Navigateurs, & du Journal du Réverend Pere de Charlevoix : on verra que j'ai profité des Remarques, qu'il a eu occasion de faire sur plusieurs endroits de cette Côte, dont avant lui on n'avoit presque point de connoissance. Il nous fait connoître, par exemple, l'*Isle des Chiens*, à 10. lieuës de Saint Marc d'Apalache ; & le passage, qui est entre la Terre ferme & cette Isle, laquelle a 9. à 10. lieuës au moins de longueur, ce qui n'est marqué sur aucunes Cartes.

J'aurois beaucoup de choses à dire sur ces vastes Contrées, qui sont à l'Orient & à l'Occident du Fleuve Micissipi ; sur les Rivieres, qui les arrosent ; les Nations, qui les habitent ; les Voyageurs, qui les ont parcouruës ; & la maniere, dont les Cartes nous les représentent. Mais cela demanderoit une Dissertation particuliere, & je suis obligé de finir celle-ci, qui n'est déja que trop longue : peut-être quelque jour aurai-je occasion de travailler sur cette Partie, & de m'étendre autant

que le ſujet me paroît l'exiger. Cependant avant que de finir, il faut néceſſairement dire un mot ſur les Pays, qui ſont à l'Oueſt & au Nord de nos Lacs du Canada, dont la Géographie eſt très-imparfaite, pour ne pas dire entierement ignorée.

Il n'eſt pas douteux, ſelon moi, qu'à l'Occident du Canada, on ne trouve la Mer, qui ſépare cette Partie de l'Amérique de l'Aſie, que nous nommons *Mer de l'Oueſt*, mais qui eſt proprement la Mer du Sud; & j'ai lieu de croire qu'elle n'eſt pas éloignée de plus de 300. lieuës du Lac Supérieur. Il eſt même preſque certain qu'il y a une ſuite de Lacs & de Rivieres, par leſquels on peut communiquer du Lac Supérieur avec cette Mer.

Ce n'eſt pas d'aujourd'hui, que l'on a raſſemblé diverſes conjectures, qui ſembloient prouver l'exiſtence & la découverte d'une Mer dans cette Partie: il ne faut que voir ce que dit Gomara, liv. 6. chap. 18, des Eſpagnols, qui virent la Mer, quand ils furent à *Quivira*, & qui apperçurent même des Vaiſſeaux ſur la Côte. Jean de Laët, chap. du Nouveau Mexique, parlant du voyage de Vaſq Coronat, dit que les Habitans de *Cibola*, qui ſont un peu à l'Occident du Nouveau Mexique, vont querir des cuirs de Bœufs à huit journées de chez eux du côté du Nord; & Ramuſio, tom. 3. pag. 359, qui rapporte auſſi ce voyage, dit que les Plaines, dans leſquelles ils les vont querir, ſont du côté de la Mer. Vitfliet, (dans ſa Deſcription du Nouveau Monde, au titre *Quivira* & *Anian*) marque une Mer au Nord de la Californie, & du Nouveau Mexique, ajoûtant que les Côtes de Quivira ne

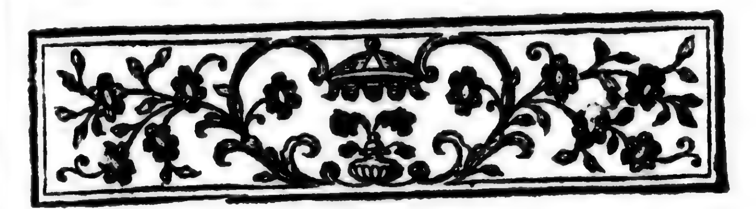
ſont connuës, qu'en quelques endroits, parce qu'elles ſont hors de toutes les routes des Navigateurs. Nicoloſi, dans ſon Hercule Sicilien, marque auſſi une Mer au Nord du Nouveau Mexique : j'ignore ſur quels Mémoires cet Auteur a travaillé, mais je ſçai qu'il a eu communication de ceux, que l'on envoye à la Congrégation de la Propagande. On peut encore voir ce que dit Purchas ſur cette Mer, ( tom. 3. de ſes navigations ). Joignez à ces diverſes Relations, celle du voyage de Martin d'Aguilard, & de l'entrée, qu'il découvrit au Nord de la Californie. De tout cela il me paroît, qu'on doit hardiment conclure l'exiſtence d'une Mer au Nord de la Californie & du Nouveau Mexique, & par conſéquent à l'Oueſt du Canada.

Je pourrois encore rapporter les connoiſſances, que nos Voyageurs François & des Miſſionnaires ont eu de cette Mer par leur Commerce avec les Sauvages ; mais cela ſeroit trop long. Il ſuffit que l'on ſçache que c'eſt de quelques Mémoires particuliers, & qui ne ſont point encore publiés, que j'ai tiré les noms & les ſituations de ces Rivieres & de ces Lacs, que j'ai marqués à l'Oueſt du Lac Supérieur, & ſur leſquels j'attends des éclairciſſemens. A l'égard du *Lac des Aſſiniboils*, & de celui des *Criſtinaux*, les Relations, que l'on en a, ſont très-incertaines, pour ne pas dire fabuleuſes : & il me paroît, que c'eſt auſſi le ſentiment du R. P. de Charlevoix, ci-après page 271. de ſon Journal, où il parle du Pays des Aſſiniboils. Cependant je n'ai pas laiſſé de les marquer, les ayant trouvés ſur une Carte manuſcrite du ſieur Franquelain,

dont j'ai parlé ci-devant, & qui devoit connoître ces Parties, mieux que personne: Ainsi l'on y ajoûtera telle foi, que l'on jugera à propos (*a*).

(*a*) L'Auteur de l'Histoire & du Journal a de bonnes raisons pour croire que ce n'est point par cette route, que l'on ira plus sûrement & plus promptement à la Mer, dont il s'agit. Il s'en est expliqué en plusieurs endroits de son Journal, & il rapporte de bonnes preuves de ce qu'il avance.





# JOURNAL D'UN VOYAGE

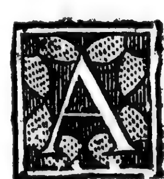
## FAIT PAR ORDRE DU ROI,

### Dans l'Amérique Septentrionnale;

OU l'on trouvera la Description Géographique, & l'Histoire Naturelle des Pays, que l'Auteur a parcourus, les Coûtumes, le Caractere, la Religion, les Mœurs & les Traditions des Peuples, qui les habitent.

*Adressé à Madame la* DUCHESSE DE LESDIGUIERES (*a*).

## DISSERTATION PRE'LIMINAIRE sur l'Origine des AMERIQUAINS.



PRE'S avoir lû presque tout ce qui a été écrit sur la maniere, dont l'Amérique a pu être peuplée, il me paroît qu'on est aussi peu avancé, qu'on pouvoit l'être, avant qu'on eût agité cette grande

(*a*) Gabrielle-Victoire de Rochechouart Mortemart, morte en 1741.

question. Cependant on feroit un juste Volume, si on vouloit seulement raporter les differentes opinions des Sçavans sur ce sujet. Mais la plûpart ont tellement donné dans la chimére ; presque tous ont appuyé leurs conjectures sur des fondemens si ruineux, ou ont eu recours à des convenances de noms, de mœurs, de Coûtumes, de Religion & de langages, si frivoles, qu'il est, ce me semble, aussi inutile de les réfuter, qu'impossible de les concilier.

Il n'est peut-être pas étonnant que les Premiers, qui ont traité cette matiere, se soient égarés dans une route, qui n'étoit pas frayée, & où ils marchoient sans guide. Ma surprise est que ceux, qui ont le plus approfondi la chose, & ont eu pour cela des secours, que n'avoient pas ceux, qui les ont précédés dans ce travail, ayent donné dans de plus grands travers encore : ils auroient pourtant pû les éviter, s'ils s'étoient attachés à un petit nombre de principes certains, que quelques-uns ont assez bien établis ; les conséquences simples & naturelles, qu'on en doit tirer, suffisoient à mon avis pour satisfaire & fixer la curiosité du Public, que le grand étalage d'une érudition mal placée, & qui souvent porte à faux, ne fait que rejetter dans ses premieres incertitudes. C'est ce que je me flatte de rendre sensible par le peu, que j'en vais rapporter.

On fut sans doute fort étonné dans notre Hemisphere, lorsqu'on y apprit que l'on avoit découvert un Nouveau Monde dans l'autre, où jusques-là on n'avoit imaginé qu'une vaste Mer, sur laquelle on ne croyoit pas qu'il fût

de la prudence de s'exposer. Cependant, à peine Christophe COLOMB y eut reconnu quelques Isles, & surtout celle, qu'il nomma l'*Isle Espagnole*, où il trouva des Mines d'Or, que lui-même se persuada que cette Isle étoit, tantôt l'*Ophir* de SALOMON, tantôt le *Zipangri*, ou le *Cipango* de Marc POL de Venise. VATABLE & Robert ETIENNE ont cru aussi que c'étoit dans l'Amérique, que Salomon envoyoit ses Flottes chercher de l'or, & Colomb a cru voir des restes de ses Fourneaux dans les Mines de *Cibao*, les plus belles & les plus abondantes de l'Isle Espagnole, & peut-être de tout le N. Monde.

ARIAS MONTANUS non-seulement a placé *Ophir* & *Parvaïm* dans le N. Monde, mais il donne pour Fondateur à *Juktan*, Ville chimérique du Perou, JECTAN, Fils d'HEBER, à l'Empire même du Perou, & à celui du Mexique, qu'il prétend être Ophir, un des Fils de Jectan, qui portoit ce nom. Il ajoûte qu'un autre Fils du même Patriarche, nommé dans l'Ecriture JOBAB, fut le Pere des Peuples de la Côte de *Paria*; que la Montagne Orientale *Sephar*, jusqu'où Moyse dit que les Enfans de Jectan s'avancerent, en partant de *Messa*, est la fameuse Chaîne des *Andes*, qui s'étend du Nord au Sud le long du Perou & du Chili. L'autorité de ce sçavant Interpréte de l'Ecriture a entraîné dans le même sentiment POSTEL, BECAN, POSSEVIN, GENEBRARD, & quantité d'autres. Enfin les Espagnols ont avancé qu'au tems de l'invasion de leur Pays par les Maures, une partie des Habitans se réfugia en Amérique. Ils prétendirent même au quinziéme siécle y re-

trouver des Provinces de leur Empire, que le malheur des tems leur avoit enlevées, & sur lesquelles ils avoient, disoient-ils, des droits incontestables. OVIEDO, un de leurs plus célébres Auteurs, n'a pas craint d'avancer que les *Antilles*, sont les fameuses *Hespérides*, si vantées par les Poëtes, que Dieu, en les faisant passer sous la domination des Rois Catholiques, n'a fait que leur restituer ce qui leur avoit appartenu trois mil cent cinquante ans auparavant, du tems du Roy HESPERUS, de qui elles avoient reçu le nom, qu'elles portoient, & que Saint Jacques & Saint Paul y ont prêché l'Evangile : ce qu'il appuye de l'autorité de Saint Gregoire dans ses Morales. Si on ajoûte à cela ce que Platon a dit qu'au de-là de son Isle *Atlandide*, il y avoit un très-grand nombre d'Isles, derriere ces Isles un très-vaste Continent, & derriere ce Continent la vraie Mer, il se trouvera que le N. Monde n'étoit rien moins que nouveau pour les Anciens. Et que deviendroit alors l'opinion de THEOPRYRASTE PARACELSE, qui a soûtenu que chaque Hemisphere avoit eu son Adam ?

Postel, que j'ai déja cité, & qui s'est rendu fameux par ses opinions hasardées, a cru que toute l'Amérique Septentrionnale avoit été peuplée par les Atlantides, Habitans de la Mauritanie, & il est le premier, qui ait séparé tellement les deux Amériques à l'Isthme de Panama, que les Habitans de l'une, selon lui, & ceux, qui l'ont suivi, n'ont rien de commun dans leur origine avec les Habitans de l'autre. Mais dans ce cas, j'aimerois mieux encore mettre, com-

me a fait BUDBECKS l'Atlantide dans le Nord, aussi-bien que les Colonnes d'Hercules, & dire que c'est la Scandinavie, qui a peuplé l'Amérique Septentrionnale, que d'y envoyer les Maures des Côtes d'Afrique. D'autre part, GOMARA & Jean de LERY font descendre tous les Amériquains des Cananéens chassés de la Terre promise par Josué : quelques-uns au contraire font passer par le Nord de l'Asie en Amerique les Israëlites, que SALMANAZAR emmena Captifs dans la Médie. Mais THEVET, qui croyoit comme eux que les Israëlites ont peuplé le N. Monde, conclut qu'ils se sont répandus par toute la Terre, de ce qu'on a trouvé dans une des Açorres une espece de Tombeau avec des caracteres Hébraïques. Cet Auteur n'étoit pas bien instruit du fait. Ce n'est pas un Tombeau, qu'on a trouvé dans l'Isle de *Corvo*, la plus Septentrionnale des Açorres, mais une Statue Equestre, montée sur un pied-d'estal, où il y avoit des caracteres; qu'on n'a pu déchiffrer.

Augustin TORNIEL estimoit que c'étoit par le Japon, & par le Continent, qui est au Nord de cet Archipel, que les Descendans de Sem & de Japhet ont passé en Amérique, & de-là dans les Terres, qui sont au Sud du Détroit de *Magellan*. Un Sicilien, nommé MARINOEUS, sur ce qu'on publia de son tems qu'on avoit trouvé une Médaille d'Auguste dans une des Mines du Perou, ne douta point que les Romains n'eussent envoyé une Colonie dans ce Pays-là, comme s'il n'eût pas été plus naturel de croire que quelque Espagnol avoit laissé tomber cette Médaille, en visitant les Mines.

Paul Jove a rêvé que les Méxiquains étoient venus dans les Gaules, & fondoit cette opinion bisarre sur ce que l'un & l'autre Peuple sacrifioit des Hommes à ses Fausses Divinités. Mais si cette prétenduë ressemblance pouvoit faire une preuve, n'auroit-il pas mieux valu envoyer au Méxique des Gaulois, qu'on sçait avoir eu de tout tems beaucoup de goût pour les Voyages, & peuplé un très-grand nombre de Provinces de leurs Colonies?

Les Frisons ont aussi eu leurs Partisans au sujet de l'Origine des Amériquains. Suffridus Petri & Hamconius ont écrit que les premiers Habitans du Perou & du Chili étoient sortis de la Frise. Jacques Charron & Guillaume Postel font le même honneur aux Gaulois; Abraham Milius aux anciens Celtes; le P. Kirker aux Egyptiens; & Robert le Comte aux Phéniciens, chacun à l'exclusion de tous les autres. Je passe quantité d'autres opinions, beaucoup moins soûtenables encore, & qui sont toutes également fondées sur de simples conjectures, dénuées de vraisemblance, pour venir à ceux, qui ont le plus creusé la matiere.

Le Premier est le P. Gregorio Garcia, Dominiquain Espagnol, qui après avoir lontems travaillé dans les Missions du Perou & du Méxique, imprima en 1607 à Valence un Traité en Espagnol de *l'Origine des Indiens du Nouveau Monde*; où il rapporte & discute un très-grand nombre d'opinions diverses sur ce sujet. Il propose chaque opinion, comme on fait une Question en Philosophie: il nomme ses Auteurs & ses Partisans, il ap-

porte leurs preuves, il répond aux objections, & ne décide point. Il y a joint les traditions des Peruviens, des Méxiquains, & des Insulaires d'*Haïti*, qui est l'Isle Espagnole, & qu'il avoit apprises sur les lieux mêmes. Il dit ensuite son sentiment, qui est que plusieurs Nations differentes ont contribué à peupler l'Amérique : il auroit pu s'en tenir là. Ce sentiment a quelque chose de plus, que de la vraisemblance, & il devoit, ce semble, lui suffire de l'appuyer, comme il fait, de quelques preuves tirées de la varieté des Langues, des Caracteres, des Coûtumes, & des Religions, qu'on a remarquée dans les differentes Contrées du Nouveau Monde. Mais il en admet un si grand nombre de celles, dont les Auteurs des autres opinions avoient fait usage, qu'il affoiblit la sienne, en voulant la fortifier. En 1729 Dom André Gonzales de BARCIA fit réimprimer à Madrid l'Ouvrage de ce Religieux, considérablement augmenté ; mais en y ajoûtant beaucoup d'érudition, il n'a pas mis ses Lecteurs plus en état de prendre leur parti.

Le Second est le Pere Joseph de ACOSTA, Jesuite Espagnol, qui a aussi passé une grande partie de sa vie dans l'Amerique, & duquel nous avons deux excellens Ouvrages ; l'un en Castillan, intitulé *Historia Natural y Moral de las Indias* ; l'autre en Latin, sous ce titre : *De promulgando Evangelio apud Barbaros, sivè de procurandâ Indorum Salute.* Cet Auteur, dans le Premier Livre de son Histoire, après avoir rapporté le sentiment de PARMENIDE, d'ARISTOTE, & de PLINE, qui ne croyoient pas qu'il y eût des Hom-

mes entre les deux Tropiques, ni qu'on eût jamais navigué à l'Occident de l'Afrique, plus loin que les Canaries, regarde la prétenduë Prophétie de Medée dans Seneque, comme une simple conjecture de ce Poëte, qui ne pouvant se persuader qu'il n'y eût point de Terre au-delà de l'Ocean Occidental, & voyant que la navigation commençoit à se prefectionner, jugeoit qu'on ne seroit pas lontems sans faire de ce côté-là quelque découverte. Quant à ce que j'ai déja cité du Timée de Platon, cela paroît à l'Historien Espagnol une pure fiction, dans laquelle des Disciples de ce Philosophe, zelés pour sa gloire, s'efforçoient, pour sauver son honneur, de trouver quelque ingénieuse allégorie.

Au Chapitre seiziéme, le P. de Acosta commence à éxaminer par quelle voïe les premiers Habitans de l'Amérique ont pu passer dans ce grand Continent, & il rejette d'abord la voye directe & préméditée de la Mer, par la raison qu'aucun ancien Auteur n'a parlé de la Boussole. Il ne trouve pourtant point d'inconvénient à dire que des Bâtimens ont pû être jettés sur les Côtes de l'Amérique par quelque tempête, & sur cela il cite (*a*), comme un fait constant, la Fable du Pilote, qu'un vent forcé avoit poussé vers le Bresil, & qui laissa en mourant ses Memoires à Christophe Colomb. Il rapporte ensuite ce que Pline a écrit de quelques Indiens, qu'un mauvais tems avoit dégradés sur les côtes de la Germanie, & dont le Roi des Sueves fit present à Quintus Metellus Celer. Il ne trouve non plus rien que de croyable dans ce qui est rapporté sous

(*a*) Chapitre XIX.

le nom d'Ariſtote, qu'un Navire Carthaginois ayant été pris d'un Vent d'Eſt forcé, qui le porta fort loin à l'Occident, l'Equipage y découvrit des Terres, juſques-là inconnuës; & il conclut de ces faits, que ſelon toutes les apparences, l'Amérique a reçu par de ſemblables voyes une partie de ſes Habitans: mais il ajoûte qu'il en a fallu néceſſairement chercher un autre, pour peupler cette Partie du Monde, quand ce ne ſeroit que pour y tranſporter certains Animaux, qu'on ne peut pas raiſonnablement ſuppoſer avoir été embarqués ſur des Navires, ni avoir fait à la nâge de ſi grands Trajets.

Ce paſſage, continuë le Pere de Acoſta, ne peut être que par le Nord de l'Aſie ou de l'Europe, ou par les Terres, qui ſont au Sud du Détroit de Magellan, & de ces trois routes, n'y en eût-il qu'une de pratiquable, c'en eſt aſſez pour comprendre comment l'Amérique s'eſt peuplée peu à peu, ſans avoir recours à la navigation, dont on ne voit nulle trace dans les Traditions des Amériquains. Pour fortifier ce raiſonnement, il obſerve que les Iſles, qui ſont trop éloignées du Continent, pour ſuppoſer qu'on puiſſe y aller dans les petits Bâtimens, dont ſe ſervent les Peuples du Nouveau Monde, telle qu'eſt la Vermude, ſe ſont trouvées déſertes; que la premiere fois, qu'on apperçut des Vaiſſeaux à la Côte du Perou, les Peruviens en témoignerent une ſurpriſe extrême, & que les Animaux, qui vraiſemblablement y ſont allés par Terre, ou en traverſant tout au plus de petits Détroits, comme les Tygres & les Lyons, étoient inconnus dans les Iſles de cet Hemiſ-

phere, même les plus peuplées.

Dans le Chapitre XXII. il revient à l'Atlantide de Platon, & refute, peut-être un peu trop sérieusement, l'opinion de quelques-uns, qui ont voulu réaliser cette chimere; car il ne balance pas à la traiter ainsi, & qui s'étoient mis dans la tête, que de cette Isle prétenduë il n'y avoit qu'un très-court trajet en Amérique. Dans le Chapitre suivant, il rejette le sentiment de ceux, qui s'autorisant du Quatriéme Livre d'Esdras, ont avancé que ce grand Pays a été peuplé par les Hébreux. Il leur objecte, 1°. que les Hébreux avoient des Caracteres, & qu'aucun Peuple Amériquain n'en connoissoit l'usage: 2°. que ceux-ci ne faisoient aucun cas de l'argent, & que ceux-là en ont toujours été fort avides: 3°. que les Descendans d'Abraham ont de tout tems été fort attachés à la Circoncision, qui n'est pratiquée en aucun endroit de l'Amérique: 4°. qu'ils ont toujours conservé avec un grand soin leur Langage, leurs Traditions, leurs Loix, leurs Cerémonies, qu'ils n'ont jamais cessé d'attendre un Messie; que depuis leur dispersion dans toutes les Parties du Monde, ils ne se sont relâchés en rien de toutes ces choses, & qu'on n'a point de raison de croire qu'ils y eussent plutôt renoncé en Amérique, où l'on n'en voit aucun vestige, que par-tout ailleurs.

Dans le vintquatriéme Chapitre, il observe qu'il est beaucoup plus aisé dans cette discussion de réfuter les systêmes des autres, que d'en établir un nouveau; que le défaut d'Ecriture & de Traditions certaines dans les Amériquains rend leur origine très-difficile

à découvrir, & qu'on ne peut rien assûrer sur cela sans témerité : que tout ce qu'on y peut permettre à la conjecture, c'est que ce grand Continent s'est peuplé peu à peu par les voyes, dont nous avons fait mention : qu'il ne peut croire que ces transmigrations soient anciennes ; & que selon toutes les apparences, les Premiers, qui ont tenté ce Passage, ont été plutôt des Chasseurs, ou des Peuples errans, que des Hommes civilisés ; mais que quand bien même les premiers Colons du Nouveau Monde auroient été tels, il n'y auroit pas lieu de s'étonner que leurs Descendans eussent dégéneré, & alteré la Religion & les Mœurs de leurs Ancêtres : que le manque de plusieurs choses suffisoit pour leur faire perdre leurs anciens usages, & que faute de secours pour se transmettre leurs Traditions d'âge en âge, ils ont dû les oublier insensiblement, ou les défigurer de maniere à les rendre tout à fait méconnoissables ; que l'exemple de plusieurs Peuples de l'Espagne & de l'Italie, qui semblent n'avoir de l'Homme, que la figure, donne à tout ceci un grand air de vraisemblance : que le Déluge, dont les Amériquains ont conservé le souvenir, ne lui paroît pas être celui, dont il est parlé dans l'Ecriture ; mais quelque inondation particuliere, dont de très-habiles Gens prétendent qu'il reste dans l'Amérique des preuves certaines : enfin qu'on ne sçauroit démontrer que les plus anciens monumens de l'Amérique soient antérieurs au treiziéme, ou au quatorziéme siécle, & qu'en remontant plus haut, on ne trouve que des Fables & des Contes si pueriles,

qu'il n'eſt pas poſſible d'en tirer même une conjecture raiſonnable.

Jean de LAET, le troiſiéme Auteur, dont je dois rapporter le ſentiment, trouve qu'il y a bien du bon & du ſolide dans celui du Pere de Acoſta. Voici ce qu'il n'en approuve point. 1°. Il prétend que ce Jéſuite ſuppoſe mal à propos qu'on ne peut faire de longs trajets ſur Mer ſans le ſecours de l'Aiguille aimantée, puiſqu'abſolumeut parlant, on peut naviguer en obſervant le cours des Aſtres : qu'il ſemble même ſe contredire en ſoûtenant que la Bouſſole eſt une invention récente, après avoir rapporté lui-même que l'uſage en étoit ancien au Moſambique dès le quinziéme ſiécle : qu'il avance ſans le prouver, que les Orientaux ne l'avoient pas, avant qu'elle eût été trouvée par les Occidentaux : qu'il falloit bien enfin qu'on pût s'en paſſer, ou qu'elle fût connuë dans les premiers tems, puiſque dans notre Hemiſphere même pluſieurs Iſles aſſez éloignées du Continent, ont été peuplées peu de tems après le Déluge.

2°. Qu'il donne pour des faits certains l'Hiſtoire du Pilote, dont on a prétendu que les Memoires avoient appris la route du Nouveau Monde à Chriſtophe Colomb, & celle des Indiens envoyés par le Roi des Sueves à Metellus Celer ; qu'on ſçait que les Eſpagnols n'ont publié la premiere, que par jalouſie contre le Grand Homme, à qui ils avoient obligation de la poſſeſſion de tant de riches Pays, mais qui avoit le malheur de n'être pas né en Eſpagne ; & qu'ils n'ont donné cours à la ſeconde, que pour enlever

aux Portugais la gloire d'avoir les Premiers ouvert un chemin aux Indes, en faisant le tour de l'Afrique : qu'il se trompe, s'il croit possible le passage des Terres Australes jusqu'au Détroit de Magellan, sans traverser la Mer ; puisque la découverte du Détroit de le Maire en a fait voir l'impossibilité. Mais l'erreur du P. de Acosta, si c'en est une, étoit excusable, car lorsqu'il écrivoit, le Maire n'avoit point encore trouvé le Détroit, qui porte son nom.

3°. Qu'il fait peupler l'Amérique trop tatd, & qu'il est contre toute apparence que ce vaste Continent, & quelques-unes des Isles, qui l'environnent, eussent eu un si grand nombre d'Habitans à la fin du quinziéme siecle, si on n'avoit commencé à les habiter, que depuis deux cent ans. Jean de Laët prétend qu'il n'y a aucune raison de juger que le Déluge, dont la tradition s'est conservée parmi les Amériquains, n'est pas le Déluge Universel, dont Moyse nous a décrit l'Histoire dans la Genese.

Outre le Jésuite Espagnol, trois autres Ecrivains ; un François, un Anglois, & un Hollandois, qui ont traité le même sujet, ont passé par l'examen du docte Flamand. Ce sont LESCARBOT, BREVEROOD, & GROTIUS. Il ne connoissoit apparemment pas l'Ouvrage du P. Garcia, dont j'ai déja parlé, non plus que celui de Jean de SOLORZANO PEREYRA, Jurisconsulte Espagnol, qui a pour titre : *De Jure Indiarum*, dont le premier Volume, où l'Auteur rapporte toutes les opinions des Sçavans sur l'Origine des Amériquains, fut imprimé en 1629.

Quoiqu'il en ſoit, Marc Leſcarbot, Avocat au Parlement de Paris, étoit un Homme d'eſprit, & qui avoit de l'érudition, mais qui donnoit un peu dans le merveilleux. J'ai parlé de lui en pluſieurs endroits de mon Hiſtoire. En rapportant les diverſes opinions ſur la queſtion preſente, qui étoient en vogue de ſon tems, il rejette comme frivoles les applications, que l'on faiſoit de quelques Prophéties à ce ſujet, ſur tout de celle d'ABDIAS à la converſion des Indes Occidentales par le miniſtere des Eſpagnols & des François, les ſeules Nations, qui ayent véritablement entrepris ce grand œuvre; car les Portugais, qui ont converti le Breſil, peuvent être compris ſous le nom d'Eſpagnols, & les Miſſionnaires des autres Nations de l'Europe, qui ont eu part à la Publication de l'Evangile dans le Nouveau Monde, n'y ſont allés que ſous la Banniere des Couronnes de France, d'Eſpagne & de Portugal. En effet Abdias n'a eu certainement en vuë que les Iduméens, & il n'y a pas un mot dans ſa Prophétie, qui puiſſe, avec quelque ſorte d'apparence, être appliqué à l'Amérique.

Leſcarbot panche un peu plus vers le ſentiment de ceux, qui ont tranſporté dans le Nouveau Monde les Cananéens chaſſés de la Terre promiſe par Joſué. Il y trouve au moins quelque vraiſemblance, en ce que ces Peuples, auſſi-bien que les Amériquains, avoient la coûtume de faire ſauter leurs Enfans par-deſſus le feu, en invoquant leurs Idoles, & de manger la chair humaine. Il approuve ce que le Pere de Acoſta dit des accidens, qui peuvent avoir fait aborder quelques Navi-

res en Amérique, & du paſſage par le Nord de l'Europe & de l'Aſie. Il croit que toutes les Parties du Continent ſe touchent, ou du moins, que s'il y a quelque Détroit à paſſer, comme celui de Magellan, qu'il ſuppoſoit ſéparer deux Continens, il ſe pourroit bien faire qu'ils n'euſſent point arrêté les Animaux, qu'on trouve dans le Nouveau Monde, puiſque Jacques CARTIER a vû un Ours de la groſſeur d'une Vache, faire à la nâge un trajet de quatorze lieuës. Enfin il propoſe ſon ſentiment propre, qu'il ne paroît pourtant donner, que comme une ſimple conjecture.

Eſt-il, croyable, dit-il, que Noé, qui a vêcu trois cent cinquante ans après le Déluge, ait ignoré qu'au-delà de l'Océan Occidental il y a une grande partie du Monde; & s'il l'a connu, manquoit-il de moyens pour la peupler? Y avoit-il plus de difficulté à paſſer des Canaries aux Açorres, & des Açorres au Canada, ou des Iſles du Cap-Verd au Breſil, que du Continent de l'Aſie au Japon, ou à d'autres Iſles encore plus éloignées? Il rapporte à ce ſujet tout ce qu'on trouve dans les Anciens, ſurtout dans Elien & dans Platon, des veſtiges, qui reſtoient, dit-il, encore de leur tems, de la connoiſſance de l'Amérique. Il ne voit rien, qui empêche de dire que les Heſperides des Anciens ſont les Antilles, & il explique la Fable du Dragon, qui, ſelon les Poëtes, en gardoit les Pommes d'or, des différens Détroits, qui ſerpentent autour de ces Iſles, & que de fréquens naufrages ont pu faire regarder comme impratiquables. Il ajoûte à cela

beaucoup d'autres obſervations géographiques, qui ne ſont pas toutes fort éxactes, & que Jean de Laët réfute très-bien.

Ce Critique remarque auſſi avec raiſon que, ſi les Cananéens ſacrifioient leurs Enfans à leurs Idoles, on ne lit dans aucun endroit des Livres Saints qu'ils fuſſent Anthropophages. Il convient de la poſſibilité & de la vraiſemblance du paſſage des Hommes & des Animaux par le Nord dans l'Amérique, & il avouë qu'il eſt aiſé de comprendre comment des Hommes ainſi tranſplantés dans un Pays déſert, & ſi éloigné, y ſont devenus Sauvages & Barbares; mais il regarde comme un vrai Paradoxe, il trouve même du ridicule à imaginer que Noë ait jamais penſé à peupler ce grand Continent. Sa mauvaiſe humeur, excitée ſans doute par quelques-unes des preuves de Leſcarbot, qui véritablement ne ſont pas de trop bon alloy, l'a empêché de voir ce qu'il peut y avoir de ſenſé dans cette conjecture. Il eſt aſſez ordinaire aux Sçavans d'en uſer de la ſorte: comme ſi la verité & la vraiſemblance ceſſoient d'être telles, parce qu'on mêle de mauvaiſes preuves parmi celles, dont on les appuye.

Edouard de Breverood, ſçavant Anglois, après avoir réfuté le ſentiment inſoûtenable, qui fait deſcendre tous les Tartares des Iſraëlites, & montré que l'ignorance de la véritable étymologie du nom de *Tartares*, laquelle vient, non de l'Hebreu, ni du Syriaque, mais du Fleuve *Tartar*, veut que ce ſoit uniquement cette nombreuſe Nation, qui ait peuplé le Nouveau Monde;

& voici ſes preuves. 1°. L'Amérique a toujours été plus peuplée du côté de l'Aſie, que du côté de l'Europe. 2°. Le genie des Amériquains a un très-grand rapport avec celui des Tartares, qui ne ſe ſont jamais appliqués à aucun Art; ce qui n'eſt pourtant pas univerſellement vrai. 3°. La couleur des uns & des autres eſt à peu près la même: il eſt certain que la difference n'eſt pas conſiderable; & peut être l'effet de celle du Climat, & des Drogues, dont les Amériquains ſe frottent. 4°. Les Animaux féroces, qu'on voit en Amérique, & qu'on ne peut raiſonnablement juger y avoir été tranſportés par Mer, ne peuvent y avoir paſſé que par la Tartarie. Il répond enſuite à une objection, qu'on lui peut faire ſur ce que les Tartares ſont circoncis, & il ſoûtient que la circonciſion n'a jamais été en uſage parmi les Tartares, qu'après qu'ils eurent embraſſé le Mahométiſme.

De Laët ſe contente d'expoſer cette opinion du docte Anglois, laquelle conſiſte à rejetter le ſentiment, qui fait deſcendre les Tartares des Iſraëlites, transferés par Salmanaſar; & à donner à tous les Amériquains les Tartares pour Ancêtres. Nous verrons ce qu'il penſe lui-même de cette origine, lorſque nous expoſerons ſon ſentiment propre. Mais il faut auparavant examiner ce qui ſe paſſa entre lui & le fameux Hugues Grotius, ſur le ſujet que nous traitons. La diſpute fut très-vive de part & d'autre, & ne fit guéres qu'embrouiller la queſtion.

En 1642. Grotius publia un petit Ouvrage *in-quarto* ſous ce Titre: *De Origine Gen-*

*tium Americanarum*, où il commence par supposer que l'Isthme de Panama fut jusqu'au tems de la découverte du Nouveau Monde par les Espagnols une barriere regardée comme impénétrable entre les deux parties de l'Amérique ; d'où il conclut, que les Habitans de l'une & de l'autre n'avoient rien de commun dans leur Origine. MILIUS, qu'il ne cite point, avoit avancé ce Paradoxe avant lui. Or, si on en croit le docte Hollandois, à l'exception de l'Yucatan, & de quelques autres Provinces voisines, dont il fait une classe à part, toute l'Amérique Septentrionnale a été peuplée par les Norvégiens, qui y passerent par l'Islande, le Groenland, l'Estotiland, & la Norimbegue. Il avouë néanmoins qu'ils y furent suivis quelques siécles après par des Danois, des Suédois, & d'autres Peuples Germaniques.

Il tire la plus grande partie de ses preuves de la conformité des mœurs & de la ressemblance des noms ; mais il faut convenir, que rien n'est plus forcé que ces prétendus rapports, dont il paroît néanmoins fort persuadé, & qu'il ne persuade à personne. Ce qui l'oblige de mettre à part l'Yucatan, c'est l'usage de la circoncision, dont il s'est mis dans la tête qu'on a trouvé des traces dans cette Province, & une prétenduë Tradition ancienne des Habitans, qui portoit que leurs Ancêtres avoient été sauvés des flots de la Mer ; ce qui a fait croire à quelques uns, ajoûte-t'il, qu'ils étoient issus des Hébreux. Il réfute néanmoins cette opinion avec les mêmes argumens à peu près, dont s'est servi Breverood, & il estime, avec Dom Pierre

MARTYR D'ANGLERIE, que les Premiers, qui peuplerent l'Yucatan, furent des Ethiopiens jettés fur cette Côte par une tempête, ou par quelque autre accident. Il juge même que ces Ethiopiens étoient Chrétiens, ce qu'il infere d'une efpéce de Baptême ufité dans le Pays. Il ne fçauroit difconvenir, que le langage des Amériquains Septentrionnaux n'eft proprement ni Ethiopien, ni Norvégien, mais cette difficulté ne l'arrête point : il en cherche, comme il peut, la folution dans le mêlange des Peuples divers, qui fe font établis dans la fuite des tems dans cette partie du Nouveau Monde, & dans leur vie errante, qui les a obligés, dit-il, de fe faire de nouveaux jargons.

Il paffe de-là aux Nations les plus voifines du Détroit de Magellan, & s'imaginant voir beaucoup de reffemblance entre celles, qui font établies en-deçà dans le Continent de l'Amérique Méridionnale ; & celles, qui demeurent au-delà, il décide que les Premieres tirent leur Origine des Dernieres ; & que celles-ci, auffi-bien que les Habitans de la Nouvelle Guinée, font venuës des Moluques & de l'Ifle de Java. Néanmoins le génie particulier des Peruviens, leurs Loix, leurs Coûtumes, leur Police, les fuperbes édifices, qu'ils avoient conftruits, & les débris des Navires Chinois, que des Efpagnols, dit-il, ont aperçus à l'entrée de la Mer Pacifique, au fortir du Détroit de Magellan, ne lui permettent point de douter, que cette Nation ne foit originairement une Colonie Chinoife ; ce qui fe confirme, ajoûte-t-il, par le culte du Soleil également établi dans l'un

& dans l'autre Empire, par la ressemblance de leurs caracteres & de leur maniere d'écrire, & par la réputation, qu'ont eu les anciens Chinois, d'exceller dans la Navigation. Enfin il rejette l'Origine Tartare ou Scythe des Amériquains par le peu de conformité, qui se trouve, selon lui, entre les mœurs & les coûtumes des uns & des autres : il insiste principalement sur ce que ceux-ci n'ont point de chevaux, dont on sçait, dit-il, que les Scythes ne peuvent absolument se passer.

Pour faire tomber ce systême, il suffit de montrer, qu'il porte presque toujours à faux, & c'est ce que le Critique Flamand rend très-sensible. Il ne prouve pas moins bien que Grotius n'est pas plus heureux à attaquer les sentimens des autres, qu'à établir le sien. En effet il observe que tous les Scythes n'ont pas l'usage des chevaux, puisque plusieurs habitent des Pays, qui n'en peuvent pas nourrir; à quoi il ajoûte, que dans le sentiment de ceux, qui prétendent que c'est par la Scythie, que l'Amérique a été peuplée, il n'est pas nécessaire de dire, que tous ceux, qui ont pénétré par-là dans le Nouveau Monde, étoient Scythes ou Tartares; que les Pays, qu'il a fallu traverser, n'étoient nullement propres pour les chevaux; que la coûtume des Scythes, quand ils se voyent contraints de passer quelque Détroit de Mer, est de tuer leurs chevaux, de les écorcher, & de couvrir de leurs peaux les Bâtimens, sur lesquels ils s'embarquent. Il soûtient enfin que, selon toutes les apparences, ces transmigrations se sont faites assez peu de tems après la dispersion des petits-fils de

Noë, & qu'alors les Scythes & les Tartares pouvoient bien ne pas encore faire usage des Chevaux.

Il prouve l'antiquité de ces Colonies par la multitude des Peuples, qui habitoient l'Amérique Septentrionnale, lorsqu'on en fit la découverte ; & quant à l'impossibilité prétenduë de franchir l'Isthme de Panama, il en fait voir l'absurdité par le peu d'obstacles, que les Européens ont trouvé dans ce passage. Il entreprend ensuite de montrer, que les Amériquains les plus Septentrionnaux ont beaucoup plus de ressemblance, soit dans les traits du visage, soit dans la couleur, soit dans la maniere de vivre avec les Scythes, les Tartares & les Samojedes, qu'avec les Norvégiens & les Peuples Germaniques ; & sur ce que Grotius fait partir ceux-ci de l'Islande, il remarque fort bien que cette Isle n'a commencé d'être peuplée par les Norvégiens qu'à la fin du IXe. siécle de l'Ere Chrétienne ; qu'alors même il n'y passa que quelques Familles, & qu'ainsi elle ne fut pas si-tôt en état d'envoyer en Amérique des Colonies assez nombreuses, pour avoir produit tant de milliers d'Hommes, qui dans le quinziéme siécle remplissoient ces vastes Contrées.

La route, que Grotius fait prendre à ses Norvégiens, fournit encore à son Adversaire de puissantes armes pour le combattre. Il lui fait observer, que le Groënland est entrecoupé de vastes & profonds Détroits de Mer presque toujours glacés, que tout le Pays est couvert de neiges très-hautes, & qui ne fondent jamais entiérement ; que la Frislan-

de, si elle existe, ne peut être qu'une partie de Groënland, ou de l'Islande; & qu'il n'y a nul fond à faire sur tout ce qu'en ont débité les deux Freres Zanis: que l'Estotiland, suivant le rapport de ces deux Nobles Vénitiens, est fort éloigné de la Frislande, puisque de leur tems il n'y avoit aucun Commerce entre ces deux Pays, & que ce fut par un pur hasard, que des Pêcheurs eurent connoissance de ce Dernier: que ce Royaume enchanté, dont le Souverain avoit une si magnifique Bibliothéque, a disparu depuis qu'on a parcouru le Nord de l'Amérique; que la Norimbegue, où Grotius conduit les Norvégiens, n'est gueres moins fabuleuse; que ce nom, dans lequel ce Sçavant trouve avec complaisance un si grand rapport avec celui de Norvége, n'est pas le nom du Pays, mais un nom factice, dont personne ne connoît le Parrain; que les Naturels du Pays l'appelloient *Aggun cia*; que ce Pays est bien éloigné au Sud de l'endroit, où l'on avoit supposé qu'étoit l'Estotiland, puisqu'il fait partie de la Côte Méridionnale de la Nouvelle France, entre l'Acadie & la Nouvelle Angleterre.

Grotius avoit beaucoup appuyé sur la terminaison en *are*, si commune dans l'Ancien & le Nouveau Méxique. Laët le tire de ce retranchement, en faisant voir que presque tous ces noms sont modernes, & de la façon des Espagnols. Il renverse avec la même facilité l'argument, que Grotius tiroit des Traditions des Méxiquains, en observant que quand ces Peuples se sont placés aux environs du Lac de Mexico, ils y ont trouvé

quantité de Barbares, qui parloient toutes sortes de Langues, entre lesquelles il n'y avoit aucune affinité, ni aucune sorte d'analogie ; de sorte qu'après les avoir subjugués, ils furent contraints d'établir des Interprétes pour les pouvoir gouverner. Cette vaine ressemblance de noms avoit encore fait imaginer à Grotius dans la Californie un Peuple *Alavard*, qu'il fait descendre des Lombards ; Laët lui répond que le nom d'*Alavard* pourroit bien n'avoir point d'autre fondement, que celui d'*Alvarado*, Capitaine Espagnol, qui avoit suivi Fernand Cortez au Méxique, & peut-être aussi dans la Californie, dont on sçait que ce Conquérant en a fait la premiere découverte.

Laët fait voir ensuite que Grotius ne réussit pas mieux à montrer une conformité de Mœurs, de Coûtumes, de Traditions, & de Forme de gouvernement entre les Améríquains Septentrionnaux & les Norvegiens ; presque tout ce qu'il en rapporte, étant fondé sur de faux Mémoires. Puis il vient à l'argument, que tire son Adversaire de la Circoncision & du Baptême prétendu des Peuples de l'Yucatan. Il soûtient d'abord qu'il est contre toute vraisemblance d'aller chercher un Pays renfermé entre des Colonies Norvegiennes, pour y placer des Afriquains, qui auroient dû plus naturellement prendre Terre au Bresil, ou du moins s'arrêter aux Antilles, qu'ils auroient rencontrées sur leur passage, en supposant qu'ils auroient passé le Tropique. Il avouë que D. Pierre Martyr d'Anglerie en parlant des Peuples de l'Yucatan, dit que plusieurs étoient circoncis; mais il prétend que cet Auteur Italien a été mal informé, puisque,

ni Antoine de HERRERA, ni le Pere de Acosta, ni Oviedo, dont l'autorité est fort supérieure à la sienne, n'ont parlé ni de cette Circoncision, ni de ce Baptême, ni des Croix dressées sur les Tombeaux, que comme de pures Fables. Enfin, pour faire passer des Abyssins en Amérique, il falloit les faire partir de la Côte Occidentale d'Afrique, & Laët assûre que Grotius s'est trompé, en avançant que les Etats du Roi d'Ethiopie s'étendoient jusques-là. Il est cependant certain par des Relations Portugaises que le Roi de Benin relevoit du Monarque Abyssin.

Laët dit peu de choses sur la maniere, dont Grotius prétend que l'Amérique Méridionnale a été peuplée par les Habitans des Terres, qui sont au Sud du Détroit de Magellan; il se contente de remarquer que ces Terres ne sont que des Isles, & qu'au-delà, jusqu'aux Terres Australes, il y a une étenduë immense de Mer: qu'on ne sçait pas encore au juste ce qu'il y a entre ces Terres & la Nouvelle Guinée, & que tous les Amériquains Méridionnaux, sans en excepter les Peuples, qui étoient soumis aux Incas du Perou, parloient une infinité de Langues differentes. Les preuves, sur lesquelles Grotius établissoit l'Origine Chinoise des Peruviens, ne paroissent pas beaucoup plus solides à son Censeur.

Premierement, dit-il, le caractere des deux Nations, & leur goût pour les Arts sont extrémement opposés. En second lieu, personne n'a encore dit que les Chinois ayent jamais adoré le Soleil; & quand cela seroit, ce culte est commun à tant de Peuples, qu'on n'en

n'en peut tirer aucun argument dans la question présente. Il est vrai que les Incas du Perou, aussi-bien que les Monarques Chinois, se disoient les Fils du Soleil ; mais combien d'autres Princes ont pris ce titre, ou l'ont reçû de leurs Sujets ? Les Méxiquains ne le donnerent-ils pas même à Cortez, soit pour lui faire honneur, soit parce qu'il venoit de l'Orient. En troisiéme lieu, Grotius s'est encore plus grossiérement trompé, en assûrant que les Peruviens se servoient de Caracteres figurés, comme les Chinois, & les plaçoient comme eux, en lignes perpendiculaires ; puisque le Pere de Acosta, qui a demeuré lontems au Perou, & Garcilasso de la VEGA, qui y étoit né du Sang même des Incas (a), assûrent qu'on n'y connoissoit ni Caracteres, ni l'usage d'aucune sorte d'écriture. Ce que le Docte Hollandois avoit ajoûté, que MANGO CAPA, le Premier des Incas, étoit Chinois, ne pouvoit être qu'une conjecture, ou une fable inventée par quelque Voyageur ; car il n'en est fait aucune mention dans les Traditions du Perou.

Enfin, Laët déclare qu'il n'a jamais lû dans aucun Auteur qu'on ait trouvé des débris de Navires Chinois dans la Mer Pacifique. La chose lui paroît même assez difficile à croire, par la raison, que, pour aller de la Chine au Perou, les Vents sont toute l'année tellement contraires, qu'il seroit plus court de prendre le grand détour par l'Occident, que la route directe. Il ajoûte que, si les Péruviens descendoient des Chinois,

(a) Il en descendoit par sa Mere.

ils auroient conſervé du moins quelques veſtiges de l'art de naviguer, & l'uſage du fer, au lieu qu'ils ne connoiſſoient ni l'un, ni l'autre; qu'il étoit donc bien plus naturel de faire venir les Peruviens & les Peuples du Chili, leurs Voiſins, de quelque Nation Indienne. Il y en a toujours eu d'aſſez policées, pour être capables de donner naiſſance à un Empire tel, qu'étoit celui du Perou.

Grotius répliqua; mais en Ambaſſadeur, & en Sçavant étonné de ce qu'on avoit oſé le contredire. Laët un peu piqué, le ménagea moins dans ſa repartie : il lui fit voir qu'il ne diſoit rien de nouveau, que des injures, & pretendit que dans une diſpute purement litteraire, le caractere d'Ambaſſadeur ne donnoit aucun avantage à un Ecrivain, ni aucun poids à ſes raiſons.

Grotius triomphoit de ce que ſon Adverſaire étoit convenu que le Groenland avoit été peuplé par les Norvégiens : voilà donc, diſoit-il, une partie de l'Amérique : donc les Habitans tirent leur origine de la Norvege. Or qui auroit empêché ces Norvégiens Groenlandois d'aller plus loin ? Il ne s'agit pas, répond de Laët, de ſçavoir ſi quelques Peuples du Nord ont paſſé en Amérique par le Groenland; mais ſi tous les Amériquains viennent de la Norvége; & je ſoûtiens que cela eſt impoſſible. ANGRIMUS JONAS, Iſlandois, aſſûre que la premiere découverte du Groenland n'a été faite qu'en 964. Herrera & GOMARA nous apprennent que les *Chichimeques* s'établirent ſur le Lac de Mexico en 721. Ces Sauvages venoient du Nouveau Mexique & du voiſinage de la Califor-

nie. Telle eſt la Tradition conſtante des Méxiquains : l'Amérique Septentrionnale avoit donc des Habitans pluſieurs ſiécles avant qu'elle en ait pû recevoir de la Norvege par le Groenland.

Il n'eſt pas moins conſtant que les vrais Méxiquains fonderent leur Empire en 902, après avoir ſubjugué les *Chichimeques*, les *Otomias*, & les autres Barbares, qui s'étoient emparés des environs du Lac deMexico : & le Pere de Acoſta nous aſſûre que chacun de ces Peuples avoit ſa Langue particuliere. On ſçait d'ailleurs que les Méxiquains venoient eux-mêmes de la Californie, ou du Nouveau Méxique, & qu'ils avoient fait, du moins pour la Plûpart, le voyage par Terre. Ils ne ſont donc point venus de la Norvege.

Grotius ayant ainſi erré dans le principe par un Anachroniſme évident, tout ce qu'il bâtit ſur ce fondement, n'eſt plus qu'une ſuite de ce premier égarement : & ſon Antagoniſte, qui, avec toute la liberté Belgique, croit être en droit de ne le regarder que comme un Sçavant dont le ſyſtême lui paroit ruineux, & qui, offenſé à ſon tour de ce que l'ayant attaqué avec aſſez de modération, il n'en avoit pas reçû le retour de politeſſe, qu'il en attendoit, le ſuit pas a pas dans tous ſes écarts, & les lui remet ſans ceſſe devant les yeux.

Le docte Ambaſſadeur s'imaginoit avoir lû dans Herrera que les Inſulaires de *Baccalaos* reſſemblent parfaitement aux Lappons. Laët, après avoir proteſté qu'il n'a pu trouver ce fait dans l'Hiſtorien Eſpagnol, repete ce qu'il avoit déja dit, qu'il ne nie point

que quelques Amériquains n'ayent pu avoir tiré leur origine de l'Europe ; puis ramenant ſon Adverſaire au Mexique, il lui demande ce que peuvent avoir de commun les Mexiquains avec les Habitans de l'Iſle Baccalaos? Il avouë enſuite qu'Herrera parle d'une eſpece de Baptême, & de Confeſſion uſitée dans l'Yucatan & dans les Iſles voiſines, mais il ſoûtient que le Culte de ces Barbares étoit mêlé de tant d'impiétés, & ſi manifeſtement Idolâtre, qu'on ne peut raiſonnablement ſuppoſer qu'ils l'euſſent reçû des Abyſſins Chrétiens. Il ajoûte qu'il eſt bien plus naturel d'attribuer toutes ces marques équivoques de Chriſtianiſme & de Judaiſme, qu'on a cru appercevoir en pluſieurs Provinces du Nouveau Monde, au Démon, qui a toujours affecté de contrefaire le Culte du Vrai Dieu. Cette remarque eſt de tous les bons Auteurs, qui ont parlé de la Religion des Peuples nouvellement découverts, & fondée ſur l'autorité des Peres de l'Egliſe.

Sur ce que Grotius ne trouvoit point de difficulté à dire que les Ethiopiens avoient pû, avec le tems, changer leur couleur ſous un Soleil moins brûlant, que celui, qu'ils avoient quitté, Laët lui répond que les peuples Blancs peuvent bien perdre un peu de leur blancheur ſous un Climat plus chaud, que celui, où ils ſont nés ; mais qu'il eſt ſans exemple que les Deſcendans d'un Noir ſoient devenus blancs dans un Pays froid, & que la couleur des Negres ne vient pas ſeulement de l'ardeur du Soleil, puiſque les Braſiliens & tant d'autres, qui habitent ſous les mêmes paralleles, ne l'ont point. Enfin, il releve une

derniere erreur de Grotius, qui s'étoit persuadé que les Chinois ne connoissoient point l'Imprimerie avant l'arrivée des Portugais dans leur Pays, & par là vouloit se tirer d'une objection, qu'on auroit pû faire contre son systême de l'Origine Chinoise des Peruviens.

Il me paroît qu'il n'y a rien à ajoûter à la Critique, que Jean de Laët a publiée du sentiment du célébre Grotius ; il faut voir maintenant, s'il a été aussi heureux à bien établir le sien. Il rapporte d'abord, sur l'autorité de quelques Auteurs cités par Pline, mais qui ne paroissent pas avoir été fort habiles Géographes, que dans quelques Isles peu éloignées de l'Afrique, & du nombre desquelles sont les Canaries, on a vû des Edifices anciens, preuve certaine qu'elles avoient été habitées avant leur découverte par les Européens. Il faut convenir, dit-il, que puisqu'elles ont été dans la suite entierement désertes, les Habitans se sont retirés ailleurs, & il y a bien de l'apparence qu'ils ont passé en Amérique, le trajet n'étant ni long, ni difficile.

Cette Transmigration, suivant le calcul de ces Auteurs, doit être arrivée il y a environ deux mille ans : alors les Espagnols étoient fort inquietés par les Carthaginois, & peu de tems après ils ne le furent pas moins par les Romains. Or n'est-il pas naturel de penser que plusieurs d'entre eux songerent à se réfugier en des Pays, où ils n'eussent pas à craindre qu'on vînt encore troubler leur repos ? Et qui a pu les empêcher de se retirer dans les Antilles, en passant

par les Açorres, qui ſont à moitié chemin ? Les Bâtimens des Carthaginois étoient fort propres pour cette navigation, & pouvoient ſervir aux Eſpagnols de modéles pour en conſtruire de ſemblables. Ils avoient devant les yeux l'exemple aſſez récent du célébre HANNON, Carthaginois, qui avoit navigué fort loin à l'Occident. Il n'y a pas moins de vraiſemblance à dire que des Iſles du Cap Verd on ait traverſé au Breſil. Les *Autololes*, que Pline a placés dans leur voiſinage, étoient Getules, & non pas Ethiopiens ; leur couleur & leurs mœurs conviennent aſſez avec celles des Braſiliens.

La Grande-Bretagne, l'Irlande, & les Orcades paroiſſent auſſi au Sçavant d'Anvers très propres à fonder une conjecture toute ſemblable en faveur de l'Amérique Septentrionnale. Il rapporte à ce ſujet ce qui eſt marqué dans l'Hiſtoire du Pays de Galles, écrite par le Docteur David POWEL, ſous l'année 1170. MADOC, dit cet Hiſtorien, un des Fils du Prince OWEN GUYNETH, las & rebuté des Guerres Civiles, qui s'étoient élevées entre ſes Freres après la mort de leur Pere, arma pluſieurs Vaiſſeaux, les pourvut de tout ce qui étoit néceſſaire pour un voyage de long cours, & alla chercher de nouvelles Terres à l'Occident de l'Irlande. Il en trouva de très-fertiles, & qui n'étoient point habitées : il y débarqua une partie de ſon Monde, puis retourna en Angleterre, où il fit de nouvelles Recruës, qu'il mena dans ſa Colonie. Laët paroît faire beaucoup de fond ſur cette Hiſtoire, & il en conclut qu'on a pu former de pareilles Entrepriſes

dans toutes les Isles Britanniques. Il seroit à souhaiter, ajoûte-t'il, qu'on se fût appliqué à comparer les Langues de quelques-unes des Régions de l'Amérique Septentrionnale avec celles de l'Irlande & du Pays de Galles.

De là il vient aux Scythes, & fait un parallele de leurs mœurs avec celles des Amériquains. Il prouve d'abord, par le témoignage de Pline, que ce nom étoit autrefois commun à toutes les Nations Septentrionnales de l'Asie & de l'Europe; & qu'on le donnoit même quelquefois aux Sarmates & aux Germains, quoique dans la suite on l'ait restraint aux Peuples, qui habitoient à l'éxtrémité du Nord, où plusieurs ont été lontems ignorés du reste du Monde. Il prétend que parmi eux il y avoit beaucoup d'Anthropophages; que tous ont pû envoyer des Colonies en Amérique, & que, si on lui objecte qu'il n'y a d'Antropophages, que dans l'Amérique Méridionnale, c'est que tous ceux, qui étoient dans ce détestable usage y ont passé. Il pouvoit sans doute s'épargner la peine de répondre si mal à une objection, que Personne ne lui auroit apparemment faite, puisque plusieurs Amériquains Septentrionnaux ont toujours été, & sont encore Anthropophages: mais continuons de le suivre dans l'exposition de son systême. Je dis son systême, car, où les Mémoires manquent pour constater le vrai, c'est une nécessité pour lui, comme pour tous ceux, qui traitent cette question, d'avoir recours au vrai-semblable, & il doit suffire de ne s'en pas éloigner.

Pline, à la vérité, dit que les Scythes se picquoient d'avoir beaucoup de Chevaux;

mais il ne le dit point de tous les Scythes. STRABON parle de pluſieurs, qui étoient au Nord de la Mer Caſpienne, & dont une partie menoient une vie errante : ce qu'il rapporte de leurs mœurs & de leur façon de vivre, s'accorde en bien des choſes avec ce qu'on a remarqué dans les Sauvages de l'Amérique : & il n'eſt pas fort étonnant, ajoûte Laët, que ces rapports ne ſoient pas abſolument parfaits ; car ces Peuples, avant même que de ſortir de leur Pays differoient déja les uns des autres, & ne portoient pas le même nom : le changement de demeure a fait le reſte. On trouve les mêmes rapports entre pluſieurs Nations Amériquaines, & les Samojedes établis ſur le grand Fleuve Oby, tels que les Ruſſiens nous les ont repréſentés ; & il eſt bien plus naturel de ſuppoſer que des Colonies de ces Peuples ont paſſé en Amérique, en traverſant la Mer Glaciale ſur leurs traînes, que de faire faire aux Norvégiens tout le chemin, que Grotius leur a tracé. Outre que les Amériquains tiennent beaucoup moins de ceux-ci, que des Samojedes & des Scythes Nomades.

De l'Amérique Septentrionnale Laët paſſe à la Méridionnale, & examine ſi elle a pu recevoir des Habitans par la Mer Pacifique. Les Iſles de Salomon ſont à huit cent lieuës des Côtes du Perou, & on ſçait aujourd'hui qu'elles ſont ſéparées des Terres Auſtrales par une Mer, dont on ne connoît point encore toute l'étenduë. Le Pere de Acoſta ne les croyoit pas fort éloignées de la Nouvelle Guinée, qu'il jugeoit être un Continent : mais le Chevalier Richard HAWKINS Anglois, prétend avoir vérifié que

c'eſt une Iſle. Il faut donc, continuë le docte Flamand, que l'Amérique Méridionnale ait été peuplée par cette grande Terre Auſtrale, la même que Dom Pierre Ferdinand Giros, Portugais, & Dom Ferdinand de Quiros, Eſpagnol, rangerent l'eſpace de huit cent lieuës en 1609. & en 1610. (*a*) Ce Dernier, qui a donné ſon nom à une partie de cette Terre, marque dans ſa Lettre au Roy Catholique que le Pays où il débarqua en pluſieurs endroits, étoit fort peuplé, & qu'il y avoit vû des Hommes de toutes les couleurs. Mais n'eſt-il pas étrange que Laët aime mieux faire peupler l'Amérique Méridionnale par une Terre, qui en eſt ſéparée par une Mer immenſe, & beaucoup plus que du reſte du Monde, que par la Septentrionnale, laquelle, en ſuppoſant qu'elle a été peuplée la premiere, doit naturellement avoir fourni des Habitans à tout le Nouveau Monde.

Pour appuyer ce qu'il avoit déja dit, que l'Amérique n'a pû être peuplée par la Mer Pacifique, il obſerve que les vents de la partie de l'Eſt, qui y regnent toujours, ne permettent point de naviguer d'Occident en Orient; puis il examine pluſieurs Langues Amériquaines pour les confronter, & ce n'eſt point-là le meilleur endroit de ſon Ouvrage; au moins, ſi nous en jugeons par l'Extrait, qu'il nous donne d'un Vocabulaire Huron, pour oppoſer cette Langue à celle du Mexique; car il l'a tiré du Frere Gabriel Saghart;

(*a*) Voyez dans les Faſtes Chronologiques à quoi il faut réduire ce Voyage de Quiros, & quelle eſt la vraie ſituation des *Iſles de Salomon*.

Recollet, qui entendoit très-peu le Huron.

Il ne paroît pas mieux instruit de la Religion des Sauvages du Canada dans laquelle il tâche de trouver des vestiges, qui le puissent conduire à leur premiere Origine ; & en effet tout cet étalage d'érudition ne le mene pas bien droit à son but. D'ailleurs, quoique Personne de son tems n'ait fait une étude plus suivie, & n'ait parlé plus exactement que lui des Indes Occidentales, il trouveroit aujourd'hui bien des choses à réformer dans son Ouvrage.

Il finit par l'exposition, qu'il fait en peu de mots du sentiment d'Emmanuel de Moraez, Portugais, tiré du vintiéme Livre de son Histoire du Bresil, laquelle n'est pas encore imprimée. Suivant cet Auteur, ce sont les Carthaginois & les Israëlites, qui ont peuplé toute l'Amérique. Sa preuve, à l'égard des Premiers, est qu'ils ont fait des découvertes bien loin de l'Afrique, & que le Sénat de Carthage en interrompit le cours, d'où il est arrivé que ceux, qui se trouvoient alors dans les Pays nouvellement découverts, n'ayant plus aucun commerce avec leurs Compatriotes, & manquant de beaucoup de choses, sont tombés dans la barbarie. Quant aux Israëlites, Moraëz prétend que, pour trouver un rapport parfait entre eux & les Brasiliens, il ne manque à ceux-ci que la Circoncision. Ce seroit encore beaucoup, si on considére l'attachement invincible de ceux-là à cette pratique. Mais il y a bien d'autres points aussi essentiels, en quoi ces deux Nations different, & je puis assûrer que cette prétenduë ressemblance, qui a tant frappé l'Hist-

torien Portugais, eſt tout au plus un faux air, qui ſaiſit au premier coup d'œil, & diſparoît, quand on y regarde de près, & qu'on ne s'eſt pas laiſſé prévenir.

Jean de Laët ayant donc bien réfuté les opinions, qu'on avoit avancées juſqu'à lui ; & n'ayant pas prouvé la ſienne avec le même ſuccès, un Sçavant Hollandois, nommé Georges de HORNN, entra dans la lice ; & il y entra avec d'autant plus de confiance, qu'il crut tirer un grand avantage des nouvelles découvertes, que ſes Compatriotes & les Anglois venoient de faire au Nord de l'Aſie, de l'Europe, & de l'Amérique.

Après avoir rapporté tout ce qu'on a jamais imaginé, c'eſt-à-dire, tout ce qu'on trouve dans le Pere Garcia, & dans Solorzano ſur le ſujet, qu'il entreprend de traiter, il met dans tout ſon jour la difficulté de prendre ſon parti ; difficulté fondée ſur le peu de connoiſſance, que nous avons des extrémités de la Terre, du côté du Nord & du côté du Sud, & ſur ce que les Eſpagnols, qui les Premiers ont découvert le Nouveau Monde, en ont ruiné les plus anciens monumens : témoin ce grand Chemin double de Quito à Cuzco ; Entrepriſe, à laquelle les Romains mêmes n'ont rien exécuté de comparable (*a*). Il ne craint pourtant pas de ſe promettre un heureux ſuccès de ſes recherches, & trouve que le Pere de Acoſta décide bien légerement qu'on ne peut ſans témérité ſe répondre de réuſſir dans cette Entrepriſe. Voyons s'il n'a pas lui-même juſtifié ce

(*a*) Voyez M. BERGIER, ſur les Grands Chemins des Romains.

qu'il blâme dans l'Auteur Espagnol.

Il déclare d'abord qu'on ne croit pas possible que l'Amérique ait été peuplée avant le Déluge, vû le peu de tems, qui s'est écoulé depuis la Création du Monde, jusqu'à ce grand événement. De très-habiles Gens ont pourtant cru que dès-lors il y avoit autant d'Hommes sur la Terre, qu'il y en a aujourd'hui, du moins la chose est-elle possible, & c'en est assez pour ne point assûrer le contraire. Il faut avoüer néanmoins que de Hornn n'est pas seul de son sentiment; mais ce qu'il ajoûte, ne donne pas une grande idée de son exactitude, ou de sa bonne foi. Selon lui, Lescarbot fait naître Noë dans le Nouveau Monde; cependant l'Historien François n'a rien écrit, qui approche de ce Paradoxe.

Il pose ensuite pour principe qu'après le Déluge, les Hommes & les Animaux Terrestres ont pénétré dans l'Amérique par Terre, par Mer, de dessein formé, & par hasard; que les Oiseaux y ont passé en volant; ce qui ne doit point paroître étrange, puisqu'on en a vû suivre pendant trois cent lieuës des Vaisseaux, sans s'arrêter, & qu'il se rencontre par-tout des Rochers, & des Isles, où ils peuvent se reposer. Ainsi, selon lui, Jean de Laët a eu raison de dire que l'article des Oiseaux ne fait aucune difficulté. Tout le monde ne sera pourtant pas de leur avis, car combien connoissons-nous de Volatilles, qui ne peuvent ni nâger, ni voler si loin? Le Pere de Acosta a aussi très-bien observé, au jugement du docte Hollandois, que les Bêtes Fauves ont pu trouver un pas-

sage libre par les Terres, & que, si l'on n'a rencontré dans le Nouveau Monde, ni Chevaux, ni Bœufs, il pouvoit ajoûter, ni Elephans, ni Chameaux, ni Rhinoceros, ni beaucoup d'autres, c'est que les Nations, qui y ont passé, n'en avoient point l'usage, ou n'ont pas eu la commodité de les y conduire. Il y a cependant des Bœufs en Amérique, mais d'une espece très-differente de tous ceux, que nous connoissons dans notre Hémisphere.

Pour ce qui est des Hommes, de Hornn exclut de l'Amérique, 1°. Les Ethiopiens, & tous les Noirs, tant de l'Asie, que de l'Afrique, le peu de Negres, qu'on a trouvé dans la Province de *Careta*, y ayant sans doute été conduits peu de tems auparavant par quelque accident, ou par quelque hazard. 2°. Les Norvégiens, les Danois, les Suédois, les Celtes, en un mot, tous les Peuples du Nord & du milieu des Terres de l'Europe & de l'Asie. Cependant les Celtes & les anciens Bretons étoient grands Navigateurs & autant portée qu'aucun autre Peuple, de se transporter en Amérique. 3°. Les Samojedes & les Lappons. Sa raison pour exclure toutes ces Nations, est qu'en Amérique on ne voit personne, qui ait les cheveux blonds & frisés, ni qui porte de la barbe, si ce n'est les *Miges*, dans la Province de *Zapoteca*, les *Scheries*, vers *Rio de la Plata*, & les *Malopoques*, dans le Bresil. Les Esquimaux ont aussi les cheveux blonds; & ces exceptions ne laissent pas d'embarrasser.

Tous les Indiens de l'Asie, continuë de Hornn, croyent la Métempsycose: donc ils n'ont point passé en Amérique, où on ne

la connoit point. Cependant de bons Auteurs, & surtout le Sçavant KOEMPFER, prétendent que la Métempsycose n'a été portée aux Indes, que par XACA, qui vraisemblablement étoit un des Prêtres Egyptiens, que Cambise chassa de leur Pays, quand il en eut fait la conquête. Avant lui, la Religion du Feu, & le Culte du Soleil, étoient répandus dans la Perse & dans les Indes, & l'un & l'autre sont fort anciens dans une bonne partie de l'Amérique. Autre preuve, qui ne me paroît pas plus convainquante, quoiqu'appuyée de l'autorité de DIODORE de Sicile. Les Indiens n'ont jamais, dit-on, envoyé de Colonies hors de chez eux : donc ils n'ont point contribué à peupler le N. Monde. Ces propositions générales sont bien difficiles à démontrer, sur-tout par rapport à un Pays tel que les Indes, occupé par tant de Nations, de mœurs, d'usages, & de génies si differens.

Les Grecs & les Latins sont encore exclus du Nouveau Monde. Ils ne pouvoient pas, selon notre Auteur, naviguer au-delà de Cadix, par la raison, que les Carthaginois, puissans sur la Mer Atlantique, ne les y auroient pas soufferts. Cette preuve me paroît bien foible, sur-tout par rapport aux Grecs, qui ayant fondé Cadix, pouvoient y être assez forts pour tenir la Mer malgré les Carthaginois. J'aimerois mieux dire qu'HERCULES s'étant persuadé qu'il n'y avoit rien au-delà de cette Mer, il n'est pas venu à l'esprit de ses Compatriotes de s'y embarquer, ce qui ne seroit pourtant qu'une conjecture assez aisée à détruire.

Enfin, les Chrétiens, les Hébreux, les

Mahométans, si on en croit de Hornn, ne se sont point établis dans le Nouveau Monde; & si ce Sçavant ne rejette pas absolument tout ce qu'on a publié des Croix, du Baptême, de la Circoncision, de la Confession, des Jeûnes, & des autres pratiques de Religion, dont on a prétendu avoir trouvé des vestiges dans l'Yucatan & ailleurs, nous allons voir quel égard il y a eu dans l'arrangement de son systême, dont voici le plan.

Il suppose d'abord que l'Amérique a commencé d'être peuplée par le Nord; & regardant comme une supposition dénuée de fondement, la Barriere de l'Isthme de Panama, que Grotius a cru n'avoir point été franchie avant les Espagnols, il soûtient que les premieres Colonies sont allées beaucoup au-delà, puisque l'on rencontre dans toute l'étenduë de ce Continent; dans la Partie Méridionnale, comme dans la Septentrionnale, des traces certaines du mêlange des Nations du Nord avec celles, qui sont venuës d'ailleurs. Il croit que les premiers Fondateurs de ces Colonies sont des Scythes; que les Phéniciens & les Chartaginois ont abordé ensuite en Amérique par l'Ocean Atlantique, & les Chinois par la Mer Pacifique, mais que de tems en tems d'autres Peuples ont pû y passer par quelqu'une de ces voyes, ou y avoir été jettés par la Tempête; enfin, que quelques Chrétiens & quelques Juifs ont pû s'y trouver transportés par quelque événement semblable, mais dans un tems, où tout ce Nouveau Monde étoit peuplé.

Il observe, ce me semble, très-bien que les

Géans, qu'on a pu voir en quelques endroits de l'Amérique, ne prouvent rien; que si dans les premiers siécles ils étoient moins rares, on ne peut pas dire qu'ils ayent jamais fait un Corps de Nation; que comme leurs Descendans n'ont pas tous hérité de leur taille, des hommes d'une structure ordinaire ont pu produire, & produisent encore aujourd'hui de ces Colosses, ainsi qu'on le peut voir dans les Relations modernes de la Virginie, & du Sénégal. Jusqu'ici il ne dit rien de nouveau, & la plupart de ces observations avoient été faites avant lui : mais voici du neuf, qui lui est propre : il passe de la possibilité au fait, & des conjectures aux assertions, & cet essor une fois pris, il va fort loin : suivons-le, il nous divertira, & de tems en tems il nous dira d'assez bonnes choses.

Laissant à part les Scythes, qu'il suppose avoir passé par le Nord en Amérique, & y avoir formé les premieres Peuplades, il établit une premiere transmigration de Phéniciens, en posant pour principe que dès les premiers tems ils ont été Navigateurs, & ont rempli tout notre Hemisphere de leurs Colonies : mais il est bon d'observer, que sous le nom de Phéniciens, il comprend aussi les Cananéens. Il trouve dans STRABON que les Phéniciens sont entrés dans la Mer Atlantique, & ont bâti des Villes au-delà des Colonnes d'Hercules. APPIEN, continuë-t'il, & PAUSANIAS ont écrit que les Carthaginois, qui étoient originaires de Phénicie, ont couvert toutes les Mers de leurs Flottes : HANNON a fait le tour de l'Afrique; les Cana-

ries étoient connuës des Anciens. On ſçait d'ailleurs que les premiers Phéniciens établis en Afrique y ont eu à ſoûtenir de grandes guerres contre les Naturels du Pais, qui leur ruinerent plus de trois cent Villes dans la Mauritanie. ERASTOTHENE eſt ici ſon garant, & il préfere l'autorité de cet ancien Ecrivain à celles de Strabon & d'ARTEMIDORE, qui le contrediſent. Où ces Phéniciens, ajoûte-t'il, auroient-ils pû ſe retirer après de ſi grandes pertes, que dans l'Amérique ?

Cette premiere Tranſmigration lui paroît certaine, dès qu'elle eſt poſſible, & il la juge très-ancienne; mais il ſe mocque d'OPMEER, qui a avancé que les Afriquains des environs du Mont Atlas ont navigué en Amérique avant le Déluge. Il croit bien que tout ce que Platon a dit de l'Atlantide, n'eſt pas exact, mais il prétend qu'il y a du vrai dans la deſcription, qu'il en fait. Il obſerve qu'on a nommé Atlantides toutes les Iſles, qui ſont à l'Occident de l'Afrique, & il eſtime vraiſemblable que l'Atlantide de Platon étoit dans l'Amérique, & qu'elle a été ſubmergée par le Déluge, dont il reſte encore quelque leger ſouvenir parmi les Amériquains. Il dit encore que, ſelon Pierre Martyr d'Auglerie, les Inſulaires des Antilles racontoient que leurs Iſles avoient été autrefois jointes à la Terre-ferme, & n'en avoient été ſéparées, que par des Tremblemens de Terre, & de grandes Inondations : qu'on trouve encore dans le Pérou des veſtiges d'un Déluge, & que toute l'Amérique Méridionale eſt pleine d'eau. Il auroit pû y joindre la

Septentrionnale, où la Nouvelle France ſeule a plus d'eaux, que tout le reſte de ce grand Continent.

Diodore de Sicile a écrit que les Phéniciens avoient navigué fort loin dans l'Océan Atlantique, & forcés par des Tempêtes, avoient pris Terre à une grande Iſle, à l'Occident de la Lybie, où ils avoient trouvé un Terrein fertile, des Fleuves naviguables, & de ſomptueux Edifices. De Hornn explique ceci de la ſeconde Tranſmigration de ces Peuples en Amérique. Diodore ajoûte que dans la ſuite les Carthaginois, vexés par les Tyriens & par les Habitans de la Mauritanie, qui ne leur donnoient ni paix, ni tréve, menerent dans cette Iſle des Colonies, & tinrent la choſe ſecrette, afin d'avoir toujours de ce côté-là une retraite aſſûrée, en cas de diſgrace. D'autres Auteurs, que de Hornn ne nomme pas, ont prétendu que ces Voyages ſe faiſoient à l'inſçû des Magiſtrats, leſquels s'appercevant que leur Etat ſe dépeuploit, & ayant découvert la ſource de ce déſordre, défendirent cette navigation ſous de très-griéves peines.

Enfin, la troiſiéme Tranſmigration des Phéniciens dans le Nouveau Monde fut occaſionnée, ſelon notre Auteur, par un Voyage de trois ans, que fit la Flotte Tyrienne, qui étoit au ſervice de Salomon. D'abord, ſur l'autorité de Joſeph, il aſſûre qu'Aſion-Gaber, où ſe fit l'embarquement, eſt un Port de la Méditerranée. La Flotte, ajoûte-t'il, alloit chercher des Dents d'Eléphans & des Paons ſur la Côte Occidentale d'Afrique, qui eſt *Tharſis* : c'eſt auſſi le ſentiment de

Monsieur HUET : puis de l'Or à *Ophir*, qui est *Haïti*, l'Isle Espagnole : Christophe Colomb l'avoit dit avant lui, selon quelques-uns, & Vatable a certainement été du même sentiment. De Hornn revenant ensuite aux Isles Atlantiques, veut nous persuader que les Phéniciens y ont eu en divers tems des Colonies, & que la *Cerné* des Anciens est la Grande Canarie, laquelle doit son nom aux Cananéens, qui s'y réfugierent.

Une des Canaries s'appelle *la Gomera* : le docte de Hornn ne doute point qu'elle ne doive son nom aux Amorrhéens, qui vinrent l'habiter, après avoir été chassés de la Palestine par les Hébreux. Faut-il s'étonner après cela, s'il retrouve *le Cham* des Phéniciens dans les *Chemez* de l'Isle Haïti, dans les *Camis* du Japon, & dans le *Chile Cambal* de l'Yucatan ? Tout est à peu près de la même force & du même goût dans le détail, où il entre ensuite pour découvrir des traces de la Religion & des Mœurs Phéniciennes dans le Nouveau Monde. Mais il fait ici une remarque, que je ne dois point passer sous silence, c'est que les premiers Phéniciens, qui s'établirent dans l'Afrique, & dans les Isles Baleares, n'avoient ni Caracteres, ni aucun usage de l'Ecriture, & que Cadmus, qui étoit Phénicien, porta dans la Grece, non les Caracteres, dont sa Nation s'est servie depuis, mais ceux, dont se servoient de son tems les Egyptiens.

Toutes ces Transmigrations ont précédé de plusieurs siécles la Venuë de Jesus-Christ : en voici de plus modernes. Notre Auteur distingue trois sortes de Scythes, qui ont pa-

sé dans le Nouveau Monde, des Huns, des Tartares du Cathay, & des Chinois : A coup sûr, les Partisans de l'Antiquité de la Nation Chinoise ne lui passeront pas que ce grand Empire a eu des Scythes pour Fondateurs, & ceux mêmes, qui n'admettent point ce qu'il y a d'incertain dans les prétentions de quelques Chinois, ne seront pas de son avis. Il est aujourd'hui constant que l'Empire Chinois n'est pas fort postérieur aux Petits-Fils de Noë. Mais nous ne finirions point, si nous voulions relever toutes les suppositions fausses & hasardées de l'Ecrivain Hollandois.

Sous le nom de Huns, il comprend des Nations sans nombre, qui occupoient un Pays immense : & l'occasion du passage de plusieurs en Amérique fut, selon lui, leur multitude & leurs guerres intestines. Pour ce qui est de la route, qu'il leur fait prendre, il prétend qu'ils passerent par l'extrémité du Nord, où ils trouverent des Mers glacées. Puis oubliant ce qu'il venoit de dire du nombre infini de ces Barbares, que leurs vastes Contrées ne pouvoient plus contenir; comme il avoit déja oublié ce qu'il avoit dit d'abord, que les premieres Peuplades de l'Amérique s'étoient formées par les Scythes, il nous avertit que si les Quartiers Septentrionnaux de l'Amérique sont les moins peuplés, c'est que le Pays des Huns l'a été fort tard, & qu'encore aujourdhui il ne l'est pas beaucoup.

Mais, allerent-ils tous par le même chemin ? Non, car tandis que le plus grand nombre tournoit à droite, vers l'Orient, ceux, qu'on appelloit *Finnes*, & que Corneille TA-

CITE place dans la Finlande, les *Samojedes*, & les *Caroliens* prirent à gauche par l'Occident, traverserent la Nouvelle Zemble, la Lapponie, & le Groënland, d'où il juge aussi que des Norvegiens, qui avoient été autrefois débarqués dans le Groënland, & dont on ne trouva plus un seul en 1348, ont pénétré dans le Nord de l'Amérique, pour y chercher des Pays plus habitables. Rien dans le fond n'empêche de croire que les Eskimaux & quelques autres Nations voisines de la Baye d'Hudson, tirent leur Origine des Norvégiens Groënlandois, s'il y en a jamais eu. Ce qui est certain, c'est que les Eskimaux n'ont rien de commun, ni pour le langage, ni pour les mœurs, ni pour la maniere de vivre, ni pour la couleur du Corps & des Cheveux avec les Peuples du Canada même, leurs plus proches Voisins.

Quant à certains Animaux, tels que les Lions & les Tygres, qui selon toutes les apparences, ont passé de la Tartarie & de l'Hircanie dans le Nouveau Monde, leur passage pourroit bien être une preuve que les deux Hemispheres se touchent par le Nord du côté de l'Asie, & ce n'est pas la seule, que nous en ayons, si ce que j'ai souvent oüi raconter, comme un fait certain, du Pere GRELLON, Jésuite François, est véritable. Ce Pere, dit-on, après avoir travaillé quelque tems dans les Missions de la Nouvelle France, passa à celles de la Chine. Un jour, qu'il voyageoit en Tartarie, il rencontra une Femme Huronne, qu'il avoit connuë en Canada : il lui demanda par quelle aventure elle se trouvoit dans un Pays si éloi-

gné du Sien ? Elle répondit qu'ayant été prise en guerre, elle avoit été conduite de Nation en Nation jusqu'à l'endroit, où elle se trouvoit. On m'a encore assûré qu'un autre Jésuite passant par Nantes au retour de la Chine, y avoit rapporté un trait assez semblable d'une Femme Espagnole de la Floride : elle avoit été prise, disoit-il, par des Sauvages, & donnée à une Nation plus éloignée, & par celle-ci à une autre ; elle avoit ainsi successivement passé de Pays en Pays, traversé des Régions très-froides, & s'étoit enfin rencontrée en Tartarie, y avoit épousé un Tartare, qui avoit passé en Chine avec les Conquérans, & s'y étoit établi.

A la vérité ceux, qui ont navigué le plus loin à l'Orient de l'Asie, en suivant les Côtes d'Yesso, ou de Kamtschatka, ont prétendu appercevoir l'extrémité de ce Continent, & ont conclu qu'entre l'Asie & l'Amérique, il n'y avoit point de communication par Terre ; mais outre que François GUELLA, Espagnol, si on en croit Jean Hugues de LINSCHOOTEN, a vérifié que cette séparation n'étoit qu'un Détroit de cent milles de large, les dernieres navigations des Japonnois donnent lieu de juger que ce Détroit n'est qu'une Baye, au-dessus de laquelle on peut passer par Terre.

Revenons à Georges de Hornn. Cet Ecrivain ne s'exprime pas exactement, lorsqu'il dit que l'Amérique Septentrionale est remplie de Lions & de Tygres. On trouve bien dans le Pays des Iroquois une espece de Tygres, dont le poil est de petit gris, qui ne sont pas mouchetés, dont la queuë est fort lon-

gue, & dont la chair eſt bonne à manger: mais à cela près, ce n'eſt que vers le Tropique, que l'on commence à voir de vrais Tygres & de vrais Lions, ce qui ne prouve pourtant point, qu'ils n'y ſoient point venus de la Tartarie & de l'Hircanie: mais comme en avançant toujours au Sud, ils y ont trouvé des Climats, qui leur convenoient davantage, on peut croire qu'ils ont tout-à-ſait abandonné les Pays Septentrionnaux.

Ce que SOLIN & Pline rapportent, que les Scythes Anthropophages ont dépeuplé une grande étenduë de Pays, juſqu'au Promontoire *Tabin*: & ce que Marc Pol de Veniſe nous apprend, qu'au Nord-Eſt de la Chine & de la Tartarie il y a de vaſtes Pays inhabités, pourroient bien confirmer la conjecture de notre Auteur touchant la retraite d'un grand nombre de Scythes en Amérique. On trouve dans les Anciens les noms de quelques-uns de ces Peuples: PTOLE'ME'E parle des *Tabiens*; Solin nomme les *Apaléens*, qu'il dit avoir eu pour Voiſins les *Meſſagetes*, & que Pline aſſûre avoir diſparu. Ammien MARCELLIN dit expreſſément que la crainte des Anthropophages obligea pluſieurs des Habitans de ces Contrées à ſe réfugier ailleurs. Toutes ces Autorités forment, ce me ſemble, au moins une forte conjecture, que plus d'une Nation Amériquaine a une Origine Scythe ou Tartare.

Juſques-là de Hornn ne s'égare donc pas ſi loin de ſon but, qu'il n'y revienne de tems en tems, & l'on reconnoît le Sçavant juſques dans ſes écarts. Mais à la fin on diroit qu'à force de vouloir conjecturer ſur des convenances

de noms, la tête lui a tourné. Qui ne riroit, par exemple, en lui voyant avancer sérieusement que les *Apalaches*, Nation Floridienne, sont les *Apaléens* de Solin, & que des *Tabiens* de Ptolémée sont descendus les *Tombas* du Perou ? Ce qui suit est encore plus risible. Il y a, dit-on, un Peuple Voisin des Mogols, qu'on appelle *Huyrons*. Voilà les *Hurons* du Canada : Herodote donne aux Turcs le nom d'*Yrcas*. Voilà les Iroquois & les *Souriquois* de l'Acadie. Par malheur pour de si rares découvertes, la conjecture porte à faux : car tous ces noms des Sauvages de la Nouvelle France, ou presque tous, sont de la façon des François.

Il y a plus, les Hurons & les Iroquois, à qui notre Auteur donne des Origines si differentes, parlent à peu près la même langue ; l'une est une Dialecte de l'autre : au lieu que les Souriquois, auxquels de Hornn donne les mêmes Ancêtres, qu'aux Iroquois, n'ont absolument rien de commun avec eux dans le Langage, ni dans le caractere d'esprit. La Langue, qu'ils parlent est une Dialecte Algonquine ; & le Huron est aussi different de l'Algonquin, que le Latin l'est de l'Hébreu. Ne faut-il pas aussi avoir l'imagination bien frappée, pour se persuader que le *Meyra Humona* des Brasiliens, & le *Paicuma* des Habitans de Santa-Cruz, viennent de Saint Thomas, & sont dérivés de la Langue des Turcs, qui avant que de passer en Amérique, avoient eu quelque connoissance de cet Apôtre ?

La confiance abandonne notre Auteur, lorsqu'il semble qu'elle devroit moins lui manquer,

quer, il n'ose décider, si l'Amérique Méridionnale a peuplé les Terres Australes, ou si elle en a reçu ses Habitans : mais il la retrouve bientôt, & elle lui fait entreprendre de débrouiller l'Origine des Empires du Pérou & du Méxique. Il convient avec plusieurs Historiens que ces Monarchies n'étoient pas fort anciennes lorsque les Espagnols les détruisirent, & que leurs Fondateurs ont eu à combattre des Peuples Barbares, établis depuis lontems dans les Pays, qu'ils avoient choisis, sur-tout dans le Méxique, où les mœurs étoient bien moins douces au tems de Cortez, que parmi les Péruviens. Cette difference venoit apparemment de ce que les Conquerans du Méxique n'étoient pas aussi policés, que ceux du Perou.

Les uns & les autres, si on en croit de Hornn, sont néanmoins sortis des mêmes lieux ; ce sont, dit-il, les Peuples du Cathay ; les Japonnois, qui en sont originaires ; les Chinois, qu'il suppose toujours descendus des Scythes ; quelques Egyptiens & quelques Phéniciens, de qui ces deux Empires ont reçu toute leur Police, leur Religion, & les Arts. Voilà assûrément une Origine bien mélangée, & bien bisarrement assortie. Mais enfin le Sçavant Hollandois veut que tous ces Peuples ayent envoyé des Colonies en Amérique, & pour le prouver, il n'est pas concevable où il va chercher des noms Cathayens, Coréens, Chinois, & surtout Japonnois dans toutes les Parties du Nouveau Monde. Il y a souvent entre ces noms à peu près le même rapport, qu'entre l'*Alfana* & l'*Equus* de MÉNAGE ; mais aussi

on leur fait faire un si long chemin , qu'on ne doit pas être surpris , s'ils ont si fort changé sur la route.

Il n'y a pas jusqu'aux *Chiquites* du Paraguay , dont il ne fasse dériver le nom, lequel est purement de la façon des Espagnols , de celui de Cathay. Le nom d'*Incas* , qui étoit celui de la Famille Impériale du Perou , a , selon lui , trop de ressemblance avec le même nom de Cathay , pour qu'il soit permis de douter que ces Souverains ne tirassent leur Origine de ce grand Pays. En un mot , chercher des Catayens en Amérique , c'est , dit-il , chercher des Grecs en Italie , & des Phéniciens en Afrique. Les Coréens appellent leur Pays *Caoli* : donc la *Californie* a été peuplée par une Colonie Coréenne. *Chiappa*, Province du Méxique , peut-il venir d'ailleurs que de *Giapan* , nom , que quelques-uns donnent au Japon ? Motezuma Empereur du Méxique , avoit une Barbe à la Chinoise : il n'en faut pas davantage pour le faire Originaire de la Chine. Ce n'est pourtant pas sans scrupule , que notre Auteur quitte les étymologies pour la figure de la Barbe : mais cette Barbe est fort singuliere dans un Méxiquain. D'ailleurs il trouve que le nom du Monarque a beaucoup d'affinité avec celui de *Motuzaïuma* , qu'il prétend , je ne sçai sur quelle autorité , être un titre d'honneur au Japon : ainsi ce Prince pouroit bien tirer son Origine de ces Isles.

Cependant ce ne sont ni les Cathayens , ni les Japonnois , qui ont fondé la Monarchie Méxiquaine : de Hornn en fait honneur à Facfur , Roi de la Chine , qui , détrôné par

Cublay, Grand Cham des Tartares, s'enfuit avec cent mille Hommes ſur mille Vaiſſeaux en Amérique, & y devint le Fondateur d'un nouvel Empire. Manco, autre Prince Chinois, Originaire du Cathay, avoit fondé deux ſiécles auparavant celui du Perou. Voilà bien des noms, que les Peres COUPLET, LE COMTE & DU HALDE ne ſçavoient pas. Manco avoit porté les Arts à une très-grande perfection, & ce fut lui, qui éleva ces Edifices ſomptueux, qui étonnerent ſi fort les Eſpagnols. Il ne mena point de Chevaux en Amérique, parce que de ſon tems, dit Marc Pol de Veniſe, il n'y en avoit point à la Chine. Mais pourquoi les Chinois du Perou n'ont-ils pas conſervé leurs caracteres? c'eſt, répond de Hornn, qu'ils étoient trop difficiles à écrire; ils ont trouvé qu'il étoit plus court & plus aiſé d'y ſuppléer par des figures ſymboliques.

Voilà une partie de ce qui a été écrit ſur la queſtion préſente; & je ſuis bien trompé, ſi la ſimple expoſition de tant d'opinions diverſes n'eſt pas ſuffiſante pour fournir à tout Lecteur attentif les lumieres, dont il a beſoin pour prendre le ſeul parti, qui convienne ſur cette grande controverſe, qu'on n'a fait qu'embrouiller, en voulant l'éclaircir. Il me paroît qu'elle ſe réduit à ces deux points. 1°. Comment le Nouveau Monde a-t-il pu être peuplé? 2°. Par qui, & par quelle voye l'a-t-il été?

Rien, ce me ſemble, n'eſt plus aiſé que de répondre au premier. L'Amérique a pu être peuplée, comme les trois autres parties du Monde. On s'eſt formé ſur cela des dif-

ficultés, qu'on croyoit insolubles, & qui ne l'étoient point. Les Habitans de l'un & de l'autre Hemisphere, sont certainement les Descendans d'un même Pere. Ce Pere commun avoit reçu du Ciel un ordre précis de peupler toute la Terre, & elle a été peuplée. Il a fallu pour cela franchir des difficultés, & on les a franchies. Y en avoit-il de plus grandes pour les extrêmités de l'Asie, de l'Afrique, & de l'Europe; pour se transporter dans des Isles assez éloignées de ce grand Continent, que pour passer en Amérique? non sans doute. La navigation, qui s'est si fort perfectionnée depuis trois ou quatre siécles, étoit peut-être plus parfaite dans les premiers tems, qu'elle ne l'est aujourd'hui. Du moins ne peut-on pas douter qu'elle ne fût alors dans le dégré de perfection nécessaire, pour le dessein, que Dieu avoit de peupler toute la Terre.

Tant que les Auteurs, que j'ai cités, s'en sont tenus à cette possibilité, qu'on ne sçauroit nier, ils ont raisonné fort juste; car s'il n'est pas démontré qu'il y ait un passage par Terre en Amérique, soit au Nord de l'Asie & de l'Europe, soit au Sud; le contraire ne l'est point: d'ailleurs des Côtes de l'Afrique au Bresil; des Canaries aux Açorres, des Açorres aux Antilles, des Isles Britanniques & des Côtes de France en Terre-neuve, la Traversée n'est ni longue ni difficile: j'en pourrois dire autant de la Chine au Japon, du Japon & des Philippines aux Isles Mariannes, & de-là au Méxique. Il y a dans l'Asie des Isles aussi éloignées de tout Continent, où l'on n'a pas été surpris de trouver des Hommes; pourquoi le seroit-on d'en

avoir trouvé dans l'Amérique ? & peut-on concevoir que les petits-Fils de Noë, lorſqu'ils furent obligés de ſe ſéparer, & de ſe répandre, ſelon les deſſeins de Dieu, par toute la Terre, ayent été dans l'impoſſibilité de peupler preſque la moitié de l'Univers ?

Il falloit donc s'en tenir là ; mais la queſtion étoit trop ſimple, & la réponſe trop aiſée à faire. Les Sçavans veulent diſcuter, & ils ont cru pouvoir décider comment, & par qui l'Amérique a été peuplée : & parce que les Hiſtoires ne leur fourniſſoient rien pour cela, plûtôt que de demeurer court, ils ont réaliſé les conjectures mêmes les plus frivoles. Une ſimple convenance de noms, une légere apparence leur ont paru des preuves, & ſur ces fondemens ruineux ils ont bâti des ſyſtêmes, dont ils ſe ſont entêtés, dont les plus ignorans peuvent appercevoir le faux, & qu'on renverſe ſouvent par un ſeul fait, qui ne peut être conteſté. De-là il eſt arrivé que la maniere, dont le Nouveau Monde a reçu ſes premiers Habitans, demeurant fort incertaine, on a imaginé des difficultés, où il n'y en avoit point ; on a porté l'extravagance juſqu'à ſe perſuader que les Amériquains n'étoient point iſſus du premier Homme, que nous reconnoiſſons pour notre Pere commun ; comme ſi l'ignorance de la maniere, dont un fait eſt arrivé, devoit le faire juger impoſſible, ou lui donnoit même un degré de difficulté.

Ce qu'il y a en ceci de plus ſingulier, c'eſt qu'on n'a pas pris, pour ſçavoir ce qu'on cherchoit, le ſeul moyen, qui nous reſtoit : je veux dire, la confrontation des Langues. En effet dans

la recherche, dont il s'agit, il me paroît que la connoiſſance des Langues principales de l'Amérique, & leur comparaiſon avec celles de notre Hemiſphere, qui ſont regardées comme Primitives, pourroient nous faire parvenir à quelque heureuſe découverte; & que ce moyen le moins équivoque de tous, de remonter à l'origine des Nations, n'eſt pas auſſi difficile, qu'on pourroit le croire. Nous avons eu, & nous avons encore des Voyageurs & des Miſſionnaires, qui ont travaillé ſur les Langues, qu'on parle dans toutes les Provinces du Nouveau Monde. Il ne faudroit que faire un Recueil de leurs Grammaires & de leurs Vocabulaires, & les rapprocher des Langues mortes, ou vivantes de l'ancien Monde, qui paſſent pour être originales. Les Dialectes mêmes, malgré l'alteration, qu'elles ont ſoufferts, tiennent encore aſſez de la Matrice, pour nous fournir de grandes lumieres.

Au lieu de ce moyen, qu'on a négligé, on a cherché dans les Mœurs, les Coûtumes, la Religion, & les Traditions des Amériquains, leur premiere Origine: cependant je ſuis perſuadé que cet examen ne peut produire qu'un faux jour, plus capable d'éblouir & d'égarer, que de conduire ſûrement au but, qu'on ſe propoſe. Les anciennes Traditions s'effacent de l'eſprit de ceux, qui n'ont, ou qui pendant pluſieurs ſiécles n'ont eu aucun ſecours pour les conſerver; & la moitié du Monde eſt dans le cas. De nouveaux événemens, un nouvel ordre de choſes, font naître d'autres Traditions, qui effacent les premieres, & ſont effacées à leur tour. Au bout d'un ſiécle ou deux on n'a plus rien, qui puiſſe ſer-

vir de guide pour retrouver la trace des premieres Traditions.

Les Mœurs dégénerent en très-peu de tems par le Commerce avec d'autres Nations, par le mêlange de plusieurs Peuples, qui se réunissent; par le changement de domination, toujours suivi d'une nouvelle forme de gouvernement. A combien plus forte raison cette altération de mœurs & de caractere doit-elle être sensible parmi des Peuples errans, devenus Sauvages, vivant sans principe, & sans regles, qui les rappellent aux Mœurs antiques, telles que sont l'éducation, & la société. Les Coûtumes s'abolissent encore plus aisément. Un nouveau genre de vie en introduit de nouvelles, & l'on a bientôt oublié celles, que l'on a abandonnées. Que dirai-je de la privation des choses les plus nécessaires à la vie? La nécessité, où l'on est de s'en passer, en fait perdre les noms avec l'usage.

Enfin rien n'a essuyé de plus promptes, de plus fréquentes & de plus étranges révolutions, que la Religion. Quand une fois on a renoncé à l'unique véritable, on ne tarde point à la perdre de vûë, & on s'engage dans un labyrinthe d'erreurs si peu liées entr'elles, parce que l'inconséquence & les contradictions sont l'appanage essentiel du mensonge, qu'il ne reste pas le moindre fil, qui puisse ramener à la verité. Nous en avons vû dans le siécle précédent un exemple bien sensible. Les Boucaniers de S. Domingue étoient Chrétiens, & n'avoient de commerce qu'entr'eux: toutefois en moins de trente ans, par le seul défaut d'exercice de Religion, d'instruction, & d'une autorité, qui les retînt dans le devoir,

ils en étoient venus jusqu'à n'avoir plus du Chrétien que le Baptême. S'ils avoient subsisté seulement jusqu'à la troisiéme génération, leurs Petits-Fils auroient été aussi peu instruits des principes du Christianisme, que les Habitans de la Nouvelle Guinée, ou des Terres Australes. Peut-être auroient-ils conservé quelques pratiques, dont ils n'auroient pû rendre raison, & n'est-ce pas de cette sorte que tant de Nations Infidéles se sont trouvées avoir mêlé dans leur Culte Idolâtre, des cérémonies, qui paroissoient copiées d'après les nôtres ?

Il n'en est pas de même des Langues. Je conviens qu'une Langue vivante est sujette à de continuels changemens, & comme toutes l'ont été, on peut dire qu'aucune ne s'est conservée dans sa pureté originale. Mais il n'en est pas moins vrai, que malgré les changemens que l'usage y a faits, elles n'ont pas perdu tout ce qui les distinguoit des autres, ce qui suffit pour ce qu'il nous faut dans le cas présent ; & que des ruisseaux, qui sont sortis des principales sources, je veux dire des dialectes, on peut remonter jusqu'aux Langues Meres, comment cela ? c'est que, suivant la remarque d'un sçavant Académicien (*a*), les Langues Meres se reconnoissent en ce qu'elles sont plus énergiques, que celles, qui en sont dérivées, parce qu'elles ont été formées sur la nature ; qu'elles contiennent un plus grand nombre de mots imitatifs des choses, dont ils sont les signes ; qu'elles doivent moins au hazard, & que le mêlange, qui a formé les dia-

(*a*) M. l'Abbé DUBOS, *Histoire de la Peinture & de la Poësie*.

lectes, fait toujours perdre à celle-ci une partie de l'énergie, que leur donnoit le rapport naturel de leur ſon avec les choſes, dont ils étoient les ſignes inſtitués.

De-là je conclus, que ſi l'on trouve dans l'Amérique des Langues, qui ayent ces caracteres, il n'eſt pas permis de douter qu'elles ne remontent à la premiere origine des Langues; & par conſequent que les Nations, qui les parlent, n'ayent paſſé dans cet Hemiſphere aſſez peu de tems après la premiere diſperſion des Peuples : ſurtout, ſi dans notre Continent elles ſont entierement inconnuës. J'ai déja obſervé, qu'on ſuppoſe gratuitement que les arrieres Petits-Fils de Noë, ou n'ont pu paſſer dans le Nouveau Monde, ou n'y ont pas penſé. Je ne vois en effet aucune raiſon, qui puiſſe autoriſer une pareille ſuppoſition; & qui peut croire de bonne foi, que Noë & ſes Enfans en ſçavoient moins que nous : que l'Artiſan & le Pilote du plus grand Navire, qui ait jamais été, d'un Navire, qui devoit voguer ſur une Mer, laquelle n'avoit plus de bornes, & qui avoit à ſe garantir de tant d'écueils, ait ignoré, & n'ait pas communiqué à ceux de ſes Deſcendans, qui ont vécu avec lui, & par qui devoit s'exécuter l'ordre du Créateur, de peupler l'Univers, ne leur ait pas, dis-je, communiqué l'art de naviguer ſur un Océan plus calme, & renfermé dans ſes anciennes limites ?

Eſt-il même bien décidé, que l'Amérique n'a point eu d'Habitans avant le Déluge ? Eſt-il vraiſemblable que Noë & ſes Enfans n'ont connu que la moitié du Monde; & Moyſe ne nous apprend-il pas que toutes les

Terres & les Isles les plus éloignées ont été peuplées ? Comment accorder cela avec la prétention de ceux, qui soûtiennent que les premiers Hommes ignoroient l'art de naviguer ; & peut-on bien dire sérieusement, contre l'autorité d'un témoignage si respectable, comme a fait Jean de Laët, que la navigation est un effet de l'audace des Hommes ; qu'elle n'entroit point dans les vûës directes du Créateur, & que Dieu avoit abandonné la Terre aux Hommes, & l'Eau aux Poissons ? D'ailleurs les Isles ne sont-elles point partie de la Terre, & n'y a-t-il point des endroits du Continent, où il étoit plus naturel d'aller par Mer, que par de longs détours, souvent impratiquables, ou du moins d'une difficulté capable de faire tout entreprendre pour les éviter ?

Il est certain que l'art de naviguer a eu le sort de quantité d'autres, dont on n'a aucune preuve que nos premiers Peres ont été privés, dont quelques-uns sont perdus, & d'autres n'ont été conservés que dans un petit nombre de nations : mais qu'est-ce que cela prouve ? Il faut toujours en revenir à ce principe, que les Arts nécessaires aux desseins de Dieu n'ont point été ignorés de ceux, qui les devoient remplir. L'industrie en a peut-être fait inventer, qui n'étoient qu'utiles ; & la cupidité en a fait découvrir, qui ne pouvoient servir, qu'à satisfaire nos passions. On peut croire aussi que ce qui en a fait tomber plusieurs dans l'oubli, c'est qu'ils n'étoient plus nécessaires, & que telle a été la navigation de long cours, dès que toutes les parties de la Terre ont eu des Habitans. Il suffisoit pour le Com-

merce de ranger les Côtes, & de traverser aux Isles les plus proches. Faut-il s'étonner que, faute d'usage, on ait perdu le secret de faire de longues courses sur un Elément si inconstant, & si souvent orageux ?

Qui peut même assûrer qu'on l'ait perdu si-tôt ? Strabon dit en plusieurs endroits que les Habitans de Cadix & tous les Espagnols avoient de grands Vaisseaux, & excelloient en l'art de naviguer. Pline se plaint de ce que de son tems la navigation n'étoit pas aussi parfaite, qu'elle l'avoit été plusieurs siécles auparavant; les Phéniciens & les Carthaginois ont eu longtems la réputation d'être habiles & hardis Navigateurs. Le P. de Acosta convient que Vasco de Gama trouva parmi les Habitans du Mozambique l'usage de la Boussole. Les Insulaires de Madagascar ont une Tradition, qui porte que les Chinois ont envoyé une Colonie dans leur Isle. Rejetter cette Tradition sur l'impossibilité de naviguer si loin sans Boussole, n'est-ce pas une pure pétition de principe ? Car enfin si la Boussole est nécessaire pour aller de la Chine à Madagascar, j'ai autant de droit de dire, sur la foi d'une Tradition constante dans une grande Isle; les Chinois ont passé à Madagascar, donc ils connoissoient l'usage de la Boussole; qu'on en a de raisonner ainsi : les Chinois ignoroient l'usage de la Boussole, donc ils ils n'ont point passé à Madagascar. Je n'entreprends pourtant pas de soûtenir le fait, quoique je puisse le faire avec de bons Auteurs; mais je serois aussi fondé à l'avancer, que d'autres à le rejetter.

Les Chinois, dont l'Origine remonte aux

Petits-Fils de Noë, ont eu anciennement des Flottes; c'est un fait assez bien établi dans l'Histoire: Qui a pu les empêcher de passer au Mexique par les Philippines? Les Espagnols font tous les ans cette route. De-là ils ont pu en rangeant la Côte peupler toute l'Amérique du côté de la Mer du Sud. Les Isles Mariannes & tant d'autres, qu'on découvre tous les jours dans l'espace de Mer, qui sépare la Chine & le Japon de l'Amérique, ont pu être peuplées de la même maniere, les unes plûtôt, & les autres plus tard. Les Habitans des Isles de Salomon, & ceux de la Nouvelle Guinée, de la Nouvelle Hollande, & des Terres Australes ressemblent trop peu aux Amériquains, pour qu'on puisse imaginer qu'ils ayent la même origine, si on ne remonte pas aux tems les plus éloignés. Leur ignorance ne permettra jamais de sçavoir d'où ils la tirent; mais enfin tous ces Pays sont peuplés: il est bien vraisemblable que quelques-uns l'ont été par accident. Or s'ils l'ont pu être de cette maniere, pourquoi veut-on qu'ils ne l'ayent pas été dans le même tems & par la même voye, que les autres parties de la Terre?

Les anciens Celtes & les Gaulois, si renommés par leur habileté dans la Navigation, qui ont envoyé tant de Colonies jusqu'aux extrêmités de l'Asie & de l'Europe, & dont on ne sçauroit presque nier que l'Origine ne remonte jusqu'aux Enfans de Japhet, n'ont-ils pas pu pénétrer par les Açorres jusqu'en Amérique? & si on objecte que les Açorres étoient sans Habitans au quinziéme siécle, je réponds que ceux, qui les Premiers ont découvert ces Isles, les ont sans doute negligées,

pour aller s'établir dans de plus grandes, de plus fertiles, & dans un Continent immenſe, dont elles ne ſont pas fort éloignées. Les Eskimaux & quelques autres Nations de l'Amérique Septentrionnale reſſemblent ſi fort à ceux du Nord de l'Europe & de l'Aſie, & ſi peu aux autres Peuples du Nouveau Monde, qu'il n'eſt pas difficile de reconnoître qu'ils deſcendent des Premiers, & qu'ils n'ont rien de commun dans leur Origine moderne avec les Seconds; je dis leur Origine moderne, car il n'y a guéres d'apparence qu'elle ſoit ancienne; & il n'y a aucun inconvénient à ſuppoſer que des Pays ſi peu habitables, ont été habités plus tard que les autres.

Il n'en eſt pas de même du reſte de l'Amérique, on ne me perſuadera jamais qu'une partie ſi conſidérable de la Terre ait été ignorée ou négligée des premiers Fondateurs des Nations; & la raiſon, qui ſe tire du caractere des Amériquains, & de la peinture affreuſe, qu'on en a faite d'abord, ne prouve rien contre leur antiquité. Il y a trois mille ans au plus, que l'Europe étoit pleine de Peuples auſſi Sauvages & auſſi peu policés, que la plûpart d'entr'eux, & elle en a encore quelques reſtes. L'Aſie, le premier ſiége de la Religion, des bonnes mœurs, des Sciences & des Arts, & le centre des plus anciennes & des plus pures Traditions, ne voit-elle pas encore ſés plus floriſſants Empires environnés de la plus épaiſſe barbarie? L'Egypte, qui s'eſt vantée d'avoir été la ſource des plus belles connoiſſances, & qui eſt retombée dans l'ignorance la plus profonde; l'Empire des Abyſſins ſi ancien, & autrefois ſi floriſ-

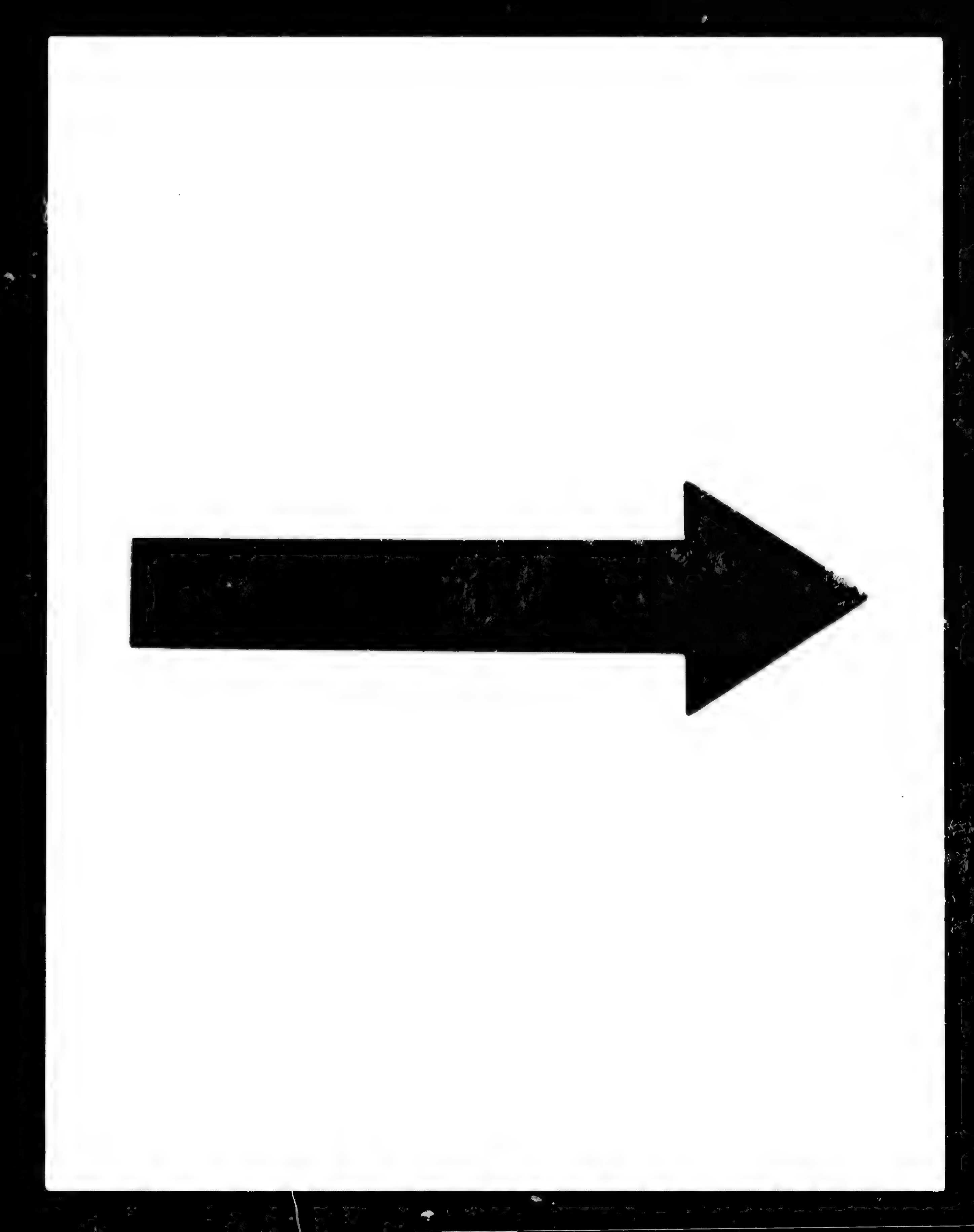
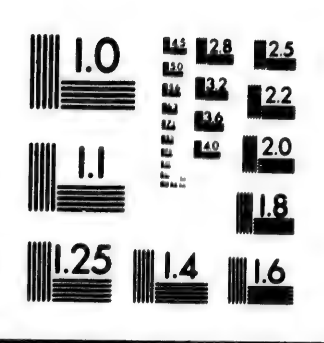
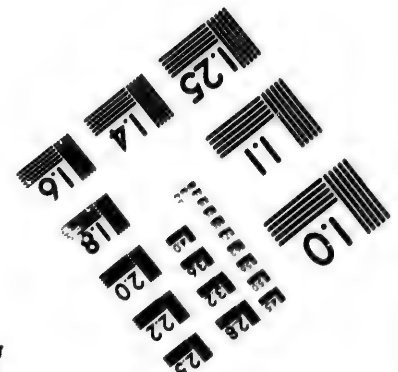


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)




6"





ſant ; la Lybie, qui a produit tant de Grands Hommes ; la Mauritanie, d'où ſont ſortis tant de Sçavants en tout genre, n'ont-ils pas toujours eu dans leur voiſinage des Peuples, qui ſembloient n'avoir de l'Homme que la figure ? Pourquoi s'étonner que les Amériquains, ſi lontems ignorés du reſte du Monde, ſoient devenus Barbares & Sauvages, & que leurs plus floriſſants Empires ſe ſoient ttouvé dénués de tant de choſes, qu'on croyoit d'une néceſſité indiſpenſable dans notre Hemiſphere.

Qu'on recherche ce qui avoit rendu ſi feroces, les Montagnards des Pyrenées, dont pluſieurs le ſont encore ; quelle eſt l'Origine des Lappons & des Samojedes, d'où ſont venus les Cafres & les Hottentots. Pourquoi ſous les mêmes paraleles il y a des Noirs en Afrique, & il n'y en a point ailleurs ; & on pourra trouver de quoi répondre aux mêmes queſtions touchant les Eskimaux & les Algonquins, les Hurons & les Sioux, les Guayranis & les Patagons. Que ſi on demande pourquoi les Amériquains n'ont point de barbe, ni de poil par tout le corps, & pourquoi la plûpart ſont de couleur rougeâtre, je demanderai à mon tour pourquoi la plûpart des Afriquains ſont noirs ? Cette queſtion n'entre pour rien dans la diſpute ſur l'Origine des Amériquains.

Les Nations Primitives ſe ſont mêlées & diviſées à diverſes repriſes ; les guerres étrangeres & domeſtiques, auſſi anciennes que la paſſion de dominer ; la néceſſité de ſe ſéparer & de s'éloigner, ſoit parce qu'un Pays ne pouvoit plus contenir ſes Habitans, qui ſe multi-

plioient à l'infini ; ſoit parce que les plus Foibles étoient obligés de fuir devant les plus Forts ; l'inquiétude & la curioſité, ſi naturelles aux Hommes, mille raiſons, qu'il eſt aiſé d'imaginer, & qui entroient toutes dans les deſſeins de la Providence ; la maniere, dont ſe ſont faites ces tranſmigrations ? la difficulté de conſerver les Arts & les Traditions parmi des Fugitifs tranſplantés dans des Pays incultes, & hors de portée d'avoir quelque Commerce avec les Nations civiliſées : tout cela eſt aiſé à concevoir. Les accidents inprévûs, les tempêtes & les naufrages ont certainement contribué à peupler toute la Terre habitable ; & faut-il s'étonner après cela de certains rapports, qu'on apperçoit entre des Peuples aujourdhui ſi éloignés les uns des autres, & de la difference, qui ſe trouve entre des Nations voiſines ?

On peut comprendre encore qu'il a du arriver qu'une partie de ces Hommes errants, ou forcés par la néceſſité de ſe réunir pour ſe défendre, & ſe ſouſtraire à la domination d'un Peuple puiſſant, ou entraînés par l'éloquence & l'habileté d'un Légiſlateur, ayent formé des Corps de Monarchie, ſe ſoient ſoumis à des Loix, ſe ſoient raſſemblés en Corps de Nations. Tels ont été les commencemens des plus anciens Empires dans l'Ancien Monde ; tels ont pu être ceux du Perou & du Mexique dans le Nouveau ; mais les monumens hiſtoriques nous manquent pour en ſçavoir davantage, & il n'y a, je le répete, que la connoiſſance des Langues primitives, qui puiſſe porter quelque jour dans ces ténébres. Il eſt aſſez étonnant qu'on ait négligé juſqu'à

présent un moyen si naturel, & d'une exécution si facile, de faire des découvertes aussi intéressantes pour le moins, que la plûpart de celles, qui occupent les Sçavans depuis deux siécles. On connoîtroit du moins parmi ce prodigieux nombre de Peuples divers, qu'on voit dans l'Amérique, & si differens entr'eux de langage, quels sont ceux, qui parlent des Langues totalement si differentes de celles de l'Ancien Monde, & qui par conséquent doivent être censés avoir passé en Amérique dans les premiers tems; & ceux, qui par l'Analogie de leur Langue avec celles, qui sont en usage dans les trois autres Parties du Monde; donnent lieu de juger que leur Transmigration est plus récente, & doit être attribuée, ou à quelque naufrage, ou à quelque accident semblable à ceux, dont j'ai parlé dans le cours de cette Dissertation.

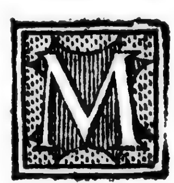


# JOURNAL HISTORIQUE D'UN VOYAGE DE L'AME'RIQUE.

*Adressé à Madame la* DUCHESSE DE LESDIGUIERES.

PREMIERE LETTRE. 1720. Juin.

*A Rochefort, ce trentiéme de Juin, 1720.*



MADAME,

VOUS avez souhaitté que je vous écrivisse régulierement par toutes les occasions, que j'en pourrois trouver, & je vous l'ai promis, parce qu'il ne m'est pas permis de vous rien refuser : mais je crains fort que vous

1720. Juin.
ne vous lassiez bientôt de recevoir mes Lettres : car je ne puis me persuader que vous les trouviez aussi interessantes, que vous avez cru qu'elles le devoient être. En effet, c'est sur un Journal suivi, que vous avez compté ; mais en premier lieu, je prévois que les Messagers, dont je me servirai, pour vous faire tenir mes Lettres, ne seront pas tous bien fidéles, ni des plus exacts ; & si cela est, vous n'aurez qu'un Journal tronqué & sans suite : d'ailleurs je ne sçai pas trop de quoi je le remplirai. Car vous n'ignorez pas que l'on m'envoye dans un Pays, où je ferai souvent cent lieuës, & davantage, sans rencontrer un Homme, & sans voir autre chose que des Bois, des Lacs, des Rivieres & des Montagnes. Et quels Hommes encore, que ceux, qu'on y peut rencontrer ? Des Sauvages, dont je n'entends point la Langue, & qui ne sçavent pas la mienne. De plus, que me diroient-ils ? Ils ne sçavent rien ; & que leur dirai-je ? ils ne sont pas plus curieux d'apprendre des nouvelles d'Europe ; que vous ni moi, Madame, ne le sommes d'être instruits de leurs affaires.

En second lieu, quand je serois Homme à user du privilége des Voyageurs ; je vous connois trop, pour oser prendre cette liberté avec vous ; & pour me flatter de vous en faire accroire. Mais ne craignez rien, je ne me sens point d'inclination à forger des aventures ; J'ai déja fait l'expérience de ce que dit un Ancien, qu'on ne change point de caractere en passant la Mer, en changeant de Climat ; j'espere conserver celui de sincérité, que vous me connoissez, en parcourant l'A-

mérique, & les Mers, qui la séparent de nous. Vous étiez en peine de ma santé, qui ne vous paroissoit pas en assez bon état pour entreprendre un voyage si pénible; graces au Seigneur, elle se fortifie de jour en jour, & je voudrois bien être aussi sûr d'avoir toutes les autres qualités nécessaires, pour m'acquitter, comme il faut, de la Commission, dont on m'a chargé. Mais croiriez-vous bien, Madame, que j'ai déja pensé perir à moitié chemin de Paris à Rochefort? Vous n'avez, peut-être pas oublié que je vous ai souvent dit que nos Rivieres de France ne sont que des Ruisseaux, en comparaison de celles de l'Amérique: il s'en est peu fallu que la Loire n'ait été vengée de cet outrage. 1720. Juin.

J'avois pris une Cabanne à Orleans avec quatre ou cinq Officiers du Régiment de Conti, Infanterie. Le seize, étant vis-à-vis de Langets, & ne pouvant avancer à cause d'un vent contraire assez fort, nous voulûmes gagner cette Bourgade pour nous assûrer d'un bon gîte, au cas qu'il fallût y passer la nuit. Il falloit pour cela traverser la Riviere, & nous le proposâmes à nos Bateliers, qui y témoignerent de la répugnance; mais c'étoit de jeunes Gens, & comme nous insistâmes, ils n'oserent nous contredire. Nous n'étions pas encore au milieu du Canal, que nous aurions bien voulu être à recommencer; mais il n'étoit plus tems, & ce qui me fâchoit le plus, c'est que c'étoit moi, qui avoit ouvert l'avis, qu'on se repentoit fort d'avoir suivi. Nous étions véritablement en grand danger, & on le voyoit bien sur le visage de nos Conducteurs; ils

1720. Juin.

ne se démonterent pourtant point, & manœuvrerent si bien, qu'ils nous tirerent d'affaire.

Le danger passé, quelqu'un de la Compagnie, lequel avoit été plusieurs fois sur le point de se déshabiller pour se jetter à la nâge, se mit à crier de toute sa force, mais d'un ton, qui faisoit voir que le Cœur lui battoit encore, que j'avois eu grand peur. Il disoit peut-être, plus vrai, qu'il ne pensoit; mais à coup sûr, il devinoit; car pour écarter les reproches, que l'on commençoit à me faire, & pour tâcher de persuader les autres, qu'il n'y avoit pas de danger, j'avois fait assez bonne contenance. On rencontre assez souvent de ces faux Braves, qui, pour cacher la frayeur, dont ils sont saisis, veulent faire diversion, en donnant sur ceux, qui sont beaucoup plus rassûrés qu'eux-mêmes. Cependant, Madame, si je croyois aux présages, voilà bien de quoi augurer mal d'un Voyage, où je dois faire plus de trois mille lieues sur Mer, & naviguer en Canot d'Ecorce sur deux des plus grands Fleuves du Monde, & sur des Lacs presque aussi grands & pour le moins aussi orageux, que le Pont Euxin & la Mer Caspienne.

La Loire ne fut point traitable tout le reste du jour, & nous couchâmes à Langets; nos Officiers, qui avoient à leur tête leur Lieutenant de Roi, étoient de fort honnêtes gens, & d'un aimable commerce. Ils avoient d'ailleurs beaucoup de Religion, & ils en donnerent une preuve, qui n'avoit rien d'équivoque. Une espece d'Aventurier, moitié petit-Maître, & moitié bel-esprit, s'étoit joint à

eux à Paris : jusqu'à Orleans il s'étoit assez contenu, mais du moment que nous fûmes embarqués, il commença de s'émanciper un peu, & insensiblement il tint des propos fort libres sur la Religion. J'eus la consolation de voir que tous nos Officiers en furent offensés au point, qu'aucun ne voulut loger avec lui à Langets. Ce fut un jeune Lieutenant, qui lui en fit la déclaration, & qui l'obligea d'aller chercher ailleurs un gîte. 1720. Juin.

J'arrivai ici le dix-neuf; on m'y attendoit, parce que j'étois chargé de Pacquets de la Cour; mais on y attendoit aussi de l'argent, & il n'est arrivé qu'aujourd'hui. Je vais demain m'embarquer sur le *Chameau*, grande & belle Flûte du Roi, laquelle est en Rade sous l'Isle d'Aix, & j'y serai en pays de connoissance. J'ai déja fait Campagne avec M. de VOUTRON, qui la commande, & avec CHAVITEAU, son premier Pilote : j'ai eu à Quebec pour Disciple M. le Comte de VAUDREUIL, son Capitaine en second, & j'ai vécu en Canada avec quelques-uns des Officiers & des Passagers. On nous assûre que nous avons un très-bon Equipage, & il n'est point d'Officier de Marine, qui ait plus d'expérience pour la navigation, que nous allons faire, que notre Commandant. Ainsi je ne pouvois rien desirer de mieux, & pour la sûreté du Navire, & pour l'agrément de la Société.

Je suis, &c.

1720. Juillet.

# SECONDE LETTRE.

*Voyage de la Rochelle à Quebec : Quelques Remarques sur cette Navigation, sur le Grand Banc de Terre-Neuve, & sur le Fleuve Saint Laurent.*

A Quebec, ce vint-quatre Septembre, 1720.

MADAME,

J'ARRIVAI hier en cette Ville, après quatre-vint trois jours d'une lente & assez fâcheuse Traversée : nous n'avions pourtant que mille lieuës à faire ; ainsi vous voyez qu'on ne va pas toujours sur Mer *per la via delle Poste*, comme disoit M. l'Abbé de CHOISY. Je n'ai point fait de Journal de ce Voyage, parce que le mal de Mer m'a beaucoup fait souffrir pendant plus d'un mois. Je m'étois flatté d'en être quitte, parce que j'avois déja payé deux fois le tribut ; mais il y a des tempéramens, qui ne peuvent sympathiser avec cet Elément, & le mien est de cette espece. Or, dans l'état, où ce mal nous réduit, il n'est pas possible de faire attention à ce qui se passe sur le Vaisseau. D'ailleurs rien n'est plus stérile qu'une Navigation comme celle-ci ; aussi n'y est-on occupé qu'à examiner d'où vient le Vent, combien on avance, & si l'on est en route : car pendant les deux tiers du chemin, on ne voit que le Ciel & l'Eau. Je

vais néanmoins vous marquer ce que ma mémoire me fournira de plus propre à vous amuser pendant un quart d'heure, pour tenir, autant qu'il m'est possible, la parole, que je vous ai donnée. 1720. Juillet.

Nous restâmes en Rade tout le premier de Juillet, & le second nous appareillâmes à la faveur d'un petit soufle du Nord-Est. Les trois premiers jours les Vents furent toujours du bon côté, mais bien foibles, & on s'en consoloit, parce que la Mer étoit belle. Il sembloit qu'elle voulût nous amadoüer, avant que de se montrer dans toute sa mauvaise humeur. Le quatriéme, ou le cinquiéme le Vent tourna & nous mit à la Bouline (*a*). La Mer devint grosse, & pendant près de six semaines nous fûmes secoués de la bonne maniere. Les Vents ne faisoient que tourner, mais il nous prenoient bien plus souvent par devant que par derriere, & nous étions presque toujours au plus près (*b*).

Description du grand Banc. 1720. Août.

Le neuviéme d'Août nos Pilotes se croyoient sur le *Grand Banc de Terre-Neuve*, & ils ne se trompoient pas de beaucoup. Ils étoient même en regle; car un bon Pilote doit toujours être un peu de l'Avant de son Vaisseau (*c*); mais depuis le neuf jusqu'au seize, nous ne fîmes presque point de chemin. Ce qu'on appelle le Grand Banc de Terre-neuve, est proprement une Montagne cachée sous les Eaux, environ à six cent lieuës de France

(*a*) Aller à la Bouline, c'est prendre le Vent de biais.

(*b*) Etre au plus près, c'est quand on pince le Vent, en le prenant de biais, parce qu'il vient presque de devant.

(*c*) C'est-à-dire se croire plus avancé qu'il n'est.

1710. Août.

du côté de l'Occident. Le Sieur DENYS, duquel nous avons un très-bon Ouvrage sur l'Amérique Septentrionnale, & un Traité fort instructif de la Pêche de la Moruë, donne à cette Montagne cent cinquante lieuës d'étenduë du Nord au Sud; mais, selon les Cartes Marines les plus exactes, son commencement, du côté du Sud, est par les quarante & un degrés de Latitude Nord, & son extrémité Septentrionnale est par les quarante-neuf dégrés, vint-cinq Minutes.

La verité est que ses deux extrémités se terminent tellement en pointe, qu'il est mal aisé d'en marquer exactement les bornes. Sa plus grande largeur, d'Orient en Occident, est d'environ quatre-vint-dix lieuës Marines de France & d'Angleterre, entre les quarante & les quarante-neuf dégrés de Longitude. J'ai oui dire à des Matelots qu'ils y avoient mouillé l'Ancre à cinq brasses; ce qui est encore contre le Sieur Denys, lequel prétend qu'il n'y en a jamais trouvé moins de vint-cinq. Mais il est certain qu'en plusieurs endroits il y en a plus de soixante. Vers le milieu de sa Longueur, du côté de l'Europe, il forme une espece de Baye, qu'on a nommée *la Fosse*; & c'est ce qui fait que de deux Navires, qui sont sur la même ligne, & à la vûë l'un de l'autre, l'un trouvera fond, & l'autre ne le trouvera pas.

Avant que d'arriver au Grand Banc, on en rencontre un plus petit, qui s'appelle *le Banc Jacquet*. Il est par le travers du milieu de sa longueur: quelques-uns même le font précéder d'un autre, auquel ils donnent la figure d'un Cône; mais j'ai vû des Pilotes, qui des

trois

trois n'en font qu'un, & se tirent des objections, qu'on leur fait, en disant, qu'il y a sur le Grand Banc des cavités, dont la profondeur a trompé ceux, qui n'en distinguent trois, que pour n'avoir pas filé assez de Cable. Quoiqu'il en soit de la grandeur & de la figure de cette Montagne, dont il n'est pas possible d'être instruit au juste, on y trouve une quantité prodigieuse de Coquillages, & plusieurs espéces de Poissons de toutes grandeurs; la plûpart servent de nourriture ordinaire aux Moruës, dont le nombre semble égaler celui des Grains de Sable, qui couvrent le Banc. Depuis plus de deux siécles on en charge tous les ans deux à trois cent Navires, & il n'y paroît presque point. On ne feroit pourtant pas mal de discontinuer de tems en tems cette Pêche, d'autant plus que le Golphe de Saint Laurent, le Fleuve même, pendant plus de soixante lieuës, les Côtes de l'Acadie, celles de l'Isle Royale & de Terre-neuve, ne sont guéres moins fournies de ce Poisson, que le Grand Banc. Ce sont là, Madame, de vraies Mines, qui valent mieux, & demandent beaucoup moins de frais, que celle du Perou & du Méxique.

1720. Août.

Causes des Vents & des Brûmes, qui y regnent.

Nous eûmes beaucoup à souffrir tout le tems, que les Vents contraires nous retinrent sur les Frontieres du Royaume des Moruës; car c'est bien le plus désagréable & le plus incommode Parage de tout l'Océan. Le Soleil ne s'y montre presque jamais, & la plûpart du tems l'air y est ouvert d'une Brume froide & épaisse, qui fait connoître les approches du Banc, de maniere à ne s'y pas méprendre. Quelle pourroit être la cause d'un Phé-

1720. Août.

nomene si marqué & si constant ! Seroit-ce le Voisinage des Terres & des Forêts, qui les couvrent ? Mais outre que le *Cap de Raze*, qui est la Terre la plus proche du Grand Banc, en est éloigné de trente-cinq lieuës, la même chose n'arrive point de tous les autres côtés de l'Isle ; & de plus, l'Isle de Terre-neuve n'est embrûmée, que du côté du Grand Banc : par-tout ailleurs ses Côtes joüissent d'un air pur, & d'un Ciel serein. Il est donc vraisemblable que c'est la proximité du Grand Banc, qui cause les Brouillards, dont le Cap de Raze est ordinairement enveloppé, & il en faut chercher la cause sur le Banc même. Or voici sur cela ma conjecture, que je soumets à la décision des Sçavans.

Je commence par observer que nous avons un autre signe de l'approche du Grand Banc : c'est que sur toutes ses extrémités, qu'on apelle communément ses *Ecorres*, la Mer est toujours glapissante, & les Vents impétueux. Ne pourroit-on point regarder cela comme la cause des Brouillards, qui y regnent, & dire que l'agitation de l'Eau, dont le fond est mêlé de Sable & de Vases, épaissit l'Air & l'engraisse, & que le Soleil n'en attire que des Vapeurs grossieres, qu'il ne peut jamais bien résoudre ? On me demandera d'où vient cette agitation de la Mer sur les Ecorres du Grand Banc, tandis que par-tout ailleurs, & sur le Banc même, il regne un calme profond ? La voici, si je ne me trompe. On éprouve tous les jours dans ces Parages des Courans, qui portent tantôt d'un côté, & tantôt d'un autre. La Mer irrégulierement

poussée par ces Courans, & heurtant avec impétuosité contre les bords du Banc, qui sont presque partout à pic, en est repoussée avec la même violence, ce qui cause l'agitation, qu'on y remarque. 1720. Août.

Que si la même chose n'arrive point aux approches de tous les Hautsfonds, c'est que tous n'ont pas une aussi grande étenduë, que-celui-ci; qu'il n'y a point de Courans aux environs, qu'ils n'y sont pas si forts, ou qu'ils ne s'y croisent pas, qu'ils ne rencontrent pas des bords aussi roides, & n'en sont point repoussés avec autant de force. Il est certain d'ailleurs, comme je l'ai déja observé d'après les Marins, que l'agitation de la Mer, & les Vases, qu'elle remuë, contribuent beaucoup à épaissir l'Air, & à *engraisser* les Vents; mais que ces Vents, quand ils n'ont point d'autre cause, ne s'étendent pas bien loin, & que sur le Grand Banc, à quelque distance des Bords, on est tranquille comme dans une Rade, à moins d'un Vent forcé, qui vienne d'ailleurs.

Tempête.

Ce fut un Vendredi, seiziéme d'Août, à sept heures du soir, que nous nous trouvâmes sur le Grand Banc, par soixante & quinze Brasses d'eau. Arriver au Grand Banc, cela s'appelle *bancquer*; en sortir, c'est *débancquer*; ce sont deux mots, dont la Pêche des Moruës a enrichi notre Langue. C'est la coûtume, quand on a trouvé fond, de crier: *Vive le Roi*, & on le fit de bon cœur. Notre Equipage soupiroit après la Moruë fraîche; mais le Soleil étoit couché, le Vent étoit bon, & on jugea à propos d'en profiter. Vers les onze heures du soir, Vent forcé de Sud-

1720. Août.

Eſt, lequel, avec la ſeule *Miſéne*, nous auroit fait faire trois lieuës par heure. S'il n'y avoit eu que cela, en ſerrant, comme on fit dans la minute, toutes les autres Voiles, nous n'aurions pas été à plaindre ; mais il ſurvint une Pluïe ſi abondante, qu'on auroit dit que toutes les Cataractes du Ciel étoient ouvertes. Ce qu'il y eut de pis, c'eſt que le Tonnerre commença par où il finit ordinairement ; il tomba ſi près de nous, que le Gouvernail en fut engourdi, & que tous les Matelots, qui faiſoient la Manœuvre, en reſſentirent le contre-coup. Il redoubla enſuite, & cent Piéces de Canon n'auroient pas fait plus de bruit. On ne s'entendoit point ; un coup n'attendoit pas l'autre ; on ne ſe voyoit point au milieu des Eclairs, parce qu'on en étoit ébloui. Enfin pendant une heure & demie ; il ſembloit que nous étions à la Tranchée ; le Cœur battoit aux plus intrépides ; car le Tonnerre reſtoit toujours ſur notre tête, & s'il étoit tombé une ſeconde fois, nous aurions pû aller ſervir de pâture aux Moruës, aux dépens deſquelles nous avions compté de faire bientôt bonne chere. Caſtor ou Pollux, car je ne ſçai lequel des deux étoit en faction, ſous le nom de *Feu Saint Elme* (*a*), nous avoit bien avertis de tout ce fracas, & ſans cela, nous aurions bien pû être ſurpris, & tourner ſous Voiles.

Au bout d'une heure & demie, la Pluye ceſſa, le Tonnerre ne grondoit plus que de loin, & les Eclairs n'étoient plus que de foibles lueurs à l'Horiſon. Le Vent étoit tou-

(*a*) On ne manque guéres de voir ces Feux ſur les Vergues, à l'approche d'une Tempête.

1720. Août.

jours bon, & n'étoit plus ſi brutal, & la Mer paroiſſoit unie comme une Glace. Chacun alors voulut aller ſe coucher; mais tous les Lits étoient inondés, la Pluye ayant pénétré par les fentes les plus imperceptibles, ce qui eſt inévitable, quand le Vaiſſeau eſt fort agité. On fit comme on put, & on ſe trouva encore très-heureux d'en être quitte à ſi bon marché. Tout ce qui eſt violent ne dure point, ſur-tout le Vent de Sud-Eſt, au moins dans ces Mers. Il n'eſt conſtant, que lorſqu'il ſe fortifie peu à peu, & ſouvent il finit par une Tempête. Le Calme revint avec le jour; nous n'avançions pas, mais nous nous déſennuyâmes en pêchant.

Des Moruës, & de la Pêche de ce Poiſſon.

Tout eſt bon dans la Moruë, quand elle eſt fraiche; elle ne perd même rien de ſa bonté, & elle devient un peu plus ferme, quand elle a été deux jours dans le Sel; mais ce ſont les Pêcheurs ſeuls, qui en mangent ce qu'elle a de plus excellent, c'eſt-à-dire, la Tête, la Langue, & le Foye, qui délayé dans l'Huile & le Vinaigre, avec un peu de Poivre, lui fait une Sauſſe exquiſe. Pour conſerver tout cela, il faudroit trop de Sel: ainſi on jette à la Mer tout ce qu'on n'en peut pas conſommer dans le tems de la Pêche. La plus grande Moruë, que j'aye vûë, n'avoit pas trois pieds: cependant celles du Grand Banc ſont les plus fortes: mais il n'y a peut-être point d'Animal, qui à proportion de ſa grandeur, ait la Gueule plus large, ni qui ſoit plus vorace. On trouve de tout dans le Corps de ce Poiſſon, juſquà des têts de Pots caſſés, du Fer, & du Verre. On s'étoit imaginé qu'il digeroit tout cela, mais

1720. Août.

on eſt revenu de cette erreur, qui n'étoit fondée que ſur ce qu'on lui avoit trouvé des morceaux de Fer à moitie uſés. On eſt perſuadé aujourd'hui que le *Gau*; c'eſt le nom que les Pêcheurs ont donné à l'Eſtomac de la Moruë, ſe retourne comme une Poche, & que ce Poiſſon ſe décharge, en le retournant, de tout ce qui l'incommode.

On appelle en Hollande *Cabeliau*, une ſorte de Moruë, qui ſe pêche dans la Manche & dans quelques autres endroits, & qui ne differe des Moruës de l'Amérique que parce quelle eſt plus petite. On ſe contente de ſaler celle du Grand Banc, & c'eſt ce qu'on appelle *Moruë Blanche*, & plus communément, *Moruë Verte*. M. DENYS dit à cette occaſion qu'il a vû faire en Canada d'auſſi beau Sel, que celui, qu'on y porte de Brouage, mais qu'après qu'on en eut fait l'eſſai dans des Marais creuſés exprès, on les reboucha. Ceux, qui ont le plus crié que ce Pays n'étoit bon à rien, ont été plus d'une fois ceux mêmes, qui ont empêché qu'on n'en retirât aucun avantage.

La Moruë ſéche, ou la Merluche ne ſe peut faire que ſur les Côtes : cela demande de grands ſoins, & beaucoup d'expérience. M. Denys, qui convient que tous ceux, qu'il a vû faire ce Commerce en Acadie, s'y ſont ruinés, prouve parfaitement, & rend très-ſenſible, qu'on a eu tort d'en conclure que la Moruë n'y eſt pas abondante. Mais il prétend que pour y faire la Pêche avec ſuccès, il faut que les Pêcheurs ſoient établis dans le Pays; & voici quel eſt ſon raiſonnement. Toute Saiſon n'eſt pas propre pour cette Pêche; on ne la peut faire que depuis le com-

mencement du mois de Mai jusqu'à la fin du mois d'Août. Or si vous faites venir des Matelots de France, ou vous les payerez pour toute l'année, & les frais absorberont les profits, ou vous ne les payerez que pendant la Pêche, & ils n'y trouveront pas leur compte. Car de dire qu'on les employera le reste du tems à scier des Planches, & à couper du Bois, c'est une erreur ; ils n'y gagneront certainement pas ce qu'ils dépenseront ; ainsi ou il faudra qu'ils ruinent l'Entrepreneur, ou ils mourront de faim. 1720. Août.

Mais s'ils sont Habitans, on en sera mieux servi, & il ne tiendra qu'à eux d'être à leur aise. On connoîtra les bons Ouvriers ; ils prendront leur tems pour la Pêche, ils choisiront les bons endroits, ils gagneront beaucoup pendant quatre mois, & le reste de l'année ils travailleront pour eux dans leurs Habitations. Si on s'y étoit pris de cette sorte il y a cent cinquante ans, l'Acadie seroit devenuë une des plus puissantes Colonies de l'Amérique. Car tandis qu'on publioit en France, avec une sorte d'affectation, qu'il n'étoit pas possible d'y rien faire, elle enrichissoit la Nouvelle Angleterre par la seule Pêche, quoique les Anglois n'y eussent pas tous les avantages, que nous y pouvions avoir.

Quand on est sorti du Grand Banc, on en rencontre plusieurs autres plus petits, & tous presqu'également poissonneux. La Moruë n'est pas même le seul Poisson, qu'on trouve dans cette Mer. On y voit à la verité peu de Requiems, point du tout de Dorades, de Bonites, ni de tous ces autres Poissons, qui demandent des Mers plus chaudes : mais en ré-

1720. Août.

compenſe elle eſt remplie de Baleines, de Soufleurs, d'Eſpadons, de Marſoüins, de Flettans, & de quantité d'autres de moindre valeur. Nous y avons eu plus d'une fois le plaiſir du Combat de la Baleine contre l'Eſpadon, & rien n'eſt plus amuſant. L'Eſpadon eſt de la groſſeur d'une Vache, long de ſept à huit pieds, & ſon Corps va toujours en rétréciſſant vers la queuë. Son nom vient de ſon arme, eſpece d'Eſpadon long de trois pieds, & large de quatre doigts. Il eſt poſé ſur ſon nez, & de chaque côté il a une ſuite de dents de la longueur d'un pouce rangées dans une diſtance égale les unes des autres. Ce Poiſſon ſe met à toute ſauce, & c'eſt un excellent manger. Sa tête eſt plus délicate que celle du Veau, plus groſſe & plus quarrée. Il a les yeux extrêmement gros.

Combat de la Baleine & de l'Eſpadon.

Jamais la Baleine & l'Eſpadon ne ſe rencontrent, qu'ils ne ſe battent, & c'eſt, dit-on, celui-ci, qui eſt toujours l'Aggreſſeur. Quelquefois deux Eſpadons ſe joignent contre une Baleine, & alors la partie n'eſt pas égale. La Baleine n'a pour Arme offenſive & défenſive, que ſa queuë : pour s'en ſervir contre ſon Ennemi, elle plonge la tête, & ſi elle peut frapper l'Eſpadon, elle l'aſſomme d'un coup de ſa queuë, mais il eſt fort adroit à l'eſquiver, & auſſi-tôt il fond ſur la Baleine, & lui enfonce ſon Arme dans le dos. Le plus ſouvent il ne la perce pas juſqu'au fond du lard, & ne lui fait pas grand mal. Quand elle le peut voir s'élancer pour la frapper, elle plonge, mais l'Eſpadon la pourſuit dans l'Eau, & l'oblige à ſe remontrer. Alors le Combat recommence, & dure juſqu'à ce que l'Eſpadon

1720. Août.

perde de vûë la Baleine, qui bat toujours en retraite, & qui nâge mieux que lui à fleur d'eau.

Du Flettan.

Le *Flettan* est comme une grande Plie: il paroît que ce qu'on appelle *Flet*, est son diminutif. Il est gris sur le dos, & blanc sous le ventre. Sa longueur est ordinairement de quatre à cinq pieds, sa largeur au moins de deux, & il en a un d'épaisseur. Il a la tête fort grosse; tout en est exquis & fort tendre: on tire des os un suc, qui vaut mieux que la moëlle la plus fine. Ses yeux, qui sont presque aussi gros que ceux de l'Espadon, & les bords des deux côtés, qu'on appelle *Relingues*, sont des morceaux très-délicats. On jette tout le Corps à la Mer pour engraisser les Moruës, dont le Flettan est le plus dangereux ennemi, & qui ne fait qu'un repas de trois de ces Poissons. Je ne vous dirai rien, Madame, de toutes les especes d'Oiseaux, qui vivent sur ces Mers, & qui n'y subsistent, que de la Pêche, car tous sont Pêcheurs. Bien des Voyageurs en ont parlé, & ils n'en ont rien dit, qui mérite qu'on s'y arrête.

Le dix-huit, bon vent: nous croyons que les Vents nous ont porté un peu trop au Sud, & nous faisons l'Ouest-Nord-Ouest, pour nous remettre dans notre latitude. C'est que depuis dix ou douze jours nous n'avons point vû le Soleil, & que par conséquent nous n'avons pu prendre hauteur. Cela arrive assez souvent, & c'est ce qui fait le plus grand danger de cette navigation. Vers les huit heures du matin on apperçoit un petit Bâtiment, qui semble venir à nous, on va au-devant, & quand il est proche, on lui demande par quelle

1720. Août.

latitude nous sommes ? C'étoit un Anglois, & le Capitaine répondit dans sa Langue : on crut entendre que nous étions par les quarante-cinq dégrés. Il n'y avoit pourtant pas trop à s'y fier, car il pouvoit être dans la même erreur que nous. Cependant on se rassûre, & comme le Vent continuoit à être bon, on se flate, s'il ne change point, d'avoir passé le Golphe dans deux jours.

Erreur des Pilotes, & le danger, où elle met le Vaisseau.

Vers les quatre heures du soir le Vent tomba, & nous en fûmes consternés ; c'étoit cependant notre salut. A onze heures de nuit l'Horison parut fort noir devant nous, quoique par-tout ailleurs le Ciel fût très-serein. Les Matelots de quart (*a*) ne balancerent point à dire que c'étoit la Terre. L'Officier se mocqua d'eux, mais comme il les vit persister dans leur sentiment, il commença à croire qu'ils pouvoient bien avoir raison. Par bonheur il faisoit si peu de vent qu'à peine le Navire gouvernoit ; ainsi il espera que le jour viendroit avant qu'on approchât cette Terre de trop près. A minuit le quart changea. Les Matelots, qui succederent aux Premiers, furent d'abord de leur avis ; mais leur Officier entreprit de leur prouver par de bonnes raisons que la Terre ne devoit point être là, & que ce qu'ils voyoient, étoit une Brume, qui se dissiperoit avec l'Aurore. Il ne les persuada point, & ils s'obstinerent à soutenir que le Ciel étoit trop pur, pour être embrûmé de ce

(*a*) L'Equipage d'un Vaisseau est partagé en quatre Bandes, dont chacune est en Faction pendant quatre heures. C'est ce qu'on appelle *faire le Quart*. Chaque Bande est commandée par un Officier.

côté-là, s'il n'y avoit point de Terre.

1720. Août.

Au point du jour, ils se mettent tous à crier qu'ils voyent la Terre. L'Officier, sans daigner même y regarder, leve les épaules, & quatre heures sonnant, il va se coucher, en assûrant qu'à son réveil il trouvera cette prétenduë Terre fonduë. Son Successeur, qui étoit le Comte de Vaudreuil, plus circonspect, commence par faire serrer quelques Voiles, & ne fut pas lontems sans s'appercevoir que cette précaution étoit nécessaire. Dès que le jour parut, on vit l'Horison presque tout bordé de Terres, & on découvrit un petit Navire Anglois mouillé à deux portées de canon de nous. M. de VOUTRON, qui en fut averti, fit aussi-tôt appeller l'Officier incrédule, qu'on eut bien de la peine à faire sortir de sa Chambre, d'où il protestoit que nous ne pouvions pas avoir une Terre si près de nous. Il vint cependant après deux ou trois semonces, & à la vûë du danger, que son entêtement nous avoit fait courir, il fut saisi d'étonnement. C'est pourtant le plus habile Homme de France pour naviguer sur ces Mers, mais trop d'habileté nuit quelquefois, quand on s'y fie plus que de raison.

Cependant, Madame, si le Vent n'étoit point tombé la veille à quatre heures du soir, nous nous serions perdus dans la nuit; car nous courions à pleines Voiles sur des Brisans, dont il ne nous auroit pas été possible de nous tirer. L'embarras étoit de sçavoir où nous étions. Ce qu'il y avoit de certain, c'est que la veille nous n'étions point par les quarante-cinq dégrés. Mais étions-nous plus au Nord, ou plus au Sud? C'est sur quoi

1720. Août.

les ſentimens furent partagés. Un de nos Officiers aſſûra que la Terre, qui paroiſſoit devant nous, étoit l'Acadie; qu'il y avoit fait un voyage, & qu'il la reconnoiſſoit : un autre ſoûtint que c'étoit les *Iſles de Saint Pierre.* Mais quelle apparence, lui dit-on, que nous ſoyions ſi avancés? Il n'y a encore vint-quatre heures que nous ét... ſur le Grand Banc, & il y a plus de cent lieuës du Grand Banc aux Iſles de Saint Pierre. Le Pilote Chaviteau prétendit que c'étoit le *Cap de Raze.* Qu'il y ait de l'erreur dans notre eſtime, dit-il, cela n'eſt plus douteux, & il ne faut pas s'en étonner, vû qu'il n'eſt pas poſſible de ſe regler ſur des Courants, qu'on ne connoît pas, & qui varient ſans ceſſe, & que la hauteur nous a manqué pour nous redreſſer. Mais il eſt hors de toute vraiſemblance que nous puiſſions être ni ſur les Côtes de l'Acadie, ni aux Iſles de S. Pierre (*a*).

Son raiſonnement nous parut juſte, nous aurions néanmoins bien déſiré qu'il ſe fût trompé, car nous comprenions combien il étoit fâcheux d'être affalés ſous le Cap de Raze. Dans cette incertitude on prit le parti d'aller conſulter le Capitaine du Navire Anglois, que nous avions devant nous, & Chaviteau en reçut l'ordre. A ſon retour il nous rapporta que les Anglois avoient été auſſi

(*a*) En 1725 le même Chaviteau ſe trompa dans ſon eſtime d'une maniere bien plus funeſte. Il étoit encore Pilote du Roi ſur *le Chameau*, & ayant été pluſieurs jours ſans prendre hauteur, la nuit du 25 d'Août ce Navire ſe briſa ſur un Rocher, près de *Louysbourg*, dans l'Iſle Royale, & perſonne ne ſe ſauva. On trouva ſur les Journaux des Pilotes qu'ils s'en croyoient encore à 70 lieuës.

ſurpris que nous, de ſe trouver dans cette Baye, mais avec cette difference, que c'étoit là, où ils avoient affaire : que le Cap de Raze étoit devant nous, le *Cap de Brolle* par notre travers, dix lieuës au-deſſous ; que du milieu de ces Briſants, ſur leſquels nous avions couru riſque de nous perdre, il ſortoit une Riviere, à l'entrée de laquelle il y avoit une Bourgade Angloiſe, où le petit Navire alloit porter des Proviſions.

1720. Août.

Il y a quinze ans, qu'il nous arriva dans ce même Parage une aventure fort ſinguliere, & qui nous fit courir un auſſi grand riſque peut-être que celui, dont je viens de vous entretenir. C'étoit peu de jours après la Notre-Dame d'Août, & nous avions eſſuyé juſques-là d'aſſez grandes chaleurs. Un matin, en nous levant, nous fûmes ſaiſis d'un froid, qui fit recourir tout le monde à ſes Habits d'Hyver. Nous ne pouvions comprendre d'où cela venoit, le tems étant fort beau, & le vent ne venant point du Nord. Enfin, le troiſiéme jour à quatre heures du matin un Matelot ſe mit à crier de toute ſa force *au Lof*, c'eſt-à-dire, mettez le Gouvernail à venir au Vent. Il fut obéi, & un moment aprés on apperçut une Glace énorme, qui raſoit le Vaiſſeau, & contre laquelle il ſe ſeroit briſé, ſi le Matelot n'avoit pas eu des yeux marins, car à peine y voyoit-on, & ſi le Timonnier eût été moins prompt à changer ſon Gouvernail.

Je n'ai point vû, Madame, cette Glace, car je n'étois point levé ; mais tous ceux, qui étoient alors ſur le Pont, nous aſſûrerent qu'elle paroiſſoit auſſi haute que les Tours de Notre-Dame de Paris, & qu'elle paſſoit du moins de

1720. Août.

beaucoup les Mats du Navire. J'ai souvent vû soutenir que cela étoit impossible, parce qu'il eût fallu qu'elle eût été prodigieusement profonde pour s'élever si haut au-dessus de la Mer, & qu'il n'est pas possible qu'il se forme une Glace de cette hauteur. A cela je réponds en premier lieu, que pour nier le fait, il faut donner le démenti à bien du Monde, car ce n'est pas la premiere fois que l'on a vû en Mer de ces Ecueils flottans. La Mere de l'INCARNATION faisant la même route que nous, courut le même danger en plein jour: la Glace, qui pensa la faire perir, faute de vent pour l'éviter, fut apperçuë de tout l'Equipage, & jugée beaucoup plus grande encore, que celle, que nous rencontrâmes. Elle ajoûte que l'on donna l'Absolution Générale, comme on fait dans les plus grands perils.

Il est certain en second lieu que dans la Baye d'Hudson il y a de ces Glaces formées par la chûte des Torrents, qui tombent du haut des Montagnes, & qui se détachent avec un grand fracas pendant l'Eté, & sont ensuite portées par les Courants de côté & d'autre. Le Sieur JEREMIE, qui a passé plusieurs années dans cette Baye, dit qu'il a eu la curiosité de faire sonder au pied d'une de ces Glaces, qui étoit échouée, & qu'on fila cent brasses de lignes, sans trouver le fond. Je reviens à notre aventure.

Du Cap de Raze.

Le Cap de Raze, Madame, est la pointe du Sud-Est de l'Isle de Terre-neuve: il est situé par les quarante-six dégrés, & environ trente minutes de Latitude-Nord. La Côte court de-là cent lieuës à l'Ouest, prenant un peu du Nord, & se termine au *Cap de Raye*,

1720. Août.

qui est par les quarante-sept dégrés. Presque à moitié chemin est la Grande Baye de *Plaisance*, qui forme un des plus beaux Ports de l'Amérique. A l'Ouest-Sud-Ouest de cette Baye il y a un Morne, qu'on apperçoit de loin, & qui sert à la reconnoître : on l'a nommé le *Chapeau Rouge*, parce qu'en effet il paroît de loin avoir la forme d'un Chapeau, & que la couleur en est rougeâtre. Le vint-trois à midi nous étions par son travers, & le soir nous rangeâmes les Isles de Saint Pierre, que nous avions à *stribord*, c'est-à-dire, à main droite.

Des Isles de Saint Pierre.

Ce sont trois Isles, dont les deux premieres sont fort hautes, & du côté, où nous étions, il ne paroissoit que des Montagnes couvertes de Mousse. On prétend que cette mousse couvre en quelques endroits de très-beau Porphyre. Du côté de Terre-neuve il y a quelques Terres labourables, & un assez bon Port, où nous avons eu quelques Habitations. La plus grande & la plus Occidentale des trois, qu'on appelle plus communément l'Isle *Maguelon*, n'est pas si haute, que les deux autres, & son Terrein paroît fort uni. Elle a environ trois quarts de lieuës de long. Le vint-quatre au point du jour elle restoit cinq ou six lieuës derriere nous, mais depuis minuit nous n'avions pas eu de vent. Vers les cinq heures du matin il s'éleva un petit soufle de Sud-Est. En attendant qu'il fût assez fort pour enfler nos Voiles, on s'amusa à pêcher, & on prit une assez grande quantité de Moruës. On s'arrêta deux heures plus qu'il ne falloit à cette Pêche, & nous eûmes bientôt tout lieu de nous en repentir.

Il étoit huit heures, quand on appareilla,

1720. Août.

& nous courûmes tout le jour, dans l'espérance de découvrir le Cap de Raye, qui étoit sur notre droite, ou la petite *Isle de Saint Paul*, que nous devions laisser à la gauche, & qui est presque vis-à-vis du Cap de Raye; mais la nuit se ferma, sans que nous eussions rien vû. On eut bien voulu alors avoir profité du tems, que nous avions perdu. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que vers le minuit nous essuyâmes une tempête assez semblable à celle que nous avions essuyée sur le Grand Banc, & que ne pouvant douter que nous ne fussions près de l'une des deux Terres, entre lesquelles nous devions passer, nous n'osâmes profiter du Vent, qui nous auroit fait faire bien du chemin. Ainsi, malgré l'avis de Chaviteau, qui répondoit de passer sans risque, *on mit en Panne* (*a*).

Au point du jour nous apperçûmes le Cap de Raye, sur lequel les Courants nous portoient, & pour surcroît de disgrace, nous n'avions plus de Vent pour nous soûtenir. Nous étions presque dessus, lorsque sur les cinq heures & demie du matin un petit air de Vent de Nord-Ouest vint fort à propos à notre secours. Nous n'en perdîmes rien, & nous nous tirâmes du mauvais pas, où nous étions. Le Nord-Ouest, après nous avoir rendu ce bon office, nous auroit fait bien plaisir de

(*a*) Mettre en Panne, c'est arrêter le Vaisseau, quand il est sous voiles. Pour cela on cargue les grandes Voiles, & on dispose les Huniers de telle sorte, que le Vent souffle dans la grande Misene pour lui faire battre le Mât, & dans la petite, pour l'éventer. Ainsi, le Vaisseau poussé des deux côtés, n'avance point.

1720. Août.

céder la place à un autre ; mais il ne le fit point, & pendant deux jours il nous retint à l'entrée du Golphe de Saint Laurent. Le troiſiéme jour nous paſſâmes entre l'Iſle de Saint Paul, & le *Cap Saint Laurent*, qui eſt la pointe la plus Septentrionnale de l'Iſle Royale. Ce Paſſage eſt fort étroit, & on ne s'y hazarde point, quand le Ciel eſt embrûmé, parce que l'Iſle de Saint Paul eſt ſi petite, que la Brûme la cache aiſément. Celui, qui eſt entre cette Iſle & le Cap de Raye eſt beaucoup plus large : mais nous étions parés pour prendre l'autre, lorſque le Vent changea, & nous en profitâmes.

Du Golphe de Saint Laurent, & des *Iſles aux Oiſeaux*.

Le Golphe de Saint Laurent a quatre-vint lieuës de long, qu'un bon Vent de Sud-Eſt nous fit faire en vint quatre heures à l'aide des Courants. Environ à moitié chemin on rencontre les *Iſles aux Oiſeaux*, que nous rangeâmes à la petite portée du Canon, & qu'il ne faut pas confondre avec celles, que Jacques CARTIER découvrit auprès de l'Iſle de Terre-neuve. Celles, dont il s'agit, ſont deux Rochers, qui m'ont paru s'élever à pic, environ ſoixante pieds au-deſſus de l'Eau, & dont le plus grand n'a gueres que deux ou trois cent pas de circuit. Ils ſont fort près l'un de l'autre, & je ne crois pas qu'il y ait entre les deux aſſez d'Eau pour une grande Chaloupe. Il eſt difficile de dire de quelle couleur ils ſont, car la fiente des Oiſeaux en couvre abſolument la ſurface, & les bords. On découvre néanmoins en quelques endroits, des veines d'une couleur rougeâtre.

On les a viſitées pluſieurs fois ; on y a chargé des Chaloupes entieres d'œufs de toutes les

1720. Août.

ſortes, & on aſſûre que l'infection y eſt inſupportable. On ajoûte qu'avec les Goëlans & les Tangueux, qui y viennent de toutes les Terres voiſines, on y trouve quantité d'autres Oiſeaux, qui ne ſçauroient voler. La merveille eſt que dans une multitude ſi prodigieuſe de nids, chacun trouve d'abord le ſien. Nous tirâmes un coup de Canon, qui mit l'allarme dans toute cette République Volatille, & il ſe forma au-deſſus des deux Iſles un nuage épais de ces Oiſeaux, lequel avoit bien deux ou trois lieuës de circuit.

Le lendemain, vers le point du jour, le Vent tomba tout-à-coup. Encore deux heures, & nous doublions *le Cap des Roſiers*, nous entrions dans le Fleuve de Saint Laurent, qui coule Nord-Eſt, & Sud-Oueſt, & le Vent de Nord-Oueſt, qui s'éleva bientôt, nous eût ſervi, mais nous avions perdu deux heures le vint-quatre à pêcher, & en conſéquence deux jours à l'entrée du Golphe; il fallut attendre ici que le Nord-Oueſt tombât, & nous attendîmes cinq jours, pendant leſquels nous ne fîmes pas cinq lieuës. Ce retardement ne fut pas même le plus grand mal, qu'il nous fit: il étoit très-froid, il nous ſecoua beaucoup, & peu s'en fallut qu'en tombant, il ne nous fît perir de la maniere, que vous allez voir. Mais il faut auparavant vous faire la Carte du Pays, où nous étions.

Du Cap des Roſiers, de Gaſpé, & de l'entrée du Fleuve Saint Laurent.

Le Cap des Roſiers eſt proprement l'entrée du Fleuve Saint Laurent, & c'eſt de-là, qu'il faut meſurer la largeur de ſon embouchure, qui eſt d'environ trente lieuës. Un peu en deçà, plus au Sud, ſont la Baye & la Pointe de *Gaſpé* ou *Garbepé*. Ceux, qui prétendent

que le Fleuve Saint Laurent a quarante lieuës de large à son embouchure, le mesurent apparemment de la Pointe Orientale de Gaspé. Au-dessous de la Baye on apperçoit une espece d'Isle, qui n'est au fond, qu'un Rocher escarpé d'environ trente toises de long, de dix de haut, & de quatre de large. On diroit un Pan de vieille muraille, & on assûre qu'il touchoit autrefois au *Mont Joli*, qui est vis-à-vis, dans le Continent. Ce Rocher a dans son milieu une ouverture en forme d'Arcade, par laquelle une Chaloupe Biscayenne peut passer à la Voile, & c'est ce qui lui a fait donner le nom d'*Isle Percée*. Les Navigateurs reconnoissent qu'ils en sont proches, lorsqu'ils apperçoivent une Montagne plate, qui s'éleve au-dessus de plusieurs autres, & qu'on a nommée *la Table à Roland*. L'Isle *Bonaventure* est à une lieuë de l'Isle Percée, & presque à la même distance est l'Isle *Miscou*, laquelle a huit lieuës de circuit, & un très-bon Havre. Un peu au large de cette Isle il sort du milieu de la Mer une source d'eau douce, qui bouillonne, & jaillit assez haut.

1720. Août.

Tous ces Parages sont excellens pour la Pêche, & le mouillage y est bon par tout. Il seroit même aisé d'y établir des Magasins, qui serviroient d'entrepôt pour Quebec. Mais on a perdu à faire le Commerce des Pelleteries un tems infini, qu'on auroit dû employer à assûrer celui des Moruës, & de quantité d'autres Poissons, dont cette Mer abonde, & à se fortifier dans des Postes, dont on a connu trop tard l'importance. Il étoit naturel qu'ayant si près de nous des abris sûrs & commodes, nous allassions y attendre le retour du

1720. Septembre.

bon Vent, mais on esperoit de moment en moment qu'il reviendroit, & on vouloit en profiter à l'heure même.

Enfin le Jeudi dixiéme de Septembre le Nord-Ouest tomba sur le midi; alors nous trouvant sans pouvoir avancer, ni presque manœuvrer, nous nous amusâmes à pêcher, & cet amusement nous fut encore fatal. Car le Timonnier, plus attentif à la Pêche, qu'à son Gouvernail, laissa venir le Vent sur les Voiles, ce qui s'appelle en termes de Marine, *prendre Chapelle*. Pendant le calme nous avions déja beaucoup dérivé sur l'Isle d'*Anticosty*, l'accident, dont je parle, nous en fit approcher de si près, parce que les Courants nous y portoient, que nous voyions déja tout à découvert les Brisants, dont l'Isle est bordée en cet endroit. Pour comble de disgrace, le petit soufle de vent, qui venoit de s'élever, nous manqua au besoin.

Pour peu que ce calme eût duré, c'étoit fait de nous. Un moment après nos Voiles s'enflerent un peu, & nous voulûmes revirer de Bord; mais le Navire, contre son ordinaire, refusa de venir au vent (*a*), & cela deux fois de suite : preuve certaine que le Courant, qui l'entraînoit, étoit bien fort. Nous nous crûmes sans ressource, parce que nous étions bien près des Ecueils pour risquer de revirer de Vent arriere (*b*). Mais après tout, il n'y avoit point d'autre parti à prendre. On mit donc la main à l'œuvre, plutôt pour n'avoir rien à nous reprocher, que dans l'esperance de nous sauver; & dans l'instant

(*a*) Tourner en présentant la Prouë au Vent.

(*b*) Tourner en présentant la Poupe au Vent.

même nous éprouvâmes que Dieu vient au ſecours de ceux, qui s'aident. Le Vent tourna au Nord, il fraîchit peu à peu, & vers les ſept heures du ſoir la Pointe d'Anticoſty, qui nous avoit fait tant de peur, étoit parée.

1720. Septembre.

Deſcription de l'Iſle d'Anticoſty.

Cette Iſle s'étend environ quarante lieuës Nord-Eſt & Sud-Oueſt, preſqu'au milieu du Fleuve Saint Laurent. Mais elle a fort peu de largeur. Elle fut concédée au Sieur JOLIET à ſon retour de la découverte du Micilſipi, mais on ne lui fit pas un grand préſent. Elle n'eſt abſolument bonne à rien. Elle eſt mal boiſée, ſon Terroir eſt ſtérile, & elle n'a pas un ſeul Havre, où un Bâtiment puiſſe être en ſûreté. Il courut un bruit, il y a quelques années, qu'on y avoit découvert une Mine d'argent, & faute de Mineurs, on fit partir de Quebec, où j'étois alors, un Orfévre, pour en faire l'épreuve : mais il n'alla pas bien loin. Il s'apperçut bientôt au diſcours de celui, qui avoit donné l'avis, que la Mine n'exiſtoit que dans le Cerveau bleſſé de cet Homme, lequel lui recommandoit ſans ceſſe d'avoir confiance en Dieu. Il jugea que ſi la confiance en Dieu pouvoit par miracle faire trouver une Mine, il n'étoit pas néceſſaire d'aller juſqu'à Anticoſty, & il revint ſur ſes pas. Les Côtes de cette Iſle ſont aſſez poiſſonneuſes ; toutefois je ſuis perſuadé que les Héritiers du Sieur Joliet troqueroient volontiers leur vaſte Seigneurie pour le plus petit Fief de France.

Quand on a paſſé cette Iſle, on a le plaiſir de ſe voir toujours entre deux Terres ; & de s'aſſûrer du chemin, que l'on fait : mais il faut naviguer avec bien de la circonſpection

1720. Septembre.

ſur le Fleuve. Le Mardi troiſiéme nous laiſſâmes à gauche les *Monts Notre-Dame*, & le *Mont-Louys*; c'eſt une Chaîne de Montagnes fort hautes, & entre leſquelles il y a quelques Vallons, qui étoient autrefois habitées par des Sauvages. Les environs du Mont-Louys ont même de fort bonnes Terres, & on y trouve quelques Habitations Françoiſes. On y pourroit faire un Etabliſſement fort avantageux pour la Pêche, ſurtout pour celle de la Baleine, & il ne ſeroit pas inutile aux Navires, qui viennent de France; ils y trouveroient des ſecours, dont ils ont quelquefois un extrême beſoin. La nuit ſuivante le Vent augmenta, & peu s'en fallut qu'il ne nous jouât d'un mauvais tour. Nous n'étions pas loin de la Pointe de *la Trinité*, que nous devions laiſſer ſur notre droite; mais nos Pilotes ne s'en croyoient pas ſi proches; d'ailleurs ils s'eſtimoient aſſez au large, pour ne rien craindre. M. de Voutron s'éveilla en ſurſaut, en criant de bander au large. Si cet ordre eût été differé d'un quart d'heure, le Navire étoit briſé contre la Pointe, qui parut quelques momens après. Le quatriéme au ſoir nous mouillâmes, pour la premiere fois, un peu au-deſſous de ce qu'on appelle les *Mammelles de Matane*. Ce ſont deux Têtes d'une même Montagne, laquelle eſt éloignée du Rivage de deux lieuës. Je ne crois pas qu'on puiſſe voir un Pays plus ſauvage. On n'y apperçoit que de mauvais Bois, des Rochers, du Sable, & pas un pouce de bonne Terre. A la verité il y a de belles Fontaines, de bon Gibier & en abondance, mais la Chaſſe y eſt preſque impraticable à tout autre, qu'à des Sauvages & à des Canadiens.

Nous restâmes là pendant quatre jours, parce que de l'autre côté du Fleuve nous avions à parer la Batture de *Manicouagan*, fameuse par plus d'un naufrage, & qui avance deux lieuës dans le Fleuve. Elle tire son nom d'une Riviere, qui sort des Montagnes de *Labrador*, forme un assez grand Lac, qui porte le même nom, & plus communément celui de *Saint Barnabé*, & se décharge dans le Fleuve au travers de la Batture même. Quelques-unes de nos Cartes l'appellent *la Riviere Noire*. 1720. Septembre.

Le huitiéme nous appareillâmes : ce n'étoit pas la peine, pour le chemin, que nous fîmes ; mais la variété désennuye, & l'exercice est bon aux Matelots. La nuit du dix à l'onze nous fîmes quinze lieuës ; encore la moitié d'une, & nous aurions paré le Passage le plus important du Fleuve. D'ailleurs nous aurions gagné les fortes Marées, car jusques-là elles ne sont presque pas sensibles, si ce n'est sur les bords : mais le Vent tourna tout-à-coup au Sud-Ouest, & nous obligea de chercher un abri : nous le trouvâmes sous *l'Isle Verte*, où nous restâmes cinq jours. Nous n'y manquions de rien, mais au bout de ce tems-là nous voulûmes voir si du côté du Nord nous trouverions, comme on nous l'avoit fait esperer, des Vents de Terre, qui pourroient nous faire entrer dans les grandes Marées.

Du Saguenay & du Port de Tadoussac.

Nous allâmes donc mouiller au *Moulin Baude* ; la traverse est de cinq lieuës. En arrivant je demandai à voir ce Moulin, & on me montra quelques Rochers, d'où sort un Ruisseau d'une eau claire. C'est du moins de quoi bâtir un Moulin à l'eau ; mais il n'y a gueres

1720. Septembre.

d'apparence qu'on y en bâtisse jamais. Il n'est peut-être pas au Monde un Pays moins habitable, que celui-là. Le *Saguenay* est un peu au-dessus, c'est une Riviere, que les plus gros Vaisseaux peuvent remonter vint-cinq lieuës. En y entrant on laisse à main droite le Port de *Tadoussac*, où la plûpart de nos Géographes ont marqué une Ville; mais où il n'y a jamais eu qu'une Maison Françoise, & quelques Cabannes de Sauvages, qui y venoient au tems de la Traite, & qui emportoient ensuite leurs Cabannes, comme on fait les Loges d'une Foire : & ce n'étoit en effet que cela.

Il est vrai que ce Port a été lontems l'abord de toutes les Nations Sauvages du Nord & de l'Est; que les François s'y rendoient, dès que la Navigation étoit libre, soit de France, soit du Canada; que les Missionnaires profitoient de l'occasion, & y venoient négocier pour le Ciel. La Traite finie, les Marchands retournoient chez eux, les Sauvages reprenoient le chemin de leurs Villages, ou de leurs Forêts, & les Ouvriers Evangéliques suivoient ces Derniers pour achever de les instruire. Cependant les Relations & les Voyageurs parloient beaucoup de Tadoussac, & les Géographes ont supposé que c'étoit une Ville : quelques Auteurs ont même avancé qu'elle avoit une Jurisdiction (*a*).

Au reste, Tadoussac est un bon Port, & on m'a assûré que vint-cinq Vaisseaux de Guerre y pouvoient être à l'abri de tous les Vents, que l'Ancrage y est sûr, & que l'entrée en est facile. Sa figure est presque ronde, des Rochers escarpés d'une hauteur prodigieuse l'en-

(*a*) M. l'Abbé LANGLET DU FRESNOY.

vironnent

U E

mais. Il
vs moins
ay est un
que les
er vint-
à main
ûpart de
e ; mais
ançoise,
ui y ve-
ortoient
les Lo-
ue cela.
l'abord
rd & de
dès que
ce, soit
sitoient
pour le
retour-
ient le
forêts,
nt ces
e. Ce-
rs par-
éogra-
quel-
avoir

& on
Guerre
ents,
en est
s Ro-
l'en-

D Y.
nnent

U COURS
E DU SAGUENAY
*es Sauvages*
OUICHETZ
*nuscrite du Départ-*


Lac Mogouchich
R. des Petits Marsouins
R. des Papinachois
Cap St. François Xavier
R. du Caribou
R. à Valin
R. aux Outardes
Anse à la Cache
Anse du Bregis
Longue Pointe
Décharge du Lac St. Jean
ISLE
Chekoutimi
Rivière du Lac Kinogami
R. au Rat musqué
Rivière Penaouetich
Pointe de la Traverse
La Grande Ance
Lacs à l'Anguille
Portage à l'Anguille
Cap des Cygnonets
Anse du Manitou
Portage
Ance à la Cane
Tableau
Nicolas
Anse St. Pierre
Ouabapimiskamagou
au Lac Saint Charles
Chemin entre deux
la Petite Rivière
ECHELLES
Grandes Lieues de France de 2853 Toises.
8. Lieues
Lieues Communes de France de 2282 Toises.
1 2 3 4 5
10. Lieues

# CARTE DU COURS DE LA RIVIERE DU SAGUENAY

*appellée par les Sauvages*

## PITCHITAOUICHETZ

*Dressée sur les Manuscrits du Dépost des Cartes, et Plans de la Marine.*

*1744.*

*Par N. Bellin Ingénieur de la Marine.*

Riviere Ste Marguerite
Portage
Ance à la Cane
Ance du Foy
Croix du Bas
St Barthelemi
St Louis
le Four
la grosse Isle
Ance à la Passepierre
La Boule
Ance à la Barque
Tadoussac
Pointe aux Vaches
Pointe Rouge
Embouchure du Saguenay
L'Islet Blanc
Ance à la catherine
Pointe aux Alouettes
aux Canards
Echafaud aux Basques
Baye des Rochers
Port à l'Aiguille
Port aux Femmes
Port au Persil
Cap au Saumon
Port au Saumon
Cap à l'Aigle
Heu
la Malbaye
la Petite Riviere
Ance St Pierre
Ance St Jean
R. du Castor
R. Regaloukaou
Ouatapimiscou
Cap aux Bleds
Ance St Etienne
R. Noire
Tableau
St Nicolas
Charles
magou

FLEUVE SAINT LAURENT

*Dheulland Sculp.*

vironnent de toutes parts, & il en sort un petit Ruisseau, qui peut fournir de l'eau à tous les Navires. Tout ce Pays est plein de Marbre, mais sa plus grande richesse seroit la Pêche des Baleines. En 1705, étant mouillé avec *le Heros* dans ce même endroit, je vis en même tems quatre de ces Poissons, qui entre tête & queuë étoient presque de la longueur de notre Vaisseau. Les Basques ont fait autrefois cette Pêche avec succès, & on voit encore sur une petite Isle, qui porte leur nom, & qui est un peu plus bas que l'Isle Verte, des restes de Fourneaux, & des Côtes de Baleines. Quelle difference entre une Pêche sédentaire, qu'on pourroit faire tranquillement dans un Fleuve, & celle, qu'on va faire sur les Côtes du Groenland avec tant de risques & de dépenses !

1720. Septembre.

Les deux jours suivans point de vent de Terre, & nous regrettons fort notre premier mouillage, auprès duquel il y avoit des Habitations Françoises; au lieu qu'ici on ne voit ni Hommes, ni Bêtes. Enfin le troisiéme jour à midi nous levons l'Ancre, & nous franchissons le Passage de l'*Isle Rouge*, qui n'est pas aisé. Il faut d'abord porter sur cette Isle, comme si on vouloit y aborder; c'est pour éviter la *Pointe aux Allouettes*, qui est à l'entrée du Saguenay, sur la gauche, & qui s'avance beaucoup dans le Fleuve. Cela fait, on revire de bord. Le Passage au Sud de l'Isle Rouge est beaucoup plus sûr; mais il auroit fallu pour cela retourner sur nos pas, & le vent auroit pû nous manquer. L'Isle Rouge n'est qu'un Rocher presqu'à fleur d'eau, qui paroît véritablement rouge, & sur lequel

1720. Septembre.

plus d'un Navire a fait naufrage.

De l'Isle aux Coudres, & du Gouffre.

Le lendemain, avec un peu de vent & de Marée, nous allâmes mouiller au-dessus de *l'Isle aux Coudres*, qui est à quinze lieuës de Quebec & de Tadoussac. On la laisse à gauche, & ce Passage est dangereux, quand on n'a pas le vent à souhait. Il est rapide, étroit, & d'un bon quart de lieuë. Du tems de CHAMPLAIN il étoit beaucoup plus aisé; mais en 1663. un Tremblement de Terre déracina une Montagne, la lança sur l'Isle aux Coudres, qu'elle aggrandit de moitié, & à la place, où étoit cette Montagne, il parut un Gouffre, dont il ne fait pas bon de s'approcher. On pourroit passer au Sud de l'Isle aux Coudres, & ce Passage seroit facile & sans danger, il porte le nom de M. d'Iberville, qui l'a tenté avec succès, mais la coûtume est de passer au Nord, & la coûtume est une loi souveraine pour le commun des Hommes.

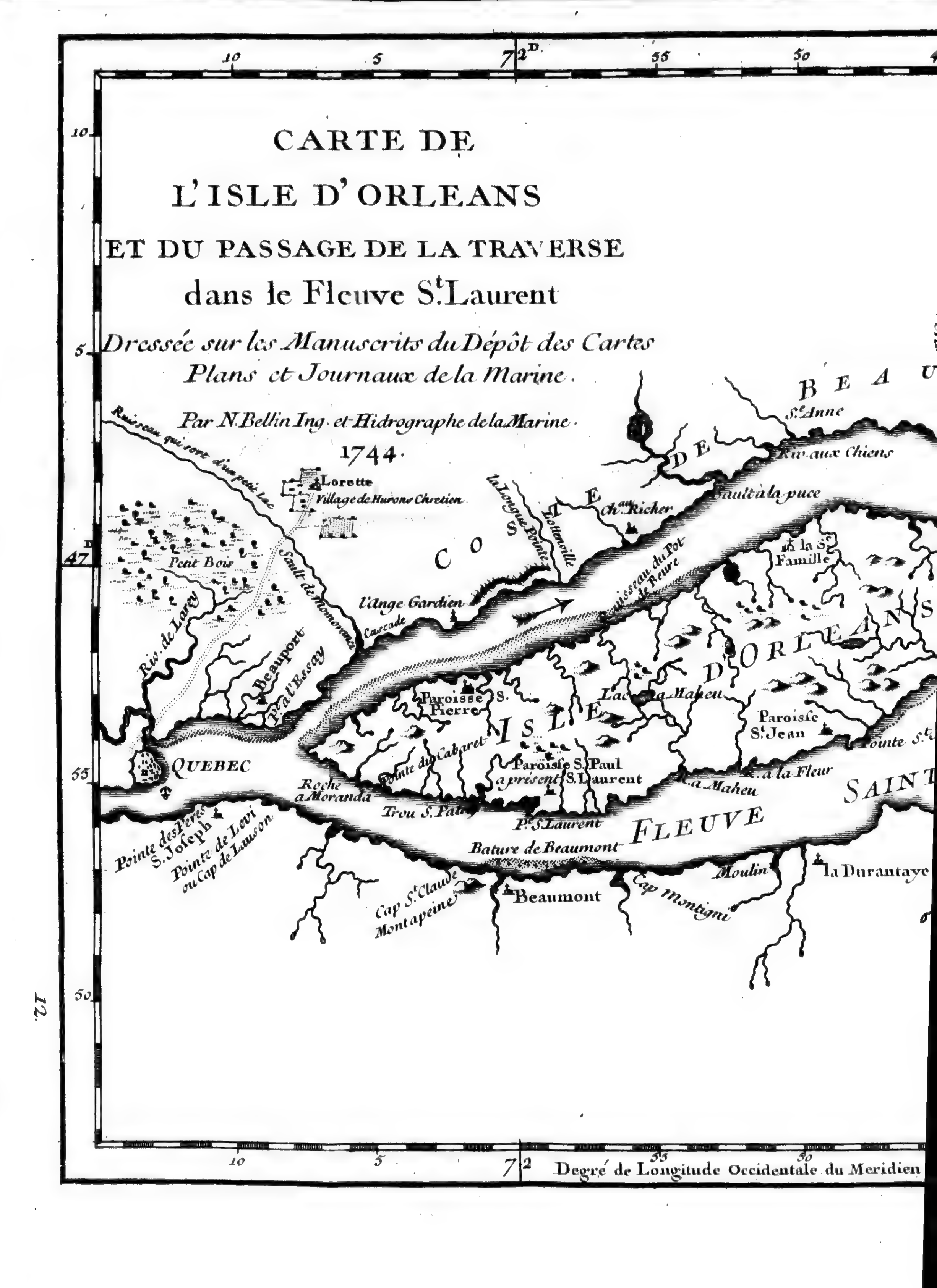
De la Baye de S. Paul.

Au-dessus du Goufre, dont je viens de parler, est la *Baye de Saint Paul*, où commencent les Habitations du côté du Nord, & où il y a des Pinieres, qu'on estime beaucoup; on y trouve surtout des Pins rouges d'une grande beauté, & qui ne cassent jamais. Messieurs du Séminaire de Quebec sont Seigneurs de cette Baye (*a*). Six lieuës plus haut est un Promontoire extrémement élevé, où se termine une Chaîne de Montagnes, qui s'étend plus de quatre-cent lieuës à l'Ouest. On l'appelle le *Cap-Tourmente*, apparemment parce que celui, qui l'a ainsi baptisé, y a essuyé quelques coups de Vent. Le mouillage y est

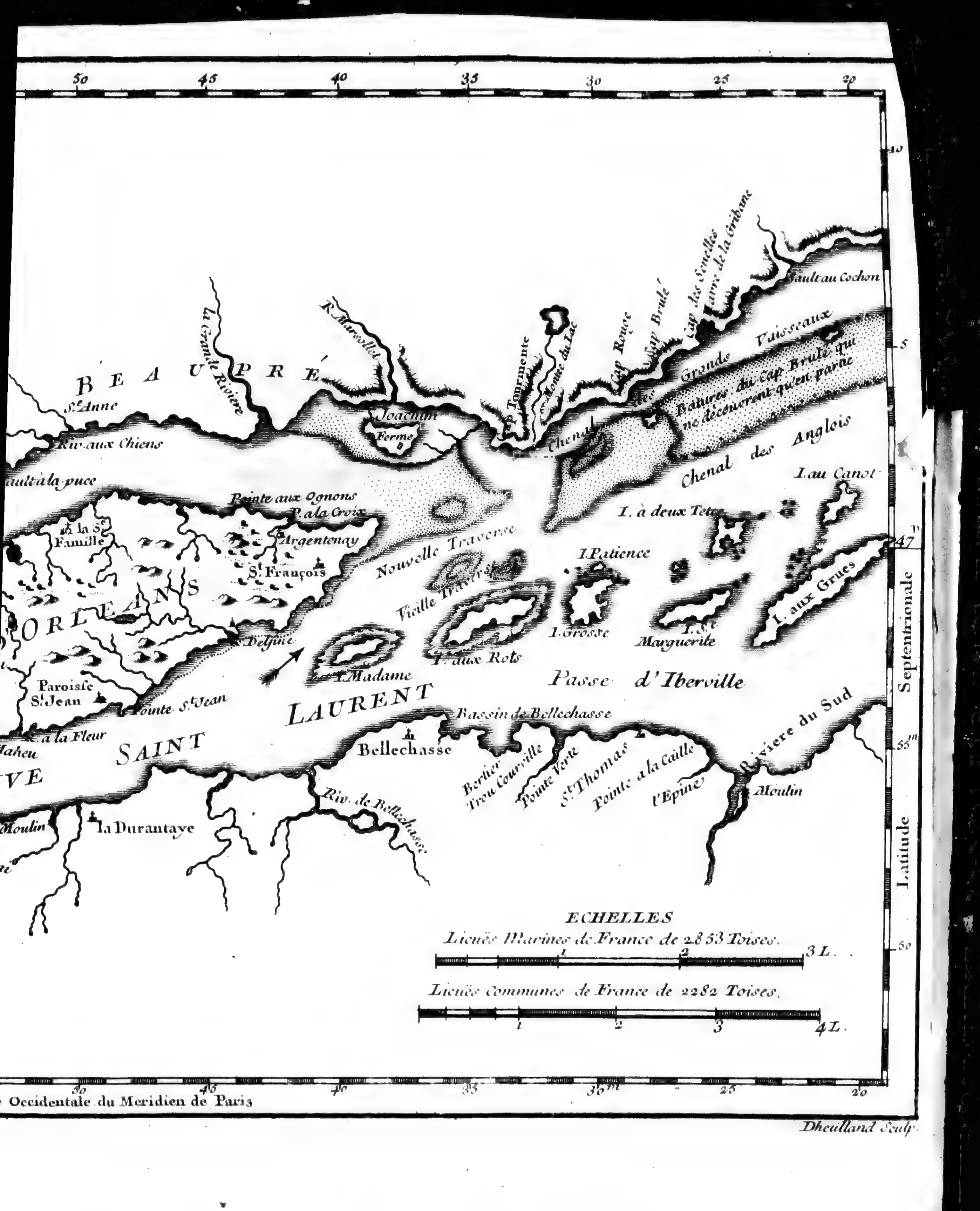
(*a*) On y a découvert depuis peu une fort belle Mine de Plomb.

ge.
de vent & de
au-deſſus de
inze lieuës de
laiſſe à gau-
x, quand on
apide, étroit,
ns de CHAM-
iſé; mais en
erre déracina
aux Coudres,
à la place, où
un Gouffre,
procher. On
ux Coudres,
s danger, il
, qui l'a tenté
ſt de paſſer au
oi ſouveraine
.
viens de par-
où commen-
Nord, & où
e beaucoup;
rcuges d'une
jamais. Meſ-
ont Seigneurs
us haut eſt un
é, où ſe ter-
, qui s'étend
ueſt. On l'ap-
mment parce
, y a eſſuyé
uillage y eſt

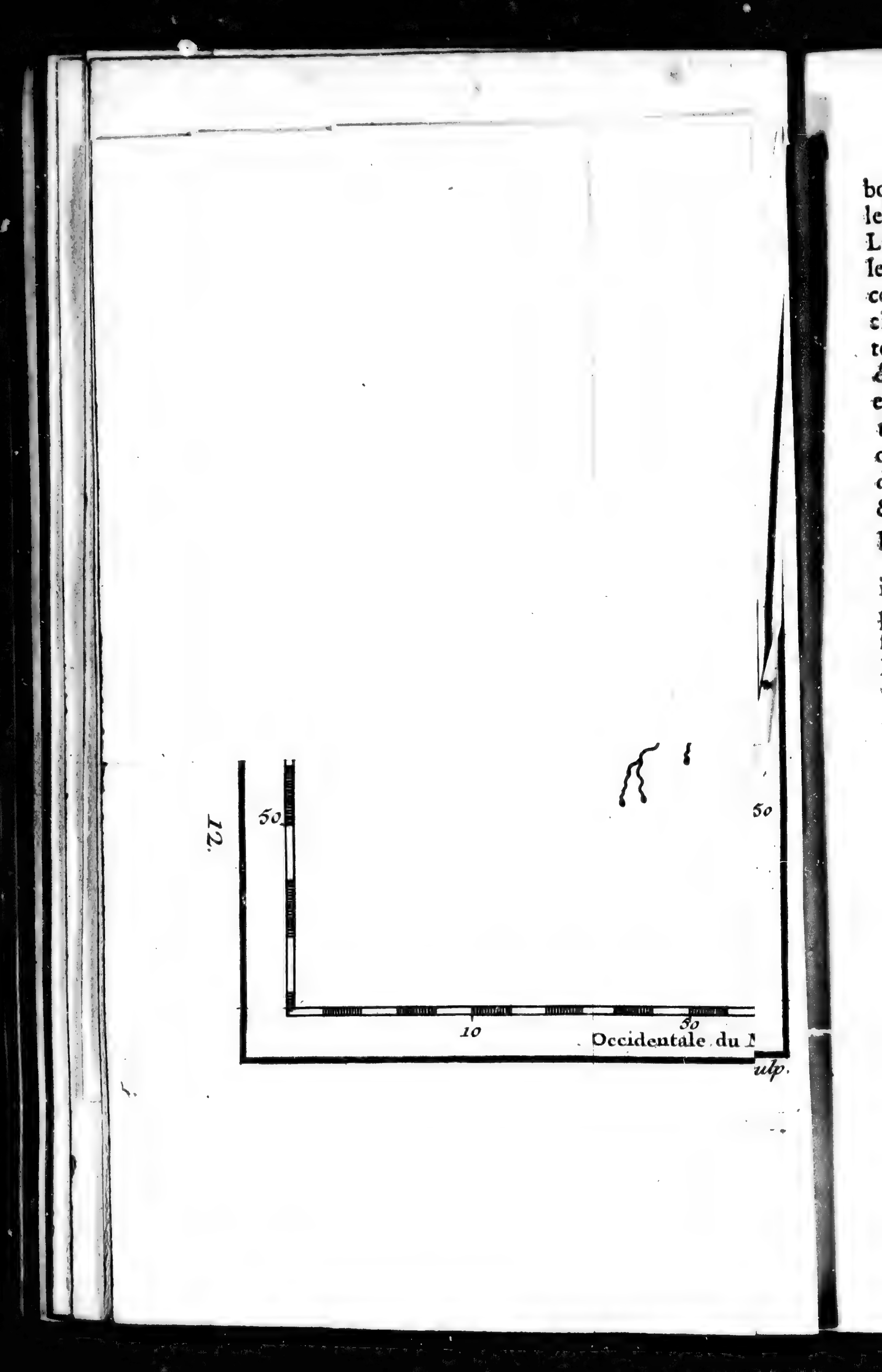
fort belle Mine


CARTE DE
L'ISLE D'ORLEANS
ET DU PASSAGE DE LA TRAVERSE
dans le Fleuve S.t Laurent
Dressée sur les Manuscrits du Dépôt des Cartes Plans et Journaux de la Marine.
Par N. Bellin Ing. et Hidrographe de la Marine.
1744.
Ruisseau qui sort d'un petit lac
Lorette
Village de Hurons Chretien
Petit Bois
Riv. de Larey
Sault de Momorenci
Beauport
P.te a l'Essay
QUEBEC
Pointe des Peres S. Joseph
Pointe de Levi ou Cap de Lauson
Roche a Moranda
Trou S. Patr
Pointe du Cabaret
Paroisse S. Pierre
Paroisse S. Paul a présent S. Laurent
P.te S. Laurent
Bature de Beaumont
FLEUVE
Beaumont
Cap S.t Claude Montapeine
Cap Montigni
Moulin
la Durantaye
SAINT
ISLE D'ORLEANS
Lac la Maheu
R. la Maheu
R. a la Fleur
Paroisse S.t Jean
Pointe S.t
la S.te Famille
Ruisseau du Pot de Beurre
L'Ange Gardien
Cascade
la Longue Pointe
Bottemoille
Ch.au Richer
COSTE DE BEAU
S.t Anne
Riv. aux Chiens
Sault a la puce
Degré de Longitude Occidentale du Meridien

12.



B E A U P R É
S.te Anne
Riv. aux Chiens
Saultàla puce
La Grande Riviere
R. Marsolles
Joachim
Ferme
C. Tourmente
Cap Rouge
Cap Brulé
Cap des Senelles
Sault au Cochon
Grands Vaisseaux
Chenal des
Batures du Cap Brulé qui ne découvrent qu'en partie
Chenal des Anglois
I. au Canot
I. à deux Tetes
Pointe aux Ognons
P. a la Croix
la S.te Famille
Argentenay
S.t François
ORLEANS
Nouvelle Traverse
Vieille Traverse
I. Patience
I. Grosse
I. S.te Marguerite
I. aux Grues
I. aux Rots
I. Madame
Passe d'Iberville
Paroisse S.t Jean
Pointe S.t Jean
LAURENT
SAINT
Bassin de Bellechasse
Bellechasse
Berthier
Trou Courville
Pointe Verte
S.t Thomas
Pointe a la Caille
l'Epine
Riviere du Sud
Moulin
Riv. de Bellechasse
la Durantaye
ECHELLES
Lieuës Marines de France de 2853 Toises.
3 L.
Lieuës Communes de France de 2282 Toises.
4 L.
Latitude Septentrionale
47
Occidentale du Meridien de Paris
Dheulland Sculp.


12.
50
50
10
50
Occidentale du M
ulp.

1720. Septembre.

bon, & on y est environné d'Isles de toutes les grandeurs, qui forment un très-bon abri. La plus considerable est *l'Isle d'Orleans*, dont les Campagnes, toutes cultivées, paroissent comme un Amphithéâtre, & terminent gracieusement la vûë. Cette Isle a environ quatorze lieuës de circuit, & en 1676. elle fut érigée en Comté, sous le nom de S. Laurent, en faveur de François BERTHELOT, Secretaire Général de l'Artillerie, qui l'avoit acquise de François de LAVAL, Premier Evêque de Quebec. Elle avoit déja quatre Villages, & on y compte aujourd'hui six Paroisses assez peuplées.

Des deux Canaux, qui forment cette Isle, il n'y a que celui du Sud, qui soit naviguable pour les Vaisseaux. Les Chaloupes mêmes ne sçauroient passer par celui du Nord, que de Marée haute. Ainsi du Cap-Tourmente il faut traverser le Fleuve pour aller à Quebec, & cette traverse a ses difficultés. Il s'y rencontre des Sables mouvans, sur lesquels il n'y a pas toujours assez d'eau pour les plus gros Navires, ce qui oblige à ne s'y engager jamais que quand la Marée monte. On éviteroit encore cet embarras en prenant le Passage de M. d'Iberville. Le Cap-Tourmente, d'où l'on part pour faire la traverse, est éloigné de cent dix lieuës de la Mer, & l'eau du Fleuve y est encore Saumâtre. Elle n'est bonne à boire qu'à l'entrée des deux Canaux, qui séparent l'Isle d'Orleans. C'est un Phénomene assez difficile à expliquer, surtout si on fait attention à la grande rapidité du Fleuve, malgré sa largeur.

Les Marées montent ici réguliérement cinq

1720. Septembre.

Des Marées du Fleuve, & de la déclinaison de la Boussole.

heures, & baissent pendant sept. A Tadoussac elles montent & descendent pendant six heures; & plus on monte le Fleuve, plus le Flux diminuë, & le Reflux augmente. A vint lieuës au-dessus de Quebec le Flux est de trois heures, & le Reflux de neuf. Au-delà il n'y a plus de Marée sensible. Quand elle est à demi flot dans le Port de Tadoussac, & à l'entrée du Saguenay, elle ne fait que commencer à monter à *Checoutimi*, vint cinq lieuës plus haut sur cette Riviere, & néanmoins elle se trouve haute aux trois endroits en même tems. Cela vient sans doute de ce que la rapidité du Saguenay, plus grande encore que celle du Fleuve Saint Laurent, refoulant la Marée, fait pendant quelque tems l'équilibre de Checoutimi avec l'entrée de la Riviere dans le Fleuve. Cette rapidité au reste n'est au point, où on la voit, que depuis le Tremblement de Terre de 1663. Ce Tremblement renversa une Montagne dans la Riviere, dont elle rétrécit le lit, & forma une Peninsule, qu'on appelle *Checoutimi*, au-dessus de laquelle il y a un Rapide, que les Canots mêmes ne peuvent pas franchir: la profondeur du Saguenay, depuis son embouchure jusqu'à Checoutimi, est égale à sa rapidité. Aussi n'oseroit-on pas y jetter les Ancres, si on n'avoit pas la facilité d'amarrer les Vaisseaux aux Arbres, qui couvrent les bords de cette Riviere.

On a encore observé que dans le Golphe Saint Laurent, à huit ou dix lieuës au large, les Marées sont differentes, selon les diverses positions des Terres, ou la variété des Saisons; qu'en quelques endroits elles suivent les

vents, & qu'en d'autres elles vont contre le vent, qu'à l'embouchure du Fleuve en certains mois de l'année, les Courants portent toujours en pleine Mer, & en d'autres toujours à Terre; enfin que dans le Fleuve même, jusques vers *les Sept Isles*, c'est-à-dire, pendant soixante lieuës, il n'y a point de Flux du côté du Sud, ni de Reflux du côté du Nord. Il n'est pas trop aisé d'apporter de bonnes raisons de tout cela; ce qu'on peut dire, ce semble, de plus raisonnable, c'est qu'il se fait sous l'eau des mouvemens, qui produisent ces irrégularités, ou qu'il y a des Courants, qui vont & viennent de la surface au fond, & du fond à la surface, à la maniere des Pompes.

Une autre observation à faire ici, c'est que la déclinaison de la Boussole, qui dans quelques Ports de France n'est guéres que de deux ou trois dégrés Nord-Ouest, va toujours en diminuant jusques par le travers des Açorres, où elle n'est plus sensible; mais qu'au-delà elle augmente de telle sorte, que sur le grand Banc de Terre neuve elle est de vint-deux dégrés & plus; qu'ensuite elle commence à diminuer, mais lentement, puisqu'elle est encore de seize dégrés à Quebec, & de douze au Pays des Hurons, où le Soleil se couche trente-trois minutes plus tard, qu'à Quebec.

De l'Isle d'Orléans.

Le Dimanche vint-deux nous étions mouillés par le travers de l'Isle d'Orleans, où nous allâmes nous promener en attendant le retour de la Marée. Je trouvai ce Pays beau, les Terres bonnes, & les Habitans assez à leur aise. Ils ont la réputation d'être un peu Sorciers, & on s'adresse, dit-on, à eux, pour sçavoir l'avenir, ou ce qui se passe dans des lieux

1720. Septembre.

éloignés. Par exemple, si les Navires de France tardent un peu trop, on les consulte pour en avoir des nouvelles, & on assûre qu'ils ont quelquefois répondu assez juste : c'est-à-dire, qu'ayant deviné une ou deux fois, & ayant fait accroire, pour se divertir, qu'ils parloient de science certaine, on s'est imaginé qu'ils avoient consulté le Diable.

Lorsque Jacques Cartier découvrit cette Isle, il la trouva toute remplie de vignes, & la nomma *l'Isle de Bacchus.* Ce Navigateur étoit Breton; après lui sont venus des Normands, qui ont arraché les vignes, & à Bacchus ont substitué Pomone & Cérès. En effet elle produit de bon Froment & d'excellens fruits. On commence aussi à cultiver le Tabac, & il n'est pas mauvais. Enfin le Lundi vint-trois, *le Chameau* mouilla devant Quebec, où je m'étois rendu deux heures auparavant en Canot d'Ecorce. J'ai un millier de lieuës à faire dans ces fragiles voitures, il faut que je m'y accoûtume peu à peu. Voilà, Madame, ce que j'ai pu me rappeller des particularités de mon voyage. Ce sont, comme vous voyez, des bagatelles, qui seroient tout au plus bonnes à amuser des Personnes desœuvrées dans un Vaisseau. J'aurai peut-être dans la suite quelque chose de plus intéressant à vous mander : mais je n'ajoûterai rien à cette Lettre, parce que je ne veux pas manquer l'occasion d'un Navire Marchand, qui est sur le point de mettre à la voile. J'aurai l'honneur de vous écrire encore par le Vaisseau du Roi.

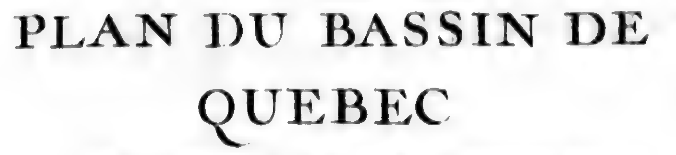
Je suis, &c.

IQUE

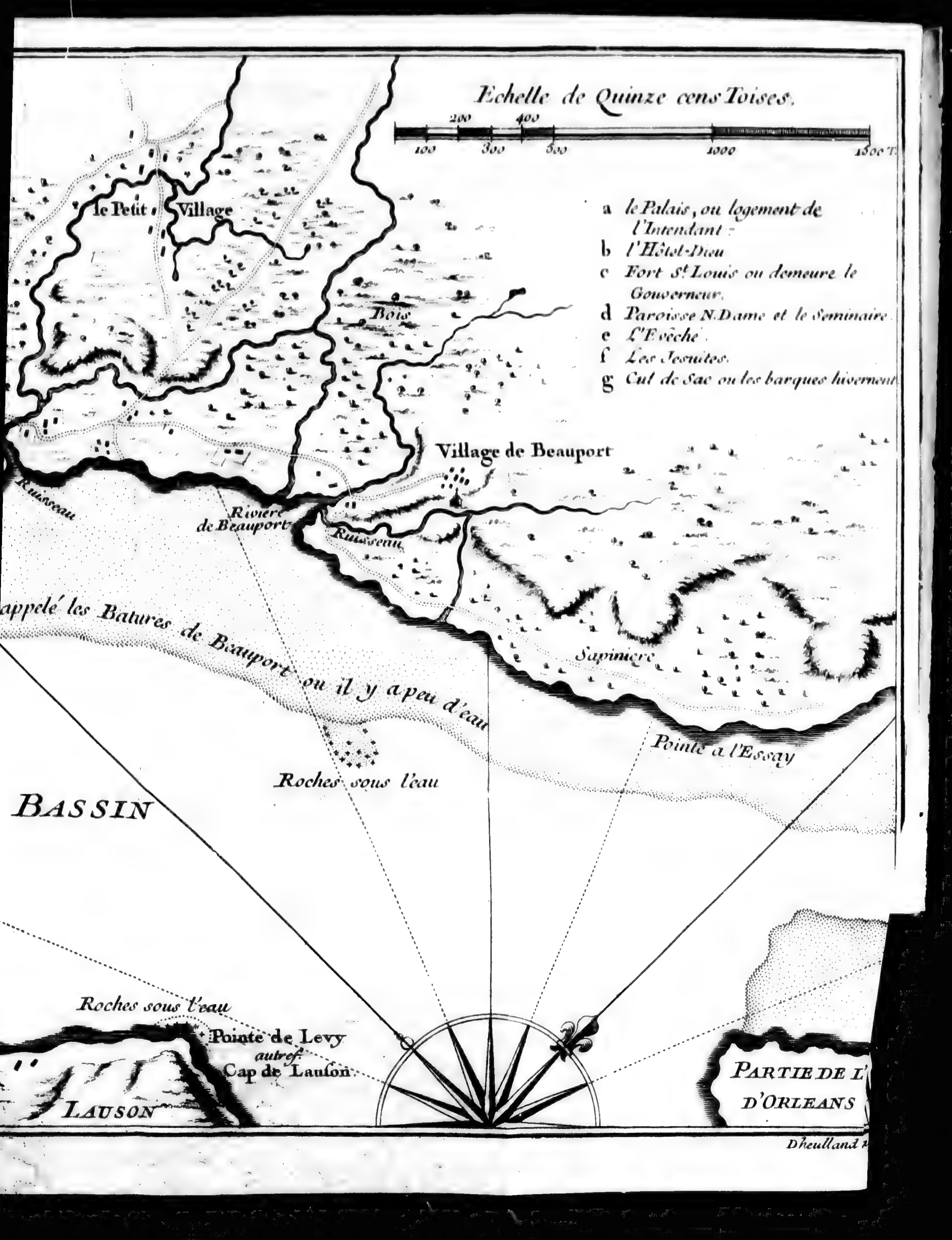
ires de Fran-
nfulte pour
re qu'ils ont
'eſt-à-dire ,
s , & ayant
qu'ils par-
eſt imaginé

uvrit cette
vignes , &
Navigateur
s des Nor-
gnes , & à
Cérès. En
& d'excel-
à cultiver le
fin le Lundi
evant Que-
eures aupa-
millier de
voitures , il
peu. Voilà ,
ller des par-
nt , comme
éroient tout
ſonnes deſ-
ai peut-être
s intéreſſant
erai rien à
x pas man-
chand , qui
bile. J'aurai
le Vaiſſeau

, &c.




Riviere St. Charles
le Petit
Sapiniere
les Islets
ou Riv. de Lary
N.D. des Anges
la Briqueterie
l'Hôpital Général
Chapelle
La Canardiere
Ruisseau
Banc de Sable appelé les Batures d
Sapiniere
La Petite Riviere
LE BASSIN
VILLE DE QUEBEC
Cap au Diamant
Pointe des Peres
Roches sous
FLEUVE St. LAURENT
COSTE DE LAUSON


Echelle de Quinze cens Toises.
200
400
100
300
500
1000
1500 T.
a le Palais, ou logement de l'Intendant.
b l'Hôtel-Dieu
c Fort St. Louis ou demeure le Gouverneur.
d Paroisse N.Dame et le Seminaire.
e L'Evêché.
f Les Jesuites.
g Cul de Sac ou les barques hivernent.
le Petit Village
Bois
Village de Beauport
Ruisseau
Riviere de Beauport
Ruisseau
appelé les Batures de Beauport ou il y a peu d'eau
Sapiniere
Pointe a l'Essay
Roches sous l'eau
BASSIN
Roches sous l'eau
Pointe de Levy autref. Cap de Lauson
LAUSON
PARTIE DE L'
D'ORLEANS
Dheulland

PLAN D

Q

ET DE

*Par N.B. Ing*

le Pet

Riviere

# TROISIE'ME LETTRE.

*Description de Quebec, Caractere de ses Habitans, & de la façon de vivre dans la Colonie Françoise.*

1720. Octobre.

A Quebec, ce vint-huit Octobre, 1720.

MADAME,

JE vais vous parler de Quebec; toutes les Descriptions que j'en ai vûës jusqu'ici, sont si défectueuses, que j'ai cru vous faire plaisir, en vous représentant au vrai cette Capitale de la Nouvelle France. Elle mérite véritablement d'être connuë, n'y eut-il que la singularité de sa situation; car il n'y a au Monde que cette Ville, qui puisse se vanter d'avoir un Port en eau-douce, à six-vint lieuës de la Mer, & capable de contenir cent Vaisseaux de ligne. Aussi est-elle placée sur le Fleuve le plus navigable de l'Univers.

Origine du nom de Quebec.

Ce Fleuve, jusqu'à l'Isle d'Orleans, c'est-à-dire, à cent dix ou douze lieuës de la Mer, n'a jamais moins de quatre à cinq lieuës de large; mais au-dessus de l'Isle il se rétrécit tout-à-coup de telle sorte, que devant Quebec il n'a plus qu'un mille de largeur; c'est ce qui a fait donner à cet endroit le nom de *Quebeio*, ou *Quebec*, qui en Langue Algonquine signifie *Rétrécissement*. Les Abénaquis, dont la Langue est une Dialecte Algonquine,

1720. Octobre.

le nomment *Quelibec*, qui veut dire ce qui est fermé, parce que de l'entrée de la petite Riviere de la *Chaudiere*, par où ces Sauvages venoient à Quebec du voisinage de l'Acadie, la pointe de *Levi*, qui avance sur l'Isle d'Orleans, cache entierement le Canal du Sud; l'Isle d'Orleans cache celui du Nord, de sorte que le Port de Quebec ne paroît de-là qu'une grande Baye.

Du Sault de Montmorenci.

La premiere chose, qu'on apperçoit en entrant dans la Rade, est une belle Nappe d'eau d'environ trente pieds de large, & de quarante de haut. Elle est immédiatement à l'entrée du petit Canal de l'Isle d'Orleans, & on la voit d'une longue pointe de la Côte Méridionnale du Fleuve, laquelle, comme je l'ai déja observé, paroît se recourber sur l'Isle d'Orleans. Cette Cascade a été nommée le *Sault de Montmorenci*, & la Pointe porte le nom de *Levi*. C'est que la Nouvelle France a eu successivement pour Vice-Rois l'Amiral de Montmorenci, & le Duc de Ventadour, son Neveu. Il n'y a personne, qui ne crût qu'une chûte d'eau si abondante, & qui ne tarit jamais, ne soit la décharge de quelque belle Riviere: elle ne l'est pourtant que d'un chetif Ruisseau, où en quelques endroits on n'a pas de l'eau jusqu'à la cheville du pied; mais il coule toujours, & il tire sa source d'un joli Lac éloigné du Sault d'environ douze lieuës.

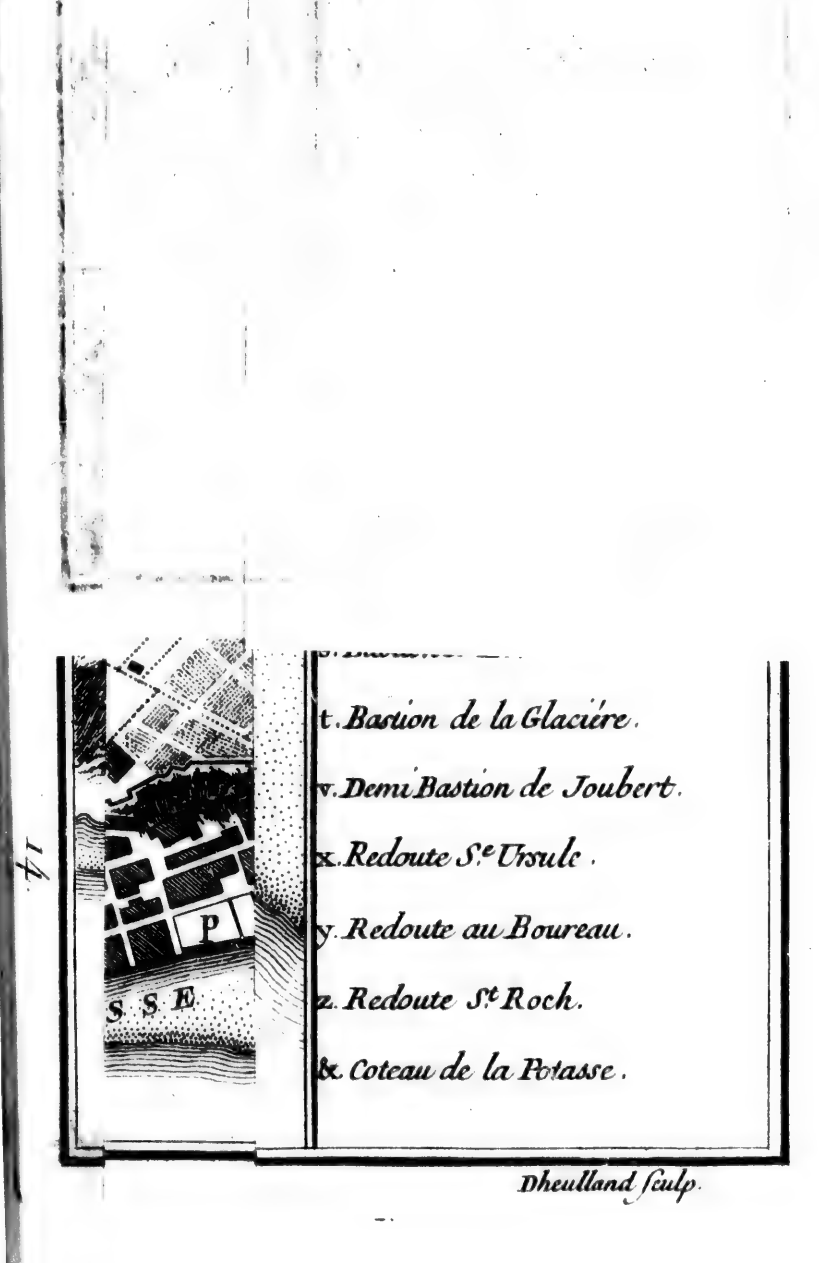
Situation de Quebec.

La Ville est une lieuë plus haut, & du même côté, à l'endroit même, où le Fleuve est le plus étroit. Mais entr'elle, & l'Isle d'Orleans il y a un Bassin d'une bonne lieuë en tout sens, dans lequel se décharge la *Riviere de Saint Charles*, qui vient du Nord-Ouest.

U E
ce qui
petite
uvages
Acadie,
e d'Or-
Sud;
e sorte
qu'une

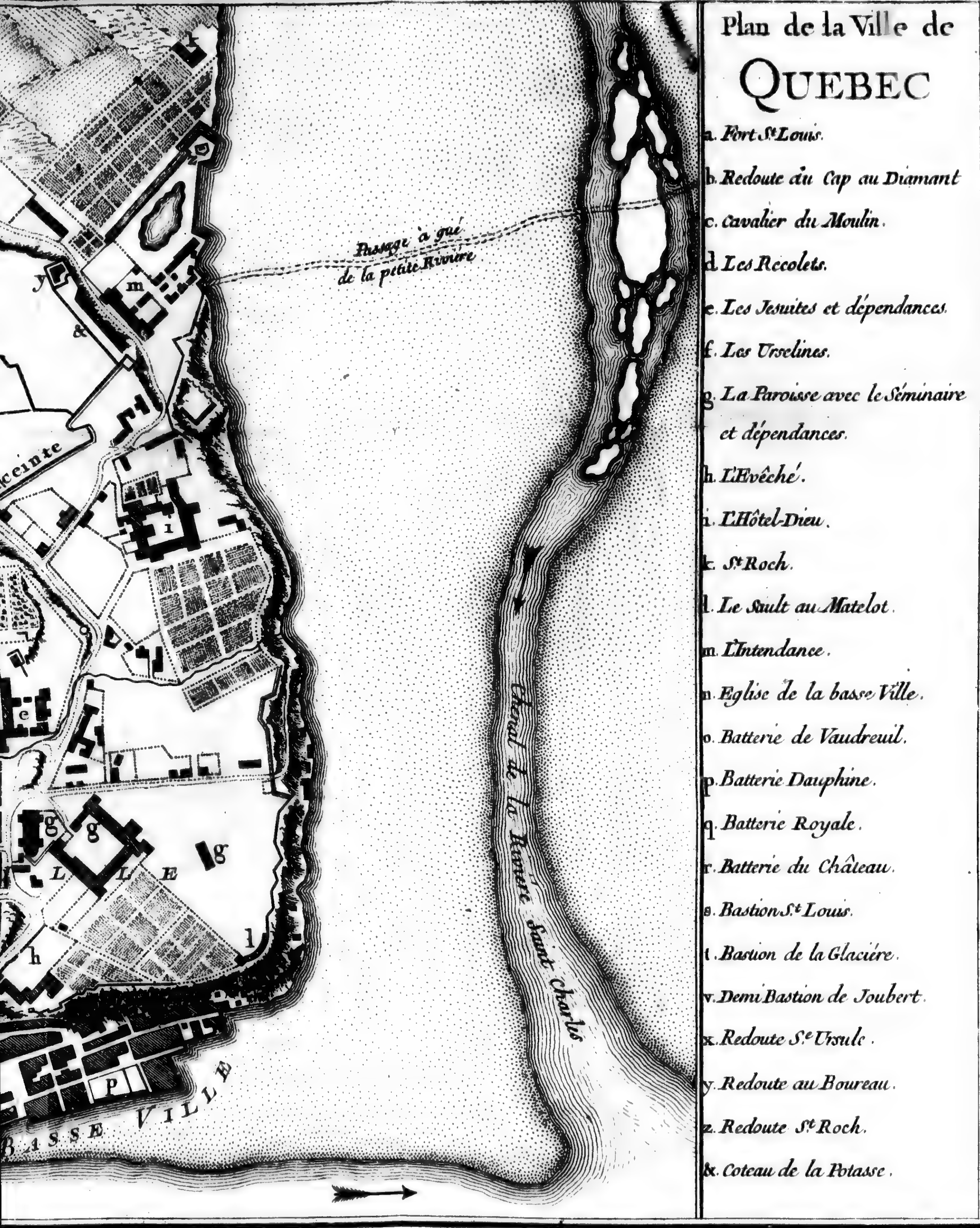
en en-
e d'eau
uarante
trée du
la voit
ionnale
éja ob-
Orleans.
Mont-
le Levi.
cessive-
ontmo-
Neveu.
e chûte
amais,
iviere:
uisseau,
e l'eau
ile tou-
éloigné

& du
Fleuve
e d'Or-
euë en
Riviere
-Ouest.





ECHELLE de 200. Toises
10 20 30 40 50
100
200 Toises
Retranchemens
Ancicns
Enceinte
Vieille
Retranchemens
HAUTE
VILLE
Port pour
les Barques
Cap au Diamant
BASSE VILLE




# Plan de la Ville de QUEBEC

a. Fort S.t Louis.
b. Redoute du Cap au Diamant
c. Cavalier du Moulin.
d. Les Recolets.
e. Les Jesuites et dépendances.
f. Les Urselines.
g. La Paroisse avec le Séminaire et dépendances.
h. L'Evêché.
i. L'Hôtel-Dieu.
k. S.t Roch.
l. Le Sault au Matelot.
m. L'Intendance.
n. Eglise de la basse Ville.
o. Batterie de Vaudreuil.
p. Batterie Dauphine.
q. Batterie Royale.
r. Batterie du Château.
s. Bastion S.t Louis.
t. Bastion de la Glaciére.
v. Demi Bastion de Joubert.
x. Redoute S.e Ursule.
y. Redoute au Boureau.
z. Redoute S.t Roch.
&. Coteau de la Potasse.

Dheulland sculp.



1720. Octobre.

Quebec est entre l'embouchure de cette Riviere, & le *Cap aux Diamants*, lequel avance un peu dans le Fleuve. Le mouillage est vis-à-vis, il a vint-cinq brasses d'eau, & l'Ancrage y est bon : toutefois, quand le Nord-Est souffle violemment, les Vaisseaux chassent quelquefois sur leurs Ancres, mais sans danger.

Description de Quebec.

Lorsque Samuel de Champlain fonda cette Ville en 1608, la Marée montoit quelquefois jusqu'au pied du Rocher. Depuis ce tems-là le Fleuve s'est retiré peu à peu, & a enfin laissé à sec un grand Terrein, où l'on a bâti la Basse Ville, laquelle est présentement assez élevée au-dessus du Rivage, pour rassûrer les Habitans contre l'inondation du Fleuve. La premiere chose, qu'on rencontre en débarquant, est une Place de médiocre grandeur, & de figure irréguliere, laquelle a en face une suite de Maisons assez bien bâties, & adossées contre le Rocher, ainsi elles n'ont pas beaucoup de profondeur. Elles forment une Ruë assez longue, qui occupe toute la largeur de la Place, & s'étend à droite & à gauche jusqu'aux deux chemins, qui conduisent à la Haute Ville. La Place est bornée sur la gauche par une petite Eglise, & sur la droite par deux rangées de Maisons placées paralellement. Il y en a une de l'autre côté entre l'Eglise & le Port, & au détour du Cap aux Diamants, il y a encore une suite assez longue de Maisons sur le bord d'une Anse, qu'on appelle l'*Anse des Meres*. On peut regarder ce Quartier comme une espece de Fauxbourg de la Basse Ville.

Entre ce Fauxbourg & la grande Ruë on

1720. Octobre.

monte à la haute Ville par une pente si roide, qu'il a fallu y faire des dégrés, de sorte qu'on n'y peut monter qu'à pied. Mais en prenant de la place sur la droite, on a pratiqué un chemin, dont la pente est plus douce, & qui est bordé de Maisons. C'est à l'endroit, où les deux montées se réunissent, que commence la Haute Ville du côté du Fleuve ; car il y a encore une Basse Ville du côté de la Riviere Saint Charles. Le premier Bâtiment de remarque, qu'on trouve à droite du premier côté, est le Palais Episcopal : toute la gauche est bordée de Maisons. Vint pas plus loin on se trouve entre deux Places assez grandes : celle de la gauche est la Place d'Armes, sur laquelle donne *le Fort*, où loge le Gouverneur Général : les Récollets sont vis-à-vis, & d'assez belles Maisons occupent une partie du contour de la Place.

Dans celle de la droite on rencontre d'abord la Cathédrale, qui sert aussi de Paroisse à toute la Ville. Le Séminaire est à côté sur l'Angle, que forment le Fleuve & la Riviere de Saint Charles. Vis-àvis de la Cathédrale est le Collége des Jésuites, & dans les entredeux il y a des Maisons assez bien bâties. De la Place d'Armes on enfile deux Ruës, qui sont traversées par une troisiéme, & qui forme une assez grande Isle, toute occupée par l'Eglise & le Couvent des Récollets. La seconde Place a deux descentes à la Riviere Saint Charles, l'une fort roide, à côté du Séminaire, & où il y a peu de Maisons : l'autre à côté de l'Enclos des Jésuites, laquelle tourne beaucoup, à l'Hôtel-Dieu à mi-côté, est bordée de Maisons assez petites, & aboutit au Palais, où

1720. Octobre.

loge l'Intendant. De l'autre côté des Jésuites, où est leur Eglise, il y a une Ruë assez longue, où sont les Ursulines. Au reste, toute la Haute Ville est bâtie sur un fond, partie de marbre, & partie d'ardoise (*a*).

Description de ses principaux Edifices.

Telle est, Madame, la Topographie de Quebec, qui, comme vous voyez, a une assez grande étendue, dont presque toutes les Maisons sont bâties de pierres, & où l'on ne compte pourtant qu'environ sept mille Ames. Mais pour achever de vous donner une juste idée de cette Ville, je vais vous faire connoître plus particulierement ses principaux Edifices. Je vous parlerai ensuite de ses Fortifications. L'Eglise de la Basse-Ville a été bâtie en conséquence d'un vœu fait pendant le Siége de Quebec en 1690. Elle est dédiée sous le nom de *Notre-Dame de la Victoire*, & elle sert de Succursale pour la commodité des Habitans de la Basse-Ville. Sa structure est très-simple, une propreté modeste en fait tout l'ornement. Quelques Sœurs de la Congrégation, dont je vous parlerai dans la suite, sont logées entre cette Eglise & le Port : elles ne sont que quatre ou cinq, & tiennent une Ecole.

L'Evêché.

Le Palais Episcopal n'a de fini que la Chapelle, & la moitié des Bâtimens, que porte le Dessein, suivant lequel ce doit être un Quarré long. S'il est jamais achevé, ce sera un très-bel Edifice. Le Jardin s'étend jusques sur la Croupe du Rocher, & domine toute la Rade. Quand la Capitale de la Nouvelle France sera aussi florissante que celle de l'An-

(*a*) On peut voir par le Plan gravé de cette Ville qu'elle a crû assez considérablement depuis vint ans.

1720. Octobre.

cienne (& il ne faut pas désespérer de rien, Paris a été lontems beaucoup moins que n'est Quebec aujourd'hui) qu'autant que les yeux pourront porter, ils ne verront que Bourgs, Châteaux, Maisons de Plaisance, & tout cela est déja ébauché : que le Fleuve de Saint Laurent, qui roule majestueusement ses eaux, & les amene de l'extrêmité du Nord, ou de l'Ouest, y sera couvert de Vaisseaux : que l'Isle d'Orleans & les deux bords des deux Rivieres, qui forment ce Port, découvriront de belles Prairies, de riches Côteaux, & des Campagnes fertiles, & il ne leur manque pour cela que d'être plus peuplées : qu'une partie de la Riviere Saint Charles, qui serpente agréablement dans un charmant Vallon, sera jointe à la Ville, dont elle fera sans doute le plus beau Quartier : que l'on aura revêtu toute la Rade de Quays magnifiques : que le Port sera environné de Bâtimens superbes, & qu'on y verra trois ou quatre-cent Navires chargés de richesses, que nous n'avons pas encore sçu faire valoir, & y apporter en échange celles de l'Ancien & du Nouveau Monde, vous m'avouërez, Madame, que cette Terrasse offrira un point de vûë, que rien ne pourra égaler, & que dès à présent ce doit être quelque chose de fort beau.

La Cathedrale, & le Séminaire.

La Cathédrale ne seroit pas une belle Paroisse dans un des plus petits Bourgs de France ; jugez si elle mérite d'être le Siége du seul Evêché, qui soit dans tout l'Empire François de l'Amérique, beaucoup plus étendu, que n'a jamais été celui des Romains. Son Architecture, son Chœur, son Grand Autel, ses

Chapelles sentent tout-à-fait l'Eglise de Campagne. Ce qu'elle a de plus passable, est une Tour fort haute, solidement bâtie, & qui de loin a quelque apparence. Le Séminaire, qui touche à cette Eglise est un grand Quarré, dont les Bâtimens ne sont point encore finis. Ce qui est fait, est bien construit, & avec toutes les commodités nécessaires en ce Pays-ci. C'est pour la troisiéme fois qu'on bâtit cette Maison. Elle fut brûlée toute entiere en 1703. Et au mois d'Octobre de l'année 1705, comme on achevoit de la rétablir, elle fut de nouveau presque toute consumée par les flammes. Du Jardin on découvre toute la Rade, & la Riviere de Saint Charles, autant que la vûë peut s'étendre.

1720. Octobre.

Du Fort & du Cap aux Diamants.

Le Fort est un beau Bâtiment, qui doit être flanqué de deux Pavillons saillans; mais il n'y en a encore qu'un de fait. On va, dit-on, travailler incessamment à l'autre (a). On y entre par une Cour assez spacieuse & réguliere, mais il n'y a point de Jardin, parce que le Fort est construit sur le bord du Roc. Une belle Galerie avec un Balcon, qui regne tout le long des Bâtiments, y supplée en quelque sorte. Elle commande la Rade, au milieu de laquelle on peut se faire entendre aisément avec un porte-voix, & on y voit toute la Basse Ville sous ses pieds. En sortant du Fort, & prenant sur la gauche, on entre dans une assez grande Esplanade, & par une pente douce on arrive à la cime du Cap aux Diamants, qui est une fort belle plate-forme. Outre l'agrément de la vûë, on respire en ce lieu l'air le plus pur; on y voit quantité de Marsouins,

(a) Il est achevé.

1720. Octobre.

blancs comme la neige, jouer sur la surface des eaux, & on y ramasse quelquefois des Diamants, plus beaux que ceux d'Alençon. J'y en ai vûs d'aussi-bien taillés, que s'ils fussent sortis de la main du plus habile Ouvrier. Autrefois ils y étoient fort communs, & c'est ce qui a fait donner au Cap le nom, qu'il porte. Presentement ils y sont fort rares. La descente du côté de la Campagne est encore plus douce, que du côté de l'Esplanade.

Des Récollets & des Ursulines.

Les Peres Récollets ont une grande & belle Eglise, & qui leur feroit honneur à Versailles. Elle est proprement lambrissée, ornée d'une large Tribune; un peu massive, & d'une boiserie bien travaillée, qui regne tout autour, & dans laquelle sont pris les Confessionnaux. C'est l'ouvrage d'un de leurs Freres Convers. Enfin rien n'y manque, mais il faudroit en ôter quelques Tableaux, qui sont fort grossiérement peints; le Frere Luc y en a mis de sa façon, qui n'ont pas besoin de ces ombres. La Maison répond à l'Eglise: elle est grande, solidement bâtie, commode, accompagnée d'un Jardin spacieux & bien cultivé. Les Ursulines ont essuyé deux incendies, aussi-bien que le Séminaire; avec cela elles ont si peu de fonds, & les dots, qu'on reçoit des Filles de ce Pays, sont si modiques, que dès la premiere fois que leur Maison fut brûlée, on pensa à les renvoyer en France. Elles sont néanmoins venuës à bout de se rétablir toutes les deux fois; & l'on acheve actuellement leur Eglise. Elles sont proprement, & commodément logées: c'est le fruit de la bonne odeur, qu'elles répandent dans la Colonie, de leur œconomie, de leur sobriété,

1720. Octobre.

& de leur travail : elles dorent, elles brodent, toutes ſont utilement occupées, & ce qui ſort de leurs mains eſt ordinairement d'un bon goût.

Du College.

Vous aurez ſans doute vû, Madame, dans quelques Relations que le Collége des Jéſuites eſt un très-bel Edifice. Il eſt certain que, quand cette Ville n'étoit qu'un amas informe de Barraques Françoiſes & de Cabannes Sauvages ; cette Maiſon, la ſeule, avec le Fort, qui fût bâtie de pierres, faiſoit quelque figure : les premiers Voyageurs, qui en jugeoient par comparaiſon, l'avoient repréſentée comme un très-beau Bâtiment ; ceux, qui les ont ſuivis, & qui, ſelon la coûtume, les ont copiés, ont tenu le même langage. Cependant les Cabannes ont diſparu, & les Barraques ont été changées en Maiſons, la plûpart bien bâties, de ſorte que le Collége dépare aujourd'hui la Ville, & menace ruine de toutes parts (*a*).

La ſituation n'en eſt pas même avantageuſe ; il eſt privé du plus grand agrément, qu'on eût pu lui procurer, qui eſt celui de la vûë. Il avoit d'abord celle de la Rade en perſpective, & ſes Fondateurs avoient été aſſez bons, pour s'imaginer qu'on les en laiſſeroit jouir ; mais ils ſe ſont trompés. La Cathédrale & le Séminaire leur font un mâſque, qui ne leur laiſſe plus que la vûë de la Place, laquelle n'a pas de quoi les dédommager de celle, qu'ils ont perduë. La Cour de ce Collége eſt petite & mal-propre, rien ne reſſemble mieux à une Cour de métairie. Le Jardin

(*a*) On a depuis peu rebâti tout le College, & il eſt maintenant fort beau.

1720. Octobre.

est grand & bien entretenu, & il est terminé par un petit Bois, reste précieux de l'antique Forêt, qui couvroit autrefois toute cette Montagne.

L'Eglise n'a rien de beau en dehors, qu'un assez joli Clocher : elle est toute couverte d'ardoises, & c'est la seule du Canada, qui ait cet avantage ; car tout est ici couvert de bardeaux. En dedans elle est fort ornée. Une Tribune hardie, légere, bien pratiquée, & bordée d'une balustrade de fer, peint, doré, & d'un bon ouvrage : une Chaire de Prédicateur toute dorée, & bien travaillée en fer & en bois : trois Autels bien pris ; quelques bons Tableaux ; point de voûte, mais un lambris plat assez orné ; point de pavé, mais un bon plancher, qui rend cette Eglise supportable en hyver, tandis qu'on est transi de froid dans les autres. Je ne vous parle point des *quatre grandes Colonnes cilyndriques & massives, d'un seul bloc d'un certain Porphire noir comme du Geay, sans taches & sans fils*, dont il a plu au Baron de LA HONTAN d'enrichir le Grand'Autel : elles y feroient beaucoup mieux sans doute, que celles, qu'on y voit, qui sont creuses, & grossierement marbrées. On pardonneroit pourtant volontiers à cet Auteur, s'il n'avoit défiguré la vérité, que pour donner du lustre aux Eglises.

De l'Hôtel-Dieu.

L'Hôtel-Dieu a deux grandes Sales, l'une pour les Hommes, & l'autre pour les Femmes. Les lits y sont bien tenus, les malades bien servis, & tout y est commode & d'une grande propreté. L'Eglise est derriere la Sale des Femmes, & n'a de considerable que le Maître-Autel, dont le Retable est fort beau.

1720. Octobre.

Cette Maiſon eſt deſſervie par des Religieuſes Hoſpitalieres de Saint Auguſtin, de la Congrégation de la Miſéricorde de Jeſus, & dont les premieres ſont venuës de Dieppe. Elles ont commencé à ſe bien loger; mais ſelon toutes les apparences elles n'acheveront pas ſi tôt, faute de fonds. Comme leur Maiſon eſt ſituée à mi-côte, ſur un platon, qui avance un peu ſur la Riviere de Saint Charles, elles jouiſſent d'une aſſez belle vûë.

La Maiſon de l'Intendant ſe nomme *le Palais*, parce que le Conſeil Supérieur s'y aſſemble. C'eſt un grand Pavillon, dont les deux extrémités débordent de quelques pieds, & où l'on monte par un perron à double rampe. La façade du Jardin, qui a la vûë ſur la petite Riviere, & qui y conduit de plein pied, eſt beaucoup plus riante, que celle de l'entrée. Les Magaſins de Roi ſont ſur la Cour à droite, & la Priſon eſt derriere. La porte d'entrée eſt maſquée par la Montagne, ſur laquelle eſt la Haute-Ville, & qui ne préſente en cet endroit, qu'un Roc eſcarpé fort déſagréable à la vûë. C'étoit bien pis encore avant l'incendie, qui réduiſit, il y a quelques années, tout le Palais en cendres; car il n'y avoit point d'avant-Cour, & les Bâtimens étoient ſur la ruë, qui eſt aſſez étroite (*a*).

De l'Hôpital Général.

En ſuivant cette ruë, ou pour parler plus juſte, ce chemin, on entre d'abord dans la Campagne, & au bout d'un demi-quart de lieuë on trouve l'Hôpital Général. C'eſt la plus belle Maiſon du Canada, & elle ne dépareroit point nos plus grandes Villes de France. Les Peres Récollets occupoient au-

(*a*) Ce Palais fut encore entierement brûlé en 1726.

1720. Octobre.

trefois le Terrein, où elle située. M. de Saint VALLIER, Evêque de Quebec, les a transférés dans la Ville, a acheté leur Emplacement, & y a dépensé cent mille écus en Bâtimens, en Ameublemens & en Fondations. Le seul défaut de cet Hôpital est d'être bâti dans un Marais; on espere y remédier, en desséchant le Marais; mais la Riviere de Saint Charles fait en cet endroit-là un coude, où les eaux ne coulent pas aisément, & c'est ce qu'on ne pourra jamais bien corriger.

Le Prélat Fondateur a son appartement dans la Maison, & y fait sa résidence ordinaire; il a loué son Palais, qui est encore son Ouvrage, au profit des Pauvres. Il ne dédaigne pas même de servir d'Aumônier à l'Hôpital, aussi-bien qu'aux Religieuses, & il en remplit les fonctions avec un zéle & une assiduité, qu'on admireroit dans un simple Prêtre, qui vivroit de cet Emploi. Des Artisans, ou autres, à qui leur grand âge, ou leurs infirmités ôtent le moyen de gagner leur vie, sont reçûs dans cet Hôpital jusqu'à la concurrence du nombre de lits, qui y sont fondés, & trente Religieuses sont occupées à les servir. C'est un essein de l'Hôtel-Dieu de Quebec; mais pour les distinguer, l'Evêque leur a donné quelques Réglemens particuliers, & leur fait porter une Croix d'argent sur la poitrine. La plûpart sont Filles de condition, & comme ce ne sont pas les plus aisées du Pays, le Prélat en a doté plusieurs.

Des Fortifications.

Quebec n'est pas fortifié régulierement, mais on travaille depuis lontems à en faire une bonne Place. Cette Ville n'est pas même facile à prendre, dans l'état, où elle est. Le

1720. Octobre.

Port est flanqué de deux Bastions, qui dans les grandes Marées sont presqu'à fleur d'eau, c'est-à-dire, qu'ils sont élevés de vint-cinq pieds de Terre, car la Marée dans les Equinoxes, monte à cette hauteur. Un peu au-dessus du Bastion de la droite, on en a fait un demi, lequel est pris dans le Rocher, & plus haut, à côté de la Galerie du Fort; il y a vint-cinq Pieces de Canon en batterie. Un petit Fort quarré, qu'on nomme *la Citadelle*, est encore au-dessus, & les Chemins, pour aller d'une Fortification à l'autre, sont extrêmement roides. A la gauche du Port, tout le long de la Rade, jusqu'à la Riviere de Saint Charles, il y a de bonnes Batteries de Canon & quelques Mortiers.

De l'angle de la Citadelle, qui regarde la Ville, on a fait une oreille de Bastion, d'où l'on a tiré un Rideau en équerre, qui va joindre un Cavalier fort exhaussé, sur lequel il y a un Moulin fortifié. En descendant de ce Cavalier, on rencontre à une portée de Fusil, une premiere Tour bastionnée, & à la même distance de celle-ci, une seconde. Le dessein étoit de revêtir tout cela d'une chemise, qui auroit eu les mêmes angles, que les Bastions, & qui seroit venuë se terminer à l'extrémité du Roc, vis-à-vis le Palais, où il y a déja une petite Redoute, aussi-bien que sur le Cap aux Diamants. Je ne sçai pourquoi cela n'a pas été exécuté. Tel étoit, Madame, à peu près l'état de la Place en 1711, lorsque les Anglois firent pour la conquête du Canada un grand Armement, qui échoua par la témérité du Général de la Flotte, lequel, contre l'avis de son Pilote, s'approcha trop près des Sept

1720. Octobre.

Isles, y perdit tous ses plus gros Navires, & trois mille hommes de ses meilleures Troupes.

Quebec est encore aujourd'hui dans le même état, ce que vous pourriez justifier sur le Plan en relief, que M. de CHAUSSEGROS DE LERY, Ingénieur en Chef, envoye cette année en France, pour être mis au Louvre avec les autres. Mais après vous avoir parlé du matériel de notre Capitale, il faut vous dire deux mots de ses principaux Habitans; c'est son bel endroit, & si, à ne considerer que ses Maisons, ses Places, ses Ruës, ses Eglises & ses Edifices publics, on pourroit la réduire au rang des plus petites Villes de France, la qualité de ceux, qui l'habitent, lui assûre le titre de Capitale.

Des Habitans.

J'ai déja dit qu'on ne compte guéres à Quebec, que sept mille Ames; mais on y trouve un petit Monde choisi, où il ne manque rien, de ce qui peut former une Société agréable. Un Gouverneur Général (*a*) avec un Etat Major, de la Noblesse, des Officiers, & des Troupes. Un Intendant (*b*), avec un Conseil Supérieur, & les Jurisdictions subalternes; un Commissaire de Marine (*c*), un Grand Prevôt (*d*), un Grand Voyer, & un Grand Maître des Eaux & Forêts (*e*), dont la Jurisdiction est assûrément la plus étenduë de l'Univers; des Marchands aisés, ou qui vivent, comme s'ils l'étoient; un Evêque &

(*a*) M. le Marquis de Vaudreuil.

(*b*) M. Begon.

(*c*) M. de Clerambaut d'Aigremont.

(*d*) M. Denys de Saint Simon.

(*e*) M. le Baron de Bekancourt.

1720. Octobre.

un Séminaire nombreux ; des Récollets & des Jésuites ; trois Communautés de Filles, bien composées ; des Cercles aussi brillans, qu'il y en ait ailleurs, chez la Gouvernante, & chez l'Intendante. Voilà, ce me semble, pour toutes sortes de Personnes de quoi passer le tems fort agréablement.

Aussi fait-on, & chacun y contribuë de son mieux. On jouë, on fait des parties de promenades ; l'été en Caléche, ou en Canot ; l'hyver, en Traîne sur la neige, ou en Patins sur la glace. On chasse beaucoup ; quantité de Gentilshommes n'ont guéres que cette ressource pour vivre à leur aise. Les nouvelles courantes se réduisent à bien peu de choses, parce que le Pays n'en fournit presque point, & que celles de l'Europe arrivent tout-à-la fois, mais elles occupent une bonne partie de l'année : on politique sur le passé, on conjecture sur l'avenir ; les Sciences & les Beaux Arts ont leur tour, & la conversation ne tombe point. Les Canadiens, c'est-à-dire, les Créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté, qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie, & nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre Langue. On ne remarque même ici aucun accent.

On ne voit point en ce Pays de Personnes riches, & c'est bien dommage, car on y aime à se faire honneur de son bien, & Personne presque ne s'amuse à thésauriser. On fait bonne chere, si avec cela on peut avoir de quoi se bien mettre ; sinon, on se retranche sur la table, pour être bien vêtu. Aussi faut-il avouer que les ajustemens font bien à nos Créoles. Tout est ici de belle taille, & le plus

1720. Octobre.

ſang du monde dans les deux Sexes; l'eſprit enjoué, les manieres douces & polies ſont communes à tous; & la ruſticité, ſoit dans le langage, ſoit dans les façons, n'eſt pas même connuë dans les Campagnes les plus écartées.

Difference des Colonies Angloiſes & Françoiſes.

Il n'en eſt pas de même, dit-on, des Anglois nos Voiſins, & qui ne connoîtroit les deux Colonies, que par la maniere de vivre, d'agir & de parler des Colons, ne balanceroit pas à juger que la nôtre eſt la plus floriſſante. Il regne dans la Nouvelle Angleterre, & dans les autres Provinces du Continent de l'Amérique ſoumiſes à l'Empire Britannique, une opulence, dont il ſemble qu'on ne ſçait point profiter; & dans la Nouvelle France une pauvreté cachée par un air d'aiſance, qui ne paroît point étudié. Le Commerce & la Culture des Plantations fortifient la premiere, l'induſtrie des Habitans ſoûtient la ſeconde, & le goût de la Nation y répand un agrément infini. Le Colon Anglois amaſſe du bien, & ne fait aucune dépenſe ſuperfluë: le François jouit de ce qu'il a, & ſouvent fait parade de ce qu'il n'a point. Celui-là travaille pour ſes Heritiers; celui-ci laiſſe les Siens dans la néceſſité, où il s'eſt trouvé lui-même, de ſe tirer d'affaire comme il pourra. Les Anglois Amériquains ne veulent point de guerre, parce qu'ils ont beaucoup à perdre; ils ne ménagent point les Sauvages, parce qu'ils ne croyent point en avoir beſoin. La Jeuneſſe Françoiſe, par des raiſons contraires, déteſte la paix, & vit bien avec les Naturels du Pays, dont elle s'attire aiſément l'eſtime pendant la guerre, & l'amitié en tout tems. Je pourrois pouſſer plus loin ce paralelle;

mais il faut finir : le Vaisseau du Roi va mettre à la Voile, les Navires Marchands se disposent à le suivre, & peut-être que dans trois jours il n'y aura pas un seul Bâtiment dans notre Rade.

Je suis, &c.

---

# QUARIE'ME LETTRE.

1721. Février.

*Du Village Huron de Lorette. Ce qui a empêché le progrès de la Colonie Françoise du Canada. Des Monnoyes, qui y ont eu cours.*

A Quebec, ce quinze Février, 1721.

MADAME,

JE reviens d'un petit Voyage de dévotion, dont je veux vous rendre compte : mais il faut auparavant vous dire que je me suis trompé, lorsqu'en finissant ma derniere Lettre, je vous ai dit qu'avant trois jours la Rade de Quebec seroit vuide. Un Navire de Marseille y est encore, & a même trouvé le moyen d'y être à l'abri des glaces, dont le Fleuve est couvert. C'est un secret, qui peut avoir son utilité. Il est bon d'avoir des ressources contre tous les accidens, qui peuvent survenir.

Aventure d'un Navire Provençal.

Le Capitaine de ce Navire avoit levé les Ancres le second de Novembre vers le soir, & après avoir fait environ une lieuë, il les rejetta, pour attendre quelques-uns de ses Passagers, qui s'embarquerent à l'entrée de la

1721. Février.

nuit. Il donna enſuite ſes ordres pour appareiller, dès que la Marée commenceroit à baiſſer, & s'alla mettre au lit d'aſſez bonne heure. Vers le minuit on l'éveilla pour l'avertir que le Bâtiment ſe rempliſſoit d'eau : il fit pomper, mais inutilement. L'eau croiſſoit toujours, au lieu de diminuer; enfin chacun ſongea à mettre ſa vie en ſûreté, & il étoit tems. Les Derniers n'étoient point encore arrivés à Terre, que le Navire diſparut. Une Barque chargée de Marchandiſes pour Montreal a eu le même ſort à l'entrée du Lac de S. Pierre, mais on eſpere bien relever l'un & l'autre, quand la belle ſaiſon ſera revenuë. On ſe flate même que la plûpart des effets, dont ces deux Bâtimens ſont chargés, ne ſeront point perdus. D'autres ne le croyent pas, & je ſuis de leur avis : je n'y ſerai point pour vous en mander des nouvelles. Mais l'affaire du Navire Provençal pourra bien avoir des ſuites, car le Capitaine ſoupçonne quelqu'un de lui avoir joué d'un tour. Venons à mon Pélerinage.

Deſcription de Lorette.

A trois lieuës d'ici vers le Nord-Eſt, il y a un petit Village de Hurons Chrétiens, dont la Chapelle eſt bâtie ſur le modéle & avec toutes les dimenſions de la *Santa Caſa* d'Italie, d'où l'on a envoyé à nos Néophytes une image de la Vierge, ſemblable à celle, que l'on voit dans ce célébre Sanctuaire. On ne pouvoit guéres choiſir pour placer cette Miſſion, un lieu plus ſauvage. Cependant le concours des Fidéles y eſt fort grand, & ſoit imagination, ſoit dévotion, ſoit prévention, ou tout ce que vous voudrez, bien des Perſonnes m'ont aſſûré qu'ils avoient été ſaiſis, en y arrivant,

arrivant, d'une ſecrette & ſainte horreur, dont ils n'avoient pas été les maîtres. Mais ce qui fait à tous une impreſſion d'autant plus grande, que la réflexion même y contribue, c'eſt la ſolide piété des Habitans de ce déſert.

Ferveur des Sauvages.

Ce ſont des Sauvages, mais qui n'ont plus de leur naiſſance & de leur origine, que ce qui en eſt eſtimable, c'eſt-à-dire, la ſimplicité & la franchiſe du premier âge du Monde, avec ce que la Grace y a ajoûté; la foi des Patriarches, une piété ſincere, cette droiture & cette docilité de cœur, qui font les Saints; une innocence de mœurs incroyable, un Chriſtianiſme pur, & ſur lequel le Monde n'a point ſouflé l'air contagieux, qui le corrompt, & ſouvent des actes des plus héroïques vertus. Rien n'eſt plus touchant, que de les entendre chanter à deux Chœurs, les Hommes d'un côté, & les Femmes de l'autre, les Prieres de l'Egliſe, & des Cantiques en leur Langue. Rien n'eſt comparable à la ferveur & à la modeſtie, qu'ils font paroître dans tous leurs exercices de Religion, & je n'ai encore vû perſonne, qui n'en ait été touché juſqu'au fond de l'ame.

Ce Village étoit autrefois beaucoup plus peuplé, mais les maladies, & je ne ſçai quoi, qui réduit inſenſiblement à rien toutes les Nations de ce Continent, ont fort diminué le nombre de ſes Habitans. La vieilleſſe & les infirmités de quelques-uns de leurs anciens Paſteurs avoient auſſi fait quelques brêches à leur premiere ferveur, mais il n'a pas été difficile de les y rappeller; & celui, qui les gouverne préſentement, n'a plus qu'à entretenir les choſes ſur le pied, où il les a trouvées. Il

1721.
Février.

eſt vrai qu'on ne ſçauroit porter plus loin les précautions, dont on uſe pour empêcher que le relâchement ne s'y introduiſe de nouveau. Les Boiſſons enyvrantes, la plus ordinaire, & preſque la ſeule pierre d'achopement, qui puiſſe faire tomber les Sauvages, y ſont interdites par un vœu ſolemnel, dont la tranſgreſſion eſt ſoumiſe à la pénitence publique, auſſi-bien que toute faute, qui cauſe du ſcandale; & la rechûte ſuffit ordinairement pour bannir le Coupable ſans eſperance de retour d'un lieu, qui doit être l'aſyle impénétrable de la piété & de l'innocence. La paix & la ſubordination y regnent parfaitement; & tout ce Village ſemble ne faire qu'une Famille, reglée ſur les plus pures maximes de l'Evangile. Cela étonne toujours quiconque ſçait juſqu'où ces Peuples & les Hurons ſurtout, portent naturellement la fierté & l'eſprit d'indépendance.

Le plus grand, & peut-être le ſeul embarras du Miſſionnaire eſt à trouver de quoi faire ſubſiſter ſon Troupeau; le Terrein, qu'il occupe, n'y ſçauroit ſuffire, & on a de bonnes raiſons pour ne pas permettre qu'il l'abandonne; la Providence y ſupplée. Monſieur & Madame Begon étoient de notre Pélerinage, & furent reçus de ces bons Néophytes, comme le devoient être des Perſonnes de ce rang, & qui ne les laiſſent jamais manquer du néceſſaire. Après une réception toute militaire de la part des Guerriers, & les acclamations de la Multitude, on commença par les exercices de piété, où l'on s'édifia mutuellement. Ils furent ſuivis d'un feſtin général, dont Madame Bégon fit les frais, & reçut tous les

1721. Février.

honneurs. Les Hommes, suivant l'usage, mangerent dans une Maison ; & les Femmes, avec les petits Enfans dans une autre. Je dis Maison, & non point Cabanne, car ces Sauvages se sont depuis peu logés à la Françoise.

Les Femmes dans ces rencontres n'ont accoutumé de témoigner leur gratitude, que par leur silence & leur modestie ; mais parce que c'étoit la premiere Dame, qui fût alors dans la Colonie, qui régaloit tout le Village, on accorda aux Huronnes un Orateur, par l'organe duquel elles déployerent à leur illustre Bienfaictrice tous les sentimens de leur cœur. Pour les Hommes, après que le Chef eut harangué l'Intendant, ils danserent & chanterent tant que l'on voulut. Rien, Madame, n'est moins divertissant, que ces chants & ces danses. D'abord tous sont assis à terre comme des Singes, sans aucun ordre : de tems en tems un Homme se leve, s'avance lentement au milieu de la Place, toujours, dit-on, en cadence, tourne la tête de côté & d'autre, chante un air, qui n'est rien moins que mélodieux pour quiconque n'est pas né Sauvage, & prononce des paroles, qui ne signifient rien. Tantôt c'est une chanson de guerre, tantôt une chanson de mort ; quelquefois une attaque ou une surprise : car comme ces Gens-là ne boivent que de l'eau, ils n'ont point de chanson à boire, & ils ne se sont pas encore avisés de mettre leurs amours en chant. Tandis qu'on chante, le Parterre ne cesse point de battre la mesure, en tirant du fond de la poitrine un *hé*, qui ne varie point. Les Connoisseurs disent qu'ils ne perdent jamais la mesure, je m'en rapporte à eux.

1721. Février.

Quand l'un a fini, un autre prend sa place, & cela dure jusqu'à ce que l'Assemblée les remercie, ce qui arriveroit bientôt, sans un peu de complaisance, qu'il est bon d'avoir pour ces Gens-là. C'est en effet une Musique bien ennuyante & bien désagréable, du moins à en juger par ce que j'en ai vû. Des Gosiers serrés, une Monotonie continuelle, des airs qui ont toujours quelque chose de féroce, ou de lugubre. Mais leur voix est toute autre, quand ils chantent à l'Eglise. Pour ce qui est des Femmes, elles l'ont d'une douceur, qui surprend; elles ont même beaucoup de goût & de disposition pour la Musique.

Dans ces rencontres, la Harangue est ce qui vaut le mieux, on y explique en peu de mots, & presque toujours d'une maniere ingénieuse, le sujet de la Fête, à laquelle on ne manque jamais de donner des motifs relevés. Les louanges de celui, qui en a fait les frais, ne sont pas oubliées, & l'on profite quelquefois de l'occasion des Personnes, qui sont présentes, quand on parle surtout devant le Gouverneur Général, ou l'Intendant, pour demander une grace, ou pour faire quelque représentation. L'Orateur des Huronnes nous dit ce jour-là des choses si spirituelles, qu'on soupçonna l'Interprête, qui étoit le Missionnaire même, de lui avoir prêté son esprit & sa politesse avec sa voix; mais il protesta qu'il n'avoit rien ajoûté du sien, & on le crut, parce qu'il est connu pour un des Hommes du Monde le plus franc & le plus vrai (*a*).

Avant ce petit Voyage, j'avois fait quel-

(*a*) Le Pere Pierre-Daniel RICHER,

1721. Février.

ques excursions aux environs de cette Ville, mais comme la Terre est partout couverte de cinq ou six pieds de neige, ces courses ne m'ont pas mis beaucoup en état de vous parler de la nature du Pays. Je l'ai autrefois parcouru dans toutes les Saisons, & je puis vous assûrer qu'on voit rarement ailleurs des Terres plus fécondes, & d'une meilleure qualité. Je me suis surtout fort appliqué cet hyver à m'instruire des avantages, qu'on pourroit retirer de cette Colonie, & je vais vous faire part du fruit de mes recherches. Le Canada n'enrichit point la France; c'est une plainte aussi ancienne, que la Colonie, & elle n'est pas sans fondement. On n'y trouve point d'Habitans riches, cela est encore vrai. Est-ce la faute du Pays, & n'y a-t-il pas beaucoup de celle des premiers Colons? C'est sur quoi je vais tâcher de vous mettre à portée de prononcer.

Idée fausse, qu'on s'est faite du Canada.

La premiere source du malheur des Provinces, qu'on a honorées du beau nom de *Nouvelle France*, est le bruit, qui se répandit d'abord dans le Royaume, qu'elles n'avoient point de Mines, & on ne fit pas assez d'attention que le plus grand avantage, qu'on puisse retirer d'une Colonie, est l'augmentation du Commerce; que pour parvenir à ce dessein, il faut faire des Peuplades; que ces Peuplades se font peu à peu, & sans qu'il y paroisse dans un Royaume, tel que la France: & que les deux seuls objets, qui se présenterent d'abord dans le Canada & dans l'Acadie, je veux dire, la Pelleterie & la Pêche, demandoient que ces Pays fussent peuplés; que s'ils l'avoient été, ils eussent peut-être donné plus de retours à la France, que l'Espagne n'en a tiré des plus

1721. Février.

riches Provinces du Nouveau Monde ; sur tout, si on y eût ajoûté la construction des Vaisseaux : mais l'éclat de l'or & de l'argent, qui venoient du Mexique & du Perou, éblouit tellement les yeux de l'Europe entiere, qu'un Pays, qui ne produisoit pas ces précieux métaux, étoit regardé comme un mauvais Pays. Ecoutons sur cela un Auteur sensé, qui avoit été sur les lieux.

» Les demandes ordinaires, qu'on nous fait, » dit Marc Lescarbot, sont ; Y a-t-il des tré» sors ? Y a-t'il de l'or & de l'argent ? Et per» sonne ne demande, ces Peuples-là sont-ils » disposés à entendre la Doctrine Chrétienne ? » Et quant aux Mines, il y en a vraiment ; mais » il les faut fouiller avec industrie, labeur, & » patience. La plus belle Mine, que je sçache, » c'est du Bled & du Vin, avec la nourriture du » Bestial ; qui a de ceci, il a de l'argent ; & des » Mines, nous n'en vivons point. Les Mari» niers, qui vont de toute l'Europe chercher du » Poisson aux Terres-neuves & plus outre à » huit ou neuf cent lieuës loin de leur Pays y » trouvent de belles Mines, sans rompre les Ro» chers, éventrer la Terre, vivre en l'obscurité » des enfers. . . . . . . . Ils trouvent, dis-je, de » belles Mines au profond des eaux, & au trafic » des Pelleteries & Fourures, dont ils retirent » de bon argent. «

Fautes, qu'on a faites dans son Etablissement.

Non-seulement on a fait à la Nouvelle France, sans la connoître, une fort mauvaise réputation ; mais ceux-mêmes, qui croyoient en pouvoir tirer quelque avantage, n'ont pris pour cela aucunes mesures. Premierement on a été un tems infini sans se fixer : on défrichoit un Terrein, sans l'avoir auparavant

1721. Février.

bien examiné ; on l'ensemençoit, on y élevoit des Batimens, puis, sans trop sçavoir pourquoi, le plus souvent on l'abandonnoit, & on alloit se placer ailleurs. C'est cette inconstance, qui a le plus contribué à nous faire perdre l'Acadie, & à nous empêcher d'en rien retirer, tandis que nous possedions cette belle Peninsule. L'Auteur, que j'ai déja cité, & qui avoit été témoin de nos irrésolutions, ne craignit point de les reprocher à ceux, qui en étoient les plus coupables. C'est ainsi, dit-il, que de tout tems nous avons fait des levées de Boucliers, que nous nous sommes portés avec ardeur à de nouvelles Entreprises, que nous avons projetté de beaux commencemens, & puis que nous avons tout quitté..... de verité, pour faire de telles Entreprises, il faut de l'aide & du support ; mais aussi faut-il des Hommes de résolution, qui ne reculent pas, & qui ayent ce point d'honneur devant les yeux, *Vaincre ou mourir*, étant une belle & glorieuse mort celle, qui arrive en exécutant un beau dessein, comme pour jetter les fondemens d'un Royaume nouveau, & établir la Foi Chrétienne parmi des Peuples, entre lesquels Dieu n'est pas connu. « Je pourrois, Madame, pousser beaucoup plus loin ces réfléxions ; mais je craindrois de m'engager trop avant dans des discussions, où je ne dois, ni ne puis entrer, avec les seules connoissances, que j'ai présentement.

Je viens au Commerce. Il a roulé lontems en Canada uniquement sur la Pêche & la Pelleterie. La Pêche des Moruës se faisoit sur le grand Banc, & sur les Côtes de Terre-neuve, lontems avant qu'on eût découvert le Fleuve

1721.

Février.

Saint Laurent, mais on s'avisa bien tard de faire un Etablissement dans l'Isle, & nous nous y laissâmes prévenir par les Anglois. Nous y occupâmes enfin le Port & la Baye de Plaisance, où l'on a vû plus d'une fois des Escadres du Roi : nous y avons soûtenu des Siéges, & les Milices Canadiennes y ont fait des exploits de guerre, qui ne le cedent point a ceux des plus braves Flibustiers de Saint Domingue. Ils ont souvent désolé les Habitations, & ruiné le Commerce des Anglois dans cette Isle; mais ceux-ci, à qui on enlevoit aisément leurs plus fortes Places, connoissoient trop bien leurs Ennemis, pour se déconcerter. Accoûtumés à voir le feu Canadien s'allumer dans les Glaces du Nord, & s'éteindre de lui-même au milieu de ce qui devoit lui donner plus d'activité, ils se comportoient à l'approche de nos Braves, comme fait un habile Pilote à la vûë d'une tempête inévitable. Ils cédoient sagement à l'orage, ils réparoient ensuite sans obstacle le dégât, qu'il avoit causé dans leurs Postes, & par cette conduite, toujours battus en Terre-neuve, soit qu'ils attaquassent, ou qu'ils se défendissent, ils y ont toujours fait incomparablement plus de Commerce, que leurs Vainqueurs, & ils en sont enfin demeurés les seuls Maîtres, & Possesseurs tranquilles.

On s'est encore plus mal comporté en Acadie : cette grande & riche Province a été lontems partagée entre différens Particuliers, dont aucun ne s'y est enrichi, tandis que les Anglois faisoient sur ses Côtes un profit immense par la Pêche. Les Etablissemens, que ces Propriétaires y ont faits, manquant de

1721. Février.

solidité, & eux-mêmes manquant de vûës, & se détruisant les uns les autres, ils ont laissé le Pays à peu près dans le même état, où ils l'avoient trouvé, & dans un décri, dont il ne s'est bien relevé, qu'au moment, que nous l'avons perdu. Ce sont nos Ennemis, qui nous ont fait comprendre ce qu'il valoit.

Mauvaise conduite par rapport au Commerce des Pelleteries.

Le seul Commerce, auquel on s'est lontems borné dans cette Colonie, est celui des Pelleteries, & on ne sçauroit dire les fautes, qu'on y a faites. Jamais peut-être le génie de notre Nation n'a mieux paru qu'à ce sujet. Lorsque nous découvrîmes ce vaste Continent, il étoit rempli de Bêtes Fauves. Une poignée de François est venuë à bout de les faire disparoître presqu'entierement en moins d'un siécle; & il y en a, dont l'espece manque tout-à-fait. On tuoit les Orignaux ou Elans, par le seul plaisir de les tuer, & pour faire montre de son adresse. On ne s'avisoit pas même d'interposer l'autorité du Prince, pour arrêter un désordre si criant. Mais le plus grand mal est venu de l'insatiable avidité des Particuliers, qui s'appliquoient uniquement à ce Commerce.

Ils arrivoient pour la plûpart de France comme Simonides, c'est-à-dire, ne possédant que ce qu'ils avoient sur le Corps, & ils étoient dans l'impatience d'y reparoître dans une meilleure situation. Dans les commencemens cela étoit aisé; les Sauvages n'ont connu le trésor, que renfermoient leurs Bois, que par la fureur, avec laquelle on leur arrachoit des mains leurs Pelleteries, & on en tira d'eux une prodigieuse quantité, en leur donnant des choses, que bien des gens ne voudroient point ramasser. Depuis même qu'ils ont eu les

1721. Février.

yeux ouverts ſur le prix de cette Marchandiſe, & qu'ils ſe ſont un peu plus attachés au ſolide, il fut encore lontems très-aiſé de les ſatisfaire à peu de frais : avec un peu de conduite, on auroit pu continuer ce Commerce ſur un aſſez bon pied.

On ſeroit néanmoins aſſez embarraſſé à nommer aujourd'hui une ſeule Famille, que ce Trafic ait enrichie. On a vû des fortunes auſſi immenſes, que rapides, s'élever & diſparoître preſqu'en même tems, comme ces Montagnes mouvantes, dont parlent quelques Voyageurs, & qu'un tourbillon de vent éleve & applanit dans les plaines ſablonneuſes de l'Afrique. Rien n'a été plus ordinaire dans ce Pays-ci, que de voir des gens traîner dans la miſere & dans l'opprobre une languiſſante vieilleſſe, après avoir été en état de ſe faire un Etabliſſement honorable. Après tout, Madame, ces fortunes manquées par des Particuliers, qui ne les méritoient point, ne ſeroient nullement dignes des regrets du Public, ſi le contrecoup n'en étoit pas retombé ſur la Colonie, qui s'eſt bientôt trouvée réduite au point de voir preſqu'abſolument tarir, ou détourner ailleurs une ſource, d'où il pouvoit couler tant de richeſſes dans ſon ſein.

Sa ruine commença par ſon abondance. A force d'accumuler les peaux de Caſtor, qui ont toujours fait le principal objet de ce Commerce, il s'en trouva une ſi grande quantité dans les Magaſins, qu'on n'en pouvoit plus avoir le débit ; d'où il arriva que les Marchands n'en voulant plus recevoir, nos Aventuriers, qu'on appelle ici *Coureurs de Bois*, prirent le parti de les porter aux Anglois, &

1721. Février.

que plusieurs s'établirent dans la Nouvelle York. On fit plusieurs tentatives pour arrêter le cours de ces désertions, mais elles eurent très-peu de succès ; au contraire ceux, que l'interêt avoit conduits chez nos Voisins, y furent retenus par la crainte du châtiment, & les Vagabonds, qui avoient pris du goût pour la liberté d'une vie errante & pour l'indépendance, resterent parmi les Sauvages, dont on ne les distinguoit plus, que par leurs vices. On eut recours en divers tems aux amnisties, pour rappeller ces Transfuges, & d'abord elles furent assez inutiles : à la fin cependant ce moyen, ménagé avec sagesse, eut une partie de l'effet, qu'on en avoit prétendu.

Des Congés & de leurs abus.

On en employa un autre, qui fut plus efficace encore ; mais les Personnes zélées pour le bon ordre, & pour le progrès de la Religion, trouverent le remede pire que le mal. Ce fut de permettre à Gens, dont on se croyoit bien sûrs, d'aller faire la traite dans les Pays Sauvages, & de défendre à tous les autres de sortir de la Colonie. Le nombre de ces *Congés* fut limité, & on les distribua à de pauvres Veuves & à des Orphelins, qui les pouvoient vendre aux *Traiteurs*, plus ou moins, suivant que la Traite étoit plus ou moins bonne, c'est-à-dire, suivant les endroits, où les Congés portoient qu'on pouvoit la faire ; car on avoit eu la précaution de marquer ces endroits, pour empêcher que tous n'allassent du même côté.

Outre ces Congés, dont j'ai dit que le nombre étoit réglé par la Cour, & dont la distribution appartient au Gouverneur Géné-

1721. Février.

ral, il y en a pour les Commandans des Postes, & pour des besoins extraordinaires, & le Gouverneur en donne encore sous le nom de simple *permission*. Ainsi une partie de la Jeunesse est continuellement en course, & quoiqu'elle n'y commette plus, au moins si ouvertement, les désordres, qui ont si fort décrié cette Profession, elle ne laisse pas d'y prendre une habitude de libertinage, dont elle ne se défait jamais parfaitement : elle y perd au moins le goût du travail, elle y épuise ses forces, elle y devient incapable de la moindre contrainte, & quand elle n'est plus propre aux fatigues de ces voyages, ce qui arrive bientôt, parce que ces fatigues sont excessives, elle demeure sans aucune ressource, & n'est plus propre à rien. De-là vient que les Arts ont été lontems négligés, que quantité de bonnes Terres sont encore incultes, & que le Pays ne s'est point peuplé.

On a souvent proposé, pour abolir ces pernicieux Congés, sans que le Commerce en souffrît, & même dans la vûë de le rendre plus florissant, de former quelques Peuplades Françoises dans des endroits choisis, & où il fût aisé de réunir les Sauvages, du moins en certains tems de l'année. Par-là ces vastes Contrées se peupleroient insensiblement, & il n'y auroit peut-être que ce moyen d'exécuter ce que la Cour a eu si lontems à cœur, de *franciser* ces Sauvages, c'est le terme, dont on se servoit. Je crois du moins pouvoir assûrer que, si on avoit suivi ce projet, le Canada seroit aujourd'hui beaucoup plus peuplé qu'il ne l'est; que les Sauvages attirés & retenus par les secours & les douceurs, qu'ils auroient trouvés

1721.
Février.

dans nos Habitations, auroient été moins errans, moins miserables, se seroient par conséquent multipliés, au lieu qu'ils sont diminués étonnemment, & se seroient attachés à nous de maniere, que nous en pourrions à présent disposer, comme des Sujets mêmes de la Couronne ; d'autant plus que les Missionnaires auroient beaucoup moins rencontré d'obstacles à leur conversion. Ce que nous voyons présentement à Lorette, & avec quelque proportion parmi les Iroquois, les Algonquins & les Abénaquis domiciliés dans la Colonie, ne laisse aucun doute sur la verité de ce que j'avance, & il n'est personne parmi ceux, qui ont le plus fréquenté les Sauvages, qui ne convienne qu'on ne doit jamais bien compter sur ces Peuples, que quand ils sont Chrétiens. Je n'en veux point d'autre exemple, que celui des Abénaquis, lesquels, quoiqu'en petit nombre, ont été pendant les deux dernieres guerres le principal Boulevard de la Nouvelle France contre la Nouvelle Angleterre.

Au reste, Madame, le projet, que je viens de vous exposer, est aussi ancien que la Colonie ; c'étoit celui de M. de Champlain, son Fondateur, & il a été du goût de presque tous les Missionnaires, que j'ai connus, & dont les pénibles travaux, dans la situation, où sont depuis lontems les choses, ne produisent pas de grands fruits dans les Missions un peu éloignées. Il seroit à la verité bien tard aujourd'hui pour reprendre ce dessein par rapport aux Sauvages, qui disparoissent d'une maniere aussi sensible, qu'elle est inconcevable. Mais qui empêcheroit de le suivre par rapport aux

1721. Février.

François, & de continuer la Colonie de proche en proche, jusqu'à ce qu'elle puisse prêter la main à celle de la Louysiane, pour fortifier l'une par l'autre ? C'est ainsi que les Anglois en moins d'un siécle & demi sont venus à bout de peupler plus de cinq cent lieuës de Pays, & de former dans ce Continent une puissance, qu'on n'envisage qu'avec frayeur, quand on la voit de près.

Le Canada peut faire, & fait quelquefois avec les Isles de l'Amérique un Commerce assez considérable de Farines, de Madriers, & d'autres Bois propres pour les Bâtimens. Comme il n'y a peut-être pas au monde de Pays, qui porte de plus de sortes de Bois, ni de meilleure espece, jugez quelle richesse il en pourra un jour tirer. Il paroît que très-peu de personnes sont bien instruites sur cet article; je ne le suis pas encore assez moi-même pour entrer dans un plus grand détail, je le suis un peu mieux de ce qui regarde les Huiles, & je vous en parlerai bientôt. Pressé de finir cette Lettre, je n'ai que le tems d'achever ce qui concerne le Commerce en général.

Divers changemens dans les Monnoïes.

Rien n'a peut-être plus contribué à le faire languir, que les changemens fréquens, qu'on y a faits dans les monnoyes. En voici l'Histoire en peu de mots. En 1670 la Compagnie des Indes Occidentales, à qui le Roy avoit cédé le Domaine des Isles du Continent de l'Amérique Françoise, eut permission de faire passer dans les Isles jusqu'à cent mille francs en petites especes, marquées à un coin particulier, avec une légende, qui lui étoit propre. L'Edit du Roy est du mois de Février, & il portoit que ces especes n'auroient cours,

1721. Février.

que dans les Isles. Mais sur quelques difficultés, qui survinrent, le Conseil rendit le 18. de Novembre de l'année 1672. un Arrêt, par lequel il fut ordonné que la susdite monnoye & toutes les autres especes, qui auroient cours en France, l'auroient aussi, non-seulement dans les Isles Françoises, mais encore dans la Terre ferme de l'Amérique soumise à la Couronne, avec l'augmentation d'un quart en sus; c'est-à-dire, les piéces de quinze sols pour vint, & le reste à proportion.

Le même Arrêt ordonnoit que tous les contrats, billets, comptes, achats, & payemens seroient faits entre toutes sortes de personnes au prix d'argent, sans qu'il pût être usé d'échanges, ni compté en sucre, ou autres denrées, à peine de nullité des actes. Et pour le passé, il fut reglé que toutes les stipulations de contrats, billets, dettes, redevances, baux à ferme en sucre & autres denrées, seroient réduites payables en argent, suivant le cours des monnoyes susdites. En exécution de cet Arrêt, la monnoye augmenta d'un quart dans la Nouvelle France, ce qui ne tarda guéres à y causer bien des difficultés. En effet M. de Champigny Noroy, qui fut nommé Intendant de Quebec en 1684. & qui l'est aujourd'hui au Havre de Grace, se trouva bientôt embarrassé, soit pour le payement des Troupes, soit pour les autres dépenses, que le Roy faisoit dans cette Colonie.

Outre cela les fonds, qui étoient envoyés de France, arrivoient presque toujours trop tard, & dès le premier de Janvier il falloit payer les Officiers & les Soldats, & satisfaire à d'autres charges également indispensables.

1721. Février.

Pour obvier au plus pressé, M. de Champigny s'avisa de donner cours à quelques billets, qui tenoient lieu d'argent, en y observant toujours l'augmentation de la monnoye. On dressa un procès-verbal de cette Fabrique, & en vertu d'une Ordonnance du Gouverneur Général & de l'Intendant, on mit sur chaque piéce de cette monnoye, qui étoit de Carte, sa valeur, la signature du Trésorier, une empreinte des Armes de France, & en cire d'Espagne celle du Gouverneur & de l'Intendant. On en fit ensuite imprimer en France sur des cartons avec les mêmes empreintes, qu'avoient les monnoyes courantes du Royaume, & l'on ordonna qu'elles seroient représentées tous les ans avant l'arrivée des Vaisseaux de France, pour y ajoûter une marque, afin d'empêcher qu'on n'en introduisît de contrefaites.

Cette monnoye de carton ne subsista pas lontems, & l'on en revint aux cartes, sur lesquelles on grava de nouvelles empreintes. L'Intendant signoit celle, qui étoit de quatre livres & au-dessus, & se contentoit de parapher les autres. Dans les derniers tems le Gouverneur Général signoit aussi celles, qui étoient de six livres & au-dessus. Au commencement de l'automne, toutes les cartes se rapportoient au Trésorier, qui donnoit pour leur valeur des lettres de change sur le Trésorier Général de la Marine, ou sur son Commis à Rochefort, à compte des frais de l'année suivante. Celles, qui étoient gâtées, ne se remettoient plus dans le Commerce, & on les brûloit après en avoir dressé un procès-verbal.

Tant que les lettres de change ont été fide-

1721. Février.

lement payées, on préféroit ces cartes aux espéces sonnantes : dès qu'elles ont cessé de l'être, on a discontinué de rapporter les cartes au Trésorier, en sorte qu'en 1702. M. de Champigny se donna inutilement bien des soins pour retirer toutes celles, qu'il avoit faites. Ses Successeurs furent obligés d'en faire tous les ans de nouvelles pour payer les charges, ce qui les multiplia tellement, qu'elles tomberent enfin en non-valeur, & que Personne n'en voulut plus recevoir. Le Commerce en fut entierement dérangé, & le désordre alla si loin, qu'en 1713. les Habitans proposerent d'y perdre la moitié, à condition que le Roi les reprît & payât l'autre moitié.

Cette proposition fut agréée l'année suivante, mais les ordres donnés en conséquence n'eurent leur entiere exécution qu'en 1717. Il fut alors rendu une Déclaration, qui abolissoit la monnoye de carte, & l'on recommença à payer en argent les charges de la Colonie. L'augmentation du quart en sus fut abrogée en même tems : l'expérience ayant fait connoître que l'augmentation des espéces dans une Colonie ne les y fait pas rester, qui étoit ce qu'on avoit prétendu, & que l'argent n'y sçauroit bien rouler, que quand on y paye en denrées tout ce qu'on tire du Royaume. En effet, dans ce cas la Colonie conserve les espéces chez elle, au lieu que, si elle n'a pas assez de marchandises pour s'acquitter en entier, elle est contrainte de payer le surplus en argent : & comment reviendra-t'il ?

Enfin, Madame, vous serez surprise d'apprendre qu'en 1706. le Commerce de la plus

1720. Février.

ancienne de nos Colonies ne rouloit que sur un fond de 650000 liv. (*a*) & les choses n'ont pas beaucoup changé depuis ce tems-là. Or cette somme répanduë sur trente mille Habitans, ne peut les mettre à leur aise, ni leur donner le moyen d'acheter les marchandises de France. Aussi la plûpart vont-ils tout nuds, surtout ceux, qui sont dans les Habitations un peu écartées. Ils ne vendent pas même tout le surplus de leurs denrées aux Habitans des Villes, parce que ceux-ci sont obligés pour subsister d'avoir des Terres à la Campagne, & de les faire valoir par eux-mêmes.

Lorsque le Roy eut retiré le Canada des mains des Compagnies, Sa Majesté y dépensa pendant quelques années beaucoup plus, qu'elle n'a fait depuis; & la Colonie dans ces tems-là a envoyé en France presque la valeur d'un million en Castors chaque année, quoiqu'elle ne fût pas aussi peuplée, qu'elle l'est aujourd'hui: mais elle a toujours plus tiré de France, qu'elle n'a pu payer, & elle a fait comme un Particulier, qui a trente mille livres de rente, & qui en dépense quarante mille & plus. Par-là son crédit est tombé, & en tombant, a causé la ruine de son Commerce, qui, dès l'année 1706. ne rouloit presque plus que sur les menuës Pelleteries. Tous les Marchands en vouloient avoir, & c'est ce qui les ruinoit, parce qu'ils les achetoient souvent plus cher des Sauvages, qu'ils ne les revendoient en France.

Je suis, &c.

(*a*) Voyez le second Tome de l'Histoire, p. 390.

# CINQUIE'ME LETTRE.

*Des Castors du Canada, de leur difference d'avec les Biévres ou Castors d'Europe ; de leur maniere de bâtir ; de ce qu'ils peuvent procurer d'avantages à la Colonie ; de la Chasse du Castor, & du Rat Musqué.*

1721. Mars.

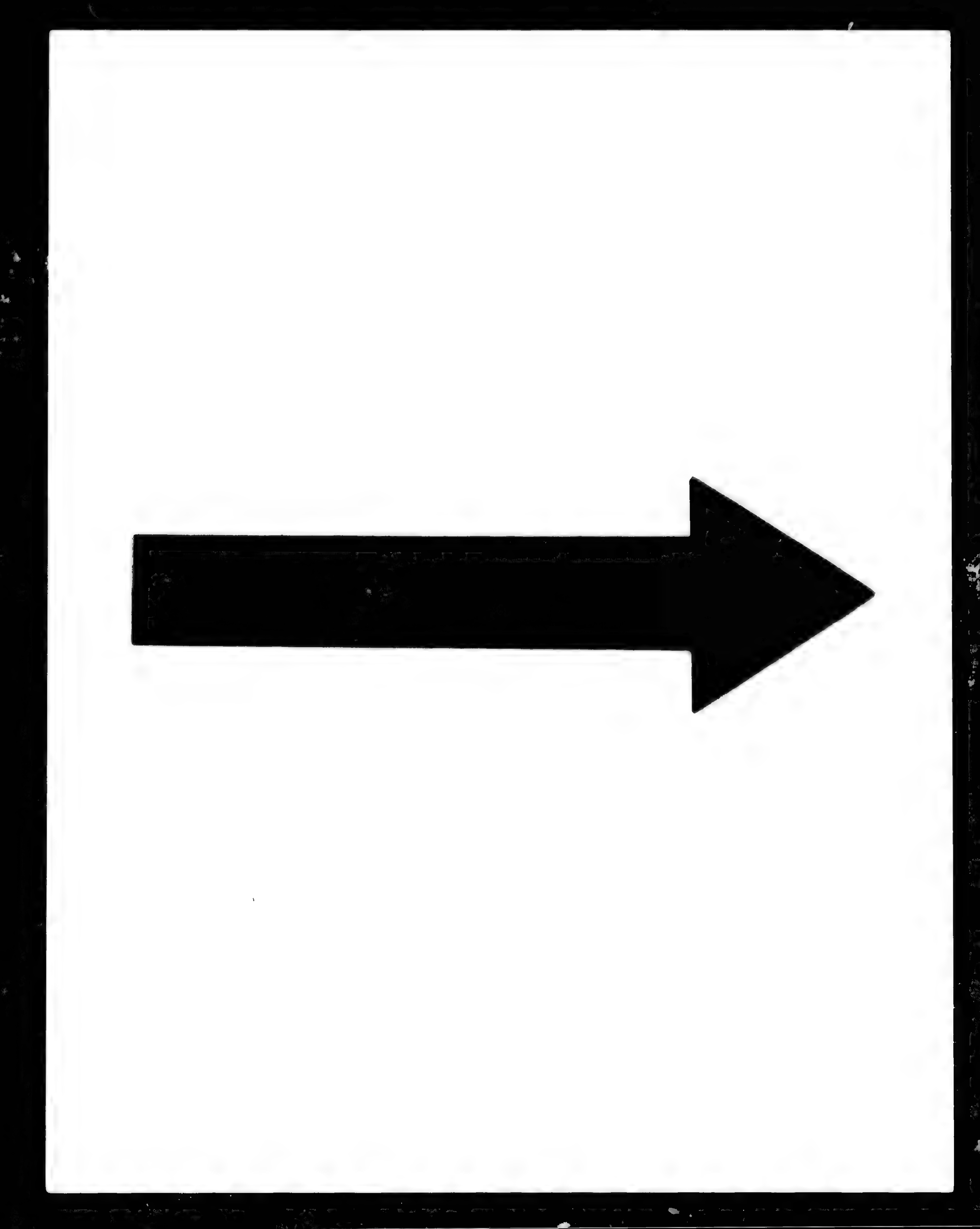
A Quebec, le premier de Mars, 1721.

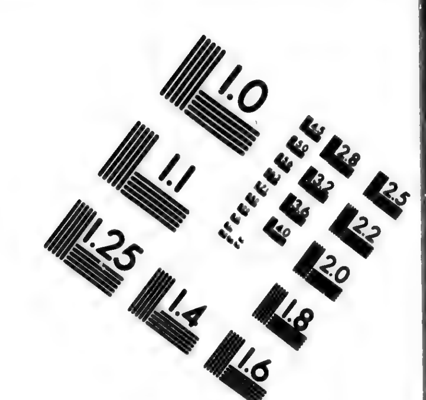
MADAME,

JE devois partir un ou deux jours après que j'eus fermé ma derniere Lettre ; mais je suis encore arrêté faute de voiture. Je n'ai rien à faire de mieux en attendant, que de vous entretenir des curiosités de ce Pays-ci, & je commence par ce qu'on y voit de plus singulier ; c'est le Castor. La dépouille de cet Animal a jusqu'à présent fourni à la Nouvelle France le principal objet de son Commerce. Il est par lui-même une des merveilles de la nature, & il peut être pour l'Homme une grande leçon de prévoyance, d'industrie, d'adresse, & de constance dans le travail.

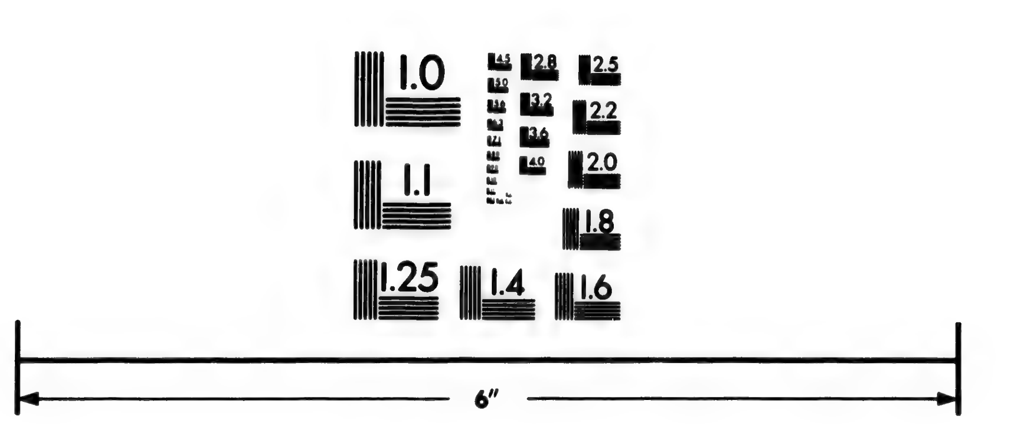
Difference du Castor de Canada, & de celui de l'Europe.

Le Castor n'étoit pas inconnu en France avant la découverte de l'Amérique ; on trouve dans les anciens Titres des Chapeliers de Paris des Réglemens pour la Fabrique des *Chapeaux Biévres :* or Biévre & Castor, c'est absolument le même Animal, mais soit que le Biévre Européen soit devenu extrêmement rare,





# IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

1721. Mars.

ou que son Poil n'eut pas la même bonté, que celui du Castor Amériquain, on ne parle plus guéres que de ce dernier, si ce n'est par rapport au *Castoreum*, dont je vous dirai deux mots à la fin de cette Lettre. Je ne sçache pas même qu'aucun Auteur ait jamais parlé de cet Animal, comme de quelque chose de curieux: peut-être que c'est faute de l'avoir observé de près: peut-être aussi que les Castors d'Europe sont comme les *Castors Terriers*, dont je vous ferai bientôt connoître la difference d'avec les autres.

Du Poil du Castor.

Quoiqu'il en soit, Madame, le Castor du Canada est un Quadrupede Amphibie, qui ne peut pourtant pas rester lontems dans l'eau, & qui peut absolument se passer d'y aller, pourvû qu'il ait la commodité de se baigner quelquefois. Les plus grands Castors ont un peu moins de quatre pieds sur quinze pouces de large d'une hanche à l'autre, & pésent soixante livres. La couleur de cet Animal est differente, selon les differens Climats, où il se trouve. Dans les Quartiers du Nord les plus reculés, ils sont ordinairement tout-à-fait noirs, mais il s'y en rencontre quelquefois de blancs. Dans les Pays plus tempérés ils sont bruns, & à mesure qu'ils avancent vers le Sud, leur couleur s'éclaircit toujours de plus en plus. Chez les Illinois ils sont presque fauves, on y en a même vû de couleur de paille. On a encore observé que, moins ils sont noirs, & moins ils sont fournis de poil, & que par conséquent leur dépouille est moins estimée. C'est un effet de la Providence, qui les garantit contre le froid, à mesure qu'ils y sont plus exposés. Leur poil est de deux sortes par tout

1721 Mars.

le corps, excepté aux pattes, où il n'y en a qu'un fort court. Le plus grand est long de huit à dix lignes, il va même jusqu'à deux pouces sur le dos, mais il diminuë avec proportion jusqu'à la tête & jusqu'à la queuë. Ce poil est rude, gros, luisant, & c'est celui, qui donne la couleur à la Bête. En le regardant avec le Microscope, on en trouve le milieu moins opaque, ce qui prouve qu'il est creux; aussi n'en fait-on aucun usage. L'autre poil est un duvet très-fin, fort épais, long tout au plus d'un pouce, & c'est celui, qu'on met en œuvre. On l'appelloit autrefois en Europe *Laine de Moscovie*. C'est-là proprement l'habit de Castor, le premier ne lui sert que d'ornement, & peut-être pour l'aider à nâger.

Description Anatomique de cet Animal.

On prétend que le Castor vit quinze à vint ans: que la femelle porte quatre mois, & que sa portée ordinaire est de quatre petits; quelques Voyageurs en ont fait monter le nombre jusqu'à huit; mais je ne crois pas que cela arrive souvent. Elle a quatre mamelles, deux sur le grand Pectoral, entre la seconde & la troisiéme des vraies Côtes, & deux environ quatre doigts plus haut. Les muscles de cet Animal sont extrêmement forts, & plus gros, que ne semble comporter sa taille. Ses intestins au contraire sont très-délicats, ses os sont fort durs, & ses deux machoires, qui sont presqu'égales, ont une force extraordinaire: chacune est garnie de dix dents, deux incisives & huit molaires. Les incisives supérieures ont deux pouces & demi de long, les inférieures en ont plus de trois, & suivent les courbures de la machoire, ce qui leur

1721. Mars.

donne une force prodigieuse, qu'on admire toujours dans de si petits Animaux. On a remarqué encore que les deux machoires ne se répondent pas exactement, mais que les supérieures débordent en avant sur les inférieures, de sorte qu'elles se croisent comme les deux tranchans des ciseaux : enfin que la longueur des unes & des autres est précisément le tiers de leurs racines.

La tête d'un Castor est à peu près de la figure de celle d'un rat de montagne. Il a le museau un peu allongé, les yeux petits, les oreilles courtes, rondes, veluës par dehors, sans poil en dedans. Ses jambes sont courtes, particulierement celles de devant ; elles n'ont guéres que quatre ou cinq pouces de long, & ressemblent assez à celles du Bléreau. Les ongles en sont taillés de biais, & creux, comme des plumes à écrire. Les pieds de derriere sont tout differens ; ils sont plats, garnis de membranes entre les doits ; ainsi le Castor peut marcher, mais lentement, & nâge avec la même facilité que tout Animal Aquatique. D'ailleurs par sa queuë il est tout-à-fait poisson, aussi a-t'il été juridiquement déclaré tel par la Faculté de Médecine de Paris, & en conséquence de cette Déclaration, la Faculté de Théologie a décidé qu'on pouvoit manger sa chair les jours maigres. M. Lemery s'est trompé, quand il a dit que cette décision ne regardoit que le train de derriere du Castor. Il a été mis tout entier au même rang, que la Maquereuse.

Il est vrai qu'on ne peut guéres profiter ici de cette condescendance : les Castors sont présentement si loin de nos Habitations, qu'il

1721. Mars.

eſt rare d'y en avoir qui ſoient mangeables. Nos Sauvages domiciliés en gardent, après les avoir fait boucanner, c'eſt-à-dire, ſécher à la fumée, & je puis vous aſſûrer, Madame, que je ne connois rien de plus mauvais. Il faut même, quand on a du Caſtor frais, lui donner un bouillon, pour lui faire perdre un petit goût ſauvage aſſez fade. Mais avec cette précaution, c'eſt un très-bon manger. Il n'eſt point de viande plus légere, plus délicate, ni qui ſoit plus ſaine. On prétend même qu'elle eſt auſſi nourriſſante, que celle du Veau: bouillie, elle a beſoin de quelque choſe, qui en releve le goût, mais quand elle a été miſe à la broche, il ne lui faut rien.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans la figure de cet Amphibie, c'eſt ſa queuë. Elle eſt preſque ovale, large de quatre pouces dans ſa racine, de cinq dans ſon milieu, & de trois dans ſon extrémité, je parle toujours des grands Caſtors. Elle eſt épaiſſe d'un pouce, & longue d'un pied. Sa ſubſtance eſt une graiſſe ferme, ou un cartilage tendre, qui reſſemble aſſez à la chair du Marſouin, mais qui ſe durcit davantage, quand on la conſerve lontems. Elle eſt couverte d'une peau écailleuſe, dont les écailles ſont hexagones, ont une demie ligne d'épaiſſeur, ſur trois ou quatre lignes de longueur, & ſont appuyées les unes ſur les autres comme toutes celles des Poiſſons. Une Pellicule très délicate leur ſert de fond, & elles y ſont enchâſſées de maniere, qu'on peut aiſément les en ſéparer après la mort de de l'Animal.

Voilà, Madame, en peu de mots la deſcription de ce curieux Amphibie. Si vous vou-

1721. Mars.

lez quelque chose de plus détaillé, vous trouverez de quoi vous satisfaire dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences (*a*). On y a inseré une Description Anatomique du Castor, faite par M. SARRASIN, Correspondant de l'Académie, Médecin du Roy dans ce Pays, habile dans la Médecine, dans l'Anatomie, dans la Chirurgie, & dans la Botanique; qui a l'esprit fort orné, & qui ne se distingue pas moins dans le Conseil Supérieur, dont il est Membre, que par son habileté dans tout ce qui est de sa Profession. On est véritablement surpris de trouver un Homme d'un mérite si universel dans une Colonie. Revenons au Castor.

Du *Castoreum*.

Les véritables Testicules de cet Amphibie n'ont pas été connus des Anciens, apparemment parce qu'ils sont très-petits & fort cachés sous les Aînes. On avoit donné ce nom aux Bourses ou Poches du *Castoreum*, qui sont bien differentes, & au nombre de quatre dans le bas ventre du Castor. Les deux premieres, qu'on appelle *supérieures*, parce qu'elles sont plus élevées que les autres, ont la figure d'une poire, & communiquent ensemble, comme les deux poches d'une Besace. Les deux autres, qu'on appelle *inférieures*, sont arrondies par le fond. Celles-là renferment une matiere résineuse, mollasse, adhérente, mêlée de petites fibres, de couleur grisâtre en dehors, jaunâtre en dedans, d'une odeur forte, désagréable & pénétrante, & qui s'enflamment aisément, c'est le vrai *Castoreum*. Il se durcit à l'air dans l'espace d'un mois, & devient brun, cassant & friable. Si l'on est pressé de le

(*a*) Année 1704, page 48.

faire

faire durcir, il n'y a qu'à le mettre dans la cheminée. 1721.

On prétend que le *Castoreum*, qui vient de Dantzic, est meilleur que celui de Canada; je m'en rapporte aux Droguistes. Il est certain que les bourses de celui-ci sont plus petites, & qu'ici même les plus grosses sont les plus estimées. Outre la grosseur, il faut qu'elles soient pesantes, de couleur brune, d'une odeur pénétrante & forte, remplies d'une matiere dure, cassante & friable, de même couleur, ou jaunâtre, entrelassées d'une membrane déliée, & d'un goût âcre. Les propriétés du *Castoreum* sont d'atténuer les matieres visqueuses, de fortifier le cerveau, d'abaisser les vapeurs, de provoquer aux Femmes leurs ordinaires, d'empêcher la corruption, & de faire évaporer les mauvaises humeurs par la transpiration. On s'en sert aussi avec succès contre l'épilepsie, la paralysie, l'apopléxie, & la surdité. Mars.

Les poches inférieures contiennent une liqueur onctueuse & adipeuse, qui ressemble au miel. Sa couleur est d'un jaune pâle, son odeur fétide, peu differente de celle du *Castoreum*; mais un peu plus foible & plus fade. Elle se condense envieillissant, & prend la consistance du suif. Cette liqueur est résolutive, & fortifie les nerfs; il ne faut pour cela que l'appliquer sur le mal. Au reste, c'est une folie, que de dire, comme font encore quelques Auteurs, sur la foi des anciens Naturalistes, que quand le Castor se voit poursuivi, il se coupe ces prétendus testicules, & les abandonne aux Chasseurs, pour mettre sa vie en sûreté. C'est de son poil, dont il devroit alors

1721.

Mars.

se dépouiller, car au prix de sa toison, le reste est presque compté pour rien. C'est néanmoins cette Fable, qui lui a fait donner le nom de Castor. La peau de cet Animal, dépouillée de son poil, n'est point à négliger: on en fait des gants & des bas; on pourroit en faire bien d'autres choses encore, mais comme il est difficile d'enlever tout le poil sans le découper, on ne fait guéres usage que de celle des Castors terriers.

Du Castor gras & du Castor sec.

Vous aurez peut-être oui parler, Madame, de *Castor gras* & de *Castor sec*, & peut-être serez-vous bien aise d'en connoître la difference; la voici. Le Castor sec est la peau de Castor, qui n'a servi à aucun usage: le Castor gras est celle, qui a été portée par les Sauvages, lesquels, après l'avoir bien grattée en dedans, & frottée avec la moëlle de certains Animaux, que je ne connois point, pour la rendre plus maniable, en cousent plusieurs ensemble, & en font une maniere de mante, qu'on appelle robe, & de laquelle ils s'enveloppent le poil en dedans. Ils ne la quittent en hyver ni le jour, ni la nuit; le grand poil tombe bientôt, le duvet reste & s'engraisse, & en cet état il est bien plus propre à être mis en œuvre par les Chapeliers; ils ne pourroient pas même employer le sec, s'il n'y mêloient un peu de gras. On prétend qu'il doit avoir été porté quinze ou dix-huit mois, pour être dans sa bonté. Je vous laisse à penser, si dans les commencemens on a été assez simple pour faire connoître aux Sauvages que leurs vieilles Hardes étoient une marchandise si précieuse. Mais on n'a pû leur cacher lontems un secret de cette nature: il étoit confié à la cupidité

qui n'eſt jamais lontems ſans ſe trahir elle-même.

1721. Mars.

Il y a environ trente ans, qu'un nommé GUIGUES, qui avoit eu la Ferme du Caſtor, ſe trouvant chargé d'une prodigieuſe quantité de cette Pelleterie, imagina, pour en faciliter la conſommation, d'en faire filer & carder avec de la laine, & de cette compoſition il fit faire des Draps, des Flanelles, des Bas au métier, & d'autres Ouvrages ſemblables, mais avec peu de ſuccès. Cet eſſai fit connoître que le poil du Caſtor n'eſt bon qu'à faire des Chapeaux. Il eſt trop court, pour pouvoir être filé ſeul, & il en faut mettre beaucoup moins de la moitié avec la laine, ainſi il y a peu de profit à faire dans cette Fabrique. On a pourtant conſervé une de ces Manufactures en Hollande, où on en voit des Draps & des Droguets; mais ces Etoffes ſont cheres, & ne ſont pas d'un bon uſage. Le poil de Caſtor s'en détache bientôt, & forme à la ſuperficie comme un duvet, qui leur ôte tout leur luſtre. Les Bas, qu'on en a faits en France, avoient le même défaut.

Autre uſage du Caſtor.

Voilà, Madame, tout ce que les Caſtors peuvent procurer d'avantages à cette Colonie pour ſon Commerce: leur induſtrie, leur prévoyance, le concert & la ſubordination, qu'on admire en eux, leur attention à ſe ménager des commodités, dont on n'avoit pas encore cru les Brutes capables de ſentir la douceur, fourniſſent à l'Homme encore plus d'inſtructions que la Fourmi, à laquelle l'Ecriture Sainte renvoye les Pareſſeux. Ils ſont au moins parmi les Quadrupedes ce que les Abeilles ſont parmi les Inſectes volatilles. Je

Induſtrie & travaux des Caſtors.

1721. Mars.

n'ai pas oüi dire à Gens instruits qu'ils ayent un Roi ou une Reine, & il n'est pas vrai que quands ils travaillent en Troupe, il y ait un Chef, qui commande, & punit les paresseux : mais par la vertu de cet instinct, que donne aux Animaux celui, dont la Providence les gouverne, chacun sçait ce qu'il doit faire, & tout se fait sans confusion, sans embarras, avec un ordre, qu'on ne se lasse point d'admirer. Peut-être après tout n'en est-on si étonné, que faute de remonter à cette Intelligence suprême, qui se sert de ces Etres dénués de raison, pour mieux faire éclater sa sagesse & sa puissance, & pour nous faire sentir que notre raison même est presque toujours par notre présomption la cause de nos égaremens.

La premiere chose, que font nos ingénieux Amphibies, lorsqu'ils veulent se loger, c'est de s'assembler : vous dirai-je en Tribus, ou en Sociétés ? ce sera tout ce que vous voudrez ; mais ils sont quelquefois trois ou quatre cent ensemble, formant une bourgade, qu'on pourroit appeller *une petite Venise.* D'abord ils choisissent un Emplacement, où ils puissent trouver des vivres en abondance, & tout ce qui leur est nécessaire pour bâtir. Il leur faut surtout de l'eau, & s'ils ne trouvent ni Lac, ni Etang, ils y suppléent, en arrêtant le cours d'un Ruisseau ou d'une petite Riviere, par le moyen d'une Digue, ou comme on parle ici, d'une Chaussée. Pour cela ils vont couper des Arbres au-dessus de l'endroit, où ils ont résolu de bâtir. Trois ou quatre Castors se mettent autour d'un gros arbre, & viennent à bout avec leurs dents de le jetter par Terre. Ce n'est pas tout ; ils prennent si bien leurs me-

sures, qu'il tombe toujours du côté de l'eau, afin qu'ils n'ayent pas tant de chemin à faire pour le voiturer, quand ils l'ont mis en piéces. Ils n'ont plus ensuite qu'à rouler ces piéces pour les pousser dans l'eau, & ils les conduisent vers l'endroit, où elles doivent être placées.

Ces piéces sont plus ou moins grosses, plus ou moins longues, selon que la nature & la situation du lieu le demandent, car on diroit que ces Architectes ont tout prévû. Quelquefois ils employent de gros troncs d'arbres, qu'ils posent à plat: quelquefois la Chaussée n'est composée que de pieux gros comme la cuisse, ou même plus menus, soûtenus de bons picquets, & entrelassés de petites branches; & par tout les vuides sont remplis d'une terre grasse si bien appliquée, qu'il n'y passe pas une goutte d'eau. C'est avec leurs pattes, que les Castors préparent cette terre; & leur queuë ne leur sert pas seulement de truelle pour maçonner, mais encore d'auge, pour voiturer ce mortier, ce qu'ils font en se traînant sur leurs pattes de derriere. Arrivés au bord de l'eau, ils le prennent avec les dents, & pour l'employer, ils se servent d'abord de leurs pattes, ensuite de leur queuë. Les fondemens de ces Digues ont ordinairement dix à douze pieds d'épaisseur, & elles vont en diminuant jusqu'à deux ou trois. Les proportions y sont toujours exactement gardées. La régle & le compas sont dans l'œil du Grand Maître des Arts & des Sciences. Enfin on a observé que le côté du courant de l'eau est toujours en talus, & l'autre côté parfaitement à plomb. En un mot il seroit difficile à nos

1721. Mars.

meilleurs Ouvriers de rien faire de plus solide & de plus régulier.

La construction des Cabannes n'a rien de moins merveilleux. Elles sont pour l'ordinaire bâties sur Pilotis au milieu de ces petits Lacs, que les Digues ont formés : quelquefois sur le bord d'une Riviere, ou à l'extrémité d'une pointe, qui avance dans l'eau. Leur figure est ronde ou ovale, & elles sont voutées en anse de panier. Les parois ont deux pieds d'épaisseur, les matériaux en sont les mêmes, que dans les Chaussées, mais moins gros ; & tout est si bien enduit de terre glaise en dedans, qu'il n'y entre pas le moindre air. Les deux tiers de l'Edifice sont hors de l'eau, & dans cette partie chaque Castor a sa place marquée, qu'il a soin de joncher de feuillages, ou de petites branches de Sapin. On n'y voit jamais d'ordures, & pour cela, outre la porte commune de la Cabanne, & une autre issuë, par laquelle ces Animaux sortent pour aller se baigner, il y a plusieurs ouvertures, par où ils vont se vuider dans l'eau. Les Cabannes ordinaires logent huit ou dix Castors : on en a vû, qui en renfermoient jusqu'à trente, mais cela est rare. Toutes sont assez près les unes des autres, pour avoir entr'elles une communication facile.

Leur prévoyance.

L'hyver ne surprend jamais les Castors. Tous les ouvrages, dont je viens de parler, sont achevés à la fin de Septembre, & alors chacun fait ses provisions pour l'hyver. Tandis qu'ils vont & viennent dans la Campagne, ou dans les Bois, ils vivent de fruits, d'écorces & de feuilles d'arbres ; ils pêchent aussi des Ecrevisses & quelques Poissons : alors tout

1721. Mars.

leur est bon. Mais quand il s'agit de se pourvoir pour tout le tems, que la Terre couverte de neiges ne leur fourniroit rien, ils se contentent de bois tendre, comme de Peupliers, de Trembles, ou d'autres semblables. Ils le mettent en piles, & le disposent de façon, qu'ils puissent toujours prendre les morceaux qui trempent dans l'eau. On a remarqué constamment que ces piles sont plus ou moins grandes, suivant que l'hyver doit être plus ou moins long, & c'est pour les Sauvages un Almanach, qui ne les trompe jamais sur la durée du froid. Les Castors, avant que de manger le bois, le découpent en petits morceaux fort menus, & les apportent dans leur Loge; car chaque Cabanne n'a qu'un magasin pour toute la Famille.

Quand la fonte des néges est dans sa force, comme elle ne manque pas de causer de grandes inondations, les Castors quittent leurs Cabannes, qui ne sont plus logeables, & chacun va de son côté, où bon lui semble. Les Femelles y retournent, dès que les eaux sont écoulées, c'est alors qu'elles mettent bas. Les Mâles tiennent la Campagne jusques vers le mois de Juillet, qu'ils se rassemblent pour réparer les brêches, que les crûës d'eau ont faites à leurs Cabannes, ou à leurs Digues. Si elles ont été détruites par les Chasseurs, ou si elles ne valent point la peine d'être réparées, ils en font d'autres; mais bien des raisons les obligent souvent à changer de demeure. La plus ordinaire est le défaut de vivres; ils y sont encore forcés par les Chasseurs, ou par les Animaux Carnaciers, contre lesquels ils n'ont point d'autre défense, que la

1721. Mars.

ſuite. On pourroit s'étonner que l'Auteur de la Nature ait donné moins de force à la plûpart des Animaux utiles, qu'à ceux, qui ne le ſont pas ; ſi cela même ne faiſoit éclater davantage ſa puiſſance & ſa ſageſſe, en ce que ceux-là, malgré leur foibleſſe, multiplient beaucoup plus que ceux-ci.

Il y a des endroits, que les Caſtors ſemblent avoir tellement pris en affection, qu'ils ne ſçauroient les quitter, quoiqu'ils y ſoient toujours inquietés. Sur le chemin de Montreal au Lac Huron, par la grande Riviere, on ne manque point de trouver tous les ans au même lieu un Logement, que ces Animaux y bâtiſſent ou réparent tous les étés : car la premiere choſe, que font les Voyageurs, qui y arrivent les Premiers, c'eſt de rompre la Cabanne & la Chauſſée, qui lui donne de l'eau. Si cette Chauſſée n'eût pas retenu les eaux, il n'y en auroit pas aſſez pour continuer la route, & il faudroit faire un portage : de ſorte qu'il ſemble que ces officieux Caſtors vont ſe poſter là, uniquement pour la commodité des Paſſans. On voit, dit-on, la même choſe du côté de Quebec, où des Caſtors, en travaillant pour eux, fourniſſent de l'eau à un moulin à planches.

Des Caſtors Terriers.

Les Sauvages étoient autrefois perſuadés, ſi on en croit quelques Relations, que les Caſtors étoient une eſpece d'Animal raiſonnable, qui avoit ſes loix, ſon gouvernement, & ſon langage particulier : que ce Peuple Amphibie ſe choiſiſſoit des Commandans, qui dans les travaux communs diſtribuoient à chacun ſa tâche, poſoient des Sentinelles, pour crier à l'approche de l'Ennemi, puniſ-

1720. Mars.

ſoient ou exiloient les pareſſeux. Ces prétendus Exilés ſont apparemment ceux, qu'on appelle *Caſtors Terriers*, qui en effet vivent ſéparés des autres, ne travaillent point, & ſe logent ſous terre, où leur unique attention eſt de ſe ménager un chemin couvert pour aller à l'eau. On les connoît au peu de poil, qu'ils ont ſur le dos, ce qui vient ſans doute de ce qu'ils ſe frottent continuellement contre la terre. Avec cela ils ſont maigres, c'eſt le fruit de leur pareſſe : on en trouve beaucoup plus dans les Pays chauds, que dans les Pays froids. J'ai déja remarqué que nos Caſtors, ou Biévres d'Europe, tiennent plus de ceux-ci, que des autres : en effet M. Lemery dit qu'ils ſe retirent dans les Creux & dans les Cavernes, qui ſe rencontrent ſur les bords des Rivieres, ſurtout en Pologne. Il y en a auſſi en Allemagne, le long de l'Ebre, & en France ſur le Rhône, l'Iſere & l'Oiſe. Ce qui eſt certain, c'eſt que nous ne voyons point dans les Caſtors Européens ce merveilleux, qui diſtingue ſi fort ceux du Canada. C'eſt bien dommage, Madame, qu'il ne ſe ſoit point trouvé de ces admirables Animaux, ni dans le Tybre, ni dans le Permeſſe : que de belles choſes ils auroient fait dire aux Poëtes Grecs & Romains !

Il paroît que les Sauvages du Canada ne les moleſtoient pas beaucoup avant notre arrivée dans leur Pays. Les peaux de Caſtors n'étoient pas celles, dont ces Peuples faiſoient plus d'uſage pour ſe couvrir, & la chair des Ours, des Elans, & de quelques autres Bêtes fauves leur ſembloit apparemment meilleure, que celle des Caſtors. Ils les chaſſoient néan-

1721. Mars.

moins, & cette Chaſſe avoit ſon tems & ſon cérémonial marqué; mais quand on ne chaſſe que pour le beſoin, & que ce beſoin eſt borné au pur néceſſaire, on ne fait pas de grandes deſtructions; auſſi lorſque nous arrivâmes en Canada, nous y trouvâmes un nombre prodigieux de ces Amphibies.

De la Chaſſe du Caſtor.

La Chaſſe du Caſtor n'eſt pas difficile; car il s'en faut bien que cet Animal ait autant de force pour ſe défendre, ni d'adreſſe pour éviter les embuches de ſes Ennemis, qu'il montre d'induſtrie pour ſe bien loger, & de prévoyance pour ſe pourvoir de tous les beſoins de la vie. C'eſt pendant l'hyver, qu'on lui fait la guerre dans les formes; c'eſt-à-dire, depuis le commencement de Novembre juſqu'au mois d'Avril. Alors il a, comme tous les autres Animaux, plus de poil, & la peau plus mince. Cette Chaſſe ſe fait de quatre manieres, qui ſont les filets, l'affut, la tranche & la trappe. La premiere eſt ordinairement jointe à la troiſiéme; & on s'amuſe rarement à la ſeconde, parce que les petits yeux de cet Amphibie ſont ſi perçans, & il a l'oreille ſi fine, qu'il eſt malaiſé de l'approcher aſſez pour le tirer, avant qu'il ait gagné l'eau, dont il ne s'écarte pas beaucoup dans cette Saiſon, & où il plonge d'abord. On le perdroit même, quand il auroit été bleſſé, avant que de s'être jetté à l'eau, parce qu'il ne revient point au-deſſus, s'il meurt de ſa bleſſure. C'eſt donc à la tranche & à la trappe, qu'on s'attache plus communément.

Quoique les Caſtors ayent fait leurs proviſions pour l'hyver, ils ne laiſſent pas de faire de tems en tems quelques excurſions dans les

Bois, pour y chercher une nourriture plus fraîche & plus tendre, & cette délicatesse coûte la vie à plusieurs. Les Sauvages dressent sur leur chemin des trappes, faites à peu près comme un 4 de chifre, & pour appas ils y mettent de petits morceaux de bois tendres & fraîchement coupés. Le Castor n'y a pas plûtôt touché, qu'il lui tombe sur le corps une grosse buche, qui lui casse les reins; & le Chasseur, qui survient, l'acheve sans peine. La tranche demande plus de précaution, & voici de quelle maniere on y procede. Quand la glace n'a encore qu'un demi pied d'épaisseur, on y fait une ouverture avec la hache: les Castors y viennent pour respirer plus à leur aise; on les y attend, & on les sent venir de loin, parce qu'en souflant ils donnent un assez grand mouvement à l'eau: ainsi il est aisé de prendre ses mesures pour leur casser la tête, au moment, qu'ils la mettent dehors. Pour agir encore plus sûrement, & n'être pas apperçu des Castors, on jette sur le trou, qu'on a fait dans la glace, de la bourre de Roseaux, ou des Epis de *Typha*, & quand on connoît que l'Animal est à portée, on le saisit par une de ses pattes, & on le jette sur la glace, où on l'assomme, avant qu'il soit revenu de son étourdissemenr.

1721. Mars.

Si la Cabanne est proche de quelque Ruisseau, la Chasse se fait encore plus aisément. On coupe la glace en travers pour y tendre un filet: ensuite on va briser la Cabanne. Les Castors, qui y sont renfermés, ne manquent point de se sauver dans le Ruisseau, & se trouvent pris dans le filet. Mais il ne faut pas les y laisser lontems, ils s'en seroient bientôt

1721. Mars.

débarrassés en le coupant. Ceux, dont les Cabannes sont dans des Lacs, ont à trois ou quatre cent pas du rivage une espece de Maison de Campagne, pour y respirer un meilleur air : alors les Chasseurs se partagent en deux bandes, l'une va rompre la Cabanne des Champs, l'autre donne en même tems sur celle du Lac ; les Castors, qui sont dans celle-ci, & on prend le tems qu'ils y sont tous, veulent se refugier dans l'autre ; mais ils n'y trouvent plus qu'une poussiere, qu'on y a jettée exprès, & qui les aveugle, de sorte qu'on en a bon marché. Enfin en quelques endroits on se contente de faire une ouverture aux Chaussées ; par ce moyen les Castors se trouvent bientôt à sec, & demeurent sans deffense : ou bien ils accourent pour remédier d'abord au mal, dont ils ne connoissent pas les Auteurs ; & comme on est bien préparé à les recevoir, il est rare qu'on les manque, ou qu'on n'en attrape au moins quelques-uns.

Quelques particularités sur ces Amphibies.

Voici d'autres particularités sur les Castors, que je trouve dans quelques Mémoires, dont je ne vous garantis pas la fidélité. On prétend que quand ces Animaux ont découvert des Chasseurs, ou quelques-unes de ces Bêtes carnacieres, qui leur font la guerre, ils plongent en battant l'eau de leur queuë avec un si grand bruit, qu'on les entend d'une demie lieuë. C'est apparemment pour avertir tous les autres d'être sur leurs gardes. On dit encore qu'ils ont l'odorat si fin, qu'étant dans l'eau, ils sentent un Canot de fort loin. Mais on ajoûte qu'ils ne voyent que de côté, non plus que les Liévres, & qué ce défaut les livre souvent aux Chasseurs, qu'ils veulent éviter.

1721. Mars.

Enfin on aſſûre que quand un Caſtor a perdu ſa Femelle, il ne s'accouple point avec une autre, comme on le rapporte de la Tourterelle.

Les Sauvages ont grand ſoin d'empêcher que leurs Chiens ne touchent aux os du Caſtor, parce qu'ils ſont d'une dureté, à laquelle les dents des Chiens ne reſiſteroient pas. On dit la même choſe des os du Porc-Epi. Le commun de ces Barbares apporte une autre raiſon de cette précaution; c'eſt, diſent-ils, pour ne point irriter les Eſprits de ces Animaux, qui empêcheroient qu'une autre fois la Chaſſe ne fût heureuſe. Mais je crois que cette raiſon eſt venuë aprés coup; & c'eſt ainſi que la ſuperſtition a ſouvent pris la place des cauſes naturelles, à la honte de l'Eſprit humain. Au reſte, Madame, je m'étonne qu'on n'ait pas encore eſſayé de tranſporter en France quelques-uns de ces merveilleux Amphibies: nous avons aſſez d'endroits, où ils pourroient trouver de quoi vivre & bâtir, & je crois qu'ils y multiplieroient en peu de tems.

Du Rat muſqué.

Nous avons encore ici un petit Animal de même nature à peu près que le Caſtor, qui, à bien des égards, en paroît un diminutif, & qu'on nomme *Rat muſqué*. Il a en effet preſque toutes les propriétés du Caſtor; la ſtructure du corps & ſurtout de la tête de l'un & de l'autre, eſt ſi ſemblable, qu'on prendroit le Rat muſqué pour un petit Caſtor, ſi on lui avoit coupé la queuë, en quoi il differe peu des nôtres; & ſi on lui avoit ôté les teſticules, qui renferment un Muſc très-exquis. Cet Animal, qui peſe environ quatre livres, eſt aſſez ſemblable à celui, que M. RAI a

1721. Mars.

décrit, sous le nom de *Mus Alpinus.* Il se met en Campagne au mois de Mars, & sa nourriture est alors de quelques morceaux de bois, qu'il pele, avant que de les manger. Après la fonte des néges il vit de racines d'orties, puis des tiges & des feuilles de cette plante. En été il ne mange guéres que des fraises & des framboises, ausquelles succedent d'autres fruits dans l'automne. Durant tout ce tems-là on voit rarement le Mâle sans la Femelle.

A l'entrée de l'hyver ils se séparent, & chacun va de son côté se loger dans un trou, ou dans le creûx d'un arbre, sans aucunes provisions, & les Sauvages assûrent que tant qu'il fait froid, ils ne mangent quoi que ce soit. Ils bâtissent aussi des Cabannes à peu près de la forme de celle des Castors, mais il s'en faut beaucoup qu'elles soient si bien travaillées. Quant à leur situation, elle est toujours au bord de l'eau; ainsi ils n'ont pas besoin de faire des chaussées. On dit que le poil du Rat musqué entre dans la Fabrique des Chapeaux avec celui du Castor, & n'y gâte rien. Sa chair n'est pas mauvaise, si ce n'est lorsqu'il est en rut; car alors il n'est pas possible de lui ôter un goût de Musc, qui ne flatte point le palais aussi agréablement que le nez. J'étois, Madame, fort en train de vous parler des autres Chasses de nos Sauvages & des Animaux, qui sont particuliers à ce Pays: mais il faut remettre la partie à une autre fois, on vient de m'avertir que ma voiture est prête, & je pars.

Je suis, &c.

# SIXIE'ME LETTRE.

1721.

Mars.

*Voyage de Quebec aux Trois Rivieres. Comment on peut courir la poste sur la nége. Des Seigneuries de la Nouvelle France. Description de Beckancourt. Tradition sur le nom de la Riviere Puante. Description des Trois Rivieres. Suite des Chasses des Sauvages.*

Aux Trois Rivieres, le 6. de Mars, 1721.

MADAME,

Maniere de courir la Poste en traîne.

J'ARRIVAI hier en cette Ville, après deux jours de marche, & quoiqu'elle soit éloignée de Quebec de vint-cinq lieuës, j'aurois pu fort aisément faire ce chemin en douze heures, parce que j'avois pris la voye d'une *Cambiatura*, que la nége & la glace rendent très-facile en ce Pays pendant l'hyver, & qui ne coûte pas plus que les voitures ordinaires. On se sert pour cela d'une traîne, ou, comme on parle ici, d'une cariole, qui coule si doucement, qu'un seul Cheval suffit pour la traîner, & va toujours le galop. On en change de tems en tems, & à bon marché. Dans un besoin on feroit ainsi en vint-quatre heures soixante lieuës, beaucoup plus commodément, que dans la meilleure chaise de poste.

Des Seigneuries du Canada.

Mon premier gîte fut à la *Pointe aux Trembles*, à sept lieuës de la Capitale, d'où je n'étois parti qu'une heure avant la nuit.

1721. Mars.

C'est une des bonnes Paroisses du Pays. L'Eglise est grande & bien bâtie, & les Habitans y sont fort à leur aise. En général les anciens Habitans sont ici plus riches que les Seigneurs, & en voici la raison. Le Canada n'étoit qu'une grande Forêt, quand les François ont commencé de s'y établir. Ceux, à qui l'on a donné des Seigneuries, n'étoient pas gens à les mettre par eux-mêmes en valeur. C'étoit des Officiers, des Gentilshommes, des Communautés, qui n'avoient pas des fonds assez considérables, pour y loger le nombre d'Ouvriers nécessaires pour cela. Il a donc fallu qu'ils établissent des Habitans, qui avant que de pouvoir y recueillir de quoi subsister, ont été obligés de travailler beaucoup, & de faire même toutes les avances. Ainsi ils n'ont pu s'engager envers les Seigneurs, qu'à une redevance fort modique : de sorte qu'avec les lods & ventes, qui sont ici bien peu de choses, le droit de moulin & la métairie, une Seigneurie de deux lieuës de front, & d'une profondeur illimitée, n'est pas d'un grand revenu dans un pays si peu peuplé, & où il y a si peu de Commerce au-dedans.

Du Droit de Patronage. Le Commerce permis aux Gentilshommes.

C'est-là sans doute une des raisons, qui ont engagé le feu Roi Louis XIV. à permettre *à tous Nobles & Gentilshommes habitués au Canada, de faire le Commerce tant par Mer, que par Terre, sans qu'ils puissent être recherchés, ni réputés avoir dérogé.* Ce sont les termes de l'Arrêt, qui fut rendu par le Conseil le dixiéme de Mars 1685. Au reste, il n'y a en ce Pays aucune Seigneurie, même de celles, qui sont titrées, à laquelle le Droit de Patronnage soit attaché ; car sur la prétention

de quelques Seigneurs, fondée sur ce qu'ils avoient fait bâtir l'Eglise Paroissiale, Sa Majesté étant en son Conseil, prononça la même année 1685. que ce Droit n'appartenoit qu'à l'Evêque, tant parce qu'il est plus en état, qu'aucun autre, de juger de la capacité des Sujets, que parce que la portion congruë des Curés est payée sur les dixmes, qui appartiennent à l'Evêque. Le Roi dans ce même Arrêt déclare, que le Droit de Patronnage n'est point censé Honorifique.

1721. Mars.

Situation de Beckancourt.

Je partis de la Pointe aux Trembles le quatre avant le jour avec un cheval borgne, je le changeai ensuite contre un boiteux, & celui-ci contre un poussif. Avec ces trois relais je fis dix-sept lieuës en sept ou huit heures, & j'arrivai de très-bonne heure chez M. le Baron de Beckancourt, Grand Voyer de la Nouvelle France, lequel ne voulut jamais me permettre d'aller plus loin. D'ailleurs ce Gentilhomme a sur ses Terres un Village d'Abénaquis, gouverné pour le Spirituel par un Jésuite, que j'étois bien aise de saluer en passant. Le Baron demeure à l'entrée d'une petite Riviere, qui vient du Sud, qui coule toute entiere dans son Domaine, & qui porte son nom. Ce n'est pourtant pas cette grande Terre, qui a été érigée en Baronnie ; mais celle de Portneuf, qui est de l'autre côté du Fleuve.

La vie, que mene M. de Beckancourt dans ce Désert, car on n'y voit point encore d'autre Habitant que le Seigneur, rappelle assez naturellement le souvenir de ces anciens Patriarches, qui ne dédaignoient point de partager avec leurs Domestiques le travail de la Campagne, & vivoient presqu'aussi sobre-

1721.
Mars.

ment qu'eux. Le profit, qu'il peut faire par le Commerce avec les Sauvages ſes Voiſins, en achetant d'eux les Pelleteries de la premiere main, vaut bien les redevances, qu'il pourroit tirer des Habitans, à qui il auroit partagé ſes Terres. Avec le tems il ne tiendra qu'à lui d'avoir des Vaſſaux, & il fera ſes conditions beaucoup meilleures, quand il aura fait défricher tout ſon Terrein. La Riviere de Beckancourt ſe nommoit auparavant *la Riviere Puante :* je m'informai de la cauſe de ce nom, car l'eau de la Riviere me parut fort belle, on m'aſſûra qu'elle eſt très-bonne, & il n'y a aucune mauvaiſe odeur dans tout ce Canton. Les uns me dirent néanmoins, que cette cauſe étoit la mauvaiſe qualité des eaux : d'autres l'attribuoient à la grande quantité de Rats muſqués, qu'on y trouve, & dont les Sauvages ne peuvent ſouffrir l'odeur ; mais voici une troiſiéme verſion, que ceux, qui ont fait plus de recherches ſur l'ancienne Hiſtoire du Pays, prétendent être la véritable.

D'où étoit venu le nom de *Riviere Puante* à la Riviere de Beckancourt.

Des Algonquins étoient en guerre contre les *Onnontcharonnons*, plus connus ſous le nom de Nation de *l'Iroquet*, & dont l'ancienne demeure étoit, dit-on, dans l'Iſle de Montreal. Le nom, qu'elle porte, prouve qu'elle étoit de la Langue Huronne : cependant on prétend que ce ſont les Hurons, qui l'ont chaſſée de leur ancienne demeure, & qui l'ont même en partie détruite. Quoiqu'il en ſoit, elle étoit au tems, dont je parle, en guerre contre les Algonquins, qui, pour finir d'un ſeul coup cette guerre, dont ils commençoient à ſe laſſer, s'aviſerent d'un ſtratagême, qui leur réuſſit. Ils ſe mirent en em-

buſcade ſur les deux bords de la petite Riviere, qui porte aujourd'hui le nom de Beckancourt. Enſuite ils détacherent quelques Canots, dont les Conducteurs firent ſemblant de pêcher dans le Fleuve. Ils ſçavoient que leurs Ennemis n'étoient pas loin, & ils ne doutoient point qu'ils ne couruſſent d'abord ſur les prétendus Pêcheurs : en effet ceux-là ne tarderent pas à voir fondre ſur eux une flotte de Canots, ils firent ſemblant d'avoir peur, prirent la fuite, & gagnerent la Riviere. Ils y furent ſuivis de fort près par un Ennemi, qui croyoit avoir bon marché de cette poignée d'Hommes, & pour l'engager plus avant, ils affecterent de paroître fort épouvantés. Cette feinte leur réuſſit ; ceux, qui les pourſuivoient, avancerent toujours, & jettant, ſelon la Coûtume de ces Barbares, des cris effroyables, ils ſe croyoient au moment de tomber ſur leur proye.

1721. Mars.

Alors une grêle de fleches décochées de derriere tous les buiſſons, qui bordoient la Riviere, les jetta dans une confuſion, dont on ne leur donna point le tems de ſe remettre. Une ſeconde décharge, qui ſuivit de fort près la premiere, acheva leur déroute. Ils voulurent fuir à leur tour, mais ils ne pouvoient plus ſe ſervir de leurs Canots, qui étoient percés de toutes parts. Ils ſe lancerent dans l'eau, eſperant de ſe ſauver à la nâge ; mais outre que la plûpart étoient bleſſés, ils trouverent en arrivant à terre, la mort, qu'ils fuyoient, & pas un ſeul n'échappa aux Algonquins, qui ne pardonnerent à Perſonne, & ne s'amuſerent pas même à faire des Priſonniers. La Nation de l'Iroquet ne s'eſt point

1721. Mars.

relevée de cet échec, & quoiqu'on ait encore vû quelques-uns de ces Sauvages depuis l'arrivée des François en Canada, il n'en est plus du tout question aujourd'hui. Cependant la quantité de Corps morts, qui resterent dans l'eau, & sur les bords de la Riviere, l'infecta de telle sorte, que le nom de *Riviere Puante* lui en est demeuré.

Du Village Abénaqui de Beckancourt.

Le Village Abénaqui de Beckancourt n'est pas présentement aussi peuplé, qu'il l'étoit, il y a quelques années. Il ne laisseroit pourtant pas de nous être d'un grand secours, si la guerre recommençoit. Ces Sauvages sont les meilleurs Partisans du Pays, & toujours disposés à faire des courses dans la Nouvelle Angleterre, où leur nom seul a souvent jetté l'épouvante jusques dans Baston. Ils ne nous serviroient pas moins bien contre les Iroquois, à qui ils ne cedent point en valeur, & qui ne sont pas aussi bien disciplinés qu'eux. Ils sont tous Chrétiens, & on leur a bâti une jolie Chapelle, où ils pratiquent avec beaucoup d'édification tous les Exercices du Christianisme. Il faut pourtant avoüer que leur ferveur n'est plus au point, où on l'a vûë les premieres années de leur Etablissement parmi nous. On leur a porté de l'Eau-de-vie, ils y ont pris goût, & les Sauvages ne boivent jamais, que pour s'enyvrer. Cependant une funeste expérience nous a appris, qu'à mesure que ces Peuples s'éloignent de Dieu, ils ont moins de déférence pour leurs Pasteurs, & se rapprochent des Anglois. Il est bien à craindre que le Seigneur ne permette qu'ils deviennent nos Ennemis, pour nous punir d'avoir contribué, par un sordide intérêt, à

les rendre vicieux, comme il eſt déja arrivé à quelques autres Nations. 1721.

Aprés avoir embraſſé le Miſſionnaire de de Beckancourt (*a*), viſité ſa Bourgade, & fait avec lui de triſtes réfléxions, que ne peut manquer de fournir le déſordre, dont je viens de parler, & dont il eſt ſouvent réduit à gémir devant Dieu, je traverſai le Fleuve Saint Laurent pour me rendre en cette Ville. Rien n'eſt plus charmant, Madame, que ſa ſituation. Elle eſt bâtie ſur un côteau de ſable, qui n'a guéres de ſtérile, que l'eſpace, qu'elle peut occuper, ſi elle devient jamais une Ville conſidérable: car à préſent c'eſt fort peu de choſes. Du reſte, elle eſt environnée de tout ce qui peut rendre une Ville agréable & opulente. Le Fleuve, large de près d'une demie lieuë, eſt à ſes pieds. Au-delà on ne voit que Campagnes cultivées, fertiles, & couronnées des plus belles Forêts du Monde. Un peu au-deſſous, & du même côté que la Ville, le Fleuve reçoit une aſſez belle Riviere, qui, avant de confondre ſes eaux avec les ſiennes, en reçoit en même tems deux autres, l'une à ſa droite, & l'autre à ſa gauche, & c'eſt ce qui a fondé le nom de *Trois Rivieres*, que porte la Ville.

Mars.

Situation de la Ville des Trois Rivieres.

Au-deſſus, & preſqu'à la même diſtance, commence le *Lac de Saint Pierre*, lequel a environ trois lieuës de large, & ſept de long. Ainſi rien ne borne la vûë de ce côté-là, & le Soleil paroît ſe coucher dans les ondes. Ce Lac, qui n'eſt qu'un élargiſſement du Fleuve, reçoit pluſieurs Rivieres. Il y a aſſez d'apparence que ce ſont ces Rivieres, qui avec le

Du Lac de *Saint Pierre*.

(*a*) Le Pere Euſtache LE SUEUR.

1721. Mars.

tems ont mangé le terrein bas & mouvant, à travers duquel elles couloient ; cela est surtout sensible à l'égard de celle de Saint François, dont l'embouchure est semée de plusieurs Isles, qui pourroient bien avoir été jointes au Continent. D'ailleurs dans tout le Lac, si ce n'est au milieu du Canal, dont la force du Courant du Fleuve a conservé toute la profondeur, on ne peut aller qu'en Canots, encore y a t'il des endroits, d'où les grands Canots, pour peu qu'ils soient chargés, ne se tirent pas aisément. En récompense, il est partout fort poissonneux, & le poisson y est excellent.

Description de la Ville.

On ne compte guéres que sept ou huit cent Personnes dans la Ville des Trois Rivieres : mais elle a dans son voisinage de quoi enrichir une grande Ville. Ce sont des Mines de Fer très-abondantes, qu'on fera valoir, quand on voudra. (*a*) Au reste, quelque peu peuplée que soit cette Ville, sa situation la rend très-importante, & c'est un des plus anciens Etablissemens de la Colonie. Dès les premiers tems ce Poste a eu un Gouverneur. Il a mille écus d'appointemens, & un Etat-Major. On voit aussi dans cette Ville un Couvent de Recollets ; une assez belle Eglise Paroissiale, desservie par ces mêmes Religieux ; & un très-bel Hôpital joint à un Monastere d'Ursulines, qui y sont au nombre de quarante, & qui y font l'office d'Hospitalieres. C'est encore une Fondation de M. de Saint Vallier. Dès l'année 1650 le Sénéchal de la Nouvelle France, dont la Jurisdiction a été absorbée par le Conseil

(*a*) On y travaille actuellement, & on en tire le meilleur Fer du Monde.

1721. Mars.

Supérieur de Quebec & par l'Intendant, avoit un Lieutenant aux Trois Rivieres; aujourd'hui cette Ville a une Justice ordinaire, dont le Chef est un Lieutenant Général.

Origine de son Etablissement.

Elle doit son origine au grand abord, qui dans les commencemens de la Colonie se faisoit en ce lieu-là des Sauvages de differentes Nations. Il en descendoit surtout plusieurs des Quartiers les plus reculés vers le Nord, par les Trois Rivieres, qui ont donné le nom à la Ville, & qu'on remonte fort loin. La situation du lieu, joint au grand Commerce, qui s'y faisoit, engagea quelques François à s'y établir, & la proximité de la Riviere de *Sorel*, alors nommée la *Riviere des Iroquois*, & dont je vous parlerai bientôt, obligea les Gouverneurs Généraux à y construire un Fort, où ils entretenoient une bonne Garnison, & qui eut d'abord son Gouverneur particulier. Ainsi ce Poste fut dèslors regardé comme un des plus importans de la Nouvelle France. Au bout de quelques années les Sauvages se lassant d'y être continuellement harcelés par les Iroquois, dont les François eux-mêmes avoient assez de peine à se deffendre; n'ayant plus la liberté des passages, où ces fiers Ennemis leur dressoient sans cesse des embuches, & n'étant pas même toujours en sûreté à la vûë & sous le Canon de notre Fort, cesserent d'y porter leurs Pelleteries. Les Jésuites, avec ce qu'ils y avoient assemblé de Néophytes, se retirerent trois lieuës au-dessous, sur un Terrein, que leur avoit donné l'Abbé DE LA MADELEINE, un des Membres de la Compagnie des cent Associés, formée par le Cardinal DE RICHELIEU, d'où ce Terrein a pris le nom

1721. Mars.

Du Cap de la Madeleine.

de *Cap de la Madeleine*, qu'il porte encore aujourd'hui (*a*).

La Miſſion, qu'on y avoit tranſportée, n'y a portant pas ſubſiſté longtems. C'eſt en partie l'effet de l'inconſtance des Sauvages, & principalement une ſuite des guerres & des maladies, qui ont preſqu'entierement détruit cette Egliſe naiſſante. On voit bien encore aux environs une troupe d'Algonquins, dont la plûpart ont été baptiſés dans leur enfance mais qui n'ont aucun Exercice reglé de Religion. Meſſieurs de la Compagnie des Indes Occidentales, qui ont aujourd'hui la traite des Caſtors, ont inutilement tenté de les attirer à *Checoutimi*, où ils ont déja réuni pluſieurs Familles de la même Nation, & de celle des Montagnez, ſous la conduite d'un Miſſionnaire Jéſuite. D'autres ont voulu les joindre aux Abénaquis de Saint François. Leur unique réponſe à ces invitations a été qu'ils ne pouvoient ſe réſoudre à quitter un lieu, où les os de leurs Peres repoſent : mais quelques Perſonnes ſont perſuadés, & ce n'eſt pas ſans fondement, que cette réſiſtance vient moins de leur part, que de gens, à qui leur voiſinage eſt utile, & qui ſans doute ne font pas aſſez réfléxion qu'ils ſacrifient le ſalut de ces Sauvages à un aſſez leger interêt.

On vient de m'aſſûrer, Madame, que dans quelques jours il y aura une occaſion d'envoyer cette Lettre à Quebec, d'où elle pourra aller en France de bonne heure par l'Iſle Royale.

(*a*) Outre les Mines de fer qui ſont aſſez abondantes au Cap de la Madeleine, on y a découvert il y a quelques années, pluſieurs ſources d'Eaux Minérales, qui ſont de mêmes qualités, que celles de Forges.

1721. Mars.

Je vais achever de la remplir de ce qui regarde les Chasses des Sauvages. Celle du Castor, ainsi que je l'ai déja remarqué, n'est devenuë leur principal objet, que depuis qu'ils ont vû le cas, que les François faisoient de la dépouille de cet Animal. C'étoit auparavant celle de l'Ours, qui tenoit le premier rang, & où la superstition avoit le plus de part. Voici ce qui se pratique encore aujourd'hui dans cette Chasse parmi ceux, qui ne sont pas Chrétiens.

De la Chasse de l'Ours.

C'est toujours un Chef de guerre, qui en marque le tems, & qui a soin d'inviter les Chasseurs. Cette invitation, qui se fait en grande cérémonie, est suivie d'un Jeûne de huit jours, pendant lesquels il n'est pas même permis de boire une goutte d'eau : & je vous dirai en passant, Madame, que ce que les Sauvages appellent jeûner, c'est ne rien prendre du tout. Bien plus, malgré l'extrême foiblesse, qu'une si excessive abstinence ne sçauroit, ce semble, manquer de leur causer, ils ne cessent de chanter, tant que le jour dure. Ce jeûne s'observe pour obtenir des Esprits qu'ils fassent connoître où l'on trouvera beaucoup d'Ours. Plusieurs même font bien davantage pour mériter cette faveur. On en a vû se découper la chair en plusieurs endroits du corps pour se rendre propices leurs génies. Mais il est bon de sçavoir qu'ils ne leur demandent point leur secours, pour venir à bout de ces furieux Animaux, il leur suffit de sçavoir où il y en a : comme Ajax ne demandoit point à Jupiter qu'il le rendît Victorieux de ses Ennemis, mais seulement assez de jour, pour achever de les vaincre.

1721. Mars.

Les Sauvages adressent aussi pour le même sujet des vœux aux Mânes des Bêtes, qu'ils ont tuées dans les Chasses précédentes, & comme ils ne sont occupés que de cette pensée, tandis qu'ils veillent, il est naturel que pendant leur sommeil, qui ne doit pas être bien profond avec des estomachs vuides, ils rêvent souvent aux Ours. Mais ce n'est pas encore assez pour les déterminer, il faut que tous, ou du moins le plus grand nombre, ayent vû des Ours dans le même Canton; & le moyen que tous les rêves s'accordent sur cela? Toutefois, pourvû qu'un habile Chasseur ait cru voir en songe deux ou trois fois de suite des Ours dans un lieu marqué, soit complaisance, car rien n'est plus complaisant que nos Sauvages, soit qu'à force d'en entendre parler, leur cerveau creux en prenne enfin l'impression, tout le monde y rêve bientôt, ou fait semblant d'y avoir rêvé, & la résolution est prise d'aller de ce côté-là.

Le jeûne fini, & le lieu de la Chasse arrêté, le Chef choisi pour le parti de Chasse donne à tous ceux, qui en doivent être, un grand repas, & personne n'oseroit s'y présenter, sans avoir pris auparavant le bain, c'est-à-dire, sans s'être jetté dans la Riviere, quelque tems qu'il fasse, pourvû que la Riviere ne soit point glacée. Ce festin, n'est pas, comme beaucoup d'autres, où il faut tout manger: quoiqu'on ait lontems jeûné, & peut-être par cette raison, on y mange sobrement: celui, qui en fait les honneurs, ne touche à rien, & toute son occupation, tandis que les autres sont à table, est de raconter ses anciennes prouesses à la chasse: de nouvelles invocations

1721. Mars.

aux Mânes des défunts Ours terminent la fête. On se met ensuite en marche barbouillé de noir, équippé comme pour la guerre, & parmi les acclamations de tout le Village. Aussi la Chasse n'est-elle pas moins noble parmi ces Peuples, que la guerre: l'alliance d'un bon Chasseur est même plus recherchée, que celle d'un Guerrier fameux, parce que la Chasse fournit à toute la Famille la vie & le vêtement, & que les Sauvages ne souhaitent rien au-delà. Mais un Homme n'est pas réputé grand Chasseur, s'il ne tuë douze grandes Bêtes en un jour.

Ces Peuples ont pour cet Exercice deux grands avantages sur nous: car en premier lieu rien ne les arrête, ni Buissons, ni Fossés, ni Ravines, ni Etangs, ni Rivieres. Ils vont toujours devant eux par la ligne la plus droite. En second lieu, il est peu, ou plutôt il n'est point d'Animaux, qu'ils ne gagnent à la course. On en a vû arriver, dit-on, dans un Village conduisant avec une houssine des Ours, qu'ils avoient lassés, comme ils auroient mené un troupeau de Moutons; & le Cerf le plus agile ne l'est pas plus qu'eux. Au reste le Chasseur doit profiter peu pour lui-même de sa Chasse. Il est obligé d'en faire de grandes liberalités. Si on le prévient, & qu'on la lui enleve, il faut qu'il se laisse dépouiller sans rien dire, & qu'il se contente de la gloire d'avoir travaillé pour le Public. On ne trouve pourtant pas mauvais que dans la distribution, qu'il fait du produit de sa Chasse, sa Famille soit partagée la premiere. Mais il faut avoüer que ceux, avec qui nous avons plus de commerce, ont déja un peu perdu de cette antique géné-

1721. Mars.

rosité ; & de cet admirable désintéressement. Rien n'est plus contagieux, que l'esprit d'intérêt, & rien n'est plus capable d'altérer les mœurs.

L'Ours passe six mois sans manger.

Le tems de la Chasse de l'Ours est l'hyver. Alors ces Animaux sont cachés dans des creux d'arbres ; ou, s'ils en trouvent d'abattus, ils se font de leurs racines une Taniere, dont ils bouchent l'entrée avec des branches de Sapin, & où ils sont parfaitement à l'abri des rigueurs de la saison. Si tout cela leur manque, ils font un trou en terre, & ont grand soin, quand ils y sont entrés, d'en bien fermer l'ouverture. On en a vû, qui s'étoient cantonnés dans le fond d'une Caverne, de maniere à n'être pas apperçus, quoiqu'on y regardât de bien près. Mais de quelque maniere qu'un Ours soit logé, il ne sort point de sa retraite de tout l'hyver : c'est ce qui n'est plus révoqué en doute. On n'est pas moins assûré qu'il n'y porte aucune provision, & par conséquent que pendant tout ce tems-là il ne boit, ni ne mange ; qu'il tire alors de ses pattes, en les lêchant, une substance, qui le nourrit, comme quelques-uns l'ont avancé : c'est sur quoi il est permis à chacun de croire ce qu'il voudra. Ce qui est certain, c'est qu'on en a tenu à la chaîne pendant tout un hyver, sans leur donner ni à boire, ni à manger, & qu'au bout de six mois ils étoient aussi gras qu'auparavant. Il est sans doute assez surprenant qu'un Animal pourvu d'une si bonne fourrure, & qui n'a point la mine d'être bien délicat, prenne contre le froid des précautions, dont aucun autre que lui ne s'avise. Cela montre qu'il ne faut pas juger sur les apparences : chacun sent ses besoins.

Il n'est donc pas nécessaire de courir beaucoup pour attrapper les Ours ; il n'est question que de reconnoître les endroits, où il y en a un plus grand nombre de cachés. Dès que les Chasseurs croyent en avoir trouvé quelqu'un, ils forment un grand cercle d'un quart de lieuë de circonference, plus ou moins, suivant le nombre des Chasseurs. On avance ensuite en se resserrant toujours, & chacun cherche devant soi s'il ne découvrira point la retraite de quelques Ours. De cette maniere s'il y en a, il est difficile qu'il en échappe aucun ; car nos Sauvages sont d'excellens Furêts. Le lendemain la même manœuvre recommence à quelque distance de-là, & tout le tems de la Chasse s'employe de cette sorte.

Maniere, dont se fait cette Chasse.

Dès qu'un Ours est tué, le Chasseur lui met entre les dents le tuyau de sa pipe allumée, soufle dans le fourneau, & remplissant ainsi de fumée la gueule & le gosier de sa Bête, il conjure son esprit de n'avoir aucun ressentiment de ce qu'il vient de faire à son corps, & de ne point lui être contraire dans toutes les chasses, qu'il fera dans la suite. Mais comme l'Esprit ne répond point, le Chasseur, pour sçavoir si sa priere a été exaucée, coupe le filet, qui est sous la langue de l'Ours, & le garde jusqu'à ce qu'il soit de retour au Village. Alors tous jettent en grande cérémonie, & après bien des invocations, ces filets dans le feu. S'ils y pétillent & se retirent, comme il ne peut guéres manquer d'arriver, cela est pris pour une marque certaine que les Esprits des Ours sont appaisés : sinon, on se persuade qu'ils sont irrités, & que la chasse de l'année suivante ne sera pas heureuse, à moins qu'on

Cérémonie ridicule, qui se pratique quand on a tué un Ours.

1721. Mars.

ne trouve le secret de se les reconcilier : car enfin il y a remede à tout.

Réception, que l'on fait aux Chasseurs à leur retour.

Les Chasseurs font bonne chere, tant que dure la chasse, & pour peu qu'elle ait réussi, ils emportent encore avec eux de quoi régaler leurs amis, & nourrir lontems leurs familles. Ce n'est pas à la verité un grand ragoût que cette viande boucanée, mais tout est bon pour des Sauvages. A voir la réception, qu'on leur fait, les louanges qu'on leur donne, l'air content & suffisant, qu'ils prennent, vous diriez qu'ils reviennent de quelque grande Expédition, chargés des dépouilles de toute une Nation détruite. Il faut être Homme, leur dit-on, & disent-ils sans façon eux mêmes, pour combattre & pour vaincre ainsi les Ours. Une autre chose, qui ne leur attire pas de moindres éloges, & dont ils ne tirent pas moins de vanité, c'est de ne rien laisser du grand repas, que leur donne encore au retour de la chasse celui, qui y a commandé. On y présente, pour premier service, le plus grand Ours, qui ait été pris, & on le sert tout entier avec ses entrailles : il n'est pas même écorché ; on s'est contenté de lui griller la peau, comme on fait aux Porcs. Ce festin est voué à je ne sçai quel Génie, dont on croiroit s'attirer l'indignation, si on ne mangeoit pas tout. Il ne faut même rien laisser du bouillon, où les viandes ont été cuites, & qui n'est guéres qu'une graisse fonduë, & réduite en huile. Rien n'est plus mauvais : aussi y a-t'il toujours quelqu'un, qui en créve, & plusieurs en sont fort incommodés.

Quelques particularités sur les Ours.

Les Ours ne sont méchans en ce Pays, que quand ils ont faim, ou quand ils ont été bles-

ſés. On prend néanmoins toujours ſes précautions, quand on les approche. Rarement ils attaquent ; ils fuyent même, dès qu'ils voyent quelqu'un ; & il ne faut qu'un Chien pour les faire courir bien loin. S'ils ſont donc par tout comme en Canada, on auroit pû répondre à la demande de M. Deſpreaux, que c'eſt l'Ours, qui a peur du Paſſant, & non le Paſſant de l'Ours. Au mois de Juillet l'Ours eſt en rut. Il devient alors ſi maigre, ſa chair eſt ſi fade, & d'un ſi mauvais goût, que les Sauvages mêmes, eux qui mangent ſouvent des choſes, qui nous feroient bondir le cœur, ont de la peine à y toucher. Qui le croiroit, que cette paſſion maigrit plus en un mois un Animal de cette eſpece & de cette figure, que ne fait une abſtinence totale de ſix mois ! Il eſt moins ſurprenant qu'il ſoit alors ſi farouche & de ſi mauvaiſe humeur, qu'il ne fait pas bon de ſe rencontrer ſur ſon chemin. C'eſt un effet de ſa jalouſie.

1721. Mars.

Ce tems-là paſſé, il reprend ſon embonpoint, & rien n'y contribuë davantage, que que les fruits, qu'il trouve partout dans les Bois, & dont il eſt extrêmement friand. Il aime ſurtout le raiſin ; & comme toutes les Forêts ſont remplies de vignes, qui s'élevent juſqu'à la cime des plus hauts arbres, il ne fait aucune difficulté d'y grimper. Mais ſi un Chaſſeur l'y apperçoit, ſa friandiſe lui coûte la vie. Quand il a ainſi bien mangé des fruits, ſa chair a un très-bon goût, & elle le conſerve juſqu'au printems. Elle a néanmoins toujours un grand défaut ; elle eſt trop huileuſe, & ſi on n'en uſe pas modérément, elle donne la dyſenterie. D'ailleurs, elle eſt nouriſſante ;

1721. Mars.

& un petit Ourſon vaut bien un Agneau.

Des Chiens de Chaſſe des Sauvages.

J'oubliois, Madame, de vous dire que les Sauvages menent toujours à leurs chaſſes un grand nombre de Chiens ; ce ſont les ſeuls Animaux domeſtiques, qu'ils élevent ; & ils ne les élevent, que pour la chaſſe. Tous paroiſſent de la même eſpece : ils ont les oreilles droites, & le muſeau allongé à peu près comme les Loups ; mais ils ſont fort fidéles, & fort attachés à leurs Maîtres, qui les nourriſſent pourtant aſſez mal, & ne les careſſent jamais. On les dreſſe de très-bonne heure à l'eſpece de chaſſe, à laquelle on les deſtine, & ils ſont excellens Chaſſeurs. Je n'ai pas le tem. de vous en dire davantage, parce qu'on m'appelle pour m'embarquer.

Je ſuis, &c.

---

# SEPTIE'ME LETTRE.

*Deſcription du Pays & des Iſles de Richelieu & de Saint François. Du Village Abénaqui. De l'ancien Fort de Richelieu, & de ceux, qu'on avoit conſtruits dans chaque Paroiſſe. Belles actions de deux Dames Canadiennes. Des autres Chaſſes des Sauvages.*

A Saint François, l'onziéme de Mars, 1721.

MADAME,

JE partis le neuf des Trois Rivieres. Je ne fis que traverſer le Lac de Saint Pierre, en

1721.

tirant au Sud ; je fis ce voyage en Carriole, parce que la glace étoit encore assez forte pour toutes sortes de voitures ; & j'arrivai vers le midi à S. François. J'employai l'aprés-diner & toute la journée d'hier à visiter ce Canton, & je vais vous rendre compte de ce que j'y ai observé.

Des Isles de Richelieu & de Saint François.

A l'extrêmité occidentale du Lac de S. Pierre, il y a un nombre prodigieux d'Isles de toutes grandeurs, qu'on appelle *les Isles de Richelieu*, & en tournant sur la gauche, quand on vient de Quebec, on en trouve six autres, qui bordent une anse assez profonde, dans laquelle se décharge une jolie Riviere, dont la source est au voisinage de la Nouvelle York. Les Isles, la Riviere, & tout le Pays, qu'elle arrose, portent le nom de *Saint François*. Chacune des Isles a plus d'un grand quart de lieuë de long : leur largeur est inégale ; la plûpart de celles de Richelieu sont plus petites. Toutes étoient autrefois remplies de Cerfs, de Daims, de Chevreuils & d'Orignaux : le Gibier y foisonnoit d'une maniere étonnante, & n'y est pas encore trop rare ; mais les grandes Bêtes ont disparu.

On pêche aussi d'excellens Poissons dans la Riviere de Saint François & à son embouchure. L'hyver on fait des trous dans la glace, on y passe des filets de cinq ou six brasses de long, & on ne les retire guéres à vuide. Les Poissons, qu'on y prend plus communément, sont les Bars, les Poissons dorés, les Achigans, & sur-tout les Masquinongez, espece de Brochets, qui ont la tête plus grosse que les nôtres, & la bouche sous un museau recourbé, ce qui leur donne une figure assez

1721. Mars.

singuliere. Les Terres de Saint François, à en juger par les Arbres, qu'elles portent, & par le peu, qu'on en a déja cultivé, sont fort bonnes. Les Habitans y sont néanmoins assez pauvres, & plusieurs seroient réduits à la derniere indigence, si le Commerce avec les Sauvages, leurs Voisins, ne les soûtenoit un peu. Mais ne seroit-ce pas ce Commerce-là même, qui les empêcheroit d'être plus à leur aise, en les rendant fainéans?

Du Village des Abénaquis.

Les Sauvages, dont je parle, sont des Abénaquis, parmi lesquels il y a quelques Algonquins, des Sokokis & des Mahingans, plus connus sous le nom de *Loups*. Cette Nation étoit autrefois établie sur la Riviere de Manhatte, dans la Nouvelle York, & il paroît qu'ils en sont originaires. Les Abénaquis sont venus à Saint François des Côtes Méridionnales de la Nouvelle France, les plus proches de la Nouvelle Angleterre. Leur premiere Station en quittant leur Pays, pour venir demeurer parmi nous, fut une petite Riviere, qui se décharge dans le Fleuve Saint Laurent, presque vis-à-vis de Syllery; c'est-à-dire, environ une lieuë & demie au-dessus de Quebec, du côté du Midi. Ils y étoient placés aux environs d'une chute d'eau, qu'on nomme *le Sault de la Chaudiere*. Ils sont présentement sur le bord de la Riviere de Saint François, à deux lieuës de son embouchure, dans le Lac de Saint Pierre. L'endroit est fort agréable, & c'est dommage: ces Peuples ne goûtent pas les agrémens d'une belle situation, & des Cabannes de Sauvages, sur-tout d'Abénaquis, n'embellissent pas un Pays. Le Village est nombreux, & n'est habité, que par des

Chrétiens. Cette Nation est docile, & de tout tems affectionnée aux François : mais le Missionnaire (a) n'a pas de moindres inquiétudes à leur sujet, que son Confrere de Beckancourt. Les raisons en sont les mêmes. 1721.

On me régale ici d'eau d'Erable : c'est la saison, où elle coule. Elle est délicieuse, d'une fraîcheur admirable, & fort saine. La maniere de la tirer est bien simple. Lorsque la séve commence à monter aux Arbres, on fait une entaille dans le tronc de l'Erable, & par le moyen d'un morceau de bois, qu'on y insere, & sur lequel l'eau coule, comme sur une gouttiere, cette eau est reçûë dans un Vaisseau, qu'on met dessous. Pour qu'elle coule avec abondance, il faut qu'il y ait beaucoup de neiges sur la terre, qu'il ait gelé pendant la nuit, que le Ciel soit serein, & que le Vent ne soit pas trop froid. Nos Erables auroient peut-être la même vertu, si nous avions en France autant de neiges qu'en Canada, & si elles y duroient aussi lontems. A mesure que la séve s'épaissit, elle coule moins, & au bout de quelque tems, elle s'arrête tout-à-fait. Il est aisé de juger qu'après une telle saignée, l'Arbre ne s'en porte pas mieux ; on assûre cependant qu'il la peut souffrir plusieurs années de suite. On feroit peut-être mieux de le faire reposer un ou deux ans, pour lui laisser le tems de reprendre ses forces. Mais enfin quand il est épuisé, on en est quitte pour le couper, & son bois, ses racines, ses nœuds sont propres à bien des choses. Il faut que cet Arbre soit ici bien commun, car on en brûle beaucoup.

Du Suc d'Erable.

(a) Le Pere Joseph Aubery.

1721. Mars.

L'eau d'Erable eſt aſſez claire, quoiqu'un peu blanchâtre : elle eſt extrêmement rafraîchiſſante, & laiſſe dans la bouche un petit goût de ſucre fort agréable. Elle eſt fort amie de la poitrine ; & en quelque quantité qu'on en boive, quelqu'échauffé que l'on ſoit, elle ne fait point de mal. C'eſt qu'elle n'a point cette crudité, qui cauſe la pleureſie ; mais au contraire une vertu balſamique, qui adoucit le ſang, & un certain ſel, qui en entretient la chaleur. On ajoûte, qu'elle ne ſe criſtaliſe jamais ; mais que ſi on la garde un certain tems, elle devient un excellent vinaigre. Je ne garantis point ce fait, & je ſçai qu'un Voyageur ne doit point adopter indifféremment tout ce qu'on lui dit.

Il y a bien de l'apparence que les Sauvages, qui connoiſſent fort bien toutes les vertus de leurs Plantes, ont fait de tout tems de cette eau l'uſage, qu'ils en font encore aujourd'hui ; mais il eſt certain qu'ils ne ſçavoient pas en former le ſucre, comme nous leur avons appris à le faire. Ils ſe contentoient de lui donner deux ou trois bouillons, pour l'épaiſſir un peu, & en faire une eſpece de Sirop, qui eſt aſſez agréable. La façon, qu'on y ajoûte, pour en faire du Sucre, eſt de la laiſſer bouillir, juſqu'à ce qu'elle prenne une conſiſtance ſuffiſante, & elle ſe purifie d'elle-même, ſans qu'on y mêle rien d'étranger. Il faut ſeulement avoir ſoin de ne pas trop faire cuire le Sucre, & de le bien écumer. La plus grande faute, qu'on y fait, c'eſt de le laiſſer trop durcir dans ſon Sirop, c'eſt ce qui fait qu'il eſt trop gras, & qu'il conſerve toujours un goût de miel, qui le rend moins agréable

au goût, à moins qu'il ne soit purifié.

Ce sucre fait avec attention, & il en demande beaucoup moins que le nôtre, est naturel, pectoral, ne brûle point l'estomach. Outre que la façon en est d'une très-petite dépense. On pense assez communément qu'il est impossible de le rafiner, comme celui, qu'on tire des Cannes; je n'en vois point la raison, & il est certain qu'au sortir des mains des Sauvages il est plus pur, & beaucoup meilleur, que celui des Isles, qui n'a pas reçû plus de façons. Enfin j'en ai donné à fondre à un Rafineur d'Orleans, qui n'y a trouvé d'autre défaut, que celui que j'ai déja remarqué, & qu'il attribuoit uniquement à ce qu'il n'avoit pas été suffisamment égouté. Il le croyoit même de meilleure qualité que l'autre, & il en fit des tablettes, que j'ai eu l'honneur de vous présenter, & que vous trouvâtes, Madame, si excellentes. On objectera que s'il étoit d'une bonne nature, on l'auroit fait entrer dans le Commerce: mais on n'en fait pas assez pour que cela devienne un objet, & peut-être a-t-on tort; il y a bien d'autres choses, que l'on néglige dans ce Pays-ci.

Le Plane, qu'on appelle ici *Plaine*, le Merisier, le Frêne, & les Noyers des differentes especes, donnent aussi de l'eau, dont on fait du sucre: mais elle rend moins, & le sucre n'en est pas si bon. Quelques-uns néanmoins donnent la préférence à celui, qui se tire du Frêne; mais on en fait fort peu. Auriez-vous cru, Madame, qu'on trouvât en Canada ce que Virgile dit en prédisant le renouvellement du siécle d'Or, que le miel couleroit des Arbres (a)?

(a) *Et duræ Quercus sudabunt roscida Mella?*

1721. Mars.

Du Fort de Richelieu.

Tout ce Pays a été lontems le Théâtre de de bien des Scenes sanglantes, parce que pendant la guerre des Iroquois, il étoit le plus exposé aux incursions de ces Barbares. Ils descendoient dans la Colonie par une Riviere, qui se décharge dans le Fleuve de Saint Laurent, un peu au-dessus du Lac de S. Pierre, du même côté que celle de S. François, & à laquelle pour cette raison, on avoit d'abord donné leur nom : elle a porté depuis pendant quelque tems celui de Richelieu, & on la nomme présentement *la Riviere de Sorel.* Les Isles de Richelieu, qu'ils rencontroient d'abord, leur servoient également, & pour les embuscades, & pour la retraite; mais quand on leur eut fermé ce passage par un Fort, qu'on bâtit à l'entrée de la Riviere, ils prirent leur chemin par les Terres au-dessus & au-dessous, & se jetterent sur-tout du côté de Saint François, où ils trouvoient les mêmes commodités pour exercer leurs brigandages, & ils y ont commis des cruautés, dont le récit feroit horreur.

Autres Forts dans toutes les Paroisses.

Ils se répandoient de-là dans toute la Colonie, & il fallut, pour se garantir de leur fureur, construire sur chaque Paroisse des especes de Forts, où les Habitans pussent se réfugier à la premiere allarme. On y entretenoit nuit & jour un ou deux Factionnaires, & tous avoient quelques Pieces de Campagne, ou tout au moins quelques Pierriers, tant pour écarter l'Ennemi, que pour avertir les Habitans d'être sur leurs gardes, ou pour demander du secours. Ces Forts n'étoient que de grands Enclos fermés de Palissades, avec quelques redoutes : l'Eglise & la Maison du Seigneur y étoient renfermées, & il y avoit en-

core aſſez d'eſpace, pour y retirer en cas de beſoin, les Femmes, les Enfans, & les Beſtiaux. C'en étoit aſſez pour ſe mettre hors d'inſulte, & je ne ſçache pas que les Iroquois ayent jamais pris aucun de ces Forts.

Ils ſe ſont même rarement arrêtés à les tenir bloqués, plus rarement encore les ont-ils attaqués à force ouverte. L'un eſt trop périlleux pour des Sauvages, qui n'ont aucune arme défenſive, & n'aiment point une victoire teinte de leur ſang. L'autre ne convient pas à leur maniere de faire la guerre. Deux attaques du Fort de Vercheres ſont néanmoins fameuſes dans les Faſtes Canadiens, & il ſemble que les Iroquois ne s'y ſoient attachés par deux fois, contre leur coûtume, que pour faire éclater la valeur & l'intrépidité de deux Amazones.

Belles Actions d'une Dame & d'une Demoiſelle Canadiennes.

En 1690. ces Barbares ayant ſçu que Madame de Vercheres étoit preſque ſeule dans ſon Fort, s'en approcherent ſans être apperçus, & ſe mirent en devoir d'eſcalader la Paliſſade. Quelques coups de fuſil, qu'on tira fort à propos au premier bruit, qu'ils firent, les écarterent; mais ils revinrent bientôt: ils furent encore repouſſés, & ce qui leur cauſoit plus d'étonnement, c'eſt qu'ils ne voyoient qu'une Femme, & qu'ils la voyoient partout. C'étoit Madame de Vercheres, qui faiſoit paroître une contenance auſſi aſſûrée, que ſi elle avoit eu une nombreuſe Garniſon. L'eſperance, que les Aſſiégeans avoient conçuë d'abord, d'avoir bon marché d'une Place, qu'ils ſçavoient être dégarnie d'Hommes, les fit retourner pluſieurs fois à la charge; mais la Dame les écarta toujours. Elle ſe bat-

1721. Mars.

tit de la sorte pendant deux jours, avec une bravoure & une présence d'esprit, qui auroient fait honneur à un vieux Guerrier; & elle contraignit enfin l'Ennemi de se retirer, de peur d'être coupé, bien honteux d'être obligé de fuir devant une Femme.

Deux ans après, un autre Parti de la même Nation, beaucoup plus nombreux, que le premier, parut à la vûe du même Fort, tandis que tous les Habitans étoient dehors; & la plûpart occupés dans la Campagne. Les Iroquois les trouvant ainsi dispersés & sans défiance, les saisirent tous les uns après les autres, & marcherent ensuite vers le Fort. La Fille du Seigneur, âgée de quatorze ans au plus, en étoit à deux-cens pas. Au premier cri, qu'elle entendit, elle courut pour y rentrer: les Sauvages la poursuivirent, & l'un d'eux la joignit dans le tems qu'elle mettoit le pied sur la porte; mais l'ayant saisie par un mouchoir qu'elle avoit au col, elle le détacha, & ferma la porte sur elle.

Il ne se trouva dans le Fort, qu'un jeune Soldat, & une Troupe de Femmes, qui, à la vûë de leurs Maris, qu'on garrotoit, & qu'on emmenoit Prisonniers, jettoient des cris lamentables: la jeune Demoiselle ne perdit ni le jugement, ni le cœur. Elle commença par ôter sa coëffure, elle noüa ses cheveux, prit un chapeau & un juste-au-corps, enferma sous la clef toutes ces Femmes, dont les gémissemens & les pleurs ne pouvoient qu'inspirer du courage à l'Ennemi; puis elle tira un coup de canon & quelques coups de fusil, & se montrant avec son Soldat, tantôt dans une redoute, & tantôt dans une autre, chan-

1721. Mars.

geant de tems en tems d'habit, & tirant toujours fort à propos, dès qu'elle voyoit les Iroquois s'approcher de la Palissade, ces Sauvages se persuaderent qu'il y avoit beaucoup de Monde dans le Fort; & lorsque le Chevalier de Crisasy, averti par le coup de canon, parut pour secourir la Place, l'Ennemi avoit déja levé le Camp.

De l'Elan ou Orignal.

Revenons à la chasse. Celle de l'Orignal ne seroit guéres moins avantageuse aujourd'hui pour nous, que celle du Castor, si ceux, qui nous ont précédés en ce Pays, avoient fait plus d'attention aux profits, qu'on en pouvoit tirer, & n'en avoient pas presqu'entierement détruit l'espece, au moins dans les endroits, qui sont à portée de nous.

Description de l'Orignal.

Ce qu'on appelle ici *Orignal*, c'est ce qu'en Allemagne, en Pologne & en Moscovie on nomme *Elan*, ou *la Grand'-Bête*. Cet Animal est ici de la grosseur d'un Cheval, ou d'un Mulet d'Auvergne. Il a la crouppe large, une queuë de la longueur d'un doit seulement, le jarret fort haut, des jambes & des pieds de Cerf; un long poil lui couvre le garrot, le col, & le haut du jarret. Sa tête a plus de deux pieds de long, & il la porte de longueur, ce qui lui donne un mauvais air. Son mufle est gros & rabattu par-dessus à peu près comme celui du Chameau; & ses nasaux sont si grands, qu'on y peut aisément fourrer la moitié du bras. Enfin son Bois n'est guéres moins long, que celui du Cerf, & il est beaucoup plus large: il est plat & fourchu, comme celui du Daim, & il se renouvelle tous les ans; mais je ne sçai si, en se renouvellant, il prend un accroissement, qui marque les années de l'Animal.

1721. Mars.

On prétend que l'Orignal est sujet à l'Epilepsie, & que quand ses accès le prennent, il les fait passer en se grattant l'oreille de son pied gauche de derriere, jusqu'à en tirer du sang; ce qui a fait regarder la corne de ce pied, comme un Spécifique contre le haut-mal. On l'applique sur le cœur du Malade, & on fait la même chose pour la palpitation : on la lui met dans la main gauche, & on lui en frotte l'oreille. Mais pourquoi ne lui en pas tirer du sang, comme fait l'Orignal? On juge aussi cette corne très-bonne contre la Pleurésie, les douleurs de Colique, le Cours de ventre, les Vertiges & le Pourpre, en la pulvérisant, & la faisant boire dans de l'eau. J'ai oui dire que les Algonquins, qui faisoient autrefois leur nourriture ordinaire de la chair de cet Animal étoient fort sujets à l'Epilepsie, & n'usoient point de ce remede. Ils en avoient peut-être de meilleurs.

Le poil de l'Orignal est mêlé de gris blanc, & de rouge noir. Il devient creux, quand la Bête vieillit, ne se foule pas, & ne perd jamais sa vertu élastique : ainsi on a beau le battre, il se redresse toujours. On en fait des matelats & des selles de Chevaux. Sa chair est d'un très-bon goût, légere, & nourrissante; ce seroit dommage qu'elle donnât le haut-mal; mais nos Chasseurs, qui en ont vécu des hyvers entiers, ne se sont point apperçus qu'elle eût aucune mauvaise qualité. Sa peau est forte, douce, moëleuse : elle se passe en Chamois, & fait d'excellens Bufles, qui pesent très-peu.

Les Sauvages regardent l'Orignal comme un Animal de bon augure, & se persuadent que ceux, qui y rêvent fréquemment, peu-

1721. Mars.

vent se flatter d'une longue vie : c'est tout le contraire pour les Ours, excepté le tems, où l'on se dispose à la chasse de ces Animaux. Il court aussi parmi ces Barbares une assez plaisante tradition d'un grand Orignal, auprès duquel les autres paroissent des Fourmis. Il a, disent-ils, les jambes si hautes, que huit pieds de neiges ne l'embarrassent point : sa peau est à l'épreuve de toutes sortes d'armes, & il a une maniere de bras, qui lui sort de l'épaule, & dont il se sert, comme nous faisons des nôtres. Il ne manque jamais d'avoir à sa suite un grand nombre d'Orignaux, qui forment sa Cour, & qui lui rendent tous les services, qu'il exige d'eux. C'est ainsi que les Anciens avoient leur Phénix & leur Pégase; & que les Chinois & les Japonnois ont leur Kirin, leur Foë, leur Dragon d'eau, & leur Oiseau de Paradis. *Tutto' l Mondo é Paese.*

En quel tems il faut chasser l'Orignal.

L'Orignal aime les Pays froids : il broutte l'herbe en été, & l'hyver il ronge les Arbres. Quand les neiges sont hautes, ces Animaux s'assemblent en troupe dans quelque Piniere, pour se mettre sous la verdure à couvert du mauvais tems, & ils y demeurent tant qu'ils y trouvent à manger. C'est alors qu'il est aisé de leur donner la Chasse, mais plus encore, quand le Soleil commence d'avoir assez de force, pour fondre la neige : car la gelée de la nuit faisant comme une croute sur la superficie de cette neige fonduë pendant le jour, l'Orignal qui est pesant, la casse avec son pied fourchu, s'écorche la jambe, & a de la peine à se tirer des trous, qu'il s'est creusés. Hors de-là, & sur-tout quand il y a peu de neiges, on ne l'approche pas de près sans peine, ni

1721.
Mars.

ſans danger, parce que quand il eſt bleſſé, il eſt furieux, retourne bruſquement ſur le Chaſſeur, & le foule aux pieds. Le moyen de l'éviter, eſt de lui jetter ſon habit, ſur lequel il décharge ſa colere, tandis que le Chaſſeur caché derriere un Arbre peut prendre toutes ſes meſures pour l'achever. L'Orignal va toujours un grand trot, qui égale preſque la courſe du Bœuf Sauvage; & il le ſoûtient très-lontems: mais les Sauvages courent encore mieux que lui. On prétend qu'il ſe met à genoux pour boire, pour manger, & pour ſe coucher, & qu'il a dans le cœur un petit os, lequel, réduit en poudre, & pris dans du bouillon, facilite les couches, & appaiſe les douleurs de l'enfantement.

Diverſes manieres de le chaſſer.

Les Nations les plus Septentrionnales du Canada ont une maniere de faire cette chaſſe, qui eſt fort ſimple & ſans aucun riſque. Les Chaſſeurs ſe diviſent en deux bandes; l'une s'embarque dans des Canots, & ces Canots ſe tenant à quelque diſtance les uns des autres, ils forment un demi cercle aſſez grand, dont les deux bouts touchent le rivage. L'autre bande, qui eſt reſtée à terre, y fait à peu près la même manœuvre, & embraſſe d'abord un grand Terrein; alors ces Chaſſeurs lâchent leurs chiens, & font lever tous les Orignaux, qui ſont renfermés dans cet eſpace, les pouſſent toujours en avant, & les obligent de ſe jetter dans la Riviere, ou dans le Lac; ils n'y ſont pas plutôt entrés, qu'on tire deſſus de tous les Canots: tous les coups portent, & il eſt rare qu'il en échape un ſeul.

Champ'ain parle d'une autre maniere de chaſſer, non-ſeulement les Orignaux, mais

encore les Cerfs & les Caribous, laquelle a quelque rapport à celle-ci. On enferme, dit-il, un espace de Forêt avec des pieux entrelassés de branches d'Arbres, & on n'y laisse qu'une ouverture assez étroite, où l'on tend des Lacets de peaux cruës. Cet espace est de forme triangulaire, & de l'Angle où est l'entrée, on tire un autre triangle beaucoup plus grand. Ainsi ces deux Enclos ont communication l'un dans l'autre par ces deux angles. Les deux côtés du second triangle sont aussi fermés de pieux, & les Chasseurs rangés sur une ligne, en sont la base. Ils avancent ensuite, sans rompre la ligne, & en se rapprochant toujours les uns des autres, ils jettent de grands cris, & frappent sur je ne sçai quoi, qui raisonne beaucoup: les Bêtes chassées d'une part, & ne pouvant échapper, ni à droite, ni à gauche, étourdies d'ailleurs & épouvantées par le bruit, ne sçauroient fuir, que dans l'autre Enclos, & plusieurs en y entrant, se trouvent prises par le col, ou par leurs cornes. Elles font de grands efforts pour se débarrasser & quelquefois elles emportent, ou brisent les lacets; quelquefois aussi elles s'étranglent, ou du moins donnent aux Chasseurs le tems de les tirer à leur aise. Celles mêmes, qui s'échappent, n'en sont guéres plus avancées, elles se trouvent renfermées dans un trop petit espace pour éviter les fleches, qu'on décoche de toutes parts contr'elles.

1721. Mars.

L'Orignal a d'autres Ennemis, que les Sauvages, & qui ne lui font pas une moins rude guerre. Le plus terrible de tous est le *Carcajou*, ou *Quincajou*, espece de Chat, dont la queuë est si longue, qu'il en fait plusieurs tours sur

Comment le Carcajou leur donne la chasse.

1721. Mars.

son corps, & d'un poil roux-brun. Dès que ce Chasseur peut joindre un Orignal, il saute dessus, & s'attache à son col, qu'il entoure de sa longue queuë, après quoi il lui coupe la veine jugulaire. L'Orignal n'a qu'un moyen d'éviter ce malheur, c'est de se jetter à l'eau, dès qu'il se voit saisi par cet Ennemi dangereux. Le Carcajou, qui ne peut souffrir l'eau, lâche prise sur le champ. Mais si l'eau est trop loin, il a le tems de faire perir l'Orignal, avant qu'il puisse y arriver. Ordinairement le Chasseur, qui n'a pas l'odorat des plus fins, mene trois Renards à cette chasse, & les envoye à la découverte. Dès qu'ils ont éventé un Orignal, deux vont se ranger à ses côtés, le troisiéme se place derriere lui, & tous trois manœuvrent si bien, en harcelant la Bête, qu'ils l'obligent d'aller, où ils ont laissé le Carcajou, avec lequel ils s'accommodent ensuite pour le partage du Gibier. Une autre ruse du Carcajou pour attraper sa proye, est de grimper sur un Arbre : là, couché de son long sur une branche avancée, il attend qu'il passe un Orignal, & saute dessus, dês qu'il le voit à sa portée. Bien des Gens, Madame, se sont mis dans l'esprit que les Relations du Canada donnent aux Sauvages plus d'esprit, qu'ils n'en ont. Ce sont pourtant des Hommes : sous quel Climat trouvera-t'on des Brutes, qui ayent l'instinct plus industrieux, que le Castor, le Carcajou & le Renard ?

Du Cerf & du Caribou.

Le Cerf en Canada est absolument le même qu'en France, peut-être communément un peu plus grand. Il ne paroît pas que les Sauvages l'inquietent beaucoup. Je ne trouve pas du moins qu'ils lui fassent la guerre dans les

formes, & avec appareil. Il n'en est pas de même du *Caribou* (a). C'est un Animal un peu moins haut que l'Orignal, qui tient plus de l'Asne, que du Mulet pour la figure, & qui égale pour le moins le Cerf en agilité. Il y a quelques années, qu'il en parut un sur le Cap aux Diamans, au-dessus de Quebec; il fuyoit apparemment des Chasseurs, mais il s'apperçut bientôt qu'il n'étoit pas en lieu sûr, & il ne fit presqu'un saut de-là dans le Fleuve. C'est tout ce qu'auroit pu faire un Chamois dans les Alpes. Il passa ensuite le Fleuve à la nage avec la même célérité, mais il n'y gagna rien. Des Canadiens, qui alloient en guerre, & qui étoient campés vers la pointe de Levi, l'ayant apperçu, l'attendirent à son débarquement, & le tuerent. On estime fort la Langue de cet Animal, dont le vrai Pays paroît être aux environs de la Baye d'Hudson. Le Sieur Jérémie, qui a passé plusieurs années dans ces Quartiers Septentrionnaux, dit qu'entre la Riviere Danoise & le Port Nelson pendant tout l'été on en voit des quantités prodigieuses, qui, chassés des Bois par les *Maringoins* & les *Tons*, viennent se rafraîchir au bord de la Mer, & que dans l'espace de quarante ou de cinquante lieuës on en rencontre continuellement des Troupeaux de dix mille au moins.

1721 Mars.

Il paroît que le Caribou n'a jamais beaucoup peuplé dans les lieux les plus fréquentés du Canada; mais les Orignaux y étoient partout à foison, lorsque nous découvrimes ce Pays; & ils pouvoient faire un objet pour le Commerce, & une douceur pour la vie, si

(a) Il ne differe de la Renne que par la couleur de son poil, qui est brun, ou un peu roux.

1721. Mars.

on les avoit mieux ménagés. C'est ce qu'on n'a point fait ; & soit qu'à force d'en tuer, on en ait apauvri l'espece ; soit qu'en les effarouchant, on les ait obligés de se retirer ailleurs, rien n'est plus rare aujourd'hui.

De la Chasse du Bœuf.

Dans les Quartiers Méridionnaux & Occidentaux de la Nouvelle France, en-deçà & au-delà du Micissipi, la Chasse la plus célébre est celle du Bœuf, & voici de quelle maniere elle se fait. Les Chasseurs se rangent sur quatre lignes, qui forment un très-grand quarré, & commencent par mettre le feu aux herbes, qui sont séches alors, & fort hautes : puis, à mesure que le feu gagne, ils avancent en se resserrant. Les Bœufs, qui craignent extrêmement le feu, fuyent toujours, & se trouvent à la fin si serrés les uns contre les autres, qu'on les tuë ordinairement jusqu'au dernier. On prétend qu'il ne revient jamais un parti de chasse, qui n'ait ainsi jetté par terre quinze cens ou deux mille Bœufs. Mais de peur que les differentes Bandes de Chasseurs ne se nuisent les uns aux autres, tous conviennent auparavant de leur marche, & du lieu, où ils chasseront. Il y a même des peines statuées contre les Transgresseurs de ce Réglement, aussi-bien que contre ceux, qui, en quittant leur Poste, donnent moyen aux Bœufs d'échapper. Ces peines consistent en ce que chaque Particulier a droit de dépouiller les Coupables, de leur ôter jusqu'à leurs armes, ce qui est le plus grand affront, qu'on puisse faire à un Sauvage, & de briser leurs Cabannes. Les Chefs y sont soumis comme les autres ; & qui entreprendroit de les y soustraire, s'exposeroit, dit-on, à susciter une guerre, qui ne finiroit pas sitôt.

Le

1721. Mars.

Description du Bœuf Sauvage.

Le Bœuf du Canada est plus grand que le nôtre. Il a les cornes basses, noires, & courtes; une grande barbe de crin sous le museau, & autant sur la tête, d'où elle lui tombe sur les yeux, ce qui lui donne un air hideux. Il a sur le dos une bosse, qui commence sur les hanches, & va en augmentant jusques sur les épaules. La premiere Côte de devant est plus haute d'une coudée, que les autres au-dessus du dos, & large de trois doigts, & toute la bosse est couverte d'un poil un peu roussâtre & fort long; le reste du corps l'est d'une laine noire, qui est fort estimée. On assûre que la dépouille d'un Bœuf est de huit livres de laine. Cet Animal a le poitrail fort large, la croupe assez fine, la queuë fort courte, & on ne lui voit presque point de cou; mais sa tête est plus grosse que celle des nôtres. Il fuit ordinairement, dès qu'il apperçoit quelqu'un, & il ne faut qu'un Chien, pour faire prendre le galop à un Troupeau entier. Il a l'odorat fin, & pour l'approcher, sans qu'il s'en apperçoive, d'assez près pour le tirer, il faut prendre le dessous du Vent. Mais quand il est blessé, il est furieux & se retourne sur les Chasseurs. Il n'est pas beaucoup plus traitable, quand les Vaches ont des Veaux nouvellement nés. Sa chair est bonne, mais on ne mange guéres que celle des Vaches, parce que celle des Taureaux est trop dure. Quant à sa peau, on n'en connoît guéres de meilleure; elle se passe aisément, & quoique très-forte, elle devient souple & moëleuse comme le meilleur Chamois. Les Sauvages en font des Boucliers, qui sont très-légers, & que les bales de fusil ne percent pas aisément.

1721. Mars.

Du Bœuf *Musqué.*

On trouve aux environs de la Baye d'Hudſon un autre Bœuf, dont le cuir & la laine ont les mêmes avantages que ceux des Bœufs, dont je viens de parler. Voici ce qu'en dit M. Jeremie : » A quinze lieuës de la Riviere Danoiſe ſe trouve la Riviere du Loup Marin, » parce qu'effectivement il y en a beaucoup dans » cet endroit. Entre ces deux Rivieres, il y a » une eſpece de Bœufs, que nous nommons » *Bœufs muſqués*, à cauſe qu'ils ſentent ſi fort » le muſc, que dans certaine ſaiſon il eſt im- » poſſible d'en manger. Ces Animaux ont de » très-belle laine; elle eſt plus longue, que » celle des Moutons de Barbarie. J'en avois » apporté en France en 1708. dont je m'étois » fait faire des Bas, qui étoient plus beaux que » des Bas de ſoye..... Ces Bœufs, quoique » plus petits que les nôtres, ont cependant les » cornes beaucoup plus groſſes & plus longues. » Leurs racines ſe joignent ſur le haut de la » tête, & deſcendent à côté des yeux preſqu'auſſi » bas que la gueule; enſuite le bout remonte » en haut, qui forme comme un Croiſſant. Il » y en a de ſi groſſes, que j'en ai vû étant ſépa- » rées du crâne, qui peſoient les deux enſemble » ſoixante livres. Ils ont les jambes fort courtes, » de maniere que cette laine traîne toujours par » terre, lorſqu'ils marchent; ce qui les rend ſi » difformes, que l'on a peine à diſtinguer d'un » peu loin de quel côté eſt la tête. Il n'y a pas » une grande quantité de ces Animaux, ce qui » feroit que les Sauvages les auroient bientôt » détruits, ſi on en faiſoit faire la chaſſe. Joint » à ce que, comme ils ont les jambes très-cour- » tes, on les tuë, lorſqu'il y a bien de la neige, » à coups de lances, ſans qu'ils puiſſent fuir.

1721. Mars.

Du Chevreuil.

Le Quadrupede le plus commun aujourd'hui en Canada, est le Chevreuil, lequel ne differe en rien des nôtres. On dit qu'il jette des larmes, lorsqu'il se voit poussé à bout par les Chasseurs. Quand il est jeune, son poil est rayé de plusieurs couleurs en long: dans la suite ce poil tombe, & il en revient un autre, qui est de la couleur des Chevreuils ordinaires. Cet Animal n'est point farouche, & s'apprivoise aisément; il paroît naturellement ami de l'Homme. Une Femelle devenuë domestique se retire dans le Bois, quand elle est en chaleur, & dès qu'elle a été couverte, elle revient au logis de son Maître. Lorsque le tems est venu de mettre bas, elle retourne dans le Bois, & y demeure quelques jours avec ses Petits, puis elle revient se montrer à son Maître; elle visite assiduëment ses petits: on la suit, quand on le juge à propos, on prend ses Nourrissons, & elle continuë de les nourrir dans la maison. Il est assez étonnant que toutes nos habitations n'en ayent pas des Troupeaux entiers: les Sauvages ne leur donnent la chasse, que par occasion.

Des Loups Serviers & des Renards.

Il y a aussi dans les Bois du Canada beaucoup de *Loups*, ou plûtôt de *Chats serviers*; car ils n'ont du Loup, qu'une espece de hurlement: en tout le reste ils sont, dit M. Sarrasin, *ex genere felino*. Ce sont de vrais Chasseurs, qui ne vivent que des Animaux, qu'ils peuvent attraper, & qu'ils poursuivent jusqu'à la cime des plus grands Arbres. Leur chair est blanche, & bonne à manger. Leur poil & leurs peaux sont fort connus en France: c'est une des plus belles fourures de ce Pays, & qui entre le plus dans le Commerce. On esti-

1721. Mars.

me encore plus celle de certains Renards noirs, qui sont dans les Montagnes du Nord. J'ai cependant oüi dire que les Renards noirs de Moscovie, & ceux du Nord de l'Europe, sont plus estimés. D'ailleurs ils sont ici fort rares, apparemment à cause de la difficulté de les avoir.

Il y en a de plus communs, dont les uns ont le poil noir ou gris, mêlé de blanc; les autres sont tout gris, d'autres d'un rouge tirant sur le roux. On en trouve en remontant le Micissipi, d'une grande beauté, dont le Poil est argenté. On y rencontre aussi des Tygres & des Loups plus petits, que les nôtres. Les Renards donnent la chasse aux Oiseaux de Riviere d'une maniere fort ingénieuse. Ils s'avancent un peu dans l'eau, puis se retirent, & font cent cabrioles sur le Rivage. Les Canards, les Outardes, & d'autres Oiseaux semblables, que ce jeu divertit, s'approchent du Renard; quand il les voit à sa portée, il se tient fort tranquille d'abord, pour ne les point effaroucher, il remuë seulement sa queuë, comme pour les attirer de plus près, & ces sots Animaux donnent dans le piége, jusqu'à becquetter cette queuë. Alors le Renard saute dessus, & manque rarement son coup. On a dressé des Chiens au même manége avec assez de succès, & ces mêmes Chiens font rudement la guerre aux Renards.

De ce qu'on appelle la menuë pelleterie.

Une sorte de Fouine, qu'on a nommée *Enfant du Diable*, ou *Bête puante*, parce que son urine, qu'elle lâche, quand elle est poursuivie, empeste l'air à un demi-quart de lieuë à la ronde, est d'ailleurs un fort joli Animal. Elle est de la grandeur d'un petit Chat, mais

1721. Mars.

plus grosse, d'un poil luisant, tirant sur le gris, avec deux lignes blanches, qui lui forment sur le dos une figure ovale depuis le col jusqu'à la queuë. Cette queuë est touffuë, comme celle du Renard, & elle la redresse comme fait l'Ecureuil. Sa fourure, comme celle des *Pekans*, autres Chats Sauvages à peu près de la grandeur des nôtres, des Loutres, des Fouines ordinaires, des Pitois, du Rat de bois, de l'Hermine, des Martres, sont ce qu'on appelle la menuë Pelleterie. L'Hermine est de la grosseur de nos Ecureuils, mais un peu moins allongée; son poil est d'un très-beau blanc, & elle a une longue queuë, dont l'extrêmité est d'un noir de Jay. Nos Martres sont moins rouges, que celles de France, & ont le poil plus fin. Elles se tiennent ordinairement au milieu des bois, d'où elles ne sortent que tous les deux ou trois ans, mais elles en sortent toujours en grandes Troupes. Les Sauvages sont persuadés que l'année, où ils les voyent sortir, sera bonne pour la chasse, c'est-à-dire, qu'il neigera beaucoup. Les peaux de Martres se vendent ici actuellement un écu piece, j'entends les communes, car celles qui sont brunes, vont jusqu'à vint-quatre francs & plus.

Le *Pitoi* ne differe de la Fouine, qu'en ce qu'il a le poil plus noir, plus long, & plus épais. Ces deux Animaux font la guerre aux Oiseaux, même aux plus gros, & font de grands ravages dans les Poulalliers & dans les Colombiers. Le Rat de Bois est deux fois de la grosseur des nôtres. Il a la queuë veluë, & son poil est d'un très-beau gris argenté. On en voit même, qui sont tout blancs, & d'un

1721. Mars.

très-beau blanc. La Femelle a ſous le ventre une bourſe qui s'ouvre & ſe ferme, quand elle veut: elle y met ſes Petits, quand elle eſt pourſuivie, & ſe ſauve avec eux.

Pour ce qui eſt des *Ecureuils*, on les laiſſe aſſez en repos, auſſi y en a-t'il en ce Pays un nombre prodigieux. On en diſtingue de trois eſpeces; les rouges, qui ne different point des nôtres; les *Suiſſes*, qui ſont un peu plus petits, & qu'on a ainſi nommés, parce que leur poil eſt rayé en longueur de rouge, de blanc & de noir, à peu près comme les Suiſſes de la Garde du Pape; & les Ecureuils *volans*, à peu près de la même taille que les Suiſſes, & qui ont le poil d'un gris obſcur. On les appelle *Volans*, non pas qu'ils volent véritablement, mais parce qu'ils ſautent d'un Arbre à l'autre, l'eſpace de quarante pas au moins. De haut en bas, leur ſaut pourroit être du double. Ce qui leur donne cette facilité de ſauter, ce ſont deux peaux, qu'ils ont des deux côtés, entre les pattes de derriere, & celles de devant, & qui s'étendent de la largeur de deux pouces. Elles ſont fort minces, & ne ſont couvertes que d'un poil folet. Cé petit Animal s'apprivoiſe facilement; il eſt fort vif, quand il ne dort point; mais il dort ſouvent, & par-tout où il peut ſe fourrer; dans les poches, dans les manches, dans les manchons. Il s'attache d'abord à ſon Maîrre, & le diſtingue parmi vint Perſonnes.

Le *Porc Epy* du Canada eſt de la groſſeur d'un moyen Chien, mais plus court & moins haut. Son poil d'environ quatre pouces de longueur, eſt gros comme une paille des plus minces, blanc, creux, & très-fort, particu-

lierement sur le dos. C'est son arme, & elle est offensive & deffensive. Il le lance d'abord sur ceux, qui attentent à sa vie, & pour peu qu'il entre dans la chair, il faut l'en tirer à l'instant, sinon il s'y enfonce tout entier. C'est pour cette raison, qu'on est fort attentif à empêcher les Chiens d'approcher de ces Animaux, dont la chair est bonne à manger. Un Porc Epy à la broche vaut bien un Cochon de Lait.

Les *Liévres* & les *Lapins* sont ici comme en Europe, excepté qu'ils ont les jambes de derriere plus longues. Leurs peaux ne sont pas d'un grand usage, parce qu'ils muënt continuellement: c'est dommage, car leur poil est très-fin, & ne gâteroit rien dans la Fabrique des Chapeaux. L'hyver ces Animaux grisonnent, & sortent rarement de leurs tannieres, où ils vivent des plus jeunes branches du Bouleau. L'été ils ont le poil roux. Les Renards leur font une cruelle guerre en toute saison, & les Sauvages les prennent en hyver sur la neige avec des collets, quand ils vont chercher des vivres.

J'ai l'honneur d'être, &c.



1721.

Mars.

# HUITIE'ME LETTRE.

*Description du Pays entre le Lac Saint Pierre & Montreal : en quoi il differe de celui de Quebec. Description de l'Isle & de la Ville de Montreal, & des Environs. De la Pêche du Loup Marin, de la Vache Marine, du Marsouin, & des Baleines.*

A Montreal, ce vintiéme de Mars, 1721.

MADAME,

Des Isles de Richelieu.

JE partis le treiziéme de Saint François, & le lendemain j'arrivai en cette Ville. Je n'ai pas eu dans ce trajet, qui est d'environ vint lieuës, le plaisir que j'avois eu autrefois en faisant la même route en Canot, par le plus beau tems du Monde, de voir s'ouvrir devant moi, à mesure que j'avançois, des Canaux à perte de vûë, entre ce prodigieux nombre d'Isles, qui de loin ne sembloient faire qu'une même Terre avec le Continent, & arrêter le Fleuve dans sa course, ces agréables points de vûë, qui changeoient à chaque instant, comme des décorations de Théâtre, & qu'on croiroit avoir été ménagées exprès pour récréer les Passans : mais je ne laissai pas d'en être un peu dédommagé d'abord par la singularité du spectacle d'un Archipel devenu en quelque façon un Continent, & par la commodité de se promener en Carriole sur des

Differ
ence du Pays de Quebec & de celui de Montreal.

Canaux entre des Isles, qui paroissent avoir été plantées à la ligne, comme des Orangers.

Pour le coup d'œil, il n'est pas beau dans dans cette saison. Rien n'est plus triste que ce Blanc répandu par-tout, & qui prend la place de cette belle variété de couleurs, le plus grand agrément des Campagnes; que des Arbres, qui paroissent plantés dans la neige, & ne présentent aux yeux, que des têtes chenuës, & des branches chargées de glaçons. Au reste, Madame, le Lac de Saint Pierre est ici ce qu'est la Riviere de Loire en France. Du côté de Quebec les Terres sont bonnes, mais on n'y voit ordinairement rien, qui puisse récréer la vûë: d'ailleurs le Climat y est fort rude; car plus on descend le Fleuve, & plus on avance au Nord, plus par conséquent le froid est piquant. Quebec est par les quarante-sept dégrés cinquante-six minntes d'élévation du Pol; les Trois Rivieres par les quarante-six dégrés & quelques minutes, & Montreal entre les quarante-quatre & les quarante-cinq, le Fleuve au-dessus du Lac de Saint Pierre, faisant un coude au Sud. Il semble donc, lorsqu'on a passé les Isles de Richelieu, qu'on soit tout-à-coup transporté sous un autre Climat. L'air est plus doux, le terrein plus uni, le Fleuve plus beau: ses bords ont je ne sçai quoi de plus riant. On y rencontre de tems en tems des Isles, dont quelques-unes sont habitées, les autres, dans leur état naturel, offrent aux yeux les plus beaux Paysages du Monde: en un mot, c'est la Touraine & la Limagne d'Auvergne comparées avec le Maine & la Normandie.

L'Isle de Montreal, qui est comme le cen-

1721. Mars.

Description de l'Isle de Montreal.

tre de ce beau Pays, a dix lieuës de long, de l'Est à l'Ouest, & près de quatre lieuës dans sa plus grande largeur. La Montagne, d'où elle tire son nom, & qui a deux têtes de hauteur inégale, est presque dans le milieu de la longueur de l'Isle, mais elle n'est qu'à une demie lieuë de la Côte Méridionnale, sur laquelle on a bâti la Ville. Cette Ville a été nommée *Ville-Marie* par ses Fondateurs, mais ce nom n'a pu passer dans l'usage ordinaire; il n'a lieu que dans les Actes publics, & parmi les Seigneurs, qui en sont fort jaloux. Ces Seigneurs, qui ont le Domaine, non-seulement de la Ville, mais encore de toute l'Isle, sont Messieurs du Séminaire de Saint Sulpice; & comme presque toutes les Terres y sont très-bonnes & en valeur, & que la Ville n'est guéres moins peuplée, que celle de Quebec, on peut assûrer que cette Seigneurie vaut du moins une demie douzaine des meilleures du Canada. C'est le fruit du travail & de la bonne conduite des Seigneurs de cette Isle, & certainement vint Particuliers, entre lesquels on l'auroit partagée, ne l'auroient pas mise dans l'état, où nous la voyons, & n'y rendroient pas les Peuples aussi heureux.

Description de la Ville.

La Ville de Montreal a un aspect fort riant; elle est bien située, bien percée, & bien bâtie. L'agrément de ses environs & de ses vûës inspirent une certaine gayeté, dont tout le monde se ressent. Elle n'est point fortifiée, une simple Palissade bastionnée & assez mal entretenuë fait toute sa défense, avec une assez méchante redoute sur un petit Tertre, qui sert de Boulevard, & va se terminer en

douce pente à une petite Place quarrée. C'est ce qu'on rencontre d'abord en arrivant de Quebec. Il n'y a pas même quarante ans, que la Ville étoit toute ouverte, & tous les jours exposée à être brûlée par les Sauvages, ou par les Anglois. Ce fut le Chevalier de Callieres, Frere du Plénipotentiaire de Riswick, qui la fit fermer, tandis qu'il en étoit Gouverneur. On projette depuis quelques années de l'environner de murailles (*a*), mais il ne sera pas aisé d'engager les Habitans à y contribuer. Ils sont braves & ils ne sont pas riches : on les a déja trouvé difficiles à persuader de la nécessité de cette dépense, & fort convaincus que leur valeur est plus que suffisante pour défendre leur Ville contre quiconque oseroit l'attaquer. Nos Canadiens ont tous sur cet article assez bonne opinion d'eux-mêmes, & il faut convenir qu'elle n'est pas mal fondée ; mais par une suite de la confiance, qu'elle leur inspire, il n'est pas si mal aisé de les surprendre, que de les vaincre.

1721. Mars.

Montreal est un quarré long, situé sur le bord du Fleuve, lequel s'élevant insensiblement, partage la Ville dans sa longueur en Haute & Basse ; mais à peine s'apperçoit-on que l'on monte de l'une à l'autre. L'Hôtel-Dieu, les Magasins du Roi & la Place d'Armes sont dans la Basse Ville ; c'est aussi le Quartier de presque tous les Marchands. Le Séminaire & la Paroisse, les Récollets, les Jésuites, les Filles de la Congrégation, le Gouverneur & la plûpart des Officiers sont dans la Haute. Au-delà d'un petit Ruisseau, qui vient du Nord-Ouest, & borne la Ville

(*a*) Ce projet est présentement exécuté.

1721. Mars.
de ce côté-là, on trouve quelques Maiſons, & l'Hôpital Général; & en prenant ſur la droite au-delà des Récollets, dont le Couvent eſt à l'extrêmité de la Ville du même côté, il commence à ſe former une eſpece de Fauxbourg, qui avec le tems fera un très-beau Quartier.

Les Jéſuites n'ont ici qu'une petite Maiſon; mais leur Egliſe, qu'on acheve de couvrir, eſt grande & bien bâtie. Le Couvent des Récollets eſt plus vaſte, & la Communauté plus nombreuſe. Le Séminaire eſt au centre de la Ville: il paroît qu'on a eu plus en vûë de le rendre ſolide & commode, que magnifique: on ne laiſſe pourtant pas de ſentir que c'eſt la Maiſon Seigneuriale, elle communique avec l'Egliſe Paroiſſiale, qui a bien plus l'air d'une Cathédrale, que celle de Quebec. Le Service s'y fait avec une modeſtie & une dignité, qui inſpirent du reſpect pour la Majeſté du Dieu, qu'on y adore.

La Maiſon des Filles de la Congrégation, quoiqu'une des plus grandes de la Ville, eſt encore trop petite pour loger une ſi nombreuſe Communauté. C'eſt le Chef d'Ordre & le Noviciat d'un Inſtitut, qui doit être d'autant plus cher à la Nouvelle France, & à cette Ville en particulier, qu'il y a pris naiſſance, & que toute la Colonie ſe reſſent des avantages, que lui procure un ſi bel Etabliſſement. L'Hôtel-Dieu eſt deſſervi par des Religieuſes, dont les Premieres ont été tirées de celui de la Fléche en Anjou. Elles ſont pauvres, cependant il n'y paroît ni à leur Sale, qui eſt grande, bien meublée, & bien garnie de lits; ni à leur Egliſe, qui eſt belle & très-ornée; ni à

leur Maiſon, qui eſt bien bâtie, propre & commode; mais elles ſont mal nourries, quoique toutes infatiguablement occupées, ou de l'inſtruction de la Jeuneſſe, ou du ſoin des Malades. 1721. Mars.

L'Hôpital Général doit ſon Etabliſſement à un Particulier, nommé Charron, qui s'étoit aſſocié pluſieurs perſonnes de piété, non-ſeulement pour cette bonne œuvre, mais auſſi pour fournir les Paroiſſes de la Campagne de Maîtres d'Ecole, qui fiſſent pour les Garçons ce que les Sœurs de la Congrégation font pour les Filles, mais la Société ſe diſſipa bientôt; des affaires ſurvenuës aux uns, l'inconſtance des autres, réduiſirent le Sieur Charron à lui ſeul. Il ne ſe découragea pourtant point; il vuida ſa bourſe, il eut le ſecret de faire ouvrir celles de quelques Perſonnes puiſſantes; il a bâti, il a aſſemblé des Maîtres & des Hoſpitaliers, on s'eſt fait un plaiſir d'aider & d'autoriſer un Homme, qui n'épargnoit ni ſon bien, ni ſa peine, & que rien ne rebutoit. Enfin avant ſa mort, qui arriva en 1719, il a eu la conſolation de voir ſon projet hors de tout riſque d'échouer, au moins quant à l'Hôpital Général. La Maiſon eſt belle, & l'Egliſe fort jolie. Les Maîtres d'Ecole ne ſont pas encore bien établis dans les Paroiſſes, & la défenſe, qu'ils ont eu de la Cour, de prendre un Habit uniforme, & de s'engager par des vœux ſimples, pourra bien les empêcher de ſe perpétuer.

De l'Iſle de Jeſus, & de la Riviere des Prairies.

Entre l'Iſle de Montreal & la Terre ferme, du côté du Nord, il y a une autre Iſle d'environ huit lieuës de long, & qui a bien deux lieuës dans ſa plus grande largeur. Elle fut

1721.
Mars.

d'abord nommée *l'Isle de Montmagny*, du nom d'un Gouverneur Général du Canada : elle fut ensuite concédée aux Jésuites, qui l'appellerent *l'Isle de Jesus*, & elle a conservé ce dernier nom, quoiqu'elle ait passé des mains des Jésuites en celles de Messieurs du Séminaire de Quebec, qui ont commencé d'y mettre des Habitans; & comme les Terres en sont bonnes, il y a lieu d'esperer qu'elle sera bientôt toute défrichée.

Le Sault aux Récollets.

Le Canal, qui sépare les deux Isles, porte le nom de *Riviere des Prairies*, parce qu'elle coule au milieu de fort belles Prairies. Son Cours est embarrassé vers le milieu par un Rapide, qu'on appelle *le Sault au Récollet*, en mémoire d'un Religieux de cet Ordre, qui s'y est noyé. Les Ecclésiastiques du Séminaire de Montreal ont eu lontems assez près de-là une Mission de Sauvages, qu'ils ont depuis peu transportée ailleurs.

Des environs de Montreal.

Le troisiéme Bras du Fleuve est femé d'un nombre d'Isles si prodigieux, qu'il y a presque autant de terre que d'eau. Ce Canal porte les noms de *Milles-Isles*, ou de *Riviere de Saint Jean*. A la tête de l'Isle de Jesus, est la petite *Isle Bizard*, ainsi appellée du nom d'un Officier Suisse, à qui elle appartenoit, & qui est mort Major de Montreal. Un peu plus haut vers le Sud, on trouve *l'Isle Perrot*, ainsi nommée par M. Perrot, qui a été le premier Gouverneur de Montreal, & qui étoit le Pere de Madame la Comtesse DE LA ROCHE-ALLARD, & de Madame la Presidente DE LUBERT. Cette Isle a presque deux lieuës en tout sens, & les Terres en sont bonnes. On commence à la défricher. L'Isle Bizard

termine le *Lac des deux Montagnes*, & l'Isle Perrot sépare ce même Lac de celui de *Saint Louis*.

Le Lac des deux Montagnes est proprement l'embouchure de la grande Riviere, autrement appellée *la Riviere des Outaouais*, dans le Fleuve Saint Laurent. Il a deux lieuës de longueur, & à peu près autant de largeur. Celui de Saint Louis est un peu plus grand, ce n'est encore qu'un élargissement du Fleuve Saint Laurent. Jusqu'à présent la Colonie Françoise n'alloit pas plus loin à l'Ouest; mais on commence à faire de nouvelles Habitations un peu plus haut, & les Terres sont par-tout excellentes.

Du Sault S. Louis.

Ce qui a fait la sûreté de Montreal & de tous ses Environs pendant les dernieres guerres, ce sont deux Villages d'Iroquois Chrétiens, & le Fort de Chambly. Le premier des deux Villages est celui du Sault Saint Louis, situé dans le Continent du côté du Sud, trois lieuës plus haut que la Ville de Montreal. Il est fort peuplé, & a toujours été regardé comme une de nos plus fortes barrieres contre les Iroquois Idolâtres, & contre les Anglois de la Nouvelle York. Il a déja changé deux fois de place dans l'espace de deux lieuës. Sa seconde station, où je l'ai vû en 1708, étoit vis-à-vis un Rapide, qu'on nomme le *Sault Saint Louis*, & il en a conservé le nom, quoiqu'il en soit aujourd'hui assez éloigné. Il paroît qu'on l'a enfin fixé; car l'Eglise, qu'on ne fait que d'achever, & la Maison des Missionnaires sont chacun dans leur genre, deux des plus beaux Edifices du Pays. La situation en est charmante. Le Fleuve fort large en cet

1721. Mars.

endroit y est semé de plusieurs Isles, qui font un très-bel effet. L'Isle de Montreal, toute peuplée, est en perspective d'un côté, & la vûë n'est presque point bornée de l'autre à cause du Lac de Saint Louis, qui commence un peu plus haut.

Des Iroquois de la Montagne.

Le second Village porte le nom *de la Montagne*, parce qu'il fut lontems sur la double Montagne, qui a donné son nom à l'Isle. On l'a depuis transporté au Sault au Récollet, comme je vous l'ai dit ; il est présentement en Terme ferme vis-à-vis l'extrêmité occidentale de l'Isle. Ce sont les Ecclésiastiques du Séminaire de Montreal, qui le gouvernent. Il est sorti bien des Braves de ces deux Bourgades, & la ferveur y étoit admirable avant que l'avarice de nos Traitans y eût introduit l'yvrognerie, qui y a fait de bien plus grands ravages encore, que dans les Missions de Saint François & de Beckancourt.

Désordres causés par la Traite de l'eau de vie, dans ces deux Villages.

En vain les Missionnaires ont employé, pour arrêter ce désordre, toute leur industrie & toute leur vigilance : ils ont eu beau implorer le secours des Puissances, menacer de la colere du Ciel, apporter les raisons les plus persuasives, tout a été inutile : les accidens mêmes les plus funestes, & où il n'étoit pas possible de méconnoître la main de Dieu appésantie sur les Auteurs du mal, n'ont pas été suffisans pour faire rentrer en eux-mêmes des Chrétiens, que l'avidité d'un gain sordide avoit aveuglés. On voit, jusques dans les Places & les Ruës de Montreal, les Spectacles les plus affreux, suites inévitables de l'yvresse de ces Barbares ; les Maris & les Femmes ; les Peres, les Meres & les Enfans ; les Freres

1711.

Mars.

& les Sœurs, ſe prendre à la gorge, s'arracher les oreilles, ſe mordre à belles dents comme des Loups enragés. Les airs retentiſſent pendant les nuits de hurlemens beaucoup plus horribles que ceux, dont les Bêtes féroces font retentir les Bois.

Ceux, qui ont peut-être le plus à ſe reprocher ces horreurs, ſont les premiers à demander ſi ces gens-là ſont des Chrétiens ? On pourroit leur répondre : oüi ce ſont des Chrétiens & des Néophytes, qui ne ſçavent ce qu'ils font ; mais ceux, qui de ſang froid, & avec connoiſſance de cauſe, les réduiſent par leur avarice en cet état, ont-ils de la Religion ? On ſçait que les Sauvages donneroient tout ce qu'ils ont pour un verre d'Eau de Vie ; c'eſt une tentation pour les Traitans, contre laquelle ni les cris des Paſteurs, ni le zéle & l'autorité des Magiſtrats, ni le reſpect des Loix, ni la ſéverité de la Juſtice ſouveraine, ni la crainte des Jugemens de Dieu, ni la penſée de l'Enfer, dont ces Barbares dans leur yvreſſe préſentent une Image bien ſenſible, n'ont encore pu tenir. Mais détournons la vûë de ces objets déſagréables.

De la Foire de Montreal. Calomnie de la Hontan à ce ſujet.

Le grand Commerce des Pelleteries, après que la Ville des Trois Rivieres eut ceſſé d'être fréquentée par les Nations du Nord & de l'Oueſt, ſe fit pendant quelques années à Montreal, où les Sauvages abordoient en certains tems de toutes les parties du Canada. C'étoit une eſpece de Foire, qui attiroit beaucoup de François dans cette Ville. Le Gouverneur Général & l'Intendant s'y rendoient auſſi, & l'on profitoit de l'occaſion pour accommoder les différens, qui pouvoient être

1721. Mars.

survenus entre nos Alliés. Mais si par hazard, Madame, vous tombez sur le Livre de la HONTAN, où il est parlé de cette Foire, donnez-vous bien de garde de prendre tout ce qu'il en dit pour des verités. La vraisemblance n'y est pas même gardée. Les Femmes de Montreal n'ont jamais donné lieu à ce que cet Auteur y met sur leur compte, & il n'y a rien à craindre pour leur honneur de la part des Sauvages. Il est sans exemple qu'aucun d'eux ait jamais pris la moindre liberté avec les Françoises, lors même qu'elles ont été leurs Prisonnieres. Ils n'en sont pas même tentés, & il seroit à souhaiter que les François eussent le même dégoût des Sauvagesses. La Hontan ne pouvoit pas ignorer ce qui est de notoriété publique en ce Pays; mais il vouloit égayer ses Mémoires, & pour y réussir, tout lui étoit bon. On est toujours sûr de plaire à certaines gens, quand on ne garde aucune mesure dans la liberté, qu'on se donne d'inventer, de médire, & de s'exprimer sur certaines matieres.

On voit encore de tems en tems arriver à Montreal de petites Flottes de Sauvages, mais ce n'est plus rien en comparaison du passé. C'est la guerre des Iroquois, qui a interrompu ce grand concours des Nations dans la Colonie. Pour y suppléer, on a établi chez la plûpart des Magasins avec des Forts, où il y a toujours un Commandant & assez de Soldats, pour mettre les Marchandises en sûreté. Les Sauvages y veulent toujours avoir un Armurier, & dans plusieurs il y a des Missionnaires, qui y feroient plus de bien, s'ils y étoient seuls de François. On auroit bien dû, ce

semble, rétablir les choses sur l'ancien pied, depuis que tout est en paix au dedans & au dehors de la Colonie : ce seroit le moyen d'y retenir les Coureurs de bois, à qui leur avidité, sans parler de tous les désordres, qu'attirent le libertinage, fait faire tous les jours des bassesses, qui nous rendent méprisables aux yeux des Barbares, ont avili nos Marchandises, & encheri les Pelleteries. Outre que les Sauvages, naturellement fiers, sont devenus insolens, depuis qu'ils se voyent recherchés.

1721. Mars.

De la Pêche du Loup Marin.

La Pêche pourroit bien plus enrichir le Canada, que la Chasse, & on n'y dépend point des Sauvages. Deux raisons de s'y appliquer, qui n'ont pourtant pû jusqu'ici engager nos Colons à en faire le principal objet de leur Commerce. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai déja eu l'honneur de vous dire de la Pêche des Moruës, qui seule nous vaudroit plus que le Perou, si les Fondateurs de la Nouvelle France eussent pris les mesures convenables pour s'en assûrer la possession. Je commence par celle du Loup Marin, des Vaches Marines & des Marsouins, qu'on peut faire par tout dans le Golphe Saint Laurent, & bien avant dans le Fleuve même.

Le Loup Marin doit son nom à son cri, qui est une espece de hurlement ; car dans sa figure il n'a rien du Loup, ni d'aucun Animal terrestre, que nous connoissions. Lescarbot assûre qu'il en a entendu, qui crioient comme les Chats Huans ; mais ce pouvoit être de jeunes Bêtes, dont le cri n'étoit pas encore bien formé. Au reste, Madame, on ne balance pas ici à mettre le Loup Marin au rang des

1721. Mars.

Poiſſons, quoiqu'il ne ſoit pas muet, qu'il naiſſe à terre, qu'il y vive pour le moins autant que dans l'eau, qu'il ſoit couvert de poil; en un mot, qu'il ne lui manque abſolument rien, pour être regardé comme un véritable Amphibie. Mais nous ſommes dans un nouveau Monde, il ne faut pas exiger que nous y parlions toujours le Langage de l'ancien, & l'uſage, contre lequel on ne raiſonne point, s'y eſt mis en poſſeſſion de tous ſes droits. Ainſi la guerre, qu'on fait au Loup Marin, quoiqu'on la faſſe ſouvent à terre & à coups de fuſils, ſe nomme une Pêche; & celle qu'on fait aux Caſtors dans l'eau & avec des filets, s'appelle une Chaſſe.

Deſcription du Loup Marin.

La tête du Loup Marin approche un peu de la figure de celle du Dogue: il a quatre pattes fort courtes, ſur-tout celles de derriere: dans tout le reſte, il eſt Poiſſon. Il ſe traîne plûtôt qu'il ne marche ſur les pieds; ceux de devant ont des ongles, ceux de derriere ſont en forme de Nageoires. Sa peau eſt dure, & couverte d'un poil ras de diverſes couleurs. Il y a de ces Animaux, qui ſont tout blancs, & tous le ſont en naiſſant; quelques-uns à meſure qu'ils croiſſent, deviennent noirs, d'autres roux; pluſieurs ont toutes ces couleurs enſemble.

Ses diverſes eſpeces.

Les Pêcheurs diſtinguent pluſieurs eſpeces de Loups Marins; les plus gros péſent juſqu'à deux mille, & l'on prétend qu'ils ont le nez plus pointu que les autres. Il y en a, qui ne font que fretiller dans l'eau; nos Matelots les appellent *Braſſeurs*, ils ont donné à une autre eſpece le nom de *Nau:* je n'en ſçai ni la raiſon, ni la ſignification: à une autre, celui de *Groſſes Têtes*. On en voit de petits fort éveil-

lés, & fort adroits à couper les filets, qu'on leur tend: leur couleur est tygrée, ils sont badins, pleins de feu, & jolis, autant que des Animaux de cette figure le peuvent être: les Sauvages les accoûtument à les suivre, comme si c'étoient de petits Chiens, & ne laissent pourtant pas de les manger. 1721. Mars.

M. Denys parle de deux sortes de Loups Marins, qui se rencontrent sur les Côtes de l'Acadie: les uns, dit-il, sont si gros, que leurs Petits ont plus de volume, que nos plus grands Porcs. Il ajoute que peu de tems après qu'ils sont nés, le Pere & la Mere les amenent à l'eau, & de tems en tems les ramenent à terre, pour les faire téter: que la Pêche s'en fait au mois de Février, lorsque les Petits, ausquels on en veut principalement, ne vont presque point encore dans l'eau: qu'au premier bruit, les Peres & Meres prennent la fuite, en faisant un fort grand bruit, pour avertir leurs Petits de les suivre, ce que ceux-ci ne manquent point de faire, si les Pêcheurs ne se hâtent de leur donner un coup de bâton sur le nez, & que cela suffit pour les tuer. Il faut que le nombre de ces Animaux soit bien grand sur ces Côtes, s'il est vrai, comme le même Auteur l'assûre, qu'en un seul jour on prend de cette sorte jusqu'à huit cent de ces Petits.

La seconde Espece, dont parle M. Denys, est fort petite, & chaque Bête ne donne guéres d'huile, que ce qu'il en peut tenir dans sa Vessie. Ces Derniers ne s'éloignent jamais beaucoup du Rivage, & il y en a toujours quelqu'un, qui fait la Sentinelle. Au premier signal, qu'il donne, tous se jettent à la Mer; au bout de quelque tems ils se rapprochent de

1721.
Mars.

terre, & se levent sur leurs pattes de derriere, pour voir s'il n'y a rien à craindre : mais, malgré toutes leurs précautions, on en surprend un grand nombre à terre, & il n'est presque pas possible de les avoir autrement.

Usage de la Chair & de la Peau du Loup Marin.

On convient que la chair du Loup Marin n'est pas mauvaise à manger, mais on trouve beaucoup mieux son compte à en faire de l'huile : la façon n'en est pas difficile. On en fait fondre la graisse sur le feu, & elle se résout en huile. Souvent même on se contente de faire des Charniers, c'est le nom, qu'on donne à de grands quarrés de planches, sur lesquels on étend la graisse de plusieurs Loups Marins : elle s'y fond d'elle-même, & l'huile coule par une ouverture, qu'on y a pratiquée. Cette huile quand elle est fraîche, est fort bonne pour la Cuisine, mais celle des jeunes Bêtes rancit bientôt ; & celle des autres, pour peu qu'elle commence à vieillir, desséche trop : on s'en sert alors pour brûler, ou pour passer les Peaux. Elle est lontems claire, elle n'a point d'odeur, & ne laisse point de lie, ni aucune sorte d'immondices au fond de la Barrique.

Dans les premiers tems de la Colonie on a employé une grande quantité de Peaux de Loups Marins à faire des Manchons. La mode en est passée, & leur grand usage aujourd'hui est de couvrir les malles & les cofres. Quand elles sont tannées, elles ont presque le même grain que le Maroquin : elles sont moins fines, mais elles ne s'écorchent pas si aisément, & elles conservent plus lontems toute leur fraîcheur. On en fait de très-bons souliers & des bottines, qui ne prennent point l'eau, On en

1721. Mars.

couvre aussi des siéges, dont le bois est plûtôt usé que la couverture. On tanne ici ces peaux avec l'écorce de Perusse, & dans la teinture, dont on se sert pour les noircir, on mêle une poudre, qui se tire de certaines pierres, qu'on trouve sur les bords des Rivieres. C'est ce qu'on appelle *Pierres de Tonnerre*, ou des Marcassites de Mines.

Particularités de ces Animaux.

C'est sur les Rochers, & quelquefois sur la Glace, que les Loups Marins s'accouplent, & que les Meres font leurs Petits. Leur Portée ordinaire est de deux, & elles les allaitent assez souvent dans l'eau, mais plus souvent à terre; quand elles veulent les accoûtumer à nâger, elles les portent, dit-on, sur leur dos; les laissent aller de tems en tems dans l'eau, puis les reprennent, & continuent ce manége, jusqu'à ce que ces Petits puissent nâger tous seuls. Si ce fait est vrai, voilà un étrange Poisson, à qui la Nature n'a pas même appris ce que la plûpart des Animaux terrestres sçavent presqu'en naissant. Le Loup Marin a les sens fort vifs, & c'est son unique deffense: elle ne les empêche pourtant pas d'être souvent surpris, comme je l'ai déja remarqué; mais la plus ordinaire façon de les pêcher est celle-ci.

La coûtume de cet Animal, quand il est dans l'eau, est d'entrer avec la Marée dans les Anses: quand on a reconnu les Anses, où il en entre un grand nombre, on les ferme avec des filets & des pieux; on n'y laisse de libre qu'un assez petit espace, par où les Loups Marins se glissent. Dès que la Marée est haute, on bouche cette ouverture; ainsi après que la Mer s'est retirée, ces Poissons demeurent à

1721. Mars.

ſec, & on n'a que la peine de les aſſommer. On les ſuit auſſi en Canot dans les endroits, où il y en a beaucoup, & quand ils mettent la tête hors de l'eau pour reſpirer, on tire deſſus. S'ils ne ſont que bleſſés, on les prend ſans peine : s'ils ſont tués roides, ils vont d'abord à fond, comme il arrive auſſi aux Caſtors : mais on a de gros Chiens, qui ſont ſtilés à les pêcher à ſept ou huit braſſes de profondeur. Enfin j'ai oüi dire qu'un Matelot en ayant un jour ſurpris à terre un grand Troupeau, il les avoit conduits à ſon logement avec une Gaule, comme il auroit pû faire un Troupeau de Bœufs, & que lui & ſes Camarades en avoient tué juſqu'à neuf cent. *Sit fides penes Autorem.*

Des Vaches Marines.

Nos Pêcheurs prennent aujourd'hui aſſez peu de Vaches Marines ſur les Côtes du Golphe de Saint Laurent, & je ne ſçai point ſi on en a jamais pris ailleurs. Les Anglois en avoient autrefois établi une Pêche à l'Iſle de Sable, mais elle ne leur a pas fait beaucoup de profit. La figure de cet Animal n'eſt pas fort differente de celle du Loup Marin, mais il eſt plus gros. Ce qu'il a de ſingulier, ce ſont deux dents de la groſſeur & de la longueur du bras, un peu recourbées en haut, & qu'on prendroit de loin pour des Cornes : c'eſt apparemment de-là que leur eſt venu le nom de Vaches Marines. Les Matelots l'appellent plus ſimplement *la Bête à la grande dent*. Cette dent eſt d'un très-bel yvoire, auſſi bien que toutes celles, qui compoſent la machoire de ce Poiſſon, & qui ont quatre doits de longueur.

Marſouins de deux couleurs.

Il y a dans le Fleuve Saint Laurent des Marſouins de deux couleurs : dans l'eau ſalée, c'eſt-

c'eſt-à-dire, juſqu'un peu au-deſſous de l'Iſle d'Orleans, ils ne different point de ceux, qu'on trouve dans la Mer : dans l'eau douce ils ſont tout blancs, & de la groſſeur d'une Vache. Les Premiers vont ordinairement par Bandes : je n'ai point remarqué la même choſe des autres, quoique j'en aye beaucoup vû ſe divertir dans le Port de Quebec. Ils ne montent guéres plus haut que cette Ville ; mais il y en a beaucoup ſur les Côtes de l'Acadie, auſſi bien que de la premiere eſpece ; ainſi la difference de leur couleur ne vient point de la difference de l'eau ſalée & de l'eau douce.

1721. Mars.

Les Marſouins blancs rendent une Barrique d'huile, & cette huile eſt peu differente de celle du Loup Marin. Je n'ai vû perſonne, qui ait mangé de la chair de cet Animal, mais pour ce qui eſt des *Pourcelles*, c'eſt le nom, que l'on donne aux Marſouins gris ; on dit que ce n'eſt pas un mauvais manger ; on fait des boudins & des andouilles de leurs boyaux, la freſſure en eſt excellente en fricaſſée, & la tête meilleure, que celle du Mouton, mais moins bonne que celle du Veau.

Uſage de leurs Peaux.

La peau des uns & des autres ſe tanne & ſe paſſe en façon de Maroquin. D'abord elle eſt tendre comme du lard, & a un pouce d'épaiſſeur. On la gratte lontems, & elle devient comme un cuir tranſparent ; & quelque mince, qu'elle ſoit, juſqu'à être propre à faire des veſtes & des hauts-de-chauſſes, elle eſt toujours très-forte, & à l'épreuve d'un coup de feu. Il y en a de dix-huit pieds de long ſur neuf de large : on prétend que rien n'eſt meilleur pour couvrir une Imperiale de Caroſſe.

On a établi depuis peu deux Pêches de Mar-

1721. Mars.

De la Pêche du Marsouin

souins au-dessous de Quebec; l'une dans la Baye Saint Paul, & l'autre sept ou huit lieuës plus bas, vis-à-vis une Habitation, qu'on appelle *Camourasca*, du nom de certains Rochers, qui s'élevent considerablement au-dessus de l'eau. Les frais n'en sont pas grands, & les profits iroient fort loin, si les Marsouins étoient des Animaux d'habitude: mais soit instinct, ou caprice, ils rompent souvent toutes les mesures des Pêcheurs, & prennent une autre route, que celle, où on les attend. D'ailleurs ces Pêches, qui n'enrichiroient que des Particuliers, ont occasionné un inconvénient, qui fait crier le Peuple: c'est qu'elles ont beaucoup diminué celle des Anguilles, laquelle est une grande ressource pour les pauvres Habitans. Car les Marsouins se trouvant inquiettés au-dessous de Quebec, se sont retirés ailleurs, & les Anguilles ne trouvant plus sur leur passage ces gros Poissons, qui les obligeoient de rebrousser chemin, descendent le Fleuve sans obstacles; d'où il arrive qu'entre Quebec & les Trois Rivieres, où l'on en prenoit une quantité prodigieuse tous les ans, on n'en prend presque plus.

La maniere, dont se fait la Pêche du Marsouin est peu differente de celle, dont j'ai parlé en dernier lieu au sujet du Loup Marin. Quand la Marée est basse, on plante dans la vase, ou dans le sable, des picquets assez près les uns des autres, & l'on y attache des filets en forme d'antonnoirs, dont l'ouverture est assez large; de sortenéanmoins que, quand le Poisson y a passé, il ne la peut plus retrouver pour en sortir. On a soin de mettre au haut des picquets des bouquets de verdure. Quand

1721. Mars.

la Marée monte, ces Poiſſons, qui donnent la chaſſe aux Harengs, leſquels gagnent toujours les bords, & attirés par la verdure, qu'ils aiment beaucoup, s'engagent dans les filets, & s'y trouvent enfermés. A meſure que la Marée baiſſe, on a le plaiſir de voir leur embarras, & les mouvemens inutiles, qu'ils ſe donnent pour échaper; enfin ils reſtent à ſec, & ſouvent échoués les uns ſur les autres en ſi grand nombre, que d'un ſeul coup de bâton on en aſſomme deux ou trois. On prétend qu'il s'en eſt trouvé parmi les Blancs, qui peſoient juſqu'à trois mille.

Des Baleines.

Tout le Monde ſçait de quelle maniere ſe fait la Pêche de la Baleine, ainſi je ne vous en dirai rien. On dit ici que les Baſques, qui la faiſoient autrefois dans le Fleuve S. Laurent, ne l'ont interrompuë, que pour s'addonner tout entiers au Commerce des Pelleteries, qui ne demandoient ni tant de dépenſes, ni tant de fatigues, & dont les profits étoient alors plus conſidérables & plus prompts. D'ailleurs ils n'avoient pas pour cette Pêche toutes les commodités, qu'on peut avoir préſentement, qu'il y a des Habitations fort avancées vers le Golphe. Il y a quelques années, qu'on eſſaya de la rétablir, mais ſans ſuccès: les Entrepreneurs, ou n'avoient pas les fonds néceſſaires pour en faire les avances, ou ont voulu être dédommagés trop tôt de leurs frais, ou ont manqué de conſtance. Il paroît néanmoins certain que cette Pêche pourroit être un grand objet dans le Commerce de cette Colonie, & qu'elle ſe peut faire avec beaucoup moins de dépenſes & de périls, que ſur les Côtes du Groënland. Qui empêcheroit

1721. Avril.

même de la rendre sédentaire, comme M. Denys proposoit de faire celle de la Moruë en Acadie ? Voilà, Madame, tout ce qui regarde les Pêches, qui peuvent enrichir le Canada : Je vous parlerai des autres, quand je vous entretiendrai de la maniere de vivre dans ce Pays.

J'ai l'honneur d'être, &c.

---

# NEUVIE'ME LETTRE.

*Du Fort de Chambly, des Poissons, des Oiseaux, de quelques Animaux propres du Canada. Des Arbres, qui lui sont communs avec la France, & de ceux, qui lui sont particuliers.*

A Chambly, ce premier Avril, 1721.

MADAME,

UNE des principales défenses de Montreal contre les Iroquois & la Nouvelle York est le Fort de Chambly : c'est de ce Fort que j'ai l'honneur de vous écrire. J'y suis venu pour rendre visite au Commandant, qui est M. de SABREVOIS, d'une des meilleures Maisons de Beauce, mon Ami, mon Compagnon de voyage, & bon Officier. Je vais en deux mots vous marquer la situation de cette Place importante, & vous en faire la description.

Dans les premieres années de notre Etablissement en ce Pays les Iroquois, pour faire des courses jusques dans le centre de nos Ha-

1721.

Avril.

bitations, descendoient une Riviere, qui se décharge dans le Fleuve Saint Laurent, un peu au-dessus du Lac de S. Pierre & à laquelle pour cette raison on donna d'abord le nom de *Riviere des Iroquois*. On l'a depuis appellé la *Riviere de Richelieu*, à cause d'un Fort qui portoit ce nom, & qu'on avoit construit à son embouchure. Ce Fort ayant été ruiné, M. de Sorel, Capitaine dans Carignan-Salieres, en fit construire un autre, auquel on donna son nom : ce nom s'est communiqué à la Riviere, qui le conserve encore aujourd'hui, quoique le Fort ne subsiste plus depuis lontems. Quand on a remonté la Riviere, environ dix-sept lieuës, allant toujours au Sud, mais prenant un peu du Sud-Ouest, on trouve un Rapide, & vis-à-vis une espece de petit Lac formé par la Riviere même. C'est sur le bord même du Rapide, & vis-à-vis du Lac, qu'est situé le Fort. Il fut d'abord bâti de bois par M. de Chambly, Capitaine dans le Régiment de Carignan-Salieres, en même tems que M. de Sorel construisit le sien : mais on l'a depuis peu bâti de Pierres, & flanqué de quatre Bastions, & on y entretient toujours une assez bonne Garnison. Les Terres des environs sont fort bonnes, on commence à y établir des Habitations, & bien des Gens croyent qu'avec le tems on y bâtira une Ville.

De Chambly au Lac Champlain, il n'y a que huit lieuës ; la Riviere de Sorel traverse ce Lac, & il n'est peut-être point de Canton de la Nouvelle France, qu'il soit plus à propas de peupler. Le Climat y est plus doux, qu'en aucun endroit de la Colonie, & les Habitans y auront pour Voisins les Iroquois,

1721. Avril.

qui dans le fond sont de bonnes Gens, qui ne chercheront pas à se brouiller avec nous, quand ils nous verront en état de ne les pas craindre, & qui s'accommoderont, je crois, encore mieux de ce Voisinage, que de celui de la Nouvelle York. Bien d'autres raisons devroient nous engager à cet Etablissement; mais si je vous écrivois tout, je n'aurois plus rien à vous dire, quand j'aurai l'honneur de vous revoir. Je vais profiter des heures de loisir, que j'ai ici, pour continuer à vous entretenir des particularités de ce Pays. J'en suis demeuré à ce que le Golphe & le Fleuve de Saint Laurent peuvent fournir au Commerce de la Nouvelle France; il me reste à parler des ressources, que les Habitans y peuvent trouver pour la vie.

Poissons, qui se trouvent dans le Golphe, & dans le Fleuve S. Laurent.

Par-tout, où l'eau du Fleuve est salée, c'est-à-dire, depuis le Cap Tourmente, jusqu'au Golphe, on peut pêcher presque tous les Poissons, qui vivent dans l'Ocean; comme le Saulmon, le Thon, l'Alose, la Truite, la Lamproye, l'Eperlan, l'Anguille de Mer, le Maquereau, la Sole, le Hareng, l'Anchois, la Sardine, le Turbot, & beaucoup d'autres, qui sont inconnus en Europe. Tous se prennent à la Seine & aux Filets. Dans le Golphe on pêche des Flettans, trois sortes de Rayes, la Commune, la Bouclée, qui est, dit-on, de meilleur goût qu'en France, & le *Posteau*, qui n'est pas estimé; des Lencornets, espece de Séches; des Goberges, ou Poissons de Saint Pierre; des Plies, des Requiems, des Chiens de Mer, une espece de Requiems beaucoup moins mauvais pendant leur vie, & sans comparaison, meilleurs après leur mort. Les

Huitres sont très-abondantes pendant l'hyver, sur toutes les Côtes de l'Acadie, & la maniere de les y pêcher est assez singuliere. On fait un trou à la glace, on y enfonce deux perches liées ensemble de telle sorte, qu'elles font le même jeu que les tenailles, & il est rare qu'on les retire sans une Huitre. 1721. Avril.

Du Lencornet.

J'ai dit que le Lencornet est une espece de Séche, sa figure est néanmoins assez differente de la Séche ordinaire. Il est tout rond, ou plûtôt oval; il a au-dessus de la queuë une maniere de rebord, qui lui fait comme une rondache, & la tête est environnée de barbes de la longueur d'un demi pied, dont il se sert pour prendre d'autres Poissons. Il y en a de deux especes, qui ne different que par le volume; les uns sont de la grosseur d'une Barrique, les autres ont un pied de long: on ne prend guéres que de ceux-ci, & on les prend au flambeau: ils aiment fort la lumiere, on leur en montre sur le Rivage, quand la Marée est haute, ils s'en approchent, & ils y demeurent échoués. Le Lencornet rôti, bouilli & fricassé, est un fort bon manger; mais il rend la sausse toute noire.

De la Goberge, de la Truitte Saumonée, de la Tortuë, &c.

La Goberge est comme une petite Moruë; elle en a le goût, & on la fait aussi sécher. Elle a deux taches noires aux deux côtés de la tête, & les Matelots disent que ce Poisson est celui, dans lequel S. PIERRE trouva de quoi payer le tribut à l'Empereur Romain pour Notre Seigneur & pour lui, & que ses deux taches sont les deux endroits, par où il le prit: c'est pour cela qu'ils lui ont donné le nom de *Poisson Saint Pierre*. La Plie de Mer a la chair plus ferme & de meilleur goût, que celle des

1721. Avril.

Rivieres: on la prend, aussi bien que les Hommarts, ou Ecrevisses de Mer, avec de longs bâtons armés d'un Fer pointu, terminé par une échancrure, qui empêche les Poissons de se débarrasser. Enfin en plusieurs endroits, sur-tout vers l'Acadie, les Etangs sont remplis de Truites Saumonées longues d'un pied, & de Tortuës de deux pieds de diametre, dont la chair est excellente, & l'écaille supérieure rayée de blanc, de rouge & de bleu.

Du Poisson armé.

Parmi les Poissons, dont le Lac Champlain & les Rivieres, qui s'y déchargent sont remplis, M. de Champlain en a remarqué un assez singulier, qu'il appelle *Chaousarou*; apparemment du nom, que lui donnoient les Sauvages. C'est une espece particuliere du Poisson armé, qu'on trouve en plusieurs autres endroits. Celui-ci a le corps à peu près de la figure d'un Brochet; mais il est couvert d'une écaille à l'épreuve du poignard: sa couleur est d'un gris argenté, & il lui sort de dessous la gueule une arrête plate, dentelée, creuse, & percée par le bout; ce qui peut faire juger que c'est par-là, qu'il respire. La peau, qui couvre cette arrête, est tendre, & sa longueur est proportionnée à celle du Poisson, dont elle fait la troisiéme partie. Sa largeur est de deux doits dans les plus petits. Les Sauvages assûrerent à M. de Champlain qu'il se rencontroit de ces Poissons, qui avoient huit à dix pieds de largeur; mais les plus grands, qu'il vit, n'en avoient que cinq, & ils étoient de la grosseur de la cuisse d'un Homme.

Comment ce Poisson chasse aux Oiseaux.

On conçoit bien qu'un tel Animal est un vrai Pirate parmi les Habitans des Eaux;

1721. Avril.

mais on n'imagineroit peut-être pas qu'il fait aussi la guerre aux Habitans des Airs : il la fait néanmoins, & en habile Chasseur : voici comment. Il se cache dans les roseaux, de sorte qu'on ne peut voir que son arme, qu'il tient élevée perpendiculairement au-dessus de l'eau. Les Oiseaux, qui viennent pour se reposer, prennent cette arme pour un roseau sec, ou un morceau de bois, & se perchent dessus. Ils n'y sont pas plûtôt, que le Poisson ouvre la gueule, & fait si subitement le mouvement nécessaire pour ravir sa proye, que rarement elle lui échape. Les dents, qui bordent l'arrête, dont il se sert si utilement, sont assez longues & fort pointuës. Les Sauvages prétendent qu'elles sont un remede souverain contre le mal de tête, & qu'en picquant avec une de ces dents l'endroit, où la douleur est la plus vive, on la fait passer dans l'instant même.

Mariage de la Seine.

Ces Peuples ont une adresse merveilleuse à darder les Poissons dans l'eau, sur-tout dans les rapides. Ils pêchent aussi avec la Seine, & ils s'y disposent par une cérémonie assez bizare. Avant que de se servir de ce filet, ils le marient avec deux Filles vierges, & pendant le festin de nôce, ils le placent entre les deux Epouses. On l'exhorte ensuite fort sérieusement à prendre beaucoup de Poisson, & on croit l'y engager, en faisant de grands présens à ses prétendus Beaux-Peres.

De la pêche de l'Esturgeon.

L'Esturgeon est ici un Poisson de Mer & d'eau douce ; car on en prend sur les Côtes du Canada, & dans les grands Lacs, qui traversent le Fleuve de Saint Laurent. Bien des Gens croyent que c'est le véritable Dauphin

1721.
Avril.

des Anciens ; si cela est, il convenoit que ce Roi des Poissons dominât également, & dans l'Océan & dans les Rivieres. Quoiqu'il en soit, on voit ici des Esturgeons de huit, dix & douze pieds de long, & d'une grosseur proportionnée. Cet Animal a sur la tête une maniere de Couronne relevée d'un pouce, & il est couvert d'écailles d'un demi pied de diametre, presque ovales, & parsemées de petites figures, qui approchent de celle des Fleurs de Lys des Armes de France. Voici de quelle maniere les Sauvages le pêchent dans les Lacs. Deux Hommes sont aux deux extrémités d'un Canot : celui qui est derriere gouverne, l'autre se tient debout, tenant d'une main un dard, auquel est attachée une longue corde, dont l'autre bout est noué à une des barres du Canot. Dès qu'il voit l'Esturgeon à sa portée, il lui lance son dard, & tâche de prendre le défaut des écailles. Si le Poisson est blessé il fuit, & entraîne la Canot avec assez de rapidité ; mais après avoir nagé l'espace d'environ cent cinquante pas, il meurt, & alors on retire la corde, & on le prend. Il y a une petite espece d'Esturgeon, dont la chair est fort tendre, & très-délicate.

Poissons particuliers au Canada.

Le Fleuve de Saint Laurent nourrit plusieurs Poissons, qui ne sont point connus en France. Les plus estimés sont *l'Achigan* & le *Poisson doré*. Les autres Rivieres du Canada, & surtout celles de l'Acadie, ne sont pas moins bien partagées, que ce Fleuve, le plus poissonneux peut-être de tout l'Univers, & celui, où il y a de plus de sortes de Poissons, & des meilleurs. Il y a des Saisons, où le seul Poisson pourroit nourrir toute la Colonie. Mais je ne sçai quelle

croyance on doit donner à ce que j'ai vû dans la Relation manuſcrite d'un ancien Miſſionnaire, qui aſſûre avoir vû un Homme Marin dans la Riviere de Sorel, trois lieuës au-deſſous de Chambly. La Relation eſt écrite avec beaucoup de jugement; mais pour mieux conſtater le fait, & pour montrer qu'une premiere apparence ne l'a point trompé, l'Auteur auroit dû ajoûter à ſon récit la Deſcription de ce Monſtre. On eſt quelquefois ſaiſi au premier coup d'œil d'une reſſemblance, qui avec des yeux attentifs, & des regards réfléchis, s'évanouit d'abord. Au reſte, ſi ce Poiſſon de figure humaine étoit venu de la Mer, il auroit fait bien du chemin pour remonter ſi près de Chambly, & il ſeroit aſſez ſurprenant qu'on ne l'eût apperçu qu'en cet endroit.

Aigles de deux eſpeces.

Il s'en faut beaucoup que nos Forêts ſoient auſſi-bien partagées en Oiſeaux, que nos Lacs & nos Rivieres le ſont en Poiſſons. Il y en a néanmoins qui ont leur mérite, & qui ſont particuliers à l'Amérique. On voit ici des Aigles de deux eſpeces. Les plus gros ont la tête & le cou preſque blancs; ils donnent la chaſſe aux Lapins & aux Liévres, les prennent dans leurs Serres, & les emportent dans leurs Magaſins & dans leurs Nids. Les autres ſont tout gris, & ſe contentent de faire la guerre aux Oiſeaux: tous ſont auſſi d'aſſez bons Pêcheurs. Le Faucon, l'Autour, le Tiercelet, ſont abſolument les mêmes, qu'en France; mais nous avons une ſeconde eſpece de Faucons, qui ne vivent que de la Pêche.

Des Perdrix de trois eſpeces.

Nos Perdrix ſont de trois eſpeces; des griſes, des rouges, & des noires: celles-ci ſont les moins eſtimées; elles ſentent trop le Rai-

1721. Avril.

ſin, le Genievre & le Sapin : elles ont la tête & les yeux de Faiſans, & la chair brune. Toutes ont la queuë longue, & l'ouvrent en éventail, comme le Cocq-d'Inde : ces queuës ſont fort belles ; les unes ſont mêlées de rouge, de brun & de gris ; les autres de gris clair & de gris brun. J'ai dit que les Perdrix noires ne ſont pas les plus eſtimées ; quelques-uns néanmoins les préférent aux rouges mêmes. Toutes ſont plus groſſes qu'en France ; mais ſi ſottes, qu'elles ſe laiſſent tirer, & même approcher, ſans preſque remuer.

Autres Oiſeaux.

Outre les Bécaſſines, qui ſont excellentes en ce Pays, & le petit Gibier de Riviere, qui y eſt partout en abondance, on trouve quelques Bécaſſes autour des Fontaines, mais en petit nombre. Aux Illinois, & dans toute la Partie Méridionnale de la Nouvelle France, elles ſont plus communes. M. Denys aſſûre que les Corbeaux de Canada ſont auſſi bons à manger, que les Poules. Cela peut être vrai du côté de l'Acadie ; mais je ne vois pas qu'en ces Quartiers-ci on en ſoit bien perſuadé. Ils ſont plus gros qu'en France, un peu plus noirs, & ont un cri different de celui des nôtres. Les Orfrayes au contraire ſont plus petites, & leur cri n'eſt pas auſſi déſagréable. Le Chathuant Canadien n'a de difference du François, qu'une petite Fraiſe blanche autour du cou, & un cri particulier. Sa chair eſt bonne à manger, & bien des Gens la préférent à celle de la Poule. Sa proviſion pour l'hyver ſont des Mulots, auſquels il caſſe les pattes, & qu'il engraiſſe & nourrit avec ſoin, juſqu'à ce qu'il en ait beſoin. La Chauve-Souris eſt ici plus groſſe qu'en France. Les Merles & les

Hyrondelles y ſont des Oiſeaux de paſſage, comme en Europe. Les premiers ne ſont pas noirs, mais tirant ſur le rouge. Nous avons trois ſortes d'Allouettes, dont les plus petites ſont de la groſſeur du Moineau. Le Moineau lui-même eſt un peu different du nôtre: il a bien les mêmes inclinations, mais ſa phyſionomie eſt aſſez mauvaiſe.

On voit dans ce Pays une quantité prodigieuſe de Canards, & j'en ai oüi compter juſqu'à vint-deux eſpeces differentes. Les plus beaux & ceux, dont la chair eſt plus délicate, ſont les *Canards Branchus*: on les appelle ainſi, parce qu'ils perchent ſur les branches des Arbres. Leur plumage eſt extrêmement varié, & fort brillant. Les Cygnes, les Poules-d'Inde, les Poules d'eau, les Gruës, les Serſelles, les Oyes, les Outardes, & autres grands Oiſeaux de Riviere, fourmillent partout, ſi ce n'eſt au Voiſinage des Habitations, dont ils n'approchent point. Nous avons des Gruës de deux couleurs; les unes ſont toutes blanches, les autres d'un gris de lin. Toutes font d'excellens potages. Nos Picverts, ou Picque-Bois, ſont d'une grande beauté. Il y en a, qui ont toutes les couleurs; d'autres ſont noirs, ou d'un brun obſcur par tout le corps, excepté la tête & le cou, qui ſont d'un très-beau rouge.

Le Roſſignol du Canada eſt à peu près le même, que celui de France pour la figure; mais il n'a que la moitié de ſon chant: le Roitelet lui en a dérobé l'autre moitié. Le Chardonneret n'a pas la tête auſſi belle, qu'en Europe, & tout ſon plumage eſt mêlé de jaune & de noir. Comme je n'en ai point vû en

1721. Avril.

cage, je ne sçaurois vous rien dire de son chant. Tous nos Bois sont remplis d'une sorte d'Oiseau de la grosseur d'une Linotte, lequel est tout jaune, & a le gosier assez fin; mais son chant est fort court, & n'est point varié. Il n'a point d'autre nom, que celui de sa couleur. Une espece d'Ortolan, dont le plumage est cendré sur le dos, & blanc sous le ventre, & qu'on a nommé *l'Oiseau Blanc*, est celui de tous les Hôtes de nos Bois, qui chante le mieux. Il ne le céde guéres au Rossignol de France, mais il n'y a que le Mâle, qui se fasse entendre; la Femelle, dont la couleur est plus foncée, ne dit mot, même en cage. Ce petit Animal a la physionomie fort belle, & il est bien nommé Ortolan pour le goût. Je ne sçai où il se retire pendant l'hyver; mais il est toujours le premier, qui nous annonce le retour du printems. A peine la neige est-elle fonduë en quelques endroits, qu'il y accourt en grande troupe, & on en prend alors tant que l'on veut.

Des Cardinaux.

Ce n'est guéres qu'à cent lieuës d'ici, en tirant au Sud, que l'on commence à voir des *Cardinaux*. Il y en a quelques-uns à Paris, qu'on y a transportés de la Louysiane, & je crois qu'ils feront fortune en France, s'ils peuvent y multiplier, comme les Serins. La douceur de leur chant, l'éclat de leur plumage qui est d'un beau rouge incarnat; une petite aigrette, qu'ils ont sur la tête, & qui ne ressemble pas mal à ces couronnes, que les Peintres donnent aux Rois Indiens & Amériquains, semblent leur assûrer l'Empire des Airs. Ils ont pourtant ici un Rival, qui auroit même pour lui l'unanimité des suffrages, s'il

flatoit aussi agréablement les oreilles, qu'il charme les yeux : c'est ce qu'on appelle en ce Pays ci *l'Oiseau Mouche*.

1721. Avril.

De l'Oiseau Mouche.

Ce nom a deux origines. La premiere, est sa petitesse même ; car avec ses plumes il n'est guéres d'un plus gros volume, que le Hanneton ordinaire. La seconde, est un Bourdonnement assez fort, qu'il fait avec ses aîles, & qui est assez semblable à celui, que font les grosses Mouches. Ses pattes, qui ont un pouce de long, sont comme deux aiguilles ; son bec est de même, & il en fait sortir une petite trompe, qu'il enfonce dans les fleurs, pour en attirer le suc, dont il se nourrit. La Femelle n'a rien de brillant, un assez beau blanc sous le ventre, & un cendré clair sur tout le reste du corps, font toute sa parure : mais le Mâle est un vrai bijou. Il a sur le haut de la tête une petite touffe d'un beau noir, la gorge rouge, le ventre blanc, le dos, les aîles & la queuë d'un verd de feuilles de Rosiers ; une couche d'or répanduë sur tout ce plumage, y ajoûte un grand éclat, & un petit duvet imperceptible y produit les plus belles nuances, qui se puissent voir.

En quoi il differe du *Colibry* des Isles.

Quelques Voyageurs l'ont confondu avec le *Colibry* ; & en effet il paroît qu'il en est une espece ; mais le Colibry des Isles est un peu plus gros, a le plumage moins brillant, & le bec un peu recourbé en bas. Je pourrois néanmoins me tromper sur l'éclat de son plumage, parce que je n'en ai point vû de vivant : quelques-uns ont avancé qu'il a un chant fort mélodieux : si le fait est vrai, c'est un grand avantage, qu'il a sur l'Oiseau Mouche, que personne n'a encore entendu chanter. Mais

1721. Avril.

j'ai entendu moi-même une Femelle, qui ſifloit d'une maniere très-aiguë & aſſez déſagréable. Cet Oiſeau a l'aîle extrêmement forte, & le vol d'une rapidité ſurprenante. Vous le voyez ſur une fleur, & dans le moment il s'éleve en l'air preſque perpendiculairement. Il eſt ennemi du corbeau, & ennemi dangereux. J'ai oüi dire à un Homme digne de foi, qu'il en a vû un quitter bruſquement une fleur qu'il ſuççoit, s'élever comme une éclair, aller ſe fourrer ſous l'aîle d'un Corbeau, qui planoit fort haut, le percer de ſa trompe, & le faire tomber mort, ſoit de ſa chute, ſoit de la bleſſure, qu'il avoit reçûë.

L'Oiſeau Mouche s'attache aux fleurs, qui ont l'odeur plus forte, & il les ſucce en voltigeant toujours: mais il ſe repoſe de tems en tems, & alors on a tout le loiſir de le contempler. On en a nourri quelque tems avec de l'eau ſucrée & des fleurs. J'en ai gardé autrefois un pendant vint-quatre heures: il ſe laiſſoit prendre & manier, & contrefaiſoit le mort; dès que je le lâchois, il reprenoit ſon vol, & ne faiſoit que papillonner autour de ma fenêtre. J'en fis préſent à un de mes Amis, qui le lendemain matin le trouva mort, & cette nuit-là même il avoit fait une petite gelée. Auſſi ces petits Animaux ont-ils grand ſoin de prévenir les premiers froids.

Il y a bien de l'apparence qu'ils ſe retirent vers la Caroline, où l'on aſſûre qu'on ne les voit qu'en hyver. Ils font leurs nids en Canada, où ils les ſuſpendent à une branche d'arbre, & les tournent de telle ſorte, qu'ils ſont à l'abri de toutes les injures de l'air. Rien n'eſt ſi propre que ces nids. Le fond en eſt de

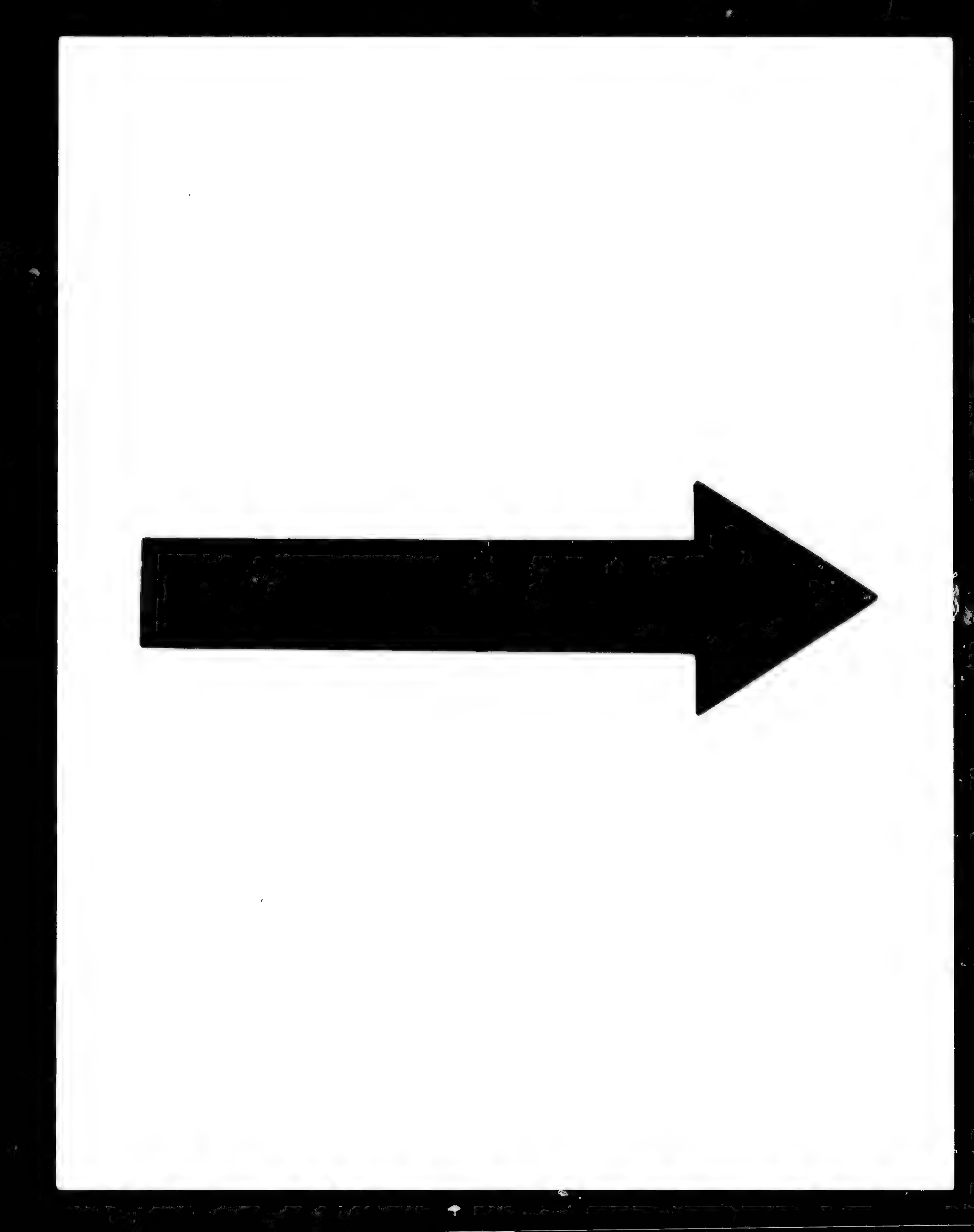
petits brins de bois entrelassés en maniere de pannier, & le dedans est revêtu de je ne sçai quel duvet, qui paroît de soye. Les œufs sont de la grosseur d'un pois, & ont des taches jaunes sur un fond blanc. On dit que la portée ordinaire est de trois, & quelquefois de cinq.

Du Serpent à Sonnettes.

Parmi les Reptiles de ce Pays, je ne connois encore que le Serpent à Sonnettes, qui mérite quelque attention. On en voit, qui sont gros comme la jambe d'un Homme, quelquefois même il s'en trouve de plus gros, & ils sont longs à proportion. Mais il y en a, & je crois que c'est le plus grand nombre, qui ne surpassent ni en grosseur, ni en longueur nos plus grandes Couleuvres de France. Leur figure est assez singuliere. Sur un cou plat & fort large, ils ont une assez petite tête. Leurs couleurs sont vives, sans être brillantes, le jaune pâle y domine avec d'assez belles nuances.

Mais ce que cet Animal a de plus remarquable, c'est sa queuë: elle est écailleuse en cotte de maille, un peu aplatie, & elle croît, dit-on, tous les ans d'une rangée d'écaille. Ensorte qu'on connoît son âge à sa queuë, comme celui de Chevaux à leurs dents. En la remuant il fait le même bruit, que la Cigale en volant; car vous sçavez sans doute, Madame, que le prétendu chant de la Cigale, n'est que le bruit, qu'elle fait avec ses aîles. Au reste, la ressemblance, dont je parle, est si parfaite, que j'y ai été trompé moi-même. C'est ce bruit, qui a fait donner à ce Serpent le nom, qu'il porte.

Sa morsure est mortelle, si on n'y remédie sur le champ, mais la Providence y a pourvû. Dans tous les endroits, où se rencontre ce



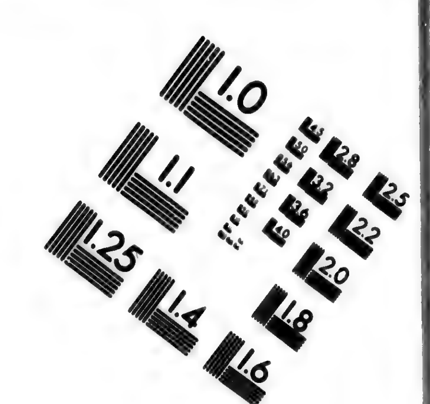
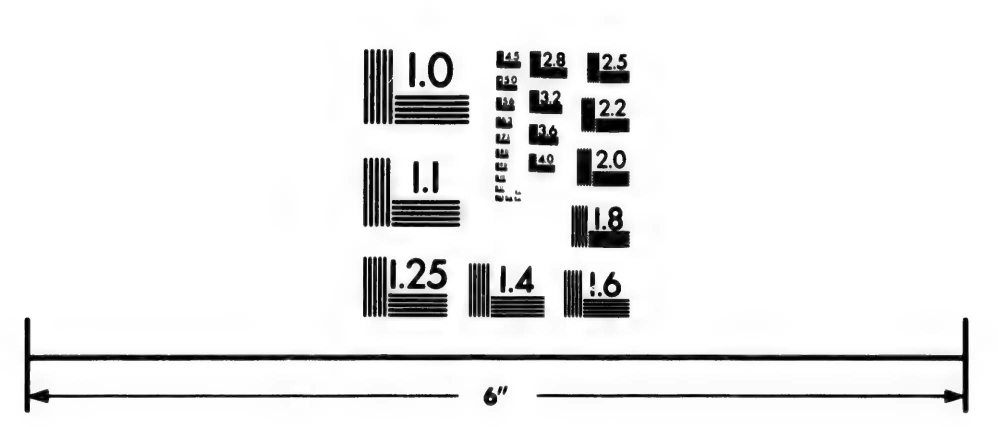


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





1721.

Avril.

dangereux Reptile, il croît une Plante, à laquelle on a donné le nom d'*Herbe à Serpent à Sonnettes*, & dont la racine est un Antidote sûr contre le venin de cet Animal : il ne faut que la piler ou la mâcher, & l'appliquer comme un Cataplasme sur la playe. Cette plante est belle & facile à reconnoître. Sa tige ronde, un peu plus grosse, qu'une plume d'Oye, s'éleve à la hauteur de trois ou quatre pieds, & se termine par une fleur jaune de la figure, & de la grandeur d'une Marguerite simple. Cette fleur a une odeur très-douce. Les feuilles de la plante sont ovales, étroites, soûtenuës cinq à cinq en patte de Poule-d'Inde, par un pédicule d'un pouce de long.

Il est rare que le Serpent à Sonnettes attaque les Passans, qui ne lui cherchent point noise : j'en ai eu un à mes pieds, qui eut assûrément plus de peur, que moi, car je ne l'apperçus, que quand il fuyoit. Mais si on marche sur lui, on est piqué d'abord, & si on le poursuit, pour peu qu'il ait le loisir de se reconnoître, il se replie en rond, sa tête au milieu, & s'élance d'une grande roideur contre son Ennemi. Les Sauvages ne laissent pas de lui donner la chasse, & trouvent sa chair très-bonne : j'ai même oui dire à des François, qui en avoient goûté, que ce n'étoit pas un mauvais manger. Mais c'étoit des Voyageurs, & ces Gens-là trouvent tout bon, parce qu'ils ont souvent faim. Du moins est-il certain qu'elle ne fait point de mal.

Des Bois du Canada.

Je ne sçai, Madame, si je dois entreprendre de vous parler des Bois du Canada. Nous sommes au milieu des plus grandes Forêts du Monde ; selon toutes les apparences, elles

1721. Avril.

ſont auſſi anciennes que le Monde même, & n'ont point été plantées de mains d'Hommes : à la vûë rien n'eſt plus magnifique, les Arbres ſe perdent dans les nuës, & il y a une variété d'eſpeces differentes ſi prodigieuſe, que parmi ceux mêmes, qui ſe ſont le plus appliqués à les connoître, il n'eſt peut-être perſonne, qui n'en ignore plus de la moitié. Quant à leur qualité, & à l'uſage, où on les peut employer, les ſentimens ſont ſi differens, & dans les Pays, où nous ſommes, & dans celui, où vous êtes, que je déſeſpere même d'être jamais en état de vous inſtruire, autant que je le ſouhaiterois, ſur cet article. Au moins pour le préſent dois-je me borner à quelques obſervations ſur ce que j'ai vû par moi-même, & ſur ce que j'ai oui dire à Gens, qui ont & plus d'expérience, & plus d'habileté que moi en cette matiere.

Des Pins de deux eſpeces.

Ce qui a d'abord le plus frappé mes yeux, en arrivant la premiere fois en ce Pays, ce ſont les Pins, les Sapins, & les Cédres, qui ſont d'une groſſeur & d'une hauteur ſurprenante. Il y a ici deux ſortes de Pins, tous produiſent une Réſine fort propre à faire le Bray & le Godron. Les Pins blancs, au moins quelques-uns, jettent aux extrémités les plus hautes une eſpece de Champignon ſemblable à du Tondre, que les Habitans appellent *Guarigue*, & dont les Sauvages ſe ſervent avec ſuccès contre les maux de poitrine, & contre la Dyſenterie. Les Pins rouges ſont plus gommeux & plus maſſifs, mais ne viennent pas ſi gros. Les Terroirs, qui produiſent les uns & les autres, ne ſont pas les plus propres à produire du Grain ; ils ſont ordinairement com-

1721. Avril. posés de Gravier, de Sable, & de Terre-glaise.

Quatre especes de Sapin.

Il y a quatre especes de Sapin en Canada. La premiere ressemble à la nôtre; les trois autres sont l'Epinette blanche, l'Epinette rouge, & la Perusse. La seconde & la quatriéme s'élevent fort haut, & sont excellentes pour la Mâture, sur-tout l'Epinette blanche, dont on fait aussi de bonne Charpente. Elle croît ordinairement dans des Terres humides & noires, mais qui étant desséchées, peuvent porter toutes sortes de grains. Son écorce est unie & luisante, & il s'y forme de petites vessies de la grosseur d'une féve de Haricot, qui contient une espece de Térebentine souveraine pour les playes, qu'elle guérit en très-peu de tems, & même pour les fractures. On assûre qu'elle chasse la fiévre, & guérit les maux d'estomach, & de poitrine. La maniere d'en user est d'en mettre deux gouttes dans un bouillon. Elle a aussi la qualité de purger. C'est ce qu'on appelle à Paris le *Baume Blanc*.

L'Epinette rouge ne ressemble presqu'en rien à l'Epinette blanche. Son Bois est massif, & peut être d'usage pour la Construction & la Charpente. Les Terres, où elle croît ne sont que Gravier & Argile. La Perusse est gommeuse, mais elle ne jette pas assez de gomme, pour qu'on en puisse faire usage: Son Bois dure lontems en Terre sans se pourrir, ce qui le rend très-propre à faire des Clôtures. Son écorce est fort bonne pour les Tanneurs, & & les Sauvages en font une teinture, qui tire sur le Turquin. La plûpart des Terres, où croît cet Arbre, sont argilleuses, j'en ai pourtant vû de très-gros dans des Terres Sablon-

1721.

Avril.

neuſes, mais peut-être que ſous le Sable il y avoit de l'Argile.

Deux ſortes de Cédres.

Les Cédres ſont de deux ſortes, blancs & rouges. Ceux-là ſont les plus gros: on en fait des Clôtures, & c'eſt le Bois, qu'on employe plus ordinairement pour faire des Bardeaux, à cauſe de ſa légereté. Il diſtile une eſpece d'encens, mais il ne porte point de fruits ſemblables à ceux du Mont-Liban. Le Cédre rouge eſt plus petit, & moins gros à proportion. La difference la plus ſenſible, qui ſe remarque entre l'un & l'autre, c'eſt que toute l'odeur du Premier eſt dans ſes feuilles, & celle du Second dans le Bois; mais celle-ci eſt beaucoup plus agréable. Le Cédre, au moins le blanc, ne vient que dans de très-bonnes Terres.

Des Chênes, Erables, Mériſiers, Noyers, Hêtres, &c.

Il y a par-tout en Canada des Chênes de deux ſortes, diſtingués par les noms de Chênes blancs & de Chênes rouges. Les Premiers ſe trouvent ſouvent dans des Terres baſſes, humides, fertiles, & propres à produire des grains & des légumes. Les Rouges, dont le bois eſt moins eſtimé, croiſſent dans les Terres ſéches & ſablonneuſes. L'un & l'autre porte du Gland. L'Erable eſt auſſi très-commun en Canada, & il y en a de fort gros, dont on fait d'aſſez beaux meubles. Le Terroir, qui le produit, eſt élevé, & le plus propre aux Arbres fruitiers. On appelle ici *Rhene* l'Erable femelle, dont le bois eſt fort ondé, mais plus pâle que le Mâle; d'ailleurs, il en a toute la figure & les propriétés; mais il lui faut un Terroir humide & fertile.

Le Mériſier, qui ſe trouve pêle-mêle avec l'Erable & le Bois blanc, eſt très-beau pour

1721. Avril.

faire des meubles; il jette beaucoup plus d'eau que l'Erable, mais elle est amere, & le sucre, qu'on en fait, ne perd jamais son amertume. Les Sauvages se servent de son écorce contre certaines maladies, qui surviennent aux Femmes. Il y a en Canada trois sortes de Frênes; le Franc, le Metif & le Bâtard. Le Premier, qui vient parmi les Erables, est propre pour la Charpente, & pour faire des Futailles destinées aux Marchandises séches. Le Second a les mêmes propriétés, & ne vient, non plus que le Bâtard, que dans des Terres basses & fertiles.

On compte aussi dans ce Pays trois especes de Noyers; le Dur, le Tendre, & un Troisiéme, qui a l'Ecorce très-fine. Le Noyer dur produit de très-petites Noix, bonnes à manger, mais difficiles à vuider. Son bois n'est bon qu'à brûler. Le Noyer tendre a des Noix longues, & aussi grosses que celles de France, mais les Coques en sont très-dures. Les Cerneaux en sont excellens. Le Bois n'en est pas si beau que le nôtre; mais en récompense il est presque incorruptible, & en Terre, & dans l'Eau, & difficile à consumer par le Feu. Le Troisiéme produit des Noix de la grosseur de celles du Premier, mais en plus grande quantité, ameres, & renfermées dans des Coques fort tendres: on en fait de très-bonne huile. Cet Arbre produit de l'eau plus sucrée que celle de l'Erable, mais en petite quantité. Il ne vient, non plus que le Noyer tendre, que dans les meilleures Terres.

Les Hêtres sont ici fort abondans par Contrées: j'en ai vû sur des Côteaux sablonneux, & dans des Terres basses très-fertiles. Ils por-

tent beaucoup de Faynes, dont il seroit aisé de tirer de l'Huile. Les Ours en font leur principale nourriture, aussi-bien que les Perdrix. Le Bois en est fort tendre, & bon à faire des Rames pour les Chaloupes: mais les Avirons de Canots se font de Bois d'Erable. Le Bois blanc, qui croît parmi les Erables & les Mérisiers, est très-abondant. Ces Arbres viennent fort gros, & droits; on en peut faire des Planches & des Madriers, & même des Futailles pour les Marchandises séches. Il est doux, & fort aisé à mettre en œuvre. Les Sauvages en levent les Ecorces pour couvrir leurs Cabannes.

Ormes de deux especes.

Les Ormes sont fort communs dans tout le Pays. Il y en a de blancs & de rouges. Le Bois de ceux-ci est plus difficile à travailler, mais il dure plus. C'est de l'Ecorce de l'Orme rouge, que les Iroquois font leurs Canots: on en voit d'une seule piéce, où il peut tenir vint Hommes. Il y en a aussi de creux, où les Ours & les Chats Sauvages se retirent depuis le mois de Novembre, jusqu'en Avril. Le Tremble vient ordinairement le long des Rivieres, & des Mares.

Arbres particuliers au Pays.

On trouve dans les Bois les plus touffus un grand nombre de Pruniers, chargés de fruits, mais fort âcres. Le *Vinaigrier* est un Arbrisseau très-moëleux, qui produit un fruit aigre en grappes, de couleur de sang de Bœuf. On les fait infuser dans de l'eau, & on en fait une espece de vinaigre. Le *Pemine* est une autre espece d'Arbrisseau, qui croît le long des Ruisseaux & des Prairies: il porte aussi un fruit en grappe d'un rouge très-vif & astringent. Il y a trois sortes de Groseilles naturelles au Pays.

1721. Avril.

Ce ſont les mêmes qu'en France. Le Bleuet eſt ici comme en Europe, par Contrées. Ce Fruit eſt merveilleux pour guérir en peu de tems la Dyſenterie. Les Sauvages le font ſécher, comme on fait en France les Ceriſes.

L'*Atoca* eſt un fruit à pepins, de la groſſeur des Ceriſes. La Plante, qui eſt rampante dans les Marais, produit ſon fruit dans l'eau. Ce fruit eſt âcre, & on en fait des confitures. L'Epine blanche ſe trouve le long des Rivieres, & produit beaucoup de fruits à trois noyaux. C'eſt la nourriture de pluſieurs Bêtes Sauvages. On appelle ici *Cotonnier* une Plante, qui pouſſe comme l'Aſperge, à la hauteur d'environ trois pieds, & au bout de laquelle viennent pluſieurs touffes de fleurs. Le matin, avant que la roſée ſoit tombée, on ſecouë ces fleurs, & il en tombe avec l'eau une eſpece de miel, qui ſe réduit en ſucre, après qu'on l'a fait bouillir. La Graine ſe forme dans une Goſſe, qui contient une ſorte de Cotton très-fin.

Le *Soleil* eſt une autre Plante fort commune dans les Champs des Sauvages, & qui vient de la hauteur de ſept à huit pieds. Sa fleur fort groſſe a la figure de celle du Souci, & ſa graine eſt rangée de même. Les Sauvages, en la faiſant bouillir, en tirent une huile, dont ils ſe graiſſent les cheveux. Les Légumes, que ces Peuples cultivent le plus, ſont le Maïz, ou Bled de Turquie, le Haricot, les Citrouilles, & les Melons. Ils ont une eſpece de Citrouilles plus petites que les nôtres, & qui ont un goût ſucré. On les fait cuire toutes entieres dans l'eau, ou ſous la cendre, & on les mange ainſi, ſans y rien ajoûter. Les Sauvages connoiſſoient avant notre arrivée dans leur

leur Pays, les Melons ordinaires, & les Melons d'eau. Les Premiers sont aussi bons qu'en France, sur-tout dans cette Isle, & ils y sont très-abondans. Le Houblon & le Capillaire sont aussi des productions naturelles du Canada; mais le Capillaire y croît beaucoup plus haut, & il est infiniment meilleur qu'en France. Voilà, Madame, une Lettre, à laquelle vous reconnoîtrez aisément un Voyageur, qui se promene dans les Forêts & dans les Plaines du Canada, & qu'on y entretient de tout ce qui se présente à sa vûë. Mais que pouvez-vous attendre d'un Homme, qui parcourt un Pays comme celui-ci?

Je suis, &c.

---

# DIXIE'ME LETTRE.

*Des Causes du froid du Canada. Des Ressources, qu'on y trouve pour la vie. Du Caractere des François Canadiens.*

A Montreal, ce vint-deuxiéme d'Avril, 1721.

MADAME,

IL est surprenant qu'en France, où l'on voit si souvent des Personnes, qui ont passé une bonne partie de leur vie en Canada, on ait une idée si peu juste de ce Pays. Cela vient sans doute de ce que le plus grand nombre de ceux, à qui on s'adresse, pour en apprendre des nouvelles, ne le connoissent, que par son

On ne connoît en France le Canada que par son mauvais côté.

1721. Avril.

mauvais côté. L'hyver est ordinairement commencé avant que les Vaisseaux mettent à la voile pour retourner en France, & il commence toujours de maniere à étonner quiconque n'y est pas fait. Les premieres gelées remplissent en peu de jours les Rivieres de glaçons, & bientôt la Terre est couverte de neiges, qui durent six mois, & s'élevent toujours à la hauteur de six pieds dans les endroits, où le vent n'a point de prise.

Excès du Froid.

A la vérité on ne manque point de Bois pour se précautionner contre le froid, qui devient bientôt extrême, & empiette beaucoup sur le Printems: mais c'est quelque chose de fort triste, que de ne pouvoir sortir au dehors, sans être glacé, à moins que d'être fourré comme les Ours. D'ailleurs, quel spectacle, qu'une neige, qui vous éblouit, & vous cache toutes les beautés de la Nature? Plus de difference entre les Rivieres & les Campagnes, plus de variété, les Arbres mêmes sont couverts de frimats, & il pend à toutes leurs branches des glaçons, sous lesquels il n'y a pas trop de sûreté à se trouver. Que peut-on penser, quand on voit aux Chevaux des barbes des glaces d'un pied de long, & comment voyager dans un Pays, où les Ours mêmes pendant six mois n'osent se montrer à l'air? Aussi n'ai-je jamais passé d'hyver dans ce Pays, que je n'aye vû apporter à l'Hôpital quelqu'un, à qui il falloit couper des bras & des jambes gelés. En effet, si le Ciel est serein, il soufle de la partie de l'Ouest un vent, qui coupe le visage. Si le vent tourne au Sud, ou à l'Est, le tems s'adoucit un peu, mais il tombe une neige si épaisse, qu'on ne

voit pas à dix pas en plein midi. S'il ſurvient un dégel dans les formes, adieu les Chapons de rente, les quartiers de Bœufs ou de Moutons, les Volailles & les Poiſſons, qu'on avoit mis dans les Greniers ſur la bonne foi de la gelée; enſorte que, malgré les rigueurs d'un froid exceſſif, on eſt encore réduit à ſouhaiter qu'il ne diſcontinuë pas.

1721. Avril.

On a beau dire que les hyvers ne ſont plus auſſi rudes, qu'ils l'étoient il y a quatre-vint ans, & que, ſelon toutes les apparences, ils s'adouciront encore dans la ſuite: le mal de ceux, qui ſont venus avant nous, & le bonheur de ceux, qui viendront après, ne guérit point le mal préſent, que nous ſouffrons. Un Créole de la Martinique, qui ſeroit débarqué pour la premiere fois en France pendant le grand froid de 1709, auroit-il été fort ſoulagé de m'entendre dire à moi, qui revenois alors de Quebec, que ces froids n'étoient pas encore au point de ceux du Canada? Je lui aurois pourtant dit vrai, & j'en avois de bons témoins; mais il auroit pû me répondre qu'il n'en trouvoit pas le froid de France moins picquant, en apprenant qu'il en faiſoit encore de plus vifs dans le Canada.

Cependant dès que le mois de Mai eſt venu on change bientôt de langage; la douceur de cette fin du Printems, d'autant plus agréable, qu'elle ſuccede à une Saiſon plus rigoureuſe: la chaleur de l'Eté, qui nous fait voir en moins de quatre mois les ſemences & les récoltes (a), la ſerenité de l'Automne, pen-

(a) On laboure les Terres pendant l'automne: on ſeme depuis la mi-Avril jusqu'au dixiéme de Mai. On coupe les Bleds depuis le quinziéme d'Août

1721.
Avril.

dant lequel on jouit d'une ſuite de beaux jours, qu'on voit rarement dans la plûpart des Provinces de France : tout cela joint à la liberté, dont on jouit en ce Pays, forme une compenſation, qui en fait trouver à bien des Gens le ſéjour pour le moins auſſi agréable, que celui du Royaume, où ils ſont nés, & il eſt certain que nos Canadiens ne balancent pas à lui donner la préférence.

Inconvéniens du grand froid.

Après tout, il y a dans ces froids ſi âpres & ſi longs des inconvéniens, auxquels on ne ſçauroit jamais bien remédier. Je mets au premier rang la difficulté de nourrir les Beſtiaux, qui pendant tout l'hyver ne peuvent abſolument rien trouver dans les Campagnes; par conſéquent coûtent beaucoup à nourrir, & dont la chair, après ſix mois d'une nourriture ſéche, n'a preſque point de goût. Il faut auſſi bien du grain pour les Volailles, & de grands ſoins pour les conſerver pendant un ſi long tems. Si on évite la dépenſe, en tuant à la fin d'Octobre toutes les Bêtes, qu'on veut manger juſqu'au mois de Mai; vous jugez bien qu'une telle viande eſt fort inſipide, & de la maniere, dont je vous ai dit qu'on pêche le Poiſſon à travers la glace, il ne ſçauroit être fort abondant; outre qu'il eſt d'abord gelé : de ſorte qu'il eſt preſqu'impoſſible d'en avoir de frais dans la ſaiſon, où il eſt plus difficile de s'en paſſer. On ſeroit même fort embarraſſé pendant le Carême, ſans la Moruë & les Anguilles. De Beure & d'Œufs frais, il n'en

juſqu'au vintiéme de Septembre. Les Terres, qu'on n'a labourées qu'au Printems, rapportent moins, parce que les parties nitreuſes de la neige ne s'y inſinuent pas ſi bien.

est point question, & il n'y a guéres plus à compter sur les Légumes, qu'on garde comme on peut dans des Celliers, mais qui n'ont presque plus aucune vertu, quand ils y ont été pendant quelques mois.

Ajoûtez à cela, qu'à l'exception des Pommes, qui sont ici d'une excellente qualité, & des petits Fruits d'été, qui ne se gardent point, les Fruits de France n'ont point encore réussi en Canada. Voilà, Madame, tous les désavantages, que nous cause le grand froid. Nous sommes cependant aussi près du Soleil, qu'on y est dans les Provinces les plus Méridionnales de France, & à mesure qu'on avance dans la Colonie, on s'en approche encore. D'où peut donc venir cette difference de température sous les mêmes paralleles ? C'est ce que personne, à mon avis, n'a encore bien expliqué.

Réfléxions sur les causes de ce grand froid.

La plûpart des Auteurs, qui ont traité cette matiere, se sont contentés de dire que ces froids si longs & si durs viennent de ce que la neige demeure si lontems sur la Terre, qu'il n'est pas possible, qu'elle s'échauffe jamais bien, sur-tout dans les endroits couverts : mais cette réponse ne fait qu'éloigner la difficulté ; car on demandera, qu'est-ce qui produit cette abondance de neiges sous des Climats aussi chauds que le Languedoc & la Provence, & dans des Cantons beaucoup plus éloignés des Montagnes ?

Le Sieur Denys, que j'ai déja cité plus d'une fois, assûre que les Arbres reprennent leur verdure avant que le Soleil soit assez élevé sur l'horison pour fondre la neige, & pour échauffer la Terre ; cela peut être vrai

1721. Avril.

en Acadie, & sur tous les bords de la Mer, mais par-tout ailleurs il est certain que toutes les neiges sont fonduës dans les plus épaisses Forêts, avant qu'il y ait une feuille aux Arbres. Cet Auteur ne paroît pas mieux autorisé à prétendre que les neiges fondent plûtôt par la chaleur de la Terre, que par celle de l'Air, & que c'est toujours par-dessous qu'elles commencent à se fondre: car à qui persuadera-t'il qu'une Terre couverte d'une eau gelée, ait plus de chaleur que l'air, qui reçoit immédiatement les rayons du Soleil. D'ailleurs il ne répond point à la question sur la cause de ce déluge de neiges, qui inonde des Pays immenses sous le milieu de la Zone temperée.

Il n'est pas douteux qu'à parler en général, les Montagnes, les Bois, & les Lacs, n'y contribuent beaucoup, mais il me paroît qu'il en faut encore chercher d'autres causes. Le Pere Joseph BRESSANI, Jésuite Romain, qui a passé les plus belles années de sa vie en Canada, nous a laissé dans sa Langue naturelle une Relation de la Nouvelle France, où il s'attache à éclaircir ce point de Physique. Il ne peut souffrir qu'on attribuë les froids, dont nous cherchons la cause, à tout ce que je viens de dire, mais il me semble qu'il va trop loin; car il n'y a rien à répliquer contre l'expérience, qui nous rend sensible la diminution du froid, à mesure que le Pays se découvre, quoique ce ne soit pas à proportion de ce qu'elle devroit être, si l'épaisseur des Bois en étoit la cause principale.

Ce qu'il avouë lui-même, qu'il n'est point rare de voir en Eté de la gelée pendant la nuit après une journée fort chaude, me paroît une

démonstration contre lui : car comment expliquer ce Phénomene autrement, qu'en disant que le Soleil ayant ouvert pendant le jour les pores de la Terre, l'humidité, qui y étoit encore renfermée, les parties de Nitre, que la neige y a laissées en quantité, & la chaleur, que conserve après le coucher du Soleil un air aussi subtil, que celui, qu'on respire en ce Pays, forment ces petites gelées de la même maniere, que nous faisons de la glace sur le feu. Or l'humidité de la Terre entre évidemment pour beaucoup dans les grands froids de ce Climat, & d'où viendroit cette humidité dans un Pays, où le Sol est ordinairement mêlé de beaucoup de Sable, si ce n'est de la multitude & de l'étenduë des Lacs & des Rivieres, de l'épaisseur des Forêts, des Montagnes couvertes de neiges, qui en se fondant, arrosent les Plaines, & des vents, qui en portent par-tout les exhalaisons ?

Mais si le Pere Bressani s'est trompé, comme je le crois, en excluant toutes ces choses du principe des froids excessifs du Canada, ce qu'il y substituë me paroît y contribuer véritablement beaucoup. Il y a, dit il, sous les Climats les plus chauds des Terres humides, & il y en a de fort séches dans les Pays les plus froids : mais un certain mêlange de sec & d'humide forme les glaçons & les neiges, dont la quantité fait l'excès & la durée du froid. Or pour peu qu'on ait voyagé en Canada, on sçait que ce mêlange s'y rencontre d'une maniere très-marquée. C'est sans contredit le Pays du monde, où il y a plus d'eau, & il en est peu, dont le Terroir soit plus mêlé de pierres & de sable. Avec cela il

1721. Avril.

y pleut assez rarement, & l'air y est extrêmement pur & sain ; preuve certaine de la sécheresse naturelle de la Terre. En effet le Pere Bressani assûre qu'en seize ans qu'a subsisté la Mission dans le Pays des Hurons, il s'y est trouvé en même tems jusqu'à soixante François, dont plusieurs étoient d'une complexion assez délicate : que tous étoient fort mal nourris, & qu'ils avoient d'ailleurs à souffrir audelà de ce qui se peut imaginer, & que personne n'y mourut.

A la verité cette prodigieuse multitude de Rivieres & de Lacs, qui occupent autant d'espace dans la Nouvelle France, qu'en occupe la moitié des Terres de l'Europe, devroit sans cesse fournir à l'air de nouvelles vapeurs ; mais outre que la plûpart de ces eaux sont extrêmement claires, & sur un fond de sable, leur grande & continuelle agitation en émoussant la pointe des rayons du Soleil, empêche qu'il n'en éleve beaucoup de vapeurs, ou les font retomber d'abord en brouillards. Car les vents excitent sur ces Mers douces d'aussi fréquentes & d'aussi violentes tempêtes, que sur l'Ocean : & c'est aussi la véritable raison pourquoi il pleut rarement sur Mer.

La seconde cause des froids excessifs du Canada, selon le Pere Bressani, est le voisinage de la Mer du Nord, couverte de glaces énormes pendant plus de huit mois de l'année. Vous pouvez, Madame, vous rappeller ici ce que j'ai rapporté dans ma seconde Lettre du froid, que nous causa dans les jours Caniculaires le voisinage d'une glace, ou plûtôt le vent, qui soufloit sur nous du côté, où elle étoit, & qui cessa au moment, qu'elle fut

ſous le vent. Il eſt certain d'ailleurs, qu'il ne neigne ici, que du vent de Nord-Eſt, lequel nous vient du côté, où ſont les glaces du Nord, & quoiqu'on ne ſente pas un auſſi grand froid tandis que ces neiges tombent, il ne faut point douter qu'elles ne contribuent beaucoup à rendre ſi picquans les vents d'Oueſt & de Nord-Oueſt, leſquels, pour parvenir juſqu'à nous, traverſent des Pays immenſes, & une grande chaîne de Montagnes, qui en ſont couvertes.

Enfin, ſi l'on en croit le Miſſionnaire Italien, l'élévation du Terrein n'eſt pas la moindre cauſe de la ſubtilité de l'air, qu'on reſpire en ce Pays, & par une ſuite néceſſaire de la rigidité du froid, qu'on y reſſent. Le Pere Breſſani s'efforce de prouver cette élévation par la profondeur de la Mer, qui augmente, dit-il, à meſure qu'on approche du Canada, & par le nombre & la hauteur des chutes, qui ſe rencontrent dans les Rivieres. Mais il me ſemble que la profondeur de la Mer ne prouve abſolument rien, & que les chutes du Fleuve Saint Laurent & de quelques Rivieres de la Nouvelle France, ne prouvent rien de plus que les Cataractes du Nil. D'ailleurs, nous ne remarquons point que depuis Montreal, où commencent les Saults, juſqu'à la Mer, le Fleuve Saint Laurent ſoit beaucoup plus rapide, que quelques-unes de nos Rivieres d'Europe. Je penſe donc qu'il faut s'en tenir au voiſinage des glaces du Nord, & que même malgré ce voiſinage, ſi le Canada étoit auſſi découvert & auſſi peuplé que la France, les hyvers y ſeroient moins longs & moins rudes. Ils le ſeroient pourtant toujours plus

1721.
Avril.

qu'en France, à cauſe de la ſérénité & de la pureté de l'air; car il eſt certain qu'en hyver, toutes choſes égales d'ailleurs, la gelée eſt plus rude, quand le Ciel eſt pur, & que le Soleil a rarefié l'air.

De la pêche des Anguilles.

L'hyver paſſé, la Pêche & la Chaſſe fourniſſent abondamment de quoi vivre à ceux, qui veulent s'en donner la peine; outre les Poiſſons & le Gibier, dont je vous ai déja parlé, le Fleuve Saint Laurent & les Forêts fourniſſent aux Habitans deux ſortes de Manne, qui leur ſont d'une grande reſſource. Depuis Quebec juſqu'aux Trois Rivieres, on pêche dans le Fleuve une quantité prodigieuſe de groſſes Anguilles, qui deſcendent, à ce qu'on prétend, du Lac Ontario, où elles prennent naiſſance dans des Marais, qui ſont au bord de ce Lac du côté du Nord, & comme elles rencontrent, ainſi que je l'ai déja remarqué, des Marſouins blancs, qui leur donnent la chaſſe, la plûpart veulent retourner ſur leurs pas, & c'eſt ce qui eſt cauſe qu'on en prend un ſi grand nombre. Voici de quelle maniere ſe fait cette Pêche.

Dans l'étenduë du Terrein, que couvre la haute Marée, & qu'elle laiſſe à ſec en ſe retirant, on diſpoſe des coffres de diſtance en diſtance, & on les appuye contre une Paliſſade de Clayes d'Oſier, qui ne laiſſe aucun paſſage libre aux Anguilles. De grands Eperviers de même matiere & de même ſtructure ſont enchâſſés par le bout le plus étroit dans ces coffres, & l'autre extrémité, qui eſt fort large, eſt adoſſée contre les clayes, ſur leſquelles on met par intervalle des bouquets de verdure. Lorſque le tout eſt couvert par la Marée,

1721. Avril.

les Anguilles, qui cherchent toujours les bords, & que la verdure àttire, se trouvent en grand nombre le long de la Palissade, entrent dans les Eperviers, qui les conduisent dans les prisons, qu'on leur a préparées; & souvent d'une seule Marée les coffres s'en trouvent remplis.

Ces Anguilles sont plus grosses, que les nôtres, & rendent beaucoup d'huile. J'ai déja observé qu'à quelque sausse, qu'on les mette, elles conservent toujours un goût sauvage, auquel on ne s'accoutume pas sans peine. C'est peut-être la faute de nos Cuisiniers. Leurs arrêtes se terminent toutes en pointe un peu recourbée, ce que je ne me souviens pas d'avoir jamais vû dans celles de France. La meilleure maniere d'aprêter ce Poisson, est de le suspendre dans la cheminée, & de l'y laisser cuire lentement dans sa peau. Cette peau se leve d'elle-même, & toute l'huile s'écoule. Comme on en fait de grandes provisions pendant trois mois, que dure cette Pêche, on les sale, & on les met en Barriques, comme les Harengs.

Du Passage des Tourtes.

L'autre Manne, dont j'ai parlé, est une espece de Ramiers, qui passent ici dans les mois de Mai & de Juin: on dit qu'autrefois ils obscurcissoient l'air par leur multitude; mais ce n'est plus la même chose aujourd'hui. Il en vient encore néanmoins jusqu'aux environs des Villes un assez grand nombre se reposer sur les Arbres. On les appelle communément *Tourtes*, & ils different en effet des Ramiers, des Tourterelles & des Pigeons d'Europe, assez pour en faire une quatriéme espece. Ils sont plus petits que nos plus gros Pigeons, dont ils ont les yeux & les nuances

1721. Avril.

de la gorge. Leur plumage est d'un brun obscur, à l'exception des aîles, où il y a des plumes d'un très-beau bleu.

On diroit que ces Oiseaux ne cherchent qu'à se faire tuer; car s'il y a quelque branche séche à un Arbre, c'est celle-là, qu'ils choisissent pour s'y percher, & ils s'y rangent de maniere, que le plus mal adroit Tireur en peut abbattre une demie douzaine au moins d'un seul coup de fusil. On a aussi trouvé le moyen d'en prendre beaucoup en vie: on les nourrit jusqu'aux premieres gelées; alors on leur coupe la gorge, & on les jette au grenier, où ils se conservent tout l'hyver.

Heureuse condition des Habitans du Canada.

Il s'ensuit de-là, Madame, que tout le Monde a ici le nécessaire pour vivre: on y paye peu au Roi; l'Habitant ne connoît point la Taille; il a du Pain à bon marché; la Viande & le Poisson n'y sont pas chers; mais le Vin, les Etoffes, & tout ce qu'il faut faire venir de France, y coûtent beaucoup. Les plus à plaindre sont les Gentilshommes, & les Officiers, qui n'ont que leurs appointemens, & qui sont chargés de Familles. Les Femmes n'apportent ordinairement pour dot à leurs Maris que beaucoup d'esprit, d'amitié, d'agrémens, & une grande fécondité; mais Dieu répand sur les mariages dans ce Pays la bénédiction, qu'il répandoit sur ceux des Patriarches: il faudroit pour faire subsister de si nombreuses Familles, qu'on y menât aussi la vie des Patriarches; mais le tems en est passé. Il y a dans la Nouvelle France plus de Noblesse, que dans toutes nos autres Colonies ensemble. Le Roi y entretient encore vint-huit Compagnies des Troupes de la Marine, & trois Etats-

Majors. Plusieurs Familles y ont été annoblies, & il y est resté plusieurs Officiers du Régiment de Carignan-Salieres, ce qui a peuplé le Pays de Gentilshommes, dont la plûpart ne sont pas à leur aise. Ils y seroient encore moins, si le Commerce ne leur étoit pas permis, & si la Chasse & la Pêche n'étoient pas ici de droit commun.

Plusieurs ne sçavent pas en profiter.

Après tout, c'est un peu leur faute, s'ils souffrent de la disette: la Terre est bonne presque par-tout, & l'Agriculture ne fait point déroger. Combien de Gentilshommes dans toutes les Provinces envieroient le sort des simples Habitans du Canada, s'ils le connoissoient? Et ceux, qui languissent ici dans une honteuse indigence, sont-ils excusables de ne pas embrasser une Profession, que la seule corruption des mœurs, & des plus saines maximes a dégradée de son ancienne noblesse? Nous ne connoissons point au Monde de Climat plus sain, que celui-ci: il n'y regne aucune Maladie particuliere, les Campagnes & les Bois y sont remplis de Simples merveilleux, & les Arbres y distilent des Baumes d'une grande vertu. Ces avantages devroient bien au moins y retenir ceux, que la Providence y a fait naître; mais la légereté, l'aversion d'un travail assidu & réglé, & l'esprit d'indépendance en ont toujours fait sortir un grand nombre de jeunes Gens, & ont empêché la Colonie de se peupler.

Bonnes & mauvaises qualités des Créoles du Canada.

Ce sont-là, Madame, les défauts, qu'on reproche le plus, & avec plus de fondement aux François Canadiens. C'est aussi celui des Sauvages. On diroit que l'air, qu'on respire dans ce vaste Continent, y contribuë; mais

1721. Avril.

l'exemple & la fréquentation de ses Habitans naturels, qui mettent tout leur bonheur dans la liberté & l'indépendance, sont plus que suffisans pour former ce caractere. On accuse encore nos Créoles d'une grande avidité pour amasser, & ils font véritablement pour cela des choses, qu'on ne peut croire, si on ne les a point vûës. Les courses, qu'ils entreprennent; les fatigues, qu'ils essuyent; les dangers, à quoi ils s'exposent; les efforts, qu'ils font, passent tout ce qu'on peut imaginer. Il est cependant peu d'Hommes moins intéressés, qui dissipent avec plus de facilité ce qui leur a coûté tant de peines à acquerir, & qui témoignent moins de regret de l'avoir perdu. Aussi n'y a-t-il aucun lieu de douter qu'ils n'entreprennent ordinairement par goût ces courses si pénibles & si dangéreuses. Ils aiment à respirer le grand air, ils se sont accoûtumés de bonne heure à mener une vie errante; elle a pour eux des charmes, qui leur font oublier les périls & les fatigues passés, & ils mettent leur gloire à les affronter de nouveau. Ils ont beaucoup d'esprit, sur-tout les Personnes du Sexe, qui l'ont fort brillant, aisé, ferme, fécond en ressources, courageux, & capable de conduire les plus grandes affaires. Vous en avez connu, Madame, plus d'une de ce caractere, & vous m'en avez témoigné plus d'une fois votre étonnement. Je puis vous assûrer qu'elles sont ici le plus grand nombre, & qu'on les trouve telles dans toutes les conditions.

Je ne sçai si je dois mettre parmi les défauts de nos Canadiens la bonne opinion, qu'ils ont d'eux-mêmes. Il est certain du moins

qu'elle leur inspire une confiance, qui leur fait entreprendre & exécuter, ce qui ne paroitroit pas possible à beaucoup d'autres. Il faut convenir d'ailleurs qu'ils ont d'excellentes qualités. Nous n'avons point dans le Royaume de Province, où le Sang soit communément si beau, la Taille plus avantageuse, & le Corps mieux proportionné. La force du tempérament n'y répond pas toujours, & si les Canadiens vivent lontems, ils sont vieux & usés de bonne heure. Ce n'est pas même uniquement leur faute; c'est aussi celle des Parens, qui, pour la plûpart, ne veillent pas assez sur leurs Enfans, pour les empêcher de ruiner leur santé dans un âge, où, quand elle se ruine, c'est sans ressource. Leur agilité & leur adresse sont sans égales: les Sauvages les plus habiles ne conduisent pas mieux leurs Canots dans les Rapides les plus dangereux, & ne tirent pas plus juste.

Bien des Gens sont persuadés qu'ils ne sont pas propres aux Sciences, qui demandent beaucoup d'application, & une étude suivie. Je ne sçaurois vous dire si ce préjugé est bien ou mal fondé; car nous n'avons pas encore eu de Cananadien, qui ait entrepris de le combattre, il ne l'est peut être que sur la dissipation, dans laquelle on les éleve. Mais personne ne peut leur contester un génie rare pour les Méchaniques; ils n'ont presque pas besoin de Maîtres pour y exceller, & on en voit tous les jours, qui réussissent dans tous les Métiers, sans en avoir fait d'apprentissage.

Quelques-uns les taxent d'ingratitude, ils m'ont néanmoins paru avoir le cœur assez bon; mais leur légereté naturelle les empêche

1721 Avril.

souvent de faire attention aux devoirs, qu'exige la reconnoissance. On prétend qu'ils sont mauvais Valets; c'est qu'ils ont le cœur trop haut, & qu'ils aiment trop leur liberté, pour vouloir s'assujettir à servir. D'ailleurs ils sont fort bons Maîtres. C'est le contraire de ce qu'on dit de ceux, dont la plûpart tirent leur origine. Ils seroient des Hommes parfaits, si avec leurs vertus ils avoient conservé celles de leurs Ancêtres. On s'est plaint quelquefois qu'ils ne sont pas Amis constans : il s'en faut bien que cela soit général, & dans ceux, qui ont donné lieu à cette plainte, cela vient de ce qu'ils ne sont pas accoûtumés à se gêner, même pour leurs propres affaires. S'ils ne sont pas aisés à discipliner, cela part du même principe, ou de ce qu'ils ont une discipline, qui leur est propre, & qu'ils croyent meilleure pour faire la guerre aux Sauvages; en quoi ils n'ont pas tout-à-fait tort. D'ailleurs il semble qu'ils ne sont pas les Maîtres d'une certaine impétuosité, qui les rend plus propres à un coup de main, ou à une expédition brusque, qu'aux opérations régulieres & suivies d'une Campagne. On a encore observé que parmi un très-grand nombre de Braves, qui se sont distingués dans les dernieres guerres, il s'en est trouvé assez peu, qui eussent le talent de commander. C'est peut-être, parce qu'ils n'avoient pas assez appris à obéir. Il est vrai que, quand ils sont bien menés, il n'est rien, dont ils ne viennent à bout, soit sur Mer, soit sur Terre; mais il faut pour cela qu'ils ayent une grande idée de leur Commandant. Feu M. d'Iberville, qui avoit toutes les bonnes qualités de sa Nation, sans en avoir

les défauts, les auroit menés au bout du Monde. 1711.

Il y a une chose, sur quoi il n'est pas facile de les excuser : c'est le peu de naturel de plusieurs pour leurs Parens, qui de leur côté ont pour eux une tendresse assez mal entenduë. Les Sauvages tombent dans le même défaut, & il produit parmi eux les mêmes effets. Mais ce qui doit sur toutes choses faire estimer nos Créoles, c'est qu'ils ont un grand fonds de piété & de religion, & que rien ne manque à leur éducation sur ce point. Il est vrai aussi que hors de chez eux ils ne conservent presqu'aucun de leurs défauts. Comme avec cela ils sont extrêmement braves & adroits, on en pourroit tirer de grands services pour la Guerre, pour la Marine & pour les Arts, & je crois qu'il seroit du bien de l'Etat de les multiplier plus qu'on n'a fait jusqu'à présent. Les Hommes sont la principale richesse du Souverain, & le Canada, quand il ne pourroit être d'aucune utilité à la France, que par ce seul endroit, seroit encore, s'il étoit bien peuplé, une des plus importantes de nos Colonies. Avril.

Je suis, &c.



1721.
May.

# ONZIE'ME LETTRE.

*De la Bourgade Iroquoise du Sault S. Louis. Des différens Peuples, qui habitent le Canada.*

Au Sault S. Louis, ce premier de Mai, 1721.

MADAME,

JE suis venu ici pour y passer une partie de la Quinzaine de Pâques. C'est un tems de dévotion, & tout inspire la piété dans cette Bourgade. Tous les exercices de la Religion s'y pratiquent d'une maniere très-édifiante, & on y ressent encore l'impression, qu'y a laissée la ferveur de ses premiers Habitans: car il est certain qu'elle a été lontems le lieu du Canada, où l'on voyoit les plus grands exemples de ces vertus héroïques, dont Dieu a accoûtumé d'enrichir les Eglises naissantes. La maniere même, dont elle a été formée, a quelque chose de fort merveilleux.

Origine de la Bourgade du Sault Saint Louis.

Les Missionnaires, après avoir lontems arrosé les Cantons Iroquois de leurs Sueurs, & quelques-uns mêmes de leur Sang, perdirent enfin toute esperance d'y établir la Religion Chrétienne sur des fondemens solides; mais non pas de réduire un assez grand nombre de ces Sauvages sous le joug de la Foy. Ils avoient reconnu que Dieu avoit parmi ces Barbares des Elus, comme il y en a dans toutes les

Nations; mais ils étoient perſuadés, que pour *aſſûrer leur vocation & leur élection*, il falloit les ſéparer de leurs Compatriotes, & ils prirent la réſolution d'établir dans la Colonie tous ceux, qui ſe trouveroient diſpoſés à embraſſer le Chriſtianiſme. Ils propoſerent leur deſſein au Gouverneur Général & à l'Intendant, qui portant leurs vûës plus loin, nonſeulement l'approuverent, mais comprirent que cet Etabliſſement ſeroit très-utile à la Nouvelle France, comme il l'a été en effet, auſſi-bien qu'un autre tout ſemblable, qui a été fait depuis dans l'Iſle de Montreal, ſous le nom de *la Montagne*, & dont MM. du Séminaire de Saint Sulpice ont toujours eu la direction.

1721. May.

Pour revenir à celui, qui a ſervi de modele à l'autre, un des Miſſionnaires des Iroquois s'ouvrit à quelques Agniers de ſon deſſein; ils le goûterent, & c'eſt particulierement de ce Canton, de tout tems le plus oppoſé aux Miniſtres de l'Evangile; & où ils avoient été le plus cruellement traités, que s'eſt formée cette Peuplade. Ainſi, au grand étonnement des François & des Sauvages, on vit ces redoutables Ennemis de Dieu & de notre Nation, touchés de cette Grace victorieuſe, qui ſe plaît à triompher des Cœurs les plus durs & les plus rebelles, abandonner ce qu'ils avoient de plus cher au monde, pour n'avoir plus rien, qui les empêchât de ſervir le Seigneur en toute liberté: Sacrifice plus héroïque encore pour des Sauvages, que pour tout autre Peuple, parce qu'il n'eſt point d'Hommes plus attachés qu'eux à leurs Familles, & à leur Pays natal.

1721. May.

Ferveur de ses premiers Habitans.

Leur nombre s'accrut beaucoup en peu de tems, & ce progrès fut en bonne partie l'effet du zéle des premiers Néophytes, qui composérent ce Troupeau choisi. On les voyoit dans le Fort de la guerre, parcourir, au péril même de leur vie, tous les Cantons, pour y faire des Proselytes, & quand ils tomboient entre les mains de leurs Ennemis, qui souvent étoient leurs plus proches Parens, s'estimer heureux de mourir au milieu des plus affreux Supplices, par la raison qu'ils ne s'y étoient exposés, que pour procurer la gloire de Dieu & le Salut de leurs Freres. Ainsi pensoient des Meurtriers mêmes des Ministres de Jesus-Christ, & l'on ne vit peut-être jamais s'accomplir plus à la lettre cet Oracle de Saint Paul, *ubi autem abundavit delictum, superabundavit gratia* (*a*). Le plus souvent on leur laissoit le choix, ou de renoncer à Jesus-Christ, & de retourner dans leur Canton, ou de souffrir la mort la plus cruelle, & il n'y a point d'exemple qu'aucun ait accepté la vie à cette condition. Quelques-uns mêmes ont peri, consumés de miseres dans les cachots de la Nouvelle York, d'où ils pouvoient sortir, en changeant de croyance, ou du moins en renonçant à vivre parmi les François, ce qu'ils ne croyoient pas pouvoir faire, sans s'exposer à perdre la Foi.

Des Neophytes, qui dans des occasions pareilles faisoient paroître tant de fidélité & de grandeur d'ame, devoient assûrement s'y être préparés par des vertus bien pures: on ne peut en effet révoquer en doute certains traits, qui ont éclaté dans toute la Colonie, & qui ren-

(*a*) *Ad Rom. Cap.* 20.

dent bien croyables ceux, qui n'ont eu pour témoins, que les Sauvages mêmes & leurs Pasteurs. Voici ce qu'en écrivoit en 1688. M. de Saint Valier, qui gouverne encore aujourd'hui cette Eglise. » La vie commune de tous les Chrétiens de cette Mission n'a rien de commun, & l'on prendroit tout ce Village pour un Monastere. Comme ils n'ont quitté les commodités de leur Pays, que pour assûrer leur salut, on les voit tous portés à la pratique du plus parfait détachement ; & ils gardent parmi eux un si bel ordre pour leur sanctification, qu'il seroit difficile d'y rien ajoûter.

1721. May.

Cette Bourgade fut d'abord placée à la Prairie de la Madeleine, environ une lieuë plus bas que le Sault Saint Louys, du côté du Sud. Les Terres ne s'y étant pas trouvées propres pour la culture du Maïz, on la transporta vis-à-vis le Sault même, d'où elle a pris son nom, qu'elle porte encore, quoiqu'elle ait été transferée de-là, il y a peu d'années, une autre lieuë plus haut. J'ai déja dit que la situation en est charmante, que l'Eglise & la Maison des Missionnaires sont deux des plus beaux édifices du Pays, & que c'est ce qui fait juger qu'on a pris de bonnes mesures pour n'être plus obligé de faire de nouvelles transmigrations.

J'avois compté, en arrivant ici, d'en partir immédiatement après les Fêtes ; mais rien n'est plus sujet aux contre-tems de toutes les especes, que ces sortes de voyages. Je suis donc encore incertain du jour de mon départ, & comme il faut tout mettre à profit, quand on fait des courses, comme les miennes, j'y

1721. May.

ai mis ce retardement. J'ai passé le tems à entretenir quelques anciens Missionnaires, qui ont vécu lontems avec les Sauvages, & j'en ai tiré plusieurs connoissances touchant les Peuples divers, qui habitent ce vaste Continent, & dont je vais, Madame, vous faire part.

Des Habitans de Terre-neuve.

La premiere Terre de l'Amerique, que l'on apperçoit en venant de France en Canada, est l'Isle de Terre-Neuve, une des plus grandes, que nous connoissions. On n'a jamais pu sçavoir au juste, si elle a des Habitans naturels, & sa stérilité, fût-elle par-tout aussi réelle, qu'on la suppose, n'est pas une raison pour prouver qu'elle n'en a point. Car la pêche & la chasse suffisent à des Sauvages pour subsister. Ce qui est certain, c'est qu'on n'y a jamais vû que des Eskimaux, qui n'en sont pas originaires. Leur véritable Patrie est la Terre de *Laborador*, ou *Labrador*; c'est-là du moins, qu'ils passent la plus grande partie de l'année; car ce seroit, ce semble, profaner le doux nom de Patrie, que de le donner à des Barbares errans, qui ne s'affectionnent à aucun Pays, & qui pouvant à peine peupler deux ou trois Villages, embrassent un Terrein immense. En effet, outre les Côtes de Terre-Neuve, que les Eskimaux parcourent pendant l'Eté, dans tout ce vaste continent, qui est entre le Fleuve Saint Laurent, le Canada, & la Mer du Nord, on n'a encore vû que des Eskimaux. On en a même trouvé assez loin en remontant le Fleuve *Bourbon*, qui se décharge dans la Baye d'Hudson, venant de l'Occident.

L'origine de leur nom n'est pas certaine;

1721. May.

Des Eskimaux.

toutefois il y a bien de l'apparence qu'il vient du mot Abénaqui *Esquimantsic*, qui veut dire, mangeur de viande cruë. Les Eskimaux sont en effet les seuls Sauvages, que nous connoissions, qui mangent la chair cruë, quoiqu'ils ayent aussi l'usage de la faire cuire, ou secher au Soleil. Il est encore certain que de tous les Peuples connus de l'Amerique, il n'en est point, qui remplisse mieux, que celui-ci, la premiere idée, que l'on a euë en Europe des Sauvages. Il est presque le seul, où les hommes ayent de la barbe, & ils l'ont si épaisse jusqu'aux yeux, qu'on a peine à découvrir quelques traits de leur visage. Ils ont d'ailleurs je ne sçai quoi d'affreux dans l'air, de petits yeux effarés, des dents larges & fort sales, des cheveux ordinairement noirs, quelquefois blonds, fort en désordre, & tout l'exterieur fort brute. Leurs mœurs & leur caractere ne démentent point cette mauvaise physionomie. Ils sont féroces, farouches, défiants, inquiets, toujours portés à faire du mal aux Etrangers, qui doivent sans cesse être sur leurs gardes avec eux. Pour ce qui est de leur esprit, on a si peu de commerce avec cette Nation, qu'on ne sçait pas encore de quelle trempe il est : mais on en a toujours assez pour faire du mal.

On les a souvent vû aller la nuit couper les cables des Navires, qui étoient à l'ancre, pour les faire périr sur la Côte, & profiter de leur naufrage : ils ne craignent pas même de les attaquer en plein jour, quand ils ont reconnu que leurs Equipages sont foibles. Il n'a jamais été possible de les apprivoiser, & l'on ne peut encore traiter avec eux, qu'au bout

1721. May.

d'un long bâton. Non-ſeulement ils ne s'approchent point des Européens, mais ils ne mangent rien de ce que ceux-ci leur préſentent ; & en toutes choſes, ils prennent à leur égard des précautions, qui marquent une grande défiance, & en inſpirent réciproquement beaucoup de tout ce qui vient de leur part. Ils ont la taille avantageuſe, & ſont aſſez bien faits. Ils ont la peau du corps auſſi blanche que nous, ce qui vient, ſans doute, de ce qu'ils ne vont jamais nuds, quelque chaud qu'il faſſe.

Leurs cheveux blonds, leurs barbes, la blancheur de leur peau, le peu de reſſemblance & de commerce, qu'ils ont avec leurs plus proches Voiſins, ne laiſſent aucun lieu de douter qu'ils n'ayent une origine différente de celle des autres Ameriquains ; mais l'opinion, qui les fait deſcendre des Baſques, me paroît peu fondée, ſur-tout s'il eſt vrai, comme on me l'a aſſûré, qu'il n'y a aucun raport entre les Langues des uns & des autres. Au reſte, cette alliance ne ſçauroit faire honneur à aucune Nation ; car s'il n'eſt point ſur la Terre de région moins propre à être habitée par des Hommes, que Terre-Neuve & Labrador, il n'eſt peut-être pas un Peuple, qui mérite mieux d'y être confiné, que les Eskimaux. Pour moi je ſuis perſuadé qu'ils ſont originaires du Groenland. (*a*)

Ces Sauvages ſont tellement couverts, qu'à peine on leur voit une partie du viſage, & le bout des mains. Sur une eſpece de chemiſe faite de veſſies, ou d'inteſtins de Poiſſons,

(*a*) Voyez l'Hiſtoire de la Nouvelle France, liv. 1. page 17. *& ſuiv.*

coupées

1721. May.

coupées par bandes, & assez proprement cousuës; ils ont une maniere de Casaque de peau d'Ours, ou de quelqu'autre bête fauve, quelquefois même de peaux d'Oiseaux, un Capuchon de même étoffe que la Chemise, & qui y est attaché, leur couvre la tête, du haut de laquelle sort un toupet de cheveux, qui leur offusque le front. La Chemise ne descend que jusqu'aux reins, la Casaque pend par derriere jusques sur les cuisses, & se termine par devant en pointe plus bas que la ceinture; mais aux Femmes, elle descend des deux côtés jusqu'à mi-jambe, & elle est arrêtée par une ceinture, d'où pendent de petits osselets. Les Hommes ont des Culotes de peaux, dont le poil est en dedans, & qui sont revêtuës en dehors de peaux d'Hermines, ou d'autres semblables. Ils ont aussi aux pieds des Chaussons de peaux, dont le poil est pareillement en dedans, & par dessus une Botte fourée de même, puis de seconds Chaussons & de secondes Bottes. On prétend que ces chaussures sont quelquefois triplées & quadruplées, ce qui n'empêche pas ces Sauvages d'être fort lestes. Leurs Fleches, qui sont les seules armes, dont ils ayent l'usage, sont armées de pointes faites de dents de Vaches Marines, & ils y ajoûtent encore du fer, quand ils en peuvent avoir. Il paroît qu'en Eté ils sont à l'air la nuit & le jour; mais l'Hyver ils se logent sous terre dans des especes de Grottes, où ils sont tous les uns sur les autres.

Des Peuples des Environs du Port Nelson.

On connoît peu les autres Peuples, qui sont aux environs & au-dessus de la Baye d'Hudson. Dans la partie méridionnale de cette Baye le Commerce se fait avec les Mis-

1721. May.

tassins, les Monsonis, les Cristinaux & les Assiniboils; ceux-ci y viennent de fort loin, puisqu'ils habitent les bords d'un Lac, qui est au Nord, ou au Nord-Ouest des Sioux, & que leur Langue est une dialecte Siouse. Les trois autres sont de la Langue Algonquine. Les Cristinaux ou Killistinons, viennent du Nord du Lac superieur. Les Sauvages des environs du Fleuve Bourbon, (a) & de la Riviere de Sainte Therese, n'ont aucune affinité de Langage, ni avec les uns, ni avec les autres. Peut-être s'entendent-ils mieux avec les Eskimaux, qu'on a rencontrés, dit-on, assez loin au-dessus de l'Embouchure du Fleuve. On a remarqué qu'ils sont extrêmement superstitieux, & qu'ils ont quelque sorte de Sacrifices. Ceux, qui les ont plus fréquentés, assûrent qu'ils ont, comme ceux du Canada, l'idée d'un bon & d'un mauvais Génie, que le Soleil est leur grande Divinité, & que quand ils veulent déliberer sur une affaire importante, ils le font fumer, ce qui se pratique en cette maniere. Ils s'assemblent à la pointe du jour dans la Cabanne d'un de leurs Chefs, qui, après avoir allumé sa Pipe, la présente trois fois au Soleil levant, puis la conduit des deux mains d'Orient en Occident, en priant cet Astre d'être favorable à la Na-

(a) On dit que quand on a remonté ce Fleuve cent lieuës, on le trouve impratiquable pendant cinquante, mais qu'on prend à côté par des Rivieres & des Lacs, qui s'y déchargent, & qu'ensuite il coule au milieu d'un très-beau Pays, & que cela dure jusqu'au Lac des Assiniboils, d'où il sort. On peut en avoir des nouvelles plus certaines, depuis quinze ans, qu'on a un peu plus battu ces Pays Septentrionnaux.

1721. May.

tion. Cela fait, tous ceux, qui composent l'Assemblée, fument dans la même Pipe. Tous ces Sauvages, quoique de cinq ou six Nations différentes, sont connus dans les Relations Françoises sous le nom générique de *Savanois*, parce que le Pays, qu'ils habitent, est bas, marécageux, mal boisé, & qu'en Canada on appelle *Savanes* ces terreins mouillés, qui ne sont bons à rien.

En remontant au Nord de la Baye, on trouve deux Rivieres, dont la premiere se nomme la *Riviere Danoise*, & la seconde la *Riviere du Loup Marin* : il y a le long de ces deux Rivieres des Sauvages, ausquels on a donné, je ne sçai pourquoi, le nom, ou plûtôt le sobriquet de *Plats côtez de Chiens*. Ils sont souvent en Guerre contre les Savanois ; mais ni les uns, ni les autres ne traitent leurs Prisonniers avec cette barbarie, qui est en usage parmi les Canadois ; ils se contentent de les retenir dans l'esclavage. La misére réduit quelquefois les Savanois à d'étranges extrêmités ; soit paresse de leur part, soit que leurs Terres ne puissent absolument rien produire, ils se trouvent, lorsque la Chasse & la Pêche leur manquent, sans aucunes provisions, & alors on prétend qu'ils ne font point difficulté de se manger les uns les autres. Les plus chétifs passent les premiers ; on assûre que la coûtume est parmi eux, que quand un Homme est parvenu à un âge, où il ne peut plus être qu'à charge à sa famille, il se passe lui-même un cordon autour du cou, & en présente les deux extrêmités à celui de ses Enfans, qui lui est le plus cher, & qui l'étrangle le plus promptement qu'il peut : il croit même faire en

1721. May.

cela une bonne action, non-seulement parce qu'il met fin aux souffrances de son Pere, mais encore parce qu'il est persuadé qu'il avance son bonheur; car ces Sauvages s'imaginent qu'un Homme, qui meurt vieux, renaît dans l'autre Monde à l'âge d'un enfant à la mamelle; & qu'au contraire, ceux qui finissent leurs jours de bonne heure, sont vieux, quand ils arrivent au Pays des Ames.

Les Filles parmi ces Peuples ne se marient, que quand, & avec qui il plaît à leurs parens, & le Gendre est obligé de demeurer chez son Beau-Pere, & de lui être soumis en tout, jusqu'à ce qu'il ait des enfans. Les Garçons quittent de bonne heure la maison paternelle. Ces Sauvages brûlent les corps morts, & en enveloppent les cendres dans une écorce d'arbre, qu'ils mettent en terre. Ils dressent ensuite sur la Tombe une espece de monument avec des perches, ausquelles ils attachent du Tabac, afin que le Défunt y trouve dequoi fumer dans l'autre Monde. Si c'étoit un Chasseur, on y suspend aussi son Arc & ses Fleches. Les Meres pleurent leurs Enfans pendant vint jours, & l'on fait des présens au Pere, qui y répond par un Festin. La Guerre est bien moins en honneur chez eux, que la Chasse; mais pour être estimé un bon Chasseur, il faut jeûner trois jours de suite, sans rien prendre absolument, & avoir pendant tout ce tems-là le visage barbouillé de noir. Le jeûne fini, le Candidat fait au grand Esprit un Sacrifice d'un morceau de chacune des Bêtes, qu'on a accoûtumé de chasser, & c'est ordinairement la langue & le mufle, qui, hors de ces occasions, sont la part du Chasseur. Ses

Parens n'y touchent point, & ſe laiſſeroient plûtôt mourir de faim, que d'en manger; il n'en peut régaler que ſes Amis, ou les Etrangers.

Au reſte, on aſſûre que ces Sauvages ſont d'un déſintéreſſement parfait, & d'une fidélité à toute épreuve; qu'ils ne peuvent ſouffrir le menſonge, & qu'ils ont la fourberie en horreur. Voilà, Madame, tout ce que j'ai pu apprendre de ces Peuples Septentrionnaux, avec leſquels nous n'avons jamais eu un Commerce bien réglé, & que nous n'avons vû, qu'en paſſant. Venons à ceux, qui nous ſont plus connus. On les peut diviſer en trois claſſes diſtinguées par leurs Langues, & par leur génie particulier.

Etenduë de la Nouvelle France.

Dans cette étenduë de Pays, qu'on appelle proprement la Nouvelle France, qui n'a de bornes au Nord, que du côté de la Baye d'Hudſon, laquelle en a été démembrée par le Traité d'Utrecht; qui n'en a point d'autre à l'Eſt, que la Mer, les Colonies Angloiſes au Sud, la Louyſiane au Sud-Eſt, & les Terres des Eſpagnols à l'Oueſt; dans cette étenduë, dis-je, de Pays, il n'y a que trois Langues Meres, dont toutes les autres ſont dérivées. Ces Langues ſont la Siouſe, l'Algonquine, & la Huronne; nous connoiſſons peu les Peuples, qui appartiennent à la Premiere, & perſonne ne ſçait juſqu'où elle s'étend. Nous n'avons eu juſqu'ici de commerce, qu'avec les Sioux & les Aſſiniboils, & ce commerce même n'a pas été fort ſuivi.

Des Sioux.

Nos Miſſionnaires ont tenté de faire un Etabliſſement parmi les Premiers, & j'en ai connu un, qui regrettoit fort de n'y avoir

1721. May.

pas réussi, ou plûtôt de n'avoir pas pu demeurer plus lontems avec ce Peuple, qui lui paroissoit docile. Il n'en est peut-être pas non plus, de qui nous puissions tirer plus de lumieres sur tout ce qui est au Nord-Ouest du Micissipi; par la raison qu'ils sont en commerce avec toutes les Nations de ces vastes Contrées. Ils habitent ordinairement dans des Prairies sous de grandes tentes faites de peaux, & bien travaillées; ils vivent de folle-avoine, qui croît en abondance dans leurs Marais & dans leurs Rivieres, & de chasse, sur-tout de celle de ces Bœufs, qui sont couverts de laine, & qui sont par milliers dans leurs Prairies. Ils n'ont point de demeure fixe, mais ils voyagent en grandes Troupes à la maniere des Tartares, & ne s'arrêtent en aucun lieu, qu'autant que la chasse les y retient.

Nos Géographes distinguent cette Nation en *Sioux errans*; & *Sioux des Prairies*, en *Sioux de l'Est*, & en *Sioux de l'Ouest*. Ces divisions ne me paroissent pas trop bien fondées. Tous les Sioux vivent de la même maniere, d'où il arrive que telle Bourgade, qui étoit l'an passé sur le Bord Oriental du Micissipi, sera l'année prochaine sur la Rive Occidentale, & que ceux, qu'on a vûs dans un tems le long de la Riviere de S. Pierre, sont peut-être présentement assez loin de-là dans une Prairie. Le nom de Sioux, que nous avons donné à ces Sauvages, est entierement de notre façon, ou plutôt ce n'est que les deux dernieres syllabes de celui de *Nadouessioux*, que plusieurs Nations leur donnent. D'autres les appellent *Nadouessis*. C'est le Peuple le plus nombreux, que nous connoissions en

Canada. Il étoit aſſez paiſible & peu aguerri, avant que les Hurons & les Outaouais ſe fuſſent réfugiés dans ſon Pays, en fuyant la fureur des Iroquois. Ils voulurent ſe moquer de ſa ſimplicité, & ils l'aguerrirent à leurs dépens. Les Sioux ont pluſieurs Femmes, & ils puniſſent ſévérement celles, qui ont manqué à la fidélité conjugale. Ils leur coupent le bout du nez, ils leur cernent en rond un partie de la peau ſur le haut de la tête, & l'arrachent enſuite. J'ai vû quelques perſonnes perſuadées que ces Sauvages ont l'Accent Chinois; il ne ſeroit pas difficile de vérifier ce fait, ni de ſçavoir ſi leur Langue a quelque rapport avec celle de la Chine.

1721. May.

Des Aſſiniboils.

Ceux, qui ont pratiqué les Aſſiniboïls, diſent qu'ils ſont grands, bien faits, robuſtes, agiles, endurcis au froid & à toutes ſortes de de fatigues; qu'ils ſe piquent par tout le corps, & y tracent des figures de Serpens, ou d'autres Animaux; & qu'ils entreprennent de très-grands voyages. Il n'y a rien en cela, qui les diſtingue beaucoup des autres Sauvages de ce Continent, que nous connoiſſons; mais ce qui les caractériſe particulierement, c'eſt qu'ils ont beaucoup de flegme, du moins ont-ils paru tels au prix des Chriſtinaux, avec qui ils ſont en commerce; ceux-ci ſont en effet d'une vivacité extraordinaire; on les voit toujours danſans & chantans, & ils parlent avec une volubilité de langue, & une précipitation, qu'on n'a remarquées dans aucune autre Nation Sauvage.

Du Lac des Aſſiniboils.

Le véritable Pays des Aſſiniboils eſt aux environs d'un Lac, qui porte leur nom, & que l'on connoît peu. Un François, que j'ai

1721. May.

vû à Montreal, m'a assûré y avoir été, mais il l'avoit vû, comme on voit la Mer dans un Port, & en passant. L'opinion commune est que ce Lac a six cent lieuës de circuit; qu'on ne peut y aller que par des chemins presqu'impratiquables; que tous les Bords en sont charmans; que l'Air y est fort temperé, quoiqu'on le place au Nord-Ouest du Lac Supérieur, où il fait un froid extrême, & qu'il comprend un si grand nombre d'Isles, qu'on l'appelle dans le Pays, le *Lac des Isles*. Quelques Sauvages le nomment *Michinipi*, qui veut dire la *Grande Eau*, & il semble en effet qu'il soit le Réservoir des plus grandes Rivieres, & de tous les grands Lacs de l'Amérique Septentrionnale : car on en fait sortir sur plusieurs indices le Fleuve Bourbon, qui se jette dans la Baye d'Hudson; le Fleuve Saint Laurent, qui porte des eaux dans l'Ocean; le Micissipi, qui a sa décharge dans le Golphe Méxique; le Missouri, qui se mêle avec ce Dernier, & qui jusqu'à leur jonction ne lui est inférieur en rien, & un cinquiéme, qui coule, dit-on, à l'Ouest, & par conséquent ne peut se rendre, que dans la Mer du Sud. C'est bien dommage que ce Lac n'ait pas été connu des Sçavans, qui ont cherché par-tout le Paradis Terrestre; il auroit été pour le moins aussibien placé là que dans la Scandinavie. Je ne vous garantis pourtant pas, Madame, tous ces faits, qui ne sont appuyés que sur rapports de Voyageurs; encore moins ce que des Sauvages ont rapporté, qu'aux environs du Lac des Assiniboils, il y a des Hommes semblables aux Européens, & qui sont établis dans un Pays, où l'or & l'argent sont si communs,

1721. May.

qu'on les employe aux uſages les plus ordinaires. Le Pere MARQUETTE, qui découvrit le Micisſipi en 1673, dit dans ſa Relation que des Sauvages, non-ſeulement lui avoient parlé de la Riviere, qui ſortant de ce Lac coule à l'Oueſt, mais lui avoient encore ajoûté qu'on avoit vû de grands Navires à ſon embouchure. Il paroît au reſte que les Aſſiniboils ſont les mêmes Peuples, qui ſont marqués dans de vieilles Cartes ſous le nom de *Poualaks*, & dont quelques Relations diſent que le Pays eſt limitrophe à celui des Criſtinaux, ou Killiſtinons..

Des Peuples de la Langue Algonquine.

Les Langues Algonquine & Huronne partagent preſque toutes les Nations Sauvages du Canada, avec leſquelles nous ſommes en commerce. Qui les ſçauroit bien toutes deux pourroit parcourir ſans Interprête plus de quinze cent lieuës de Pays, & ſe faire entendre à plus de cent Peuples divers, qui ont chacun leur Langage propre. L'Algonquine ſur-tout a une étenduë immenſe. Elle commence à l'Acadie & au Golphe de Saint Laurent, & fait un circuit de douze cent lieuës, en tournant du Sud-Eſt par le Nord juſqu'au Sud-Oueſt. On prétend même que les Loups, ou Mahingans, & la plupart des Peuples de la Nouvelle Angleterre & de la Virginie parlent des Dialectes Algonquines.

Des Nations Abénaquiſes & des Algonquins intérieurs.

Les *Abénaquis*, ou *Canibas* Voiſins de la Nouvelle Angleterre, ont pour plus proches Voiſins les *Etechemins*, ou *Malécites*, aux environs de la Riviere de Pentagoët, & plus à l'Eſt ſont les *Micmaks*, ou *Souriquois*, dont le Pays propre eſt l'Acadie, la ſuite de la Côte du Golphe de S. Laurent juſqu'à Gaſpé,

1721. May.

d'où un Auteur les a appellés *Gaspésiens*, & les Isles, qui en sont proches. En remontant le Fleuve Saint Laurent, on ne rencontre plus aujourd'hui aucune Nation Sauvage jusqu'au Saguenay. Cependant, lorsque le Canada fut découvert, & bien des années après, on comptoit dans cet espace plusieurs Nations, qui se répandoient dans l'Isle d'Anticosty, vers les Monts Notre-Dame, & le long de la Rive Septentrionnale du Fleuve. Celles, dont les anciennes Relations parlent plus souvent, sont les *Bersiamites*, les *Papinachois*, & les *Montagnez*. On les appelloit aussi, sur-tout ces derniers, *Algonquins Inférieurs*, parce qu'ils habitoient le bas du Fleuve par rapport à Quebec: mais la plûpart des autres sont réduits à quelques Familles, que l'on rencontre tantôt dans un endroit, & tantôt dans un autre.

Des Sauvages du Nord.

Il y en avoit, qui descendoient dans la Colonie des Quartiers du Nord, quelquefois par le Saguenay, & plus souvent par les Trois Rivieres, & dont on n'entend plus parler depuis lontems. Tels étoient entr'autres les *Attikamegues*: ces Sauvages venoient de fort loin, & ils étoient environnés de plusieurs autres Peuples, qui s'étendoient aux environs du Lac Saint Jean, & jusqu'aux Lacs des *Mistassins & Nemiscau*. Presque tous ont été détruits par le fer des Iroquois, ou par les maladies, suite de la misere, où la crainte de ces Barbares les avoit réduits: c'est bien dommage, ils étoient sans vice, d'une grande douceur, on n'avoit eu aucune peine à les gagner à Jesus-Christ, & à les affectionner aux François. Entre Quebec & Montreal on ren-

contre encore vers les Trois Rivieres quelques Algonquins, qui ne forment point un Village, & qui trafiquent avec les François. Dans les premiers tems cette Nation occupoit tout le Bord Septentrionnal du Fleuve, depuis Quebec, où M. de Champlain les trouva établis, & fit alliance avec eux, jusqu'au Lac de Saint Pierre. 1721. May.

Des Algonquins, des Outaouais & autres Algonquins supérieurs.

Depuis l'Isle de Montreal, en suivant toujours le Nord, on rencontre quelques Villages de *Nipissings*, de *Temiscamings*, de *Têtes de Boule*, d'*Amikoués* & d'*Outaouais* (*a*). Les premiers, qui sont les vrais Algonquins, & qui ont seuls conservé la Langue Algonquine sans altération, ont donné leur nom à un petit Lac situé entre le Lac Huron, & la Riviere des Outaouais. Les Temiscamings occupent les Bords d'un autre petit Lac, qui porte aussi leur nom, & qui paroît être la vraie source de la Riviere des Outaouais. Les Têtes de Boule n'en sont pas loin, leur nom vient de la figure de leur tête; ils trouvent dans cette figure une grande beauté, & il y a bien de l'apparence que les Meres la donnent à leurs Enfans, lorsqu'ils sont encore au Berceau. Les Amikoués, qu'on appelle aussi la *Nation du Castor*, sont réduits presqu'à rien: on en trouve les restes dans l'Isle *Manitoualin*, qui est dans le Lac Huron vers le Nord. Les Outaouais, autrefois très-nombreux, bordoient la grande Riviere, qui porte leur nom, & dont ils se prétendoient les Seigneurs. Je n'en connois aujourd'hui que trois Villages assez peu peuplés, dont je parlerai dans la suite.

(*a*) Plusieurs écrivent & prononcent *OUTAOUAKS*.

1721.

May.

Entre le Lac Huron & le Lac Supérieur, dans le Détroit même, par où le second se décharge dans le premier, il y a un Rapide, que nous avons appellé le *Sault Sainte Marie*. Ses environs étoient autrefois peuplés de Sauvages, qui y étoient venus, dit-on, de la Rive Méridionnale du Lac Supérieur, & qu'on appelle *Saulteurs*, c'est-à-dire, *Habitans du Sault*. On leur a apparemment donné ce nom, pour s'épargner la peine de prononcer celui, qu'ils portoient, car il n'est pas possible d'en pouvoir venir à bout, sans reprendre deux ou trois fois haleine. (*a*). Il n'y a aucune Nation établie, au moins que je sçache, sur les Bords du Lac Supérieur; mais dans les Postes, que nous y occupons, on fait la Traite avec les Cristinaux, qui y viennent du Nord-Est, & qui appartiennent à la Langue Algonquine, & avec les Assiniboils, qui sont au Nord-Ouest.

Des Pouteouatamis & autres Sauvages de la Baye.

Le Lac *Michigan*, qui est presque parallele au Lac Huron, dans lequel il se décharge, & qui n'en est séparé que par une Peninsule de cent lieuës de long, laquelle va toujours en se rétrécissant vers le Nord, a peu d'Habitans sur ses bords; je ne sçai même si aucune Nation y a jamais été fixe, & c'est sans fondement, que dans plusieurs Cartes on le nomme *Lac des Illinois*. En remontant la *Riviere de Saint Joseph*, dont il reçoit les eaux, on trouve deux Bourgades de differentes Nations, qui y sont venuës d'ailleurs, il n'y a pas même lontems. Ce Lac a du côté de l'Ouest une grande Baye, qui s'étend vint-huit lieuës au Sud, & qu'on nomme la *Baye des Puans*,

(a) PAUOIRIGOUEIOUHAK.

1721. May.

ou simplement la *Baye*. Son entrée est fort large, & semée d'Isles, dont quelques-unes ont jusqu'à quinze ou vint lieuës de circuit. Elles étoient autrefois habitées par les *Pouteouatamis*, dont elles portent le nom, à l'exception de quelques-unes, qu'on laisse à droite, où il y a encore quelques Sauvages, appellés *Noquets*. Les Pouteouatamis occupent aujourd'hui une des plus petites de leurs Isles, & ils ont encore deux autres Villages, l'un dans la Riviere de Saint Joseph, & l'autre au Détroit. Dans le fond de la Baye il y a des *Sakis* & des *Otchagras*. Ce sont ces derniers, qu'on appelle *Puans*, je n'en sçai point encore la raison; mais avant que d'arriver chez eux, on laisse à droite une autre petite Nation, qu'on appelle *Malhomines*, ou *Folles Avoines*.

Des Outagamis, des Mascoutins & des Kicapous.

Une petite Riviere, fort embarrassée de Rapides, se décharge dans le fond de la Baye : elle est connuë sous le nom de *Riviere des Renards*, à cause du voisinage des *Outagamis*, vulgairement appellés *les Renards*. Tout ce Pays est fort beau, & plus encore celui, qui s'étend au Sud jusqu'à la Riviere des Illinois : il n'est pourtant habité que par deux Nations très-peu nombreuses, qui sont les *Kicapous* & les *Mascoutins*. Il a plu à quelques-uns de nos Géographes d'appeller ces derniers *la Nation du Feu*, & leur Pays, *la Terre de Feu*. Une équivoque a donné lieu à cette dénomination.

Des Miamis & des Illinois.

Il y a cinquante ans, que les Miamis étoient établis à l'extrémité Méridionnale du Lac Michigan, en un lieu, nommé Chicagou, du nom d'une petite Riviere, qui se jette dans le

1721. May.

Lac, & dont la source n'est pas éloignée de celle des Illinois. Ils sont présentement séparés en trois Bourgades, dont l'une est sur la Riviere de Saint Joseph; la seconde, sur une autre Riviere, qui porte leur nom, & se décharge dans le Lac Erié; & la troisiéme, sur la Riviere d'Ouabache, qui porte ses eaux dans le Micissipi: ces derniers sont plus connus sous le nom *d'Ouyatanons*. On ne doute presque point que cette Nation, & celle des Illinois ne fussent, il n'y a pas trop lontems, un même Peuple, vû la grande affinité, qui se remarque dans le Langage des uns & des autres. Je pourrai vous en parler plus surement, lorsque je serai sur les lieux. Au reste, la plûpart des Nations Algonquines, si on en excepte celles, qui sont plus avancées vers le Midi, s'occupent assez peu de la culture des Terres, & vivent presque uniquement de Chasse & de Pêche; aussi sont-elles peu sédentaires. La pluralité des Femmes est en usage parmi quelques-unes; cependant bien loin de multiplier, elles diminuent tous les jours. Il n'y en a pas une seule, où l'on compte six mille ames; quelques-unes n'en ont pas deux mille.

Des Peuples de la Langue Huronne.

Il s'en faut bien que la Langue Huronne s'étende aussi loin, que l'Algonquine; ce qui vient sans doute de ce que les Peuples, qui la parlent, ont toujours été moins errans que les Algonquins. Je dis la Langue Huronne, pour me conformer au sentiment le plus communément reçû; car quelques-uns soutiennent encore, que c'est l'Iroquoise, qui est la Matrice. Quoiqu'il en soit, tous les Sauvages, qui sont au Sud du Fleuve Saint Laurent, depuis la Riviere de Sorel, jusqu'à l'extrémité

du Lac Erié, & même assez proches de la Virginie, appartiennent à cette Langue; & quiconque sçait le Huron, les entend tous. Les Dialectes sont extrémement multipliées, & il y en a presqu'autant, que de Bourgades. Les cinq Cantons, qui composent la République Iroquoise, ont chacun la leur, & tout ce qu'on appelloit autrefois indifferemment Huron, n'avoit pas le même Langage. Je n'ai pu sçavoir à quelle Langue appartiennent les *Cheraquis*, Peuple assez nombreux, qui habite dans les vastes prairies, que l'on trouve entre le Lac Erié, & le Micissipi. 1721. May.

Mais il est bon d'observer que comme la plûpart des Sauvages du Canada ont été de tout tems en Commerce entr'eux, tantôt Alliés, & tantôt Ennemis, quoique les trois Langues Meres, dont j'ai parlé, n'ayent entr'elles aucune sorte d'affinité, ni d'analogie, ces Peuples ont néanmoins trouvé le moyen de traiter ensemble sans avoir besoin de Truchement; soit que le long usage leur donne la facilité de se faire entendre par signes; soit qu'ils se soient formé une espece de Jargon commun, qu'ils apprennent par habitude. On vient m'avertir qu'il faut m'embarquer, je finirai cet article à mon premier loisir.

J'ai l'honneur d'être, &c.



1721.
May.

# DOUZIE'ME LETTRE.

*Voyage jusqu'à Catarocoui. Description du Pays, & des Rapides du Fleuve de Saint Laurent. Description & situation du Fort. Du Caractere des Langues du Canada, & des Peuples, qui les parlent. Origine de la guerre entre les Iroquois & les Algonquins.*

A Catarocoui, le quatorze de May, 1721.

MADAME,

JE partis du Sault Saint Louis le premier de May, après avoir fermé ma derniere Lettre, & j'allai coucher à la pointe Occidentale de l'Isle de Montreal, où je n'arrivai qu'à minuit. Le lendemain j'employai toute la matinée à visiter le Pays, qui est fort beau. L'après-midi, je traversai le Lac de Saint Louis, pour me rendre *aux Cascades*, où je trouvai ceux de mes Gens, qui y étoient allés en droiture, occupés à recoudre leur Canot, qu'ils avoient laissé tomber, en le portant sur leurs épaules, & qui s'étoit fendu d'un bout à l'autre. Voilà, Madame, l'agrément & l'incommodité de ces petites Voitures: il ne faut rien pour les briser; mais le reméde est prompt & facile. Il suffit de se fournir d'écorces, de gommes, & de racines: encore est-il bien peu d'endroits, où l'on ne trouve des gommes & des racines propres à coudre les écorces.

1721. May.

*Description des Rapides du Fleuve S. Laurent.*

Ce qu'on appelle *les Cascades*, est un Rapide, situé précisément au-dessus de l'Isle Perrot, qui fait la séparation du *Lac de Saint Louys*, & du *Lac des deux Montagnes*. Pour l'éviter, on prend un peu à droite, & l'on fait passer les Canots à vuide dans un endroit, qu'on appelle *le Trou*: on les tire ensuite à Terre, & on fait un *portage* d'un demi-quart de lieuë; c'est-à-dire, qu'on porte le Canot & tout le Bagage sur ses épaules. C'est pour éviter un second Rapide, appellé *le Buisson*; celui-ci est une belle Nappe d'eau, qui tombe d'un Rocher plat, élevé d'environ un demi pied. On pourroit se délivrer de cet embarras, en creusant un peu le lit d'une petite Riviere, qui se décharge dans une autre au-dessus des Cascades. La dépense n'en seroit pas considérable.

*Réfléxion sur le Fort de Catarocoui, & sur le chemin, qu'on prend pour y aller.*

Au-dessus du Buisson, le Fleuve a un grand quart de lieuë de large, & les Terres des deux côtés sont excellentes & bien boisées. On commence à défricher celles, qui sont sur la rive Septentrionnale, & il seroit très-aisé d'y faire un grand chemin depuis la pointe, qui est vis-à-vis de l'Isle de Montreal, jusqu'à une Anse, qu'on a nommée *la Galette*. On éviteroit par-là quarante lieuës d'une navigation, que les Rapides rendent presqu'impratiquable, & toujours fort longue. Un Fort seroit même beaucoup mieux placé, & plus nécessaire à la Galette, qu'à Catarocoui, par la raison qu'il n'y sçauroit passer un seul Canot, qu'on ne le voye; au lieu qu'à Catarocoui, on peut se glisser derriere des Isles, sans être apperçu. D'ailleurs, les Terres des environs de la Galette sont très-bonnes, & on

1721. May.

pourroit par conséquent y avoir toujours des vivres en abondance, ce qui épargneroit bien de la dépense. Outre cela, une Barque pourroit aller en deux jours de bon vent, de la Galette à Niagara. Un des objets, qu'on a eu en vûë, en construisant le Fort de Catarocoui, a été le commerce avec les Iroquois; mais ces Sauvages viendroient aussi volontiers à la Galette, qu'à Catarocoui. Ils auroient, à la vérité, un peu plus de chemin à faire; mais ils éviteroient une traverse de huit ou neuf lieuës, qu'il leur faut faire dans le Lac Ontario; enfin, le Fort de la Galette couvriroit tout le Pays, qui est entre la grande Riviere des Outaouais & le Fleuve Saint Laurent; car ce Pays n'est point abordable du côté du Fleuve, à cause des Rapides, & rien n'est plus aisé, que de garder les bords de la grande Riviere. Je tiens ces Observations d'un Commissaire de Marine (*a*), qui fut envoyé de la part du Roi en 1706. pour visiter tous les Postes éloignés du Canada.

Le même jour, troisiéme de May, je fis trois lieuës, & j'arrivai *aux Cedres.* C'est le troisiéme Rapide, qui a pris son nom de la quantité de Cedres, qu'il y avoit en ce lieu-là; mais on les a presque tous coupés. Le quatriéme, je ne pûs aller que jusqu'au quatriéme Rapide, qu'on appelle *le Côteau du Lac*, quoiqu'il ne soit éloigné du précédent que de deux lieuës & demie, parce qu'un de mes Canots s'y creva. Vous ne serez pas surprise, Madame, de ces fréquens naufrages, quand vous sçaurez comment sont faites ces petites Gondoles. Je crois vous avoir déja dit qu'il y

(*a*) M. DE CLERAMBAUT D'AIGREMONT.

en a de deux ſortes; les uns d'écorces d'Ormes, plus évaſés, aſſez groſſiérement conſtruits; mais ordinairement plus grands. Je ne connois que les Iroquois, qui en ayent de cette eſpece. Les autres ſont d'écorces de Bouleau, d'une largeur moins proportionnée à leur longueur, & beaucoup mieux travaillés. C'eſt de ceux-ci, que je vais vous donner la Deſcription, parce que tous les François & preſque tous les Sauvages s'en ſervent.

1711. May.

Deſcription des Canots d'Ecorce.

On étend les écorces, qui ſont fort épaiſſes, ſur des Varangues plattes & très-minces, faites de bois de Cedre. Ces Varangues ſont aſſujetties ſur toute la longueur par de petites barres de traverſe, qui font la ſéparation des places dans le Canot; deux Maîtres, ou Précintes de même matiere, auſquels ſont couſuës ces petites barres, affermiſſent toute la Machine. Entre les Varangues & les Ecorces, on inſinuë de petites Cliſſes de Cedre, moins épaiſſes encore que les Varangues, & qui ne laiſſent pas de fortifier le Canot, dont les deux extrémités ſe relevent peu à peu, & ſont inſenſiblement terminées en pointes tranchantes & rentrantes. Ces deux extrémités ſont parfaitement ſemblables; enſorte que pour changer de route & retourner en arriere, il ſuffit que les Canoteurs changent de main. Celui, qui ſe trouve derriere, gouverne avec ſon aviron, en nageant toujours, & la plus grande occupation de celui, qui eſt ſur le devant, eſt de prendre garde que le Canot ne touche rien, qui puiſſe le crever. Tous ſont aſſis à plat, ou ſur leurs genoux, & leurs avirons ſont des pagayes de cinq à ſix pieds de long, ordinairement de bois d'Erable. Mais

1721.
May.

quand on va contre un Courant un peu fort ; il faut se servir de la perche, & se tenir de bout, & cela s'appelle *picquer de fond.* Il est besoin d'un grand usage pour bien garder l'équilibre dans cet exercice ; car rien n'est plus léger, par conséquent plus facile à tourner, que ces voitures, dont les plus grandes avec leur charge, ne tirent pas plus d'un demi pied d'eau.

Les Ecorces, dont elles sont composées, aussi-bien que les Varangues & les Barres, sont cousuës avec des Racines de Sapin, lesquelles sont plus pliantes, & séchent beaucoup moins que l'Osier. Toutes les coutures sont gommées en dedans & en dehors ; mais il faut les visiter tous les jours, pour voir si la gomme ne s'est point écaillée. Les plus grands Canots portent douze Hommes, deux à deux, & quatre milliers pesant. De tous les Sauvages les plus habiles Constructeurs sont les Outaouais, & en général les Nations Algonquines y réüssissent mieux, que les Huronnes. Peu de François sont venus à bout de les faire même passablement ; mais pour les conduire, ils sont pour le moins aussi sûrs, que les Naturels du Pays, aussi s'y exercent-ils dès la Bavette. Tous ces Canots, jusqu'aux plus petits, portent la voile, & avec un bon vent peuvent faire vint lieuës par jour. Sans voiles, il faut avoir de bons Canoteurs pour en faire douze dans une eau morte.

Du Lac de S. François.

Du Côteau du Lac au *Lac de Saint François*, il n'y a qu'une bonne demie lieuë. Ce Lac, que je passai le cinquiéme, a sept lieuës de long, & tout au plus trois dans sa plus grande largeur. Les Terres des deux côtés sont

baſſes, mais elles paroiſſent aſſez bonnes. La route depuis Montreal juſques-là tient un peu du Sud-Oueſt, & le Lac de Saint François court Oueſt-Sud-Oueſt, & Eſt-Nord-Eſt. Je campai immédiatement au-deſſus, & la nuit je fus éveillé par des cris aſſez perçans, comme de gens, qui ſe plaignoient. J'en fus d'abord effrayé; mais on me raſſûra bientôt, en me diſant que c'étoit des *Huars*, eſpece de Cormorans. On ajoûta que ces cris nous annonçoient du vent pour le lendemain, ce qui ſe trouva vrai.

1721. May.

Le ſixiéme je paſſai les *Cheſnaux du Lac*. On appelle ainſi des Canaux, que forment un grand nombre d'Iſles, qui couvrent preſque le Fleuve en cet endroit. Je n'ai point vû de Pays plus charmant, & les Terres y paroiſſent bonnes. Le reſte du jour nous ne fîmes que franchir des Rapides : le plus conſidérable, qu'on nomme le *Moulinet*, fait peur ſeulement à voir, & nous eûmes bien de la peine à nous en tirer. Je fis néanmoins ce jour-là près de ſept lieuës, & j'allai camper au bas du *Long Sault* : c'eſt un Rapide d'une demie lieuë de long, que les Canots ne peuvent monter, qu'à demie charge. Nous le paſſâmes le ſept au matin. Nous naviguâmes enſuite juſqu'à trois heures du ſoir à la voile; mais alors la pluye nous obligea de camper & nous arrêta tout le jour ſuivant. Il tomba même le huit un peu de nége, & la nuit il gela, comme il fait en France au mois de Janvier. Nous étions néanmoins ſous les mêmes paralleles, que le Languedoc. Le neuf nous paſſâmes le *Rapide Plat*, éloigné du long Sault d'environ ſept lieuës, & de cinq *des Galots*, qui eſt le dernier des Ra-

Autres Rapides.

1721. May.

pides. La Galette est à une lieuë & demie plus loin, & nous y arrivâmes le dix. Je ne pouvois me lasser d'admirer le Pays, qui est entre cette Anse & les Gallots. Il n'est pas possible de voir de plus belles Forêts. J'y ai remarqué sur-tout des Chênes d'une hauteur extraordinaire.

De l'Isle Tonihata.

A cinq ou six lieuës de la Galette, il y a une Isle appellée *Tonihata*, dont le terrein paroît assez fertile, & qui a environ une demie lieuë de long. Un Iroquois, qu'on a appellé le *Quaker*, je ne sçai pourquoi, homme de beaucoup d'esprit, & fort affectionné aux François, en avoit obtenu le Domaine du feu Comte de Frontenac, & il montre la Patente de cette concession, à quiconque la veut voir. Il a cependant vendu sa Seigneurie pour quatre pots d'Eau-de-Vie; mais il s'en est réservé l'usufruit, & il y a rassemblé dix-huit ou vint Familles de sa Nation. J'arrivai le douze dans son Isle, & je lui rendis visite. Je le trouvai, qui travailloit dans son Jardin: ce n'est pas la coûtume des Sauvages; mais celui-ci affecte toutes les manieres des François. Il me reçut fort bien, & il vouloit me régaler, mais le beau tems m'invitoit à continuer ma route. Je pris congé de lui, & j'allai passer la nuit à deux lieuës de-là, dans un fort bel endroit. Il me restoit encore treize lieuës à faire pour gagner Catarocoui; le tems étoit beau, & la nuit fort claire; cela nous engagea à nous embarquer à trois heures du matin. Nous passâmes au milieu d'une espece d'Archipel, qu'on a nommé les *Milles Isles*, & je crois bien qu'il y en a plus de cinq cent. Quand on est sorti de-là, on n'a plus qu'une

lieuë & demie à faire, pour gagner Catarocoui. Le Fleuve est plus libre, & a bien une demie lieuë de large. On laisse ensuite sur la droite trois grandes Anses assez profondes, & c'est dans la troisiéme, qu'est bâti le Fort. 1721. May.

Ce Fort est un quarré à quatre Bastions, bâti de pierres, & qui occupe un quart de lieuë de circuit. Sa situation a véritablement quelque chose de bien agréable. Les bords du Fleuve présentent de toutes parts un paysage bien varié, & il en est de même de l'entrée du Lac Ontario, qui n'en est qu'à une petite lieuë : elle est semée d'Isles de differentes grandeurs, toutes bien boisées, & rien ne termine l'horison de ce côté-là. Ce Lac a porté quelque tems le nom de *Saint Louis*, on lui donna ensuite celui de *Frontenac*, aussi-bien qu'au Fort de Catarocoui, dont le Comte de Frontenac fut le Fondateur : mais insensiblement le Lac a repris son ancien nom, qui est Huron, ou Iroquois, & le Fort, celui du lieu, où il est bâti.

Description du Fort de Catarocoui.

Le Terrein depuis la Galette jusqu'ici paroît assez stérile, mais ce n'est que sur la lisiere : il est très-bon au-delà. Il y a vis-à-vis du Fort une Isle fort jolie au milieu du Fleuve. On y avoit mis des Cochons, qui y ont multiplié, & elle en porte le nom. De deux autres plus petites, qui sont au-dessous, à une demie lieuë de distance l'une de l'autre, l'une se nomme l'*Isle aux Cédres*, & l'autre l'*Isle aux Cerfs*. L'Anse de Catarocoui est double, c'est à-dire, que presque dans son milieu il y a une pointe, qui avance beaucoup, & sous laquelle il y a un fort bon mouillage pour les grandes Barques. M. de la Sale, si célébre par

1721. May.

ſes découvertes & par ſes malheurs, qui a été Seigneur de Catarocoui, & Gouverneur du Fort, y en avoit deux ou trois, qu'on y a coulées à fond, & qui y ſont encore. Derriere le Fort il y a un Marais, où le gibier foiſonne; c'eſt une douceur & une occupation pour la Garniſon. Il ſe faiſoit autrefois ici un très-grand commerce, ſur-tout avec les Iroquois, & c'étoit pour les attirer chez nous, pour les empêcher de porter leurs Pelleteries aux Anglois, & pour les tenir eux-mêmes en reſpect, qu'on avoit bâti le Fort : mais ce commerce n'a pas duré lontems, & le Fort n'a pas empêché ces Barbares de nous faire bien du mal. Ils y ont actuellement encore quelques Familles en-dehors de la Place, & il y en a auſſi quelques-unes de *Miſſiſaguez*, Nation Algonquine, qui a encore une Bourgade ſur le bord Occidental du Lac Ontario, une autre à Niagara, & une troiſiéme dans le Détroit.

Je trouve ici, Madame, une occaſion pour envoyer mes Lettres à Quebec; je vais profiter de quelques heures de loiſir pour remplir celle-ci de ce qui me reſte à vous dire ſur la différence des Langues du Canada. Ceux, qui les ont étudiées à fond, prétendent que les trois, dont je vous ai parlé, ont tous les caracteres des Langues primitives; & il eſt certain qu'elles n'ont pas une origine commune. La ſeule prononciation ſuffiroit pour le prouver. Le Siou ſifle en parlant; le Huron n'a point de lettre labiale, qu'il ne ſçauroit prononcer, parle du goſier, & aſpire preſque toutes les ſyllabes; l'Algonquin prononce avec plus de douceur, & parle plus naturellement. Je n'ai pu rien apprendre de particulier de

de la premiere de ces trois Langues ; mais nos anciens Missionnaires ont beaucoup travaillé sur les deux autres, & sur les principales de leurs Dialectes : voici ce que j'en ai oui dire aux plus habiles.

1721. May.

Caractere de la Langue Huronne.

La Langue Huronne est d'une abondance, d'une énergie, & d'une noblesse, qu'on ne trouve peut-être réunies dans aucune des plus belles, que nous connoissons, & ceux, à qui elle est propre, quoiqu'ils ne soient plus qu'une poignée d'Hommes, ont encore dans l'ame une élévation, qui s'accorde bien mieux avec la majesté de leur Langage, qu'avec le triste état, où ils sont réduits. Quelques-uns ont cru y trouver des rapports avec l'Hebreu ; d'autres en plus grand nombre ont prétendu qu'elle avoit la même origine, que celle des Grecs ; mais rien n'est plus frivole, que les preuves, qu'ils en apportent. Il ne faut point sur-tout compter sur le Vocabulaire du Frere Gabriel SAGHARD, Récollet, qu'on a cité pour soûtenir ce sentiment : encore moins sur ceux de Jacques Cartier & du Baron de la Hontan. Ces trois Auteurs avoient pris à la volée quelques termes, les uns du Huron, les autres de l'Algonquin, qu'ils avoient mal retenus, & qui souvent signifioient toute autre chose, que ce qu'ils croyoient. Et combien d'erreurs n'ont pas causées de pareilles méprises de quantité de Voyageurs ?

Caractere de la Langue Algonquine.

La Langue Algonquine n'a pas autant de force, que la Huronne, mais elle a plus de douceur & d'élégance. Toutes deux ont une richesse d'expressions, une varieté de tours, une proprieté de termes, une régularité, qui étonnent : mais ce qui surprend encore da-

1721. May.

vantage, c'eſt que parmi des Barbares, qu'on ne voit point s'étudier à bien parler, & qui n'ont jamais eu l'uſage de l'écriture, il ne s'introduit point un mauvais mot, un terme impropre, une conſtruction vicieuſe, & que les Enfans mêmes en conſervent, juſques dans le diſcours familier, toute la pureté. D'ailleurs la maniere, dont ils animent tout ce qu'ils diſent, ne laiſſe aucun lieu de douter qu'ils ne comprennent toute la valeur de leurs expreſſions, & toute la beauté de leur Langue. Les Dialectes, qui ſont dérivées de l'une & de l'autre, n'en ont pas conſervé toutes les graces, ni la même force. Les Tſonnonthouans, par exemple, c'eſt un des cinq Cantons Iroquois, paſſent parmi les Sauvages pour avoir un Langage groſſier.

Particularités de la Langue Huronne.

Dans le Huron tout ſe conjugue; un certain artifice, que je ne vous expliquerois pas bien, y fait diſtinguer des verbes les noms, les pronoms, les adverbes, *&c.* Les verbes ſimples ont une double conjugaiſon, l'une abſoluë, l'autre réciproque. Les troiſiémes perſonnes ont les deux genres, car il n'y en a que deux dans ces Langues; à ſçavoir, le genre noble, & le genre ignoble. Pour ce qui eſt des nombres & des tems, on y trouve les mêmes différences, que dans le Grec. Par exemple, pour raconter un Voyage, on s'exprime autrement, ſi on l'a fait par Terre, ou ſi on l'a fait par Eau. Les verbes actifs ſe multiplient autant de fois, qu'il y a de choſes, qui tombent ſous leur action; comme le verbe, qui ſignifie *manger*, varie autant de fois, qu'il y a de choſes comeſtibles. L'action s'exprime autrement à l'égard d'une choſe ani-

mée, & d'une chose inanimée : ainsi voir un Homme, & voir une pierre, ce sont deux verbes. Se servir d'une chose, qui appartient à celui, qui s'en sert, ou à celui, à qui on parle, ce sont autant de verbes differens.

1721. May.

Il y a quelque chose de tout cela dans la Langue Algonquine, mais la maniere n'en est pas la même, & je ne suis nullement en état de vous en instruire. Cependant, Madame, si du peu, que je viens de vous dire, il s'ensuit que la richesse & la varieté de ces Langues les rendent extrêmement difficiles à apprendre, la disette & la stérilité, où elles sont tombées, ne causent pas un moindre embarras. Car, comme ces Peuples, quand nous avons commencé à les fréquenter, ignoroient presque tout ce dont ils n'avoient pas l'usage, ou qui ne tomboit pas sous leurs sens, ils manquoient de termes pour les exprimer, ou les avoient laissé tomber dans l'oubli. Ainsi n'ayant point de culte reglé, ne se formant de la Divinité, & de tout ce qui a du rapport à la Religion, que des idées confuses, ne faisant presque aucune réflexion, que sur les choses sensibles, ou ne concernoit point leurs affaires, qui étoient très-bornées, n'étant pas accoûtumés à discourir des vertus, des passions, & de beaucoup d'autres sujets de nos entretiens ordinaires; ne cultivant ni Arts, que ceux, qui leur étoient nécessaires, & qui se réduisoient à un très-petit nombre; ni aucune Science, n'observant que ce qui étoit à leur portée, & pour la vie n'ayant rien de superflu, ni aucun rafinement; quand il a été question de leur parler de toutes ces choses, on a trouvé un grand vuide dans leurs Langues, &

Particularités de la Langue Algonquine.

1721. May.

il a fallu, pour se rendre intelligible, les remplir de circonlocutions embarrassantes, & pour eux, & pour nous : de sorte qu'après avoir appris d'eux leur Langage, on a été obligé de leur en enseigner un autre, composé en partie de leurs propres termes, & en partie des nôtres travestis en Huron ou en Algonquin, pour leur en faciliter la prononciation. Quant aux caracteres, ils n'en avoient point, & ils y suppléoient par des especes d'hiéroglyphes. Rien ne les a plus surpris que de nous voir nous expliquer aussi aisément par écrit, que par parole.

Que si on me demande à quoi on a reconnu que le Siou, le Huron, & l'Algonquin sont plûtôt les Langues Meres, que quelques-unes de celles, que nous regardons comme leurs Dialectes, je répondrai qu'on ne peut guéres s'y méprendre, & je n'en veux point d'autre preuve, que les paroles de M. l'Abbé Dubos, que j'ai déja citées (a) ; mais enfin, comme nous ne pouvons juger ici que par comparaison, si de ces réflexions on peut bien conclure que les Langues de tous les Sauvages du Canada sont dérivées des trois, que j'ai marquées, j'avouë qu'elles ne prouvent pas absolument que celles-ci sont primitives, & de la premiere institution des Langues. J'ajoûte que tous ces Peuples ont dans leurs discours un peu de ce génie Asiatique, qui donne aux choses un tour & des expressions figurées, & c'est peut-être ce qui a persuadé à quelques-uns qu'ils tiroient leur origine de l'Asie, ce qui est d'ailleurs assez vraisemblable.

Non-seulement les Peuples de la Langue

(a) Page 38.

Huronne se sont toujours plus occupés que les autres de la culture des Terres ; ils se sont aussi beaucoup moins étendus, ce qui a produit deux effets ; car en premier lieu ils se sont mieux établis, mieux logés, mieux fortifiés, il y a toujours eu parmi eux plus de police, & une forme de gouvernement plus marquée. La qualité de Chef, au moins chez les vrais Hurons, qui sont les *Tionnontatés*, est héréditaire. En second lieu, jusqu'aux guerres des Iroquois, dont nous avons été les témoins, leur Pays étoit plus peuplé, quoique la Polygamie n'y eût jamais été en usage. Ils ont aussi la réputation d'être plus laborieux, plus industrieux, plus habiles dans leurs affaires, & plus mesurés dans leurs démarches, ce qu'on ne sçauroit attribuer, qu'à l'esprit de societé, qu'ils ont mieux conservé que les autres. Ceci se remarque sur-tout dans les Hurons, qui ne faisant presque plus un corps de Nation, & réduits à deux Villages médiocres, fort éloignés l'un de l'autre, ne laissent pas d'être encore l'ame de tous les conseils, quand il s'agit des affaires générales. Il est vrai que malgré cette diversité, qui ne se remarque pas du premier coup d'œil, il y a bien de la ressemblance dans le caractere d'esprit, les mœurs, & les coûtumes de tous les Sauvages du Canada ; mais c'est une suite du commerce, qu'ils ont continuellement ensemble depuis bien des siécles.

1721. May.

Différence des Peuples des Nations Huronnes, & de ceux des Nations Algonquines.

Ce seroit ici le lieu de vous parler du gouvernement de ces Peuples, de leurs coûtumes & de leur Religion ; mais je n'y vois encore qu'un cahos, qu'il ne m'est pas possible de débrouiller. Vous ne voudriez pas sans doute

1721. May.

qu'à l'exemple de certains Voyageurs, qui ne font point difficulté de remplir leurs Journaux de tout ce qu'ils entendent dire, sans s'embarrasser de rien vérifier, je vous débitasse toutes les extravagances, qu'on a mises sur le compte de nos Sauvages, ou qu'on a tirées, comme on a pu, de leurs Traditions. Ces Traditions d'ailleurs sont si peu sûres, & se contredisent presque toujours si grossierement, qu'il est presqu'impossible d'y rien démêler de certain & de suivi. En effet comment des Peuples tels, qu'on a trouvé ceux-ci, auroient-ils pu se transmettre bien fidélement ce qui s'est passé parmi eux depuis tant de siécles, n'ayant eu aucun secours pour soulager leur mémoire ? & peut-on concevoir que des Hommes, qui pensent si peu à l'avenir, se soient jamais assez occupés du passé, pour en conserver un souvenir fidéle ? Aussi après toutes les recherches, qu'on a pu faire, on est encore à sçavoir quelle étoit la situation du Canada, lorsque nous en fîmes la premiere découverte vers le milieu du seiziéme siécle.

Origine de la guerre que les Algonquins & les Hurons ont eu à soûtenir contre les Iroquois.

Le seul point de leur Histoire, qui soit venu jusqu'à nous revêtu de quelque vraisemblance, est l'origine de la guerre, que M. de Champlain trouva fort allumée entre les Iroquois d'une part, & les Hurons & les Algonquins de l'autre, & dans laquelle il s'engagea beaucoup plus qu'il ne convenoit à nos véritables interêts. Je n'en ai pû même découvrir l'époque, mais je ne la crois pas fort ancienne. Je vais, Madame, finir par-là cette Lettre : mais je vous avertis d'avance que je ne garantis point la verité de ce trait historique, quoique je le tienne d'assez bon endroit.

Les Algonquins, comme je l'ai déja observé, occupoient toute cette étenduë de Pays, qui est depuis Quebec, & peut-être même depuis Tadoussac jusqu'au Lac de Nipissing, en suivant la rive Septentrionnale du Fleuve Saint Laurent, & en remontant la grande Riviere, qui se décharge dans le Fleuve au-dessus de l'Isle de Montreal. Cela peut faire juger que cette Nation étoit alors assez nombreuse, & il est certain qu'elle a fait lontems une très-grande figure dans cette partie de l'Amerique, où les seuls Hurons étoient en état de leur disputer la prééminence sur toutes les autres. Par rapport à la Chasse, ils n'avoient point d'égaux, & pour la Guerre, ils ne reconnoissoient point de supérieurs. Le peu, qui en reste aujourd'hui, n'a point dégéneré de l'antique valeur de cette Nation, & leur malheur ne leur a point fait perdre encore leur réputation.

1721. May.

Les Iroquois avoient fait avec eux une espéce de confédération, fort utile aux uns & aux autres ; mais qui, dans l'idée des Sauvages, chez qui un grand Chasseur & un grand Guerrier vont de pair, donnoit aux Algonquins une vraie supériorité sur les Iroquois. Ceux-ci, presqu'uniquement occupés de la culture des Terres, s'étoient engagés à faire part de leurs récoltes aux Algonquins, qui de leur côté devoient partager avec eux le fruit de leur Chasse, & les défendre contre quiconque entreprendroit de les inquietter. Ces deux Nations vécurent ainsi assez lontems en bonne intelligence ; mais une hauteur mal placée de la part des uns ; un dépit, auquel on ne s'attendoit point de la part des autres, rompirent

1721. May.

cette union, & brouillerent irréconciliablement ces deux Peuples.

Comme l'Hyver est le tems de la grande Chasse, & qu'alors la terre couverte de néges ne fournit pas d'occupation à ceux, qui la cultivent, les Sauvages des deux Nations confédérées se joignoient ensemble pour hyverner dans les Bois ; mais les Iroquois pour l'ordinaire laissoient chasser les Algonquins, & se contentoient d'écorcher les Bêtes, de faire sécher les viandes, & d'accommoder les peaux. C'est présentement par-tout l'ouvrage des Femmes ; peut-être qu'alors ce n'étoit pas encore l'usage : quoiqu'il en soit, les Iroquois ne s'en faisoient pas une peine. De tems en tems néanmoins il prenoit envie à quelques-uns d'entr'eux de s'essayer à la Chasse, & les Algonquins ne s'y opposoient pas ; en quoi ils furent mauvais politiques. Il arriva pendant un Hyver, qu'une troupe des deux Nations s'arrêta dans un endroit, où ils avoient compté de faire bonne Chasse ; & six jeunes Algonquins, accompagnés d'autant d'Iroquois de même âge, furent détachés pour la commencer.

Ils apperçurent d'abord quelques Elans, & tous se préparerent aussi-tôt à courir dessus ; mais les Algonquins ne voulurent pas permettre aux Iroquois de les suivre, & leur firent entendre qu'ils auroient assez à faire pour écorcher toutes les Bêtes ; qu'ils alloient tuer. Par malheur pour ces Rodomons, trois jours se passerent, sans qu'ils pussent abbatre un seul Orignal, quoiqu'il s'en présentât un grand nombre. Ce peu de succès les mortifia, & ne fit apparemment pas de déplaisir aux Iroquois,

qui firent instance pour avoir la permission d'aller d'un autre côté, où ils se flattoient d'être plus heureux. Leur proposition fut reçûë des Algonquins, comme le fut autrefois des Freres de David, celle que fit ce jeune Berger d'aller combattre le Géant Goliath : on leur dit qu'ils étoient bien vains de prétendre avoir plus d'habileté que des Algonquins : que leur fait étoit de remuer la terre, & qu'ils devoient laisser la Chasse à ceux, à qui elle convenoit mieux. 1721. May.

Les Iroquois outrés de cette réponse ne repliquerent point, mais la nuit suivante ils partirent secrétement pour la Chasse. Les Algonquins furent surpris à leur réveil de ne les point voir, mais leur étonnement se changea bientôt en un chagrin extrême. Car dès le soir du même jour ils apperçurent les Iroquois, qui revenoient chargés de viandes d'Orignal. Il n'est point d'Hommes au monde, qui soient plus susceptibles d'un dépit, & qui le portent plus loin, que les Sauvages. L'effet de celui des Algonquins fut prompt : à peine les Iroquois furent endormis, qu'ils eurent tous la tête cassée. Un tel assassinat ne pouvoit pas demeurer lontems caché, & quoique les corps eussent été enterrés secrétement, on en fut bientôt informé dans la Nation. Elle fit d'abord ses plaintes avec modération, mais elle voulut avoir justice des Meurtriers. On la méprisoit trop, pour la lui accorder : on ne voulut pas même s'abaisser jusqu'à lui faire la moindre satisfaction.

Les suites de cette guerre.

Les Iroquois au désespoir prirent une ferme résolution de se venger du mépris, qu'on faisoit d'eux, & qui les piquoit encore plus que

N v

1721. May.

l'assassinat, dont ils se plaignoient. Ils jurerent de perir tous jusqu'au dernier, ou d'en avoir raison ; mais comme ils ne se sentoient pas encore en état de se mesurer avec les Algonquins, dont le nom seul tenoit en respect presque toutes les autres Nations, ils s'éloignerent d'eux, allerent essayer leurs armes contre des Ennemis moins redoutables, qu'ils se firent de gayeté de cœur, & quand ils se crurent suffisamment aguerris, ils tomberent tout-à-coup sur les Algonquins, & commencerent une guerre, dont nous n'avons vû que la fin, & qui a embrasé tout le Canada. Elle s'est continuée de la part des Iroquois avec une férocité d'autant plus terrible, qu'elle étoit plus réflechie, & qu'elle n'avoit rien de cette fureur précipitée, qui empêche de bien prendre ses mesures, & qui se ralentit d'abord. D'ailleurs les Sauvages ne se croyent jamais bien vengés, que par la destruction entiere de leurs Ennemis ; & cela est encore plus vrai des Iroquois, que des autres. On dit communément, d'eux, qu'ils viennent en Renards, qu'ils attaquent en Lions, & qu'ils fuyent en Oiseaux. Ainsi ils agissent presque toujours à coup sûr, & cette conduite leur a si bien réussi, que sans les François il ne seroit peut-être plus mention aujourd'hui d'aucune des Nations, qui ont osé s'opposer à ce torrent.

Les plus maltraités de tous ont été les Hurons, qui se sont trouvés engagés dans cette guerre, comme alliés, ou voisins des Algonquins, ou parce qu'ils se rencontroient sur le chemin des uns & des autres. On a vû avec étonnement une Nation des plus nombreuses,

& des plus guerrieres de ce continent, & la plus estimée de toutes pour sa sagesse & pour son esprit, disparoître presque entierement en assez peu d'années. On peut dire même qu'il n'en est aucune dans cette partie de l'Amerique, à laquelle il n'en ait coûté beaucoup de ce qu'on a forcé les Iroquois à prendre les armes, & je ne connois dans tout le Canada, que les Abénaquis, qu'ils n'ont osé inquieter chez eux. Car depuis qu'ils ont goûté de la guerre, ils ne sçauroient demeurer tranquilles, semblables aux Lions, dont la vûë & le goût du sang ne fait qu'augmenter la soif insatiable, qu'ils en ont. On auroit peine à croire jusqu'où ils sont allés chercher des Hommes, pour les combattre. Cependant à force de faire la guerre, comme ils n'ont pas laissé de recevoir de tems en tems d'assez grands échecs; ils se sont trouvés eux-mêmes extrêmement diminués, & sans les Esclaves, qu'ils ont amenés de toutes parts, & dont ils ont adopté le plus grand nombre, leur situation ne seroit guéres aujourd'hui plus heureuse, que celle des Peuples, qu'ils ont subjugués.

1721. May.

Ce qui est arrivé en cela aux Iroquois, on peut le dire à plus forte raison de tous les autres Sauvages de ce Pays, & il ne faut pas s'étonner si, comme je l'ai déja remarqué, ces Nations diminuent tous les jours d'une maniere bien sensible. Car encore que leurs guerres ne paroissent pas d'abord aussi meurtrieres que les nôtres, elles le sont beaucoup plus à proportion. La plus nombreuse de ces Nations n'a peut-être jamais été de plus de soixante mille ames, & de tems en tems il se passe

1721. May.

entr'elles des actions, où il y a bien du ſang répandu. Une ſurpriſe ou un coup de main, détruit quelquefois une Bourgade entiere; ſouvent la crainte d'une irruption fait déſerter tout un canton, & alors ces Fugitifs, pour éviter de mourir par le fer de leurs Ennemis, ou dans les ſupplices, s'expoſent à périr de faim & de miſere dans les Forêts, ou ſur les Montagnes, parce que rarement ils ont le loiſir, ou la précaution d'y porter des vivres. Cela eſt arrivé le ſiécle précédent à un très-grand nombre de Hurons & d'Algonquins, dont on n'a pu ſçavoir ce qu'ils étoient devenus.

Je ſuis, &c.

---

# TREIZIE'ME LETTRE.

*Deſcription du Pays juſqu'à la Riviere des Onnontagués. Du Flux & du Reflux dans les grands Lacs du Canada. Maniere, dont les Sauvages chantent la guerre. Du Dieu de la Guerre chez ces Peuples. De la Déclaration de la Guerre. Des Coliers de Porcelaine & du Calumet, & de leurs uſages pour la Paix & pour la Guerre.*

A l'Anſe de la Famine, ce 16 de May, 1721.

MADAME,

Départ de Catarocoui. Route juſqu'à l'Anſe de la

ME voici dégradé par un vent contraire, qui a bien la mine de durer lontems, & de me retenir plus d'un jour dans le plus mauvais

endroit du monde. Je vais me désennuyer à vous écrire. Il passe ici sans cesse des armées entieres de ces Pigeons, que nous appellons Tourtes; si quelqu'une vouloit se charger de mes Lettres, vous sçauriez peut-être de mes nouvelles, avant que je sorte d'ici : mais les Sauvages ne se sont point avisés de dresser ces Oiseaux à ce manége, comme faisoient, dit-on, autrefois les Arabes, & beaucoup d'autres Peuples.

1721. May.

Famine. Description du Pays.

Je m'embarquai le quatorze précisément à l'heure même, à laquelle j'étois arrivé la veille à Catarocoui. Je n'avois que six lieuës à faire pour gagner l'*Isle aux Chevreuils*, où il y a un joli Port, qui peut recevoir de grandes Barques; mais mes Canadiens n'avoient pas visité leur Canot, dont le Soleil avoit fait fondre la gomme en plusieurs endroits, il faisoit eau de toutes parts, & il me fallut perdre deux heures entieres pour le réparer dans une des Isles, qui sont à l'entrée du Lac Ontario. Nous naviguâmes ensuite jusqu'à dix heures du soir, sans pouvoir gagner l'Isle aux Chevreuils, & il nous fallut passer le reste de la nuit au coin d'une Forêt.

Des Vignes du Canada.

J'apperçus là pour la premiere fois des Vignes dans le Bois. Il y en avoit presqu'autant de Seps, que d'Arbres, à la cime desquels ils s'élevent. Je n'avois pas encore fait cette remarque, parce que je m'étois toujours arrêté jusques-là dans des endroits découverts; mais on m'assûre que c'est par-tout la même chose jusqu'au Mexique. Ces Vignes ont le pied fort gros, & portent beaucoup de Raisins. Mais les grains n'en sont guéres que de la grosseur d'un Pois; & cela ne peut être autrement, les

1721. May.

Vignes n'étant point taillées ni cultivées. Quand ils sont mûrs, c'est une bonne manne pour les Ours, qui vont les chercher au haut des plus grands Arbres. Ils n'ont pourtant que le reste des Oiseaux, qui ont bientôt vendangé des Forêts entieres.

Je partis le lendemain de bonne heure, & à onze heures du matin je m'arrêtai à *l'Isle aux Gallots*, trois lieuës par-delà l'Isle aux Chevres, par les quarante-trois dégrés trente-trois minutes. Je me rembarquai un peu après midi; & je fis une traverse d'une lieuë & demie pour gagner *la pointe de la Traverse:* si pour venir là du lieu, où j'avois passé la nuit, il m'avoit fallu côtoyer la Terre ferme, j'aurois eu plus de quarante lieuës à faire, & l'on est bien obligé de prendre ce parti, quand le Lac n'est pas bien calme; car pour peu qu'il soit agité, les vagues y sont aussi grosses qu'en pleine Mer. Il n'est pas même possible de ranger la Côte, quand le vent vient du large.

De la pointe de l'Isle aux Gallots on voit à l'Ouest la Riviere de *Chouguen*, autrement appellée la Riviere d'*Onnontagué*, qui en est éloignée de quatorze lieuës. Comme le Lac étoit tranquille, qu'il n'y avoit nulle apparence de mauvais tems, & que nous avions un petit soufle de vent d'Est, qui suffisoit à peine pour porter la voile, je résolus de tirer droit sur cette Riviere, afin d'épargner quinze ou vint lieuës de circuit. Mes Conducteurs, plus expérimentés que moi, jugeoient l'entreprise hasardeuse; mais par complaisance ils déférerent à mon avis. La beauté du Pays, que je laissois à ma gauche, ne me tenta point, non plus que les Saumons & quantité d'autres

1721. May.

Poissons excellens, qu'on pêche dans six belles Rivieres, qui sont à deux ou trois lieuës les unes des autres (*a*). Nous prîmes donc le large, & jusqu'à quatre heures nous n'eumes pas lieu de nous en repentir : mais alors le vent força tout-à-coup, & nous aurions bien voulu être plus près de Terre. Nous tournâmes vers la plus proche, dont nous étions encore à trois lieuës, & nous eumes bien de la peine à la gagner. Enfin à sept heures du soir nous abordâmes à *l'Anse de la Famine*, ainsi nommée depuis que M. de la Barre, Gouverneur Général de la Nouvelle France, pensa y perdre toute son Armée par la faim & par les maladies, en allant faire la guerre aux Iroquois.

Description de l'Anse de la Famine.

Il étoit tems que nous arrivassions ; le vent étoit fort, & les vagues si grosses, qu'on n'auroit pas osé passer la Seine à Paris vis-à-vis du Louvre par le tems, que nous avions. Au reste cet endroit est tout propre à faire perir une Armée, qui auroit compté sur la Chasse & sur la Pêche, pour subsister, outre que l'air y paroît fort mal sain. Mais rien n'est plus beau que les Forêts, qui couvrent tous les bords du Lac. Les Chênes blancs & rouges s'y élevent jusqu'aux nuës, on y voit encore un Arbre de la plus grande espece, dont le Bois dur, mais cassant, ressemble beaucoup à celui du Plane, & dont la feuille à cinq

(*a*) La Riviere *de l'Assomption*, à une lieuë de la pointe de la Traverse : celle *des Sables*, trois lieuës plus loin : celle *de la Planche*, deux lieuës au-delà : celle *de la Grande Famine*, à deux autres lieuës : celle *de la Petite Famine*, à une lieuë : celle *de la Grosse Ecorce*, à une lieuë.

1721. May.

pointes, de médiocre grandeur, est d'un très-beau verd en-dedans, & blanchâtre en-dehors. On lui a donné le nom de *Cotonnier*, parce que dans une coque de la grosseur à peu près de celle du Maronnier d'Inde, il porte une espece de Cotton, qui paroît pourtant n'être bon à rien.

Du Flux & du Reflux des Lacs.

En me promenant sur le bord du Lac, j'ai observé qu'il perd sensiblement de ce côté-ci. On le reconnoît en ce que dans l'espace d'une demie lieuë en profondeur le Terrein est beaucoup plus bas & plus sablonneux qu'au-delà. J'ai aussi remarqué que dans ce Lac, & on m'assûre que la même chose arrive dans tous les autres, une espece de Flux & de Reflux presque momentané, des Rochers, qui sont assez près du Rivage, se couvrant & se découvrant plusieurs fois dans l'espace d'un quart d'heure, quoique la surface du Lac fût fort calme, & qu'il ne fit presque point de vent. Après y avoir réfléchi quelque tems, j'imaginai que cela peut venir des Sources, qui se trouvent au fond des Lacs, & du choc de ces Courans avec celui des Rivieres, qui s'y déchargent de toutes parts, & qui produisent ces mouvemens intermittans.

Pourquoi les Arbres n'ont pas encore de feuilles au mois de Mai.

Mais croiriez-vous bien, Madame, que dans la saison, où nous sommes, & par les quarante-trois dégrés de latitude, il n'y a pas encore une feuille aux Arbres, quoique nous ayions quelquefois des chaleurs telles, que vous en avez au mois de Juillet? Cela vient sans doute de ce que la Terre, qui a été couverte de neiges pendant plusieurs mois, n'est pas encore assez échauffée pour ouvrir les pores des racines, & faire monter la séve. Au reste la

1721. May.

Grande & la Petite Famine méritent bien peu le nom de Rivieres: ce ne ſont que des Ruiſſeaux, ſur-tout la derniere, mais elles ſont aſſez poiſſonneuſes. Il y a ici des Aigles d'une groſſeur prodigieuſe, mes Gens viennent d'en abbattre un Nid, où il y avoit la charge d'une Charrette de bois, & deux Aiglons, qui n'avoient pas encore de Plumes, & qui étoient plus gros que les Poules d'Inde les plus grandes. Ils les ont mangés, & les ont trouvés fort bons. Je reviens à Catarocoui, où la nuit, que j'y paſſai, je fus témoin d'une ſcene aſſez curieuſe.

Maniere de chanter la Guerre parmi les Sauvages.

Vers les dix ou onze heures du ſoir, comme j'étois ſur le point de me retirer, j'entendis un cri, qu'on me dit être un cri de guerre, & peu de tems après je vis une Troupe de Miſſiſaguez, qui entroient dans le Fort en chantant. Depuis quelques années ces Sauvages ſe ſont laiſſés engager dans la guerre, que les Iroquois font aux Cheraquis, Peuple aſſez nombreux, qui habite un très-beau Pays au Sud du Lac Erié; & depuis ce tems-là les points demangent à leurs jeunes Gens. Trois ou quatre de ces Braves, équippés comme s'ils avoient voulu faire une maſcarade, le viſage peint de maniere à inſpirer de l'horreur, & ſuivis de preſque tous les Sauvages, qui demeurent aux environs du Fort, après avoir parcouru les Cabannes en chantant leurs chanſons de guerre, au ſon du Chichikoué (*a*), venoient faire la même choſe dans tous les appartemens du Fort, par honneur pour le Commandant & pour les Officiers.

(*a*) C'eſt une eſpece de Calebaſſe remplie de petits Cailloux.

1721. May.

Je vous avouë, Madame, que cette Cérémonie a quelque chose, qui inspire de l'horreur, quand on la voit pour la premiere fois, & que je n'avois pas encore senti jusques-là, comme je fis alors, que j'étois parmi des Barbares. Leur chant a toujours quelque chose de lugubre & de sombre; mais ici j'y trouvai je ne sçai quoi d'effrayant, causé peut-être uniquement par l'obscurité de la nuit, & par l'appareil de la Fête; car c'en est une pour les Sauvages. C'est aux Iroquois, que s'adressoit cette invitation; mais ceux-ci, à qui la guerre des Cheraquis commence à devenir à charge, ou qui n'étoient pas en humeur, demanderent du tems pour délibérer, & chacun retourna chez soi.

Du Dieu de la Guerre.

Il paroît, Madame, que dans ces Chansons on invoque le Dieu de la Guerre, que les Hurons appellent *Areskoui*, & les Iroquois *Agreskoué*. Je ne sçai pas quel nom on lui donne dans les Langues Algonquines. Mais n'est-il pas un peu étonnant que dans le mot Grec Αρης, qui est le *Mars* & le Dieu de la Guerre dans tous les Pays, où l'on a suivi la Théologie d'Homere, on trouve la racine, d'où semblent dériver plusieurs termes de la Langue Huronne & Iroquoise, qui ont rapport à la Guerre? *Aregouen* signifie faire la Guerre, & se conjugue ainsi: *Garego*, je fais la Guerre; *Sarego*, tu fais la Guerre; *Arego*, il fait la Guerre. Au reste, Areskoui n'est pas seulement le Mars de ces Peuples, il est encore le Souverain des Dieux, ou, comme ils s'expriment, le Grand Esprit, le Créateur & le Maître du Monde, le Génie, qui gouverne tout; mais c'est principalement pour les expé-

ditions militaires, qu'on l'invoque, comme si la qualité, qui lui fait le plus d'honneur, étoit celle de Dieu des Armées. Son nom est le Cri de Guerre avant le Combat, & au fort de la Mêlée : dans les Marches même on le répete souvent, comme pour s'encourager, & pour implorer son assistance.

1721. May.

De la Déclaration de la Guerre.

Lever la Hache, c'est déclarer la Guerre : tout Particulier a droit de le faire, sans qu'on puisse y trouver à redire ; si ce n'est parmi les Hurons & les Iroquois, où les Meres de Famille ordonnent & défendent la Guerre, quand il leur plaît : nous verrons en son lieu jusqu'où s'étend leur autorité dans ces Nations. Mais si une Matrone veut engager quelqu'un, qui ne dépend point d'elle, à lever un Parti de Guerre, soit pour appaiser les Manes de son Mari, de son Fils, ou de son proche Parent, soit pour avoir des Prisonniers, qui remplacent dans sa Cabanne ceux, que la mort, ou la captivité lui a enlevés ; il faut qu'elle lui présente un Colier de Porcelaine, & il est rare qu'une telle invitation soit sans effet.

Quand il s'agit d'une Guerre dans les formes entre deux ou plusieurs Nations, la façon de s'exprimer est, *suspendre la Chaudiere sur le feu* ; & elle a sans doute son origine dans la coûtume barbare de manger les Prisonniers, & ceux, qui ont été tués, après les avoir fait bouillir. On dit même tout simplement qu'on va *manger une Nation*, pour signifier qu'on veut lui faire la Guerre à toute outrance, & il est rare qu'on la fasse autrement. Quand on veut engager son Allié dans sa querelle, on lui envoye une Porcelaine,

1721. May.

c'est-à-dire, une grande Coquille, pour l'inviter à boire le sang, ou, comme portent les termes dont on use, du bouillon de la chair de ses Ennemis. Après tout, cette pratique pourroit être très-ancienne, sans qu'on puisse en inferer que ces Peuples ont toujours été Anthropophages. Ce n'étoit peut-être dans les premiers tems, qu'une façon de parler allégoriqne, telle que l'Ecriture même nous en fournit plusieurs. David n'avoit apparemment pas à faire à des Ennemis, qui fussent dans l'usage de manger de chair humaine, lorsqu'il disoit: *Dum appropriant super me nocentes ut edant carnes meas.* (a). Dans la suite certaines Nations devenuës Sauvages & Barbares, auront substitué la réalité à la figure.

Digression sur la Porcelaine du Canada.

J'ai dit que les Porcelaines de ces Pays sont des Coquilles : elles se trouvent sur les Côtes de la Nouvelle Angleterre, & sur celles de la Virginie : elles sont cannelées, allongées, un peu pointuës, sans oreilles & assez épaisses. La chair du Poisson renfermé dans ces Coquillages, n'est pas bonne à manger; mais le dedans est d'un si beau verni, & a des couleurs si vives, que l'Art ne peut rien faire qui en approche. Quand les Sauvages alloient tout nuds, ils en faisoient l'usage auquel nos premiers Peres employerent les feuilles de Figuier, quand ils s'apperçurent de leur nudité, & qu'elle leur causa de la honte. Ils les pendoient aussi à leur cou, comme la chose la plus précieuse qu'ils eussent, & c'est encore aujourd'hui une de leurs plus grandes richesses, & leurs plus belles parures; en un mot, ils en ont la même idée que nous avons de

(a) Pseaume 26. 2.

l'Or, de l'Argent & des Pierreries : en cela d'autant plus raisonnables, qu'ils n'ont, pour ainsi dire, qu'à se baisser pour se procurer des trésors aussi réels que les nôtres ; puisque tout cela dépend de l'opinion. Jacques Cartier parle dans ses Mémoires d'une espece de Coquillage fait en Cornibot, qu'il trouva, dit-il, dans l'Isle de Montreal : il le nomme *Esurgni*, & assûre qu'il avoit la vertu d'arrêter le saignement du nez. Peut-être est-ce la même, dont il s'agit ici ; mais on n'en ramasse point sur les bords de l'Isle de Montreal, & je n'ai pas oüi dire que les Coquillages de Virginie ayent la proprieté dont parle Cartier.

1721. May.

Il y en a de deux sortes, ou pour parler plus juste, de deux couleurs, l'une blanche & l'autre violette. La premiere est plus commune, & peut-être pour cela même, moins estimée. La seconde paroît avoir le grain un peu plus fin, quand elle est travaillée. Plus sa couleur est foncée, & plus elle est recherchée. On fait de l'une & de l'autre de petits Grains cilindriques ; on les perce, & on les enfile ; c'est dequoi on fait *les Branches & les Coliers de Porcelaine*. Les Branches ne sont autre chose, que quatre ou cinq fils, ou petites lanieres de peaux d'environ un pied de long, où sont enfilés les Grains de Porcelaine. Les Coliers sont des manieres de bandeaux, ou de diadêmes formés de ces Branches, assujetties par des fils, qui en font un tissu de quatre, cinq, six ou sept rangées de Grains, & d'une longueur proportionnée ; cela dépend de l'importance de l'affaire, qu'on veut traiter, & de la dignité des personnes, à qui on présente le Colier.

Des Branches & des Coliers de Porcelaine.

1721. May.

Par le mêlange des Grains de différentes couleurs, on y forme telle figure & tel caractere, que l'on veut, ce qui sert souvent à distinguer les affaires, dont il est question. On peint même quelquefois les Grains : du moins est-il certain qu'on envoie souvent des Coliers rouges, quand il s'agit de la Guerre. Ces Coliers se conservent avec soin, & non-seulement ils composent en partie le Trésor public, mais ils sont encore comme les Registres & les Annales, que doivent étudier ceux, qui sont chargés des Archives, lesquels sont déposés dans la Cabanne du Chef. Quand il y a dans un Village deux Chefs d'une autorité égale, ils gardent tour à tour le Trésor & l'Archive pendant une nuit; mais cette nuit, du moins à présent, est une année entiere.

De leur usage.

Il n'y a que les affaires de conséquence, qui se traitent par des Coliers; pour les moins importantes, on se sert de Branches de Porcelaines, de Peaux, de Couvertures, de Maïz, ou en Grains, ou en Farine, & d'autres choses semblables : car il entre de tout cela dans le Trésor public. Quand il s'agit d'inviter un Village, ou une Nation, à entrer dans une Ligue, quelquefois au lieu de Colier, on envoye un Pavillon teint de sang : mais cet usage est moderne, & il y a bien de l'apparence que les Sauvages en ont pris l'idée à la vûë des Pavillons blancs des François, & des Pavillons rouges des Anglois. On dit même que nous nous en sommes servis les premiers avec eux, & qu'ils ont imaginé d'ensanglanter les leurs, lorsqu'il est question de déclarer la Guerre.

Le Calumet n'est pas moins sacré parmi

ces Peuples, que le Colier de Porcelaine : il a même, si on les en croit, une origine Céleste ; car ils tiennent que c'est un présent que le Soleil leur a fait. Il est plus en usage chez les Nations Meridionnales & Occidentales, que dans celles du Nord & de l'Est, & on l'employe plus souvent pour la Paix, que pour la Guerre. *Calumet* est un mot Normand, qui veut dire *Chalumeau* ; & le Calumet des Sauvages est proprement le tuyau d'une Pipe ; mais on comprend sous ce nom la Pipe même & son tuyau. Dans les Calumets de parade, le tuyau est fort long, & la Pipe a la figure de nos anciens Marteaux d'Armes : elle est ordinairement faite d'une espece de Marbre rougeâtre, fort aisé à travailler, & qui se trouve dans les Pays des *Aiouez*, au-delà du Micissipi. Le tuyau est d'un bois leger, peint de différentes couleurs, & il est orné de têtes, de queuës & de plumes des plus beaux Oiseaux ; ce qui, selon toutes les apparences, n'est qu'un pur ornement.

1721. May.

Du Calumet & de son usage.

L'usage est de fumer dans le Calumet, quand on l'accepte, & il est peut-être sans exemple qu'on ait jamais violé l'engagement, que l'on a pris par cette acceptation. Les Sauvages sont du moins persuadés que le Grand Esprit n'en laisseroit pas l'infraction impunie. Si au milieu d'un combat l'Ennemi présente un Calumet, il est permis de le refuser ; mais si on le reçoit, il faut mettre sur le champ les Armes bas. Il y a des Calumets pour tous les différens Traités. Dans le Commerce, quand on est convenu de l'échange, on présente un Calumet pour le cimenter, ce qui le rend en quelque sorte sacré. Quand il s'agit de la Guer-

1721. May.

re, non-seulement le tuyau, mais les plumes même, dont il est orné, sont rouges : quelquefois ils ne le sont que d'un côté, & on prétend que suivant la maniere, dont les plumes sont disposées, on reconnoît d'abord à quelle Nation en veulent ceux, qui les présentent.

De son Origine.

On ne peut guéres douter que les Sauvages, en faisant fumer dans le Calumet ceux, dont ils recherchent l'alliance, ou le commerce, n'ayent intention de prendre le Soleil pour témoin, & en quelque façon pour garant de leurs Traités ; car ils ne manquent jamais de pousser la fumée vers cet Astre : mais que de cette pratique, & de l'usage ordinaire des Calumets on doive inferer, comme ont fait quelques-uns, que cette Pipe pourroit bien dans son origine être le Caducée de Mercure, c'est ce qui me paroît d'autant moins vraisemblable, que ce Caducée n'avoit aucun rapport au Soleil, & que dans les Traditions des Sauvages on n'a rien trouvé, qui puisse faire juger qu'ils ayent jamais eu aucune connoissance de la Mythologie des Grecs. Il seroit, à mon avis, beaucoup plus naturel de penser que ces Peuples, instruits par leur expérience que la fumée de leur Petun abbat les vapeurs du cerveau, rend la tête plus libre, réveille les esprits, & nous met plus en état de traiter d'affaires, en ont pour cette raison introduit l'usage dans les Conseils, où effectivement ils ont sans cesse la Pipe à la bouche, & qu'après avoir mûrement déliberé & pris leur parti, ils n'ont pas cru pouvoir trouver de symbole plus propre pour mettre le sceau à ce qu'ils ont arrêté, ni de gage plus capable d'en assûrer l'exécution, que l'instrument, qui a eu tant de

de part à leurs délibérations. Peut-être même vous paroîtra-t'il plus simple, Madame, de dire que ces Peuples n'ont point imaginé de signes plus naturels pour marquer une étroite union, que de fumer dans la même Pipe, surtout si la fumée, qu'on en tire, est offerte à une Divinité, qui y mette le sceau de la Religion. Fumer donc dans la même Pipe en signe d'alliance, est la même chose, que de boire dans la même Coupe, comme il s'est de tout tems pratiqué dans plusieurs Nations. Ce sont-là de ces usages, qui viennent trop naturellement à l'esprit, pour y chercher du mystere.

La grandeur & les ornemens des Calumets, qui se présentent aux personnes de distinction, & dans les occasions importantes, n'ont rien non plus, dont il faille chercher bien loin les motifs. Pour peu que les hommes ayent de commerce entr'eux, & se respectent mutuellement, ils s'accoûtument à avoir certains égards les uns pour les autres, principalement dans les occasions, où il s'agit d'affaires publiques, ou quand on veut gagner la bienveillance de ceux, avec qui l'on traite, & de-là le soin, qu'on apporte, pour donner plus de décoration aux présens, qu'on leur fait. Au reste c'est aux *Panis*, Nation établie sur les bords du Missouri, & qui s'étend beaucoup vers le Nouveau Mexique, qu'on prétend que le Calumet a été donné par le Soleil. Mais ces Sauvages ont apparemment fait comme beaucoup d'autres Peuples. Ils ont voulu relever par le merveilleux un usage, dont ils étoient les auteurs; & tout ce qu'on peut conclure de cette Tradition, c'est que les Panis rendent au Soleil un culte plus ancien, ou plus marqué

1721. que les autres Nations de cette partie du continent de l'Amérique, & qu'ils se sont avisés
May. les premiers de faire du Calumet un symbole d'alliance. Enfin si le Calumet étoit dans son institution le Caducée de Mercure, il ne seroit employé, que pour la Paix, ou pour le Commerce ; & il est constant qa'il est d'usage dans les Traités, qui ont la Guerre pour objet.

Ces notions, Madame, m'ont paru nécessaires pour vous donner une connoissance parfaite de ce qui regarde la Guerre des Sauvages, dont je vous entretiendrai dans mes Lettres, jusqu'à ce que j'aye épuisé ce sujet, ou, si ce sont des digressions, elles ne sont pas tout-à-fait étrangeres à mon sujet. D'ailleurs un Voyageur tâche de placer le moins mal qu'il peut tout ce qu'il apprend sur sa route.

Je suis, &c.



1721. May.

# QUATORZIÉME LETTRE.

*Description du Pays depuis l'Anse de la Famine jusqu'à la Riviere des Sables. Motifs des Guerres des Sauvages. Départ des Guerriers, & tout ce qui précéde leur départ. Leurs Adieux. Leurs Armes offensives & défensives. Le soin, qu'ils ont de porter avec eux leurs Dieux Tutélaires. Particularités du Pays jusqu'à Niagara.*

A la Riviere des Sables, ce 19 May, 1721.

MADAME,

Désagrémens & incommodités de ces Voyages.

ME voici encore dégradé par un vent contraire, qui vient de se lever au moment que nous étions le plus en train d'avancer. Il nous a même surpris si brusquement, que nous aurions été fort en peine, si nous n'eussions très-à-propos rencontré cette petite Riviere, pour nous y réfugier. Vous m'avouërez, Madame, qu'il y a bien des désagrémens & des incommodités à essuyer dans un voyage tel que celui-ci. Il est fort triste de faire cent, & quelquefois deux cent lieuës, sans trouver une Maison, ni rencontrer un Homme; de ne pouvoir s'engager dans une traverse de deux ou trois lieuës, pour éviter d'en faire vint inutilement, sans risquer sa vie par le caprice des vents; de se voir arrêté, comme il arrive quelquefois, des semaines entieres, sur une

1721. May.

pointe, ou sur un rivage stérile, où, si la pluye survient, il faut rester sous un Canot, ou sous une Tente : si le vent est impétueux, il faut chercher un abry dans le Bois, où l'on n'est pas sans danger d'être écrasé par la chute d'un Arbre. On auroit paré à une partie de ces inconvéniens, en construisant des Barques pour naviger sur les Lacs ; mais il faudroit pour cela que le Commerce en valût un peu plus la peine.

Description de la Côte.

Nous sommes ici sur la lisiere des cantons Iroquois, & c'est un fort beau Pays. Nous nous embarquâmes hier de grand matin par le plus beau tems du monde. Il ne faisoit pas un soufle de vent, & le Lac étoit uni comme une Glace. Vers les neuf ou dix heures, nous passâmes devant l'Embouchure de la Riviere d'Onnontagué, & elle me parut avoir un arpent de large. Les terres y sont un peu basses, mais très-bien boisées. Presque toutes les Rivieres, qui arrosent les cantons Iroquois, se déchargent dans celle-ci, dont la Source est un fort joli Lac, appellé *Gannentaha*, sur le bord duquel il y a des Salines. Vers les onze heures & demie un petit vent de Nord-Est nous fit mettre la voile, & nous poussa en peu d'heures jusqu'à la *Baye des Goyogouins*, qui est à dix lieuës de la Riviere d'Onnontagué. Toute la Côte dans cet espace est variée de Marais & de Terres hautes, un peu sablonneuses, couvertes de très-beaux Arbres, & sur-tout de chênes, qui semblent avoir été plantés à la main.

Un vent de Terre violent, qui nous accueillit par le travers de la Baye des Goyogouins, nous obligea de nous y réfugier. C'est

un des plus beaux endroits, que j'aye jamais vû. Une presqu'Isle bien boisée s'avance au milieu, & forme comme un Théâtre. Snr la gauche en entrant, on apperçoit dans un enfoncement une petite Isle, qui cache l'entrée d'une Riviere, par où les Goyogouins descendent dans le Lac. Le vent ne dura point; nous nous remîmes en route, & nous fîmes encore trois ou quatre lieuës. Ce matin nous nous sommes embarqués avant le Soleil levé, & nous avons fait cinq ou six lieuës. Je ne sçai combien le vent du Nord-Ouest nous retiendra ici. En attendant, je vais reprendre mon récit sur les Guerres des Sauvages, où je l'ai interrompu.

Motifs, qui engagent les Sauvages à faire la guerre.

Il est rare, Madame, que ces Barbares refusent de s'engager dans une Guerre, quand ils y sont invités par leurs Alliés. Ils n'ont pas même besoin pour l'ordinaire d'invitation pour prendre les Armes; le moindre motif, un rien souvent les y détermine. La vengeance sur-tout : ils ont toujours quelque injure ancienne ou nouvelle à venger; car le tems ne referme point ces sortes de playes, quelque legeres qu'elles soient. Aussi ne doit-on jamais compter que la Paix soit solidement établie entre deux Nations, qui ont été lontems ennemies; d'autre part le desir de remplacer des morts par des Prisonniers, ou d'appaiser leurs ombres; le caprice d'un particulier; un songe, qu'on explique à sa façon, & d'autres raisons, ou prétextes aussi frivoles, font qu'on voit souvent partir pour la Guerre une troupe d'Aventuriers, qui ne songeoient à rien moins le jour précedent.

Il est vrai que ces petites expéditions, sans

1721. May..

l'aveu du Conseil, sont ordinairement sans conséquence, & comme elles ne demandent pas de grands préparatifs, on y fait peu d'attention; mais généralement parlant, on n'est pas trop fâché de voir la jeunesse s'exercer & se tenir en haleine, & il faudroit avoir de grandes raisons pour s'y opposer; encore y employe-t-on rarement l'autorité, parce que chacun est le maître de ses démarches : mais on tâche d'intimider les uns par de faux bruits, qu'on fait courir; on sollicite sous main les autres; on engage par des présens les Chefs à rompre la partie, ce qui est fort aisé; car il ne faut pour cela qu'un songe vrai, ou prétendu. Dans quelques Nations la derniere ressource est de s'adresser aux Matrones, & elle est presque toujours efficace, mais on n'y a recours, que quand l'affaire est d'une grande conséquence.

De quelle maniere on s'y résout.

Une Guerre, qui interresse toute la Nation, ne se conclut pas si aisément : on en balance avec beaucoup de maturité les inconveniens & les avantages, & tandis qu'on délibere, on apporte un très-grand soin à écarter tout ce qui pourroit donner à l'Ennemi le moindre sujet de soupçonner qu'on veut rompre avec lui. La Guerre une fois résoluë, on pense d'abord aux provisions & à l'équipage des Guerriers, & cela ne demande pas beaucoup de tems. Les danses, les chants, les festins, quelques cérémonies superstitieuses, qui varient beaucoup, selon les différentes Nations, en demandent beaucoup davantage.

Préparatifs du Chef.

Celui qui doit commander ne songe point à lever des Soldats, qu'il n'ait jeûné plusieurs jours, pendant lesquels il est barbouillé de

noir, n'a presque point de conversation avec personne, invoque jour & nuit son Esprit tutelaire, observe sur tout avec soin ses songes. La persuasion, où il est, suivant le génie présomptueux de ces Barbares, qu'il va marcher à une victoire certaine, ne manque guéres de lui causer des rêves selon ses desirs. Le jeûne fini, il assemble ses Amis, & un Colier de Porcelaine à la main, il leur parle en ces termes : » Mes Freres, le Grand Esprit autorise « mes sentimens, & m'a inspiré ce que je dois « faire. Le sang d'un tel n'est point essuyé, son « corps n'est point couvert, & je veux m'ac- « quitter envers lui de ce devoir «. Il expose de même les autres motifs, qui lui font prendre les Armes. Puis il ajoûte : » Je suis donc ré- « solu d'aller en tel endroit lever des Chevelu- « res, ou faire des Prisonniers; ou bien je veux « manger telle ou telle Nation. Si je péris dans « cette glorieuse Entreprise, ou si quelqu'un de « ceux, qui voudront bien m'accompagner, y « perd la vie, ce Colier servira pour nous rece- « voir, afin que nous ne demeurions pas cou- « chés dans la poussiere, ou dans la bouë «. « C'est-à-dire, apparemment, qu'il sera pour celui, qui aura soin d'ensévelir les morts.

1721. May.

En prononçant ces dernieres paroles, il met le Colier à terre, & celui qui le ramasse, se déclare par-là son Lieutenant; puis il le remercie du zéle, qu'il témoigne pour venger son Frere, ou pour soûtenir l'honneur de la Nation. On fait ensuite chauffer de l'eau, on débarbouille le Chef, on lui accommode les cheveux, & on les graisse, ou on les peint. On lui met différentes couleurs au visage, & on le revêt de sa plus belle Robe. Ainsi paré,

1721. May.

il chante d'une voix sourde la Chanson de mort ; ses Soldats, c'est-à-dire, tous ceux, qui se sont offerts à l'accompagner, ( car on ne contraint personne ) entonnent ensuite l'un après l'autre leur Chanson de Guerre ; car chacun a la sienne, qu'il n'est permis à nul autre de chanter : il y en a aussi d'affectées à chaque famille.

Délibération du Conseil.

Après ce préliminaire, qui se passe dans un lieu écarté, & souvent dans une Etuve, le Chef va communiquer son projet au Conseil, lequel en délibere, sans jamais admettre à cette déliberation l'Auteur de l'Entreprise. Dès que son projet a été accepté, il fait un festin ; dont le principal & quelquefois l'unique mets doit être un Chien. Quelques-uns prétendent que cet animal est offert au Dieu de la Guerre, avant que d'être mis dans la Chaudiere, & peut-être qu'on le pratique ainsi parmi quelques Nations. Je suis même bien aise de vous avertir ici, Madame, que dans ce que je vous dirai sur cet article, je ne garantis pas que tout soit d'un usage général parmi toutes les Nations. Mais il paroît certain que dans l'occasion, dont il s'agit ici, on fait quantité d'invocations à tous les Esprits bons & mauvais, & sur tout au Dieu de la Guerre.

Mesures, qu'on prend pour avoir des Prisonniers.

Tout cela dure plusieurs jours, ou plutôt se réïtere plusieurs jours de suite : mais quoique tout le monde semble uniquement occupé de ces Fêtes, chaque Famille prend ses mesures pour avoir sa part des Prisonniers, qu'on fera, afin de réparer ses pertes, ou de venger ses Morts. Dans cette vûë, on fait des présens au Chef, qui de son côté donne sa parole

1721. May.

& des gages. Au défaut des Prisonniers, on demande des Chevelures, & cela est plus aisé à obtenir. En quelques endroits, comme chez les Iroquois, dès qu'une Expédition Militaire est résoluë, on met sur le feu la Chaudiere de Guerre, & on avertit ses Alliés d'y apporter quelque chose, pour faire connoître qu'ils approuvent l'Entreprise, & qu'ils y prendront part.

Tous ceux, qui s'enrôlent, donnent aussi au Chef, pour signe de leur engagement, un morceau de Bois avec leur marque, & quiconque après cela retireroit sa parole, ne seroit pas en sûreté de sa vie; du moins il resteroit deshonoré pour toujours. Le Parti étant formé, le Chef de Guerre prépare un nouveau Festin, où tout le Village doit être invité, & avant qu'on touche à rien, il dit, ou un Orateur pour lui & en son nom: « Mes Freres, je sçai que je ne suis pas encore un Homme; mais vous n'ignorez pourtant pas que j'ai vû quelquefois l'Ennemi d'assez près. Nous avons été tués; les os de tels & de tels sont encore découverts, ils crient contre nous, il faut les satisfaire. C'étoient des Hommes; comment avons-nous pu sitôt les oublier, & demeurer si lontems tranquilles sur nos Nattes? Enfin l'Esprit, qui s'intéresse à ma gloire, m'a inspiré de les venger. Jeunesse, prenez courage, rafraîchissez vos cheveux, peignez-vous le visage, remplissez vos Carquois, faisons retentir nos Forêts de Chants Militaires, desennuyons nos Morts, & apprenons-leur qu'ils vont être vengés. »

Chants & Danses & Fes-

Après ce discours, & les applaudissemens, dont il ne manque pas d'être suivi, le Chef

1721. May.

tin des Guerriers.

s'avance au milieu de l'Assemblée, le Casse-tête à la main, & chante; tous ses Soldats lui répondent en chantant, & jurent de le bien seconder, ou de mourir à la peine. Tout cela est accompagné de gestes très-expressifs pour faire entendre qu'ils ne reculeront pas devant l'Ennemi; mais il est à remarquer qu'il n'échappe à aucun des Soldats aucune expression, qui dénote la moindre dépendance. Tout se réduit à promettre d'agir avec beaucoup d'union & de concert. D'ailleurs, l'engagement qu'ils prennent, exige de grands retours de la part des Chefs. Par exemple, à chaque fois que dans les Danses publiques un Sauvage frappant de sa hache un poteau dressé exprès, rappelle à l'Assemblée ses plus belles actions, comme il arrive toujours; le Chef, sous la conduite duquel il les a faites, est obligé de lui faire un présent, du moins parmi quelques Nations.

Idée, que ces Peuples ont du courage.

Les Chants sont suivis de Danses; quelquefois ce n'est qu'une démarche fiere, mais en cadence; d'autres fois ce sont des mouvemens assez vifs, figurés & représentatifs des opérations d'une Campagne, & toujours cadencés. Enfin le Festin termine la cérémonie. Le Chef de Guerre n'en est que spectateur, la pipe à la bouche; c'est même assez l'ordinaire dans tous les Festins d'appareil, que celui, qui en fait les honneurs, ne touche à rien. Les jours suivans, & jusqu'au départ des Guerriers, il se passe bien des choses, dont le récit n'a rien d'interessant, & qui ne sont pas même d'une pratique uniforme & constante : mais je ne dois pas oublier une coûtume assez singuliere, dont les Iroquois sur-tout ne se

dispensent jamais : elle paroît avoir été imaginée pour connoître ceux, qui ont l'esprit bien fait, & sçavent se commander à eux-mêmes ; car ces Peuples, que nous traitons de Barbares, ne conçoivent pas qu'on puisse avoir un véritable courage, si l'on n'est pas maître de ses passions, & si on ne sçait pas souffrir ce qui peut arriver de plus sensible. Voici de quoi il s'agit.

Epreuves, où l'on met les Guerriers.

Les plus anciens de la Troupe Militaire font aux jeunes Gens, principalement à ceux, qui n'ont pas encore vû l'Ennemi, toutes les avanies, dont ils peuvent s'aviser. Ils leur jettent des cendres chaudes sur la tête ; ils leur font les reproches les plus sanglans ; ils les accablent d'injures, & poussent ce jeu jusqu'aux plus grandes extrémités. Il faut endurer tout cela avec une insensibilité parfaite ; donner dans ces occasions le moindre signe d'impatience, c'en seroit assez pour être jugé indigne de porter jamais les armes : mais quand cela se pratique entre Gens de même âge, comme il arrive assez souvent, il faut que l'Agresseur soit bien assûré de n'avoir rien sur son compte, sans quoi, le jeu fini, il seroit obligé de réparer l'insulte par un présent. Je dis le jeu fini, car tout le tems qu'il dure, il faut tout souffrir sans se fâcher, quoique le badinage aille souvent à se jetter des tisons de feu à la tête, & à se donner de grands coups de bâton.

Précautions pour les blessés.

Comme l'esperance de guerir de ses blessures, si on a le malheur d'en recevoir, ne contribuë pas peu à engager les plus braves à s'exposer aux plus grands périls, après ce que je viens de dire, on prépare les drogues, dont

1721. May.

les *Jongleurs* sont chargés. Je vous dirai une autre fois quelle sorte de gens sont ces Jongleurs. Toute la Bourgade étant assemblée, un de ces Charlatans déclare qu'il va communiquer aux Racines & aux Plantes, dont il a fait bonne provision, la vertu de guérir toutes sortes de playes, & même de rendre la vie aux morts. Aussi-tôt il se met à chanter; d'autres Jongleurs lui répondent, & l'on suppose que pendant le concert, qui ne vous paroîtroit pas fort mélodieux, & qui est accompagné de beaucoup de grimaces de la part des Acteurs, la vertu médicinale se répand sur les drogues. Le principal Jongleur les éprouve ensuite: il commence par se faire saigner les lévres; il y applique son remede; le sang, que l'imposteur a soin de succer adroitement, cesse de couler, & on crie: *miracle*. Après cela il prend un Animal mort, il laisse aux Assistans tout le loisir de bien s'assûrer qu'il est sans vie, puis par le moyen d'une canule, qu'il lui a insérée sous la queuë, il la fait remuer, en lui souflant des herbes dans la gueule, & les cris d'admiration redoublent. Enfin toute la Troupe des Jongleurs fait le tour des Cabannes en chantant la vertu des remedes. Ces artifices dans le fond n'en imposent à personne, mais ils amusent la multitude, & il faut suivre l'usage.

Pratiques propres aux Miamis pour se préparer à la Guerre.

En voici un autre, qui est particulier aux Miamis, & peut-être à quelques autres Nations du voisinage de la Louysiane. Je l'ai tiré des Mémoires d'un François, qui en a été témoin. Après un festin solemnel on plaça, dit-il, sur une espece d'Autel des figures de Pagodes, faites avec des Peaux d'Ours, dont

la tête étoit peinte de couleurs vertes. Tous les Sauvages passerent devant cet Autel, en faisant des génuflexions, & les Jongleurs conduisoient la Bande, en tenant à la main un sac, où étoient renfermées toutes les choses, dont ils ont accoûtumé de se servir dans leurs évocations. C'étoit à qui feroit plus de contorsions, & à mesure que quelqu'un s'y distinguoit, on lui applaudissoit par de grands cris. Quand on eut ainsi rendu ses premiers hommages aux Idoles, tout le monde dansa avec beaucoup de confusion, au son du Tambour & du Chichikoué, & pendant ce tems-là les Jongleurs faisoient semblant d'ensorceler divers Sauvages, qui paroissoient expirer: puis en leur mettant d'une certaine poudre sur les lévres, ils les faisoient revivre. 1721. May.

Quand cette farce eut duré quelque tems, celui, qui présidoit à la Fête, ayant à ses côtés deux Hommes & deux Femmes, parcourut toutes les Cabannes, pour avertir que les Sacrifices alloient commencer. Lorsqu'il rencontroit quelqu'un en son chemin, il lui mettoit les deux mains sur la tête, & celui-ci lui embrassoit les genoux. Les victimes devoient être des Chiens, & l'on entendoit de toutes parts les cris de ces Animaux, qu'on égorgeoit, & les Sauvages, qui hurloient de toutes leurs forces, sembloient leur faire paroli. Dès que les viandes furent cuites, on les offrit aux Pagodes, puis on les mangea, & on brûla les os. Cependant les Jongleurs ne cessoient point de resusciter de prétendus morts, & le tout finit par la distribution, qui fut faite à ces Charlatans de ce qui se trouva le plus à leur bienséance dans toute la Bourgade.

1721. May.

Description des Raquettes pour marcher sur la neige, & des Traînes pour porter le Bagage.

Depuis la résolution prise de faire la guerre jusqu'au départ des Guerriers, toutes les nuits on chante, & les jours se passent à faire les préparatifs. On députe des Guerriers pour aller chanter la guerre chez les Voisins & les Alliés, qu'on a souvent eu soin de disposer, par des négociations secrettes. Si la marche se doit faire par eau, on construit, ou l'on répare les Canots : si c'est l'hyver, on se fournit de Raquettes & de Traînes. Les Raquettes, dont il faut nécessairement se servir pour marcher sur la neige, ont environ trois pieds de long, & quinze ou seize pouces dans leur plus grande largeur. Leur figure est ovale, à cela près, que l'extrémité de derriere se termine en pointe ; de petits bâtons de traverse, passés à cinq ou six pouces des deux bouts, servent à les rendre plus fermes, & celui, qui est sur le devant, est comme la corde d'une ouverture en arc, où l'on met le pied, qu'on y assujettit avec des courroyes. Le tissu de la Raquette est de lanieres de cuir de la largeur de deux lignes, & le contour est d'un bois leger durci au feu. Pour bien marcher sur ces Raquettes, il faut tourner un peu les genoux en-dedans, & tenir les jambes écartées. Il en coûte d'abord pour s'y accoûtumer ; mais quand on y est fait, on marche avec facilité & sans se fatiguer davantage, que si on n'avoit rien aux pieds. Il n'est pas possible d'user de ces Raquettes avec nos souliers ordinaires ; il faut prendre ceux des Sauvages, qui sont des especes de chaussons de peaux boucannées, plissés en-dessus à l'extrémité du pied & liés avec des cordons.

Les Traînes, qui servent à porter le baga-

ge, & dans un besoin, les Malades & les Blessés, sont deux petites planches fort minces de la largeur d'un demi-pied chacune, sur six ou sept de long. Les devans en sont un peu relevés, & les côtés sont bordés de petites bandes, où l'on attache des courroyes pour assujettir ce qui est sur la Traîne. Quelque chargées que soient ces voitures, un Sauvage les peut tirer sans peine, à l'aide d'une lonque bande de cuir, qu'il fait passer sur sa poitrine, & qu'on appelle Coliers. On en use aussi pour porter des fardeaux, & les Meres s'en servent pour porter leurs Enfans avec leurs berceaux; mais alors c'est sur le front, & non pas sur la poitrine qu'ils sont appuyés.

1721. May.

Adieux des Guerriers.

Tout étant prêt, & le jour du départ venu, les adieux se font avec de grandes démonstrations d'une véritable tendresse. Chacun veut avoir quelque chose, qui ait été à l'usage des Guerriers, & leur donne des gages de son amitié, & des assûrances d'un souvenir éternel. Ils n'entrent dans presqu'aucune Cabanne, qu'on ne leur prenne leur robe, pour leur en donner une autre meilleure, ou du moins aussi bonne. Enfin tous se rendent chez le Chef. Ils le trouvent armé comme le premier jour, qu'il leur a parlé; & comme il a toujours paru en public depuis ce tems-là. Eux-mêmes se sont peints le visage, chacun suivant son caprice, & tous ordinairement de maniere à faire peur. Le Chef leur fait une courte harangue, puis il sort de sa Cabanne, en chantant sa chanson de mort. Tous le suivent à la file, gardant un profond silence, & la même chose se pratique tous les matins, quand on se remet en marche. Ici les Femmes

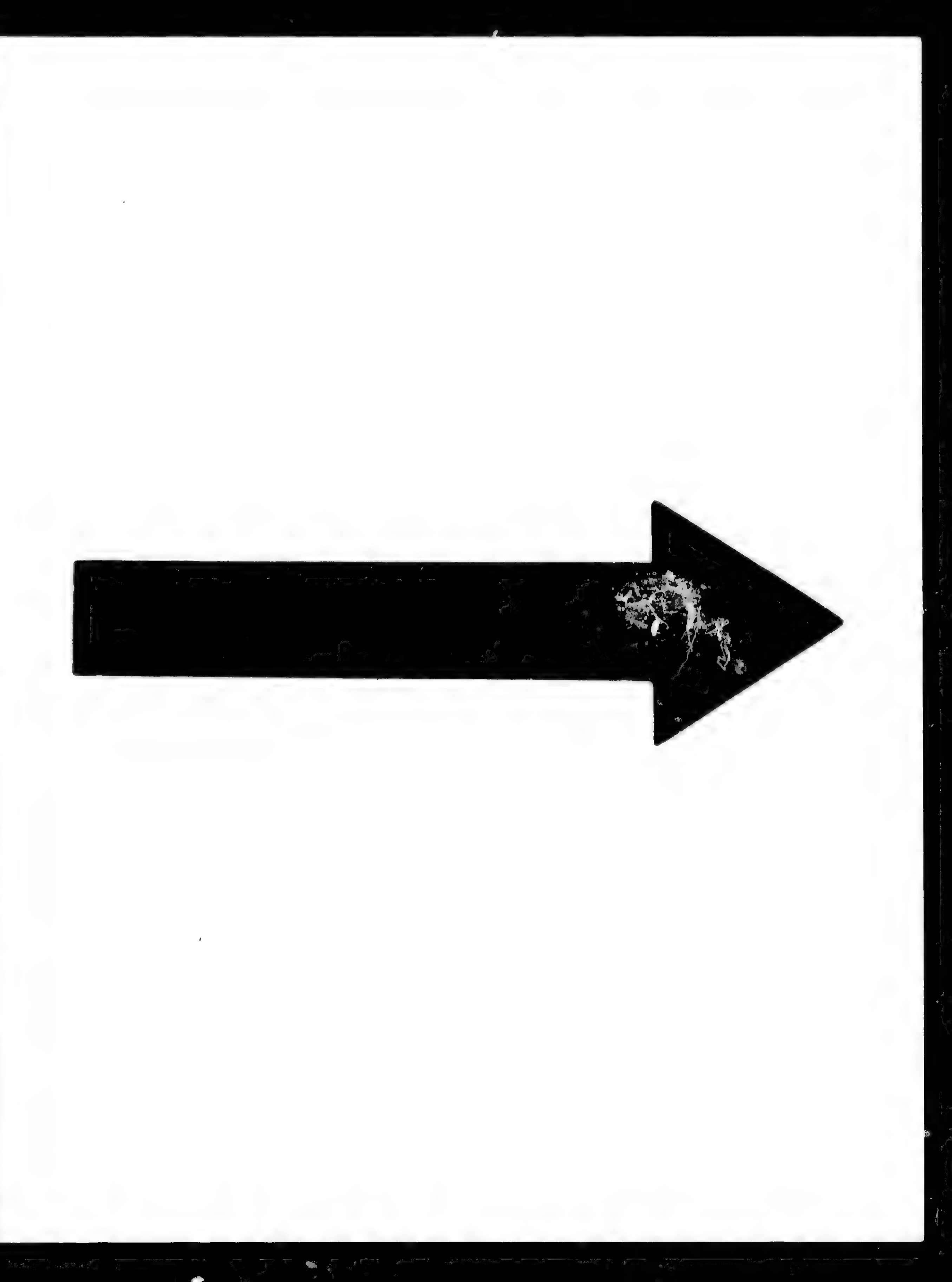
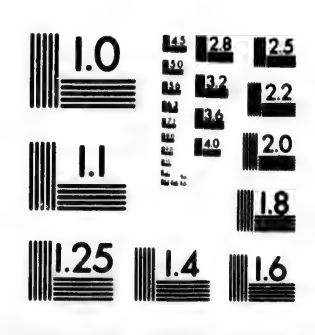


**IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)**




6"



1721.
May.

prennent les devans avec les provisions, & quand les Guerriers les ont jointes, ils leur remettent en main toutes leurs hardes, & restent presque nuds : autant néanmoins, que la saison le peut permettre.

Leurs armes offensives & défensives.

Autrefois les armes de ces Peuples étoient l'Arc, la Fléche, & une espece de Javelot, l'une & l'autre armées de pointes d'os travaillées en differentes façons, & le Casse-tête : c'étoit une petite Massuë d'un bois très-dur, dont la tête, de figure ronde, avoit un côté trenchant. La plûpart n'avoient aucune arme défensive, mais lorsqu'ils attaquoient un Retranchement, ils se couvroient tout le corps de petites planches légeres. Quelques-uns ont une maniere de Cuirasse faite d'un tissu de jonc, ou de petites baguettes pliantes, assez proprement travaillées. Ils avoient même anciennement des Cuissarts & des Brassarts de même matiere; mais comme cette armure ne s'est point trouvée à l'épreuve des armes à feu, ils y ont renoncé, & n'ont rien mis à la place. Les Sauvages Occidentaux se servent toujours des Boucliers de peaux de Bœufs, qui sont fort légers, & que les balles de fusil ne percent pas. Il est assez étonnant que les autres Nations n'en usent point.

Quand ils font usage de nos épées, ce qui est très-rare, ils s'en servent comme d'Espontons : mais quand ils peuvent avoir des fusils, de la poudre & du plomb, ils laissent là leurs Fléches, & tirent très-juste. On n'est pas à se repentir de leur en avoir donné, mais ce n'est pas nous, qui avons commencé : les Iroquois en ayant reçu des Hollandois, alors Possesseurs de la Nouvelle York, ç'a été pour

1721. May.

nous une néceſſité d'en faire prendre à nos Alliés. Ils ont des eſpeces d'Enſeignes pour ſe reconnoître & ſe rallier ; ce ſont de petits morceaux d'écorce coupées en rond, qu'ils mettent au bout d'une perche, & ſur leſquels ils ont tracé la marque de leur Nation, ou de leur Village. Si le Parti eſt nombreux, chaque Famille ou Tribu a ſon Enſeigne avec ſa marque diſtinctive. Les armes ſont auſſi ornées de différentes figures, & quelquefois de la marque particuliere du Chef de l'Expédition.

Du ſoin qu'ils ont de porter leurs Dieux.

Mais ce que l'on oublieroit encore moins que les armes, & ce que l'on conſerve avec le plus grand ſoin, dont les Sauvages ſont capables, ce ſont les *Manitous*, j'en parlerai ailleurs plus amplement, il ſuffit ici de dire que ce ſont les ſymboles, ſous leſquels chacun ſe repréſente ſon eſprit familier. On les met tous dans un ſac fait de joncs, & peint de différentes couleurs ; & ſouvent pour faire honneur au Chef, on place ce ſac ſur le devant de ſon Canot. S'il y a trop de Manitous, pour tenir dans un ſeul ſac, on les diſtribue dans pluſieurs, qui ſont confiés à la garde du Lieutenant & des Anciens de chaque Famille. Alors on y joint les préſens, qui ont été faits pour avoir des Priſonniers, avec les langues de tous les Animaux, qu'on a tués pendant la Campagne, & dont on doit faire au retour un ſacrifice aux Eſprits.

Dans les marches par terre, le Chef porte lui-même ſon ſac, qu'on appelle *ſa Natte* ; mais il peut ſe décharger de ce fardeau ſur qui bon lui ſemble, & il ne doit pas craindre que perſonne refuſe de le ſoulager, parce

1721. May.

qu'on y a attaché une diſtinction : c'eſt comme un droit de ſurvivance pour le Commandement, au cas que le Chef & ſon Lieutenant meurent pendant la Campagne. Mais tout en vous écrivant, Madame, me voici arrivé dans la Riviere de Niagara, où je vais trouver bonne Compagnie, & où je reſterai quelques jours. Je partis de la Riviere des Sables le vint-uniéme avant le Soleil levé ; mais le vent nous contrariant toujours, nous fumes obligés d'entrer à dix heures dans la Baye des Tſonnonthouans. A moitié chemin de la Riviere des Sables à cette Baye, il y a une petite Riviere, que je n'aurois pas manqué de viſiter, ſi j'avois été plutôt inſtruit de ce qu'elle a de ſingulier, & de ce que je viens d'apprendre en arrivant ici.

Deſcription de la Riviere de *Caſconchiagon*, & de deux Fontaines ſingulieres.

On l'appelle *Caſconchiagon*, & elle eſt fort étroite, & peu profonde à ſa décharge dans le Lac. Un peu plus haut elle a deux arpens de large, & on prétend que les plus grands Vaiſſeaux y pourroient être à flot. A deux lieuës de ſon embouchure on eſt arrêté par une Chute, qui paroît bien avoir ſoixante pieds de haut, & deux arpens de large ; une portée de fuſil au-deſſus, on en trouve une ſeconde de même largeur, mais moins haute des deux tiers ; & une demie lieuë plus loin ; une troiſiéme de cent pieds de haut bien meſurés, & de trois arpens de large. On rencontre après cela pluſieurs Rapides, & après avoir encore navigué cinquante lieuës, on apperçoit une quatriéme Chute, qui ne cede en rien à la troiſiéme. Le cours de cette Riviere eſt de cent lieuës, & quand on l'a remontée environ ſoixante lieuës, on n'en a que dix

1721. May.

à faire par terre, en prenant à droite, pour arriver à *l'Ohio*, surnommé *la belle Riviere*. Le lieu, où on la joint, s'appelle *Ganos*, où un Officier digne foi (*a*), & le même, de qui je tiens tout ce que je viens de vous dire, m'a assûré avoir vû une fontaine, dont l'eau est comme de l'huile, & a le goût de fer. Il m'a ajoûté qu'un peu plus loin, il y en a une autre toute semblable, & que les Sauvages se servent de son eau, pour appaiser toutes sortes de douleurs.

Description de la Baye des Tsonnonthouans.

La Baye des Tsonnonthouans est un lieu charmant : une jolie Riviere y serpente entre deux belles Prairies bordées de Côteaux, entre lesquelles on découvre des Vallées, qui s'étendent fort loin, & tout cela forme le plus beau point de vûë du monde, borné par une grande Forêt de haute Futaye : mais le terrein me paroît un peu léger & sablonneux. Nous nous remîmes en route à une heure & demie, & nous voguâmes jusqu'à dix heures du soir. Nous avions dessein de nous retirer dans une petite Riviere, qu'on appelle *la Riviere aux Bœufs*; mais nous en trouvâmes l'entrée bouchée par les Sables, ce qui arrive souvent aux petites Rivieres, qui se déchargent dans ses Lacs, par la raison qu'elles entraînent beaucoup de sable avec elles : car quand le vent vient du large, ces sables sont arrêtés par les vagues, & forment peu à peu une digue si haute & si forte, que le courant des Rivieres ne la sçauroit franchir, si ce n'est quand les eaux grossissent par la fonte des neiges.

De la Riviere de Niagara.

Je fus donc obligé de passer le reste de la

(*a*) M. de Joncaire, aujourd'hui Capitaine dans les Troupes de la Nouvelle France.

1721. May.

nuit dans mon Canot, où j'essuyai une assez forte gelée. Aussi à peine voyoit-on les Arbrisseaux bourgeonner. Tous les Arbres étoient comme dans le milieu de l'hyver. Nous partîmes de-là à trois heures & demie du matin, le vint-deux, jour de l'Ascension, & j'allai dire la Messe à neuf heures dans ce qu'on appelle *le Grand Marais*. C'est une Baye assez semblable à celle des Tsonnonthouans, mais où les Terres m'ont paru meilleures. Vers les deux heures après midi, nous entrâmes dans la Riviere de *Niagara*, formée par la grande Chute, dont je vous parlerai bientôt, ou plûtôt c'est le Fleuve Saint Laurent, qui sort du Lac Erié, & passe par le Lac Ontario, après quatorze lieuës de détroit. On l'appelle Riviere de Niagara depuis la Chute, & cet espace est de six lieuës. On fait le Sud en y entrant. Quand on y a fait trois lieuës, on trouve sur la main gauche quelques Cabannes d'Iroquois Tsonnonthouans & de Missisaguez, comme à Catarocoui. Le Sieur de Joncaire, Lieutenant dans nos Troupes, y a aussi sa Cabanne, à laquelle on donne par avance le nom de Fort (*a*) : car on prétend bien qu'avec le tems elle sera changée en une véritable Forteresse.

J'ai trouvé ici plusieurs Officiers, qui doivent retourner dans quelques jours à Quebec. C'est ce qui m'oblige à fermer cette Lettre, que j'enverrai par la même voye. Pour moi,

(*a*) Le Fort a été bâti depuis à l'entrée de la Riviere de Niagara, du même côté, & précisément à l'endroit, où M. de Dénonville en avoit bâti un, qui n'a pas subsisté lontems. Il commence même à s'y former une Bourgade Françoise.

je prévois que j'aurai après leur départ le tems de vous en écrire encore une, & le lieu même me fournira presque de quoi la remplir, avec ce que je pourrai apprendre d'ailleurs des Officiers, dont je viens de parler. 1721. May.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*A Niagara, ce vint-trois May, 1721.*

---

# QUINZIE'ME LETTRE.

*Ce qui se passe entre les Tsonnonthouans & les Anglois à l'occasion de notre Etablissement à Niagara. Description du Pays. Danse du Feu; Histoire à cette occasion. Description du Sault de Niagara.*

Au Sault de Niagara, ce vint-six May, 1721.

MADAME,

J'AI déja eu l'honneur de vous dire que nous avons ici un projet d'Etablissement: pour bien entendre ce qui y a donné lieu, il faut sçavoir que les Anglois prétendent, en vertu du Traité d'Utrecht, avoir la Souveraineté sur tout le Pays Iroquois, & par conséquent n'être bornés de ce côté-là, que par le Lac Ontario; cependant on a compris que, si leur prétention avoit lieu, il ne tiendroit bien-tôt plus qu'à eux de s'établir puissamment dans le centre de la Colonie Françoise, ou du moins d'en ruiner absolument le Commerce. On a donc jugé à propos de parer à cet inconve- Projet d'un Etablissement à Niagara.

1721. May.

nient, en évitant néanmoins de donner atteinte au Traité, & on n'a rien trouvé de mieux, que de nous placer en un lieu, qui nous assurât la communication libre des Lacs, & où les Anglois ne fussent pas les maîtres de s'opposer à notre établissement. La Commission en a été donnée à M. DE JONCAIRE, lequel ayant été dans sa jeunesse Prisonnier des Tsonnonthouans, gagna si bien les bonnes graces de ces Sauvages, qu'ils l'adopterent, & que même dans le plus fort des Guerres, que nous avons euës contr'eux, & quoiqu'il y ait très-bien servi, il a toujours joui des privileges attachés à son adoption.

Dès qu'il eut reçu ses ordres pour l'exécution du Projet, dont je vous ai parlé, il se rendit chez eux, assembla les Chefs, & après les avoir assûrés qu'il n'avoit point de plus grand plaisir au monde que de vivre avec ses Freres, il ajouta qu'il les visiteroit bien plus souvent, s'il avoit chez eux une Cabanne, où il pût se retirer, quand il voudroit être en liberté. Ils lui répondirent qu'ils n'avoient jamais cessé de le regarder comme un de leurs Enfans ; qu'il étoit le maître de se loger partout, où bon lui sembleroit, & qu'il pouvoit choisir le lieu, qu'il jugeroit le plus commode. Il n'en demandoit pas davantage, il vint aussi-tôt ici, choisit pour son emplacement le bord de la Riviere, qui termine le canton de Tsonnonthouan, & y dressa une Cabanne. La nouvelle en fut bientôt portée dans la Nouvelle York, & elle y causa d'autant plus de jalousie, que les Anglois n'avoient jamais pu obtenir dans aucun canton Iroquois ce qui venoit d'être accordé au Sieur de Joncaire,

Ils se plaignirent avec hauteur, & leurs plaintes appuyées de présens, mirent d'abord les quatre autres Cantons dans leurs interêts : mais ils n'en furent pas plus avancés, parce que les cantons Iroquois sont indépendans les uns des autres, & fort jaloux de cette indépendance. Il falloit donc encore gagner celui de Tsonnonthouan, & les Anglois n'omirent rien pour y réussir ; mais ils s'apperçurent bientôt qu'ils ne viendroient jamais à bout de déloger Joncaire de Niagara. Alors ils se réduisirent à demander, qu'au moins il leur fût permis d'avoir aussi une Cabanne au même lieu : mais cela leur fut encore refusé. » Notre Terre est en paix, leur dirent les Tsonnonthouans, les François & vous n'y pourriez pas demeurer ensemble, sans la troubler. Au reste, ajoûterent-ils, c'est sans conséquence, que Joncaire y demeure : il est Enfant de la Nation, il jouit de son droit, & il ne nous est pas permis de l'en frustrer. »

1721. May.

Opposition inutile des Anglois à cet Etablissement.

Il faut avouer, Madame, qu'il n'y a guéres que le zéle du bien public, qui puisse engager un Officier, à demeurer dans un Pays tel que celui-ci, il n'est pas possible d'en voir un plus sauvage & plus affreux. D'un côté on voit sous ses pieds, & comme dans le fond d'un abîme, un grand Fleuve à la verité, mais qui en cet endroit, ressemble plus à un torrent par sa rapidité, & par les tourbillons, qu'y forment mille Rochers, au travers desquels il a bien de la peine à trouver passage, & par l'écume, dont il est toujours couvert : de l'autre, la vûë est masquée par trois Montagnes posées les unes sur les autres, & dont la derniere se perd dans les nuës. C'est bien-là que

Description du Pays de Niagara.

1721. May.

les Poëtes auroient pû dire, que les Titans avoient voulu escalader le Ciel. Enfin de quelque part que les yeux se tournent, ils ne découvrent rien, qui n'inspire une secrette horreur.

Il est vrai qu'il ne faut pas aller bien loin pour voir un grand changement. Derriere ces Montagnes incultes & inhabitables, on apperçoit un Terrein gras, des Forêts magnifiques, des Côteaux agréables & fertiles ; on respire un air pur, & on jouit d'un Climat temperé, entre deux Lacs, dont le moindre (*a*) a deux cent cinquante lieuës de circuit. Il me paroît que, si de bonne heure on avoit eu la précaution de s'assûrer par une bonne Forteresse, & par une Peuplade raisonnable, d'un Poste de cette importance : toutes les forces des Iroquois & des Anglois jointes ensemble, ne seroient pas aujourd'hui capables de nous en chasser ; que nous serions nous-mêmes en état de donner la Loi aux Premiers, & d'empêcher la plûpart des Sauvages, de porter leurs Pelleteries aux Seconds, comme ils font impunément tous les jours.

La Compagnie, que j'ai trouvée ici avec M. de Joncaire, étoit composée du Baron de Longueil, Lieutenant de Roy de Montreal (*a*), du Marquis de CAVAGNAL, fils du Marquis de Vaudreuil, actuellement Gouverneur Général de la Nouvelle France, de M. DE SENNEVILLE, Capitaine, & du Sieur DE LA CHAUVIGNERIE, Enseigne, & Interpréte du Roy pour la Langue Iroquoise : ces Messieurs vont négocier un accommode-

(*a*) Le Lac Ontario. Le Lac Erié en a trois cent.

(*b*) Il est mort Gouverneur de cette Ville.

ment

1721. May.

ment avec le canton d'Onnontagué, & avoient ordre de visiter l'Etablissement du Sieur de Joncaire, dont ils ont été très contens. Les Tsonnonthouans leur ont renouvellé la parole, qu'ils avoient donnée de le maintenir. Cela s'est fait dans un Conseil, où Joncaire, à ce qu'ils m'ont dit, a parlé avec tout l'esprit d'un François, qui en a beaucoup, & la plus sublime éloquence Iroquoise.

Description de la Danse du Feu.

La veille de leur départ, c'est-à-dire, le vint-quatre, un Missisagué nous régala d'une Fête, qui a quelque chose d'assez singulier. Il étoit tout-à-fait nuit quand elle commença; & en entrant dans la Cabanne de ce Sauvage, nous trouvâmes un feu allumé, auprès duquel un Homme battoit en chantant, sur une espece de Tambour: un autre secouoit sans cesse son Chichicoué, & chantoit aussi: cela dura deux heures, & nous ennuya beaucoup, car ils disoient toujours la même chose, ou plutôt ils formoient des sons à demi articulés, qui ne varioient point. Nous priâmes le Maître du Logis de ne point pousser plus loin ce prélude, & il eut bien de la peine à nous donner cette marque de complaisance.

Nous vîmes alors paroître cinq ou six Femmes, qui se rangeant côte à côte sur une même ligne, se tenant fort serrées, & ayant les bras pendans, danserent & chanterent; c'est-à-dire, que sans rompre la ligne, elles faisoient quelques pas en cadence, tantôt en avant, & tantôt en arriere. Quand elles eurent fait ce manége environ un quart d'heure, on éteignit le feu, qui seul donnoit du jour à la Cabanne, & on n'apperçut plus rien, qu'un Sauvage, qui avoit dans la bouche un charbon

1721. May.

allumé, & qui dansoit. La Symphonie du Tambour & du Chichicoué, ne discontinuoit point; les Femmes reprenoient de tems en tems leurs danses & leur chant : le Sauvage dansoit toujours, mais comme on ne le distinguoit, qu'à la lueur du charbon allumé, qu'il avoit dans la bouche, il paroissoit un spectre, & faisoit horreur à voir. Ce mêlange de danses, de chants, d'instrumens, & ce feu, qui ne s'éteignoit point, avoient quelque chose de bizarre & de sauvage, qui nous amusa une demie heure, après quoi nous sortîmes de la Cabanne; mais le jeu dura jusqu'au jour : & voilà, Madame, tout ce que j'ai vû de la *Danse du feu*, je n'ai pû sçavoir ce qui se passa le reste de la nuit. La Musique, que j'entendis encore quelque tems, étoit beaucoup plus supportable de loin, que de près. Le contraste des voix d'Hommes & de Femmes, faisoit à une certaine distance, un assez bel effet; & on peut dire, que si les Femmes Sauvages avoient de la méthode, il y auroit bien du plaisir à les entendre chanter.

Histoire à ce sujet.

J'avois fort envie de sçavoir, comment un homme pouvoit tenir si lontems un charbon allumé dans sa bouche, sans la brûler, & sans s'éteindre; mais tout ce que j'en ai pû apprendre, c'est que les Sauvages connoissent une Plante, qui rend insensible au feu la partie, qui en est frottée, & qu'ils n'en ont jamais voulu donner la connoissance aux Européens. Nous sçavons que l'Ail & l'Oignon peuvent produire le même effet, mais pour très-peu de tems (*a*). D'ailleurs, comment ce charbon

(*a*) On prétend que la feuille de la Plante de l'Anemone de Canada d'ailleurs fort caustique, a cette vertu.

Peut-il reſter ſi lontems allumé ? Quoiqu'il en ſoit, je me ſouviens d'avoir lû dans les Lettres d'un de nos anciens Miſſionnaires du Canada une choſe, qui a quelque rapport à ceci, & qu'il avoit appris d'un autre Miſſionnaire, lequel en avoit été témoin. Celui-ci lui montra un jour une Pierre, qu'un Jongleur avoit jettée dans le feu en ſa préſence, & y avoit laiſſée juſqu'à ce qu'elle en fût toute pénetrée. Après quoi entrant dans une eſpece de fureur, il l'avoit priſe entre ſes dents, & la portant toujours ainſi, étoit allé voir un Malade, où le Miſſionnaire l'avoit ſuivi : en entrant dans la Cabanne, il jetta la Pierre par terre, & le Pere l'ayant ramaſſée, il y trouva empreintes, les marques des dents du Sauvage, dans la bouche duquel il n'apperçut aucun indice de brûlure. Il ne dit point ce que le Charlatan fit enſuite, pour ſoulager le Malade ; mais voici en ce même genre un fait, qui vient de la même ſource, & dont vous porterez tel jugement, qu'il vous plaira.

1721. May.

Une Femme Huronne, après une viſion vraye, ou imaginaire, fut attaquée d'un tournoyement de tête, & d'une contraction de nerfs preſque générale. Comme depuis le commencement de cette maladie elle ne s'endormoit jamais, qu'elle n'eût quantité de réves, qui la fatiguoient beaucoup ; elle y ſoupçonna du Myſtere, & ſe mit dans l'eſprit, qu'elle guériroit par le moyen d'une Fête, dont elle régla elle-même le cérémonial, ſuivant qu'elle ſe ſouvenoit, diſoit-elle, de l'avoir vû pratiquer autrefois. Elle voulut d'abord qu'on la portât dans le Village, où elle étoit née, & les Anciens qu'elle fit avertir de

Autre fait ſingulier d'une Guériſon.

1721. May. son dessein, exhorterent tout le monde à l'y accompagner. En un moment, sa Cabanne se trouva remplie de gens, qui venoient lui offrir leurs services ; elle les accepta, les instruisit de ce qu'ils devoient faire, & aussi-tôt les plus vigoureux la mirent dans une espece de hotte, & la porterent tour à tour, en chantant de toutes leurs forces.

Quand on la sçût proche du Village, on y assembla un grand conseil, & par honneur on y invita les Missionnaires, qui firent inutilement tous leurs efforts, pour dissuader une chose, où ils soupçonnoient avec raison autant de superstition, que de folie. On écouta tranquillement tout ce qu'ils voulurent dire à ce sujet ; mais quand ils eurent cessé de parler, un des Chefs du conseil entreprit de réfuter leurs discours, il n'y gagna rien non plus, puis laissant là les Missionnaires, il exhorta tout le monde à s'acquitter exactement de tout ce qui seroit prescrit, & à maintenir les anciens usages. Comme il parloit encore, deux Députés de la Malade entrerent dans l'Assemblée, donnerent avis qu'elle alloit arriver, & prierent de sa part qu'on envoyât au devant d'elle deux jeunes Garçons & deux jeunes Filles, parés de Robes & de Coliers, avec des présens, qu'elle marquoit, ajoûtant qu'elle déclareroit ses intentions à ces quatre personnes.

Tout cela fut executé sur le champ, & peu de tems après, les quatre jeunes gens revinrent les mains vuides, & presque nuds ; la Malade s'étant fait donner tout ce qu'ils avoient, jusqu'à leurs Robes. Ils entrerent en cet état dans le conseil, qui étoit toujours as-

semblé, & y exposerent les demandes de cette Femme; elles contenoient vint-deux articles, parmi lesquels étoit une Couverture bleuë, qui devoit être fournie par les Missionnaires; & il falloit que toutes ces choses fussent livrées à l'heure même : on mit tout en usage pour obtenir la Couverture, mais elle fut constamment refusée, & il fallut s'en passer. Dès que la Malade eut reçû les autres présens, elle entra dans le Village, toujours portée, comme j'ai dit. Sur le soir un Crieur public avertit par son ordre, de tenir des feux allumés dans les Cabannes, parce qu'elle devoit les visiter toutes, ce qu'elle fit, dès que le Soleil fut couché, soûtenuë par deux hommes, & suivie de tout le Village. Elle passa au milieu de tous les feux, les pieds & les jambes nuds, & ne sentit aucun mal; tandis que ses deux supports, quoiqu'ils s'écartassent du feu, autant qu'il leur étoit possible, en souffroient beaucoup; car il fallut la conduire ainsi, au travers de plus de trois cent brasiers : pour elle, on ne l'entendit jamais se plaindre, que du froid; & à la fin de cette course elle déclara qu'elle se sentoit soulagée.

Le lendemain au lever du Soleil, on commença, par son ordre encore, une espece de bacchanale, qui dura trois jours. Le premier jour tout le monde courut par les Cabannes brisant & renversant tout; & à mesure que le bruit & le désordre augmentoient, la Malade assûroit que ses douleurs diminuoient. Les deux autres jours furent employés à parcourir tous les foyers, par où elle avoit passé, & à proposer ses désirs en termes énigmatiques; il falloit les deviner, & les accomplir sur le

1721. May.

champ. Il y en avoit d'une obscenité à faire horreur. Le quatriéme jour la malade fit une seconde visite de toutes les Cabannes, mais bien differente de la premiere. Elle étoit au milieu de deux bandes de Sauvages, qui marchoient à la file d'un air triste & languissant, & gardoient un profond silence. Il n'étoit permis à personne de se trouver sur son chemin, & ceux, qui avoient la tête de son escorte, avoient soin d'écarter tous ceux, qu'ils rencontroient. Dès que la Malade étoit entrée dans une Cabanne, on la faisoit asseoir, on se plaçoit autour d'elle ; elle soupiroit, faisoit le récit de ses maux d'un ton de voix fort touchant, & donnoit à entendre que sa guérison parfaite dépendoit de l'accomplissement d'un désir, sur lequel elle ne s'expliquoit point, & qu'il falloit deviner. Chacun y faisoit de son mieux ; mais ce désir étoit fort compliqué ; il comprenoit beaucoup de choses ; à mesure qu'on en nommoit une, il falloit la lui donner, & pour l'ordinaire elle ne sortoit point d'une Cabanne, qu'elle n'en eût presque tout enlevé.

Lorsqu'elle voyoit qu'on ne pouvoit rencontrer juste, elle s'exprimoit un peu plus clairement, & quand on eut tout deviné, elle fit rendre tout ce qu'elle avoit reçû. Alors on ne douta plus qu'elle ne fût guérie ; on en fit une Fête, qui consista en des cris, ou plutôt des hurlemens affreux, & des extravagances de toutes les sortes. Enfin elle fit ses remercimens, & pour mieux témoigner sa reconnoissance, elle visita une troisiéme fois toutes les Cabannes, mais sans aucune cérémonie. Le Missionnaire témoin de cette ridicule scene,

it que la Malade ne fut pas entierement guérie ; mais qu'elle se portoit beaucoup mieux : cependant une personne saine & robuste y auroit péri. Ce Pere eut grand soin de faire observer que son prétendu Génie lui avoit promis une guérison parfaite, & ne lui avoit pas tenu parole. On lui répondit que dans une si grande quantité de choses commandées, il étoit bien difficile qu'on n'en eût omis quelqu'une. Il s'attendoit qu'on insisteroit principalement sur le refus de la Couverture bleuë ; à la vérité on lui en dit un mot, mais on ajoûta qu'après ce refus le Génie s'étoit fait voir pendant la nuit à la Malade, & lui avoit assûré que cet incident ne lui causeroit aucun préjudice, parce que les François n'étant pas naturels du Pays, les Génies n'avoient aucun pouvoir sur eux. Je reviens à mon voyage.

1721. May.

Description du Sault de Niagara.

Messieurs nos Officiers étant partis, je montai ces affreuses Montagnes, dont je vous ai parlé, pour me rendre au fameux Sault de Niagara, au-dessus duquel je devois m'embarquer. Ce voyage est de trois lieuës ; il étoit autrefois de cinq, parce qu'on passoit de l'autre côté de la Riviere, c'est-à-dire, à l'Occident, & qu'on ne se rembarquoit, qu'à deux lieuës au-dessus de la chute. Mais on a trouvé sur la gauche, à un demi quart de lieuë de cette cataracte, une Anse, où le courant n'est pas sensible, & où par conséquent on peut s'embarquer sans péril. Mon premier soin, en arrivant, fut de visiter la plus belle Cascade, qui soit peut-être dans la nature ; mais je reconnus d'abord que le Baron de la Hontan s'étoit trompé, sur sa hauteur & sur sa figure, de maniere à faire juger qu'il ne l'avoit point vûë.

1721. May.

Il est certain que, si on mesure sa hauteur par les trois Montagnes, qu'il faut franchir d'abord, il n'y a pas beaucoup à rabattre des six cent pieds, que lui donne la Carte de M. Delisle, qui sans doute n'a avancé ce paradoxe, que sur la foi du Baron de la Hontan, & du Pere Hennepin : mais après que je fus arrivé au sommet de la troisiéme Montagne, j'observai que dans l'espace des trois lieuës, que je fis ensuite jusqu'à cette chute d'eau, quoiqu'il faille quelquefois monter, il faut encore plus descendre, & c'est à quoi ces Voyageurs paroissent n'avoir pas fait assez d'attention. Comme on ne peut approcher la Cascade que de côté, ni la voir que de profil, il n'est pas aisé d'en mesurer la hauteur avec les instrumens ; on a voulu le faire avec une longue corde attachée à une longue perche, & après avoir souvent réiteré cette maniere, on n'a trouvé que cent quinze, ou six vint pieds de profondeur : mais il n'est pas possible de s'assûrer si la perche n'a pas été arrêtée sur quelque Rocher, qui avançoit : car quoiqu'on l'eût toujours retirée mouillée, aussi-bien qu'un bout de la corde, à quoi elle étoit attachée, cela ne prouve rien, puisque l'eau, qui se précipite de la Montagne, rejaillit fort haut en écumant. Pour moi, après l'avoir considerée de tous les endroits, d'où on peut l'examiner plus à son aise, j'estime qu'on ne sçauroit lui donner moins de cent quarante ou cinquante pieds.

Quant à sa figure, elle est en fer à cheval, & elle a environ quatre cent pas de circonférence ; mais précisément dans son milieu, elle est partagée en deux par une Isle fort

étroite, & d'un demi-quart de lieuë de long, qui y aboutit. Il est vrai que ces deux parties ne tardent pas à se rejoindre. Celle, qui étoit de mon côté, & qu'on ne voit que de profil, a plusieurs pointes, qui avancent, mais celle, que je découvrois en face, me parut fort unie. Le Baron de la Hontan y ajoûte un Torrent, qui vient de l'Ouest, mais s'il n'a pas été inventé par cet Auteur, il faut dire que dans le tems de la fonte des néges, des eaux sauvages viennent se décharger là par quelque ravine.

1721. May.

Vous pouvez bien juger, Madame, qu'au-dessous de cette chute la Riviere se ressent lontems d'une si rude secousse; aussi n'est-elle navigable qu'au bout de trois lieuës, & précisément à l'endroit, où M. de Joncaire s'est placé. Elle ne devroit pas être moins impratiquable au-dessus, puisque le Fleuve y tombe perpendiculairement dans toute sa largeur. Mais outre l'Isle, qui la divise en deux, plusieurs écueils semés çà & là à côté & au-dessus de cette Isle, ralentissent beaucoup la rapidité du courant. Il est néanmoins si fort malgré cela, que dix ou douze Outaouais ayant un jour voulu traverser à l'Isle, pour éviter des Iroquois, qui les poursuivoient, furent entraînés dans le précipice, quelqu'effort qu'ils fissent pour se soûtenir.

Observations sur cette Cascade.

J'avois oui dire que les Poissons, qui se trouvoient engagés dans ce Courant, tomboient morts dans la Riviere, & que des Sauvages établis dans ces quartiers-là en faisoient leur profit; mais je n'ai rien vû de semblable. On m'avoit encore assûré que les Oiseaux, qui s'avisoient de voler par-dessus, se trouvoient quelquefois enveloppés dans le tourbillon, que

1721. May.

formoit dans l'air la violence de ce Rapide ; mais j'ai remarqué tout le contraire. J'ai vû de petits Oiseaux voltiger assez bas directement au-dessus de la chute, & s'en tirer fort bien.

C'est sur un Roc, que cette nappe d'eau est reçûë, & deux raisons me persuadent qu'elle y a trouvé, & peut-être creusé avec le tems une Caverne, qui a quelque profondeur. La premiere est que le bruit, qu'elle fait, est fort sourd, & comme d'un tonnere éloigné. A peine l'entend-on de chez M. de Joncaire, & peut-être même ce qu'on y entend n'est que les bouillonnemens causés par les Rochers, qui remplissent le lit de la Riviere jusques-là. D'autant plus qu'au-dessus de la Cataracte, on ne l'entend pas à beaucoup près de si loin. La seconde est qu'il n'a jamais rien reparu, dit-on, de tout ce qui y est tombé, pas même les débris du Canot des Outaouais, dont je parlois tout-à-l'heure. Quoiqu'il en soit, Ovide nous donne la description d'une semblable Cataracte, qu'il dit être dans la délicieuse Vallée de Tempé. Il s'en faut bien que le Pays de Niagara soit aussi beau, mais je crois sa Cataracte beaucoup plus belle (*a*).

Au reste je n'ai apperçu de brouillard au-dessus, que par derriere ; de loin on le prendroit pour une fumée, & il n'est personne,

(a) *Est Nemus Hæmoniæ, prærupta quod undique claudit*
*Sylva ; vocant Tempe, per quæ Penêus ab imo*
*Effusus Pindo spumosis volvitur Undis.*
*Dejectisque gravi tenues agitantia Fumos*
*Nubila conducit, summisque aspergine Sylvas*
*Impluit, & sonitu plusquam vicina fatigat.*
Métamorp. Liv. 1.

qui n'y fût trompé, s'il arrivoit à la vûë de l'Isle, sans être prévenu qu'il y a en cet endroit une Cataracte aussi surprenante que celle-là. 1721. May.

Le terrein des trois lieuës, que j'ai faites à pied pour venir ici, & qu'on appelle le *Portage de Niagara*, ne paroît pas bon; il est même assez mal boisé, & l'on n'y sçauroit faire dix pas, sans marcher sur une fourmiliere, & sans rencontrer des Serpens à Sonnettes, sur-tout pendant la chaleur du jour. Je crois, Madame, vous avoir dit que les Sauvages mangent par délices la chair de ces Reptiles. En général les Serpens ne causent point d'horreur à ces Peuples: il n'est aucun Animal, dont on voye plus souvent la figure marquée sur leur visage, & sur d'autres endroits de leur corps, & ils ne leur donnent ordinairement la chasse, que pour les manger. Les os & les peaux des Serpens servent aussi beaucoup aux Jongleurs & aux Sorciers pour faire leurs prestiges, & ils se font des bandeaux & des ceintures de leurs peaux. Il est encore vrai qu'ils ont le secret de les enchanter, ou, pour parler plus juste, de les engourdir; qu'ils les prennent tout vivans, les manient, les mettent dans leur sein, sans qu'il leur en arrive aucun mal, & que c'est ce qui contribuë davantage à leur donner le crédit qu'ils ont sur ces Peuples.

Circonstances de la Marche des Guerriers.

J'allois fermer cette Lettre, lorsque l'on m'est venu dire que nous ne partirions pas demain, comme je m'y attendois. Il faut bien prendre patience, & mettre le tems à profit: je vais donc reprendre l'article des guerres des Sauvages, qui ne sera pas si tôt épuisé. Dès que tous les Guerriers sont embarqués, les

1721. May.

Canots s'éloignent d'abord un peu, & se tiennent fort serrés sur une même ligne; ensuite le Chef se leve & tenant en main son Chichikoué, il entonne sa chanson de guerre, & ses Soldats lui répondent par un triple *hé*, tiré avec effort du creux de la poitrine. Les Anciens & les Chefs du Conseil, qui sont restés sur le Rivage, exhortent alors les Guerriers à bien faire leur devoir, & sur-tout à ne pas se laisser surprendre. C'est de tous les avis, qu'on peut donner aux Sauvages, le plus nécessaire, & celui, dont, pour l'ordinaire, ils profitent le moins. Cette exhortation n'interrompt point le Chef, qui chante toujours. Enfin les Guerriers conjurent leurs Parens & leurs Amis de ne les point oublier, puis poussant tous ensemble des hurlemens affreux, ils partent de la main, & nagent avec une telle vîtesse, qu'on les voit disparoître dans l'instant.

Les Hurons & les Iroquois ne se servent point du Chichikoué, mais ils en donnent à leurs Prisonniers, de sorte que cet instrument, qui est pour les autres un instrument de guerre, semble être parmi eux une marque d'esclavage. Les Guerriers ne font presque jamais de petites journées, sur-tout quand ils sont en grande troupe. D'ailleurs ils tirent des présages de tout; & les Jongleurs, à qui il appartient de les expliquer, avancent & retardent les marches comme il leur plaît. Tant qu'on n'est point en Pays suspect, on ne prend aucune précaution, & souvent on ne trouveroit pas deux ou trois Guerriers ensemble, chacun étant de son côté à chasser; mais quelqu'éloigné que l'on soit de la route, tous se

rendent ponctuellement au lieu & à l'heure marqués pour se réunir.

1721. May.

Du Campement.

On campe lontems avant le Soleil couché, & pour l'ordinaire on laisse devant le Camp un grand espace environné d'une Palissade, ou plûtôt d'une espece de Treillis, sur lequel on place les Manitous, tournés du côté, où l'on veut aller. On les y invoque pendant une une heure, & on en fait autant tous les matins, avant que de décamper. Après cela on croit n'avoir rien à craindre, on suppose que les Esprits se chargent de faire seuls la sentinelle, & toute l'Armée dort tranquillement sous leur sauve-garde. L'expérience ne détrompe point ces Barbares, & ne les tire point de leur confiance présomptueuse. Elle a sa source dans une indolence & dans une paresse, que rien ne peut vaincre.

De la rencontre des différens Partis de Guerre.

Tout est Ennemi sur le chemin des Guerriers. Si néanmoins ils rencontrent de leurs Alliés, ou des Partis à peu près de force égale de Gens, avec qui ils n'ont rien à démêler, on se fait amitié de part & d'autre. Si les Alliés, qu'on rencontre, étoient en guerre contre les mêmes Ennemis, le Chef du Parti le plus fort, ou de celui, qui a armé le premier, donne à l'autre quelques chevelures, dont on ne manque jamais de faire provision pour ces occasions-là, & lui dit : » *Vous avez coup ici*, c'est-à-dire, vous avez satisfait à votre « engagement, votre honneur est à couvert, « vous pouvez vous en retourner. « Mais cela s'entend, lorsque la rencontre est fortuite, qu'on ne s'est pas donné le mot, & qu'on n'a pas besoin de renfort.

Quand on est sur le point d'entrer dans la

1721. May.

De l'entrée dans le Pays ennemi.

Pays Ennemi, on s'arrête pour une cérémonie, qui a quelque chose d'assez singulier. Le soir on fait un grand festin, après lequel on s'endort. Dès que tous sont éveillés, ceux, qui ont eu des rêves, vont de feu en feu, chantant leur chanson de m[illegible], dans laquelle ils font entrer leurs s[illegible] d'une maniere énigmatique. Chacun se met l'esprit à la torture pour les deviner, & si personne n'en peut venir à bout, il est permis à ceux, qui ont rêvé de s'en retourner chez eux. Voilà qui donne beau jeu aux Poltrons. On fait ensuite de nouvelles invocations aux Esprits, on s'anime plus que jamais à faire merveille: on jure de se secourir mutuellement; enfin on se remet en marche: & si on est venu jusques-là par eau, on quitte ses Canots, qu'on a grand soin de bien cacher. Si tout ce qui est prescrit dans ces occasions s'observoit exactement, il seroit difficile de surprendre un Parti de guerre, qui est entré dans le Pays Ennemi. On ne doit plus faire de feu, plus de cris, plus de chasse; il ne faut plus même se parler, que par signes. Mais ces loix sont mal gardées. Tout Sauvage est né présomptueux, & incapable de se gêner le moins du monde. On ne néglige pourtant guéres d'envoyer tous les soirs des Coureurs, qui employent deux ou trois heures à aller de côté & d'autre. S'ils n'ont rien vû, on s'endort tranquillement, & on abandonne encore la garde du Camp aux Manitous.

Des approches, & de l'attaque.

Si-tôt qu'on a découvert l'Ennemi, on envoye le reconnoître, & sur le rapport de ceux, qu'on a envoyés, on tient Conseil. L'attaque se fait ordinairement au point du jour. C'est

1721. May.

le tems, où l'on suppose que l'Ennemi est dans son plus profond sommeil, & toute la nuit on se tient couché sur le ventre, sans remuer. Les approches se font dans la même posture en se traînant sur ses pieds & sur ses mains jusqu'à la portée du Trait. Alors tous se levent, le Chef donne le signal par un petit cri, auquel toute la Troupe répond par de vrais hurlemens, & fait en même tems sa premiere décharge : puis sans laisser à l'Ennemi le tems de se reconnoître, elle fond sur lui le Casse-tête à la main. Depuis qu'aux Casse-têtes de bois ces Peuples ont substitué de petites haches, ausquelles ils ont donné le même nom, les mêlées sont plus sanglantes. Le combat fini, on leve les chevelures des Morts & des Mourans, & on ne songe à faire des Prisonniers, que quand l'Ennemi ne fait plus aucune résistance.

Mais si on l'a trouvé sur ses gardes, ou trop bien retranché, on se retire, pourvû qu'il en soit encore tems. Sinon, on prend résolument le parti de se bien battre, & il y a quelquefois beaucoup de sang répandu de part & d'autre. Un Camp forcé est l'image de la fureur même, la férocité barbare des Vainqueurs, & le désespoir des Vaincus, qui sçavent à quoi ils doivent s'attendre, s'ils tombent vifs entre les mains de leurs Ennemis, font faire aux uns & aux autres des efforts, qui passent tout ce qu'on en peut dire. La figure des Combattans, tous barbouillés de noir & de rouge, augmente encore l'horreur du combat, & l'on feroit sur ce modele un portrait bien naturel de l'Enfer. Quand la victoire n'est plus douteuse, les Victorieux se dé-

1721. May.

font d'abord de tous ceux, qu'ils auroient trop de peine à emmener, & ne cherchent plus qu'à lasser les autres, dont ils veulent faire des Prisonniers.

Leur maniere de combattre.

Les Sauvages sont naturellement intrépides, & malgré leur férocité brutale, ils conservent toujours dans l'action même, beaucoup de sang froid. Cependant ils ne se mêlent, & ne combattent en rase campagne, que quand ils ne peuvent l'éviter. Leur raison est qu'une victoire teinte du sang des Vainqueurs n'est pas proprement une victoire, & que la gloire du Chef consiste principalement à ramener tout son Monde sain & sauve. J'ai oui dire que quand deux Ennemis, qui se sont connus, se rencontrent dans le combat, il se fait entr'eux des dialogues assez semblables à ceux des Heros d'Homere. Je ne crois pas que cela arrive dans le fort de la mêlée, mais il se peut faire que dans de petites rencontres, ou bien avant que de passer un ruisseau, ou de forcer un retranchement, on se dise quelques mots pour se défier, ou pour se rappeller quelqu'autre rencontre semblable.

Leur instinct pour connoître les traces de leurs Ennemis.

La guerre se fait presque toujours par surprise, & elle réussit assez ordinairement; car autant que les Sauvages sont accoûtumés à négliger les précautions nécessaires pour n'être point surpris, autant sont-ils alertes & habiles pour surprendre. D'ailleurs ces Peuples ont un talent admirable, je dirois volontiers un instinct, pour connoître si l'on a passé par quelque endroit. Sur les herbes les plus courtes, sur la terre la plus dure, sur les pierres mêmes, ils découvrent des traces, & par la façon, dont elles sont tournées, par la figure

des pieds, par la maniere, dont ils ſont écartés, ils diſtinguent, dit-on, les veſtiges des Nations differentes, & ceux des Hommes d'avec ceux des Femmes. J'ai lontems cru qu'il y avoit de l'exageration dans ce qu'on en racontoit, mais le rapport de tous ceux, qui ont vécu avec les Sauvages, eſt ſi unanime ſur cela, que je ne vois aucun lieu d'en ſoupçonner la ſincerité. Si parmi les Priſonniers il s'en trouve, que leurs bleſſures mettent hors d'état d'être tranſportés, on les brûle d'abord, & comme cela ſe fait dans le premier emportement, & qu'on eſt ſouvent preſſé de faire retraite, ils en ſont pour la plûpart quittes à meilleur marché, que les autres, qu'on réſerve à un ſupplice plus lent.

1721. May.

Des ſignes, qu'on laiſſe de la victoire.

L'uſage eſt parmi quelques Nations, que le Chef du Parti vainqueur laiſſe ſur le champ de bataille ſon Caſſe-tête, ſur lequel il a eu ſoin de tracer la marque de ſa Nation, celle de ſa famille, & ſon portrait, c'eſt-à-dire, un ovale, avec toutes les figures, qu'il a au viſage. D'autres peignent toutes ces marques ſur le tronc d'un arbre, ou ſur une écorce, avec du charbon pilé & broyé, mêlé de quelques couleurs. On y ajoûte des caracteres hiéroglyphiques, par le moyen deſquels les paſſans peuvent apprendre juſqu'aux moindres circonſtances, non-ſeulement de l'action, mais encore de tout ce qui s'eſt paſſé pendant la campagne. On y reconnoît le Chef du Parti par toutes les marques, dont je viens de parler; le nombre de ſes exploits, par autant de nattes; celui de ſes Soldats, par des lignes; celui des Priſonniers, qu'il emmene, par de petits Marmouzets, qui portent un bâton, ou

1721. May.

un Chichikoué ; celui des Morts, par des figures humaines ſans tête, avec des differences, qui font diſtinguer les Hommes, les Femmes, & les Enfans. Mais ce n'eſt pas toujours ſi près du lieu, où s'eſt paſſé l'action, qu'on trouve ces écriteaux, car quand un Parti craint d'être pourſuivi, il les place hors de ſa route, afin de dépayſer ceux, qui le cherchent.

Précautions pour aſſûrer la retraite, & pour garder les Priſonniers.

Juſqu'à ce que les Vainqueurs ſoient en pays de ſûreté, ils font aſſez de diligence ; & de crainte que les Bleſſés ne les retardent dans leur retraite, ils les portent tour à tour ſur des Brancarts, ou ils les tirent ſur une Traine, ſi on eſt en Hyver. En rentrant dans leurs Canots, ils font chanter leurs Priſonniers, & la même choſe ſe pratique chaque fois qu'ils rencontrent de leurs Alliés ; honneur, qui coûte un feſtin à ceux, qui le reçoivent, & quelque choſe plus, que la peine de chanter, aux malheureux Captifs : car on invite les Alliés à les *careſſer*, & careſſer un Priſonnier, c'eſt lui faire tout le mal, dont on peut s'aviſer, ou le mutiler de maniere, qu'il en demeure eſtropié. Il y a pourtant des Chefs, qui ménagent aſſez ces Miſérables, & ne ſouffrent pas qu'on les maltraite trop. Mais rien n'égale l'attention, avec laquelle on les garde. Le jour ils ſont liés par le cou & par les bras à une des barres du Canot. Quand on va par Terre, il y a toujours quelqu'un, qui les tient ; & la nuit ils ſont étendus à terre tout nuds, des cordes attachées à des crochets plantés en terre leur tiennent les jambes, les bras, & le cou ſi ſerrés, qu'ils ne ſçauroient remuer, & de longues cordes leur ſerrent en-

1721. May.

core les mains & les pieds de telle façon, qu'ils ne peuvent faire le moindre mouvement sans éveiller les Sauvages, qui sont couchés sur ces cordes.

Comment on annonce la victoire dans les Villages.

Quand les Guerriers sont arrivés à une certaine distance du Village, d'où ils étoient partis, ils s'arrêtent, & le Chef y envoye donner avis qu'il est proche. Parmi quelques Nations, dès que l'Envoyé est à portée d'être entendu, il fait differens cris, qui donnent une idée générale des principales aventures, & du succès de la campagne. Il marque d'abord le nombre des Hommes, qu'on y a perdus, par autant de cris de mort. Aussitôt les Jeunes Gens se détachent pour avoir des connoissances plus circonstanciées : souvent même tout le Village y court, mais un seul Homme aborde l'Envoyé, apprend de lui tout le détail des nouvelles, dont il est porteur ; à mesure que celui-ci lui raconte un fait, il le répete tout haut en se tournant vers ceux, qui l'ont accompagné, & ils lui répondent par des acclamations, ou par des cris lugubres, suivant que la nouvelle est funeste ou agréable.

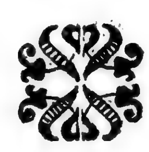
L'Envoyé est ensuite conduit dans une Cabanne, où les Anciens lui font les mêmes questions, qu'on lui a déja faites ; après quoi un Crieur public invite toute la Jeunesse à aller à la rencontre des Guerriers, & les Femmes à leur porter des rafraîchissemens. Ailleurs on ne songe d'abord qu'à pleurer ceux, qu'on a perdus. L'Envoyé ne fait que des cris de mort. On ne va point au-devant de lui ; mais à son entrée dans le Village il trouve tout le monde assemblé, raconte en peu de mots tout ce qui s'est passé, puis se retire dans sa Cabanne, où

1721. May.

on lui porte à manger, & pendant quelque tems on n'eſt occupé qu'à pleurer les morts.

Ce terme expiré, on fait un autre cri pour annoncer la victoire. Alors chacun eſſuye ſes larmes, & il n'eſt plus queſtion que de ſe réjouir. Quelque choſe d'aſſez ſemblable ſe pratique au retour des Chaſſeurs : les Femmes, qui ſont demeurées au Village, vont au-devant d'eux, dès qu'elles ſont averties qu'ils approchent, & avant que de s'informer du ſuccès de la Chaſſe, elles leur annoncent par leurs larmes les morts, qui ſont arrivées depuis leur départ. Pour revenir aux Guerriers, le moment, où les Femmes les joignent, eſt à proprement parler le commencement du ſupplice des Priſonniers : auſſi lorſque quelques-uns ont d'abord été deſtinés à être adoptés, ce qu'il n'eſt pas permis de faire chez toutes les Nations, leurs futurs Parens, qu'on a ſoin d'avertir, les vont prendre un peu plus loin, & les conduiſent à leurs Cabannes par des chemins détournés. Pour l'ordinaire les Captifs ignorent lontems quel doit être leur ſort, & il en eſt peu, qui échappent aux premieres fureurs des Femmes. Mais cet article me meneroit trop loin, & nous partons demain de grand matin.

Je ſuis, &c.



1721.
May.

# SEIZIE'ME LETTRE.

*Premiere Réception des Prisonniers. Triomphe des Guerriers. Distribution, qu'on fait des Captifs : Comment on décide de leur sort, & ce qui arrive ensuite. Avec quelle inhumanité on traite ceux, qui sont destinés à la mort. Courage, qu'ils font paroître. Des Négociations des Sauvages.*

A l'entrée du Lac Erié, ce 27. May, 1721.

MADAME,

JE suis parti ce matin du Sault de Niagara; j'avois environ sept lieuës à faire pour gagner le Lac Erié, & je les ai fait sans peine. Nous comptons bien de ne pas coucher ici cette nuit; mais tandis que mes Gens nageoient de toutes leurs forces, j'ai bien avancé une nouvelle Lettre, & pendant qu'ils prennent un peu de repos je vais l'achever, pour la donner à des Canadiens, que nous avons rencontrés ici, & qui vont à Montreal. Je reprends mon récit, où j'en étois demeuré dans ma derniere.

Premiere réception des Prisonniers.

Tous les Prisonniers, qui sont destinés à la mort, & ceux, dont le sort n'est point encore décidé, sont, comme je vous l'ai déja dit, Madame, abandonnés à la fureur des Femmes, qui vont au-devant des Guerriers, & il est étonnant qu'ils résistent à tous les maux, qu'elles leur font soufrir. Si quelqu'une sur-

1721. May. tout a perdu à la Guerre, ou son Fils, ou son Mari, ou quelqu'autre personne, qui lui étoit chere, y eût-il trente ans passés, qu'elle eût fait cette perte, c'est une furie, qui s'attache au premier, qui lui tombe sous la main, & l'on n'imagineroit pas jusqu'où sa rage l'emporte. Elle n'a nul égard, ni à l'humanité, ni à la pudeur, & à chaque coup, qu'elle lui porte, on croiroit qu'il va tomber mort à ses pieds, si on ne sçavoit pas combien ces Barbares sont ingénieux à prolonger les supplices les plus inouis. Toute la nuit se passe de la sorte au campement des Guerriers.

Triomphe des Guerriers.

Le lendemain est le jour du triomphe des Vainqueurs. Les Iroquois & quelques autres affectent une grande modestie, & un plus grand désintéressement encore dans ces rencontres. Les Chefs entrent d'abord seuls dans le Village, sans aucune marque de victoire, gardant un profond silence, & se retirent dans leurs Cabannes, sans témoigner avoir la moindre prétention sur les Prisonniers. Chez d'autres Nations il n'en est pas de même; le Chef marche à la tête de sa Troupe avec un air de Conquérant; son Lieutenant vient après lui, & il est précédé d'un Crieur, qui est chargé de recommencer les cris de mort. Les Guerriers suivent deux à deux, les Prisonniers au milieu, couronnés de fleurs, le visage & les cheveux peints, tenant un bâton d'une main & le Chichikoué de l'autre, le corps presque nud, les bras liés au-dessus du coude, avec une corde, dont les Guerriers tiennent les bouts, & chantent sans cesse leur Chanson de mort au son du Chichikoué.

Bravades des Prisonniers.

Ce chant a quelque chose de lugubre & de

fier tout ensemble, & le Captif n'a point du tout l'air d'un Homme, qui soufre, & qui est vaincu. Voici à peu près le sens de ces Chansons : » Je suis brave & intrépide, je ne crains « point la mort, ni aucun genre de tortures : « ceux qui les redoutent, sont des lâches, ils « sont moins que des Femmes : la vie n'est rien « pour quiconque a du courage : que le déses- « poir & la rage étouffent tous mes Ennemis : « que ne puis-je les dévorer, & boire leur sang « jusqu'à la derniere goute « ! De tems en tems on les arrête, on s'attroupe autour d'eux, on danse & on les fait danser : ils paroissent le faire de bon cœur, ils racontent les plus belles actions de leur vie ; ils nomment tous ceux, qu'ils ont tués, ou brûlés. Ils font sur-tout remarquer ceux, auxquels les Assistans doivent plus s'intéresser : on diroit qu'ils ne cherchent qu'à animer de plus en plus contr'eux les Arbitres de leur sort. Ces bravades en effet font entrer en fureur tous ceux, qui les entendent, & leur vanité leur coûte cher. Mais de la maniere, dont ils reçoivent les plus durs traitemens, on diroit que c'est leur faire plaisir, que de les tourmenter.

Ce qu'on leur fait souffrir à leur entrée dans le Village.

Quelquefois on les oblige de courir entre deux rangées de Sauvages armés de pierres & de bâtons, & qui donnent sur eux, comme s'ils vouloient les assommer du premier coup. Il n'arrive pourtant jamais qu'ils y succombent, tant on observe, lors même qu'il semble qu'on frappe à l'aveugle, & que la seule fureur conduit le bras, de ne point toucher aux endroits, où il y auroit du risque pour la vie. Dans cette marche chacun a droit de les arrêter ; il leur est aussi permis de se défendre,

1721. May.

mais ils ne seroient pas les plus forts. Dès qu'ils sont arrivés au Village, on les conduit de Cabanne en Cabanne, & par-tout on leur fait payer leur bien-venuë. Ici on leur arrache un ongle; là on leur coupe un doit, ou avec les dens, ou avec un méchant couteau, dont on se sert comme d'une scie. Un Vieillard leur déchire la chair jusqu'aux os; un Enfant avec une alene les perce, où il peut; une Femme les fouette impitoyablement jusqu'à ce que les bras lui tombent de lassitude; mais aucun des Guerriers ne met la main sur eux, quoiqu'ils soient encore leurs Maîtres. On ne peut même les mutiler sans leur permission, qu'ils accordent rarement : à cela près, on a toute liberté de les faire soufrir, & si on les promene dans plusieurs Villages, soit de la même Nation, soit de ses Voisins, ou de ses Alliés, qui l'ont souhaité; par-tout ils sont reçûs de même.

Distribution qu'on en fait.

Après ces préludes, on travaille à la répartition des Captifs, & leur sort dépend de ceux, à qui ils sont livrés. Au sortir du Conseil, où on a déliberé de leur sort, un Crieur invite tout le monde à se trouver dans la Place, où la distribution se fait sans contestation & sans bruit. Les Femmes, qui ont perdu leurs Enfans, ou leurs Maris à la Guerre, sont ordinairement partagées les Premieres. On satisfait ensuite aux engagemens pris avec ceux, dont on a reçû des Coliers; s'il ne se trouve pas assez de Captifs pour tout cela, on y supplée par des Chevelures, dont ceux, à qui on les donne, se parent aux jours de réjouissance. Le reste du tems elles demeurent suspenduës à la porte de la Cabanne. Si au

contraire

contraire le nombre des Prisonniers excéde celui des Prétendans, on envoye le surplus aux Villages des Alliés. D'ailleurs un Chef ne se remplace que par un Chef, ou par deux ou trois autres Esclaves, qui sont toujours brûlés, quand bien même ceux, qu'ils remplaceroient, seroient morts de maladie. Les Iroquois ne manquent jamais de destiner quelques Prisonniers pour le Public, & alors le Conseil en dispose, comme il le juge à propos. Mais les Meres de Famille peuvent encore casser leur Sentence, & sont Maîtresses de la vie & de la mort de ceux mêmes, qui avoient été condamnés, ou absous par le Conseil. — 1721. May.

Comment on décide de leur sort.

Dans quelques Nations les Guerriers ne se dépouillent pas entierement du droit de disposer des Captifs, & ceux, en faveur desquels le Conseil en avoit disposé, sont obligés de les remettre entre leurs mains, s'ils l'exigent; mais ils le font rarement, & lorsqu'ils le font, ils sont obligés de rendre les gages, qu'ils avoient reçus de ceux, à qui on les avoit donnés. Si en arrivant ils ont déclaré leurs intentions à ce sujet, on ne s'y oppose pas pour l'ordinaire. En général le plus grand nombre des Prisonniers de guerre est condamné à la mort, ou à un esclavage bien dur, & qui ne les assûre jamais de la vie. Quelques-uns sont adoptés, & dès-lors leur condition ne differe plus de celle des Enfans de la Nation: ils entrent dans tous les droits de ceux, dont ils occupent la place, & souvent ils prennent tellement l'esprit de la Nation, dont ils sont devenus membres, qu'ils ne font nulle difficulté d'aller en guerre contre leurs propres Compatriotes. Les Iroquois ne se sont guéres

1721. May. soûtenus jusqu'ici, que par cette politique : toujours en guerre depuis un tems infini contre toutes les Nations, ils seroient aujourd'hui presque réduits à rien, s'ils n'avoient eu l'attention de naturaliser une bonne partie de leurs Prisonniers de guerre.

Il arrive quelquefois qu'au lieu d'envoyer dans d'autres Villages l'excédent des Captifs, on en donne à des Particuliers, qui n'en avoient pas demandé, & pour lors, ou bien ils n'en sont pas tellement les Maîtres, qu'ils ne soient tenus de consulter les Chefs du Conseil pour sçavoir ce qu'ils en feront : ou bien on les oblige de les adopter. Dans le premier cas, celui, à qui on fait présent d'un Esclave, l'envoye chercher par quelqu'un de sa Famille ; il le fait ensuite attacher à la porte de sa Cabanne ; puis il assemble les Chefs du Conseil, à qui il déclare quelle est son intention, & demande leur avis. Pour l'ordinaire cet avis est conforme à ce qu'il désire. Dans le second cas, le Conseil en remettant le Prisonnier à celui, à qui on l'a destiné, lui dit : » Il y a lontems que nous sommes privés d'un » tel, ton Parent, ou ton Ami, & qui étoit le » soûtien de notre Village. Ou bien, nous re» grettions l'esprit d'un Tel, que tu as perdu, & » qui par sa sagesse maintenoit la tranquillité » publique ; il faut qu'il reparoisse aujourd'hui ; » il nous étoit trop cher, & trop précieux, » pour differer davantage à le faire revivre : » nous le remettons sur sa Natte en la personne » de ce Prisonnier.

Il y a néanmoins des Particuliers, plus considérés apparemment que les autres, à qui on fait présent d'un Captif sans aucune condi-

tion, & avec une pleine liberté d'en faire ce qu'ils jugeront à propos, & le Conseil alors s'exprime en ces termes, en le remettant entre ses mains : » Voici de quoi réparer la perte « d'un Tel, & de nétoyer le cœur de son Pere, « de sa Mere, de sa Femme & de ses Enfans; « soit que tu veuilles leur faire boire du bouil- « lon de cette chair, ou que tu aimes mieux re- « mettre le défunt sur sa Natte en la personne » de ce Captif. Tu peux en disposer à ton gré. «

De l'adoption d'un Captif.

Dès qu'un Prisonnier est adopté, on le conduit à la Cabanne, où il doit demeurer, & on commence par lui ôter ses liens. On fait ensuite chauffer de l'eau pour le laver : on panse ses playes, s'il en a, & fussent-elles toutes pleines de Vers, il est bientôt guéri : on n'omet rien pour lui faire oublier les maux, qu'il a soufferts, on lui donne à manger, on l'habille proprement. En un mot, on ne feroit pas plus pour l'Enfant de la Maison, ni pour celui, qu'il *résuscite*, c'est ainsi qu'on s'exprime. Quelques jours après on fait un festin, pendant lequel on lui donne solemnellement le nom de celui, qu'il remplace, & dont, non-seulement il acquiert dès-lors tous les droits, mais il contracte aussi toutes les obligations.

De ceux, qui sont destinés au feu.

Parmi les Hurons & les Iroquois, ceux, qui sont destinés au feu, quelquefois ne sont pas bien moins traités d'abord, & même jusqu'au moment de l'exécution, que ceux, qui ont été adoptés. Il semble que ce soit des victimes, qu'on engraisse pour le Sacrifice, & ils sont effectivement immolés au Dieu de la Guerre : la seule difference, qu'on met entr'eux & les autres, c'est qu'on leur noircit entierement le visage. A cela près, on leur

1721. May.

fait la meilleure chere, qu'il est possible ; on ne leur parle qu'avec amitié ; on leur donne les noms de Fils, de Freres, ou de Neveux, suivant la Personne, dont ils doivent par leur mort appaiser les mânes : on leur abandonne même quelquefois des Filles, pour leur servir comme de Femmes pendant tout le tems, qu'il leur reste à vivre. Mais lorsqu'ils sont instruits de leur sort, il les faut bien garder, si on ne veut pas qu'ils s'échapent. Aussi le leur cache-t'on souvent.

Comment ils reçoivent l'Arrêt de leur condamnation.

Quand ils ont été livrés à une Femme, au moment qu'on l'avertit que tout est prêt pour l'exécution, ce n'est plus une Mere, c'est une Furie, qui passe des plus tendres caresses aux derniers excès de la rage. Elle commence par invoquer l'ombre de celui, qu'elle veut venger. » Approche, lui dit-elle ; tu vas être appaisée ; je te prépare un Festin, bois à longs » traits de ce bouillon, qui va être versé pour » toi ; reçois le sacrifice, que je te fais, en im» molant ce Guerrier : il sera brûlé & mis dans » la Chaudiere : on lui appliquera les Haches » ardentes ; on lui enlevera la Chevelure ; on » boira dans son crâne ; ne fais donc plus de » plaintes ; tu seras parfaitement satisfaite «. Cette formule, qui est proprement la Sentence de mort, varie beaucoup pour les termes, mais quant à la substance, elle est à peu près toujours la même. Un Crieur fait ensuite sortir le Captif de la Cabanne, déclare à haute voix les intentions de celui, ou de celle, à qui il appartenoit, & finit par exhorter les Jeunes Gens à bien faire. Un autre survient, qui addresse la parole au Patient, & lui dit : *Mon Frere, prends courage, tu vas être brûlé ;* &

il répond froidement : *cela est bien, je te remercie.* Il se fait aussi-tôt un cri dans tout le Village, & le Prisonnier est conduit au lieu destiné à son supplice.

Ordinairement on le lie à un Poteau par les deux mains & par les pieds, mais de maniere, qu'il puisse aisément tourner tout autour. Quelquefois néanmoins, quand l'exécution se fait dans une Cabanne, d'où il n'y a pas de danger qu'il se sauve, on ne le lie point, & on le laisse courir d'un bout à l'autre. Avant que l'on commence à le brûler, il chante pour la derniere fois sa Chanson de mort, puis il fait le récit de ses prouesses, & presque toujours de la maniere la plus insultante pour ceux, qu'il apperçoit autour de lui. Il les exhorte ensuite à ne le pas épargner, & à se souvenir qu'il est Homme, & Guerrier. Je suis bien trompé au reste, ou ce qui doit le plus étonner dans ces scenes tragiques & barbares, n'est pas qu'un Patient chante à pleine tête, qu'il insulte & qu'il défie ses Bourreaux, comme ils font ordinairement tous jusqu'au dernier soupir ; car il y a là une fierté, qui éleve l'esprit, qui le transporte, qui le distrait un peu de la pensée de ce qu'il soufre, & qui l'empêche même de marquer trop de sensibilité. D'ailleurs les mouvemens, qu'ils se donnent, font diversion, émoussent le sentiment, produisent le même effet, & quelque chose de plus, que les cris & les larmes. Enfin on sçait qu'il n'y a point de grace à esperer, & le desespoir donne des forces, & inspire de la hardiesse.

Principe de la barbarie.

Cette espéce d'insensibilité n'est pourtant pas aussi universelle, que bien des gens l'ont

1721. May.

qu'on exerce en ces occasions.

cru. Il n'est point rare de voir pousser à ces Misérables des cris capables de percer les cœurs les plus durs ; mais qui n'ont d'autre effet, que de réjouir les Acteurs & les Assistans. Quant à ce qui produit dans les Sauvages une inhumanité, dont on n'auroit jamais cru que des Hommes fussent capables, je crois qu'ils y sont parvenus par degrés, que l'usage les y a accoûtumés insensiblement ; que l'envie de voir faire une lâcheté à son Ennemi, les insultes, que les Patiens ne cessent point de faire à leurs Bourreaux, le désir de la vengeance, qui est la passion dominante de ces Peuples, & qu'ils ne croyent pas suffisamment assouvie, tandis que le courage de ceux, qui en sont l'objet, n'est point abbatu ; la superstition enfin, y entrent pour beaucoup : car quels excès n'enfante point un faux zéle guidé par tant de passions.

Je ne vous ferai point, Madame, le détail de tout ce qui se passe dans ces horribles exécutions. Il m'engageroit trop loin, parce qu'il n'y a point sur cela d'uniformité, ni d'autres regles, que la férocité & le caprice. Souvent on y voit autant d'Acteurs que de Spectateurs, c'est-à-dire, que d'Habitans de la Bourgade, Hommes, Femmes & Enfans, & chacun fait du pis qu'il peut. Il n'y a que ceux de la Cabanne, à laquelle le Prisonnier avoit été livré, qui s'abstiennent de le tourmenter, au moins est-ce la pratique de plusieurs Nations. Communément on commence par brûler les pieds, puis les jambes, & ainsi en remontant jusqu'à la tête ; & quelquefois on fait durer le supplice une semaine entiere, comme il est arrivé à un Gentilhomme Canadien parmi les Iroquois.

1721. May.

Les moins épargnés sont ceux, qui ayant déja été pris, & adoptés, ou mis en liberté, sont repris de nouveau. On les regarde comme des Enfans dénaturés, ou des ingrats, qui ont fait la guerre à leurs Parens, ou à leurs Bienfacteurs, & on ne leur fait aucune grace. Il arrive quelquefois que le Patient, lors même qu'il n'est point exécuté dans une Cabanne, n'est point lié, & qu'il lui est permis de se défendre, ce qu'il fait, bien moins dans l'espérance de sauver sa vie, que pour venger par avance sa mort, & pour avoir la gloire de mourir en Brave. On a vû dans ces occasions combien de force & de courage ces passions peuvent inspirer : en voici un exemple, qui a pour garans des témoins oculaires & dignes de foi.

Courage d'un Capitaine Onneyouth brûlé par les Hurons.

Un Capitaine Iroquois, du Canton d'Onneyouth, avoit mieux aimé s'exposer à tout, que de se déshonorer par une fuite, qu'il jugea d'une conséquence dangereuse pour les Jeunes Gens, qui étoient sous ses ordres. Il se battit lontems en Homme, qui vouloit mourir les armes à la main, mais les Hurons, qu'il avoit en tête, vouloient l'avoir vif, & il fut pris. Par bonheur pour lui & pour ceux, qui furent faits Prisonniers avec lui, on les mena dans une Bourgade, où il y avoit des Missionnaires, qui eurent toute liberté de les entretenir. Ces Peres les trouverent d'une docilité, qu'ils regarderent comme un commencement de la grace de leur conversion ; ils les instruisirent, & les baptiserent : ils furent tous brûlés peu de jours après, & témoignerent jusqu'à la mort une sorte de constance, que les Sauvages ne connoissoient pas encore, & que les Infi-

1721. May.

déles mêmes attribuerent à la vertu du Sacrement.

Le Capitaine Onneyouth crut néanmoins qu'il lui étoit encore permis de faire à ses Ennemis tout le mal, qu'il pourroit, & de reculer sa mort autant qu'il lui seroit possible. On l'avoit fait monter sur une espéce de Théâtre, où l'on commença à le brûler par-tout le corps sans aucun ménagement, & il parut d'abord aussi insensible, que s'il n'eût rien souffert; mais comme il crut appercevoir un de ses Compagnons, qu'on tourmentoit assez près de lui, donner quelque marque de foiblesse, il en témoigna une très-grande inquiétude, & il n'omit rien de ce qui pouvoit l'encourager à la patience, par l'esperance du bonheur, qui les attendoit dans le Ciel, & il eut la consolation de le voir expirer en Brave & en Chrétien.

Alors tous ceux, qui avoient fait mourir celui-ci, retomberent sur lui, avec tant d'acharnement, qu'on auroit cru qu'ils alloient le mettre en piéces. Il n'en parut pas plus ému, & on ne sçavoit plus par où il pouvoit être sensible, lorsqu'un de ses Bourreaux lui cerna tout autour la peau de la tête, & la lui arracha avec violence. La douleur le fit tomber sans connoissance, on le crut mort, & chacun se retira. Un moment après il revint de son évanouissement, & ne voyant autour de lui, que le cadavre de son Compagnon, il prend un tison des deux mains, quoiqu'il les eût toutes écorchées & brûlées, rappelle ses Bourreaux, & les défie de s'approcher. Sa résolution les effraya, ils pousserent des cris affreux, s'armerent, les uns de tisons embra-

sés, les autres de fers rougis dans le feu, & fondirent tous ensemble sur lui : il les reçut en Brave & les fit reculer. Le feu, dont il étoit environné lui servoit de retranchement; il s'en fit un autre avec les Echelles, dont on s'étoit servi pour monter sur l'Echafaut, & cantonné ainsi dans son propre Bucher, devenu le théâtre de sa valeur, armé des instrumens de son supplice, il fut quelque tems la terreur d'une Bourgade entiere, personne n'osant approcher d'un Homme plus qu'à demi brûlé, & à qui le sang découloit de toutes les parties de son corps.

1721. May.

Un faux pas, qu'il fit en voulant éviter un tison, qu'on lui lançoit, le livra de nouveau à ses Meurtriers, & il n'est pas nécessaire de vous dire qu'ils lui firent payer bien cher la frayeur, qu'il venoit de leur causer. Après s'être lassés de le tourmenter, ils le jetterent au milieu d'un grand brasier, & l'y laisserent, ne pouvant se persuader qu'il s'en relevât : on fut trompé; lorsqu'on y pensoit le moins, on le vit, armé de tisons, courir vers le Village, comme s'il eût voulu y mettre le feu. Tout le monde étoit glacé d'effroi, & personne n'eut l'assûrance de se présenter devant lui pour l'arrêter : mais comme il approchoit des premieres Cabannes, un bâton, qu'on lui jetta entre les jambes, le fit tomber, & on fut sur lui, avant qu'il eût pu se relever. On lui coupa d'abord les pieds & les mains, on le roula ensuite sur les charbons embrasés; enfin on le jetta sous un tronc d'Arbre, qui étoit en feu. Alors tout le Village se rangea autour de lui, pour goûter le plaisir de le voir brûler.

Le sang, qu'il perdoit, éteignoit presque le

1721. May.

feu ; mais on n'appréhendoit plus aucun effort de sa part. Il en fit pourtant un dernier, qui épouvanta les moins timides. Il se traîna sur les coudes & sur les genoux avec un air menaçant & une vigueur, qui écarta les plus proches, plus à la vérité d'étonnement, que de crainte ; car que pouvoit-il leur faire, mutilé comme il étoit ? Dans ce moment les Missionnaires, qui ne l'avoient point perdu de vûë, s'étant approchés, & lui ayant remis devant les yeux les vérités éternelles, dont il avoit été si pénétré d'abord ; il rentra en lui-même, & ne parut plus occupé que de son salut. Quelque tems après un Huron le prit à son avantage, & lui coupa la tête.

Habileté de ces Peuples dans leurs Négociations.

Cependant, Madame, si ces Peuples font la guerre en Barbares, il faut convenir que dans leurs Traités de paix, & généralement dans toutes leurs négociations, ils font paroître une habileté, & une noblesse de sentimens, qui feroient honneur aux Nations les plus policées. Il ne s'agit point entr'eux de conquérir, & d'étendre leur domination. Plusieurs Nations mêmes ne connoissent point de domaine proprement dit, & celles, qui ne se sont point éloignées de leur Pays, & qui se regardent comme les Maîtresses de leurs Terres, n'en sont point jalouses jusqu'à trouver mauvais qu'on vienne s'y établir, pourvu qu'on n'entreprenne point de les inquietter. Il n'est donc question dans leurs Traités, que de se faire des Alliés contre des Ennemis puissans, de mettre fin à une guerre, qui devient onéreuse aux deux Partis, ou plutôt de suspendre les hostilités, car j'ai déja observé que les guerres sont éternelles parmi les Sauvages

quand elles ſont de Nation à Nation. Auſſi ne faut-il pas compter ſur un Traité de paix, tant qu'une des deux Parties peut donner de la jalouſie à l'autre. 1721. May.

Tout le tems qu'on négocie, & avant même que d'entrer en négociation, le principal ſoin eſt de ne point paroître faire les premieres démarches, ou du moins de perſuader à ſon Ennemi, que ce n'eſt ni par crainte, ni par néceſſité, qu'on les fait; & cela eſt manié avec la plus grande dextérité. Un Plénipotentiaire ne rabat rien de ſa fierté, lors même que les affaires de ſa Nation, ſont dans le plus mauvais état; & il réuſſit ſouvent à perſuader ceux, avec qui il traite, qu'il eſt de leur intérêt de mettre fin aux hoſtilités, quoique vainqueurs. Auſſi y va-t'il de tout pour lui, d'y employer tout ce qu'il a d'eſprit & d'éloquence; car ſi ſes Propoſitions ne ſont pas agréées, il faut qu'il ſe tienne bien ſur ſes gardes. Il n'eſt point rare qu'un coup de Hache ſoit l'unique Réponſe, qu'on lui fait. Il n'eſt pas même hors de danger, quand il a évité la premiere ſurpriſe, il doit s'attendre à être pourſuivi, & à être brûlé, s'il eſt pris, & qu'une telle violence puiſſe être colorée de quelque prétexte, comme de repreſailles. Cela eſt arrivé à quelques François, chez les Iroquois, où ils avoient été envoyés de la part du Gouverneur Général; & pendant bien des années, les Jéſuites, qui demeuroient parmi ces Barbares, quoiqu'ils y fuſſent ſous la ſauve-garde publique, & en quelque façon, les Agents ordinaires de la Colonie, ſe trouvoient tous les jours à la veille d'être ſacrifiés à un reſſentiment, ou d'être les victimes d'une intrigue

1721. May.

des Gouverneurs de la Nouvelle York.

Enfin il est surprenant que des Peuples, qui ne font nullement la guerre par intérêt, & qui portent même le désintéressement jusqu'au point que les Guerriers ne se chargent jamais des dépouilles des Vaincus, ne touchent pas même aux habits des Morts, & s'il rapportent quelque butin, l'abandonnent au premier, qui veut s'en emparer; en un mot, qui ne prennent les armes, que pour la gloire, ou pour se venger de leurs Ennemis : il est, dis-je, étonnant de les voir aussi exercés, qu'ils le sont dans le manége de la plus fine politique, & entretenir des Pensionnaires chez leurs Ennemis. Ils ont même, par rapport à ces sortes de Ministres, une coûtume, qui paroît d'abord assez bisarre, mais qu'on peut néanmoins regarder comme l'effet d'une grande prudence: c'est qu'ils ne font jamais aucun fond sur les avis, qu'ils reçoivent de leurs Pensionnaires, si ceux ci ne les accompagnent de quelque présent. Ils ont compris sans doute, que pour pouvoir sagement compter sur de pareils avis, il faut, non-seulement que celui, qui les donne, n'ait rien à espérer; mais qu'il lui en coûte même pour les donner, afin que le seul intérêt du bien public puisse l'y engager, & qu'il ne le fasse pas trop légerement.

Je suis, &c.



1721. Juin.

# DIX-SEPTIE'ME LETTRE.

*Description du Lac Erié. Voyage jusqu'au Détroit. Projet d'un Etablissement en ce lieu-là. Ce qui l'a fait manquer. Conseil chez le Commandant du Fort de Pontchartrain, & de quoi il s'agissoit. Des Jeux des Sauvages.*

Au Fort de Pontchartrain du Détroit, ce huit Juin, 1721.

MADAME,

JE partis le vint-sept de l'entrée du Lac Erié, après avoir fermé ma derniere Lettre, & quoiqu'il fût fort tard, je fis encore trois lieuës ce jour-là, à la faveur d'un bon vent, & du plus beau tems du monde. La route est en côtoyant la côte du Nord, & elle est de cent lieuës. Depuis Niagara, en prenant par le Sud, elle est beaucoup plus agréable, mais plus longue de moitié. Le Lac Erié a cent lieuës de longueur de l'Est à l'Ouest. Sa largeur du Nord au Sud est de trente, ou environ. Le nom, qu'il porte, est celui d'une Nation de la Langue Huronne, qui étoit établie sur ses bords, & que les Iroquois ont entierement détruite. *Erié* veut dire Chat, & les Eriés sont nommés dans quelques Relations *la Nation du Chat*. Ce nom vient apparemment de la quantité de ces Animaux, qu'on trouve dans le Pays. Ils sont plus gros que les

Description du Lac Erié.

1721.

Juin.

nôtres, & leurs peaux sont fort estimées. Quelques Cartes modernes ont donné au Lac Erié le nom de *Conti*; mais ce nom n'a pas fait fortune, non plus que ceux de *Condé*, de *Tracy*, & d'*Orleans* donnés au Lac Huron, au Lac Superieur, & au Lac Michigan.

De la Côte Septentrionnale.

Le vint-huit je fis dix-neuf lieuës, & je me trouvai vis-à-vis de la *Grande Riviere*, qui vient de l'Est, par les quarante-deux dégrez quinze minutes. Cependant les grands Arbres n'étoient point encore verts. A cela près, le Pays me parut fort beau. Nous fîmes peu de chemin le vint-neuf, & point du tout le trente. Nous nous embarquâmes le lendemain avant le lever du Soleil, & nous avançâmes beaucoup. Le premier de Juin, jour de la Pentecôte, après avoir remonté pendant une heure une jolie Riviere, qui vient, dit-on, de fort loin, & coule entre deux belles Prairies, nous fîmes un *Portage* d'environ soixante pas, pour éviter de faire le tour d'une Pointe, qui avance quinze lieuës dans le Lac; on la nomme *la Longue Pointe*, elle est fort sablonneuse, & porte naturellement beaucoup de vignes. Les jours suivans je ne vis rien de remarquable, mais je côtoyai un Pays charmant, caché de tems en tems par des rideaux assez désagréables, mais de peu de profondeur. Partout, où je mis pied à terre, je fus enchanté de la beauté & de la varieté d'un Paysage, terminé par les plus belles Forêts du monde. Avec cela, le gibier d'eau y foisonne par-tout; je ne vous dirai pas si la Chasse est aussi abondante dans le Bois: mais je sçai que du côté du Sud il y a une quantité prodigieuse de Bœufs sauvages.

1721. Juin.

Agrément de ces Voyages.

Si l'on voyageoit toujours, comme je faisois alors, avec un Ciel serein, & un climat charmant, sur une eau claire, comme la plus belle Fontaine; qu'on rencontrât par-tout des campemens sûrs & agréables, où l'on pût avoir à peu de frais le plaisir de la Chasse, respirer à son aise un air pur, & jouir de la vûë des plus belles Campagnes, on pourroit être tenté de voyager toute sa vie. Je me rappellois ces anciens Patriarches, qui n'avoient point de demeure fixe, habitoient sous des Tentes, étoient en quelque façon les Maîtres de tous les Pays, qu'ils parcouroient, & profitoient paisiblement de toutes leurs productions, sans avoir les embarras inévitables dans la possession d'un véritable domaine. Combien de Chênes me representoient celui de Mambré? Combien de Fontaines me faisoient souvenir de celle de Jacob? Chaque jour nouvelle situation à mon choix: une Maison propre & commode, dressée & meublée du nécessaire en moins d'un quart d'heure, jonchée de fleurs toujours fraîches sur un beau tapis verd: de toutes parts des beautés simples & naturelles, que l'art n'a point altérées, & qu'il ne sçauroit imiter. Si ces agrémens souffrent quelqu'interruption, ou par le mauvais tems, ou par quelqu'accident imprévû, ils n'en ont que plus de vivacité, quand ils reparoissent.

Si je voulois moraliser, j'ajoûterois que ces alternatives de plaisirs & de contretems, que j'ai déja assez essuyés, depuis que je suis en route, sont bien propres à faire sentir qu'il n'est point de genre de vie plus capable de nous remettre sans cesse devant les yeux que

1721. Juin.

nous sommes sur la terre comme des Pélerins; que nous ne pouvons user, qu'en passant, des biens de ce Monde; qu'il faut peu de choses à l'homme, pour le rendre content, & que nous devons prendre en patience les maux, qui surviennent à la traverse, puisqu'ils passent également, & avec la même rapidité. Enfin combien de choses nous y rendent sensible la dépendance, où nous vivons d'une Providence divine, qui ne se sert point, pour ce mêlange de bien & de mal, des passions des Hommes, mais de la vicissitude des Saisons, qu'on peut prévoir, & du caprice des Elemens, auquel on doit s'attendre: par conséquent quelle facilité, & combien d'occasions n'y a-t'on pas de mériter par sa confiance & sa résignation aux volontés de Dieu? on dit ordinairement que les longs voyages ne sanctifient pas; rien ne seroit pourtant plus capable de sanctifier, que la vie, qu'on y mene.

Des Cedres blancs & rouges.

Le quatriéme, nous fûmes arrêtés une bonne partie du jour sur une Pointe, qui court trois lieuës Nord & Sud, & qu'on appelle la *Pointe Pélée*. Elle est cependant assez bien boisée du côté de l'Ouest, mais celui de l'Est n'a sur un terrein sablonneux que des Cedres rouges, assez petits, & en médiocre quantité. Le Cedre blanc est d'un plus grand usage, que le rouge, dont le bois se casse aisément, & dont on ne peut faire que de petits Meubles. On prétend ici que les Femmes enceintes n'en doivent point user pour leurs Buscs. La verdure de ce Cedre n'a point d'odeur, mais le bois en a. C'est tout le contraire du blanc. Il y a beaucoup d'Ours dans ce Pays, & l'hyver dernier il en fut tué sur la seule Pointe Pélée plus de quatre cent.

1721. Juin.

Arrivée au Détroit.

Le cinquiéme, vers les quatre heures du soir, nous apperçûmes la Terre du Sud, & deux petites Isles, qui en sont très-proches. On les nomme les *Isles des Serpens à Sonnettes*; & on assûre qu'elles sont tellement remplies de ces Animaux, que l'air en est infecté. Nous entrâmes dans le Détroit une heure avant le Soleil couché, & nous passâmes la nuit au-dessus d'une très belle Isle, appellée l'*Isle du Bois Blanc*. Depuis la longue Pointe jusqu'au Détroit, la route ne vaut guéres que l'Ouest : depuis l'entrée du Détroit jusqu'à l'*Isle de Sainte Claire*, qui est à cinq ou six lieuës, & de-là jusqu'au Lac Huron, elle prend un peu de l'Est, par le Sud. Ainsi tout le Détroit, qui a trente deux lieuës de long, est entre les quarante-deux Dégrés, douze ou quinze Minutes, & les quarante-trois & demi de Latitude-Nord. Au-dessus de l'Isle de Sainte Claire, le Détroit s'élargit, & forme un Lac, qui a reçu son nom de l'Isle, ou qui lui a donné le sien. Il a environ six lieuës de long, sur autant de large en quelques endroits.

De la nature du Pays.

On prétend que c'est ici le plus bel endroit du Canada, & véritablement, à en juger par les apparences, la Nature ne lui a rien refusé de ce qui peut faire un Pays charmant : Côteaux, Prairies, Campagnes, Bois de Futaye, Ruisseaux, Fontaines, Rivieres, tout cela est d'une si bonne qualité, & dans un assortiment si heureux, qu'on ne sçauroit presque rien désirer de plus. Les Terres n'y sont pourtant pas également bonnes pour toutes sortes de Grains, mais la plûpart sont d'une fertilité admirable, & j'en ai vû, qui ont porté dix-

1721. Juin.

huit ans de suite du Froment, sans avoir été fumées. D'ailleurs toutes sont bonnes à quelque chose. Les Isles semblent y avoir été placées à la main, pour l'agrément de la vûë; le Fleuve & le Lac sont fort poissonneux, l'air pur, & le climat temperé, & fort sain.

Des Sauvages établis auprès du Fort.

Avant que d'arriver au Fort, qui est sur la main gauche, une lieuë au-dessous de l'Isle de Sainte Claire, on trouve sur la même main deux Villages assez nombreux, & qui sont fort proches l'un de l'autre. Le premier est habité par des Hurons Tionnontatez, les mêmes, qui après avoir lontems erré de côté & d'autre, se sont fixés d'abord au Sault Sainte Marie, & ensuite à Michillimakinac. Le second l'est par des Pouteouatamis. Sur la droite, un peu plus haut, il y en a un troisiéme d'Outaouais, Compagnons inséparables des Hurons, depuis que les Iroquois ont obligé les uns & les autres, à abandonner leur Pays. Il n'y a point de Chrétiens parmi eux, s'il y en a parmi les Pouteouatamis, ils sont en très-petit nombre: les Hurons le sont tous, mais ils n'ont point de Missionnaires. On dit qu'ils n'en veulent point, mais cela se réduit à quelques-uns des Principaux, qui n'ont pas beaucoup de Religion, & qui empêchent qu'on n'écoute tous les autres, lesquels en demandent depuis lontems (*a*).

Il y a lontems que la situation, encore plus que la beauté du Détroit, a fait souhaiter qu'on y fît un Etablissement considérable; il étoit assez bien commencé, il y a quinze ans, mais des raisons, qu'on ne dit point, l'ont

(*a*) On leur en a enfin donné un depuis plusieurs années.

réduit à très-peu de choses. Ceux qui ne lui ont pas été favorables, disent : 1o. Qu'il approcheroit trop les Pelleteries du Nord des Anglois, qui donnant leurs Marchandises aux Sauvages à meilleur marché que nous, attireroient tout le Commerce dans la Nouvelle York. 2o. Que les Terres du Détroit ne sont pas bonnes, que toute leur superficie, jusqu'à neuf ou dix pouces de profondeur, n'est que de sable; & que sous ce sable, il y a une terre glaise si dure, que l'eau ne la sçauroit pénétrer; d'où il arrive, que les Plaines & l'intérieur des Bois, sont toujours noyés; qu'on n'y voit que de petits Chênes mal tournés, & des Noyers durs, & que les Arbres ayant toujours le pied dans l'eau, les fruits y mûrissent fort tard. Mais ces raisons n'ont pas été sans réplique. Il est vrai qu'aux environs du Fort Pontchartrain les Terres sont mêlées de sable, & que dans les Forêts voisines, il y a des fonds presque toujours pleins d'eau. Cependant ces mêmes Terres ont porté du Froment dix-huit années de suite, sans être jamais fumées, & il ne faut pas aller bien loin pour en trouver, qui sont excellentes. Pour ce qui est des Bois, sans trop m'éloigner du Fort, j'en ai vû en me promenant, qui ne le cedent en rien à nos plus belles Forêts.

Quant à ce qu'on dit, qu'en s'établissant au Détroit, on mettroit les Anglois trop à portée de faire le Commerce des Pelleteries du Nord; il n'est Personne en Canada, qui ne convienne qu'on ne réussira jamais à empêcher les Sauvages de leur porter leurs Marchandises, en quelque lieu qu'ils soient établis, & quelque précaution qu'on prenne, si

1721.
Juin.

on ne leur fait trouver avec nous les mêmes avantages, qu'ils trouvent dans la Nouvelle York. J'aurois sur cela, Madame, bien des choses à vous dire, mais ces discussions me meneroient trop loin. Nous en causerons quelque jour à loisir.

Conseil de trois Nations Sauvages chez le Commandant du Détroit.

Le septiéme de Juin, qui étoit le lendemain de mon arrivée au Fort, M. de TONTI, qui y commande, assembla les Chefs des trois Villages, dont je vous ai parlé, pour leur communiquer les Ordres, qu'il venoit de recevoir du Marquis de Vaudreuil. Ils l'écouterent tranquillement, & sans l'interrompre; & quand il eut fini, l'Orateur Huron lui dit en peu de mots, qu'ils alloient déliberer sur ce qu'il leur avoit proposé, & qu'ils lui feroient réponse dans peu. C'est la coûtume de ces Peuples, de ne jamais répondre sur le champ, lorsqu'il s'agit d'affaires de quelque importance. Deux jours après ils se rassemblerent en plus grand nombre chez le Commandant, qui souhaita que je fusse présent à ce Conseil, avec les Officiers de la Garnison. SASTERATSI, que nos François appellent *le Roi des Hurons*, & qui est en effet le Chef Héréditaire des *Tionnontatez*, lesquels sont les vrais Hurons, s'y trouva ce jour-là; mais comme il est encore Mineur, il n'y vint que pour la forme: son Oncle, qui gouverne pour lui, & qu'on a nommé *le Régent*, porta la parole, en qualité d'Orateur de la Nation: & l'honneur de parler pour tous est ordinairement déferé aux Hurons, quand il s'en trouve dans un Conseil. Le premier coup d'œil de ces Assemblées n'en donne pas une idée bien avantageuse. Imaginez-vous, Madame, une dou-

zaine de Sauvages presque nuds, les cheveux accommodés en autant de manieres différentes, & toutes ridicules : quelques-uns un chapeau bordé par-dessus, tous la pipe à la bouche, & dans la contenance de gens, qui ne pensent à rien. C'est beaucoup, si quelqu'un laisse échapper un mot en un quart d'heure, & si on lui répond par un Monosyllabe. Nulle marque de distinction, nulle préséance ; mais on change bien de sentiment, lorsqu'on voit le résultat de leurs Délibérations.

Il s'agissoit ici de deux points, que le Gouverneur Général avoit fort à cœur. Le premier étoit de faire trouver bon aux trois Villages établis au Détroit qu'on ne leur vendît plus d'eau-de-vie, dont le Conseil de Marine avoit défendu absolument la Traite. Le second étoit d'engager toutes les Nations à s'unir avec les François, pour détruire les *Outagamis*, communément appellés *les Renards*, ausquels on avoit fait grace quelques années auparavant, & qui recommençoient leurs brigandages. M. de Tonti fit d'abord répéter en peu de mots par ses Interprétes ce qu'il avoit exposé plus au long dans la premiere Assemblée, & l'Orateur Huron répondit au nom des trois Villages. Il ne fit point d'Exorde, & alla droit au fait. Il parla lontems, & posément, s'arrêtant à chaque article, pour donner moyen à l'Interprête, d'expliquer en François, ce qu'il venoit de dire en sa Langue.

Son air, le son de sa voix, & son action, quoiqu'il ne fit aucun geste, me parurent avoir quelque chose de noble & d'imposant, & il falloit que ce qu'il disoit fût bien éloquent, puisque dépouillé dans la bouche de

1721. Juin.

l'Interpréte, qui étoit un Homme ordinaire, de tous les ornemens du Langage, nous en fûmes tous charmés. Je vous avouë même, que quand il auroit parlé deux heures, je ne me serois pas ennuyé un moment. Une autre preuve, que les beautés de son Discours ne venoient point de l'Interpréte, c'est que jamais cet Homme n'eût osé prendre sur soi, tout ce qu'il nous dit. Je fûs même un peu surpris, qu'il osât répéter si fidellement, qu'il faisoit, certaines choses, qui ne devoient pas plaire au Commandant. Quand le Huron eut fini, ONANGUICE', Chef & Orateur Pouteouatami, reprit en peu de mots, & d'une maniere très-ingénieuse, tout ce que le Premier avoit exposé plus au long, & conclut comme lui. Les Outaouais ne parlerent point, & parurent approuver ce qu'avoient dit les autres.

Quel en fut le résultat.

La conclusion fut, que les François étoient les Maîtres de ne plus vendre d'eau-de-vie aux Sauvages; qu'ils auroient très-bien fait de ne leur en avoir jamais vendu, & il ne se peut rien imaginer de plus fort, que ce que dit l'Orateur Huron, en exposant les désordres, qu'a causés cette boisson, & le tort, qu'elle a fait à toutes les Nations Sauvages. Le plus zelé Missionnaire n'en auroit pas dit davantage : mais il ajoûta qu'ils y étoient tellement accoûtumés, qu'ils ne pouvoient plus s'en passer; d'où il étoit aisé de juger, qu'au défaut des François, ils s'adresseroient aux Anglois. Quant à ce qui concernoit la guerre des Outagamis, il déclara, qu'on ne pouvoit rien résoudre, que dans un Conseil Général de toutes les Nations, qui recon-

1721. Juin.

noissent Ononthio (*a*) pour leur Pere ; qu'elles conviendroient sans doute de la nécessité de cette guerre, mais qu'elles auroient bien de la peine à se fier une seconde fois aux François ; qui les ayant déja réunies, pour les aider à exterminer l'Ennemi commun, lui avoient accordé la paix, sans consulter leurs Alliés, & sans qu'on pût sçavoir les raisons d'une telle conduite.

En quelle disposition l'Auteur trouve les Hurons du Détroit.

Le jour suivant j'allai visiter les deux Bourgades Sauvages, qui sont voisines du Fort, & je commençai par les Hurons. Je trouvai toutes les Matrones, parmi lesquelles étoit l'Ayeule de Sasteratsi, fort affligées de se voir si lontems privées des secours spirituels. Bien des choses, que j'appris en même tems, me confirmerent dans la pensée, où j'étois déja, que des interêts particuliers étoient les seuls obstacles à ce que désiroient ces bonnes Chrétiennes. Il faut esperer que les derniers ordres du Conseil de la Marine leveront toutes ces oppositions. M. de Tonti m'assûra qu'il alloit y travailler efficacement. (*b*).

Ceux, qui m'avoient conduit dans ce Village, m'assûrerent que sans les Hurons les autres Sauvages du Détroit mourroient de faim. Ce n'est certainement pas la faute du Terrein, qu'ils occupent ; pour peu qu'ils voulussent le cultiver, ils y trouveroient au moins le nécessaire : la seule Pêche leur en fourniroit une bonne partie, & elle ne demande pas un grand travail. Mais depuis

(*a*) C'est le nom, que les Sauvages donnent au Gouverneur Général.

(*b*) Les Hurons du Détroit ont enfin obtenu un Missionnaire, qui a renouvellé parmi eux leur premiere ferveur.

1721. Juin.

qu'on leur a fait goûter de l'eau-de-vie, ils ne songent plus qu'à amasser des Pelleteries pour avoir de quoi s'enyvrer. Le Huron plus sage, plus industrieux, plus laborieux, plus prévoyant, & plus accoûtumé à la culture des Terres, pense plus au solide, & par son travail est en état, non-seulement de subsister, sans avoir besoin de personne, mais encore de faire subsister les autres: ce qu'il ne fait pas à la vérité gratuitement, car parmi ses bonnes qualités il ne faut pas compter le désintéressement.

Réception, qu'on lui fait chez les Pouteouatamis.

Je fus encore mieux reçu des Pouteouatamis Infidéles, que des Hurons Chrétiens. Ces Sauvages sont les plus beaux Hommes du Canada, ils sont d'ailleurs d'un naturel fort doux, & nous les avons toujours eu pour Amis. Onanguicé, leur Chef, me traita avec une politesse, qui me donna bien aussi bonne opinion de son esprit, que le discours, qu'il nous avoit fait dans le Conseil. Il est véritablement Homme de mérite, & tout-à-fait dans nos intérêts.

En repassant par un Quartier du Village des Hurons, j'apperçus une troupe de ces Sauvages, qui paroissoient fort animés au jeu; je m'approchai & je vis qu'ils jouoient *au Plat*. C'est celui de tous les jeux, qui attache le plus ces Peuples: ils en perdent quelquefois le repos, & en quelque maniere la raison: ils y risquent tout ce qu'ils ont, & plusieurs ne le quittent, qu'après s'être mis presque tout nuds, & après avoir perdu tout ce qu'ils avoient dans leurs Cabannes. On en a vû y engager leur liberté pour un tems. Cela prouve bien la passion, car il n'est point d'Hommes

1721. Juin.

d'Hommes au monde plus jaloux de leur liberté, que nos Sauvages.

Du Jeu du Plat ou des Osselets.

Le jeu *du Plat*, qu'on appelle aussi le jeu *des Osselets*, ne se joue qu'entre deux personnes. Chacun a six ou huit Osselets, que je pris d'abord pour des noyaux d'Abricots : ils en ont la figure, & sont de même grandeur : mais en les regardant de près, je m'apperçus qu'ils étoient à six faces inégales, dont les deux principales sont peintes, l'une en noir, l'autre en blanc tirant sur le jaune. On les fait sauter en l'air, en frappant la terre, ou la table, avec un plat rond & creux, où ils sont, & qu'on fait pirouetter auparavant. Quand on n'a point de plat, on se contente de jetter en l'air les Osselets avec la main; si tous en tombant présentent la même couleur, celui, qui a joué, gagne cinq points, la partie est en quarante, & on défalque les points gagnés, à mesure que l'adversaire en gagne de son côté. Cinq Osselets d'une même couleur ne donnent qu'un point pour la premiere fois, mais à la seconde on fait rafle de tout. En moindre nombre on ne gagne rien.

Celui, qui gagne la partie, continuë de jouer; le Perdant céde sa place à un autre, qui est nommé par les Marqueurs de sa partie. Car on se partage d'abord, & souvent tout le Village s'intéresse au jeu : quelquefois même un Village jouë contre un autre. Chaque partie choisit son Marqueur, mais il se retire quand il veut, ce qui n'arrive, que quand la chose tourne mal pour les Siens. A chaque coup, que l'on jouë, surtout, si c'est un coup décisif, il s'éleve de grands cris : les Joueurs paroissent comme des forcenés, & les Specta-

1721. Juin.

teurs ne ſont pas plus tranquilles. Les uns & les autres font mille contorſions, apoſtrophent les Oſſelets, chargent d'imprécations les Génies de la partie adverſe, & tout le Village retentit de hurlements. Si tout cela ne fait pas revenir la chanſe, les Perdans peuvent remettre la partie au lendemain, il ne leur en coûte que de faire à toute l'Aſſiſtance un repas de peu de valeur.

On ſe prépare enſuite pour retourner au combat, chacun invoque ſon Génie, & jette en ſon honneur du tabac dans le feu. On lui demande ſur-tout des rêves heureux. Dès que le jour paroît, on ſe remet au jeu; mais ſi les Perdans ſe ſont mis dans la tête que ce ſont les meubles de leur Cabanne, qui leur ont porté malheur, ils commencent par les changer tous. Les grandes parties durent ordinairement cinq ou ſix jours, & ſouvent la nuit même ne les interrompt pas. Cependant, comme tous les Aſſiſtans, du moins ceux, qui ſont intéreſſés au jeu, ſont dans une agitation, qui les met hors d'eux-mêmes, qu'on ſe querelle, qu'on ſe bat, ce qui n'arrive jamais parmi les Sauvages, que dans ces occaſions, & dans l'yvreſſe, on peut juger, ſi à la fin de la partie les uns & les autres ont beſoin de repos.

Uſage ſuperſtitieux de ce jeu pour la guériſon des Malades.

Il arrive quelquefois que ces parties de jeu ſe font par ordonnance du Médecin, ou à la priere d'un Malade; il ne faut pour cela qu'un rêve de l'un, ou de l'autre; ce rêve eſt toujours pris pour un Commandement de quelque Génie; & alors on ſe prépare au jeu avec un très-grand ſoin. On s'aſſemble pendant pluſieurs nuits pour s'eſſayer, & voir qui a la

main plus heureuſe. On conſulte ſon Génie, on jeûne, les Perſonnes mariées gardent la continence, & le tout pour obtenir un ſonge favorable. Tous les matins on raconte ceux, qu'on a eus, & de toutes les choſes, qu'on a révées, & qu'on s'imagine pouvoir porter bonheur, on en fait un amas, & on les met dans de petits ſachets, qu'on porte ſur ſoi. Si quelqu'un a la réputation d'être heureux, c'eſt-à-dire, dans le ſens de ce Peuple, d'avoir un Génie familier plus puiſſant, & plus enclin à faire du bien, on ne manque point de le faire approcher de celui, qui tient le plat. On va même quelquefois le chercher bien loin, & ſi la vieilleſſe, ou quelqu'infirmité ne lui permettoit pas de marcher, on le porteroit ſur ſes épaules.

1721. Juin.

On a ſouvent preſſé les Miſſionnaires de ſe trouver à ces jeux, dans la perſuaſion où l'on eſt, que leurs Génies tutélaires ſont les plus puiſſans de tous. Il arriva un jour dans un Village Huron qu'une Malade ayant fait appeller un Jongleur, ce Charlatan lui ordonna le jeu du plat, & marqua un autre Village que le ſien pour jouer. Elle envoya auſſitôt demander au Chef de ce Village ſon agrément: il fut accordé, on joua, & le jeu fini, la Malade fit aux Joueurs de grands remercimens de la guériſon, qu'ils lui avoient, diſoit-elle, procurée. Il n'en étoit pourtant rien, au contraire elle étoit plus mal, mais il faut toujours paroître content, lors même qu'on a moins ſujet de l'être.

La mauvaiſe humeur de cette Femme & de ſes Parens tomba ſur les Miſſionnaires, qui avoient refuſé d'aſſiſter au jeu, quelque

1721. Juin.

instance, qu'on leur eût faite pour les y engager, & dans le chagrin de leur peu de complaisance en cette occasion, on leur reprocha que depuis leur arrivée dans ce Pays, les Génies des Sauvages n'avoient plus aucun pouvoir. Ces Religieux ne manquerent pas de profiter de cet aveu pour faire sentir à ces Infidéles la foiblesse de leurs Divinités, & la supériorité du Dieu des Chrétiens; mais outre que dans ces rencontres il est rare qu'on soit assez bien disposé pour entendre raison, ces Barbares répondent froidement: « Vous
» avez vos Dieux, & nous avons les nôtres:
» c'est un malheur pour nous, qu'ils ne soient
» pas aussi puissans que les vôtres.

Le Détroit est une des Contrées du Canada, où un Botaniste pourroit faire plus de découvertes. J'ai déja observé que tout le Canada produit une grande quantité de Simples, qui ont de grandes vertus. On ne doute pas que les neiges n'y contribuent beaucoup, mais il y a ici une variété de terroir, qui jointe à la douceur du Climat, & à la liberté, qu'a le Soleil plus qu'ailleurs d'y échauffer la Terre, parce que le Pays est plus découvert, donne lieu de croire que les Plantes y ont plus de force, qu'en aucun autre endroit.

De l'herbe à la Puce, & de ses effets.

Un de mes Conducteurs éprouva dernierement la vertu d'une Herbe, qu'on rencontre par-tout, & dont la connoissance est des plus nécessaires aux Voyageurs, non pas pour ses bonnes qualités, car je ne lui en ai encore vû attribuer aucune, mais parce qu'on ne sçauroit trop l'éviter. On l'appelle l'*Herbe à la Puce*, mais ce nom n'est pas assez expressif pour marquer les effets, qu'elle produit. Ces

effets sont plus ou moins sensibles, selon le tempéramment de ceux, qui la touchent : il en est même, sur qui elle ne fait rien : mais les uns, en la regardant seulement, sont attaqués d'une fiévre violente, qui dure plus de quinze jours, & qui est accompagnée d'une gale fort incommode, & d'une grande démangeaison par tout le corps. Elle n'opere sur d'autres, que quand ils la touchent ; & alors la partie attaquée paroît comme toute couverte de lépre. On en a vû, qui en avoient les mains toutes perduës. On n'y connoît point encore d'autre remede, que la patience ; au bout de quelque tems tout se dissipe. 1721. Juin.

Il croît aussi au Détroit des Citronniers en plein sol, dont les fruits ont la forme & la couleur de ceux de Portugal, mais ils sont plus petits, & d'un goût fade : ils sont excellens confits. La racine de cet Arbre est un poison mortel & très-subtil, & en même tems un antidote souverain contre la morsure des Serpens. Il faut la piler & l'appliquer à l'instant sur la playe : ce remède est prompt & immanquable. Des deux côtés du Détroit le Pays conserve, dit-on, toute sa beauté jusqu'environ dix lieuës dans la profondeur, après quoi on trouve moins d'Arbres fruitiers, & moins de Prairies. Mais au bout de cinq ou six lieuës, en tirant vers le Lac Erié au Sud-Ouest, on découvre d'immenses Prairies, qui s'étendent plus de cent lieuës en tout sens, & qui nourrissent une quantité prodigieuse de ces Bœufs, dont je vous ai déja parlé plus d'une fois. Des Citrons du Détroit.

Je suis, &c.

1721. Juin.

# DIX-HUITIE'ME LETTRE.

*Plusieurs traits du caractere, des usages, & du Gouvernement des Sauvages.*

Au Détroit, ce quatorziéme de Juin, 1721.

MADAME,

APRE'S avoir fermé ma derniere Lettre, & l'avoir remise à une Personne, qui descendoit à Quebec, je me disposois moi-même à poursuivre mon Voyage, & je m'embarquai en effet le lendemain. Mais je n'ai pas été bien loin, & par le peu de précautions de ceux, qui me conduisent, me voici de retour au Fort de Pontchartrain, où je crains beaucoup d'être obligé de rester encore plusieurs jours. Ce sont de ces contretems, ausquels il faut s'attendre avec les Voyageurs Canadiens, ils ne sont jamais pressés, & sont fort négligens à prendre leurs mesures. Mais comme il faut tirer parti de tout, je vais profiter de ce retardement, pour commencer à vous entretenir du Gouvernement des Sauvages, & de leur façon de se conduire dans les affaires. Cette connoissance vous mettra plus en état de comprendre bien des choses, que j'aurai occasion de vous dire dans la suite.

Je m'étendrai pourtant le moins que je pourrai sur ce sujet : premierement, parce que tout n'y est pas fort intéressant; en second lieu, parce que je ne veux rien vous écrire,

qui ne ſoit appuyé ſur de bons témoignages, & qu'il n'eſt pas aiſé de trouver des perſonnes, dont la ſincérité ſoit hors de toute atteinte, au moins d'exagération; ou qu'on ne puiſſe ſoupçonner d'avoir trop légerement ajoûté foi à tout ce qu'on leur a débité; ou qui ayent enfin aſſez de diſcernement, pour ſaiſir les choſes dans leur vrai point de vûë; ce qui demande un long ſéjour dans le Pays, & une longue habitude avec ſes Habitans. Je ne vous dirai donc rien de moi ſur cet article, & cela m'empêchera de mettre beaucoup de ſuite dans ce que je dirai : mais il ne vous ſera pas difficile de raſſembler, & de faire un tout aſſez régulier des traits, dont je parſemerai mes Lettres, à meſure, que j'en ſerai inſtruit.

Les Sauvages du Canada ſont plus aiſés à convertir, que les Nations les plus policées.

Il faut convenir, Madame, que plus on voit nos Sauvages de près, & plus on découvre en eux de qualités eſtimables. La plûpart des principes, qui ſervent à regler leur conduite, les maximes générales, ſur leſquelles ils ſe gouvernent, & le fond de leur caractere, n'ont preſque rien, qui ſente le Barbare. D'ailleurs les idées, quoiqu'entierement confuſes, qui leur ſont reſtées d'un premier Etre, les veſtiges preſque effacés du Culte Religieux, qu'ils paroiſſent avoir autrefois rendu à cette Divinité ſuprême; & les foibles traces, qu'on remarque, juſques dans leurs actions les plus indifférentes, de l'ancienne Croyance, & de la Religion primitive, peuvent les remettre plus facilement qu'on ne croit, dans le chemin de la Vérité, & donner à leur converſion au Chriſtianiſme des facilités, qu'on ne rencontre pas, ou qui ſont

1721. Juin.

contre-balancées par de plus grands obstacles, dans les Nations les plus civilisées. En effet l'expérience ne nous apprend-elle pas, que la politesse, les lumieres, les maximes d'Etat, forment dans celle-ci un attachement & une prévention pour leur fausse croyance; que toute l'habileté, & tout le zele des Ouvriers Evangéliques, ont bien de la peine à détruire, qu'il faut que la Grace agisse plus puissamment sur des Infidéles éclairés, que leur présomption aveugle presque toujours, que sur ceux, qui ne lui opposent que des lumieres bornées.

Idée générale de leur Gouvernement.

La plûpart des Peuples de ce Continent ont une sorte de Gouvernement Aristocratique, dont la forme varie presqu'à l'infini. Car encore que chaque Bourgade ait son Chef indépendant de tous les autres de la même Nation, & de qui les Sujets dépendent en très-peu de choses, néanmoins il ne se conclut aucune affaire de quelque importance, que par l'avis des Anciens. Vers l'Acadie, les *Sagamos* étoient plus absolus, & il ne paroît pas qu'ils fussent obligés, comme les Chefs le sont presque par-tout ailleurs, de faire des libéralités aux Particuliers. Au contraire, ils tiroient une espece de tribut de leurs Sujets, & ne mettoient nullement leur grandeur, à ne se rien reserver pour eux. Mais il semble, que la dispersion de ces Sauvages Acadiens, & peut-être aussi leur Commerce avec les François, ont apporté beaucoup de changement à leur ancienne façon de se gouverner, dont LESCARBOT & CHAMPLAIN sont les seuls, qui nous ayent donné quelque détail.

1721. Juin.

Division des Nations en Tribus.

Plusieurs Nations ont chacune trois Familles, ou Tribus principales, aussi anciennes, à ce qu'il paroît, que leur Origine. Elles ont néanmoins une même Souche, & il y en a du moins une, qui est regardée comme la premiere, qui a une sorte de prééminence sur les deux autres, où l'on traite de Freres, ceux de cette Tribu; au lieu qu'entr'elles, on ne se traite que de Cousins. Ces Tribus sont mêlées, sans être confonduës, chacune a son Chef séparé dans chaque Village; & dans les affaires, qui interessent toute la Nation, ces Chefs se réunissent pour en déliberer. Chaque Tribu porte le nom d'un Animal, & la Nation entiere a aussi le sien, dont elle prend le nom, & dont la figure est sa marque, ou si l'on veut ses armoiries. On ne signe point autrement les Traités, qu'en traçant ces figures, si ce n'est que des raisons particulieres en fassent substituer d'autres.

Ainsi la Nation Huronne, est la Nation du *Porc-Epi*: sa premiere Tribu porte le nom de l'*Ours*, ou du *Chevreuil*, les Auteurs varient sur cela; les deux autres ont pris pour leurs Animaux le *Loup* & la *Tortuë*; enfin chaque Bourgade a aussi le sien, & c'est apparemment cette variété, qui a désorienté les Auteurs des Relations. D'ailleurs il est bon d'observer qu'outre ces distinctions de Nations, de Tribus, de Bourgades par les Animaux, il y en a encore d'autres, qui ont leur fondement dans quelque usage, ou dans quelque évenement particulier. Par exemple, les Hurons *Tionnontatez*, qui sont de la premiere Tribu, s'appellent ordinairement la Nation du Petun, & nous avons un Traité, où ces

1721. Juin.

Sauvages, qui étoient alors à Michillimakinac, ont mis pour leur marque la figure d'un Castor.

Observation sur les noms des Chefs.

La Nation Iroquoise a les mêmes Animaux, que la Huronne, dont elle paroît être une Colonie, avec cette différence néanmoins, que la Famille de la Tortuë y est divisée en deux, qu'on appelle *la grande* & *la petite Tortuë*. Le Chef de chaque Famille en porte le nom, & dans les actions publiques on ne lui en donne point d'autre. Il en est de même du Chef de la Nation, & de celui de chaque Village. Mais outre ce nom, qui n'est, pour ainsi dire, que de représentation, ils en ont un autre, qui les distingue plus particuliérement, & qui est comme un titre de dignité. Ainsi l'un est appellé *le plus noble*, l'autre, *le plus ancien*, &c. Enfin ils en ont un troisiéme, qui leur est personnel. Mais je croirois assez que cela n'est en usage que dans les Nations, où la qualité de Chef est héréditaire.

Ces impositions de titres se font toujours avec de grandes cérémonies; le nouveau Chef, ou s'il est trop jeune, celui, qui le représente, doit faire un festin & des présens, prononcer l'éloge de son Prédécesseur, & chanter sa chanson. Il y a néanmoins tel nom personnel si célébre, que nul n'ose se l'approprier, ou qui est du moins fort lontems sans être relevé; quand on le fait, cela s'appelle resusciter celui, qui le portoit.

De la Succession & de l'Election des Chefs.

Dans le Nord, & par-tout, où regne la Langue Algonquine, la dignité de Chef est élective; mais toute la cérémonie de l'élection & de l'installation se réduit à des festins, accompagnés de danses & de chants.

Le Chef élû ne manque aussi jamais de faire le panégyrique de celui, dont il prend la place, & d'invoquer son Génie. Parmi les Hurons, où cette dignité est héréditaire, la succession se continuë par les Femmes, ensorte qu'à la mort du Chef, ce n'est pas son Fils, qui lui succede, mais le Fils de sa Sœur, ou à son défaut, son plus proche Parent en ligne féminine. Si toute une Branche vient à s'éteindre, la plus noble Matrone de la Tribu, ou de la Nation choisit le Sujet, qui lui plaît davantage, & le déclare Chef.

1721. Juin.

De leur pouvoir.

Il faut avoir un âge mûr pour gouverner, & si le Chef héréditaire n'y est pas encore parvenu, on lui donne un Régent, qui a toute l'autorité, mais qui l'exerce sous le nom du Mineur. En général, ces Chefs ne reçoivent pas de grandes marques de respect, & s'ils sont toujours obéis, c'est qu'ils sçavent jusqu'où ils doivent commander. Il est vrai même qu'ils prient, ou proposent plutôt qu'ils ne commandent, & que jamais ils ne sortent des bornes du peu d'autorité, qu'ils ont. Ainsi c'est la raison, qui gouverne, & le gouvernement est d'autant plus efficace, que l'obéissance est plus libre, & qu'on n'a pas à craindre qu'il ne dégénere en tyrannie.

Des Assistans ou Conseillers.

Il y a plus, chaque Famille a droit de se choisir un Conseiller, & un Assistant du Chef, qui doit veiller à ses intérêts, & sans l'avis duquel le Chef ne sçauroit rien entreprendre. Ces Conseillers sont sur tout obligés d'avoir l'œil sur le thrésor public, & c'est particulierement à eux, qu'il appartient d'en marquer l'emploi. Leur réception se fait dans un Conseil général ; mais on n'en donne point

1721. Juin.

avis aux Alliés, comme on le fait aux élections, & aux installations des Chefs. Dans les Nations Huronnes, ce sont les Femmes, qui nomment les Conseillers, & souvent elles choisissent des personnes de leur Sexe.

Du Corps des Anciens.

Ce Corps de Conseillers, ou Assistans, est le premier de tous; le second est celui des Anciens, c'est-à-dire, de tous ceux, qui ont atteint l'âge de maturité. Je n'ai pu sçavoir quel est précisément cet âge. Le dernier est des Guerriers. Il comprend tous ceux, qui sont en état de porter les armes. Ce Corps a souvent à sa tête le Chef de la Nation, ou celui de la Bourgade; mais il faut qu'auparavant il se soit distingué par quelque action de valeur; sinon il est obligé de servir en qualité de Subalterne, c'est-à-dire, de simple Soldat, car il n'y a point de grades dans la Milice des Sauvages.

Des Chefs de Guerre.

A la vérité un grand Parti peut avoir plusieurs Chefs, parce qu'on donne ce titre à tous ceux, qui ont déja commandé; mais ils n'en sont pas moins soumis au Commandant du Parti, espece de Général sans caractere, sans autorité réelle, qui ne peut ni récompenser, ni punir, que ses Soldats peuvent quitter, quand il leur plaît, sans qu'il ait rien à leur dire, & qui néanmoins n'est presque jamais contredit: tant il est vrai que parmi des Hommes, qui se conduisent par la raison, & qui sont guidés par l'honneur & le zéle de la Patrie, l'indépendance ne détruit point la subordination, & que souvent l'obéïssance libre & volontaire est toujours celle, sur laquelle on peut plus sûrement compter. Au reste les qualités requises pour un Chef de

1721.
Juin.

Guerre sont d'être heureux, brave, & désintereslé. Il n'est pas étonnant, qu'on obéisse sans peine à un Homme, en qui l'on reconnoît ces trois caracteres.

Pouvoir des Femmes dans quelques Nations.

Les Femmes ont la principale autorité chez tous les Peuples de la Langue Huronne, si on en excepte le Canton Iroquois d'Onneyouth, où elle est alternative entre les deux Sexes. Mais si tel est le droit, la pratique y est rarement conforme. Dans le vrai les Hommes ne parlent aux Femmes, que de ce qu'ils veulent bien qu'elles sçachent, & rarement une affaire importante leur est communiquée, quoique tout se fasse en leur nom, & que les Chefs ne soient que leurs Lieutenans. Ce que je vous ai dit, Madame, de l'Ayeule du Chef héréditaire des Hurons du Détroit, qui n'avoit jamais pu obtenir un Missionnaire pour sa Bourgade, est une bonne preuve que l'autorité réelle des Femmes se réduit à bien peu de chose. On m'a pourtant assûré que ce sont encore elles, qui déliberent les premieres sur ce qu'on propose dans le Conseil, & qu'elles donnent ensuite le résultat de leur délibération aux Chefs, qui en font le rapport au Conseil Général, composé des Anciens; mais il y a bien de l'apparence que tout cela se fait pour la forme & avec les restrictions, que je viens de dire. Les Guerriers consultent aussi entr'eux sur tout ce qui est de leur ressort, mais ils ne peuvent rien conclure d'important, ni qui intéresse la Nation ou la Bourgade. Tout doit être examiné & arrêté dans le Conseil des Anciens, qui juge en derniere instance.

Sagesse de ces Conseils.

Il faut convenir qu'on procede dans ces Assemblées avec une sagesse, une maturité,

1721. Juin.

une habileté, je dirai même communément une probité, qui auroient fait honneur à l'Aréopage d'Athênes & au Sénat de Rome, dans les plus beaux jours de ces Républiques. C'est qu'on n'y conclut rien avec précipitation, & que les grandes passions, qui ont si fort alteré la politique, même parmi les Chrétiens, n'ont point encore prévalu dans ces Sauvages sur le bien public. Les Intéressés ne laissent pas de faire jouer bien des ressorts, & d'employer un manége, dont on auroit peine à croire capable des Barbares, pour venir à bout de leurs desseins. Il est encore vrai qu'ils ont tous au souverain dégré le grand art de cacher leur marche: mais pour l'ordinaire la gloire de la Nation, & les motifs d'honneur sont les principaux mobiles de toutes leurs Entreprises. Ce qu'on ne peut excuser en eux, c'est que le plus souvent ils mettent leur honneur à se venger, & qu'ils ne donnent point de bornes à leur vengeance. Défaut, que le seul Christianisme peut bien corriger, & que toute notre politesse & notre Religion ne corrigent pas toujours.

Des Orateurs.

Chaque Tribu a son Orateur dans chaque Bourgade, & il n'y a guéres que ces Orateurs, qui ayent droit de parler dans les Conseils publics, & dans les Assemblées générales. Ils parlent toujours bien, & à propos. Outre cette éloquence naturelle, que nul de ceux, qui les ont pratiqués, ne leur conteste, ils ont une connoissance parfaite des intérêts de ceux, qui employent leur ministere, & une dextérité à mettre leur bon droit dans tout son jour, qui ne peut aller plus loin. En quelques occasions les Femmes ont un Ora-

teur, qui parle en leur nom, & comme s'il étoit uniquement leur Interpréte.

1721. Juin.

Des intérêts de ces Peuples.

Des Peuples, qu'on peut dire ne posseder rien, ni en public, ni en particulier, & qui n'ont point l'ambition de s'étendre, devroient, ce semble, avoir peu de choses à démêler les uns avec les autres. Mais l'esprit de l'Homme naturellement inquiet ne sçauroit demeurer sans action, & il est ingénieux à se procurer de quoi s'occuper. Ce qui est certain, c'est que nos Sauvages négocient sans cesse, & qu'ils ont toujours quelque affaire sur le tapis. Ce sont des Traités à conclure, ou à renouveller, des offres de service, des civilités réciproques, des alliances, qu'on ménage, des invitations à la guerre, des complimens sur la mort d'un Chef, ou d'une Personne considérable. Tout cela se fait avec une dignité, une attention, j'ose même dire, une capacité digne des affaires les plus importantes; & elles le sont quelquefois plus qu'il ne paroît; car ceux, qu'on député pour cela, ont presque toujours des instructions secrettes, & le motif apparent de leur députation n'est qu'un voile, qui en cache un autre plus sérieux.

Politique des Iroquois.

La Nation du Canada, qui depuis deux siécles y fait la premiere figure, est l'Iroquoise. Ses succès à la guerre lui ont donné sur la plûpart des autres une supériorité, qu'aucune d'elle n'est plus en état de lui disputer, & de pacifique qu'elle étoit autrefois, elle est devenuë fort inquiette & fort intriguante. Mais rien n'a plus contribué à la rendre formidable, que l'avantage de sa situation, qu'elle sçut bientôt reconnoître, & dont elle

1721. Juin.

a très-bien sçu profiter. Placée entre nous & les Anglois, elle a compris d'abord que les uns & les autres seroient obligés de la ménager, & il est vrai que la principale attention des deux Colonies, depuis leur Etablissement, a été de la gagner, ou de l'engager au moins à demeurer neutre. Persuadée de son côté que si l'une de ces deux Nations prévaloit sur l'autre, elle en seroit bientôt opprimée, elle a trouvé le secret de balancer leurs succès, & si l'on fait réfléxion que toutes ses forces réunies n'ont jamais monté qu'à cinq ou six mille Combattans, & que depuis lontems elles ont diminué de plus de moitié, on conviendra qu'elle n'a pu y suppléer que par beaucoup d'habileté & d'adresse.

Du gouvernement des Villages.

Pour ce qui est des Particuliers, & de l'intérieur des Bourgades, les affaires s'y réduisent à très-peu de choses, & sont bientôt terminées. L'autorité des Chefs ne s'étend point, ou s'étend rarement jusques-là, & généralement parlant ceux, qui ont quelque crédit, ne sont occupés que du Public. Une seule affaire, quelque peu importante qu'elle soit, est lontems en délibération : tout se traite avec beaucoup de flegme & de lenteur, & rien ne se décide, qu'on n'ait entendu tous ceux, qui veulent y entrer. Si l'on a fait sous main quelque présent à un Ancien pour s'assûrer de son suffrage, on est sûr de l'obtenir, dès que le présent est accepté. Il est presque inoui qu'un Sauvage ait manqué à un engagement de cette sorte, mais il ne le prend pas aisément, & jamais il ne reçoit des deux mains. Les jeunes Gens entrent de bonne heure en connoissance des affaires, ce qui

les rend sérieux & mûrs dans un âge, où nous sommes encore enfans; cela les intéresse dès leur premiere jeunesse au bien public, & leur inspire une émulation, qu'on a grand soin de fomenter, & dont il n'est rien, qu'on ne puisse se promettre. 1721. Juin.

Ses défauts.

Le plus grand défaut de ce Gouvernement, c'est qu'il n'y a presque point de Justice Criminelle parmi ces Peuples; à la vérité, ce défaut n'a point dans ce Pays les mêmes suites, qu'il auroit parmi nous; le grand ressort de nos passions, & la source principale des désordres, qui troublent le plus la Société Civile, c'est-à-dire, l'interêt, n'ayant presque point de force sur des Gens, qui ne songent point à thésauriser, & s'embarrassent fort peu du lendemain.

On peut encore leur reprocher avec justice la maniere, dont ils élevent leurs Enfans; ils ne sçavent ce que c'est, que de les châtier; tant qu'ils sont petits, on dit qu'ils n'ont point de raison, & les Sauvages ne sont point dans le principe, que la punition fait venir le Jugement; quand ils sont dans un âge à pouvoir raisonner, on prétend qu'ils sont maîtres de leurs actions, & qu'ils n'en doivent répondre à personne. On pousse ces deux maximes, jusqu'à se laisser maltraiter par des yvrognes, sans même se défendre, de peur de les blesser: *Pourquoi leur faire du mal*, disent-ils, quand on veut leur montrer le ridicule de cette conduite, *ils ne sçavent ce qu'ils font*.

En un mot, ces Amériquains sont parfaitement convaincus, que l'Homme est né libre, qu'aucune Puissance sur la Terre n'a

1721. Juin.

droit d'attenter à sa liberté, & que rien ne pourroit le dédommager de sa perte. On a même eu bien de la peine à détromper sur cela les Chrétiens, & à leur faire entendre, que par une suite de la corruption de notre nature, qui est l'effet du péché, la liberté effrenée de faire le mal differe peu d'une espece de nécessité de le commettre, vû la force du penchant, qui nous y porte; & que la Loi, qui nous retient, nous rapproche de notre premiere liberté, en paroissant nous la ravir. Heureusement pour eux, l'expérience ne leur fait pas sentir sur bien des articles essentiels toute la vivacité de ce penchant, qui produit ailleurs tant de crimes. Leurs connoissances étant plus bornées que les nôtres, leurs desirs le sont aussi davantage: réduits au simple nécessaire, auquel la Providence a suffisamment pourvu, à peine ont-ils l'idée du superflu.

Après tout, c'est un grand désordre que cette tolérance, & cette impunité; c'en est un aussi, que ce défaut de subordination, qui se remarque dans le Public, & encore plus dans le Domestique, où chacun fait ce qu'il veut; où le Pere, la Mere, & les Enfans vivent souvent comme des personnes rassemblées par hazard, & qu'aucun lien n'unit entr'eux; où de jeunes gens traitent des affaires de la Famille, sans en rien communiquer à leurs Parens, non plus que si c'étoient des Etrangers; où les Enfans sont élevés dans une indépendance entiere; & où on s'accoutume de bonne heure à n'écouter, ni la voix de la nature, ni les plus indispensables devoirs de la Société.

1721. Juin.

Si dans les Nations les plus ſagement gouvernées, & qui ſont retenuës par le frein d'une Religion toute ſainte, on ne laiſſe pas de voir quelquefois de ces Monſtres, qui deshonorent l'humanité, ils y font du moins horreur, & les Loix les répriment, mais ce qui n'eſt que le crime d'un Particulier, quand il eſt ſuivi du châtiment, devient le crime de la Nation, qui le laiſſe impuni, comme le parricide même l'eſt, parmi les Sauvages; y fut-il encore plus rare, qu'il ne l'eſt, cette impunité eſt une tache, que rien ne peut laver, & qui ſent tout-à-fait la Barbarie. Il y a pourtant en tout ceci quelques exceptions, dont je parlerai bientôt; mais en général, l'eſprit de nos Sauvages eſt tel.

Principes, ſur quoi elle eſt établie.

Non ſeulement ils ſont perſuadés qu'une Perſonne, qui n'eſt pas en ſon bon ſens, n'eſt point répréhenſible, ou du moins ne doit pas être punie; mais ils s'imaginent encore, qu'il eſt indigne d'un Homme, de ſe défendre contre une Femme, ou contre un Enfant; bien entendu apparemment, lorſqu'il n'y va point de la vie; ou qu'il n'y a point de riſque d'être eſtropié, encore prend-on alors, s'il eſt poſſible, le parti de fuir. Mais qu'un Sauvage en tuë un autre de ſa Cabanne, s'il étoit yvre, & ſouvent fait-on ſemblant de l'être, quand on veut faire de ſemblables coups, on ſe contente de plaindre & de pleurer le mort; c'eſt un malheur, dit-on, le Meurtrier ne ſçavoit pas ce qu'il faiſoit.

S'il étoit de ſang froid, on ſuppoſe aiſément, qu'il avoit de bonnes raiſons, pour en venir à cette extrémité. S'il eſt évident qu'il n'en avoit point, c'eſt à ceux de ſa Cabanne,

1721. Juin.

comme les ſeuls intereſſés, à le châtier ; ils peuvent le faire mourir, mais ils le font rarement, & s'ils le font, c'eſt ſans aucune forme de Juſtice ; de ſorte que ſa mort a moins l'air d'une punition légitime, que d'une vengeance d'un Particulier ; quelquefois un Chef ſera bien aiſe de profiter de l'occaſion de ſe défaire d'un mauvais Sujet. En un mot, le crime n'eſt point puni d'une maniere qui ſatisfaſſe à la Juſtice, & qui établiſſe la ſûreté & la tranquillité publiques.

Un aſſaſſinat, qui intéreſſeroit pluſieurs Cabannes, auroit cependant toujours des ſuites fâcheuſes, ſouvent il n'en faut pas davantage pour mettre en combuſtion toute une Bourgade, & même toute une Nation. C'eſt pourquoi dans ces rencontres le Conſeil des Anciens ne néglige rien pour accommoder de bonne heure les Parties, & s'il en vient à bout, c'eſt ordinairement le Public, qui fait les préſens, & toutes les démarches néceſſaires auprès de la Famille offenſée. La prompte punition du Coupable finiroit d'abord toute l'affaire, & ſi les Parens du Mort peuvent l'avoir en leur Puiſſance, il leur eſt permis d'en faire ce qu'ils veulent ; mais ſa Cabanne croit qu'il n'eſt pas de ſon honneur de le ſacrifier, & ſouvent le Village, ou la Nation ne juge pas à propos de l'y contraindre.

*De quelle maniere les Hurons puniſſent l'Aſſaſinat.*

J'ai lû dans une Lettre du P. de Brebeuf, qui a lontems vécu parmi les Hurons, que ces Sauvages avoient accoutumé de punir les aſſaſſins en cette maniere. Ils étendoient le corps mort ſur des Perches, au haut d'une Cabanne, & le Meurtrier étoit obligé de ſe tenir pluſieurs jours de ſuite immédiatement

1721. Juin.

au-dessous, & de recevoir tout ce qui découloit de ce Cadavre, non-seulement sur soi, mais encore sur son manger, qu'on mettoit auprès de lui, à moins que par un présent considérable, fait à la Cabanne du Deffunt, il n'obtînt de garantir ses vivres de ce poison. Mais le Missionnaire ne dit point, si cela se faisoit par autorité publique, ou si c'étoit seulement une répresaille, dont usoient les Intéressés, quand ils pouvoient avoir l'Assassin en leur puissance.

Quoiqu'il en soit, le moyen le plus usité parmi tous les Sauvages pour dédommager les Parens d'un Homme, qui a été assassiné, c'est de le remplacer par un Prisonnier de Guerre : alors ce Captif est presque toujours adopté : il entre dans tous les droits du Défunt, & fait bientôt oublier celui, dont il occupe la place. Il est néanmoins quelques crimes odieux, qui sont sur le champ punis de mort, du moins parmi quelques Nations, tels sont les Maléfices.

Punition des Magiciens.

Quiconque en est soupçonné, n'est en sûreté nulle part; on lui fait même subir, quand on s'est saisi de lui, une sorte de question, pour l'obliger à nommer ses Complices, après quoi il est condamné au supplice des Prisonniers de Guerre; mais on demande auparavant le consentement de sa Famille, qui n'oseroit le refuser. Les moins criminels sont assommés, avant que d'être brûlés. On traite à peu près de même ceux, qui deshonorent leurs Familles, & pour l'ordinaire, c'est la Famille même, qui en fait justice.

Reglement pour les choses trouvées.

Parmi les Hurons, qui étoient fort enclins à dérober, & qui le faisoient avec une dex-

1721. Juin.

terité, dont nos plus habiles Filoux se feroient honneur, il étoit permis, quand on avoit découvert le Voleur, non-seulement de lui reprendre ce qu'il avoit pris, mais encore d'enlever tout ce qui étoit dans sa Cabanne, & de le dépouiller tout nud, lui, sa Femme & ses Enfans, sans qu'ils pussent faire la moindre résistance. D'ailleurs, pour éviter toutes les contestations, qui pouvoient naître à ce sujet, on étoit convenu de certains points, dont on ne s'écartoit jamais. Par exemple, toute chose trouvée, n'y eût-il qu'un instant, qu'elle eût été perduë, étoit à celui, qui l'avoit trouvée, pourvû que celui, à qui elle étoit auparavant, ne l'eût point déja reclamée. Mais pour peu qu'on remarquât de la supercherie de la part du Premier, on l'obligeoit de restituer; ce qui occasionnoit quelquefois des dissensions assez difficiles à terminer: voici un trait assez singulier en ce genre.

Trait singulier à l'occasion d'une chose trouvée.

Une bonne Vieille n'avoit pour tout bien au monde, qu'un collier de Porcelaine, qui valoit environ dix écus de notre monnoye, & elle le portoit partout avec elle, enfermé dans un petit sac. Un jour qu'elle travailloit aux Champs, elle avoit suspendu son sac à un Arbre; une autre Femme, qui s'en apperçut, & qui avoit grande envie de lui escamoter son collier, crut l'occasion favorable de s'en saisir, sans qu'on pût l'accuser de vol: elle ne le perdit point de vûë, & au bout d'une heure ou deux, la Vieille étant passée dans le Champ voisin, elle courut à l'Arbre, prit le sac, & se mit à crier, qu'elle avoit fait une bonne trouvaille. La Vieille à ce cri tourne la tête, & dit que ce sac lui appartient;

que c'est elle, qui l'a suspendu à un Arbre, qu'elle ne l'a ni perdu, ni oublié, & que son intention étoit de le reprendre à la fin de son travail; sa Partie lui répond, qu'on ne juge pas des intentions, & qu'étant sortie de son Champ, sans avoir repris son sac, elle étoit censée l'avoir oublié.

1721. Juin.

Après bien des contestations entre ces deux Femmes, qui ne se dirent pourtant pas un mot désobligeant, l'affaire fut portée devant un Arbitre, qui fut le Chef du Village, & dont voici quelle fut la décision : » A juger « dans la rigueur, dit-il, le sac appartient à « celle, qui l'a trouvée; mais les circonstances « sont telles, que si cette Femme ne veut pas « être taxée d'avarice, elle le doit rendre à « celle, qui le reclame, & se contenter de quel- « que petit présent, que celle-ci ne peut se dis- « penser de lui faire «. Les deux Parties acquies- « cerent à ce Jugement; & il est bon d'observer que la crainte d'être notée d'avarice a bien autant de pouvoir sur l'esprit des Sauvages, qu'en auroit la crainte du châtiment, & qu'en général ces Peuples se conduisent beaucoup plus par les principes d'honneur, que par tout autre motif.

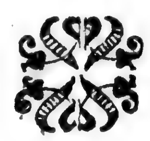
Combien les Sauvages sont sensibles au point d'honneur.

Cè que je vais vous ajoûter, Madame, vous en donnera une nouvelle preuve J'ai dit plus haut que pour empêcher les suites d'un meurtre, le Public se charge de faire les soumissions pour les coupables, & de dédommager les Intéressés : croiriez-vous bien que cela même a plus de force pour prévenir ces désordres, que les Loix les plus séveres ? Rien n'est pourtant plus vrai : car comme ces satisfactions coûtent beaucoup à des Hommes,

1721. Juin.

dont la fierté passe tout ce qu'on en peut dire; le Criminel est plus sensible à la peine; où il voit le Public à son sujet, qu'il ne le seroit à la sienne propre, & le zéle de l'honneur de la Nation retient beaucoup plus puissamment ces Barbares, que ne pourroit faire la crainte de la mort & des supplices.

D'ailleurs il est certain que l'impunité n'a pas toujours regné parmi eux, autant qu'elle a fait depuis, & nos premiers Missionnaires ont encore trouvé des traces de l'ancienne rigueur, avec laquelle ils sçavoient réprimer les crimes. Le vol en particulier a toujours été regardé comme une tache, qui deshonoreroit une Famille, & chacun étoit en droit d'en effacer la honte avec le sang du Coupable. Le Pere de Brebeuf apperçut un jour un jeune Huron, qui assommoit une Fille; il courut à lui pour l'arrêter, & lui demanda ce qui le portoit à cette violence. » C'est ma » Sœur, lui répondit le Sauvage, elle a volé, » je veux expier par sa mort l'affront, qu'elle » m'a fait, & à toute notre Famille » On me demande ma Lettre, & je finis en vous assûrant que je suis, &c.



LETTRE

1721.
Juin.

# DIX-NEUVIÉME LETTRE.

*Voyage du Détroit à Michillimakinac. Description du Pays. Du Mariage des Sauvages.*

A Michillimakinac, ce 30. Juin, 1721.

MADAME,

Départ du Détroit.

CE fut le dix-huitiéme de ce mois que je partis enfin tout de bon du Fort de Pontchartrain du Détroit, un peu avant le coucher du Soleil. A peine avois-je fait une lieuë, qu'un orage accompagné d'un déluge de pluye, me contraignit de gagner la Terre bien mouillé, & nous passâmes la nuit fort mal à notre aise : le lendemain tout ce que je pus faire, fut de traverser le Lac de Sainte Claire, cette traverse n'est cependant que de quatre lieuës. Le Pays me parut bon des deux côtés. A moitié chemin on laisse sur la gauche une Riviere, qui a bien un arpent de large à son embouchure ; on l'a nommée *la Riviere des Hurons*, parce que des Sauvages de cette Nation s'y réfugierent pendant la guerre des Iroquois. Sur la droite, & presque vis-à vis il y en a une autre, dont l'entrée est une fois plus large, & qu'on remonte quatre vînt lieuës sans rencontrer aucun Rapide, ce qui est rare dans les Rivieres de ce Pays : on n'a pu me dire son nom.

La route depuis le Fort du Détroit jusqu'à

1721. Juin.

la fin de la traverſe, eſt Eſt-Nord-Eſt : de-là on tourne au Nord par l'Eſt juſqu'au Sud pendant quatre lieuës, au bout deſquelles on trouve à main droite un Village de Miſſiſaguez, placé ſur un terrein fertile, à l'entrée de très-belles Prairies, & dans la plus agréable ſituation, qui ſe puiſſe voir. De-là juſqu'au Lac Huron, on compte douze lieuës, & le Pays eſt toujours charmant. C'eſt un Canal magnifique, tiré au cordeau, bordé de Bois de hautes Futayes, ſéparées par de belles Prairies, & ſemé d'Iſles, dont quelques-unes ſont aſſez grandes. On y fait toujours le Nord-quart Nord-Eſt, & à l'entrée du Lac Huron la route eſt au Nord pendant douze autres lieuës.

Soin, que les jeunes Sauvages prennent de ſe parer.

En faiſant la traverſe du Lac de Sainte Claire, j'avois dans mon Canot un jeune Sauvage, fort & vigoureux, & ſur les bras duquel j'avois fort compté, en lui accordant le paſſage, qu'il me demandoit : mais il ne me fut que d'un médiocre ſecours. En récompenſe il me divertit beaucoup, juſqu'à ce qu'un orage, qui s'éleva ſur notre tête, commença à m'inquietter. Ce jeune-Homme s'étoit mis à ſa toilette, avant que de s'embarquer, & il ne donnoit pas trois coups d'aviron, qu'il ne prît ſon miroir, pour voir ſi le mouvement de ſes bras n'avoit rien dérangé dans l'œconomie de ſon ajuſtement, ou ſi la ſueur n'avoit pas alteré les traits, qu'il s'étoit formés ſur ſon viſage avec le rouge, & les autres couleurs, dont il l'avoit peint.

Je ne ſçai s'il eſperoit d'arriver au Village des Miſſiſaguez avant la nuit, pour s'y trouver à quelque Fête ; mais nous ne pûmes pas

aller si loin. L'orage creva, comme nous touchions presque à une Isle, où se termine la traverse du Lac, & il fallut y rester. Le jeune Sauvage ne parut pourtant pas fort déconcerté de ce contretems, car ces Gens-là se consolent aisément de tout. Peut-être aussi n'avoit-il prétendu que se montrer à nous dans toute sa beauté; mais si c'étoit là son dessein, il avoit bien perdu sa peine, je l'avois vû dans son naturel peu de jours auparavant, & je l'avois trouvé beaucoup mieux, qu'avec ce bisarre assortiment de couleurs, qui lui avoit tant coûté. On voit ici peu de Femmes se peindre le visage, mais les Hommes, & surtout les jeunes Gens, sont fort curieux de cette parure; il y en a, qui employent une demie journée à se farder ainsi, uniquement pour aller de porte en porte se faire regarder, & qui s'en retournent ensuite fort contens d'eux-mêmes, quoiqu'on ne leur ait pas dit un mot.

Nous entrâmes dans le Lac Huron le vint-uniéme vers les dix heures du matin, & nous y eûmes d'abord le divertissement de la Pêche de l'Esturgeon. Le lendemain, malgré le Tonnerre, qui gronda tout le jour, mais qui se contenta de nous menacer, j'avançai jusqu'à près de vint-cinq lieuës dans le Lac, mais le vint-troisiéme une brume épaisse, qui nous empêchoit de voir à quatre pas devant notre Canot, nous obligea d'aller plus lentement, parce que nous navigions sur un Banc de Roche, qui en bien des endroits n'est pas couvert d'un demi pied d'Eau: il s'étend beaucoup loin au large, & il a dix lieuës de long: nos Canadiens l'ont appellé *les Pays Plats*.

1721.
Juin.

Situation de Michillimakinac.

Le jour suivant nous gagnâmes la *Baye du Saguinam*, laquelle a cinq ou six lieuës d'ouverture, & trente de profondeur. Les Outaouais ont un Village dans le fond de cette Baye, que l'on assure être un très-beau Pays. De là jusqu'à Michillimakinac on ne voit rien de beau, plus de Vignes, mauvais Bois, fort peu de Chasse. Dix lieuës au-dessus de la Baye du Saguinam on apperçoit deux Rivieres assez grandes à une lieuë l'une de l'autre, & quatre ou cinq lieuës plus loin l'*Anse au Tonnerre*, qui a trois lieuës d'ouverture, & assez peu de profondeur.

Michillimakinac (*a*) est par les quarante-trois dégrés trente minuttes de latitude Nord, & la route, qui est de cent lieuës depuis la sortie du Détroit, en côtoyant la Rive Occidentale du Lac Huron, vaut presque le Nord. J'arrivai le vint-huit dans ce Poste, qui est bien déchû, depuis que M. de la Motte Cadillac a attiré au Détroit la meilleure partie des Sauvages, qui y étoient établis, & surtout les Hurons. Plusieurs Outaouais les y ont suivis. D'autres se sont dispersés dans les *Isles du Castor*, il n'en reste plus ici qu'un médiocre Village, où il se fait néanmoins encore un assez grand commerce de Pelleteries, parce que c'est le passage, ou le rendez-vous de quantité de Nations Sauvages.

On y a conservé le Fort, & la Maison des Missionnaires, qui n'y sont pas présentement fort occupés, n'ayant jamais trouvé beaucoup de docilité parmi les Outaouais; mais la Cour

(*a*) Quelques-uns prononcent *Missillimakinac*, ce qui a trompé M. de LA MARTINIERE, lequel en fait deux endroits differens.

1721. Juin.

juge leur présence nécessaire dans un lieu, où il faut souvent traiter avec nos Alliés, pour exercer leur ministere auprès des François, qui s'y rendent en grand nombre. On m'assûre que depuis l'Etablissement du Détroit, & la dispersion des Sauvages, qu'il a occasionnée, plusieurs Nations du Nord, qui avoient accoûtumé d'apporter ici leurs Pelleteries, ont pris la route de la Baye d'Hudson par la Riviere Bourbon & y vont commercer avec les Anglois; mais M. de la Motte n'avoit garde de prévoir cet inconvénient, puisqu'alors nous étions en possession de la Baye d'Hudson.

La situation de Michillimakinac est très-avantageuse pour le commerce. Ce Poste est entre trois grands Lacs; le *Michigan*, qui a trois cent lieuës de circuit, sans parler de la grande Baye, qui s'y décharge : le Lac *Huron*, qui a trois cent cinquante lieuës de circonférence, & qui est en forme de triangle; & le Lac *Supérieur*, qui en a cinq cent. Tous trois sont navigables pour les plus grandes Barques, & les deux premiers ne sont séparés, que par un petit Détroit, lequel a aussi assez d'eau, pour les mêmes Bâtimens, qui peuvent encore naviguer sans obstacle, dans tout le Lac Erié, jusqu'à Niagara. Il est vrai qu'il n'y a de communication entre le Lac Huron, & le Lac Supérieur, que par un Canal de vint-deux lieuës, fort embarrassé de Rapides; mais ces Rapides n'empêchent point les Canots, de venir décharger à Michillimakinac tout ce qu'on peut tirer du Lac Superieur.

Ce Lac a deux cent lieuës de long de l'Est à l'Ouest, & en plusieurs endroits quatre-vint de largeur du Nord au Sud. Toute la Côte

Description du Lac supérieur.

1721. Juin.

Meridionnale est sablonneuse, & assez droite; il seroit dangereux d'y être surpris d'un vent du Nord, la Rive Septentrionnale est plus commode pour voyager, parce qu'elle est toute bordée de Rochers, qui forment de petits Havres, où il est très-aisé de se réfugier; & rien n'est plus nécessaire, quand on navige en Canot dans ce Lac, où les Voyageurs ont remarqué un Phénomene assez singulier.

Quand il doit s'y élever quelque tempête, disent-ils, on en est averti deux jours auparavant. D'abord on apperçoit un petit fremissement sur la surface de l'eau, & cela dure toute la journée, sans croître d'une maniere sensible; le lendemain le Lac est couvert de lames assez grosses, mais elles ne se brisent pas de tout le jour, de sorte qu'on peut marcher sans crainte, & qu'on fait même beaucoup de chemin, si le vent est du bon côté; mais le troisiéme jour, lorsqu'on y pense le moins, le Lac est tout en feu; l'Ocean, dans sa plus grande fureur, n'est pas plus agité, & il faut avoir à point nommé un asyle, pour se mettre en sûreté: c'est ce qu'on est assûré de trouver sur la Côte du Nord, au lieu que sur celle du Sud, il faut dès le second jour, camper assez loin du Rivage.

Fable des Sauvages du Lac Supérieur.

Les Sauvages, par reconnoissance pour la quantité de Poissons, que leur fournit ce Lac; & par le respect, que leur inspire sa vaste étenduë, en ont fait une espece de Divinité, & lui offrent des Sacrifices à leur maniere. Je pense néanmoins, que ce n'est point au Lac même, mais au Génie, qui y préside, qu'ils adressent leurs Vœux. Si on les en croit, l'origine du Lac a quelque chose de Divin:

e
lroite;
n vent
t plus
ſt tou-
e petits
ier ; &
vige en
ont re-

mpête,
aupara-
emiſſe-
re toute
re ſenſi-
le lames
t pas de
her ſans
de che-
s le troi-
oins, le
s ſa plus
& il faut
ſe mettre
trouver
celle du
per aſſez

pour la
t ce Lac;
ſa vaſte
Divinité,
niere. Je
t au Lac
e, qu'ils
roit, l'o-
Divin:

*PART* DU DETROIT

*DU LA* LAC SUPERIEUR ET

LAC HURON,

*SUPE* ainte Marie et le Poste de

ichillimakinac,

*Manuscrits du Dépôt des*

Pointe a

*Plans de la Marine*

CART

ENTRE LE

LE

avec le Sault

N

Dressé sur le

Cartes d

PARTIE

DU LAC

SUPERIEUR

R. de Bachouanan

Baye de Bachouanan

Isles aux 3. Princesses

la Terre Basse

I. aux Erables

Pointe au Poisson Blanc

Pointe aux chênes

Ance à la Pêche

Par

I. du Parisien

Sault Ste Marie

Gros Cap

Pointe aux Pins

Havre St Louis

I. St Georges

R.

Pointe aux Iroquois

Portage

Mission Ste Marie

Fort Sauvage

R. des Mascoutins Sakis

ECHELLE

Lieues commune de France

5

10 Lieues

Baye de Minaston

I. au Plâtre

Boutchitaouy

B. St Ignace

Cap St Ignace

Mission détruite

I. de St Martin

Chenaux

Pointe aux Outardes

la Grosse Isle

I. aux Outardes

le Fort détruit

I. Michillimakinac

I. Ste Helene

I. Ronde

I. aux Blois Blancs

Mission

Ignace

le Fort

PARTIE

# CARTE DU DETROIT ENTRE LE LAC SUPERIEUR ET LE LAC HURON,

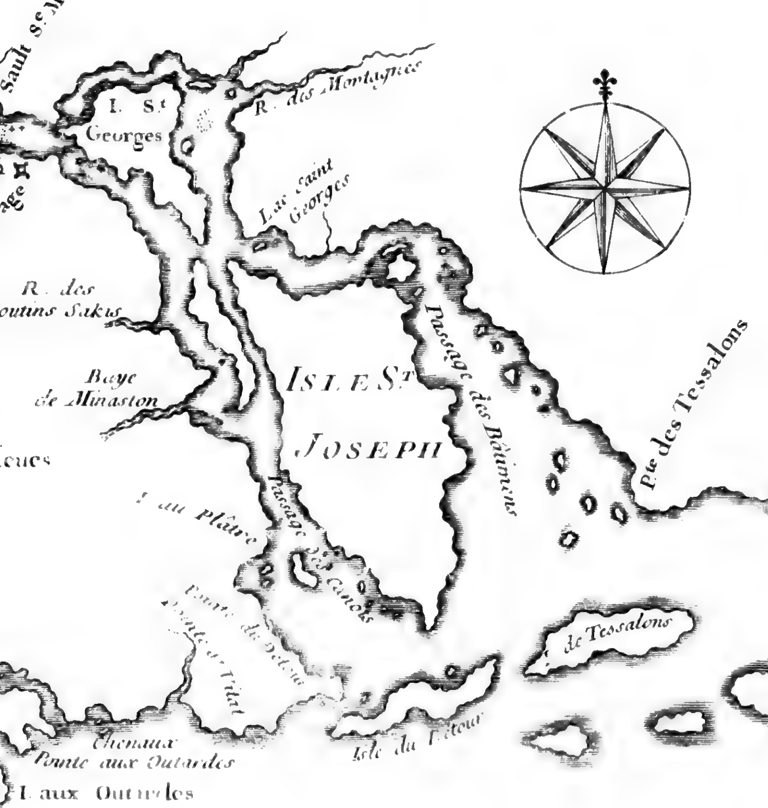
avec le Sault Sainte Marie et le Poste de Michillimakinac,

*Dressé sur les Manuscrits du Dépôt des Cartes et Plans de la Marine*

*1744.*

*Par N.B. Ingénieur de la Marine.*






*Blancs*

*PARTIE DU LAC HURON*

D'
c'eſ
mé
par
a u
Mi
ſan
*M*
Ba
le
Ea
qu
S
tou
pie
Cu
gar
des
ram
ſerv
uſa
ver
che
ne
l'on
l'ap
Lac
eſt
end
tal
cou
co
de ſ
la
all
lie
Cu

c'eſt *Michabou*, le Dieu des Eaux, qui l'a formé, pour prendre des Caſtors. Dans le Canal, par où il ſe décharge dans le Lac Huron, il y a un Rapide, cauſé par de gros Rochers ; nos Miſſionnaires, qui y ont eu une très-floriſſante Egliſe, l'ont nommé, *le Sault de Sainte Marie* : ces Rochers, ſelon la Tradition des Barbares, ſont les reſtes d'une Chauſſée, que le Dieu avoit conſtruite, pour arrêter les Eaux des Rivieres, & celles du Lac *Alimipegon*, qui ont rempli ce grand Lac. 1721. Juin.

Mines de Cuivre.

Sur ſes bords, en quelques endroits, & autour de certaines Iſles, on trouve de groſſes pieces de Cuivre, qui ſont encore l'objet du Culte ſuperſtitieux des Sauvages ; ils les regardent avec vénération, comme un préſent des Dieux, qui habitent ſous les Eaux ; ils en ramaſſent les plus petits fragmens, & les conſervent avec ſoin, mais ils n'en font aucun uſage. Ils diſent qu'autrefois on voyoit s'élever beaucoup au-deſſus de l'Eau un gros Rocher tout de la même matiere ; & comme il ne paroît plus, ils prétendent que les Dieux l'ont tranſporté ailleurs ; mais il y a bien de l'apparence, qu'avec le tems, les vagues du Lac l'ont couvert de ſable & de limon ; & il eſt certain, qu'on a découvert en pluſieurs endroits une aſſez grande quantité de ce métal, ſans être même obligé de creuſer beaucoup. A mon premier Voyage en ce Pays, j'ai connu un de nos Freres, lequel étoit Orféve de ſon métier, & qui, pendant qu'il étoit dans la Miſſion du Sault Sainte Marie, en étoit allé chercher là, & en avoit fait des Chandeliers, des Croix, & des Encenſoirs ; car ce Cuivre eſt ſouvent preſque tout pur.

1721. Juin.

Suite des traditions des Sauvages sur Michillimakinac.

Lorsque Michabou, ajoûtent les Sauvages, forma le Lac Supérieur, il demeuroit à Michillimakinac, où il étoit né ; ce nom est proprement celui d'une petite Isle, presque ronde, fort haute, située à l'extrêmité du Lac Huron, & il s'est étendu par l'usage, à tout le Pays d'alentour. L'Isle peut avoir trois ou quatre milles de circuit, & on la voit de douze lieuës. Elle a deux autres Isles au Sud, dont la plus éloignée a cinq ou six lieuës de long ; l'autre est très-petite, & tout-à-fait ronde : toutes deux sont bien boisées, & les Terres y sont bonnes, au lieu que celle de Michillimakinac n'est qu'un Rocher tout-à-fait stérile, & à peine couvert d'un peu de mousse & d'herbes. Elle est cependant un des lieux du Canada des plus célebres, & elle a été lontems, selon quelques anciennes Traditions Sauvages, la principale demeure d'une Nation, qui portoit le même nom, & dont on a compté, dit-on, jusqu'à trente Bourgades, répanduës aux environs de l'Isle. On prétend que ce sont les Iroquois, qui l'ont détruite, mais on ne dit pas en quel tems, ni à quelle occasion. Ce qui est certain, c'est qu'il n'en reste plus aucun vestige ; j'ai lu quelque part que nos anciens Missionnaires en ont encore vû quelques restes (a).

Abondance de la Pêche dans ce Canton.

Les Michillimakinacs ne vivoient guéres que de Pêche, & il n'y a peut-être pas un seul endroit dans le monde, où elle soit plus abondante. Les Poissons les plus communs dans les trois Lacs, & dans les Rivieres, qui s'y

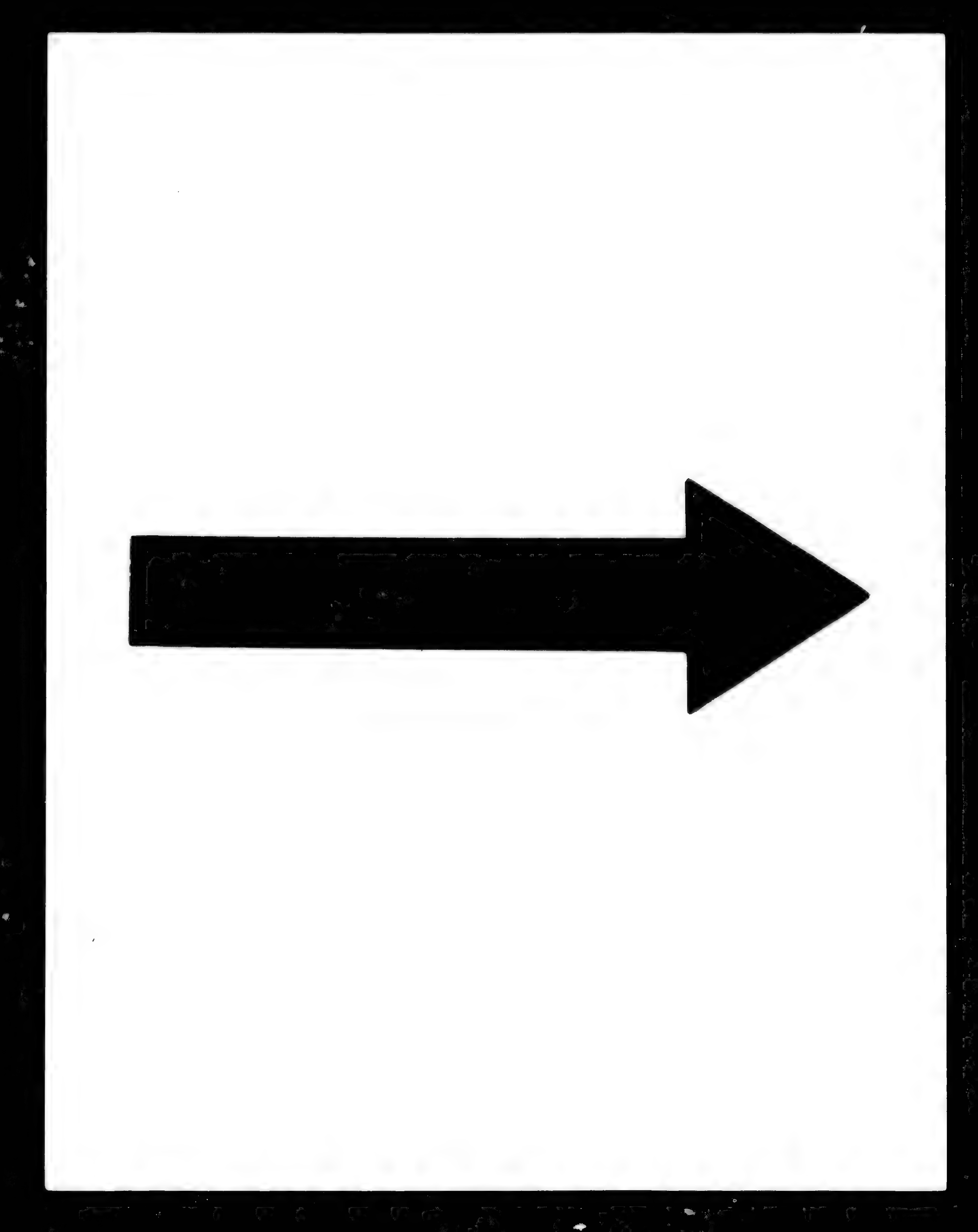
(a) Le nom de Michillimakinac signifie une grande quantité de Tortuës : mais je n'ai pas oui dire qu'on y en trouve aujourd'hui plus qu'ailleurs.

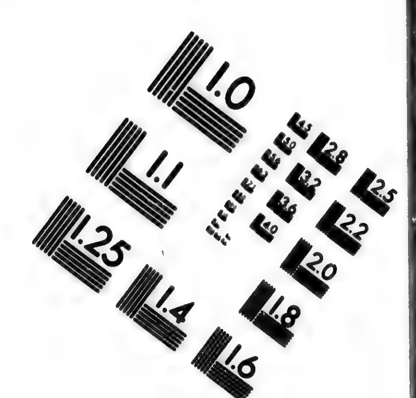
déchargent, sont le Hareng, la Carpe, le Poisson doré, le Brochet, l'Esturgeon, l'Assikamegue, ou Poisson blanc, & surtout la Truite. On y en pêche de trois sortes, parmi lesquelles il y en a d'une grosseur monstrueuse, & en si grande quantité, qu'un Sauvage avec son Epée en darde quelquefois jusqu'à cinquante, en trois heures de tems ; mais le plus fameux de tous est le Poisson blanc : il est à peu près de la grosseur, & de la figure du Maquereau, à l'eau & au sel, rien n'est meilleur en fait de Poisson. Les Sauvages racontent que ce fut Michabou, qui apprit à leurs Ancêtres à pêcher, qu'il inventa les Rêts, & que ce fût la toile d'Araignée, qui lui en donna l'idée. Ces Peuples, comme vous voyez, Madame, ne font pas plus d'honneur à leur Dieu, qu'il n'en mérite, puisqu'ils ne craignent point de l'envoyer à l'Ecole d'un vil Insecte.

1721. Juin.

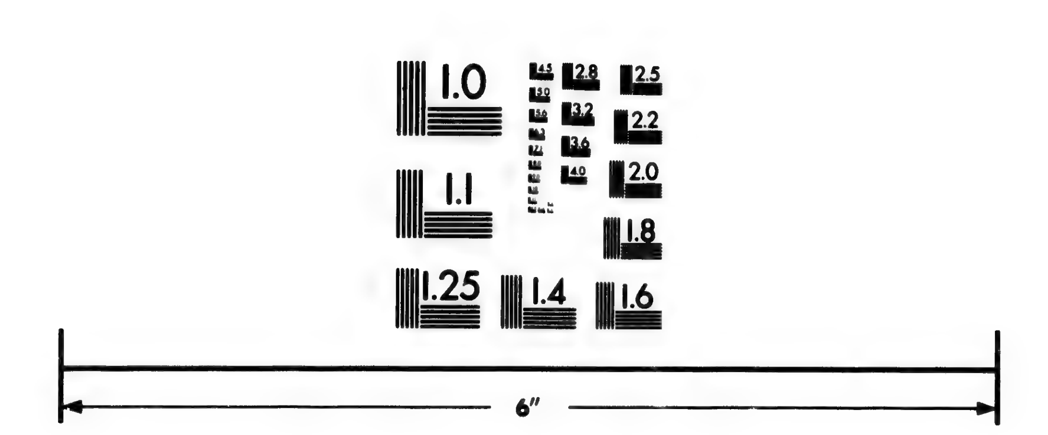
Des Isles du Castor, & de la Nation du Castor.

Tout ce qui paroît ici de Terres à la vûe, ne donne pas l'idée d'un bon Pays ; mais il ne faut pas aller bien loin, pour trouver des Terroirs propres à tout. Il faut dire la même chose des Isles du Castor, qu'on laisse à main gauche, peu de tems après qu'on est entré dans le Lac Michigan. Les Outaouais, qui s'y sont retirés, y sement du Maïz, & ils ont pris cette bonne coûtume des Hurons, avec lesquels ils ont lontems vécu dans ces Quartiers-ci. Les Amikoués faisoient autrefois leur demeure dans ces Isles ; cette Nation est aujourd'hui réduite à un très-petit nombre de Familles, qui ont passé l'Isle *Manitoualin*, au Nord du Lac Huron ; elle est pourtant une des plus nobles du Canada, suivant les Sau-





# IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





1721. Juin.

vages, qui la croyent descenduë du *Grand Castor*, lequel est après Michabou, ou le *Grand Liévre*, leur principale Divinité, & dont elle porte le nom.

C'est lui, dit-on encore, qui a formé le Lac *Nipissing*; & tous les Rapides, qu'on rencontre dans la grande Riviere des Outaouais, qui en sort, sont des restes de Chaussée, qu'il avoit construites, pour venir à bout de son dessein. On ajoûte qu'il est mort au même endroit, & qu'il est enterré sur une Montagne, qu'on apperçoit sur le bord Septentrional du Lac Nipissing. Cette Montagne présente assez naturellement d'un certain côté, la figure d'un Castor; & c'est, sans doute, ce qui a donné lieu à faire tous ces contes; mais les Sauvages soûtiennent que c'est le grand Castor, qui a donné cette forme à la Montagne, après l'avoir choisie pour le lieu de sa sépulture, & ils ne passent jamais par cet endroit, sans lui rendre leurs hommages, en lui offrant la fumée de leur Tabac.

Voilà, Madame, ce qui m'a paru digne d'observation sur ce Poste, si célébre dans les Voyages & dans les Relations du Canada. Je reprends les Mœurs & les Coutumes des Sauvages, & après avoir parlé de ce qui concerne leurs Guerres, je vais vous entretenir de leurs Mariages.

De la pluralité des Femmes & des Maris.

La pluralité des Femmes est établie dans plusieurs Nations de la Langue Algonquine, & il est assez ordinaire d'épouser toutes les Sœurs; cet usage est fondé sur ce qu'on se persuade, que des Sœurs s'accommoderont mieux entr'elles, que des Etrangeres. Dans ce cas, toutes les Femmes sont sur le même

pied, mais parmi les vrais Algonquins, il y en a de deux ordres, & celles du second ſont les Eſclaves des autres. Quelques Nations ont des Femmes dans tous les Quartiers, où ils doivent ſéjourner quelque tems pour la Chaſſe; & on m'a aſſûré que cet abus s'eſt introduit depuis quelque tems parmi les Peuples de la Langue Huronne, qui de tout tems s'étoient contentés d'une ſeule Femme. Mais il regne dans le Canton Iroquois de Tſonnonthouan un bien plus grand déſordre encore, c'eſt la pluralité des Maris.

Des dégrés de Parenté.

Pour ce qui eſt des dégrés de Parenté, par rapport au Mariage, les Hurons & les Iroquois y ſont fort ſcrupuleux; il faut chez eux n'être point du tout Parent pour s'épouſer, l'adoption même eſt compriſe dans cette Loi. Mais le Mari, ſi ſa Femme meurt la premiere, doit en épouſer la ſœur, ou à ſon défaut, celle que la Famille de la Défunte lui préſentera: la Femme de ſon côté, eſt obligée à la même choſe, à l'égard des Freres, ou des Parens de ſon Mari, ſi elle le perd ſans en avoir eu d'enfans, & qu'elle ſoit encore en âge d'en avoir. Les raiſons, qu'ils en apportent, eſt la même, qui eſt exprimée au Chapitre 23. du Deuteronome (a). Le Mari, qui refuſeroit d'épouſer la Sœur, ou la Parente de la Femme, dont il eſt veuf, s'expoſeroit à tous les outrages, que lui voudroit faire la Perſonne, qu'il auroit rejettée, & il faudroit qu'il les ſouffrît en ſilence. Quand faute de Sujets, on permet à une Veuve de ſe pourvoir ailleurs, on doit lui faire des préſens; c'eſt un témoignage, que l'on rend à ſa

(a) *Suſcitabit Semen Fratris ſui*, 25, 5.

1721. Juin.

bonne conduite, & qu'elle a droit d'exiger, si véritablement elle s'est bien comportée tout le tems qu'a duré son premier Mariage.

Loix particulieres pour les Mariages.

Il y a dans toutes les Nations, certaines Familles considérables, qui ne peuvent s'allier qu'entr'elles, sur-tout parmi les Algonquins. Communément la stabilité des Mariages est sacrée dans ce Pays, & la plûpart regardent comme un vrai désordre ces conventions, que quelques-uns font de rester ensemble autant de tems, qu'ils s'en trouveront bien, & de se séparer, quand ils se lasseront l'un de l'autre. Un Mari, qui abandonneroit sa Femme sans un sujet légitime, devroit s'attendre à bien des avanies de la part de ceux, à qui elle appartient; & une Femme, qui quitteroit son Mari, sans y être forcée par sa mauvaise conduite, passeroit encore plus mal son tems.

Chez les Miamis le Mari est en droit de couper le nez à sa Femme fugitive: mais chez les Iroquois & les Hurons on peut se quitter de concert. Cela se fait sans bruit, & les Parties ainsi séparées peuvent prendre de nouveaux engagemens. Ces Sauvages ne peuvent pas même concevoir qu'il puisse y avoir sur cela aucune difficulté: » Nous ne pouvions pas vivre en bonne intelligence ma Femme & moi «, disoit l'un d'eux, à un Missionnaire, qui tâchoit de lui faire comprendre l'indécence de cette séparation. « Mon Voisin étoit dans le même cas, nous avons changé de Femmes, & nous sommes tous quatre contens: quoi de plus raisonnable, que de se rendre mutuellement heureux, quand il en coûte si peu, & qu'on ne fait tort à personne ».

Toutefois cet usage, ainsi que je l'ai déja remarqué, est regardé comme un abus, & n'est pas ancien, au moins dans la Nation Iroquoise. 1721. Juin.

Ce qui trouble plus communément la paix des Ménages parmi les Peuples du Canada, c'est la jalousie, qui est égale des deux côtés. Les Iroquois se vantent de ne point donner dans ce travers; mais ceux, qui les ont le plus pratiqués, assûrent qu'ils sont jaloux à l'excès. Quand une Femme a découvert que son Mari a une inclination, sa Rivale doit bien se tenir sur ses gardes, d'autant plus que l'infidéle Epoux ne peut ni la défendre, ni prendre en aucune maniere son parti. Un Homme, qui maltraiteroit sa Femme pour ce sujet, seroit déshonoré.

Jalousie des Sauvages.

C'est uniquement entre les Parens, que se traitent les Mariages: les Parties intéressées n'y paroissent point du tout, & s'abandonnent aveuglément aux volontés de ceux, dont ils dépendent. Mais admirez la bizarrerie de ces Barbares, qui ne se rendent dépendans de leurs Parens, que dans la chose même, où il leur seroit plus permis de n'en point dépendre. On ne conclut pourtant rien sans leur consentement, mais ce n'est qu'une formalité. Les premieres démarches doivent être faites par les Matrones; mais il n'est pas ordinaire qu'il se fasse aucune avance du côté des Parens de la Fille. Ce n'est pas que, si quelqu'une tardoit trop à être recherchée, sa Famille n'agît sous main pour faire penser à elle, mais on y apporte de grands ménagemens. En quelques endroits les Filles ne sont pas pressées de se marier, parce qu'il leur est

De quelle maniere se traitent les Mariages.

1721. Juin.

permis de faire autant qu'elles veulent, l'essai du Mariage, & que la cérémonie des nôces ne change leur condition, que pour la rendre plus dure.

Ordinairement on remarque beaucoup de pudeur dans la maniere, dont les jeunes Gens se comportent, tandis qu'on traite de leur Mariage, & l'on dit que c'étoit encore toute autre chose dans les premiers tems. Mais ce qui est presque incroyable, & qui est néanmoins attesté par de bons Auteurs, c'est qu'en plusieurs endroits les nouveaux Epoux sont ensemble une année entiere, vivant dans une parfaite continence: c'est, dit-on, pour faire voir qu'ils se sont épousés par amitié, & non point pour satisfaire leur passion. On montreroit même au doit une jeune Femme, qui seroit enceinte la premiere année de ses nôces.

Après cela on doit avoir moins de peine à croire ce qui se raconte de la maniere, dont les jeunes Gens se comportent pendant la recherche dans les lieux, où il leur est permis de se voir en particulier. Car quoique l'usage leur accorde de très-grandes privautés, toutefois dans le plus pressant danger, où puisse être exposée la pudeur, & sous les voiles mêmes de la nuit, on prétend qu'il ne se passe rien contre les regles de la plus austere bienséance, & qu'il ne se dit pas une parole, qui puisse tant soit peu blesser la modestie. Vous trouverez bon, sans doute, Madame, que je n'entre pas ici dans le détail, où sont entrés quelques Auteurs; il vous feroit paroître la chose encore moins vraisemblable.

Des cérémonies du Mariage.

Je trouve dans tout ce qu'on a écrit des préliminaires & des cérémonies du Mariage

de ces Peuples bien des variétés ; soit qu'elles viennent des différentes Coûtumes des Nations diverses, ou du peu de soin, que les Auteurs des Relations ont eu de s'en instruire exactement : d'ailleurs tout m'y a paru si peu digne de votre curiosité, que je n'ai pas cru devoir m'y arrêter beaucoup. C'est au futur Epoux à faire les présens, & en cela, comme dans tout le reste, il ne se peut rien ajoûter aux manieres respectueuses & à la discrétion, qu'il fait paroître à l'égard de sa future Epouse : dans quelques endroits le jeune Homme se contente d'aller s'asseoir à côté de la Fille dans sa Cabanne, & si elle le souffre, & reste à sa place, on le prend pour son consentement, & le Mariage est fait. Mais à travers ces déférences & ces respects il ne laisse pas de faire sentir qu'il sera bientôt le Maître.

En effet parmi les présens, qu'elle reçoit, il y en a, qui doivent moins être regardés comme des témoignages d'amitié, que comme des symboles & des avertissemens de l'esclavage, où elle va être réduite : tels sont le collier (*a*), la chaudiere & une buche, qui se portent dans sa Cabanne. C'est pour lui faire entendre que ce sera à elle à porter les fardeaux, à faire la cuisine, & à fournir la provision de bois.

La coûtume est même en quelques endroits qu'elle porte d'avance dans la Cabanne, où elle doit demeurer après ses nôces, tout le bois, dont on aura besoin pour l'hyver suivant. Et il est à remarquer qu'en tout ce que

(*a*) Ce Collier est celui, dont j'ai parlé ailleurs, c'est-à-dire, une longue & large bande de Cuir, qui sert à porter les fardeaux.

1721. Juin.

je viens de dire, il n'y a aucune difference entre les Nations, où les Femmes ont toute l'autorité, & celles, où elles n'entrent pour rien dans le gouvernement: ces mêmes Femmes, qui sont en quelque façon les Maîtresses de l'Etat, du moins pour la forme, & qui en sont le Corps principal, quand elles sont parvenuës à un certain âge, & qu'elles ont des Enfans en état de les faire respecter, n'ont avant cela nulle considération, & sont dans le domestique les Esclaves de leurs Maris.

Avantages des Meres sur les Peres.

En général il n'est peut-être point de Peuples au Monde, qui méprisent plus le Sexe. Traiter un Sauvage de Femme, c'est le plus sanglant affront, qu'on puisse lui faire. Cependant, & cela est encore bien bizarre, les Enfans n'appartiennent qu'à la Mere, & ne reconnoissent qu'elle. Le Pere est toujours comme Etranger par rapport à eux, tellement néanmoins, que s'il n'est pas regardé comme Pere, il est toujours respecté comme le Maître de la Cabanne. Je ne sçai au reste si tout cela est universel parmi tous les Peuples, que nous connoissons en Canada, non plus que ce que j'ai encore trouvé dans de bons Mémoires, que les jeunes Femmes, outre ce que leurs Maris ont droit d'exiger d'elles pour le service de la Cabanne, sont encore obligées de fournir à tous les besoins de leurs propres Parens, ce qui doit apparemment s'entendre de ceux, à qui il ne reste plus personne pour leur rendre ces services, & qui ne sont plus en état, à raison de leur âge, ou de leurs infirmités, de s'aider eux-mêmes.

Quoiqu'il en soit, le nouveau Marié ne laisse pas d'avoir aussi ses charges; outre la

Chasse & la Pêche, dont l'obligation dure autant que sa vie, il doit d'abord faire une Natte pour sa Femme, lui bâtir une Cabanne, ou réparer celle, qu'ils doivent habiter, & tandis qu'il demeure avec son Beau-Pere & sa Belle-Mere, faire porter chez eux le produit de sa Chasse. Parmi les Iroquois la Femme ne sort jamais de sa Cabanne, parce qu'elle est censée en être la Maîtresse ou du moins l'héritiere. Dans d'autres Nations elle va au bout d'un ou deux ans de Mariage loger avec sa Belle-Mere.

1721. Juin.

Des Accouchemens, & de leurs suites.

Les Femmes Sauvages pour l'ordinaire, accouchent sans peine, & sans aucun secours. Il s'en trouve pourtant quelquefois, qui sont lontems en travail, & souffrent beaucoup. Quand cela arrive, on avertit la Jeunesse, qui tout d'un coup, & lorsque la Malade y pense le moins, vient faire de grands cris à la porte de sa Cabanne, & la surprise lui cause un saisissement, qui lui procure sur le champ sa délivrance. Ce n'est jamais dans leurs propres Cabannes, que les Femmes font leurs couches; plusieurs sont surprises, & accouchent en travaillant, ou en voyage: aux autres, dès qu'elles se sentent près de leur terme, on dresse une petite Hutte hors du Village, & elles y restent quarante jours après qu'elles sont accouchées. Je crois pourtant avoir oui dire que cela ne se pratique, que pour les premieres couches.

Ce terme expiré, on éteint tous les feux de la Cabanne, où elles doivent retourner; on en secouë toutes les hardes, & à leur rentrée on allume un nouveau feu. On observe à peu près les mêmes formalités à l'égard de

1721. Juin.

toutes les perſonnes du Sexe dans le tems de leurs Ordinaires ; & non ſeulement tant que durent ces incommodités, mais encore pendant qu'une Femme eſt enceinte ou nourrice, & elles nourriſſent pour l'ordinaire trois ans, leurs Maris ne les approchent point. Rien ne ſeroit plus louable que cette coûtume, ſi l'un & l'autre ſe gardoient alors la fidélité, qu'ils ſe doivent ; mais ſouvent on y manque de part & d'autre. Telle eſt la corruption du cœur de l'Homme, que les plus ſages Réglemens ſont ſouvent l'occaſion des plus grands déſordres. On prétend même que l'uſage de quelques Simples, qui ont la vertu d'empêcher dans les Femmes les ſuites de leur infidélité, eſt aſſez familier dans ce Pays.

Du ſoin, que les Meres prennent de leurs Enfans.

Il ne ſe peut rien imaginer au-delà du ſoin, que les Meres prennent de leurs Enfans, tandis qu'ils ſont au Berceau ; mais du moment qu'elles les ont ſevrés, elles les abandonnent abſolument à eux-mêmes ; non par dureté, ou par indifference, car elles ne perdent qu'avec la vie la tendreſſe, qu'elles ont pour eux ; mais parce qu'elles ſont perſuadées qu'il faut laiſſer faire la nature, & ne la gêner en rien. L'acte, qui termine la premiere enfance, eſt l'impoſition du nom, qui eſt pour ces Peuples une affaire importante.

De l'impoſition du nom.

La cérémonie s'en fait dans un feſtin, où il ne paroît que des perſonnes du même Sexe, que l'Enfant, qu'on doit nommer. Pendant le repas cet Enfant eſt ſur les genoux de ſon Pere ou de ſa Mere, qui ne ceſſent point de le recommander aux Eſprits, ſur-tout à celui, qui doit être ſon Génie tutélaire, car chacun a le ſien, mais il ne l'a point en naiſſant. On

ne crée jamais de nouveaux noms, chaque Famille en conserve un certain nombre, qui reviennent tour à tour. Quelquefois même on en change avec l'âge, & il y en a, qui ne peuvent être portés au-delà de certain âge, mais je ne crois pas que cela se pratique partout; & comme parmi quelques Peuples, en prenant un nom, on se met à la place de celui, qui l'a porté le dernier, il arrive quelquefois qu'un Enfant se voit traiter de Grand-Pere par celui, qui pourroit être le sien.

Observations sur les noms.

On n'appelle jamais un Homme par son nom propre, quand on lui parle dans le discours familier, ce seroit une impolitesse; on lui donne toujours la qualité, qu'il a à l'égard de celui, qui lui parle; mais quand il n'y a entre les deux ni Parenté, ni affinité, on se traite de Freres, d'Oncles, de Neveux, ou de Cousins, suivant l'âge de l'un & de l'autre, ou selon l'estime, qu'on fait de la Personne, à qui on adresse la parole.

Au reste ce n'est pas tant pour rendre les noms immortels, si j'ose ainsi m'exprimer, qu'on les releve, que pour engager ceux, à qui on les donne, ou à imiter les belles actions de ceux, qui les ont portés, ou à les venger, s'ils ont été tués ou brûlés, ou enfin à soulager leurs Familles. Ainsi une Femme, qui a perdu son Mari, ou son Fils, & ne se trouve plus appuyée de personne, differe le moins qu'elle peut à faire passer le nom de celui, qu'elle pleure, sur quelqu'un, qui puisse lui en tenir lieu. Enfin on change encore de nom en plusieurs autres occasions, qu'il seroit trop long de détailler: il suffit pour cela d'un songe, ou d'une ordonnance

1721. Juillet.

du Médecin, ou de quelque raison aussi frivole. Mais en voilà assez sur cette matiere, & voici un Voyageur, qui vient me demander si je ne veux point le charger de quelque commission pour Quebec. Je vais donc fermer ma Lettre pour la lui donner.

Je suis, &c.

---

# VINTIE'ME LETTRE.

*Voyage à la Baye. Description de la route, & de la Baye. Irruption des Espagnols vers les Missouris, & leur défaite. Danses des Sauvages.*

A Michillimakinac, ce 21 de Juillet, 1721.

MADAME,

DEPUIS ma derniere Lettre écrite, j'ai fait un voyage à la Baye, éloignée de ce poste d'environ quatre-vint lieuës. Je profitai pour cela de l'occasion de M. de MONTIGNY, Capitaine d'une Compagnie des Troupes, que le Roy entretient en Canada, Chevalier de Saint Louis, & dont le nom est célébre dans les Fastes de la Colonie, mais pour le moins aussi estimable pour sa probité, & son caractere plein de droiture & de franchise, que pour sa valeur & ses exploits de guerre.

De la Baye des Noquets.

Nous nous embarquâmes le deux de Juillet après midi, nous cotoyâmes pendant trente lieuës une Langue de terre, qui sépare le lac

Michigan du Lac Supérieur ; elle n'a en bien des endroits que quelques lieuës de large, & il n'est guéres possible de voir un plus mauvais Pays ; mais il est terminé par une jolie Riviere nommé *la Manistie*, fort poissonneuse, & qui abonde sur-tout en Esturgeons. Un peu plus loin, en tirant au Sud-Ouest, on entre dans un grand Golphe, dont l'entrée est bordée d'Isles, on le nomme *le Golphe*, ou *la Baye des Noquets*. C'est une très-petite Nation, venuë des bords du Lac Supérieur, & dont il ne reste plus que quelques Familles dispersées çà & là, sans avoir de demeure fixe.

1721. Juillet.

La Baye des Noquets n'est séparée de la Grande Baye, que par les *Isles des Pouteouatamis*, & j'ai déja remarqué que c'est là l'ancienne demeure de ces Sauvages. La plûpart sont très-bien boisées ; mais la seule, qui soit encore peuplée, n'est ni la plus grande, ni la meilleure, il n'y reste même qu'un assez petit Village, où, malgré que nous en eussions, il nous fallut passer la nuit : nous ne pûmes jamais le refuser aux instances des Habitans. Aussi n'y a-t-il point en Canada de Nation, qui ait toujours été plus sincerement attachée aux François.

Isles des Pouteouatamis.

Le sixiéme nous fûmes arrêtés presque tout le jour par les vents contraires, mais le soir le calme étant revenu, nous nous embarquâmes un peu après le coucher du Soleil par un très-beau clair de Lune, & nous marchâmes vint-quatre heures de suite, n'ayant fait qu'une très-petite pause pour dire la Messe, & pour dîner. Le Soleil étoit si ardent, & l'eau de la Baye si chaude, que la Gomme de

1721. Juillet.

notre Canot se fondit en plusieurs endroits. Pour comble de disgrace, l'endroit, où nous nous arrêtâmes pour camper se trouva tellement infecté de Maringouins (*a*) & de Brulots (*b*), qu'il ne nous fut pas possible de fermer l'œil, quoique nous n'eussions pas dormi depuis deux jours; & comme le tems étoit beau, & que la Lune nous éclairoit, nous nous remîmes en route dès les trois heures du matin.

Des Malhomines, ou folles Avoines.

Après avoir fait cinq ou six lieuës, nous nous trouvâmes par le travers d'une petite Isle, qui n'est pas loin de la Côte Occidentale de la Baye, & qui nous cachoit l'entrée d'une Riviere, sur laquelle est le Village des *Malhomines*, que nos François ont appellé *Folles Avoines*, apparemment parce qu'ils font leur nourriture ordinaire de ce Légume. Toute la Nation consiste dans ce Village, qui n'est pas même fort nombreux. C'est dommage, car ce sont de très-beaux Hommes, & des mieux faits du Canada. Ils sont même plus grands que les Pouteouatamis. On m'a assûré qu'ils avoient la même origine, & à peu près la même langue, que les Noquets & les Saulteurs. Mais on ajoûte qu'ils ont encore un langage particulier, qu'ils ne communiquent à personne. On m'a fait aussi sur leur compte certains récits, comme d'un Serpent, lequel va tous les ans dans leur Village, & y est reçu avec de grandes cérémonies, qui me font croire qu'ils se mêlent un peu de sortileges.

(*a*) Ce sont des Cousins un peu plus gros que les nôtres.

(*b*) Moucherons beaucoup plus petits, & dont la piqûre met tout le corps en feu.

1721.

Juillet.

Des Peuples appellés *Puans*.

Un peu au-dessous de l'Isle, dont je viens de parler, le Pays change tout-à-coup de face, & d'assez sauvage, qu'il est jusques-là, il devient le plus charmant du Monde. Il a même quelque chose de plus riant, que le Détroit, mais quoiqu'il soit par-tout couvert de très beaux Arbres, il est beaucoup plus sablonneux & moins fertile. Les *Otchagras*, qu'on appelle communément les *Puans*, demeuroient autrefois sur les Bords de la Baye, dans une très-charmante situation; ils y furent attaqués par les Illinois, qui en tuerent un très-grand nombre; les autres se réfugierent dans la Riviere des Outagamis, qui se décharge dans le fond de la Baye.

Ils s'y placerent sur les bords d'une espece de Lac; & je ne sçai, si ce n'est pas là, que vivant de Poissons, dont le Lac leur fournissoit une grande abondance, on leur donna le nom de *Puans*, parce que tout le long du Rivage, où étoient bâties leurs Cabannes, on ne voyoit que Poissons pourris, dont l'air étoit infecté. Il paroît du moins que c'est là l'origine de ce nom, que les autres Sauvages leur avoient donné avant nous, & qui s'est communiqué à la Baye, dont ils ne se sont jamais écartés beaucoup. Quelque tems après qu'ils eurent quitté leur ancien Poste, ils voulurent avoir leur revanche de l'échec, qu'ils avoient reçu des Illinois, mais cette Entreprise leur causa une nouvelle perte, dont ils ne se sont point relevés. Six cent de leurs meilleurs Hommes s'étoient embarqués pour aller chercher l'Ennemi; mais comme ils traversoient le Lac Michigan, ils furent surpris d'un furieux coup de vent, qui les fit tous périr.

1721. Juillet.

Du Fort, & de la Mission de la Baye.

Nous avons dans la Baye un Fort, qui est placé sur la Rive Occidentale de la Riviere des Outagamis, à une demie lieuë de son Embouchure ; & avant que d'y arriver, on laisse à main droite un Village de *Sakis*. Les Otchagras sont venus depuis peu se placer auprès de nous, & ont bâti leurs Cabannes tout-autour du Fort. Le Missionnaire, qui est logé assez près du Commandant, espere, quand il aura appris leur Langue, de les trouver plus dociles que les Sakis, auprès desquels il travaille assez infructueusement. Les uns & les autres paroissent de très-bonnes Gens, sur-tout les Premiers, dont le plus grand défaut est d'être un peu Voleurs. Leur Langue est fort differente de toutes les autres, ce qui me fait croire qu'elle ne tient à aucune de celles du Canada. Aussi ont-ils toujours eu plus de commerce avec les Peuples Occidentaux, qu'avec ceux, que nous connoissons en ce Pays.

Des Sakis.

Les Sakis, quoiqu'en petit nombre, sont divisés en deux Factions, dont l'une est attachée aux Outagamis, & l'autre aux Pouteouatamis. Ceux, qui sont établis dans ce Poste, sont pour la plûpart de ce dernier parti, & par conséquent dans nos intérêts. Ils reçurent le nouveau Commandant avec de grandes démonstrations de joye : dès qu'ils le sçurent près d'arriver, ils se rangerent en armes sur le Rivage, & au moment qu'ils le virent paroître, ils le saluerent d'une décharge de leurs fusils, qu'ils accompagnerent de grands cris d'allegresse. Ensuite quatre des Principaux entrerent dans la Riviere, où ils eurent bientôt de l'eau jusqu'à la ceinture ; aborderent

son Canot, & le reçurent dans une grande Robe composée de plusieurs Peaux de Chevreuils bien cousuës ensemble, dont ils tenoient chacun un bout. Ils le porterent ainsi jusqu'à son Logis, où ils le complimenterent, & lui dirent des choses extrêmement flatteuses.

1721. Juillet.

Le lendemain, les Chefs des deux Nations me rendirent visite, & un Otchagra me présenta un Pistolet Catalan, une paire de Souliers Espagnols, & je ne sçai quelle Drogue, qui me parut une espece d'Onguent. Il avoit reçu tout cela d'un *Aiouez*, & voici à quelle occasion ces choses étoient tombées entre les mains de celui ci.

Espagnols défaits par les Sauvages du Missouri.

Il y a environ deux ans, que des Espagnols, venus, dit-on, du Nouveau Méxique, à dessein de pénétrer jusqu'aux Illinois, & d'en chasser les François, qu'ils voyoient avec une extrême jalousie s'approcher si fort du Missouri, descendirent ce Fleuve, & attaquerent deux Villages d'*Octotatas*, Peuples Alliés des Aiouez, dont on prétend même qu'ils tirent leur origine. Comme ces Sauvages n'avoient point d'armes à feu, & qu'ils furent surpris, les Espagnols en eurent bon marché, & en firent un grand carnage. Un troisiéme Village de la même Nation, & qui n'étoit pas éloigné des deux autres, averti de ce qui se passoit, & ne doutant point que ces Conquérans ne vinssent à eux, leur dressa une embuscade, où les Espagnols donnerent étourdiment. D'autres disent, que les Sauvages ayant sçû, que les Ennemis s'étoient presque tous enyvrés, & dormoient profondément, tomberent sur eux pendant la nuit; & ce qui est

1721. certain, c'eſt qu'ils les égorgerent preſque tous.

Juillet. Il y avoit dans ce Parti deux Aumôniers, dont l'un fut tué d'abord, & l'autre ſe ſauva chez les *Miſſourites*, qui le retinrent Priſonnier, mais il leur échappa fort adroitement. Il avoit un très-beau Cheval, & les Miſſourites prenoient plaiſir à lui voir faire le Manége, où il étoit fort habile; il profita de leur curioſité pour ſe tirer de leurs mains. Un jour qu'il caracoloit en leur préſence, il s'éloigna inſenſiblement, puis piquant des deux tout-à-coup, il diſparut bientôt. Comme on n'avoit point fait d'autre Priſonnier, on n'a point ſçû au juſte, ni de quel endroit du Nouveau Méxique étoient partis ces Eſpagnols, ni quel étoit leur deſſein: car ce que je vous en ai dit d'abord, n'étoit fondé que ſur des bruits de Sauvages, qui peut être ont voulu nous faire leur cour, en publiant que par cette défaite ils nous avoient rendu un grand ſervice.

Tout ce qu'on m'apporta, étoit de la dépouille de l'Aumônier, qui avoit été tué, & on lui trouva encore un Livre de Prieres, que je n'ai point vû: c'étoit apparemment ſon Bréviaire. J'achetai le Piſtolet: les Souliers ne valoient rien; & le Sauvage ne voulut jamais ſe défaire de l'Onguent, s'étant mis dans la tête, que c'étoit un remede ſouverain contre toutes ſortes de maux. Je fus curieux de ſçavoir comment il prétendoit s'en ſervir, & il me répondit, qu'il ſuffiſoit d'en avaler un peu, & que de quelque Maladie qu'on fût attaqué, on étoit guéri ſur le champ; il ne m'aſſûra pourtant pas qu'il en eût encore

fait l'expérience, & je lui conseillai de ne la point faire. On commence ici à trouver les Sauvages bien grossiers ; il s'en faut beaucoup qu'ils soient aussi spirituels, ou du moins qu'ils ayent l'esprit aussi ouvert que ceux, qui ont plus de commerce avec nous.

1721. Juillet.

Conseil des Sakis, & à quel sujet.

Le jour suivant les Sakis vinrent en assez grand nombre chez le Missionnaire, avec qui je logeois, & me firent prier de me trouver à une espece de Conseil, qu'ils vouloient tenir. J'y consentis, & quand tout le monde eut pris sa place, le Chef mit un Collier à terre devant moi, & l'Orateur prenant la parole, me pria au nom de tous d'engager le Roy (*a*) à les prendre sous sa protection, à purifier l'air, qui depuis quelque tems, disoient-ils, étoit corrompu ; ce qui paroissoit par le grand nombre de Malades, qu'ils avoient dans leurs Villages, & à les défendre contre leurs Ennemis.

Je leur répondis, que le Roy étoit bien puissant, & peut-être plus qu'ils ne croyoient, mais que son pouvoir ne s'étendoit pas sur les Elemens ; & que quand les Maladies, ou d'autres accidens semblables désoloient ses Provinces, il s'adressoit, pour les faire cesser, au grand Esprit, qui a créé le Ciel & la Terre, & qui seul est le Maître Souverain de la Nature : qu'ils en fissent de même, & qu'ils s'en trouveroient bien ; mais que pour mériter d'en être exaucé, il falloit commencer par le reconnoître, & lui rendre le culte & les hommages, qu'il a droit d'attendre de toutes les Créatures raisonnables : qu'ils ne pouvoient

(*a*) Ces Sauvages prononcent toujours le nom de Roi en François.

1721. Juillet.

rien faire de mieux, ni de plus agréable au Roi, que d'écouter le Pere (*a*), que sa Majesté leur avoit envoyé, & de se rendre dociles à ses instructions; que c'étoit un Homme cheri du Ciel; que la maniere, dont il vivoit parmi eux, ne pouvoit manquer de leur avoir fait concevoir une grande estime pour lui; & que sa charité envers les Malades, & tous ceux, qui ont eu besoin de son secours, devoit les avoir convaincus de la tendre & sincere amitié, qu'il leur portoit: enfin que je ne recevrois point leur Collier, qu'auparavant ils ne m'eussent promis de se comporter à l'égard de ce Missionnaire tout autrement, qu'ils n'avoient fait par le passé, & de lui ôter désormais tout sujet de se plaindre de leur indocilité.

» Quant à la protection du Roy, que vous
» demandez, & à la priere, que vous me fai-
» tes de l'engager à prendre votre défense contre
» vos Ennemis; ce grand Prince a prévenu vos
» souhaits, il a donné sur cela de bons ordres
» à *Onontbio* (*b*), déja porté de lui-même à
» les exécuter avec un zele & une affection de
» Pere (*c*). C'est de quoi vous ne sçauriez dou-
» ter, si vous faites attention au Commandant,
» qu'il vous envoye. Il n'est pas possible que
» vous ignoriez, & vous me paroissez en effet
» bien instruits, que parmi les Capitaines Fran-
» çois il y en a peu, qui l'égalent en valeur,

(*a*) Le Pere PIERRE CHARDON, Jésuite.

(*b*) C'est le nom que les Sauvages donnent au Gouverneur Général, il veut dire, *Grande Montagne*, & vient du Chevalier de Montmagny, qui a été le second Gouverneur du Canada.

(*c*) Ils appellent toujours les Gouverneurs & les Commandans leurs Peres

« & vous l'aimerez bientôt encore plus, que « vous ne l'estimez déja. Cette réponse parut les contenter, & ils me promirent beaucoup plus, qu'apparemment ils me tiendront. Cependant je pris leur collier, & le Missionnaire se flatta que cette action produiroit un bon effet.

1721. Juillet.

Les Sauvages de la Baye dansent le Calumet.

L'après-midi du même jour, les deux Nations nous donnerent l'une après l'autre, le divertissement de la Danse du Calumet dans une grande Esplanade, sur laquelle donne le Logis du Commandant. Il y eut quelque difference dans la maniere, dont les uns & les autres exécuterent cette Danse; mais elle ne fut pas considérable. Elle me fit seulement connoître que ces Fêtes varient beaucoup: ainsi il n'est pas possible d'en donner une Description, qui convienne à toutes. Les Otchagras diversifierent un peu davantage leur Jeu, & firent paroître une agilité extraordinaire; aussi sont-ils mieux faits, & plus lestes que les Sakis.

Description de cette Danse.

Cette action est proprement une Fête militaire: les seuls Guerriers y sont Acteurs; & l'on diroit qu'elle n'a été instituée, que pour leur donner occasion de publier leurs beaux faits d'armes. Je ne suis pas l'Auteur de cette opinion, laquelle ne cadre pas bien avec le sentiment de ceux, qui ont soutenu que le Calumet tiroit son origine du Caducée de Mercure, & que dans son institution il fut regardé comme un symbole de Paix. Tous ceux, que je vis danser, chanter, & jouer du Tambour & du Chichikoué, étoient de jeunes Gens équipés, comme quand ils se préparent à marcher en Guerre; ils s'étoient

1721. Juillet.

peint le visage de toutes sortes de couleurs ; leurs têtes étoient ornées de plumes, & ils en tenoient à la main en guise d'éventails : le Calumet en étoit aussi paré, & on l'avoit placé dans le lieu le plus apparent : l'Orcheſtre & les Danſeurs étoient tout au-tour, les Spectateurs répandus çà & là par petites troupes, les Femmes ſéparées des Hommes, tous aſſis à terre, & parées de leurs plus belles Robes ; ce qui faiſoit d'un peu loin un aſſez beau coup d'œil.

Entre l'Orcheſtre & le Commandant, qui étoit aſſis devant la porte de ſon Logis, on avoit dreſſé un poteau, auquel, à la fin de chaque Danſe, un Guerrier venoit donner un coup de ſa hache d'arme ; à ce ſignal il ſe faiſoit un grand ſilence, & cet Homme racontoit à haute voix quelques-unes de ſes prouesſes ; il en recevoit enſuite les applaudiſſemens, puis alloit ſe remettre à ſa place, & le jeu recommençoit. Cela dura deux bonnes heures pour chacune des deux Nations, & je vous avouë, Madame, que je n'y pris pas grand plaiſir, non-ſeulement à cauſe de la Monotonie, & du peu d'agrément de la Muſique, mais parce que tout ſe réduiſoit dans les Danſes à des contorſions, qui, à ce qu'il me ſembloit, n'exprimoient rien, & n'avoient rien de divertiſſant.

La Fête ſe faiſoit en l'honneur du nouveau Commandant ; toutefois on ne lui fit aucun des honneurs, dont parlent quelques Relations. On ne vint pas le prendre, pour le mettre ſur une Natte neuve ; on ne lui fit point de préſent, au moins que je ſçache ; on ne lui paſſa point de plumages ſur la tête ; je

ne lui vis point présenter le Caîumet ; & il n'y eut point d'Hommes abſolument nuds, peints par tout le corps, parés de Plumes & de Porcelaines, & tenant un Calumet à la main. Peut-être que ce n'eſt point l'uſage de ces Peuples, ou que M. de Montigny les avoit exemptés de ce cérémonial. Je remarquai ſeulement que de tems en tems toute l'aſſiſtance jettoit de grands cris pour applaudir aux Danſeurs, principalement durant la Danſe des Otchagras, qui, au jugement des François, eurent tout l'honneur de cette journée.

1721. Juillet.

Danſe de la Découverte.

J'aurois apparemment eu plus de plaiſir à voir la Danſe de *la Découverte*. Elle a plus d'action, & on y exprime beaucoup mieux, que dans la précédente, la choſe, dont elle eſt le ſujet & la figure. C'eſt une repréſentation au naturel de tout ce qui ſe fait dans une Expédition de Guerre ; & comme j'ai déja obſervé que les Sauvages ne cherchent ordinairement qu'à ſurprendre leurs Ennemis, c'eſt ſans doute pour cette raiſon, qu'ils ont donné à cet exercice le nom de *la Découverte*.

Quoi qu'il en ſoit, un Homme y danſe toujours ſeul, & d'abord il s'avance lentement au milieu de la place, où il demeure quelque tems immobile, après quoi il repréſente tout de ſuite le départ des Guerriers, la marche, les campemens ; il va à la découverte, il fait les approches ; il s'arrête, comme pour reprendre haleine, puis tout-à-coup il entre en fureur, & on diroit qu'il veut tuer tout le monde ; revenu de cet accès, il va prendre quelqu'un de l'Aſſemblée, comme s'il le faiſoit Priſonnier de Guerre ; il fait ſemblant de caſſer la tête à un autre ; il couche un troi-

1721. Juillet.

siéme en joue ; enfin il se met à courir de toute sa force. Il s'arrête ensuite, & reprend ses sens : c'est la retraite, d'abord précipitée, puis plus tranquille. Alors il exprime par divers cris les différentes situations, où s'est trouvé son esprit pendant sa derniere Campagne, & finit par le récit de toutes les belles actions, qu'il a faites à la Guerre.

Des Traités qui se font par le moyen de la Danse du Calumet.

Quand la Danse du Calumet a pour objet, comme c'est l'ordinaire, la conclusion d'une Paix, ou d'un Traité d'alliance contre un Ennemi commun, on grave un Serpent sur le manche ou tuyau de la pipe ; & l'on met à côté une planche, où sont représentés deux Hommes des deux Nations confédérées, ayant sous les pieds l'Ennemi, désigné par la marque de sa Nation. Quelquefois à la place du Calumet, on met un Casse-tête. Mais s'il ne s'agit que d'une simple alliance, on représente deux Hommes se tenant d'une main, portant de l'autre un Calumet de paix, & ayant chacun à ses côtés la marque de sa Nation. Dans tous ces Traités on se donne mutuellement des gages, comme des Colliers de Porcelaine, des Calumets, des Esclaves : quelquefois des Peaux de Cerfs & d'Elan, bien passées, ornées de figures faites avec du poil de Porc-Epy ; & alors c'est sur ces Peaux, que sont représentées les choses, que j'ai dites, soit avec le poil du Porc-Epy, soit avec de simples couleurs.

Autres Danses.

Il y a d'autres Danses plus simples, où l'on n'a eu en vûë que de donner aux Guerriers les occasions de raconter leurs belles actions. C'est toujours ce que les Saüvages font le plus volontiers, & ils ne s'en lassent jamais. Celui,

1721. Juillet.

qui donne la Fête, y fait inviter tout le Village au son du Tambour; & c'est dans sa Cabane, qu'on s'assemble, si elle peut contenir tous les Conviés. Les Guerriers y dansent successivement, puis frappent sur un poteau; on fait silence, ils disent tout ce qu'ils veulent, & s'arrêtent de tems en tems pour recevoir les félicitations des Auditeurs, qui ne les épargnent point. Mais si on s'apperçoit que quelqu'un se vante à faux, il est permis à quiconque de prendre de la terre, ou des cendres, de lui en frotter la tête, ou de lui faire quelque autre avanie, qu'il voudra. Ordinairement on lui noircit le visage, en lui disant: Ce que j'en fais, c'est pour cacher ta honte, « car la premiere fois que tu verras l'Ennemi, « tu pâliras. » C'est ainsi que tous les Peuples « sont persuadés que c'est le propre des Poltrons, que de se vanter. Celui, qui a ainsi puni ce Fanfaron, prend sa place, & s'il tombe dans la même faute, l'autre ne manque pas de lui rendre la pareille. Les plus grands Chefs n'ont sur cela aucun privilege, & il ne faut point se fâcher. Cette Danse se fait toujours pendant la nuit.

Danse du Bœuf.

Dans les Quartiers Occidentaux il y en a une autre, qu'on appelle la *Danse du Bœuf*. Les Danseurs forment plusieurs cercles, & la Symphonie, toujours composée du Tambour & du Chichikoué, est au milieu de la place. On y observe de ne point séparer ceux d'une même Famille; on ne se tient point par la main, & chacun porte à la main ses armes & son bouclier. Tous les cercles ne tournent pas du même côté; & quoiqu'on saute beaucoup, & qu'on s'éleve extrêmement haut, on ne

1721. Juillet.

fort jamais de meſure ni de cadence.

De tems en tems un Chef de Famille préſente ſon Bouclier : tous frappent deſſus, & à chaque fois il rappelle le ſouvenir de quelqu'un de ſes beaux faits : il va enſuite couper un morceau de Tabac à un poteau, où l'on a eu ſoin d'en attacher une certaine quantité, & il le donne à un de ſes Amis Si quelqu'un peut prouver qu'il a fait de plus belles actions que lui, ou qu'il a eu part à celles, dont il vient de ſe vanter, il eſt en droit d'aller prendre le morceau de Tabac, dont celui-ci vient de faire un préſent, & de le donner à un autre. Cette Danſe eſt ſuivie d'un Feſtin ; mais je ne vois pas bien d'où lui eſt venu le nom, qu'elle porte, ſi ce n'eſt à cauſe des Boucliers, ſur leſquels on frappe, & qui ſont couverts de Peaux de Bœuf.

Danſes ordonnées par les Medecins.

Il y a des Danſes ordonnées par les Jongleurs pour la guériſon des Malades ; mais elles ſont ordinairement fort laſcives. Il y en a de pur divertiſſement, & qui n'ont rapport à rien. Elles ſe font preſque toujours en rond, au ſon du Tambour & du Chichikoué, & les Femmes ſont toujours ſéparées des Hommes. Ceux ci y danſent les armes à la main, & quoiqu'on ne ſe tienne point, on ne rompt jamais le cercle. Pour ce qui eſt de ce que j'ai déja dit, qu'on ne ſort point de meſure, cela ne doit point être difficile à croire, parce que la Muſique des Sauvages n'a que deux ou trois tons, qui reviennent ſans ceſſe. Auſſi s'ennuye-t-on beaucoup à ces Fêtes, dès la premiere fois qu'on y aſſiſte, parce qu'elles durent lontems, & qu'on entend toujours la même choſe.

1721. Juillet.

Superstitions des Peuples voisins de la Baye.

Comme les Nations voisines de la Baye, si on en excepte les Pouteouatamis, sont beaucoup plus grossieres que les autres, elles donnent aussi beaucoup plus dans toutes sortes de superstitions. Le Soleil & le Tonnerre sont leurs principales Divinités, & elles semblent être plus persuadées que celles, que nous fréquentons davantage, que chaque espéce d'Animal a un Génie, qui veille à sa conservation. Un François ayant un jour jetté une Souris, qu'il venoit de prendre, une petite Fille la ramassa pour la manger : le Pere de l'Enfant, qui l'apperçut, la lui arracha, & se mit à faire de grandes caresses à l'Animal, qui étoit mort : le François lui en demanda la raison : » C'est, répondit-il, pour appaiser « le Génie des Souris, afin qu'il ne tourmente « pas ma Fille, quand elle aura mangé celle-ci. « Après quoi il rendit l'Animal à l'Enfant, qui le mangea.

Ils ont sur-tout beaucoup de vénération pour les Ours : Dès qu'ils en ont tué quelqu'un, ils font un Festin accompagné de cérémonies assez singulieres. La tête de l'Ours peinte de toutes sortes de couleurs est placée pendant le repas sur un lieu élevé, & y reçoit les hommages de tous les Convives, qui célebrent en chantant les louanges de l'Animal, tandis qu'ils mettent son corps en piéces, & s'en régalent. Non-seulement ces Sauvages ont comme tous les autres la coûtume de se préparer aux grandes Chasses par des jeûnes, que les Outagamis poussent même jusqu'à dix jours de suite ; mais encore, tandis que les Chasseurs sont en campagne, on oblige souvent les Enfans de jeûner, on observe les son-

1721. Juillet.

ges, qu'ils ont pendant leur jeûne, & on en tire de bons ou de mauvais augures pour le succès de la Chasse. L'intention de ces jeûnes est d'appaiser les Génies tutélaires des Animaux, qu'on doit chasser; & l'on prétend qu'ils font connoître par les rêves, s'ils s'opposeront, ou s'ils seront favorables aux Chasseurs.

La Nation, qui depuis vint ans a plus fait parler d'elle dans ces Pays Occidentaux, est celle des *Outagamis*. La férocité naturelle de ces Sauvages, aigrie par plusieurs mauvais traitemens, qu'on leur a faits, quelquefois assez mal à propos, & leur alliance avec les Iroquois, toujours disposés à nous susciter de nouveaux Ennemis, les ont rendus redoutables. Ils se sont encore depuis étroitement unis avec les Sioux, Nation nombreuse, qui s'est aussi aguerrie peu à peu; & cette union nous rend aujourd'hui presqu'impratiquable la navigation de tout le haut du Micissipi. Il n'y a pas même trop de sûreté à naviguer sur la Riviere des Illinois, à moins qu'on ne soit en état de ne pas craindre une surprise; ce qui fait beaucoup de tort au Commerce réciproque des deux Colonies.

Diverses Nations au Nord & à l'Ouest du Canada.

J'ai rencontré à la Baye quelques Sioux, que j'ai fort questionnés sur les Pays, qui sont à l'Ouest, & au Nord-Ouest du Canada; & quoique je sçache qu'il ne faut pas toujours prendre à la lettre tout ce que disent les Sauvages, en comparant ce que ceux-ci m'ont rapporté, avec ce que j'ai oui dire à plusieurs autres, j'ai tout lieu de croire qu'il y a dans ce Continent des Espagnols, ou d'autres Colonies Européennes, beaucoup plus au Nord,

que ce que nous connoissons du Nouveau Mexique & de la Californie, & qu'en remontant le Missouri aussi loin, qu'il est possible d'y naviguer, on trouve une grande Riviere, qui coule à l'Ouest, & se décharge dans la Mer du Sud. Indépendamment même de cette découverte, que je crois plus facile par-là, que par le Nord, je ne puis douter, vû les indices, que j'ai eus de plusieurs endroits, & qui sont assez uniformes, qu'en essayant de pénétrer jusqu'à la source du Missouri, on trouvera de quoi se dédommager des frais & des fatigues, que demande une telle Entreprise. 1721. Juillet.

Je suis, &c.

*Fin du cinquiéme Tome.*

# TABLE

## DES

## PRINCIPALES MATIERES

## contenuës dans ce cinquiéme Volume.

### A

## T

*Fin de la Table du cinquiéme Volume.*